

University of St. Michael's College



3 1761 08051756 8











1872

REVUE  
DU  
MONDE CATHOLIQUE

---

BRUXELLES. — A. VROMANT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS, 3, RUE DE LA CHAPELLE.

---



REVUE  
DE  
**M O N D E**  
CATHOLIQUE

RECUEIL  
SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

---

TRENTE ET UNIÈME ANNÉE

---

TOME CENT DIXIÈME

TOME II DE LA CINQUIÈME SÉRIE

---

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES : A. VROMANT & C<sup>ie</sup>

BUREAUX :

A PARIS

46, RUE LAFAYETTE, 46

A BRUXELLES

3, RUE DE LA CHAPELLE, 3

A GENÈVE

Chez H. TREMBLEY, Éditeur

4, RUE CORRATRIE, 4

1892



# DANS LE MIDI

---

I

MARSEILLE CAPITALE.

Nous assistons à une transformation sociale qui s'opère sous nos yeux, sans que nous puissions dire : Aujourd'hui, cela est et n'était pas lier ; et cependant, il en est ainsi. Au bout de quelque temps, de quelques années, de mois, les moins perspicaces s'aperçoivent du changement, il y a eu un tour de conversion ; ce qu'on voyait la veille a disparu, une autre face du monde a surgi.

C'est un changement de ce genre qu'il faut marquer dans le Midi, sur le littoral de la Méditerranée particulièrement. Depuis un quart de siècle, une transformation s'est faite : cette côte a changé d'aspect ; une population l'a envahie ; ses pentes et ses collines se sont couvertes de maisons. De Marseille à Nice et à Menton, en passant par Toulon, Antibes, Cannes, Saint-Raphaël, le Golfe Jouan, Monaco, c'est une suite presque ininterrompue de villas, de châteaux, de palais, reliant les bourgs aux villages, les villages aux petits ports, les petits ports aux villes ; une rue dont les maisons regardent du même côté, du côté de la mer, rue désordonnée de maisons plantées çà et là, par caprice, et qui font une chaîne blanche vivante, animée, qui part de Marseille, grimpe par dessus les collines, et escalade même les premiers sommets des Alpes, pour disparaître vers l'Italie.

Elle part de Marseille et elle est attachée à Marseille, comme par un gros nœud qui l'y tient solide et ferme. Marseille est comme la mère qui a engendré toute cette population féconde ; c'est de Marseille qu'on va vers ce joli ruban ensoleillé de villas, qui se déroule

le long de la mer bleue jusqu'aux Alpes à pics de neige ; c'est à Marseille qu'on revient, au retour de cette excursion charmante qui vous a enivré de chaleur et de couleur harmonieuse.

Marseille est la capitale de toute cette contrée nouvellement peuplée, de tout ce pays doux et tiède habité par les riches ; elle en est la capitale, et on pourrait l'appeler la *capitale du Midi*, bien plus justement que Toulouse, qui est plutôt un centre intellectuel, et que Lyon, qui n'est pas encore le Midi. Mais il y a plus : Marseille n'est pas seulement la capitale du Midi, elle est destinée, elle tend, sans se le dire précisément elle-même, à devenir une capitale bien plus considérable, la seconde capitale de la France, et qui aura une aussi grande importance, une plus grande importance sur plusieurs points que Paris, dont Paris sera jaloux, et qui détrônera Paris d'une part de sa puissance.

Plusieurs causes produiront ce changement, et le rendent inévitable : la tendance générale des peuples à descendre de plus en plus vers les pays du soleil ; la route de l'Orient dont Marseille est le point de départ ; la prise de possession de l'Afrique récemment découverte, et vers laquelle afflueront les peuples de l'Europe, l'Afrique en face de laquelle est Marseille ; le développement incessant, presque illimité qu'en prendra son commerce ; toutes ces causes accroîtront rapidement, par couches continues, sa population, son étendue, sa force, sa richesse et sa valeur.

C'est déjà une ville de quatre cent mille âmes, elle qui, il y a un demi siècle, en avait à peine cent, mais maintenant, la progression sera bien plus grande ; c'est comme le premier million des financiers ; il est le plus difficile à gagner, les autres viennent après, à la file, attirés, comme entraînés ; dans un autre demi-siècle, Marseille aura un million d'habitants. Quand on la contemple, du haut du rocher de Notre-Dame de la Garde, on la voit largement étendue, couvrant la plaine, et déjà escaladant les collines qui la ceignent, comme jadis Paris passa par-dessus la montagne Sainte-Geneviève et Montmartre et descendit sur l'autre versant. Outre son port, le vieux port dont les tours ornent l'entrée autant qu'elle la défendent et qu'ont peint les grands artistes de la mer, J. Vernet, etc., elle s'est donnée quatre ou cinq autres ports qui contiennent des milliers de navires ; elle peut en creuser d'autres pour d'autres milliers de nefes qui viendront l'assaillir de tous les points du monde. Sur cette immense plaine de blocs de pierres, qui est une ville épandue dans tous les sens, s'élève et de

hauts monuments : dômes, frontons, colonnes, cathédrales et palais ; elle a déjà la physionomie d'une capitale, le mouvement, le bruit, la foule, et des musées, des Ecoles de Beaux-Arts ; les institutions d'une capitale qui a l'intuition de son avenir, et qui tout de suite enfonce dans le sol les fondements des édifices superbes qui attesteront sa grandeur.

Les hommes amollis de la France, que dis-je, de toute l'Europe, de l'Angleterre et de la Russie, de l'Amérique même, viennent sur ces plages chaudes, fuyant les glaces qui, selon une théorie peut-être vraie, s'avancent de plus en plus du pôle, et envahiront un jour les régions du Nord ; la Côte d'Azur, incessamment, et sur mille points à la fois se peuple ; ce sera un pays nouveau, une nation ; à cette nation, il faudra une capitale ; cette capitale sera Marseille.

Et ce sera une capitale dans toute la force du nom, une capitale qui aura les prétentions d'une capitale, et avec qui il faudra compter ; oui, comme je l'ai dit, la seconde capitale de la France.

#### LA MAJOR.

Elle achève, en ce moment, sa cathédrale, la *Major*, comme elle dit dans sa langue latine et mélodieuse. Voilà plus d'un tiers de siècle (41 ans), qu'elle est commencée, et c'est un signe de force et un gage de beauté. Pour une œuvre appelée à une haute destinée, on ne s'est pas pressé, on n'a pas cherché à l'élever de terre, à la couvrir, à la livrer aux hommes, en deux ou trois, ou dix-huit mois, comme un *Palais de l'Industrie* (ils appellent ce grotesque carré de pierres un *palais*), ou un palais à dômes et en plâtre du Champ de Mars ; on s'est hâté lentement, on y a mis le temps. Nos cathédrales du moyen âge coûtaient plus d'années encore ; quelques-unes même n'ont pas été finies, tant les peuples s'appliquaient à les parfaire, à les rendre dignes du grand Dieu qu'ils y devaient adorer.

Celle de Marseille n'est pas terminée, et il faudra encore un peu de temps avant qu'elle soit ouverte à la piété des peuples qui l'admirent déjà, dans sa majestueuse attitude, posée sur une pente élevée, à l'ouest et de côté, regardant et embrassant la ville, comme une mère qui suivrait du regard ses enfants dans la mêlée des hommes.

Elle est entourée de palissades, et personne n'y entre, les ouvriers y travaillant encore. Je tournais donc autour de ces planches qui

l'enserrent, désirant d'en voir l'intérieur et en reconnaissant l'impuissance, lorsque je vis un prêtre, accompagné d'une dame, s'arrêter à une porte de la palissade, sonner et montrer un laissez-passer. Je m'avançai, me mis près de la dame et, à sa suite, me glissai dans l'enceinte réservée : une fois entré, je m'excusai près de l'aimable ecclésiastique qui, en souriant, m'eut tout de suite pardonné.

C'est ainsi que je l'ai vue incomplète, trop rapidement, mais assez pour en avoir reçu une forte impression, admiré la largeur de ses nefs, comparables à celle de la cathédrale de Cologne ; les chapelles latérales du chœur, grandes, longues, pour les catéchismes et les mariages, conception neuve et heureuse ; l'ornementation répandue dans toutes ses parties, riche et sans excès ; son dôme, ses dômes, qui lui donnent une sorte de caractère oriental convenable pour la cité fille de la Grèce et de la Phénicie. Par ces dômes, plus élevés que Saint-Marc de Venise, elle rappelle cette magnifique église de l'Adriatique ; elle n'est pas encore décorée comme elle ; mais viennent les siècles, les dons et les offrandes se presseront pour dorer ses autels, sculpter ses pierres, couvrir de marbre ses murs, suspendre les bijoux et les *ex-voto* à ses piliers et à ses voûtes, et elle rivalisera, un jour, elle sera citée avec la mirifique et resplendissante basilique vénitienne, écrin éblouissant de mosaïques colorées de tous les rayons du prisme du soleil, ornée, embellie par les fidèles, les puissants, les riches, les pirates, les vainqueurs, par la foi, la piété, la prière, la reconnaissance, la conquête, le pillage et la victoire (1).

#### NOTRE-DAME DE LA GARDE.

Outre sa cathédrale, Marseille a son sanctuaire de Notre-Dame de la Garde, qui peut être comparé à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre. Si elle n'est pas aussi vaste, elle est superbement ornée de mosaïques, de marbres rares, les murs revêtus d'*ex-voto* de remerciement et de gratitude, et elle a un bien autre horizon, un horizon sans limites ; de la montagne où elle est plantée, elle domine la ville, la mer et les îles. Naguère, elle était séparée de la

(1) Il y aurait quelques observations à faire sur l'extérieur de la Cathédrale, la façade, les portails, mais ce n'est pas ici le lieu ; on n'a voulu donner qu'une impression de l'intérieur, et elle est excellente.

citée par ses pentes abruptes, un quartier désert, des maisons clairsemées, des terrains vagues ; aujourd'hui, les tramways montent jusqu'au pied de son rocher. Mais on ne s'en est pas tenu là : si l'étranger demande avec étonnement quelle est cette construction carrée, robuste, qui, d'en bas, s'élève jusqu'aux premiers degrés de l'escalier de la chapelle, on lui répond que c'est un ascenseur, — oui, un ascenseur comme dans les magasins et les maisons modernes, un ascenseur qui est lui-même un édifice, et qui, gigantesque machine, portera les pèlerins, par centaines, du niveau de la ville au haut de la montagne. Ces audacieux Marseillais n'ont pas hésité, pas plus que les Yankees du nord de l'Amérique : tandis que Paris tâtonnait et s'épuisait d'essais et d'efforts pour asseoir un funiculaire, une simple *ficelle* sur la rue montante de Belleville, et dix fois s'arrêtait essoufflé et impuissant, cette jeune future capitale osait davantage et, d'une seule poussée de son bras, lançait en l'air un plateau de fer, capable de supporter les multitudes accourues pour prier la Vierge de la mer.

Cette église, jadis chapelle, est double ; une supérieure, l'autre inférieure, toute de marbre qui se lie au rocher :

« Jéhovah de la terre a consacré les cimes ! »

Quand j'y entrai, elle était pleine de fidèles, dont les voix unies célébraient les vertus de la Vierge, dans les suaves litanies : *Miroir de justice, Trône de sagesse, Vierge élément, Porte du Ciel, Etoile du matin !* en ajoutant à chaque mot de louange : *Priez pour nous !*

Et j'admiraï cette confiance de tout un peuple en la Vierge pure, qu'il a prise pour médiatrice auprès de Dieu. Car, la Vierge est surtout vénérée en France ; la France s'est, comme naturellement, tournée vers elle, comme un enfant qui s'accoude sur les genoux de sa mère et la regarde dans les yeux, attendant tout de son sourire et de son amour. Elle est sa mère, en effet, ses rois lui ont présenté la France, lui demandant de l'adopter, et la France n'a pas douté qu'elle ait accepté. Elle la regarde si bien comme sa mère, qu'elle donne son nom à tous les lieux où son cœur s'émeut d'espérance, de joie, de douleur, de souffrances, de gratitude et de supplications. Dans toutes les familles, un des enfants au moins porte le nom de la Vierge-Marie, elle est la représentation de la Grâce, qui ne refuse jamais, qui attire, qui apaise, qui souffre avec vous et vous console. Aussi, avec elle s'ouvre et se ferme le jour par un salut, comme de l'enfant à sa mère, par ces mots charmants : *Ave Maria ! je vous salue, Marie, pleine de grâce,* que le grand

poète Byron, supérieur aux préjugés protestants, répétait, ému jusqu'au fond de l'âme : *Ave Maria !*

L'homme est si faible, qu'il sent souvent, toute sa vie, le besoin d'être protégé, et il a choisi pour protectrice une femme, une Vierge, la pureté même. Lorsque le marin, revenant des mers lointaines, aperçoit, de son navire fatigué par les tempêtes, là haut, sur le rocher, la statue de la Vierge miraculeuse, son enfant entre les bras, et les regards tournés vers la mer, il se ranime, il ne craint plus rien, il a confiance : « Voilà Notre-Dame de la Garde ! » Il est gardé, en effet ; il est sauvé ; il est au port !

## II

### LE GOLFE JOUAN.

Toute cette côte est un enchantement : on l'a appelée la *Côte d'Azur*, parce que l'air et la mer sont bleu de ciel ; on eut pu l'appeler aussi justement la côte de rose, tant, au printemps, elle éclate et brille de toutes les fleurs écloses qui lui font comme une ceinture de Vénus ; bleu et rose, bleu fluide des flots plus bleus que le ciel profond et clair ; rose tissu des fleurs, fin et tendre comme l'aile du papillon, à travers lequel circule une délicate et fraîche effluve du sang de la vie.

Entre toutes ces côtes, le Golfe Jouan est des plus charmants : il s'arrondit, en une courbe gracieuse, comme l'anse d'une corbeille, et, au-dessus, s'élèvent et s'étalent des collines en amphithéâtre, plantées d'arbres toujours verts, entre lesquels apparaissent çà et là les blanches villas, les chalets, les châteaux aux colonnes et aux balustrades élégantes, tout ouvertes au soleil, pour en aspirer la vie, tournées vers la mer immense, miroir de l'Infini.

C'est là qu'aborda, venant de son exil de l'île d'Elbe, Napoléon, à la conquête de la France et de l'Empire. Il ne pensait guère à la beauté poétique de ce rivage, au feston de fleurs qui dessinaient comme une couronne au front de ces collines adoucies ! Il descendit de son vaisseau, donna des ordres, et partit.

Là où il mit le pied, on a dressé une pierre, où sont inscrits une date et un nom, et c'est tout. On lit, et l'on pense à cette prodigieuse aventure du moderne César. C'était bien autrement audacieux que le Rubicon : tout un royaume est devant lui, et il s'avance dedans, sans hésiter. Il se tourne vers ses soldats, un groupe de



grenadiers, au grand bonnet à poil, et dans l'espace il leur montre, ce puissant poète, « l'aigle volant de clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-Dame. » Est-il une plus sublime image ! « Marchons ! » s'écrient-ils.

A cette nouvelle, on s'étonne, on s'assemble, on s'interroge : tandis qu'on en parlait, il était arrivé. Le roi fuyait ; beaucoup étaient indignés : « Quoi ! en pleine paix ! » Un écrivain de sens, qui avait vu bien des révolutions, Fontanes, dit le vrai mot : « Oui ! c'est abominable, et, ce qu'il y a de pis, c'est que c'est admirable ! »

Voilà pourquoi, malgré les révolutions, d'autres révolutions, dont nous n'avons pas manqué, a été laissée debout cette pierre qui porte cette date et ce nom. Ce nom, il s'impose maintenant au monde : Les premiers, ses ennemis l'ont consacré et l'ont dit : Chateaubriand, le défenseur des Bourbons : « Bonaparte n'est plus le vrai Bonaparte, c'est une figure légendaire ; c'est le Charlemagne et l'Alexandre des épopées du moyen âge que nous voyons aujourd'hui ; ce héros fantastique restera le personnage réel, les autres portraits disparaîtront. » Byron, qui frémissait que le bruit de ses poèmes s'entendit à peine au milieu du fracas des victoires du conquérant, prophétise de son ton d'enthousiasme : « Ses grandes actions le mettront au rang des héros des siècles passés ; les monarques rendront un jour hommage à son nom ; les leçons des sages, les chants des poètes, le proclameront la merveille de la terre ! » M<sup>me</sup> de Staël, qui poursuivait de ses regards jaloux ce prodigieux génie qu'elle s'irrite d'admirer, que dit-elle, la veille de Waterloo ? « Je voudrais qu'il fut vainqueur, et qu'il fut tué ! » Quelle idée elle donne de lui dans cette haine ! Broglie, le mari de sa fille, le ministre du *juste milieu* au temps de Louis-Philippe, médite et murmure : « J'incline à croire qu'il est le plus grand homme de l'Histoire. » Et, conclut encore Chateaubriand, « c'est l'homme de tous les siècles. »

Celui donc qu'on trouve tout d'abord, c'est lui, le maître de la guerre, devant ce golfe enchanté.

### III

#### L'ESCADRE.

C'en est fait : nous ne les verrons plus, ces beaux et nobles vaisseaux, qui unissaient la majesté à l'élégance, dont la légère mâture

s'élançait vers les cieux, et qui, lorsqu'ils étaient couverts de voiles qui palpitaient au vent, semblaient voler par une impulsion qui leur était propre, comme si c'était leur nature, ainsi que des oiseaux. Ces voiles étagées, grandes en bas, étroites en montant, donnaient, en effet, l'idée de beaux oiseaux qui fendaient l'air et les eaux, blanches sur l'azur du ciel, gonflées sous la brise comme des cygnes s'avancant sur la plaine mouvante des flots, comme les reines de la mer.

C'en est fait : ces élégants et légers navires, ces frégates, joli nom qui figurait bien la sveltesse et la grâce, ces grands vaisseaux allongés et hauts dans une proportion harmonieuse, qui détachaient sur un fond noir les bandes blanches de leurs trois ponts, d'où sortaient les gueules sombres des canons ; qui imposaient une sorte de crainte respectueuse, et en même temps un sentiment d'assurante confiance ; ces proues finement taillées qui coupaient si nettement les vagues, ces hautes poupes dorées, châteaux superbes, décorés de statues semblables aux nymphes de la mer, ces cordages déliés et menus qui se dessinaient dans l'air, comme les fils des buissons d'automne ; tout cela a disparu, est effacé, anéanti pour toujours.

Ici, c'est la force, la force seule, qui n'a pas d'autre but que de frapper, de renverser et de détruire, et à laquelle ce siècle de fer a jugé qu'il était inutile d'ajouter la grâce et la beauté. Ce que l'homme positif et dur de notre temps a combiné, c'est le plus grand effort de la violence, le plus robuste amas d'instruments de meurtre, de ruine et de désolation.

Telles étaient les pensées qui me venaient, tandis que je visitais, au golfe Jovan, le vaisseau amiral de l'escadre de la Méditerranée, qui s'appelle d'un nom qu'il lui convient : le *Formidable*. J'étais en compagnie d'un amiral savant et lettré, et je lui rappelais le mot dit à la tribune de la Chambre par un de ces députés qui n'ont d'idées que celle des autres : « La flotte a été transformée par un homme de génie, Dupuy de Lôme. » M. de J... secouait la tête, regardant sans rien dire autour de lui, marchant à travers tous ces engins noirs, rigides, ces tours de fer, ces longs canons d'acier, ces roues à dents, ces machines à vapeur à deux étages, dans lesquelles on monte par des escaliers, comme dans une maison de fer, ces boulets, gigantesques cônes, qui s'appellent encore des boulets, quoiqu'ils soient pointus comme des pommes de pin et hauts

comme des bornes, ces mécanismes compliqués pour pointer les canons près desquels un homme paraît un petit enfant.

Il connaissait tout cela, il le voyait depuis plusieurs années, il n'en était pas étonné ; mais il avait passé sa jeunesse et son âge mûr sur ses anciens vaisseaux, les corvettes aux ailes blanches, les frégates rapides, et, tout à coup, tout cela avait changé ; c'était comme au pays où il avait vécu, et qui, en un instant, s'était englouti ; et il était transporté sur un sol étranger, nouveau, où rien ne ressemblait à ce qu'il connaissait, qui ne lui disait et ne lui rappelait rien de sa vie passée, si ce n'est qu'elle avait sombré et qu'il se trouvait dans un autre monde. On conçoit qu'il gardât le silence au mot de *génie* appliqué à l'homme qui avait transformé en entier son milieu, ses impressions et ses souvenirs.

Rien qui se ressemble moins, en effet, que l'ancien vaisseau de guerre, le majestueux trois-ponts, aux hauts mats, et le *Cuirassé*, le *Croiseur*, de ce dernier tiers de siècle. De loin, quand on aperçoit rangés en ligne ces vingt-quatre vaisseaux, à une lieue du rivage, ces masses noires qui pèsent sur les flots, on a l'impression d'une force redoutable, qui épouvante et qui saisit. Sont-ce des vaisseaux, ces monstres flottants, où s'élèvent de tous côtés toutes sortes de blocs noirs aux lignes contrariées, carrés, obliques, tronqués, tours de fer blindées, tubes recourbés comme de gigantesques serpents, tuyaux courts et gros de cheminées, gueules d'air ouvertes comme des bouches de dragon, qui engloutiraient un homme ; amas de machines accumulées l'une près de l'autre, l'une sur l'autre ?

Et, parmi ces objets inconnus, de formes étranges, deux hauts poteaux, deux grosses colonnes, se dressent, sinistres et noires : ce sont les mâts. Mais ils ne ressemblent pas aux mâts des clipper, des grands navires d'hier, ils ne montent pas à des hauteurs qui étonnaient le regard et faisaient sourire quand grimpaient un homme parmi les cordages, comme un insecte le long d'un brin d'herbe ; ils ne s'élancent pas légers, aériens, flèches aigues, qui vont percer les nues ; ils s'élèvent seulement à une hauteur moyenne, que tout le monde, il semble, peut atteindre, à une hauteur raisonnable, raisonnable, certes, car ils n'ont pas de voiles qui aident la marche du vaisseau, se gonflent au souffle des ouragans et l'emportent sur les vagues soulevées et mugissantes. Ils sont des supports de machines, ceints à mi-hauteur d'une tourelle de fer, dans laquelle sont des tubes de fer, des canons qui tournent et qu'on appelle

précisément des canons-revolvers. Canons en haut, canons en bas, canons en l'air, voilà la forteresse de mer, de forme, de lignes, de proportions combinées pour la force ; grosse masse noire, large, longue ; monstre sombre, qui respire de temps en temps, en poussant en l'air un nuage noir de fumée, comme un mystérieux animal, transition entre la machine insensible et l'être vivant.

Et, quand on en est près, quand on est dedans, c'est un autre étonnement : où sont les canons, ces canons rangés en file dans les batteries, qui, à un ordre, d'un mot, tout à coup détonnaient ensemble et lançaient, en droite ligne, devant eux, ce qu'on appelait une *bordée*? Les canons, ici, il n'y en a qu'un petit nombre, quatre ou cinq, mais quels canons ! des tubes brillants d'acier, qui, d'où vous êtes, s'allongent là-bas à trente-six ou quarante pieds plus loin. J'avais vu, il y a peu d'années, à Saint-Chamond, fondre des canons de trente-trois pieds, et cette longueur semblait l'extrême de l'audace. Elle est aujourd'hui surpassée : près de vous se dresse, haut de trois pieds, un gros sac de poudre, il en faut deux pour charger ce long tuyau d'acier, le canon, et lancer le cône d'acier, le boulet, qui percera la cuirasse du vaisseau ennemi. Cette cuirasse était, hier encore, d'un pied et demi d'épaisseur ; elle est aujourd'hui de près de deux pieds. Le boulet cependant la transperce et la fait éclater en morceaux. Et le calcul est si juste, la machine si précise, qu'il frappe au point visé, marqué, à deux lieues d'ici, et, si c'est un mur, un fort, un rempart, il brise, démantèle, pulvérise et met tout en bringues. Mais aussi, ce coup de canon, un seul, coûte quatre mille francs — de quoi faire vivre une famille toute une année ! N'est-ce pas merveilleux, et n'admirez-vous pas ?

Et encore, est-ce fini ? Non, le progrès ne s'arrête pas ; le *Formidable*, le vaisseau amiral, n'est pas la dernière forme du progrès ; le *Roche*, que nous apercevons un peu plus loin, est bien autrement bossué, laid, difforme, horrible à voir, par tout ce qu'on y a accumulé. Et on ira de plus en plus loin ; on forcera les proportions, on voudra dépasser l'ennemi : il atteint deux lieues et demi, nous irons à trois, à quatre ! Il perce les cuirasses de trois pieds d'épaisseur, nous en ferons de quatre ! Et ainsi de suite ; il n'y a pas de limites. Pourquoi et où s'arrêter ? Et le résultat, on ne peut ne pas le prévoir : déjà ces lourdes machines de fer qu'on appelle encore des *vaisseaux* ne peuvent marcher que lentement, avec des précau-

tions, comme un vieillard qui tâtonne; bientôt il ne pourront plus marcher du tout, ils ne bougeront plus, ils seront immobilisés à la place où on les mettra; c'est la déraison même, un effort hors de proportion avec la force de l'homme, avec la nature; l'homme réduit à l'impuissance pour avoir voulu exagérer sa puissance.

« Un vaisseau, dit un illustre marin mort récemment, obligé d'employer soixante-dix machines à vapeur auxiliaires pour assurer les divers services pendant le combat, il y en a de tels en Italie, ne sera jamais un navire de guerre; la guerre exige des engins moins compliqués. » Ce sont les dernières paroles de l'amiral Jurien de la Gravière, il semble avoir prévu le sort réservé à ces Titans écrasés sous les blocs qu'ils ont entassés (1).

Pour compléter cet amoncellement de fer et de matière qui vous écrase, tout à coup nous voyons surgir de l'eau près du vaisseau une tête noire, difforme, énorme, aux yeux démesurés, ronds, vitreux, et, à la suite, un gros corps, noir aussi, tout dégouttant d'herbes marines, couvert d'une carapace articulée, qui s'agite, se démène et s'élève lourdement jusqu'à une échelle où il monte, et dans lequel nous reconnaissons un *scaphandrier*, un plongeur, un homme qui a pour emploi de descendre au fond de la mer, et d'examiner ce qui peut nuire au vaisseau, et, au besoin, monstre lui-même, de lutter contre les monstres marins: à portée de sa main, est un poignard, pour combattre les requins, si les requins ne fuient pas, épouvantés de ce prodigieux animal inconnu. Il fallait pour page au géant bossué des mers qui a presque perdu la forme de vaisseau, cette espèce de monstre qui a à peine figure humaine.

Sur la même ligne que le *Formidable*, un autre vaisseau attirait l'attention, le *Bayard*, sur lequel est mort l'amiral Courbet, et que désigne l'inscription d'une plaque de cuivre: Courbet, cet homme qui s'est illustré autant par les manifestations de son bon sens, que par ses succès de marin et de soldat. C'était un vrai Français, brave, ouvert, probe, honnête, religieux, et, à cause de toutes ces qualités, s'indignant des hommes pervers et corrompus qui, comme les *trente tyrans* d'Athènes, oppriment la France asservie. Il ne leur dissimulait pas son mépris et l'espoir de voir la justice divine les saisir et les châtier. La France se reconnaissait dans ce généreux homme, aux nobles sentiments, et c'est ce qui lui valait, avec la gloire, la popularité.

(1) Voyez la *Flotille de l'Euphrate*. (Didot.)

PIERRE LOTI.

Mais l'escadre offrait une autre curiosité ; ce que les Anglais appellent une grande *attraction* : sur le *Formidable* servait précisément Pierre Loti, M. Viaud.

Un officier, pendant notre visite, dit aux dames : « Avez-vous vu Loti ? — Quoi ! il est ici ? — Il se trouvait à la Coupée, à votre arrivée ; il est de quart. » Aussitôt, les dames ont été préoccupées de lui plus que du vaisseau, et, cependant, que de sujets d'intérêt, d'observation, de réflexion, d'admiration, d'impressions, de vues sur l'avenir : la profondeur du vaisseau qui, d'en bas, semble haut comme une maison de dix étages, les cloisons étanches en cas d'inondation, qui permettent de s'isoler, les batteries, le salon de l'amiral, la propreté, la discipline, l'attitude respectueuse des matelots, la politesse des officiers ! Tout cela n'est plus rien ; on passe devant une cabine : « C'est celle de Loti ! » Tout y est regardé, examiné, saisi : les rideaux relevés par des statuette dorées d'amours, un tableau de Vierge russe sur son bureau ; nombre de bibelots, des décorations étrangères, le *Nicham*, suspendues à la cloison, etc. Mais on le rencontre lui-même ; une jeune dame a paru tant intéressée, que le commandant arrête Pierre Loti et le lui présente : elle lui fait un compliment fin, bien tourné, une allusion à son dernier voyage, la plus délicate flatterie et la plus chatouilleuse ; il répond à peine, il est visiblement gêné : objet de la curiosité de tous les étrangers qui viennent visiter le vaisseau, ne serait-il pas modeste, qu'on comprendrait l'embarras de son attitude. Je le regardais aussi attentivement que je pouvais, pendant ce court dialogue : Il a environ trente-huit à quarante ans, de grandeur moyenne, la taille serrée, brun, coloré, quelques-uns prétendent qu'il se farde ; ses yeux grands, peut-être plus gros que grands ; quelque chose de sensuel plus que d'idéal. S'il n'avait pas de nom, on ne le remarquerait pas.

Son élection à l'Académie était récente, il est de ceux dont les hommes qui pensent, disent : « Pourquoi en est-il ? » et que le gros public trouve tout naturel qu'il en soit. Les dames se sont éprises de ce joli conteur qui contait des histoires d'amour, et leur plaisait tant, parce qu'il semblait attacher une grande importance à tout ce qui regarde les femmes. Après Balzac, et depuis Balzac, il a été le romancier favori des dames, sans le talent de Balzac, pourtant ; car, à part son premier livre, le *Mariage de Loti*, qui attacha

surtout par la nouveauté du cadre et l'étrangeté de la sauvagesse amoureuse, les autres récits n'ont pas de caractère original. L'Académie, qui est femme aussi, a cédé à l'engouement féminin, et, tout de suite, comme elle a fait pour d'autres jeunes hommes, Prévost-Paradol, le vicomte de Vogué, sans réfléchir, sans se demander ce qu'ils deviendraient plus tard, l'a reçu chez elle. Que voulez-vous faire contre la faveur des dames ? C'est une puissance ; elle s'impose, on obéit.

## IV

## AVIGNON, LES REMPARTS.

Avignon est tout à fait une ville caractérisée, d'abord, par ses remparts si parfaitement conservés, grâce, il est vrai, à l'affection que leur portent ses habitants, qui, dès qu'ils y voient une pierre qui chancelle, vite la remettent en place ; dès qu'un crevasse apparaît, y appliquent du mortier ; à peu près comme une aimable fille qui, attentive aux rides de sa mère vieillissante, aurait soin, chaque matin, de peindre en rouge, en blanc, en noir, ses joues flétries, ses lèvres pâlies, ses paupières plissées et ses tempes creuses, et se réjouirait de la voir si jeune, si pimpante et si fleurissante.

Dieu me garde de me moquer ! les habitants d'Avignon ont bien raison de conserver avec soin et respect la vieille enceinte de leur ville ; c'est le premier attrait d'Avignon. Ce que demandent d'abord les étrangers, c'est de faire le tour des remparts, les *jolis remparts* d'Avignon, comme on les appelait jadis. Guérande, en Bretagne, a aussi une enceinte complète de vieilles courtines reliées par de grosses tours rondes, et elle en est si fière, qu'un jour une municipalité réaliste et utilitaire ayant manifesté l'intention de les raser, et de combler ses douves verdâtres pour les remplacer par une belle promenade, la vieille ville s'insurgea, et branla la tête, sa dure tête bretonne, d'une telle façon, que les édiles s'écrièrent aussitôt qu'ils n'insistaient pas, qu'ils n'en parleraient plus, et, dès lors, il n'en fut plus parlé.

Guérande n'est qu'une petite ville, rencognée dans un angle de la Bretagne, et que peu d'étrangers visitent ; mais Avignon est une cité importante, une ancienne capitale, résidence des Papes, sur la route de l'Orient, de l'Afrique, de l'Italie, et où passent des mil-

liers de voyageurs ; et c'est d'un grand intérêt d'examiner et de suivre, tout le long de l'enceinte, ces murailles devenues en vieillissant brunes comme la robe de M<sup>me</sup> Cottin, les crénaux à machicolis, supportés par d'élégantes consoles, et renforcées à espaces réguliers par des tours qui dominent la campagne et s'avancent un peu, comme des sergents hors des rangs, pour veiller à la bonne tenue et à la régularité de la ligne.

C'est, assurent les gens compétents, un modèle de l'architecture militaire au moyen âge ; sans m'y connaître, j'en suis persuadé, et, quand je considère ces remparts solidement construits, ces tours fortement assises, ces fondements puissants, ces lignes si justes et ces angles si bien calculés, je ne doute pas que les maîtres bâtisseurs de forteresses du moyen âge ne fussent aussi savants, aussi bons géomètres, aussi ingénieux, sans porter le nom d'ingénieurs, que les architectes artistes qui ont audacieusement élevé vers le ciel les voûtes inébranlables, les arcs aigus, les sveltes colonnettes accouplées et les flèches élancées des merveilleuses cathédrales.

#### LES DOMS.

Puis, en contournant ces remparts si complets, où ne manque, pour ainsi dire, pas une pierre, on arrive du côté du Rhône : on a un double et saisissant spectacle. Là, les remparts ont grimpé, ont monté, parce qu'ils ont rencontré un rocher énorme, un mastodonte de rocher, qui s'élève de la rive, haut, droit, abrupt, avec de grosses bosses et de grosses saillies, et qui, large, puissant, étendu, portant sur sa tête le rempart crénelé comme une couronne, semble un être vivant, immortel et indestructible. Ce rocher, on l'appelle les *Doms*, nom qui a la physionomie de quelque chose de fort, qui semble signifier *dôme*, ou *dominus*, maître, celui qui domine et qui commande. Et les poètes méridionaux — les méridionaux ne sont-ils pas tous poètes ! — l'ont bien senti. Dans leurs vers, dans leurs chansons, dans leurs récits, dans leur histoire, ils font sonner les Doms, ils célèbrent les Doms, comme une des beautés, une des forces, des gloires de leur pays ; ils disent les Doms avec un accent particulier, comme les anciens *Quirites* devaient prononcer le nom de *Rome*.

Au-dessous de ce rocher des Doms, le Rhône, le large Rhône, moins large encore qu'impétueux, que traverse interrompu le pont brisé de Saint-Benazet ; et, en face d'Avignon, une autre ville,



un bourg, Villeneuve, tout blanc, une côte blanche qui monte devant soi, et tout ce que vous voyez, terre, pierres, château-fort et clocher d'église, tout blancs aussi. C'est le soleil, dont je vais parler tout à l'heure, le soleil du Midi.

#### LE PALAIS DES PAPES.

Le Palais des Papes n'est qu'un débris et un souvenir : il est devenu, tout le monde le sait, une caserne, comme d'autres beaux monuments dont on a fait une prison, Fontevault, le Mont Saint-Michel. On déplore cet avilissement, mais il se peut réparer : il suffira de faire sauter les planchers qui coupent en deux les salles et les transforment en dortoirs ; cela vaut mieux qu'une mauvaise restauration.

De ce palais, jadis si splendide et luxueux, il ne reste que quelques peintures à demi effacées, de Simon Memmi, pour lesquelles on a construit un escalier à vis en fer, afin qu'on puisse les examiner de près. Certainement il faut bien dire que ce sont de belles peintures des *primitifs* ; mais on ne peut les louer que relativement : ce n'est pas beau, c'est *bien*, pour le temps, pour des gens qui ne savaient pas encore tout à fait ; mais, vis-à-vis des grands maîtres, de Raphaël et du Titien, ces fresques sont médiocres.

C'est, du reste, le même style, le même procédé que les miniatures des manuscrits : ceux qui connaissent les manuscrits du *xiv<sup>e</sup>* siècle, n'apprendront rien aux peintures du Palais des Papes ; ceux qui verront ces peintures pourront se faire une idée des manuscrits.

#### LA VILLE.

Autre caractère d'Avignon : c'est la première ville où l'on comprend le soleil, le soleil du Midi, et où l'on voit que le Midi s'occupe du soleil. En venant du Nord, on n'avait pas encore vu cette attention de tout un peuple à un seul objet : se préserver du soleil, se défendre du soleil. Ici, l'homme du centre de la France est tout dérouté : toutes les rues sont torses, pas une qui aille droit, toutes se contournent comme si elles étaient gênées dans leur contexture, et qu'elles fissent un mouvement de côté pour se trouver mieux. C'est bien cela, en effet, c'est pour se trouver mieux qu'elles se courbent, se cambrent, se glissent à droite, puis à gauche, pour se retourner encore à droite ; c'est pour fuir le soleil, pour éviter son coup de flèche tombant à plomb, qui pénètre et blesse si profondément.

ment, parfois à mort. Quels observateurs, ces Anciens qui avaient fait d'Apollon le Sagittaire immortel, debout, l'arc à la main, lançant ses flèches dorées ! Toulouse, plus à l'ouest, a bien des rues contournées, les anciennes rues de la vieille ville, qui se préservait du soleil ; mais, en plaine, avec l'espace devant elle, Toulouse s'est étendue, élargie, mise à l'aise, bâtie en ville nouvelle à longues et larges rues droites, et la vieille ville est presque perdue dans la moderne.

Rien de plus illogique que les rues logiques, droites, larges, que l'on perce dans le Midi : on est obligé ou d'y accoler des porches, comme à Alger, ou de planter des arbres dont on arrête la croissance, pour former un dôme de verdure et d'ombre.

Avignon, elle, n'a pu se transformer, heureusement, et pour le bien-être de ses habitants, et pour le pittoresque aspect de ses carrefours conservés : elle est enveloppée de murs, cerclée d'une ceinture qu'elle n'a pas brisée, qu'elle tient au contraire à montrer orgueilleusement à l'étranger ; il lui a bien fallu se maintenir telle qu'elle avait été faite, telle qu'elle était, pour ainsi dire, née. Un moment elle a eu une velléité d'ambition, elle n'a pas échappé à la contagion particulière à notre époque. Dans toutes les villes de France, les petites comme les grandes, nous trouvons un boulevard de la *République*, un *cours Gambetta*, une rue *Garibaldi*. Sous les autres régimes, l'Empire ou la Royauté, quelques grandes cités donnaient le nom de *Royale* ou d'*Impériale* à une voie importante ; mais, sous la République, pas de petite ville, de bourg qui n'ait au moins sa rue *Gambetta*. Il y a quelques années, c'était la rue *Thiers* ; mais Thiers, c'était bien fade ; il est remplacé par *Gambetta*, et quand on descend un peu plus bas dans le Midi, *Gambetta* cède à *Garibaldi*. La multitude, actuellement républicaine, s'est empressée d'afficher ainsi son avènement : *Boulevard de la République*, *Cours de la République*, cela veut dire : Triomphe de la République.

C'est le règne aujourd'hui des cancreaux vicieux !

Les quelques rêveurs qui marchent en serre file sur les flancs de cette armée désordonnée, trouvent cela ridicule, mais n'osent s'y opposer. Il n'y a qu'à Clermont-Ferrand, — ce n'est pas encore le Midi — qu'on a trouvé pour ces noms de rues un trait d'esprit et de bon sens : on a mis l'abattoir à l'*Avenue de la République* ; les Auvergnats, qui ont pour pères Pascal, Bonald, Domat, etc., sont des logiciens.

Avignon avait donc reçu une injection du virus révolutionnaire qui infecte la plupart des villes : frappée au cerveau et dans sa raison, elle a voulu, elle aussi, avoir son avenue, son cours Gambetta ou Garibaldi, et a ouvert, à travers les hauts pignons de ses vieilles rues, un large *Boulevard de la République* ; mais elle a dû se borner à cette seule, grande et large voie illogique, elle doit bien le comprendre à présent ; la place manquait, et elle garde, pour ses enfants gais et souriants et pour l'étranger qui la visite, ses rues étroites, tortueuses, qui se coupent et se brisent, qui vous mènent où vous ne voulez pas aller, où vous vous perdez, ces rues presque sombres, désirées, attendues, cherchées, au sortir du four de la grande avenue, et bénies, qui font descendre sur vous le calme, la paix et la fraîcheur.

## V

## LA CHALEUR.

Je ne prétends pas comparer le soleil de la Provence avec le soleil d'Afrique, et encore !... Mais il est certain que ce n'est pas le même soleil que le soleil du Nord et même du centre de la France. Pour en avoir une idée, il faut se figurer, à huit heures du matin, une chaleur telle qu'en Touraine ou en Poitou de midi à deux heures :

Midi, roi des étés !

« Tout se tait, » dit le poète ; non, tout ne se tait pas encore : on est sorti, on fait ses achats, ses affaires, on va, on vient par la ville, on travaille dans les champs, et déjà une chaleur foudante, cuisante, pèse sur vous ; vos pas se ralentissent, la sueur coule de votre front ; devant vous, à travers les champs d'une terre rouge, s'allonge la route droite : elle est blanche comme un linge, d'un blanc sans ride, sans fronçure, blanche à vous éblouir ; vous fermez les yeux, en avançant dans l'air chauffé à blanc. Des deux côtés de la route s'étendent des plants d'oliviers d'une teinte si pâle qu'ils en sont presque blancs ; leur feuillage semble être couvert, depuis des siècles, de la poussière de la route blanche, qui s'y est fixée et les colore en gris terne. Ces forêts d'arbres grisâtres, peu élevés, tous de même hauteur (15 à 20 pieds), comme si

une main en passant les avait nivelés, jettent sur le pays un voile de tristesse qui vous pénètre. Sur la route blanche, d'ailleurs, pas une ombre, ou, si vous regardez la vôtre qui marche devant vous, vous êtes étonné de sa transparence et de sa couleur : ce n'est pas une ombre noire, c'est une ombre violette, une ombre où persiste encore le soleil que le blanc de la route a décomposé et dont transperce encore un rayon, rayon atténué de la lumière, qui passe à travers le corps et se fait sentir, ombre lumineuse.

Les tableaux de quelques peintres, Monteynard, etc., qui ont voulu rendre cet effet de la lumière du midi, ces ombres claires, à travers lesquelles on voit nettement le sol et les objets, semblent exagérés aux hommes du Nord. Il n'en est rien ; ces peintres rendent la vérité tout entière, la lumière éblouissante du soleil ; c'est lui, c'est le soleil, c'est le foyer ardent, le four dont la flamme dore les monuments, cuit les arbres, blanchit les routes, et entre brûlant dans les veines et le sang de l'homme.

Du haut du rocher des Doms, vous avez aperçu, de l'autre côté du Rhône, un amas de pierres espacées, rapprochées, hautes ou longues, toutes blanches ; on dirait les *sépulcres blanchis* de l'Evangile : c'est un bourg Villeneuve-lès-Avignon. Il en est de même partout : blanches sont les villages perchés sur les sommets, blanches les villas échelonnées le long de la côte, qui descendent de la corniche vers la mer bleue, semblables, disait l'éloquent missionnaire Combalot, « à des troupes de cygnes venant se baigner dans ses eaux ».

Les villages sont blancs, et les torrents secs : les rivières sans eau sont pour les étrangers une occasion continuelle de railleries faciles : « Les torrents, en Provence servent à sécher le linge ; on étend les draps dans le lit du torrent, on met dessus des pierres prises dans le torrent, et le soleil chauffe. » Oui, sauf le jour où le torrent d'automne, grossi de tous côtés par les ruisseaux sinueux de la montagne, descend des sommets en cascades bruyantes, écumant, emporté, se précipite de rocs en rocs, sans s'arrêter à travers ses pentes, arrive impétueux dans la vallée, lit trop étroit pour les eaux accumulées, s'étend et s'épanche dans la campagne, lac immense, fleuve sans rivage, dont les flots incessamment poussés par d'autres flots, renversent tout ce qu'ils rencontrent, abattent les arbres déracinés, les murailles croulantes,

entraînent les troupeaux et les hommes, le même torrent qui fait fuir épouvantés ceux que, le jour d'avant, il faisait sourire.

Il y a, heureusement, des effets plus plaisants : les chevaux coiffés de chapeaux de paille à grands bords. Ce chapeau ainsi campé entre les deux oreilles, ils ont une drôle de mine :

« Vous avez bien soin de vos chevaux !

— C'est pour les préserver d'un coup de soleil.

— Mais je vois vos femmes, sous les rayons ardents, qui font miroiter le noir bleu de leurs cheveux, aller, venir, par la ville, sans coiffure, la tête nue.

— Ah ! les femmes agissent à leur fantaisie ! c'est leur nature : laissons-les faire.

— Vous connaissez la chanson de Pierre Dupont, *les bœufs* :

J'ai deux grands bœufs dans mon étable.

J'aime bien ma femme, dit-il....

— Et moi aussi !

— Mais, ajoute-t-il,

.... J'aimerais mieux la voir mourir

Que de voir mourir mes bœufs !

Vous, ce sont vos chevaux !

— Dam ! une femme ! ça se remplace plus aisément qu'un bon cheval ! »

## VI

### LE MISTRAL.

Le soleil serait insupportable sans le mistral.

Qu'est donc le mistral ?

A entendre parler les Méridionaux du mistral, vous croiriez que le mistral est un vent inconnu de nous, hommes du nord ou du centre de la France, et dont nous faisons la découverte en Provence. Il n'en est rien : nous connaissons très bien le mistral, c'est le vent du nord-est, que nous ressentons surtout à Paris, où il souffle si rudement et nous apporte le froid gelant et séchant ; c'est le vent

qui nous vient du pôle, de la mer Glaciale, traverse la vaste plaine de la Russie et de l'Allemagne, et, par les défilés des Vosges, s'en vient nous frapper dans le dos à Paris, et nous fait maudire en mars le long hiver et les rhumes qui n'en finissent pas.

C'est ce même vent qui, plus bas, arrivant par la vallée du Rhône, vient rafraîchir de temps en temps la Provence ; mais il ne pouvait porter le même nom qu'à Paris : les Provençaux n'admettraient pas de n'avoir pas leur vent à eux, spécialement fait pour eux, et dont ne sont pas dignes les gens du nord. On a bien vite fait, dans le nord, où l'esprit simple va tout droit, de dire : le vent du *nord-est* ; chez nous, dans le Midi, nous avons notre vent, qui souffle pour nous, qui n'a son égal nulle part, et que nous appelons d'un nom significatif : *mistral*. Entendez-vous dans la première syllabe *mis* le sifflement du vent, *mis, mis* ; et dans la seconde, son effort, son souffle qui enlève ? Le mistral ! quand il souffle, monsieur, vous auriez beau, en plein été, être couvert d'un pardessus d'hiver, d'un manteau de fourrure, il vous pénètre, il vous déshabille, c'est comme si vous étiez nu, il vous gèle jusqu'aux os ! Il passe sur les routes, il enlève tout, la poussière, et la terre, et le sable, et les pierres ! Vous vous sentez cinglé à la figure de petits cailloux, c'est le mistral ; il dénude les champs, les chemins, et vous fait voir comme les ossements de la terre ! Regardez nos oliviers : leurs racines se contournent à peine sorties de terre, semblables à deux pieds tournés en sens inverse, les talons opposés ; c'est pour s'attacher mieux au sol et résister au mistral. Il arrête les hommes, les chevaux, les voitures : que dis-je les voitures ! Déjà, du temps de Strabon, car Strabon parle du mistral, monsieur, il l'appelle même le *noir Borée*, il renversait les chars. Mais les chars de ce temps-là, qu'était-ce ? de petites carioles à peine ! Il s'est renforcé encore depuis : il y a vingt ans, il renversait les diligences ; aujourd'hui, il renverse les wagons des chemins de fer ; il arrête les trains en marche ; il ne les arrête pas seulement, il les couche sur la voie ! Il paraît que les Romains, pendant le mistral, prenaient des bains d'huile, pour se détendre les nerfs (1). Nous n'en prenons pas, nous : nous n'en avons pas besoin ; dans le Midi nous sommes des gens paisibles, nous n'avons pas de nerfs, et le mistral nous laisse impassibles. Mais, vous, hommes du nord, vous voulez marcher contre le mistral, avancer

(1) Pline, cité par Stendhal, *Mémoires d'un touriste*.

quand le mistral est devant vous ! Eh bien ! vous serez jeté par terre, et vous ne bougerez plus ! C'est bien fait !

Voilà ce qui s'appelle un vent ! Parlez-nous donc maintenant de vos vents de Paris ! Ce sont de petits vents, des vents d'enfant, dont on se joue ! Notre mistral, à nous, c'est le vent même, le seul qui mérite ce nom ; on l'a qualifié de *fléau* ! Justement ! c'est un fléau : « La Provence, disait-on, a trois fléaux : le *Parlement*, la *Durance* et le *Mistral*. » Entendez-vous : le mistral est un fléau ; c'est ce qui prouve sa supériorité ! Votre vent du nord-est ne sera jamais un fléau ! Il n'est pas donné à tous les pays d'avoir un fléau !

Les villes du Midi se défendent contre le soleil et le mistral : sans le mistral, le soleil serait insupportable ; sans le soleil, le mistral serait insoutenable. Voilà comment Dieu a tout bien fait !

(À suivre.)

EUGÈNE LOUDUN.

---

# Le Catholicisme et le Progrès

---

*Religion*, par G. de Molinari (Paris, Guillaumin et C<sup>ie</sup>). — *La Théologie populaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par l'abbé E. Le Camus (Paris, Letouzey et Ané). — *Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, par E. Perrot de Chezelles (Paris, Ch. Poussieltgue). — *Le Présent et l'Avenir du Catholicisme en France*, par l'abbé de Broglie (Paris, E. Plon, Nourrit et C<sup>ie</sup>). — *L'Œuvre de M. Caro et le spiritualisme en France*, par Ch. Denis (Paris, bureaux des Annales de Philosophie chrétienne). — *Le Pessimisme* par Léon Jouvin (Paris, Perrin et C<sup>ie</sup>). — *La Vie surnaturelle*, par l'abbé Bellamy (Paris, Victor Retaux). — *Etudes sur la Sainte-Trinité*, par Th. de Regnon S. J. (Paris, Victor Retaux). — *Le livre de l'Ecclésiaste*, paraphrase par l'abbé J. Boileau (Paris, Victor Retaux). — *La Foi et la Raison*, par L. Barron (Paris, Librairie générale).

## I

Dans un livre récemment publié (1), M. de Molinari se fait le défenseur de la religion, dont il proclame la nécessité. On regrette qu'il n'ait point précisé davantage, et que, dans le vague où il est resté, on ne distingue pas bien de quelle religion il entend parler. C'est, sans doute, le Christianisme, car, dit-il, « les vieilles reli-  
« gions se fondent sur des légendes, soit ! mais les nouvelles ne  
« peuvent se fonder que sur des hypothèses (2), » et encore : « l'es-  
« prit humain n'a rien imaginé qui répondit mieux (que le chris-

(1) G. de Molinari : *Religion*.

(2) *Ibid.*, p. 153.



« tianisme) à ses aspirations les plus hautes (1). » Mais le Christianisme actuellement peut être le Protestantisme aussi bien que le Catholicisme. Il ne se prononce pas à cet égard, et semble disposé à donner ses préférences à celui des deux cultes qui produira les meilleurs fruits.

Quoi qu'il en soit, il reconnaît que, dès les premiers âges du monde, « les religions ont été les instruments de la création de l'ordre ; elles ont assuré, dit-il, l'exercice des droits et l'accomplissement des devoirs que l'observation et l'expérience faisaient reconnaître à une élite intelligente comme nécessaire à la conservation et au progrès de la société, mais qui exigeaient une discipline, des privations et des sacrifices auxquels il eût été impossible d'assujettir la multitude ignorante et bestiale (2). » Et, après avoir créé l'ordre dans les sociétés, la religion apparaît comme le moyen le plus efficace de le maintenir : « Plus un peuple est religieux, mieux il observe les lois, moins aussi il a besoin de recourir à l'intervention du pouvoir temporel pour les faire respecter (3). »

La religion a pu assurément, dans des temps moins éclairés que le nôtre, rendre des services à la société. Mais l'humanité ne s'est-elle pas débarrassée de ses langes, et la raison ne lui suffit-elle pas aujourd'hui ?

« Sans doute, dit M. de Molinari, l'État moderne dispose d'une puissance formidable, mais cette puissance est branlante et parfois un souffle la renverse. C'est qu'un gouvernement n'a d'autre force que celle qu'il puise dans la nation, et que le jour où l'opinion l'abandonne, il succombe au moindre choc. Les plus solides en apparence n'ont pas résisté aux révolutions politiques ; résisteront-ils mieux aux révolutions sociales ? Mais les révolutions sociales à leur tour, auront-elles plus que les révolutions politiques, la vertu de mettre fin à la crise?... Auront-elles la vertu d'améliorer le *self government* individuel, de guérir l'individu de la paresse, de l'incontinence, de l'intempérance et des autres vices producteurs de désordre et de misère ? Cette crise, une des plus graves que l'humanité ait traversées, ne pourra être close

(2) G. de Molinari : *Religion*, p. 161.

(1) *Ibid.*, p. 179.

(3) *Ibid.*, p. 32.

« que par des progrès qui améliorent à la fois le gouvernement des  
 « sociétés et le *self government*. Or, ces progrès ont pour agents  
 « nécessaires la science et la religion, la science qui éclaire les  
 « consciences, en leur faisant connaître les règles utiles du gou-  
 « vernement d'autrui et de soi-même, la religion qui les arme de la  
 « force morale indispensable pour appliquer ces règles ou les sui-  
 « vre (1). »

M. de Molinari conçoit les religions au point de vue de leur utilité immédiate et pratique. C'est, pour lui, un fait social, un phénomène économique, se développant comme effet, sous l'influence du progrès intellectuel, et agissant comme cause sur la moralité humaine. Il n'approuve pas sans réserves, et parlant *des religions*, il n'a point tort. Il fait observer qu'elles peuvent parfois devenir nuisibles. Cependant il en a fait le bilan, indiqué l'actif et le passif. « Mais, si haut, dit-il, qu'on puisse l'évaluer, ce passif des reli-  
 « gions ne forme certainement pas la centième partie de leur  
 « actif (2). »

Il s'élève à un ordre d'idées, sinon plus hautes, du moins plus sentimentales, en disant les espérances que l'homme puise dans les croyances religieuses :

« Peut-on espérer qu'il n'y ait plus dans l'avenir, de créatures  
 « disgraciées de la nature ou maltraitées par la fortune, d'infir-  
 « mes, de misérables qui éprouvent le besoin d'être consolés des  
 « maux de la vie présente par l'espérance d'une vie future? Peut-  
 « on souhaiter que les cœurs s'endureussent au point que la per-  
 « spective de l'ancantissement des êtres sur lesquels leur affection  
 « s'est concentrée, les laisse insensibles; qu'ils ne se révoltent pas  
 « à la pensée que les liens si forts qui les attachaient à leurs pro-  
 « ches se trouvent rompus à jamais? Enfin, en supposant que la  
 « terre, après avoir été une vallée de larmes, devienne un Eden,  
 « l'homme sera-t-il plus disposé à se contenter de l'existence et  
 « du bonheur terrestres? Parce que la vie sera meilleure, se con-  
 « solera-t-il plus aisément de la perdre? Parce que la science aura  
 « reculé pour lui les bornes de l'univers, parce qu'elle lui en aura  
 « montré l'étendue infinie, parce qu'elle lui aura fait soupçonner

(1) G. de Molinari, *Religion*, p. 179 et suivantes.

(2) *Ibid.*, p. 96.

« l'existence d'habitations supérieures en grandeur et en beauté à  
 « la sienne, se résignera-t-il mieux à la médiocrité du lot qui lui  
 « est échu sur un point de l'espace et du temps? En cueillant le  
 « fruit de l'arbre de la science, suivant la légende du paradis ter-  
 « restre, le premier homme aurait-il condamné sa descendance à  
 « aspirer à des jouissances qui demeurerait pour elle le plus déce-  
 « vant des mirages? Le bien-être toujours borné que la science  
 « peut procurer aux créatures humaines, dans leur vie passagère,  
 « suffirait-il à compenser l'amertume de la privation des biens  
 « infinis qu'elle leur ferait pressentir sans leur donner l'espoir de  
 « les posséder? Cet espoir, à défaut duquel la science ne serait que  
 « la pourvoyeuse du pessimisme, n'est-ce pas la religion seule qui  
 « le donne? (1). »

## II

M. de Molinari a raison de proclamer hautement la nécessité de la religion. Rien ne peut la remplacer. Mais comment ne pas voir que la conception qu'il en a, en détruit l'efficacité? Et, si elle est inefficace, comment pourrait-elle être nécessaire? Pour lui, les religions ou la religion, l'erreur ou la vérité, c'est tout un. Il ne distingue pas. La conception du judaïsme, dit-il, « différerait par la  
 « forme plus que par le fond des autres religions (2). » — « Le  
 « christianisme qui existe depuis bientôt dix-neuf siècles, a été  
 « adopté par les peuples qui constituent l'élite de l'humanité, et,  
 « pendant ce long intervalle, l'esprit humain n'a rien imaginé qui  
 « répondit mieux à ses aspirations les plus hautes (3). » Le fait social, le phénomène économique s'est perfectionné sous l'influence du progrès intellectuel, et d'idolâtrie est devenu le christianisme. Ainsi comprise, la religion sera utile, assurément, à la façon des enseignements d'une morale purement rationnelle. Mais elle ne se distingue plus d'une théorie philosophique, ou plutôt c'est la philosophie sous le nom de religion. Et elle n'a pas d'autorité propre et spéciale. Elle ne possède que celle d'une raison un peu plus, un peu moins éclairée, puisque la raison admet l'existence de la Divinité et nos devoirs envers elle.

(1) G. de Molinari, *Religion*, p. 182 et suivantes.

(2) *Ibid.*, p. 54.

(3) *Ibid.* p. 161.

Mais quel admirable phénomène économique que celui d'un peuple se donnant pour loi le Décalogue quinze siècles avant l'ère chrétienne ! quel progrès que la révélation au monde, par le Christ, de la charité et de la fraternité, au milieu du règne universel de la cruauté, de la barbarie, du mépris complet de l'humanité !

Le Messie est venu, non pour remplacer une religion chère par une religion à bon marché (1), mais pour *accomplir*, suivant les promesses divines, *la Loi et les Prophètes*. Le peuple juif avait été chargé de conserver au monde, comme un phare qui luit au milieu des ténèbres, le nom de Dieu. Il en avait la notion exacte, mais incomplète. Jésus-Christ devait nous la révéler dans toute sa splendeur. Il l'éclaire de lumières toutes nouvelles, nous dit les rapports sublimes et consolants qui existent entre Dieu et l'homme, notre condition dans la vie présente, nos droits et nos devoirs, notre destinée future.

Si, à côté de la conception vague et indéterminée de M. de Molinari, de ce qu'il appelle des légendes, le fruit du progrès, le produit de la culture intellectuelle, la résultante naturelle de causes toutes naturelles, on fait ressortir l'esprit de la doctrine de Jésus-Christ, il ne sera pas difficile de découvrir le secret de l'efficacité de la religion. Mais l'on verra en même temps que cette efficacité ne peut appartenir qu'au Catholicisme.

### III

L'ancienne loi, la loi de crainte, représente Dieu plus spécialement dans sa redoutable Majesté. C'est l'Éternel, le Tout-Puissant, le Seigneur, le Saint. Jésus-Christ insiste plus spécialement sur les caractères de la bonté et de l'amour : c'est la loi de grâce qui nous est donnée. Avec Jésus-Christ, si Dieu est la justice absolue, il est aussi la Bonté Infinie et la Miséricorde qui jamais ne se lasse. Mais surtout il est notre Père, et le Père par excellence, le seul et unique, dont notre père selon la chair n'est qu'une image imparfaite. *Notre Père*, c'est le nom dont nous devons l'invoquer dans nos prières. C'est à lui que nous devons revenir après nos égarements : *Sursum et ibo ad Patrem*. « Le vrai nom de Dieu, dit M. l'abbé Le Camus, est bien celui-là, et vous ne l'effacerez plus de la langue

(1) G. de Molinari, *Religion*, p. 60.

« des âmes ; or, le nom maintenant la notion, la sainte réalité de  
 « l'Être aimé et bon, ainsi désigné dans sa puissance, son autorité  
 « et sa miséricorde, Dieu, ne périra plus parmi nous. Jésus a donné  
 « de lui l'idée la plus intelligible, la plus simple et la plus familière.  
 « C'était aussi la plus vraie (1). »

Il y a donc un rapport de filiation qui doit nous unir à Dieu, et c'est sous ce rapport que nous devons nous considérer et nous reconnaître. « La notion de l'homme, telle que Jésus la propose, c'est « qu'il est vraiment fils de Dieu, un fils de Dieu perdu, mais « susceptible de se retrouver, une grandeur déchue, mais une « grandeur qui doit revivre. Ce sont les paroles du Père Céleste : « *Filius meus mortuus erat et revixit, perierat et inventus est* (2). » Que l'homme se souvienne donc qu'il a un Père qui connaît ses besoins, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, qui est plein de miséricorde, et qui a aimé le monde jusqu'à donner son Fils unique pour arracher à la mort quiconque croit en lui, et lui assurer ainsi la vie éternelle !

Mais cet homme dont Dieu fait son fils et qu'il aime d'un amour si paternel, qu'est-il donc ? Ce n'est pas seulement la créature dépendante qui doit tout à son créateur, c'est l'être fait à l'image de Dieu qui s'est révolté contre lui. La chute originelle le porte au mal et le fait vicieux par instinct. « Jésus suppose dans ses discours « la malice native de l'humanité, ou, en d'autres termes, le péché « d'origine. D'après lui, tous les hommes sont mauvais : *vos cum « mali sitis*, et s'il reconnaît des vertus relatives à quelques-uns « d'entre eux, il n'en demeure pas moins certain que tous ont à « changer d'esprit et de vie, à se crucifier et à renaître pour être « franchement bons (3). » Il faut combattre sans cesse sa chair, son esprit, son cœur, l'exemple du monde et l'adversaire implacable de notre salut. Est-il besoin de dire combien souvent nous sommes vaineux ? Luttons-nous même toujours, et ne préférons-nous pas nous livrer à nos passions ? Cependant Jésus-Christ, qui porte tout le poids du mal, accable-t-il l'homme de sa malédiction ? Il l'excuse presque. Sans doute il flétrit le péché avec énergie. Mais l'expression dont il se sert le plus fréquemment

(1) L'abbé E. Le Camus, *la Théologie populaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 46.

(2) *Ibid.*, p. 68.

(3) *Ibid.*, p. 111.

est celle qui le représente, dit M. Le Camus, « comme une erreur, « un égarement, une illusion de l'esprit ou du cœur. On dirait « qu'avec son inépuisable charité, le Sauveur s'est plu à voir de « préférence le côté le moins odieux des fautes de l'homme, et à « trouver, pour ainsi dire, dans l'infirmité même de notre nature, « une circonstance atténuante à la folie de notre conduite (1). »

Que nous est-il demandé en échange de ce grand amour ? D'aimer notre Père et de ne pas douter de son infinie bonté, de lui ressembler, et de chercher, avant toutes choses, le royaume de Dieu qui est notre héritage. Et si, trompés par les mirages du monde, illusionnés par les passions, entraînés par les vices, nous nous sommes égarés, il nous suffira de dire : *Surgam et ibo ad Patrem.*

Ainsi Dieu est notre Père, le Père par excellence, et l'homme est le fils de Dieu. Pour prix de nos efforts, de nos luttes, de nos souffrances, si nous nous y soumettons, un héritage céleste, le royaume de Dieu, nous est promis. La Justice divine est obligée d'effacer le péché par une redoutable punition, car le mal est incompatible avec le bien suprême, mais comme à regret, et n'attendant qu'un sentiment de repentir, un élan d'amour, pour faire place à l'infinie miséricorde. Telle est, sur Dieu, sur l'homme, sur la vie future, en quelques mots, la doctrine de Jésus-Christ. Pourrait-elle ne pas toucher les cœurs, raffermir les courages ? Combien n'est-elle pas consolante à notre misère qu'elle arrache au désespoir ? Et comment d'elle ne jailliraient pas la foi, l'espérance et l'amour, qui opèrent des prodiges ?

« Transporté, dit M. E. Perrot de Chezelles, jusqu'à l'enthousiasme par les merveilleuses beautés de la morale évangélique, « le chrétien, non pas théorique seulement, nominal, inconscient, « honoraire ou intermittent comme la plupart, mais digne vraiment d'un si beau titre, et que *l'horreur de la difficulté* ne « saurait arrêter dans la voie du bien, fait des enseignements du « Verbe incarné le principe de ses actions et la règle de sa « conduite (2). »

Chrétiens, méditons-nous assez l'Évangile ? Son enseignement

(1) L'abbé E. Le Camus, *la Théologie populaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 102.

(2) E. Perrot de Chezelles, *Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, p. 6.

est-il toujours présent à notre mémoire ? Cependant, c'est le livre de vie, c'est là que nous trouvons l'aliment spirituel, le pain de nos âmes. Qu'elles s'en rassasient donc, qu'elles s'en assimilent non-seulement la lettre, mais l'esprit ! Bien propres à nous le faire goûter, — notre infirmité a toujours besoin d'être soutenue, — sont *les Conférences* de M. l'abbé Le Camus, et *les Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, de M. E. Perrot de Chezelles (1), qui les dégagent du texte qui les encadre, les groupe, les met en ordre et en concordance, et nous présente ainsi, avec méthode, les enseignements divins, purs de tout ce qui n'est pas, comme il le dit, la parole même du Verbe incarné.

De cette Parole, on se bornera à dégager ici la caractéristique de la religion chrétienne. Son expression, telle qu'elle nous a été donnée par Jésus-Christ, nous fait connaître une vie toute nouvelle et supérieure, au-dessus de la nature. Paternité divine, filiation adoptive, héritage céleste, royaume des cieux, tous les termes qui la précisent, en affirment la transcendance. Et remarquez que ce n'est point une façon de parler, un langage métaphorique. Tous les mots doivent être pris dans leur acception propre. *Nisi quis fuerit renatus denuo*, dit N. S. Jésus-Christ, *non potest videre regnum Dei*. Et, précisant sa pensée, il ajoute avec énergie : *Nisi quis renatus fuerit in aqua et Spiritu Sancto non potest introire in regnum Dei* (Jean, III), déterminant ainsi la vie surnaturelle du chrétien sur la terre, et la vie éternelle qui l'attend. *Nunc filii Dei sumus, et nundum apparuit quid erimus. Scimus quoniam quum apparuerit, similes ei erimus : quoniam videbimus eum sicuti est* (Jean, III) — « La vie éternelle commencée, dit Bossuet, consiste à connaître par la foi, et la vie éternelle consommée consiste à voir face à face et à découvert ; et Jésus-Christ nous donne l'une et l'autre parce qu'Il nous la mérite et qu'Il en est le principe dans tous les membres qu'Il anime (2). »

La religion est divine, non seulement par la pureté et la sublimité de ses dogmes et de sa morale, mais par son origine, par sa fin, et aussi par la création dans les âmes de la vie de la grâce. C'est là sa marque, et c'est là ce qui fait sa force.

(1) E. Perrot de Chezelles, *Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ*. (Ch. Poussiégué, Paris).

(2) Bossuet, *Médit.* ; Cène, II, xxxvii.

## IV

Selon M. de Molinari, « une religion dont le concept et les pratiques demeurent au-dessous ou s'élèvent au-dessus de la capacité intellectuelle et morale de ceux auxquels elle s'adresse, n'a pas de prise sur eux ; elle ne leur fournit point un élément qu'ils puissent s'assimiler, elle ne peut entretenir et développer la force morale que le sentiment religieux, amour ou crainte d'un esprit ou d'un Dieu, met au service du *self-government* de l'individu et du gouvernement de la société (1). »

M. de Molinari ayant de la religion une conception toute humaine, a recherché les conditions de son progrès dans des causes également humaines et purement rationnelles. De même que l'économiste voit la prospérité de son pays dans l'importance de l'industrie, des échanges, des débouchés, des moyens de transports, il fait aussi dépendre celle de la religion des conditions économiques où elle se trouve placée, et qui sont, pour lui, la propriété et la liberté.

Si l'enseignement de Jésus-Christ est, dans sa forme, accessible à toutes les intelligences, il est assez élevé pour étonner et surprendre les plus hautes. Avec lui, la pauvreté est déclarée meilleure que les richesses, l'humilité supérieure à l'orgueil, la charité le premier devoir après l'amour de Dieu. L'abnégation et le sacrifice deviennent la règle dans un monde où l'égoïsme et la volupté régnaient sans partage. Est-il besoin de rappeler les idées et les mœurs païennes ? Comment les savants, les lettrés, les philosophes ont-ils pu comprendre ce renversement de toutes choses ? Concevez-vous l'étonnement du patricien superbe devant l'exaltation de tout ce qu'il méprise, et l'abaissement de tout ce qu'il estime ?

Toutefois, cet enseignement ne s'adresse pas, comme les philosophies anciennes ou modernes, aux seuls esprits cultivés. C'est aux foules, aux pauvres, aux ignorants qu'il est donné. Jésus-Christ n'a parlé qu'à des ignorants et ce sont des ignorants qui ont répandu sa doctrine. Il avait oublié d'en faire l'*adaptation* à l'intelligence de ses auditeurs. Comment donc a-t-elle pu s'établir et comment en comprendre la diffusion ? L'économie politique ne le dit pas.

(1) G. de Molinari, *Religion*, p. 175.



« *Natura non facit saltum*, dit M. de Molinari. On peut en dire  
 « autant de l'esprit humain. Pour que l'homme accepte une nou-  
 « velle conception religieuse, morale, scientifique, artistique, il  
 « faut que cette conception ne diffère pas entièrement de celle à  
 « laquelle il est accoutumé, qu'il trouve des points communs entre  
 « l'ancienne conception et la nouvelle et qu'il puisse s'en servir  
 « comme de ponts pour aller de l'une à l'autre (1). » Partant de  
 ce principe, il nous fait traverser ces ponts. Le premier, c'est  
 la Rédemption expliquée par le werhgeld. Un second, c'est la tri-  
 nité humaine, puissance, amour, intelligence, qui infiniment  
 agrandie, devient la Trinité divine. N'éprouvons la solidité que  
 de ces deux, puisque du rachat par le sacrifice et de l'adaptation  
 de la nature humaine à la nature divine découlent logiquement,  
 dit-il, avec raison, tous les autres dogmes de la foi nouvelle.

On ne voit pas la relation qui peut exister entre le werhgeld et  
 le mystère de la Rédemption, entre la nature humaine et celui de  
 la Trinité. Ce sont, pour nous, choses d'ordre tout différent ; et au  
 point de vue même de la simple raison, s'il y a là des ponts, on  
 peut en voir entre les choses les plus dissemblables. Le crime ou  
 ce qui était considéré comme crime dans toutes les sociétés, n'a-t-il  
 pas toujours été puni ? L'offense n'a-t-elle pas, partout et toujours,  
 tiré sa gravité, non seulement de sa qualité, mais de l'importance  
 de la personne offensée ? — Et la nature humaine était-elle diffé-  
 rente autrefois de ce qu'elle est aujourd'hui ? Il est étrange que le  
 moment précis où Jésus-Christ vient révéler au monde Dieu un en  
 trois personnes, soit celui où le monde entier s'aperçoit que c'est  
 une donnée philosophique ayant un antécédent et résultant du pro-  
 grès de l'esprit humain. M. L. Barrou (2) a trouvé mieux. Il entend  
 démontrer géométriquement le mystère de la Sainte-Trinité. Dira-  
 t-on encore qu'il y a contradiction entre la science et la religion ?

Il y a des analogies possibles. Mais si on les découvre après coup,  
 il n'est pas prouvé que la connaissance de l'un des termes amène  
 nécessairement celle de l'autre terme.

Jésus-Christ était pauvre, ses apôtres, ses disciples étaient pau-  
 vres. Le renoncement absolu était exigé de qui voulait le suivre.  
 Ce ne sont donc point les richesses, la propriété, qui ont contribué  
 à la propagation de sa doctrine. — Quelle était la liberté qui a pu

(1) G. de Molinari. *Religion*. p. 50.

(2) L. Barrou, *La foi et la raison*.

lui servir ? Le drame du Calvaire, et les persécutions de plusieurs siècles contre l'Eglise, répondent.

Est-ce à dire que la religion, pour être féconde, doit être privée de la liberté et des ressources utiles à son affermissement et à sa diffusion ? Non, assurément. Mais, et c'est ce qui doit reconforter nos courages, quelle que soit la situation à laquelle on peut la soumettre, elle ne manquera jamais de l'autorité et de la puissance nécessaires, à l'accomplissement de son œuvre.

Elle a établi sa domination sur le monde en dehors de toutes les conditions possibles de succès. C'est une preuve de son caractère divin et d'un appui dont la base est en dehors des lois ordinaires et contingentes de l'univers moral. Elle n'a perdu ni ce caractère ni cet appui. Cette donnée historique, M. de Molinari semble ne pas la soupçonner, et il ne comprend le développement religieux qu'avec l'aide de la propriété et de la liberté. Ces conditions peuvent certes, le favoriser, mais ne sont pas plus nécessaires aujourd'hui qu'autrefois. Elles rentrent dans une conception *toute économique* de la religion. Cette conception est fautive, l'histoire du Christianisme le démontre, et les effets produits par l'erreur des sectes anti-chrétiennes ou dissidentes, le confirment.

## V

En lisant une étude de M. Ch. Denis, *L'Œuvre de M. Caro et le spiritualisme en France*, j'ai souligné, d'une marque d'approbation, une observation, non pas neuve, mais très exacte et qu'il est bon de rappeler. Parlant de l'École moderne qui, au nom de la science, de la critique, de la philologie, que sais-je encore ? altère les données historiques les plus certaines, révoque en doute les principes les mieux établis, ébranle les convictions, et nie même l'existence de Dieu, M. Ch. Denis signale, avec beaucoup de justesse, l'origine de ces doctrines dans la théologie protestante et rationaliste de l'Allemagne. Il n'entrait pas dans ses vues d'en déduire toutes les conséquences. Elles sont loin cependant de s'être arrêtées à la négation spéculative du spiritualisme. Ce sont elles qui ont produit la situation où se débattent aujourd'hui les peuples de la vieille Europe. Les causes morales produisent leurs effets comme les causes physiques, mais l'élément qu'y introduit la liberté de l'homme détermine, selon l'emploi qu'il en fait, des effets bons ou

mauvais. En haine du Catholicisme, sur les ruines duquel il rêve de s'établir, le protestantisme libéral venu de l'Allemagne, s'est affublé, chez nous, de la robe de la libre-pensée. Il s'est ainsi créé des alliés inconscients, a rassemblé autour de lui les ennemis de toute idée religieuse, et les fait travailler à l'œuvre de destruction. Un jour, sortant des écoles et des académies, il s'est révélé au monde épouvanté par cette maxime que *la force prime le droit*. Le patriotisme ne peut l'avouer, l'histoire le dira peut-être, bien avant l'arrivée des soldats de Guillaume, qui en prirent possession, le protestantisme allemand avait conquis l'Alsace. Il l'avait pourvue depuis longtemps, sous d'autres noms, des fonctionnaires qui l'oppriment aujourd'hui. En plus d'un village, le pasteur, fourrier déguisé, avait préparé les logements à l'invasion. « Nous pour-  
« rions, me disait, après la guerre, un protestant alsacien, rendre  
« la vie bien dure aux Prussiens et difficile la possession de notre  
« pays. — Comment cela ? — En nous alliant, protestants et juifs,  
« aux catholiques pour organiser la résistance à outrance. — Eh !  
« bien... — Non, c'est impossible. La prépondérance des catho-  
« liques sur nous qui en résulterait, serait trop grande. »

On serait parfois tenté de croire que l'humanité, lasse de sa marche en avant, veut rétrograder vers la barbarie. Notre époque est loin d'être ce que nous avons rêvé. Quand on faisait retentir à nos oreilles les grands mots de liberté, d'honneur, de relèvement intellectuel et moral, pensions-nous être conduits sous le joug des persécutions religieuses, du militarisme, de l'écrasement fiscal et budgétaire ? C'est là l'œuvre de ce protestantisme hypocrite qui, raillant les forces éparses de l'indifférentisme, de l'incrédulité, de la science matérialiste et athée, et s'assurant de l'appui du pouvoir dont il garde les avenues, les conduit au combat contre le Catholicisme. Ne serait-il pas temps de répondre aux avances de la science d'Outre-Rhin : *Timeo Danaos, et dona ferentes ?*

Il s'en faut que toutes les religions aient la même influence bien-faisante. On doit distinguer entre la vérité et l'erreur, et reconnaître que le rationalisme protestant n'a pas produit, même pour l'Allemagne et malgré ses victoires, l'idéal de la paix, de la prospérité, du bonheur, de la civilisation. Le phénomène économique est ici bien triste à constater. En réclamant l'appui de la religion, sachons la reconnaître, et ne prenons point pour elle ce qui en est la négation.

## VI

La religion, d'ailleurs, a un but plus direct et plus élevé que le progrès social, c'est le perfectionnement moral de l'individu en vue de sa fin dernière. Les peuples, après tout, n'ont une existence que dans le temps. Ils reçoivent, dans le temps, la récompense ou la punition de leurs fautes. Ils n'attendent rien de l'au delà. Les sociétés ne sont qu'un moyen, un instrument mis au service de l'homme pour sa protection et sa défense, pour faciliter la satisfaction de ses besoins, et dont l'amélioration progressive dépend de la moralité des individus qui les composent. L'âme, qui est immortelle, porte plus loin ses craintes et ses espérances. La sanction que l'on attendrait dans cette vie des actions humaines se voit trop souvent différée pour être un sérieux point d'appui à la morale, tandis que la perspective de l'éternité tient, si l'on peut le dire, l'âme en haleine, et exige une pratique constante de la vertu. Mais l'efficacité de la religion provient surtout du principe surnaturel qu'elle fait régner dans les âmes.

Citons ici une page de M. Taine, qui n'est pas suspect de partialité à l'égard des idées religieuses.

« Aujourd'hui, dit-il, après dix-huit siècles, sur les deux conti-  
 « nents, depuis l'Oural jusqu'aux Montagnes-Rocheuses, dans les  
 « moujiks russes et les settlers américains, le christianisme opère  
 « comme autrefois dans les artisans de la Galilée, et de la même  
 « façon, de façon à substituer à l'amour de soi, l'amour des autres ;  
 « ni sa substance, ni son emploi, n'ont changé. Sous son enveloppe  
 « grecque, catholique ou protestante, il est encore pour quatre  
 « cents millions de créatures humaines, l'organe spirituel, la  
 « grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-  
 « dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses hori-  
 « zons bornés, pour le conduire, à travers la patience, la rési-  
 « gnation et l'espérance, jusqu'à la sérénité, pour l'emporter, par  
 « delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement  
 « et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans,  
 « sitôt que les ailes défont ou qu'on les casse, les mœurs  
 « publiques ou privées se dégradent. En Italie, pendant la Renais-

« sance; en Angleterre, sous la Restauration; en France, sous la  
 « Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen  
 « comme au premier siècle; du même coup, il se retrouvait tel  
 « qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et  
 « dur : il abusait des autres et de lui-même; l'égoïsme brutal ou  
 « calculateur avait repris l'ascendant, la cruauté et la sensualité  
 « s'étaient étalées, la société devenait un coupe-gorge et un mauvais  
 « lieu. Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut  
 « évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes,  
 « ce qu'il y a introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce  
 « qu'il y a maintenu d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la  
 « raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni  
 « même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code,  
 « aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il  
 « n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour  
 « enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de  
 « tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas-fonds;  
 « et le vieil Evangile, quelle que soit son enveloppe présente, est  
 « encore le meilleur auxiliaire de l'instinct social (1). »

Frappé de l'efficacité du catholicisme, de la vitalité étrange qu'il présente dans les Ordres monastiques, du dévouement et de l'abnégation qu'il inspire, M. Taine a voulu en savoir la raison. Il l'a demandée à ceux qui étaient, par situation, en mesure de le mieux renseigner, aux religieux et aux supérieurs des communautés, et on lui a répondu : « Ce secret de notre vie, le voici : c'est « Jésus-Christ connu, aimé, servi dans l'Eucharistie ». Il ne semble pas s'être rendu un compte exact et vrai de cette parole. Mais, dit M. l'abbé de Broglie, « nous comprenons l'erreur de « M. Taine : elle est excusable. Avec son ordre d'idées habituel, il « ne peut parler du surnaturel que par oui-dire, comme un aveugle « des couleurs (2). »

(1) *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1<sup>er</sup> juin, p. 493.

(2) L'abbé de Broglie, *Le présent et l'avenir du catholicisme*, p. 45.

## VII

Dans la comparaison qu'il fait des trois formes actuelles du christianisme, M. Taine—l'observation précédente l'a fait prévoir—semble accorder la préférence au Catholicisme. Cependant, il le croit réduit à l'impuissance et destiné, sinon à disparaître, du moins à diminuer beaucoup d'importance. Les raisons en seraient, suivant lui, dans son opposition à la science, et dans l'affaiblissement progressif que l'on constate de son influence sur les masses, même chez ceux qui appartiennent à l'Église par le baptême. M. l'abbé de Broglie, dans un ouvrage d'une logique et d'une clarté peu communes (1), fait bonne justice des allégations de M. Taine.

Passant en revue, concurremment avec lui, le tableau de l'univers physique et moral dont la conception scientifique serait en contradiction avec la conception dogmatique, M. l'abbé de Broglie fait justement remarquer que, ce que M. Taine « appelle un « ensemble de résultats scientifiques *coordonnés par les philosophes*, « sont de simples hypothèses des philosophes, revêtues d'un langage scientifique (2) ».

En effet, que dit, du monde organique, la science? Elle admet à l'origine — c'est l'hypothèse de Laplace — une immense masse de matière, une nébuleuse *préexistante*. Elle explique, par les lois physiques, la formation de la terre, des planètes et du soleil. Elle suppose l'existence préalable de la nébuleuse. Mais s'occupe-t-elle donc de sa cause première? Or, c'est de cette cause première seule que s'occupe la religion, et il n'y a nulle opposition entre la science et la Bible. La Genèse dit que Dieu créa le ciel et la terre, débrouilla le chaos, etc., mais ne contredit pas, puisqu'elle n'en parle pas, l'ordre et les lois suivant lesquels les phénomènes se sont accomplis.

Ici intervient, pour les besoins de la cause, l'hypothèse philosophique. M. Taine « a supposé que cette nébuleuse primitive, la « distribution de sa matière, ses mouvements et les lois de ses

(1) L'abbé de Broglie, *Le présent et l'avenir du catholicisme en France*.

(2) *Ibid.*, p. 96.

« mouvements procédaient d'une fatalité primordiale et sortaient, « on ne sait ni pourquoi ni comment, soit du néant, soit d'un premier principe vague, d'un *devenir* quelconque. A l'hypothèse « scientifique sérieuse, solide, appuyée sur de fortes analogies, « vérifiable dans quelques-unes de ses parties par la reproduction « en petit, dans nos laboratoires, des vastes phénomènes qui s'accomplissent dans l'espace céleste, il a annexé une hypothèse purement arbitraire, sans aucune vérification possible et concevable, « hypothèse que l'expérience ignore et que la saine raison contredit. — Le néant, par lui-même et à lui seul, peut-il devenir « l'être? L'abstrait, le nombre, l'être logique peut-il devenir par « lui-même réel, solide, concret (1)? »

Que dit la science du monde vivant et inorganique? Ici il y a bien des hypothèses, car ses lois sont loin d'être connues et vérifiées comme celles du monde physique. Ce qui est rigoureusement démontré, c'est la série des types organiques et leur apparition successive aux différents âges géologiques. C'est encore l'idée générale d'un plan progressif dont les différents types seraient la réalisation. Quoi qu'il en soit, même en admettant la doctrine évolutionniste, la science est-elle en opposition avec la religion? « Nullement, ni l'apparition successive des types, ni leur enchaînement ne sont en opposition avec l'enseignement de l'Église. Bien « plus, le transformisme lui-même, sous la forme que lui a donnée « Darwin, a droit de cité dans les écoles catholiques, et l'enseignement public de ces théories n'a attiré sur ceux qui l'ont « donné, aucune réprobation. Il suffit aux évolutionnistes, pour « rester catholiques, de respecter deux dogmes essentiels : la création primitive de l'univers et une nouvelle intervention du Créateur pour donner à l'homme une âme douée de raison et appelée « à l'immortalité. Où donc est la contradiction (2)? »

Mais voici la philosophie de M. Taine qui se superpose à la science : « Il suppose sans preuve aucune que cette évolution graduelle, qui ferait surgir à l'existence les types organiques, s'accomplit par elle-même sans être produite à l'origine, ni dirigée « dans sa marche par une intelligence prévoyante... Or, la science « n'apporte en faveur de cette négation de la Providence aucun

(1) L'abbé de Broglie, *Le présent et l'avenir du catholicisme en France*, p. 102.

(2) *Ibid.*, p. 113.

« argument, aucun motif, aucune raison, aucune présomption  
« même. Cette prétendue découverte ne repose sur aucun fait ; elle  
« est tout entière l'œuvre de la pensée du philosophe hégélien (1). »

D'ailleurs la négation de la Providence, loin d'appuyer la théorie de l'évolution est, contre elle, fait remarquer M. l'abbé de Broglie, la source des plus graves objections. On la comprend, si la nature est dirigée par une cause intelligente ; mais qu'est-ce que le hasard qui doit faire passer l'être organique d'un protoplasma informe à la perfection organique de l'homme et des animaux supérieurs ? Où est l'origine première de la vie ? Et comment un premier être a-t-il pu naître là où ne pouvait exister aucun germe vivant ? Aussi — la science est parfois intransigeante — il faut admettre, a dit Hœkel, la génération spontanée, parce que sans cela nous serions acculés au miracle.

Il en est de même de l'histoire de l'humanité. Le récit biblique de la création de l'homme ne contredit en rien la science, qui ne sait rien ni de son origine ni de ses commencements. L'histoire scientifique est loin de remonter aussi haut, et d'apporter à cet égard des données précises et certaines. Ce que contredit la religion, c'est la supposition qu'entre l'homme et l'animal, entre la société animale et la société humaine, il y aurait une transition graduelle et insensible.

Or, cette supposition est démentie par les faits. « Le passage de  
« l'instinct à la raison, du cri au langage, de la sensation et de  
« l'image à l'idée abstraite, en un mot, le passage de l'animal à  
« l'homme est un passage brusque, un saut de la nature. L'inter-  
« médiaire n'existe pas, ne se conçoit même pas. Le développe-  
« ment de l'animal est absolument différent de celui de l'homme.  
« L'animal acquiert avec une rapidité inouïe toute la science ins-  
« tinctive dont il a besoin : il marche, il nage, il apprécie les dis-  
« tances aussitôt après sa naissance. L'homme doit tout apprendre  
« lentement, par une éducation prolongée. Les sociétés animales,  
« fondées sur l'instinct, ont toute la perfection dont elles sont sus-  
« ceptibles et sont incapables de progrès. La société humaine est  
« éminemment progressive et traditionnelle. »

Mais la philosophie veut absolument prouver ce que la science repousse. L'histoire, chez les catholiques, admet le miracle. Or, le miracle est, dit M. Taine, contraire à la science.

(1) L'abbé de Broglie, *Le présent et l'avenir du catholicisme en France*, p. 114 et suiv.



« Qui donc sera juge, répond M. l'abbé de Broglie, de cette  
 « question suprême : Y a-t-il une cause transcendante qui puisse  
 « librement intervenir dans l'ordre des faits, avec une puissance  
 « infinie, comme l'homme lui-même intervient avec sa puissance  
 « limitée ? Ce ne sont ni les sciences physiques, ni les sciences his-  
 « toriques. C'est, d'une part, la métaphysique ; c'est le raisonne-  
 « ment philosophique qui peut prononcer sur l'existence d'une  
 « telle cause. Ce sont, d'autre part, les faits eux-mêmes, s'il s'en  
 « rencontre d'absolument avérés, qui ne puissent s'expliquer sans  
 « une cause transcendante supérieure à l'univers entier. Dès lors,  
 « quiconque rejette le miracle, *a priori*, fait intervenir dans l'étude  
 « des faits un principe métaphysique. Il dogmatise dans un sens  
 « contraire à la possibilité du surnaturel. L'historien vraiment im-  
 « partial, au contraire, ne dogmatise pas ; il constate, il recueille  
 « les faits tels qu'ils sont, naturels ou miraculeux. Il ne se croit  
 « pas obligé de reconnaître le miracle partout, parce que l'incréd-  
 « dule veut l'expulser de partout. Il voit le miracle là où le mi-  
 « racle est évident et appuyé sur des témoignages ; il peut, il doit  
 « être sévère, très sévère même dans la discussion de ces témoi-  
 « gnages, mais son arrêt n'est point prononcé d'avance sans avoir  
 « entendu les témoins. Là est la vraie, la seule différence entre  
 « l'histoire enseignée par les chrétiens, que nos adversaires  
 « appellent à tort histoire dogmatique, et celle qu'ils enseignent  
 « eux-mêmes et qu'ils nomment scientifique. C'est une différence  
 « qui provient de la métaphysique et non de la science positive et  
 « des faits (1). »

La réponse est nette. Contradiction entre la religion et une méta-  
 physique qui nie la création, exclut le surnaturel, dont les asser-  
 tions sont de pures hypothèses, des fantaisies de l'imagination, oui.  
 Contradiction entre la religion et la science, non. Pourquoi cepen-  
 dant faut-il constater l'admission de cette contradiction par des  
 esprits éminents, comme celui de M. Taine ?

La science se heurte sans cesse à des problèmes insolubles. Elle  
 ne sait rien ni de l'origine, ni des principes des choses, ni de leur  
 nature, ni de leur raison d'être. Elle ne les connaît même qu'im-  
 parfaitement, par leurs qualités, leurs caractères accessoires et  
 accidentels. Elle se meut dans le cercle étroit et infranchissable de

(1) M. l'abbé de Broglie. *Le présent et l'avenir du catholicisme en France*, p. 132 et suiv.

la constatation des faits, et n'en peut tirer que des conclusions rares et parfois peu certaines. Les limites, les frontières qu'elle ne peut dépasser, font concevoir d'autres régions. Elle n'est qu'une démonstration constante de l'existence du surnaturel. On dit le surnaturel. La raison, par les choses finies, conçoit l'infini. Elle n'en demeure pas moins impuissante. Cette donnée purement philosophique n'aide à la solution d'aucun des problèmes que pose la science. Arrivé à l'infini incompréhensible, il faut encore se dire : Pourquoi ? Le surnaturel, sans doute, ne nous constitue pas sur la terre dans la vérité d'une manière directe et immédiate. Notre nature s'y oppose. La foi, qui est, dans l'ordre de la connaissance, une imperfection, est nécessaire. Mais il est l'acheminement vers l'éternelle vérité ; il est le moyen d'y parvenir ; il nous la fait entrevoir. On peut dire qu'il est, dans la vie présente, la perfection de la vérité, Dieu nous révélant ce que notre raison bornée ne peut concevoir.

La science pose donc, à chaque pas, la question du surnaturel. Il faut l'admettre. Mais quand, de parti pris, on le rejette pour ne pas être acculé au miracle, comme dit Hœkel, on est obligé de faire reposer la science sur des hypothèses sans fondement aucun ; on l'arrange selon des théories préconçues, on la fausse, et c'est ainsi qu'elle devient contradictoire à la religion. Mais ce n'est plus la science.

## VIII

Aussi bien, n'est-ce là qu'un mauvais argument dans une mauvaise cause. Tel l'avocat, en l'absence de bonnes et justes raisons, s'efforce de tourner en faveur de sa thèse celles mêmes qui la détruisent. Il en est de même de la diminution de la foi parmi les masses. Certes, il y a une opinion que l'on amène contre le Catholicisme. C'est là un fait incontestable. Les statistiques et les assertions de M. Taine peuvent cependant n'être admises qu'avec des réserves et auraient besoin d'être rectifiées sur plus d'un point. Ne pouvons-nous encore y opposer — ce qu'il a reconnu lui-même — la ferveur plus grande des pratiquants, la vertu, la science, le zèle du clergé, le dévouement des religieux ? L'opinion aussi est changeante : hostile aujourd'hui, qui sait si demain elle ne sera pas

favorable. M. l'abbé de Broglie a précisé, d'une remarquable façon, le caractère de la guerre faite à la religion :

« Si le Catholicisme, dit-il, semble reculer en France en ce moment, ce n'est pas, ou du moins ce n'est pas principalement par les raisons que M. Taine a indiquées. Il ne s'agit pas d'une lente décadence, mais d'une crise violente; il ne s'agit pas d'une marée de la science et de l'opinion qui envahirait lentement le terrain de la foi. Il s'agit d'une force brutale et hypocrite, faisant appel à toutes les mauvaises passions et à tous les sentiments bas; il s'agit d'une guerre à outrance faite systématiquement et sans trêve; il s'agit d'un travail direct, conscient et volontaire de déchristianisation de la France, accompli par des sectaires fanatiques qui sont en pleine possession du pouvoir. Ce n'est pas la foi qui dépérit par une dégénérescence spontanée, c'est la foi qui est violemment et perfidement arrachée des âmes et surtout de l'âme des enfants. La tentative des adversaires consiste à détruire la religion en stérilisant les germes de la foi (1). »

Les convictions sont donc ébranlées, les consciences atteintes; autour des générations nouvelles le vide est fait, pour ainsi dire, de tout enseignement religieux et moral; pour empêcher l'essor vers les hauteurs de l'idéal, la culture rationnelle de l'esprit est ramenée aux choses d'utilité immédiate et pratique. L'on ne saurait assez protester; car c'est l'erreur qui accomplit son œuvre néfaste, qui accumule les ruines morales sur les ruines matérielles. La victoire toutefois est loin encore de lui appartenir. L'Église s'appelle sur la terre l'Église militante. Elle a des ennemis à combattre. Qu'importe? Il nous suffit de savoir que ce sont des ennemis extérieurs, mais que sa vitalité intérieure n'est pas atteinte. Elle ne peut l'être. Au lieu de diminuer, elle ne fera dans la lutte que s'accroître et se développer.

(1) M. l'abbé de Broglie. *Le présent et l'avenir du catholicisme en France*, p. 253.

## IX

Pourquoi donc nous est-il si difficile de voir le vrai et le bien là où sont le bien et le vrai ? Cette question se pose toute seule au milieu des divergences d'opinions, et celles d'hommes éminents sont assurément d'un grand poids. Mais la science même et le talent peuvent errer, et trop souvent en donnent la preuve. Le fait est patent, et nous plonge toutefois, à la réflexion, dans un douloureux étonnement. Qu'est-ce en effet que l'erreur, sinon la négation de la vérité ? Qu'est-ce que le mal, sinon la négation du bien ? L'homme est sujet à l'erreur ; il est porté au mal. On ne peut malheureusement en douter. Les sophismes n'abusent-ils pas les plus clairvoyants ? L'intérêt, l'ambition, les vices, les passions, n'aveuglent-ils pas les plus sages ?

La vérité nous est cachée. C'est lambeaux par lambeaux, au prix des plus grands efforts, par l'étude et la réflexion, qu'il faut la conquérir. Il faut défricher, à la sueur de son front, le champ vaste et aride des sciences. Et quelle est la moisson que l'on récolte ?

« Quel fruit réel, dit Salomon, quel profit méritoire et durable  
 « l'homme, en dehors de Dieu, retire-t-il des recherches, des  
 « inventions, des travaux multipliés qui préoccupent son esprit  
 « durant la vie terrestre ?... L'étude de ces sujets et toutes les  
 « sciences considérées seules et humainement sont étendues, épi-  
 « neuses et demandent de longs et continuels labeurs. Nul homme  
 « n'en peut connaître jusqu'au fond les objets, les profondeurs et  
 « les mystères ; nul ne saurait les expliquer dans ses livres et ses  
 « discours, quoique l'œil ne soit jamais rassasié de voir, ni l'oreille  
 « assouvie d'entendre. Or, cet état est permanent parmi les  
 « hommes ; car que rencontre dans le passé la recherche de l'esprit,  
 « soit en l'ordre physique, soit en l'ordre moral ? Ce qui se renou-  
 « vellera dans l'avenir. Que remarque-t-elle dans les détails et les  
 « faits des êtres créés ? Ce qui doit se reproduire encore. Rien  
 « en effet, dans l'ordre physique et le moral, n'est nouveau sous  
 « le soleil ; et aucun homme ne peut affirmer : tel fait dans ces  
 « deux ordres est de date récente ; car il s'est présenté déjà fré-

« quemment dans les siècles qui nous ont précédés. A quel résultat solide et heureux peuvent aboutir dès lors les sciences « séparées de Dieu? (1) »

Notre âme est avide du bien. Mais égarée par l'intelligence, aveuglée par les passions, endurcie par l'habitude, souvent elle le voit là où il n'est pas. Qui oserait se prétendre plus sage que le sage Salomon? Partout il a recherché ce bien. Plaisirs et jouissances, richesses, succès, pouvoir, honneurs, satisfaction des appétits égoïstes, il a tout examiné, et en tout il n'a vu que vanité et affliction de l'esprit. Et s'adressant à ces joies décevantes, il s'écrie avec amertume : « Pourquoi impudemment me trompez-vous? »

La condition de l'homme sur la terre est l'épreuve par la liberté, et la liberté comporte qu'il puisse faire le mal. Le mal lui-même a son origine dans l'erreur. Cette situation imparfaite de l'homme à l'égard du vrai et du bien, la raison en rend compte. Mais, est-il besoin de le dire, la religion encore mieux.

(A suivre).

M. ZABLET.

---

(1) L'abbé M. J. Boileau, *Livre de l'Ecclésiaste, paraphase*, p. 29 et suiv.

# PARNELL

---

## L'ASCENSION ET LA CHUTE D'UN GRAND HOMME (I)

---

La question O'Donnell, la question Bradlaugh n'étaient que de courts intermèdes dans la grande pièce qui se jouait au Parlement. Or, de cette pièce là, M. Parnell était le principal héros, car, il s'agissait toujours de la lutte désespérée engagée par l'Irlande contre le gouvernement anglais. Toute occasion était bonne à M. Parnell et à ses lieutenants pour harceler le ministère, pour exposer la situation douloureuse où se débattait leur pays, pour demander en son nom sa part de justice et de liberté. Ces attaques étaient aux yeux des ministres d'autant plus exaspérantes, que vraiment en Irlande la situation s'aggravait. Le gouvernement était débordé par l'agitation de la *Land League*; M. Forster, le secrétaire en chef d'Irlande, était au bout de son rouleau administratif et parlementaire. Les collisions de cet irascible homme d'État avec M. Parnell et ses lieutenants devenaient un des spectacles les plus courus de Londres. L'impatience et l'irritation qui l'avaient gagné gagnèrent M. Gladstone. Et un beau jour qu'on parlait d'obstruction, le vieux chef libéral déclara publiquement qu'il était âgé et que M. Parnell était jeune, mais que, si on voulait continuer ce jeu là, M. Parnell aurait à s'en repentir. La menace ne disait rien de bon; c'était l'éclair qui annonçait une prochaine tempête.

Cependant la tempête ne devait pas éclater tout de suite. Les vacances parlementaires arrivaient. M. Parnell en profita pour parcourir l'Irlande d'un bout à l'autre. Et ce fut une série d'ovations, de démonstrations enthousiastes. La réception de Cork, dont Parnell était le représentant, dépassa tout ce qu'on peut imaginer, comme

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1892.

ardeur d'enthousiasme, comme hommage de fidélité et d'affection. Ce n'était plus un député qui visitait ses électeurs et ses compatriotes, mais le « roi sans couronne » sur lequel reposaient toutes les tendresses, toutes les espérances de la patrie. Jamais, depuis O'Connell, l'Irlande n'avait été si joyeusement dans la main d'un homme. Et cet homme, par son amour de son pays, par son intrépidité, son sang-froid et son incomparable énergie, paraissait de taille à achever l'œuvre de la délivrance. Les violents eux-mêmes, dont le parti a toujours existé en Irlande, se sentaient noyés dans ce vaste mouvement national, dont le chef promettait au pays une victoire pacifique, conquise par une agitation constitutionnelle. Mais ils ne voulurent pas se laisser effacer sans résistance. Il faut lire dans O' Connor comment, au milieu des triomphantes manifestations de Cork, ils complotèrent un coup de force contre Parnell et ses amis. Parnell avait été averti de leurs projets ; cependant il ne voulut rien changer au programme de la journée. Et nul ne se serait douté que cet homme qui, sans armes et sans escorte, acceptait d'un air joyeux et tranquille les enivrantes ovations de ses compatriotes, cheminait au milieu d'un complot dont il savait les auteurs tout près de lui et décidés à une tentative désespérée et meurtrière peut-être. Nous ne savons pourquoi le complot avorta. Les organisateurs avaient sans doute mal pris leurs mesures. Le projet de coup de main tourna à leur confusion ; leurs chefs eurent une chaude altercation avec des partisans de Parnell qui, les ayant reconnus, les firent sortir des voitures de la « procession ». Et tout se borna, paraît-il, à un incident un peu vif mais tout de suite noyé dans les acclamations universelles. Un an plus tard, les violents devaient reparaitre dans la scène tragique de *Phoenix Park*.

Quant à Parnell, il comprit là, pour la première fois peut-être, l'immense force dont il pouvait désormais disposer. Le peuple qui l'acclamait avec transport était fier de ce chef, qui montrait le calme et la beauté d'une statue grecque et qui, au milieu de cet enivrement sans pareil, gardait la simple et joyeuse attitude d'un homme heureux d'avoir tant d'amis. Cette attitude n'était pas feinte. Le Parnell de ce temps là, le vrai Parnell, était modeste. Il ne s'attendait pas à ce débordement d'enthousiasme. On aurait pu l'entendre dire à son plus proche voisin et collègue : « N'est-ce pas chose extraordinaire. Un empereur serait fier de cela. » Et la phrase était dite du ton simple et modeste d'un homme qui songeait, non à la grandeur de la démonstration, mais au manque de proportion

d'après lui, entre les services rendus et la reconnaissance dont on les payait.

Il ne fallait rien moins que la force et la solidité du pacte désormais conclu entre Parnell et l'âme même de l'Irlande, pour décider le chef irlandais à s'engager plus résolument dans la voie hardie qu'il s'était tracée. Le cabinet Gladstone annonçait la préparation d'un nouveau *bill* agraire. On disait, on promettait que la nouvelle loi donnerait satisfaction aux justes revendications des fermiers, qu'elle accorderait les trois réformes, les trois F, la *Fair rent*, le *Free Sale*, le *Fixity of Tenure* (rente équitable, droit de cession, fixité de tenure). Parnell savait que ces réformes étaient assez importantes pour contenter la majorité des fermiers irlandais ; mais il y avait deux choses à considérer. Pouvait-on compter sur la loyale et complète exécution des promesses ministérielles ? Était-il sage de séparer la question politique, le rêve national de l'Irlande, de la question agraire, son formidable et irrésistible levier ?

Parnell ne le pensa point. Déjà, dans deux discours historiques qui causèrent en Angleterre de violentes fureurs, il avait publiquement exhorté les fermiers « à tenir d'une main ferme leur terre et leurs foyers », et à *boycotter* ceux d'entre eux qui, après une éviction injuste, seraient capables de trahir la cause commune et de prendre la place d'une famille évincée.

Devant les promesses de réforme agraire du cabinet Gladstone, il refusa de désarmer, et voici comment il s'expliqua là dessus dans une réunion tenue à Galway : « Je désire voir les tenanciers prospères ; mais pour vaste et importante que soit la classe des tenanciers qui, avec leurs femmes et leurs familles, constituent la majorité de la population de ce pays, « je n'aurais pas mis habit bas » et je n'aurais pas entrepris ce travail, si je n'avais su que nous jetions la base de la régénération de notre indépendance législative. »

Ainsi donc, au lieu de s'incliner devant le programme du cabinet libéral et de licencier leurs troupes, Parnell et la *Land League* comptaient rester sur le pied de guerre et aller jusqu'au bout de leurs revendications. La déclaration de Galway, répétée par les journaux, eut en Irlande un effet électrique. Une fois de plus, le gouvernement sut que le maître de l'île n'était pas lui, mais Parnell chef de la *Land League*. Dès lors, on put entrevoir à l'horizon une nouvelle loi de coercition. Parnell ne fut point effrayé de la perspective. N'avait-il pas derrière lui toute une nation, toute l'Irlande unie dans une vaste et universelle agitation.



Ce fut entre le discours de Galway et son emprisonnement, dont nous parlerons tout à l'heure, que je vis M. Parnell pour la première et dernière fois. Il était venu à Paris pour remercier les journaux français qui avaient témoigné de leurs sympathies envers l'Irlande, pour expliquer le caractère de la lutte engagée par lui contre le gouvernement anglais, pour faire de nouveaux amis à sa cause. Il arriva un jour, sans se faire annoncer, à l'*Univers*. M. James O'Kelly l'accompagnait. On le reçut au petit salon du journal et je me rappelle encore, avec une grande netteté, les moindres détails de l'entrevue.

Après les présentations, qui furent vite faites, on entra en matière. M. Parnell était assis sur le coin d'un petit canapé, un peu bas pour un homme de sa taille, à gauche de la cheminée. M. O'Kelly avait pris un fauteuil à droite. C'était lui qui était l'orateur en cette circonstance. Cependant M. Parnell nous avait dit en quelques phrases qui trahissaient son inexpérience de la langue, le but de sa visite. Il venait remercier le journal de sa sympathie pour l'Irlande. Il venait chercher dans la presse française, indépendamment de tout parti, un appui, un concours, dont sa cause calomniée par la presse anglaise, avait besoin. Puis il sembla passer la parole à M. O'Kelly, qui nous raconta qu'il avait été rédacteur du *New York Herald*, qu'il avait été, en cette qualité, le premier journaliste à interviewer M. Rochefort après son évasion de Nouméa, que cela avait créé des relations entre lui et le directeur de l'*Intransigeant* et qu'en arrivant à Paris, il avait conduit M. Parnell à ce journal. Cela était dit pour nous expliquer que la cause de l'Irlande, promouée avec fracas dans les bureaux de l'*Intransigeant*, n'était point devenue indigne de la sympathie des catholiques, et Dieu sait pourtant le parti que la presse anglaise tirait de ce regrettable compagnonnage. M. O'Kelly avait un titre plus sérieux à notre sympathie. Il s'était battu pour la France en 1870. Sur sa diplomatie et son langage, je le jugeai républicain à l'américaine, indifférent aux querelles du vieux monde et avec cela parfait bon garçon. Aujourd'hui que j'ai lu diverses choses de lui, et que je le vois encore dans la queue parnelliste, je rabattrais peut-être un peu sur son « bon garçonisme ». D'ailleurs il m'intéressait peu à côté de Parnell, que j'étudiais ardemment et en qui je voyais, comme on l'a dit, « le moins agité des agitateurs ». Les journaux illustrés ont depuis longtemps familiarisé le public français avec les traits du champion de l'Irlande. On connaît cette tête d'une si grande pureté

de lignes, cette physionomie froide et calme. Ce que la gravure ne pouvait rendre, c'était cet air de force et de résolution qui se dégageait du personnage, quand sa voix nette et grave s'animait un peu, quand son œil qui, au repos, semblait toujours rêver d'une lointaine vision, dardait tout à coup sur vous un rapide et fauve éclair. Celui-là était véritablement un chef, un meneur d'hommes. C'était Samson avant Dalila.

Je ne sais quelle impression M. Parnell emporta de sa visite au journal « papiste ». Il me sembla que sous son maintien grave et réservé passait un air visible de contentement. Pour moi, il me fit l'impression d'un homme ardemment dévoué à la tâche qu'il avait entreprise, doué d'un froid et indomptable courage, et décidé à poursuivre, avec une résolution implacable, la guerre qu'il faisait au régime anglais. Sans doute, j'aurais mieux aimé un O'Connell. Mais il exerçait aussi un charme étrange ce gentilhomme protestant qui, chargé de la cause catholique irlandaise, semblait alors si digne de sa mission. Il veut sauver l'Irlande, pensions-nous, et il ne voit pas que la nation martyre le sauvera lui-même, en l'arrachant à l'hérésie comme elle a déjà commencé, comme elle finira peut-être par y arracher l'Angleterre elle-même !

Un incident de ce voyage de M. Parnell en France mérite d'être signalé ici. Victor Hugo vivait alors, et M. Rochefort que le poète appelait « mon fils » avait cru pouvoir promettre aux délégués de l'Irlande, l'intervention de ce grand homme en faveur des Irlandais contre l'Angleterre. Mais, si M. Hugo consentit à recevoir M. Parnell et son collègue O'Kelly, on ne put obtenir de lui la moindre manifestation en prose ou en vers. Il s'était informé ; il y avait trop de « curés » dans l'affaire. Le grand homme qui profitait de chaque crime politique pour adresser aux souverains d'Europe des dithyrambes humanitaires et de pompeux appels à la clémence en faveur des assassins, se garda bien d'écrire un mot en faveur de l'Irlande affamée et opprimée.

Grand homme si l'on veut, *mais grand cœur oh ! non pas !*

Je crois d'ailleurs pouvoir fournir l'explication du silence de M. Hugo. Le journal, le *Rappel*, était l'antichambre du salon de M. Hugo. Et il y avait là, un correspondant et ami de M. Vacquerie, l'amiral anglais Maxse, qui, radical en Angleterre, révolutionnaire en France, déclarait qu'accorder le *Home Rule* à l'Irlande, c'était trahir les principes de la Révolution française et faire cadeau aux

Irlandais, des horreurs cléricales du moyen âge. La « grande marmaille du *Rappel* (1) », influencée par l'amiral Maxse, ne manqua pas d'influencer Victor Hugo. Et c'est ainsi que les petites causes produisent les grands effets.

## V

Mais il nous faut retourner à Londres, où la session de 1881 avait commencé pour l'Irlande, sous les plus tristes auspices. Le discours du Trône annonçait, en effet, un projet de loi de coercition et, tout de suite, M. Parnell et ses amis répondirent à cette déclaration de guerre par des amendements dont la discussion passionnée devait retarder le plus possible le dépôt du projet de loi. La session s'était ouverte le 6 janvier ; ce fut seulement le 24 que M. Forster, le secrétaire en chef d'Irlande, put proposer son projet de coercition. La chose ne constituait qu'une opération préliminaire, prolongée par la résistance acharnée des parnellistes jusqu'au lundi 31 janvier. Ce soir là, M. Gladstone prit la parole pour annoncer que la première étape devait être achevée cette séance même. L'attitude et le ton du premier ministre annonçaient un orage, et on le comprit bien ainsi. Ministériels et conservateurs applaudirent avec fureur pendant que le parti irlandais s'unissait dans une vigoureuse protestation de défi. Les parnellistes n'étaient pourtant qu'une trentaine, M. Shaw et ses partisans ayant passé avec armes et bagages dans le camp ministériel. Mais par comparaison avec la demi douzaine de fidèles qu'il avait comptés dans le précédent Parlement, cette trentaine de partisans faisait à M. Parnell une véritable armée. La bataille pouvait s'engager. Elle s'engagea. Toute la nuit du lundi, toute la journée du mardi, toute la nuit du mardi, le parti irlandais tint bon, dépensant en cette unique séance, plus de vigueur et de talent qu'il n'en fallait pour alimenter Westminster pendant un mois. Ce fut même alors que M. Thomas Sexton prononça deux des beaux discours qui l'ont mis au premier rang des orateurs du Parlement britannique. En vain les « relais » succédaient aux « relais » en vain le *Speaker* se faisait remplacer

(1) C'est Louis Veuillot qui a, pour la postérité, caractérisé de ce trait de maître la physionomie gamine et solennelle tout ensemble du rédacteur en chef du *Rappel*. On sait que M. Auguste Vacquerie, dans un accès de poésie, s'était lui-même représenté comme l'enfant de chœur du grand prêtre Hugo, officiant devant l'Éternel à l'autel de la Nature.

par le « Président des commissions », en vain les *tories* avaient plusieurs fois demandé soit au Président soit au *Speaker* de mettre à la raison ces obstructionnistes pervers, qui voulaient empêcher le gouvernement de baillonner leur patrie, la phalange de Parnell ne faisait point mine de capituler.

On arriva ainsi jusqu'au mercredi matin. Vers huit heures, M. Sexton, qui venait de prononcer un superbe discours... de trois heures, qu'un ministre d'alors proclama un chef-d'œuvre, fut averti qu'il y aurait « quelque chose » à neuf heures. Et, en effet, sur le coup de neuf heures, le *Speaker*, qui venait de se reposer, reparut au fauteuil occupé par le Président des Commissions, pendant que dans la salle le premier ministre, M. Gladstone, faisait sa rentrée accompagné de sir Stafford Northcote, le chef de l'opposition. Les ministériels, les membres de l'opposition éclatèrent en *hurrahs*, qui annonçaient évidemment une manœuvre concertée. Effectivement, le *Speaker*, dont le visage avait revêtu pour la circonstance un grand air de résolution, refusa de voir (1) M. Biggar, qui, selon l'usage, avait repris son siège à l'entrée du *Speaker*, mais qui, l'étiquette satisfaite, prétendait bien continuer son discours.

Puis il donna lecture d'une déclaration par laquelle il notifiait la clôture de la discussion sur la présentation du projet de loi. De nouveau, libéraux et *tories* font entendre des *hurrahs* et se livrent à des démonstrations forcénées contre les Irlandais surpris, d'autant plus que Parnell, sorti pour se reposer un instant, n'est pas encore revenu.

Cependant, le *Speaker* consulte la Chambre. Il s'agit de savoir si elle mettra aux voix la motion de M. Forster, ou l'amendement irlandais qui propose le rejet de la motion. On ferme les portes. Il ne reste plus aux Irlandais qu'à prendre part au scrutin, à la division, comme on dit chez nos voisins. Naturellement, la motion ministérielle triomphe à une énorme majorité. Alors le *Speaker* veut mettre aux voix la motion elle-même. En vain M. M<sup>c</sup> Carthy, vice-président du parti irlandais essaie, au milieu d'assourdissantes interruptions, de faire entendre une protestation, le *Speaker* continue tranquillement sa besogne. A ce coup, les Irlandais refusent de participer à un second vote. Un d'eux, puis plusieurs, puis tous, se lèvent, le poing tendu, le visage enflammé, poussant

(1) En France on obtient la parole. Au Parlement anglais on « attire l'œil du *Speaker*. *One must catch the Speaker's eye.* »

de tous leurs poumons, la clameur de *haro* des Parlements anglais : *Privilege ! Privilege !* La scène que présente alors la Chambre des Communes et telle que nous la trouvons décrite dans les comptes rendus de l'époque, est extraordinaire. Aux protestations des Irlandais, ministériels et conservateurs répondent par des clameurs de triomphe. Le *Speaker* reste debout, immobile et muet. M. Gladstone, le premier ministre, apparaît visiblement troublé et très pâle.

Enfin, la phalange parnelliste, après une rapide consultation, prend un grand parti. Ayant en tête son vice-président, M. M<sup>c</sup> Carthy, elle quitte la Chambre sans oublier de s'incliner gravement devant le *Speaker*.

Le gouvernement est maître du terrain. La motion de M. Forster est adoptée à l'unanimité et le secrétaire en chef d'Irlande dépose son *bill* de coercition.

La séance avait duré quarante et une heures.

A peine réunie en conférence, après cette lutte émouvante, la phalange parnelliste fut rejointe par son chef, accouru à son appel. De pareilles scènes, où le gouvernement ne triomphait qu'à la force des poings, ne signifiaient rien de bon pour le régime britannique, pour le ministère. Elles surexcitaient, sans doute, la population de Londres contre les Irlandais, mais cette surexcitation avait un caractère peu glorieux. Elle montrait d'ailleurs, à M. Parnell, la valeur de son arme et il était décidé à l'enfoncer jusqu'à la garde. Ce fut donc avec confiance qu'il exhorta ses collègues à la continuation de la bataille. L'Irlande les suivait avec un redoublement d'affection et d'enthousiasme ; l'Angleterre allait voir que les temps étaient changés.

De son côté, le ministère anglais entendait avoir le dernier mot. Deux jours après la fameuse séance, Michel Davitt, que sa libération conditionnelle avait laissé à la merci du gouvernement, était arrêté et son emprisonnement qui, en Irlande, portait l'agitation à son comble, amenait au Parlement une séance plus émouvante encore que celle dont nous venons de résumer les principaux incidents.

La nouvelle était arrivée à Londres un jeudi, un peu avant la réunion du Parlement. A peine entrait-on en séance, que M. Parnell se levait et demandait, s'il était vrai que M. Davitt eut été arrêté. « Oui monsieur », répondit un des ministres et cette réponse souleva, parmi les ministériels et les conservateurs, un tonnerre de *hurrahs*.

Tout de suite après, M. Gladstone proposa les nouveaux règlements d'urgence. Mais, en même temps que le premier ministre, M. Dillon, le lieutenant de M. Parnell, s'était levé et, en dépit du *Speaker* qui lui ordonnait de s'asseoir, de la majorité qui protestait avec fureur, demandait tranquillement à parler sur l'ordre du jour. Le *Speaker* refusant de le laisser parler, M. Dillon se croisa les bras et attendit. Il n'attendit pas longtemps. Le *Speaker* le « nomma » et sa suspension fut votée en un tour de main. Mais sommé de se retirer, M. Dillon refusa ; on fit venir le sergent d'armes qui, accompagné des officiers de la Chambre, invita le député irlandais à sortir. Nouveau refus de M. Dillon. Le sergent d'armes le toucha à l'épaule, sur quoi M. Dillon dit qu'il céda à la force et se retira.

L'incident clos, M. Gladstone, de nouveau, se leva. Mais, en même temps que le premier ministre, quelqu'un s'était dressé dans la Chambre. C'était M. Parnell qui, froidement, présenta une motion, par laquelle il demandait que le très honorable *gentleman* ne fut pas entendu. M. Gladstone avait naguère employé ce moyen contre M. Biggar. Mais de la part de M. Parnell, vis-à-vis du premier ministre, le procédé était énorme et le *Speaker* menaça M. Parnell de le suspendre, s'il continuait.

M. Gladstone se relève. M. Parnell se relève aussi. C'en était trop. Le *Speaker* déclare que le député de Cork se livre à une manœuvre caractérisée d'obstruction, et demande à la Chambre de voter sur la suspension de M. Parnell. Mais les députés parnellistes refusent de prendre part à la « division » pour laquelle il faut sortir et rentrer par les couloirs. En vain, le *Speaker* les menace de ses sévérités ; très courtoisement les Irlandais restés seuls en face du *Speaker*, lui répondent qu'ils contestent la légalité du procédé et ne bougent pas. La division a donc lieu sans eux ; la suspension de M. Parnell est votée. Mais le chef irlandais déclare qu'il ne cédera qu'à la force. Un nouvel appel est fait aux officiers de la Chambre et au sergent d'armes, qui, comme pour M. Dillon, touche M. Parnell à l'épaule. Celui-ci descend alors de son siège, s'incline froidement devant le *Speaker*, et sort la tête haute au milieu des *hurrahs* des parnellistes.

M. Gladstone pourra peut-être reprendre la parole ; il se lève, recommence la fameuse phrase trois fois interrompue. Mais déjà un autre député irlandais est debout et reprend la motion de M. Parnell. Une fois de plus, un vote de suspension est requis ; une fois de plus, les parnellistes refusent de prendre part à la

« division ». Alors le *Speaker* et les « cleres » de la Chambre ont recours aux grands moyens. C'est en masse que l'on prend les noms des « contumaces », c'est en masse que l'on propose la suspension des parnellistes, c'est en masse que la suspension est votée et les uns après les autres, vingt-sept députés font leur sortie, ceux-ci avec une précipitation fiévreuse, ceux-là, avec lenteur et gravité et en saluant longuement le *Speaker*. Seuls, quelques membres du parti *tory* s'amusaient de cette scène inouïe dans les fastes du Parlement. Grave et préoccupé, le premier ministre Gladstone semblait se dire qu'il ne s'agissait point là d'une simple querelle de majorité à minorité, mais de l'éternelle et indomptable protestation de l'Irlande, qui désormais dominait toute chose, sous les voûtes étonnées de Westminster, et que l'expulsion et la coercition n'auraient point raison de tant d'énergie et d'enthousiasme.

Quand le ministère Gladstone eut donné à l'Irlande cette nouvelle loi de correction, il songea à mélanger sa rigueur d'une concession promise et annoncée, d'ailleurs, depuis longtemps, comme on l'a vu. Il proposa un nouveau *bill* agraire dont la portée dépassait de beaucoup tout ce qui avait été accordé jusqu'alors aux Irlandais. Les trois F, les trois réformes capitales, y étaient comprises. Des tribunaux agraires étaient institués pour étudier et fixer les rapports de *landlords* à tenanciers. Mais, avec la *Land League*, Parnell voulait davantage. Il montrait que le *Bill*, statuant pour le présent et l'avenir, laissait en dehors de son application un vaste nombre de tenanciers qui, écrasés d'arriérés, ne pourraient point profiter de ses avantages. En outre, il réclamait ce qu'on appelle en Angleterre le *peasant proprietary*, c'est-à-dire la création de la petite propriété rurale, dont le principe est aujourd'hui appliqué par le cabinet Salisbury. Alors c'était trop demander au Parlement et M. Parnell fut donc pour l'abstention. Il continuait à harceler le gouvernement. Et la *Land League*, plus puissante que jamais, malgré la coercition, était le véritable gouvernement de l'Irlande. Et les emprisonnements que M. Forster multipliait, grâce à son *bill* de coercition, au lieu de calmer la formidable agitation, semblaient lui donner une nouvelle recrudescence. Cela ne pouvait durer ainsi et quand arrivèrent les vacances, quand M. Parnell et ses lieutenants se mirent à parcourir l'Irlande à travers une série de manifestations triomphales, la presse ne tarda pas à leur apporter de nouvelles menaces. M. Gladstone parlant à Leeds, attaqua personnellement M. Parnell et prononça la

phrase fameuse où il annonçait que « les ressources de la civilisation contre ses ennemis n'étaient pas encore épuisées ». Mais s'il avait cru intimider son adversaire, il était loin de compte. M. Parnell lui répondit par une philippique véhémement où il prenait personnellement à partie « le libéralisme de carnaval » du premier ministre anglais. Et le lendemain, à un banquet, il ajouta que pour lui l'Irlande avait encore à connaître des jours d'affliction avant d'atteindre la terre promise.

Le jour suivant, M. Parnell était arrêté dans son hôtel à Dublin et était emprisonné dans la prison de Kilmainham ; c'était la ressource de la civilisation annoncée par M. Gladstone et M. Parnell ne laissait pas d'y être préparé ; car, quelque temps auparavant, il disait à un ami en visite à Avondale et qui le félicitait sur sa bonne mine : « Oui, je suis tout à fait à la hauteur de cinq ans de servitude pénale de Forster. » Et son dernier mot à un journaliste qui le visita dans sa prison, après son arrestation, fut : « Si je suis bientôt relâché, ce sera une preuve que le peuple n'aura pas rempli son devoir. »

Le gouvernement avait pris ses précautions pour que l'arrestation de Parnell eut lieu sans désordre et sans fracas. Parnell s'y prêta de très bonne grâce. Mais dès que la nouvelle fût connue à Dublin, elle courut comme une trainée de poudre. Partout les populations multiplièrent les manifestations de leur indignation et de leur deuil.

Quant à Parnell, après avoir, à regret, dit-on, signé avec ses collègues emprisonnés le fameux manifeste qui conseillait aux fermiers de suspendre partout le paiement de leurs loyers, manifeste que les évêques devaient blâmer et qui devait échouer, il attendit avec confiance l'heure de la revanche. Elle vint vite et fut aussi complète qu'il pouvait le désirer. L'Irlande frémissait d'un bout à l'autre sous la loi de coercition ; les arrestations, les emprisonnements se multipliaient ; malgré la police et les renforts de troupes, l'agitation grandissait ; les « violents » en Irlande et aux États-Unis semblaient devoir rentrer en scène ; on parlait partout de leurs projets désespérés. Londres avait des paniques de dynamite. Et c'était le parti libéral qui gouvernait ainsi l'Irlande avec une « poigne » et une vigueur qui, même au *torics*, paraissait à certains jours un peu exagérées ! La chose ne pouvait durer. Le libéralisme anglais se déshonorait. Ce ne fut qu'un accès de colère ; les radicaux, M. Chamberlain en tête, s'employèrent à le calmer. M. Gladstone capitula et accorda à M. Parnell le « traité » de Kil-



mainham, qui consacrait pour le chef irlandais une victoire complète ; on renonçait à la coercition, on promettait un *bill* destiné à régler la grosse question des arrérages de rente. Enfin, on sacrifiait sur l'autel de la réconciliation le secrétaire en chef, M. Forster, l'âme et l'instrument de la politique de coercition.

Quand M. Parnell, sorti de Kilmainham au milieu des démonstrations délirantes de l'Irlande, fit sa rentrée à Westminster, ce fut pour entendre M. Forster expliquer sa « démission » et reprocher à ses collègues de livrer l'Irlande et le sort de l'empire à M. Parnell ; car, pour lui, signer un compromis avec M. Parnell, c'était trahir l'honneur et l'intégrité du royaume. C'est dans ce discours historique que M. Forster compara Parnell au comte de Kildare, dont un roi Tudor avait dit jadis : « Si toute l'Irlande ne peut gouverner le comte de Kildare, que le comte de Kildare alors gouverne l'Irlande. »

Et cependant le « comte de Kildare » approchait de la catastrophe où la cause du *Home Rule* faillit sombrer, de l'horrible tragédie de *Phœnix Park*.

Pour exécuter le pacte de Kilmainham, pour donner à l'Irlande un gage de sa bonne volonté, M. Gladstone avait nommé, comme secrétaire en chef d'Irlande, lord Frederick Cavendish, un de ses amis particuliers, le frère cadet de lord Hartington. Et lord Cavendish venait d'arriver à Dublin avec un programme nouveau. Mais les révolutionnaires, dont nous avons vu la tentative de coup de force à Cork, ne furent point contents de la tournure que prenaient les choses. La coercition n'avait point empêché le développement de leur secrète et malfaisante organisation, au contraire ! Et alors que l'Irlande tout entière se livrait aux joies et aux espérances de l'ère nouvelle, M. Parnell, venant à la rencontre de Davitt rendu à la liberté, apprenait le terrible drame de *Phœnix Park*, la mort de lord Cavendish et de son sous-secrétaire, M. Burke, traîtreusement assassinés par les « Invincibles » de Carey.

Il n'est pas nécessaire de rappeler l'horreur et la consternation où ce crime odieux plongea l'Irlande, l'indignation et la fureur qu'il souleva dans toute l'Angleterre, la stupéfaction qu'il causa dans le monde entier.

Parnell fut tellement bouleversé qu'il annonça immédiatement son intention de se retirer de la politique. On le fit revenir sur cette décision. Néanmoins, il écrivit à M. Gladstone une lettre privée où il lui disait qu'il était prêt à quitter la vie publique, si le pre-

mier ministre jugeait la chose de nature à lui faciliter le règlement de la question irlandaise. En attendant, il signa, avec MM. John Dillon et Davitt, un manifeste où, en termes d'une chaleureuse émotion, il dénonçait les criminels qui, par ce crime odieux, avaient détruit les espérances de l'Irlande, anéanti le fruit de ses efforts, cherché à déshonorer une noble et juste cause.

Il ne pouvait faire davantage, et c'était encore trop peu pour donner satisfaction à l'opinion anglaise que, seule, la mort politique aurait pu satisfaire et que le crime de *Phoenix Park* avait jeté dans une crise nouvelle d'*irlandophobie*. Le cabinet Gladstone se vit obligé, à regret peut-être, de céder à cette pression des préjugés nationaux. Un BILL de coercition, encore plus rigoureux que le précédent, fut présenté aux Chambres. On supprima la *Land League*, que Parnell ne tarda pas à ressusciter sous le nom de *Ligue nationale*. Une fois de plus, l'Irlande, que la politique anglaise voulait rendre responsable de l'attentat d'une petite bande de criminels, était traitée sans justice et le parti irlandais était forcément rejeté dans une guerre à mort contre le cabinet libéral. Le duel dura jusqu'au 8 juin 1885. Ce jour-là, dans une discussion de budget, la coalition des Irlandais avec le parti *tory* renversa le ministère Gladstone. La victoire à laquelle M. Parnell travaillait avec acharnement depuis quatre ans fut saluée par les acclamations réunies des Irlandais et des *tories*. « C'est une des scènes les plus folles que la Chambre des Communes ait jamais vues », écrivait le lendemain un journal de Londres. Et pour la postérité, il photographiait lord Randolph Churchill, le second personnage alors du parti *tory* en influence et en talent, grimant sur son siège, agitant frénétiquement son chapeau et encourageant ses voisins aux plus extravagantes démonstrations. Un autre détail de cette mémorable séance mérite d'être fixé. Il nous montre M. Gladstone, calme au milieu de ce vacarme frénétique, rédigeant sa dépêche de démission à la reine et disant à son premier *whip*, lord Grosvenor, son ami particulier qui avait mal dirigé les opérations du scrutin : « Je pardonne ; au revoir. »

Brusquement appelés au pouvoir, les *tories* constituèrent, sous la conduite de lord Salisbury, un ministère d'affaires. Car ils ne pouvaient gouverner sans les votes des Irlandais. Une sorte de trêve fut donc conclue, et le parti *tory* montra qu'il n'aurait pas été fâché de transformer cette trêve en alliance sérieuse. Lord Carnarvon, l'ancien ministre des colonies de Disraëli, et l'homme d'État qui mon-

trait le plus de sympathie pour les Irlandais, fut chargé du gouvernement vice-royal de l'île sœur. Il fit en son nom personnel, à ce qu'on assura, des ouvertures à M. Parnell. Il s'agissait de savoir à quelles conditions le parti irlandais consentirait au désarmement, à un traité de paix définitif. Parnell ne réclamait rien de moins que le *Home Rule*. Le gouvernement *tory*, en matière de réforme politique, administrative et agraire, voulait étudier tout, pour accorder tout, excepté le *Home Rule*. Une rupture était fatale.

A la vérité, lord Salisbury a toujours déclaré qu'il avait été étranger aux négociations de son vice-roi avec M. Parnell, que son cabinet n'avait chargé lord Carnarvon d'aucune mission à cet égard. Lord Carnarvon lui-même a reconnu publiquement qu'il avait agi sous sa propre inspiration. Ce sont là finesses de diplomates. M. Parnell, lui, a toujours soutenu, contre lord Salisbury, qu'en négociant avec le vice-roi, il avait négocié avec le représentant du gouvernement de la reine en Irlande, et qu'il n'avait point vu en lord Carnarvon un diplomate amateur. Il n'est pas facile de croire qu'un homme d'État sérieux comme le vice-roi d'Irlande aurait fait à M. Parnell des propositions de ce genre, s'il avait été sûr d'être désavoué par ses chefs. Ce qui est vrai, sans doute, c'est que lord Carnarvon a voulu garder pour lui seul la responsabilité de son initiative et de son échec.

Mais, nous l'avons dit, la rupture était inévitable. Elle fut complète et quand cette année même éclata la crise des élections générales, l'Irlande se jeta dans la bataille avec un élan qui emporta tout. Les *whigs* ou partisans des libéraux anglais furent balayés. Le *torysme* retranché dans l'orangiste Ulster ne put même pas garder la moitié de la représentation de cette province, la dernière forteresse de la suprématie. Sur trente-deux représentants, les électeurs d'Ulster donnèrent à Parnell dix-sept partisans. Partout ailleurs les partis anglais étaient battus, anéantis. Parnell entra au Parlement nouveau avec un groupe de quatre-vingt-cinq fidèles. Il devenait l'arbitre des partis anglais. « M. Parnell, s'écriait la *Pall Mall Gazette*, est aujourd'hui maître de l'Angleterre. » Et le fait est, qu'avec l'écart ordinaire des voix qui existe ordinairement entre *whigs* et *tories*, le parti irlandais pouvait désormais porter la victoire du côté où il irait. Avec les Irlandais, le parti libéral avait sur les *tories* une majorité de cent soixante-dix voix. Et les *tories* en obtenant l'appoint du vote irlandais, devaient former une petite

majorité insuffisante peut-être pour gouverner, mais suffisante pour culbuter le cabinet libéral au premier choc.

M. Gladstone rappelé au pouvoir se rendit compte de la situation. Je ne dirai pas comme ses adversaires du parti *tory* qu'il se résigna à courtiser M. Parnell quand il vit dans cette alliance un moyen de prolonger son bail avec le pouvoir. La carrière de M. Gladstone ne justifie pas cette accusation. Il avait depuis longtemps montré envers l'Irlande une réelle sympathie. Le premier, parmi les hommes d'État anglais, il avait franchement abordé la solution du terrible problème posé en Irlande par la conquête et la politique de l'Angleterre. Le premier, il a généreusement porté la hache sur l'arbre monstrueux de la suprématie, planté par le protestantisme dans l'île de Saint-Patrice, et l'arbre a été abattu pour toujours. Nul homme d'État anglais enfin n'a plus étudié le caractère et la mission de Daniel O'Connell et n'a mieux dit le respect et la sympathie que devait inspirer le grand tribun catholique irlandais.

Il n'est point d'ailleurs défendu à un homme d'État de voir les choses par le côté pratique. Il faut louer M. Gladstone d'avoir compris et proclamé qu'à moins de recourir au nom du libéralisme anglais à la violence et à la persécution, il n'y avait plus moyen de résoudre la question d'Irlande, de se débarrasser de « ce bloc barrant le chemin » sans donner satisfaction à la nation irlandaise.

## VI

M. Parnell s'attendait aux avances du parti libéral et de M. Gladstone. Il les accueillit comme un homme qui, au nom de son pays, entendait traiter d'égal à égal, de puissance à puissance, et qui voulait un libre contrat hautement consenti, non une transaction de hasard conclue au petit bonheur. Du reste M. Gladstone ne comptait point faire les choses à moitié. M. Parnell fut consulté sur la teneur du projet de *Home Rule*, du fameux BILL que le cabinet proposa à la Chambre des Communes à cette mémorable session de 1886. Aussi le chef irlandais le défendit avec autant d'acharnement contre les attaques des ennemis que contre les critiques de détail des amis. « Celui là est le BILL qu'il nous faut » s'écriait-il un jour dans une réunion de ses collègues d'Irlande, et à ce propos son historien observe que sa *paternité* était plus jalouse que celle

de M. Gladstone. Car le premier ministre admettait au moins des critiques de détail.

Mais, par cela même qu'il donnait satisfaction à M. Parnell, le BILL parut au parti *tory*, l'abomination de la désolation. Lord Salisbury et ses partisans firent un bruit terrible. Ils crièrent bien haut que M. Gladstone abandonnait les traditions et les intérêts de l'Angleterre, qu'il la conduisait à la séparation, au morcellement, à la destruction, qu'il livrait le sort de l'empire britannique à ses pires ennemis.

Tout ce tapage répercuté et exagéré par la presse, ne laissa pas d'inquiéter l'opinion anglaise qui, en règle générale, n'est point tendre aux Irlandais. Il n'y avait pas là, cependant, de quoi ébranler sérieusement le cabinet Gladstone. Ce qui détermina la crise, ce fut le schisme des *unionnistes*, qui coupa le parti libéral en deux. M. Gladstone avait autour de lui, des partisans et même des lieutenants, qui voulaient bien que l'*Union du requin* avec sa proie suivant la vieille expression de lord Byron, fut modifiée et adoucie, mais qui entendaient que l'Union fut maintenue à tout prix. A leur tête, on comptait lord Hartington, l'ancien *alter ego* de M. Gladstone, qui ne pardonnait pas à l'Irlande le crime des *Invincibles*, dont son frère, lord Cavendish, avait été la victime et M. Chamberlain, le radical de Birmingham, qui avait été plus loin que personne dans la revendication des libertés de l'Irlande, mais qui, en se brouillant avec les députés irlandais, s'était brouillé avec son ancien politique. Derrière eux et quelques autres personnalités de moindre envergure, comme par exemple, M. Goschen, le Chancelier de l'Échiquier du futur cabinet Salisbury, se rangea la phalange libérale unioniste, forte de plus de quatre-vingt voix.

C'en était assez pour assurer le rejet du BILL. M. Gladstone dut alors faire un nouvel appel au pays. Les électeurs avaient été désorientés par la violence et la soudaineté de la crise. Les libéraux dissidents furent réélus et lord Salisbury reprit le pouvoir et commença tout de suite à appliquer à l'Irlande la « politique résolue », qu'il avait annoncée dans un discours fameux.

Mais le gros des forces libérales était resté fidèle à M. Gladstone. Si des lieutenants l'avaient déserté, d'autres, et non des moins remarquables, se serraient autour de lui. C'était, pour n'en citer que quelques-uns, à la Chambre des Lords : lord Granville, lord Spencer, lord Ripon ; à la Chambre des Communes : M. Morley, sir William Harcourt, M. Childers.

Enfin, M. Parnell était revenu des élections, avec sa phalange intacte. La victoire qu'il avait remportée contre le parti libéral, devenu maintenant son allié, l'avait encore grandi dans la reconnaissance, dans l'affection, dans l'enthousiaste admiration de ses compatriotes. Jamais, depuis O'Connell, comme nous l'avons dit, on n'avait vu en Irlande, de puissance morale comparable à celle qu'il y exerçait. C'était là l'ennemi qu'il fallait abattre, la forteresse qu'il fallait démolir. Pour l'Irlande, un BILL de coercition, revu et augmenté, ferait peut-être l'affaire ; pour Parnell, on chercherait, on trouverait du nouveau. Et les alchimistes de la politique d'Union se mirent à l'œuvre.

Le *Times* commença la publication contre les Irlandais d'un pamphlet haineux intitulé : *Le Parnellisme et le crime en Irlande*. Parnell et ses partisans y étaient rendus responsables et même complices, des déclamations, des attentats et des explosions de dynamite où la haine de l'Angleterre avait depuis quelques années entraîné les membres des sociétés secrètes, en Irlande, en Angleterre et aux États-Unis.

Ce n'était pas encore assez. Un beau jour, le *Times* publia à grand fracas le *fac simile* de prétendues lettres adressées par Parnell à des chefs du parti des dynamiteurs et des assassins. La chose causa, naturellement, en Angleterre, une immense émotion. Si hardi, si colossalement riche que fût le *Times*, on ne pouvait croire qu'il se risquât à lancer, publiquement, de pareilles accusations et de pareilles pièces, sans avoir par devers lui des preuves sérieuses. Car la diffamation et la calomnie coûtent cher en Angleterre, où la justice, quand on peut l'aborder, tempère admirablement la liberté de la presse.

Les amis de l'Irlande étaient consternés. Le jour même où le *Times* commença la publication des fameuses lettres, Parnell vint à la Chambre, tranquille et froid, comme à l'ordinaire. Son collègue et ami, M. Sexton, l'éloquent orateur avait la parole. Se glissant à deux ou trois sièges de lui, Parnell lui fit souffler deux ou trois mots, par M. M<sup>c</sup> Carthy. Et, avec un rare bonheur d'expression, M. Sexton intercala dans son discours une phrase, où il flétrissait d'un mot véhément, l'impudente manœuvre de faux, qu'on ne craignait pas d'employer vis-à-vis d'un membre du Parlement, parce qu'il était le chef du parti irlandais.

La haine politique n'est pas clairvoyante.

Tout, dans ces fameuses lettres, trahissait une provenance ina-

vouable ; leur manque d'orthographe, la vulgarité de leur langage, la maladresse de leur contenu. En les écrivant ou en les signant, Parnell eut été, non seulement un misérable, mais le dernier des maïadroits. Et certes, nul anglais ne pouvait prendre pour un maïadroit, l'homme qui, au grand jour, leur avait fait une si rude guerre au Parlement.

Mais la majorité et le cabinet *tory* n'étaient point pressés de venger l'honneur d'un adversaire qu'ils exéçraient. En vain, les députés irlandais demandèrent-ils que, selon des précédents, ayant force de loi, le directeur du *Times* fut cité à la barre du Parlement pour répondre de son accusation contre un membre de la Chambre des Communes.

Les *tories* déclarèrent que le devoir de M. Parnell était de poursuivre le *Times* et de prouver son innocence. C'était ajouter la raillerie à l'outrage, car le procès, facile à entamer, paraissait difficile à gagner tout à fait. M. Parnell savait-il à quelle machination de police et de société secrète il allait se heurter ? Il pouvait affirmer que les lettres étaient des « faux », mais il lui était impossible de prouver cela juridiquement. Et le procès, à demi gagné seulement, eut été pour lui et son parti, aussi désastreux qu'un procès perdu. Parnell déclina donc l'invitation des *tories*. En revanche, il proposa à ses adversaires de nommer un comité, dont les membres seraient choisis en majorité parmi ses adversaires de la Chambre. Il comparaitrait devant ce comité, avec ses accusateurs, et il promettait d'accepter le jugement de ses pairs.

Les *tories* déclinèrent à leur tour cette proposition, si raisonnable pourtant. Parnell refusait d'accepter un procès public ; donc on pouvait continuer à le traiter en suspect, en coupable même, et c'était ce qu'il leur fallait.

Mes souvenirs font aisément revivre les principaux incidents de la guerre déloyale et enragée entreprise alors par tous les tenants de l'*unionisme* contre l'Irlande et les représentants de sa cause.

Le *Times* répétait sous toutes les formes, à tout propos et hors de propos, qu'il maintenait ses accusations contre M. Parnell, qu'il était prêt à prouver devant la justice l'authenticité des fameuses lettres, que le parti irlandais, que la cause du *Home Rule* avait à sa tête un homme convaincu de complicité avec les dynamiteurs et les assassins. Toute la presse ministérielle se faisait l'écho de ces dénonciations, dont l'injurieuse portée était soulignée par l'attitude et le langage du ministère et de sa majorité.

D'un autre côté, le parti libéral anglais, sans vouloir croire à la culpabilité de Parnell, ne laissait pas d'être gêné de la fausse situation de ses alliés irlandais et des attaques passionnées de la presse ministérielle.

Un incident regrettable vint aggraver les choses. Un député irlandais, O'Donnell, incapable de supporter plus longtemps la campagne d'outrages et de calomnies poursuivie contre son parti, et voulant forcer la main à Parnell, s'affranchit de la discipline imposée par le chef à ses fidèles. Il se jugeait, comme membre du parti irlandais, personnellement atteint dans son honneur. Il entama, à ses risques et périls, le procès qui, ainsi engagé, latéralement, et malgré Parnell, sans bases sérieuses, sans aucune chance réelle d'amener les auteurs du complot à se démasquer, devait tourner et tourna au profit du *Times*, retranché derrière ses experts.

Pour le coup, les ministériels crurent avoir cause gagnée. Puisque Parnell n'osait pas se défendre lui-même, c'est qu'il ne le pouvait pas, c'est qu'il était coupable. Et leur assurance s'en accrut encore.

En Irlande, on croyait fermement à l'innocence de Parnell. L'injustice et la férocité dont faisait preuve à son égard la majorité ministérielle y redoublaient l'affection et l'enthousiasme qu'il inspirait aux cœurs irlandais ; mais les ministériels ne désespéraient pas de détruire cette union de l'Irlande, qui faisait sa force. Ils avaient déjà essayé, vainement d'ailleurs, de séparer le clergé de Parnell. Cependant, le dernier mot, d'après eux, n'était pas encore dit. Une association s'était formée sous le nom d'*Union loyale et patriotique*, où figuraient les orangistes et des catholiques anglais, pour dénoncer au monde les méfaits du « parnellisme ». L'*Union* envoyait des émissaires répéter partout les accusations du *Times*. En même temps, on était inondé partout, notamment à Paris et à Rome, de brochures rouges ou jaunes qui dénonçaient aux gens de bien les périls que M. Parnell faisait courir à la juste Angleterre, à la liberté, à la religion. On rendait même Parnell responsable de choses où il n'était pour rien, notamment du *Plan de campagne*, conçu par MM. Dillon et O'Brien, encouragé par des évêques irlandais, et qui, dans la crise agraire et politique de l'Irlande, sous une législation coercitive, avait pu être conseillé aux fermiers comme une arme extrême, mais légitime.

Tout cela aggravait singulièrement le « Plan de campagne » du



*Times*. A Rome, on dut s'émouvoir de la situation. L'Irlande avait, en témoignage de reconnaissance, ouvert une « souscription nationale » au profit de Parnell. Le pape fit savoir aux évêques irlandais le désir de voir le clergé renoncer à encourager cette manifestation. La souscription ne fut arrêtée néanmoins qu'après avoir atteint le chiffre de quarante mille livres sterling (un million). Un peu plus tard, la mission Persico était décidée et aboutissait à la condamnation du *Plan de campagne*, par une lettre du cardinal-secrétaire d'État adressée à l'épiscopat irlandais. Cette condamnation n'atteignait point M. Parnell, qui, on le savait, avait décliné toute responsabilité à cet égard. Mais son influence n'en paraissait pas moins compromise. Et les *tories* croyant enfin tenir leur adversaire, jugèrent le moment venu de renoncer à leur politique expectante. Un jour que, faisant face à leurs attaques renouvelées, Parnell renouvelait l'offre de soumettre les accusations et les preuves du *Times* à une commission de ses *pairs*, fussent-ils des ennemis politiques, le cabinet *tory* proposa la nomination d'une commission royale et spéciale.

Parnell accepta. Après une discussion laborieuse et que le cabinet dirigea à son gré, puisqu'il avait la majorité, la commission spéciale fut nommée. Parmi les amis de l'Irlande, on ne fut pas sans inquiétude sur l'issue du duel qui s'engageait, non pas seulement entre Parnell et le *Times*, mais entre Parnell et le gouvernement. Comme pour mieux accentuer la chose, d'ailleurs, le *Times* avait pris comme avocat un membre du ministère, sir R. Webster, *l'attorney general*. Mais, parmi les ennemis du parti irlandais, ce fut une longue clameur. L'ennemi était enfin acculé à une commission anglaise, à des juges anglais. On allait le tenir à merci.

Le lecteur n'a sans doute pas oublié les principales péripéties de ce grand et unique procès, le discours de sir Charles Russell, l'apparition du capitaine O'Shea, l'ancien ami de Parnell devenu dès lors son ennemi acharné et l'instrument de ses adversaires, l'apparition de Pigott, le faussaire du *Times*, qui, soumis à un terrible contre-interrogatoire par sir Charles Russell, s'effondra, disparut de la Cour, disparut de Londres et alla se suicider en Espagne.

Jamais Parnell et ses amis ne se seraient attendus à un dénouement aussi pathétique, aussi triomphal. Le *Times*, par l'organe de son avocat, membre du Ministère, se décida à une rétractation publique et exprima académiquement son regret d'avoir publié les

fausses lettres. Il ne renonçait pas pour cela à sa politique anti-irlandaise, au contraire. Mais peu importait cela. Le public, dans le moment, ne pouvait voir que l'éclat de cette réparation forcée. Une flamme électrique sembla courir d'un bout à l'autre de l'Angleterre. Édimbourg, la capitale de l'Écosse, offrit à Parnell la franchise, c'est-à-dire, le diplôme de citoyen d'honneur. Les associations politiques libérales, multiplièrent en son honneur les manifestations les plus flatteuses. Pour fêter le chef irlandais, des banquets, des réunions, eurent lieu au *National Liberal Club*, à l'*Eighty Club* à *Saint-James Hall*, à la *Grosvenor Gallery*. Au milieu de ces réunions enthousiastes, Parnell, entouré des hommes d'état anglais les plus populaires, de M. Gladstone, de lord Spencer, de lord Ripon, de M. Morley, de lord Roseberry, était plus acclamé, plus *lionnisé*, qu'aucun d'entre eux. Il ne pouvait plus paraître en public, sans être l'objet de manifestations sympathiques. Mais, de toutes ces démonstrations, la plus curieuse fut celle dont il fut le héros quand, après la dernière séance de la Commission, il reparut à la Chambre des Communes. Il y eut, sur les bancs de la Chambre, une explosion de bravos, d'applaudissements telle que, rarement, les hommes d'État anglais, eux-mêmes, en reçoivent de semblable ; telle que jamais Irlandais, dans son rêve le plus fou, n'aurait pu en rêver de pareille.

Et cela s'adressait à un homme qui, au lieu de sembler tirer quelque orgueil de ces démonstrations inouïes, avait tranquillement et modestement regagné sa place au milieu de ses amis. Du même air impassible et froid dont il avait jadis accueilli la persécution, l'outrage, la menace, il accueillait la sympathie, les applaudissements, l'ovation. Les Anglais se connaissent en énergie ; ils furent étonnés de ce prodigieux empire sur soi-même. Un des ennemis de M. Parnell, un membre du ministère, a reconnu plus tard, quand il n'y avait plus d'inconvénient à louer Parnell, « que ce jour-là, dans le vainqueur du *Times*, il avait reconnu un véritables chef d'hommes ».

Il va sans dire que l'alliance entre le parti libéral et le parti irlandais était dès lors publiquement avouée. Les journaux racontèrent bientôt comment M. Parnell avait été invité à Hawarden ; comment là, au foyer de famille de M. Gladstone, un projet définitif de *Home Rule* concerté entre le chef irlandais et les principaux chefs du parti libéral avait été adopté. M. Parnell, de son côté, proclamait que la tâche à laquelle il avait voué sa vie était accom-

plie, qu'une alliance — d'égal à égal — était signée entre l'Irlande et le grand parti libéral anglais, que sa patrie touchait enfin à la terre promise.

Pour lui-même, pour l'Irlande, que n'est-il mort à ce moment ? Il eut été enseveli dans son triomphe. Mais il devait vivre encore quelques mois et ces quelques mois allaient suffire pour donner à sa carrière, si courte et si glorieuse, une fin tragique et lamentable.

Sur cette triste fin d'un grand homme, nous serons brefs. Elle est encore dans toutes les mémoires. L'Angleterre porte malheur à l'Irlande ; ses lois de coercition, ses outrages, ses prisons, sa haine enfin avaient échoué contre Parnell. Et quand elle se décida à être généreuse et juste envers le grand Irlandais, on s'aperçut qu'elle lui avait fait un don plus redoutable que des chaînes de fer, plus mortel que mille poisons : elle lui avait donné une Dalila...

A quoi bon dire le reste, et le procès de la Cour des Divorcés, et la douleur de l'Irlande et le soulèvement de l'opinion publique en Angleterre et le manifeste fou de Parnell contre Gladstone, et cette lutte, insensée et désespérée, contre ses meilleurs amis, contre ses vieux compagnons d'armes, désolés de son égarement, contre sa patrie elle-même devenue l'enjeu de la guerre fratricide.

La lutte était au-dessus des forces de l'ancien Titan épuisé par des années d'inquiétudes et de remords, par les drames affreux qui se battaient dans son cœur. En quelques mois il était mort.

Alors l'Irlande généreuse oublia. Elle avait tristement, mais fermement écarté son chef aimé comme elle repousse ceux qui l'ont suivi dans son égarement. Mais elle lui fit des funérailles attendries et splendides. Et confiante en sa juste cause, elle a repris son noble et vieux combat.

Dieu lui soit en aide. Elle a ennoblí l'histoire de notre temps par la générosité et la fierté qu'elle vient de montrer en cette crise douloureuse. Que d'autres parlent de son ingratitude ; moi je vois qu'elle a su pardonner. Israël n'aurait pas glorifié Samson si, au lieu de renverser le temple sur les Philistins, il l'avait renversé sur son peuple au risque de détruire la force et l'avenir de la patrie.

# L'INSTITUTRICE CONTEMPORAINE

---

## I

Un de mes amis, médecin connu du quartier le plus populeux de Paris, encore bien qu'il soit difficile à étonner et à émouvoir par caractère et par profession, me communiquait, ces jours derniers, les réflexions à lui inspirées par son contact incessant avec la jeunesse des faubourgs, avec les enfants des écoles. Quoique nullement pessimiste, quoique point du tout *laudator temporis acti*, il était absolument terrifié et se demandait avec angoisse ce que seraient, dans dix ans, dans vingt ans, les bambins et les gamines qu'il visite pour leurs rougeoles ou leurs bronchites. « Rien ne les étonnera ni ne les arrêtera, disait-il, ils ne croiront à rien et ne respecteront rien. »

Tous ceux qui observent en France, que ce soit dans la population des grandes villes ou parmi les habitants des campagnes, sont effrayés comme l'était mon ami le docteur.

Et qui donc nous prépare ces générations de sceptiques, de révoltés, de prostituées, ces foules sauvages pour lesquelles Dieu, famille, pudeur, autorité, respect, propriété, patrie, ne seront plus que des *blagues*? Qui, sinon les éducateurs, ou mieux les *instructeurs* des masses populaires contemporaines? Les parents sont au moins aussi responsables, me dira-t-on, que les maîtres d'école; je ne nie pas leurs torts, leur faiblesse, leur criminelle apathie, leurs lâches complaisances, mais cette baisse du niveau moral des parents n'est-elle pas déjà elle-même la résultante de la mauvaise éducation qu'ils ont reçue? Ils ne sauraient transmettre ce qu'on ne leur a point donné, et le peu qu'ils ont reçu ne le transmettent-ils que de moins en moins, de sorte qu'après quelques

vingt ans d'enseignement sans principes religieux et moraux simultanés, après quelques vingt ans d'instruction sans éducation, on en arrivera, ni plus ni moins, qu'à une race de barbares, dont l'intelligence sera formidablement armée pour la destruction.

C'est avec intention que j'appelle des *instructeurs* et non des *éducateurs*, le maître et la maîtresse d'école aux mains desquels sont actuellement confiées les générations françaises de l'avenir : ils peuvent en effet *instruire*, mais ils n'*élèvent* pas ; ils ouvrent le cerveau de l'enfant, mais ils n'agrandissent, ne fortifient point son cœur ; ils tiennent les corps, et les âmes leur échappent. *Éducation, instruction*, tout notre malheur vient de la confusion qui existe dans les esprits sur la valeur si différente cependant de ces deux termes, de ces deux choses ; confusion si profondément réelle, si irrémédiablement générale, que chaque jour les hommes spéciaux sont les premiers à l'augmenter, dans leurs discours ou dans leurs écrits. Mais, dans cette confusion des termes et des choses, c'est toujours l'éducation qui est sacrifiée, tout s'y ramène à l'enseignement intellectuel, à l'instruction de l'esprit, comme à la seule chose nécessaire pour la satisfaction des besoins, quels qu'ils soient ; l'enseignement moral, l'instruction de l'âme, y semble quantité négligeable. D'après cette confusion, d'origine matérialiste, l'homme instruit est présumé homme moral, homme d'autant plus moral qu'il est plus instruit. Et cependant, je n'oserai pas dire que c'est tout à fait le contraire, mais enfin chacun peut constater que souvent à la somme d'érudition ne correspond point une somme de politesse, de générosité, de vertu, équivalente. L'une de ces deux instructions de l'humanité, à la fois corps et âme, est utile, mais non pas nécessaire, l'autre est absolument indispensable. Un honnête travailleur, un patriote héroïque, une sainte mère de famille, peuvent ne connaître ni les mathématiques, ni la grammaire ; serait-il un lauréat des concours généraux et sortirait-elle des écoles officielles, un gredin sera toujours un gredin et une coquine sera toujours une coquine. Mieux que cela même, le gredin sera d'autant plus dangereux et la coquine d'autant plus infâme, qu'ils seront l'un et l'autre plus instruits.

C'est donc cet ensemble de bons principes, de bonnes manières, ces règles générales de conduite, de savoir-faire et de savoir-vivre, destinés à sortir le petit être naturellement mauvais, égoïste, faux, rebelle, qu'est l'enfant, de la gangue vicieuse qui l'enveloppe, à faire briller le diamant de son âme, en affirmant son caractère, en

l'élevant au-dessus de lui-même, c'est cet ensemble de principes et de manières, ce sont ces règles de conduite qu'il faut absolument donner à la jeunesse pour sa nourriture morale, comme il faut absolument lui donner le pain pour sa nourriture physique. Le don quotidien de la nourriture morale fait à l'enfant, c'est l'éducation. Et qui la donnait autrefois cette éducation ? Surtout les parents qu'aidait seulement l'instituteur pour la partie de cette éducation qui se rattachait à l'instruction. C'était au foyer de famille et pas ailleurs, que l'enfant apprenait à aimer et à respecter ce qu'il devrait toute sa vie aimer et respecter, qu'il apprenait à obéir aux autorités, à écouter les vieillards, à faire la charité, à se tenir à sa place, à être propre, poli, réservé dans ses fréquentations, économe des deniers des siens. L'instituteur, c'est-à-dire, d'un côté le prêtre pour les choses de Dieu, et de l'autre le maître d'école pour les choses de la vie publique, arrivaient ensuite chacun avec leur autorité propre, la science de leurs enseignements, mais ils trouvaient déjà un terrain tout préparé, une âme sur laquelle avaient agi pour son bien et la volonté respectée du père et le chaste cœur de la mère. Le fils devenait probe et travailleur comme son père, la fille restait humble et dévouée comme sa mère.

Dans le bouleversement de notre Société contemporaine, les parents ne peuvent plus, ne veulent plus être les éducateurs de leurs enfants. Ils ne peuvent plus, absorbés qu'ils sont par une lutte sans merci pour l'existence, lutte qui les tient éloignés pour la plupart du foyer ; ils ne veulent plus, parce qu'ils ne s'en reconnaissent point le droit au milieu de leur déchéance morale, parce qu'ils n'apprécient plus la haute valeur de l'éducation, habitués à n'estimer désormais les choses que sur l'argent qu'elles rapportent. Donc ni le temps suffisant, ni l'autorité nécessaire, ni le goût judicieux, chez les parents pour l'éducation de l'enfant ; des sacrifices pécuniaires seulement pour son instruction en commun dans les écoles, avec la conscience intime d'avoir fait leur devoir, parce que l'instruction comprend tout, mène à tout, procure ce qui est tout : l'argent. Pour l'immense majorité, éducation et instruction ne font qu'une seule et même chose, ne sont qu'une seule et même nourriture morale, et cette nourriture morale doit être donnée à l'enfant par l'instituteur, l'instructeur. Si du moins l'instituteur, l'instructeur, prêtre ou maître d'école, étaient ce qu'ils étaient autrefois, pouvaient ce qu'ils pouvaient, l'éducation existerait encore quelque peu, donnée simultanément à l'instruction.

Je dis quelque peu, car rien ne remplace la continuité, la spécialité, la douceur, la persuasion des leçons, des conseils, des ordres du père et de la mère, leçons, conseils, ordres, que viennent préciser, éclaircir, corroborer les exemples bénis, l'application visible, la pratique quotidienne. Les parents ont reçu de Dieu mission pour cela, ils sont mieux faits que tous autres pour toucher à cette chair de leur chair, à ces âmes de leur âme, que sont les enfants, pour deviner ce qui convient le mieux à leur caractère dans le milieu où ils seront appelés à vivre. Il y a une foule de détails qui appartiennent à l'éducation et qui ne peuvent jamais être sujet d'enseignement pour la collectivité réunie autour du catéchiste ou du professeur. Et cependant, comme je le disais plus haut, l'éducation existerait encore quelque peu, accessoirement aux leçons théoriques du prêtre et du maître d'école, si ce prêtre et ce maître d'école étaient et pouvaient ce qu'ils étaient et pouvaient autrefois. Mais ils ne sont plus rien, ils ne peuvent plus rien ; on a fait tout le possible pour les annihiler au point de vue de l'éducation chacun dans sa sphère respective. On a parqué l'un dans son église, où il doit, sous une surveillance hostile, s'en tenir à la stricte explication du texte religieux ; on a enlevé à l'autre la base, le prétexte, la fin sublime de toute éducation : Dieu. Deux enseignements théoriques comprimés entre des parois de fer, officielles et glacées, voilà ce que l'éducation peut retrouver pour son compte dans la vie intellectuelle et morale de la jeunesse contemporaine. Et puis le prêtre malgré son zèle, le maître d'école malgré son sincère désir, ne peuvent encore rien pour l'éducation de l'enfant parce qu'on ne le laisse pas en rapports avec eux, on le leur prend sans cesse pour une foule de choses qui dépensent un temps précieux : les manœuvres des bataillons scolaires et les parades de gymnastique remplacent les causeries sur l'aumône envers les pauvres ou le dévouement à la patrie. Or, la véritable éducation, celle qui donne des goûts élevés, des habitudes modestes, des allures distinguées, des mœurs pures, des manières polies, la véritable éducation ne s'apprend pas sur les livres, par demandes et réponses, en trois temps et quatre mouvements, elle se gagne plutôt par la fréquentation, elle pénètre peu à peu les cœurs et les volontés par le contact. Laissons le prêtre de côté, le prêtre qui ne compte plus dans notre Société athée, le prêtre qui était autrefois le père spirituel d'abord, mais aussi l'éducateur quotidien de l'enfant par une respectueuse fréquentation, le collaborateur toujours

écouté des parents ; tenons-nous en à ceux que vise cette étude, le maître et la maîtresse d'école laïques. Voyons ce qu'ils sont actuellement, avec quelles qualités d'indépendance, de moralité, de distinction, ils peuvent se livrer à l'éducation des enfants qui leur sont confiés quand l'instruction, l'essentielle instruction, leur en laisse le loisir.

Et d'abord, pour donner quelque peu d'esprit et de cœur aux autres, il faut en avoir surabondamment soi-même, pour procurer aux enfants l'inappréciable avantage d'une bonne éducation, il faut être soi-même très bien élevé. Il faut, pour élever bien plus que pour instruire des enfants, surtout quand ces enfants sont ceux du public, le temps, la patience, l'amour, le détachement des intérêts matériels ; il faut de la vertu, du courage, des mobiles supérieurs ; il faut de l'enfant aimer son âme et cette âme la vouloir grande, forte pour Dieu, pour l'humanité, pour la patrie. Tâche sublime, redoutable, sacrée, qui fait aux éducateurs de l'enfance une sorte de sacerdoce aux obligations duquel il ne leur est point permis de faillir, avec la vocation particulière, affirmée, duquel il faut être né. Le maître et la maîtresse d'école de notre instruction publique contemporaine remplissent-ils bien tous les conditions exigées par la raison, par la connaissance même élémentaire du cœur humain, pour une aussi sainte et difficile mission que celle d'instruire et d'élever à la fois la France de l'avenir ? Mon titre indique tout de suite que je vise de préférence la femme, la maîtresse d'école, l'institutrice, parce qu'à mon avis la véritable, la seule éducatrice de l'homme, c'est la femme. A tous les points de vue et dans tous les sens on peut dire, hardiment, que ce sont les femmes qui font les hommes d'une génération ce qu'ils sont. Contentons-nous donc, en restreignant encore notre observation, de voir ce qu'est l'institutrice de nos jours : quand nous avons vu ce qu'elle est en général, les faits et gestes de ses élèves nous étonneront moins, tout en nous effrayant peut-être davantage.

Du double malheur de la désertion des campagnes pour la ville et de l'instruction prodiguée sans discernement, sans éducation simultanée et proportionnelle qui en consolide les avantages et surtout en neutralise les inconvénients dans la masse ouvrière, naît pour des milliers et encore des milliers de filles du peuple, une misère physique et morale dont on ne saurait se faire une idée. La paresse, le luxe, le dégoût du foyer, l'amour des plaisirs, sont la cause vraie de la désertion de la campagne et de ses tra-



vaux par les femmes ; celles-là seulement se plaignent d'y manquer d'ouvrage, de n'y point gagner leur vie, qui ne veulent rien faire, qui veulent jouir de la liberté vicieuse des grands centres. Tout le monde sait au contraire que, malgré des salaires plutôt exagérés qu'insuffisants, on manque des bras dans la généralité des exploitations agricoles. A cette cause première est venue s'ajouter l'erreur lamentable de l'instruction, source unique du bien, de l'instruction, clef magique des palais de l'or à notre époque. Et il n'y a pas trois pères de famille, par agglomération rurale, qui n'aient voulu procurer à leurs enfants, filles comme garçons, l'inappréciable avantage de posséder cette clef d'or. Les gens de sens droit, presque toujours ceux que leur aisance eût excusé de le faire, ont été les seuls à se tenir en dehors des ambitions de l'école municipale, des offres d'un enseignement aussi coûteux qu'inutile et même corrupteur. Les familles agricoles, c'est-à-dire l'immense majorité des familles françaises, qui n'ont point su résister à l'épidémie scolaire, en ont été les premières punies dans leurs intérêts, dans leurs affections, quand ce n'a pas été dans leur honneur. Que se passe-t-il, en effet, quand la ou les filles de la ferme se trouvent, vers quinze ans, en possession du précieux certificat d'études ? Au lieu de venir en aide à leur mère dans les soins du ménage, de mettre la main à ceux des travaux extérieurs où elles pourraient économiser des frais à leur père, ces demoiselles grisées par des connaissances élémentaires qu'elles se figurent être la science universelle, sont dédaigneuses des besognes rustiques, gardent leurs mains blanches et leurs robes propres, écoutent les sollicitations de l'institutrice qui leur parle obtention du brevet, perspective de l'école normale, séjour de dame en ville. Niaisement flattés, les parents font de nouveaux sacrifices, l'institutrice augmente son traitement de leçons supplémentaires, le brevet est acquis ; oui, mais le foyer de la ferme est pour jamais désert ; les vieux manquent de bras, de soins, de petits enfants, et il y a en ville une ou plusieurs filles sans place, frappant à toutes les portes, courant les plus pitoyables aventures, jusqu'à ce qu'elles culbutent dans la boue où disparaissent dans le suicide. Car, quant à revenir aux simples travaux qui ont fait vivre les leurs, qui ont permis de les instruire, nous ne pouvons dire élever, jamais ! Voilà le sort réservé aux trois-quarts des aspirantes institutrices et à leurs familles, puisque malgré toutes les bonnes volontés officielles il y a mille candidats pour une place à donner.

Ceci pour celles qui ne réunissent point à décrocher la timbale universitaire ; mais voyons ce que deviennent, ce que peuvent, celles qu'un arrêté préfectoral a enfin installées dans une chaire de maîtresse d'école. Elles arrivent à vingt ans, pleines d'illusions, d'orgueil, de convoitises, dans des lieux dont elles ne connaissent ni les usages, ni les gens, ni le climat, en but à diverses hostilités et souvent à des sollicitations plus dangereuses encore ; elles ont contre elles la pauvreté du traitement, la solitude du domicile, les fatigues de l'enseignement, les dégoûts du ménage à faire et des nippes à entretenir. Se figure-t-on ce qui doit se passer dans la tête et dans le cœur d'une pauvre fille de vingt ans, sans guide, sans affections, de plus en plus sans croyances, et que l'on enferme dix mois de l'année, à l'autre extrémité de son département, afin d'y instruire des marmots, cela pour quelques centaines de francs ? La situation est si invraisemblable, si cruellement opposée à tous les besoins, les goûts de la femme, si peu en rapport avec ses faiblesses, que je m'étonne qu'il n'y en ait point encore davantage qui tournent mal, qu'il y en ait encore quelques-unes qui donnent une instruction solide et un peu d'éducation à leurs élèves. Car enfin, vous demandez les renoncements, la patience, la solitude, l'humilité, le courage de saintes, à de malheureuses filles dont la seule ambition est de gagner davantage pour se vêtir plus coquettement, le rêve incessant de quitter leur trou campagnard pour habiter une ville ; à des filles dont le cœur bat d'autant plus fort qu'elles sont vouées par profession à un célibat involontaire ; à des filles qui ne mettent les pieds à l'église que quand elles y sont autorisées ; à des filles instruites peut-être, mais encore plus sceptiques, matérialistes, pratiques, fin de siècle, qu'instruites. Le code du métier leur prescrit d'être au mieux avec le maire, de mépriser le curé, de répéter telles choses tant de fois à tels enfants, de lire pour leur perfectionnement et leur édification personnels les bulletins et catéchismes officiels, de vénérer M. le Ministre et d'obéir à M. l'Inspecteur : le reste importe peu. Voilà l'institutrice contemporaine, une serinette de l'enseignement matérialiste officiel ; voilà l'éducation qu'elle peut donner, une institutrice banale, toujours d'après le programme matérialiste officiel.

Ah ! avec l'ancienne institutrice de village, la religieuse d'autrefois, c'était différent ; et en bonne vérité, il n'y a rien d'étonnant que cela fût différent. On ne peut demander aux gens ce qu'ils n'ont pas ; à une fonctionnaire mal payée qui s'est faite institutrice comme

elle aurait été téléphoniste, receveuse des chemins de fer ou comptable, les qualités, les vertus, la vocation spéciale, d'une religieuse amenée aux enfants, à ce labour ingrat de les instruire, de les élever, par l'amour de Dieu et par l'amour des âmes. La religieuse était une vraie mère, sans ambition, sans besoins, sans dégoûts, sans autres rêves que celui d'un ciel où elle emmènerait le plus possible des petits enfants qu'elle aurait aimés, soignés, secourus, rendu meilleurs, sur la terre. Presque toujours la religieuse appartenait à un monde supérieur à celui dans lequel elle était appelée à enseigner, et sans s'en rendre compte, ce milieu bénéficiait peu à peu de l'éducation originelle de son humble institutrice. L'affection de la religieuse pour les enfants à elle confiés était faite de tout cet amour condensé de femmes auxquelles leur règle ne laisse pas l'espoir d'une famille et auxquelles, par contre, elle ordonne, cette règle, de répandre cet amour sur toutes les créatures de Dieu : il faut qu'elles aiment, non seulement par inclination naturelle mais par devoir, par charité chrétienne, et plus leurs élèves sont difficiles, mauvaises, ingrates, vicieuses, plus elles doivent les aimer, s'attacher à leur faire du bien. Or, en fait d'éducation, d'instruction, c'est-à-dire pour la plus haute mission humaine, ce n'est pas seulement de l'intelligence, du savoir qu'il faut, c'est du cœur ; du cœur, afin que l'enseignement et la morale du maître soient d'autant mieux compris par l'esprit de son élève, qu'il aura d'abord conquis son estime, gagné son affection.

Tout ce que je dis là est tellement vrai, que la littérature et le théâtre les moins suspects d'hostilité, tournent et retournent chaque jour, sous ses multiples aspects, cette question sociale du plus triste intérêt actuel : « les demoiselles à brevet de capacité ». Et ils se lamentent sur ces pauvres filles dont on a fait des savantes, des rêveuses, des déclassées, qui rougissent de leurs parents et en bouleversent l'existence, alors qu'on aurait dû, pour le bien général, les laisser à leur calme avenir d'ouvrières.

Mais il y a mieux que d'aller au théâtre, d'ouvrir un roman, et de gémir sur le sort de personnages de seule convention ; on n'a qu'à regarder autour de soi pour pleurer sur des réalités.

Tenez, par exemple, que l'on suive pas à pas depuis son berceau jusqu'aujourd'hui, dans ses ambitions, ses déchéances, sa folie, M<sup>lle</sup> Louise Michel, une maîtresse d'école de campagne, une institutrice pareille aux quarante mille autres qui instruisent et élèvent soi-disant les filles de France, qui tiennent en mains l'ave-

nir intellectuel, moral, même physique, de notre race ; d'après sa curieuse histoire, on jugera de l'état d'âme de ses compagnes. Et qu'on n'aille pas dire que je suis injuste, que je prends une exception parmi les institutrices pour en faire le type de la caste ; non, évidemment chez mon modèle les reliefs sont exagérés comme il convient qu'ils le soient chez un modèle servant à une démonstration, mais on reconnaîtra que toute la physiologie de l'institutrice contemporaine avec ses imperfections, ses erreurs, ses vices relativement au but sacré qu'on lui propose, que toute la physiologie de l'institutrice contemporaine se trouve admirablement résumée dans l'histoire grotesque et lamentable de Louise Michel.

La *Vierge Rouge* est pour la caste des institutrices et son éducation dévoyée, ce que *Don Quichotte* est pour l'ancienne chevalerie et son héroïsme sans objet.

## II

Nous sommes en Champagne, dans la Haute-Marne, sur un des versants de ce rude plateau de Langres où souffle sans cesse la bise glacée des Vosges ; nous sommes au pays d'Eponine et de Sabinnes, les deux héros patriotes, les deux grands méconnus, dont les statues devraient se dresser en face de celles du Gaulois Vercingétorix et de Jehanne La Pucelle, au pays de Diderot, de l'archevêque Darboy, de Flammarion et de Goncourt. A l'horizon d'immenses prairies, entre des coteaux boisés, presque sous les murailles croulantes de deux vieilles cités féodales dont l'une est morte, et l'autre mourante, La Mothe et Bourmont, voici Vroncourt, un tout petit village montueux sur un chemin de traverse, acculé à une forêt, et qui est pour lui-même un peu comme pour les passants le bout du monde. A l'entrée, un manoir commande la route avec ses quatre pigeonniers à girouettes et sa grille rouillée ; des fenêtres barrées de fer comme celles d'une prison, une enceinte de pierres sèches placées les unes sur les autres sans mortier, de *lave* comme on dit dans le pays, un verger fait de luzerne et de vieux pommiers à la façon normande, une cour, des écuries : voilà le château de Vroncourt. Là est née M<sup>lle</sup> Michel, à une époque que l'on peut, sans indiscretion, faire remonter à 1830, c'est-à-dire encore au bon temps pour ce coin de Champagne, perdu aux frontières de la Lorraine, pour ce Bassigny que ne traversait aucune

voie importante, aucune rivière navigable, pour ce Bassigny sans villos, sans commerce, sans fabriques. C'était le temps où les caves étaient pleines de ce vin de Bar-sur-Aube dont les moines de Clairvaux avaient planté les vignes ; le temps où lièvres et perdreaux abondaient dans les guérets ; le temps où le laboureur ôtait son bonnet de coton au passage du curé ; le temps où l'air était pur, la terre saine, les villages calmes ; le temps où les gens s'aimaient. Maintenant il n'y a plus de tout cela, il ne fait plus bon vivre aux champs, dans les coins perdus comme sur la ligne des chemins de fer : plus de calme, de salubrité, de récoltes, de bonne foi, de respect. Qui donc, grand Dieu, a empoisonné le cœur des hommes et la poussière du sol ? C'était donc au bon temps, vers 1830, qu'on sur la plaque du foyer de la cuisine du château de Vroncourt, commença, à se traîner un vilain avorton, une sorte de petite macaque produit spontané d'une des domestiques du castel, la fille de basse-cour. Nous sommes, il faut que je le répète, au bon temps, c'est-à-dire à une époque où la faute des filles-mères ne passait pas pour une aimable plaisanterie et même pour une œuvre estimable, un ingénieux calcul, quand elle doit mériter une dot à la pécheresse ou lui procurer les nourrissons rémunérateurs de l'État ; ça n'était pas de trop d'une vie entière d'isolement, de bonne conduite, de travail, pour faire pardonner à la fille-mère sa maternité coupable. Dans tous les cas, elle et sa progéniture, étaient tenues à l'écart. Par quel miracle de charité ou de scepticisme la châtelaine de Vroncourt laissait-elle donc courir par sa maison l'enfant naturel d'une fille de basse-cour restée à son service ? Toujours est-il que la noble dame avait gardé l'avorton et sa mère.

L'avorton de la servante de basse-cour grandit ; et sans doute parce que son origine était humiliante, sans doute parce que la richesse des filles sans dot, la beauté, lui faisait absolument défaut, Marie-Louise Michel, devint orgueilleuse jusqu'à la folie, ce qu'elle est restée. Dans son coin de cuisine au manoir de Vroncourt, Louise Michel était déjà une révoltée, une folle d'orgueil, d'égoïsme, de niaiserie. On va le juger. D'abord elle ne veut ni de la domesticité, ni des travaux des champs, et quoique sa qualité d'enfant naturelle ne soit pas précisément une recommandation dans la carrière, à cette époque-là du moins, la voilà institutrice. Institutrice, croyez-vous qu'elle va enseigner modestement dans la commune qu'on lui aura désignée, qu'elle va étudier pour son propre compte afin de se perfectionner ? Pas du tout ; elle change

de résidence à chaque instant, groupe les jeunes filles de son âge pour des entreprises insensées, au lieu d'apprendre les lettres aux marmots, se moque de la grammaire et de l'orthographe. Une tyrannie déjà que celle de la grammaire, une tyrannie contre laquelle elle lutte énergiquement, avant de lutter contre celle du capital ; et tous ceux qui ont entendu les conférences de la glorieuse affranchie, tous ceux qui ont lu de ses compositions, ont pu apprécier avec quelle désinvolture elle lance des *cuirs* et des *velours* dans les oreilles de l'auditeur ; combien peu les *t* et les *s*, les voyelles ou les consonnes, la gênent dans sa littérature.

J'ai en ma possession une des premières œuvres manuscrites de l'institutrice de Vroncourt, un roman fantastique dans le genre de ceux d'Anne Radcliff, et toute la femme y est, écœurante d'orgueil et d'incapacité, de palinodies. Cela est écrit sur un cahier d'école et porte la date de 1847 ; car si M<sup>lle</sup> Michel n'avait pas le temps d'enseigner les enfants qui la payaient cependant, si elle n'avait pas le temps d'apprendre la grammaire et l'orthographe pour son propre compte, elle avait celui d'écrire, Dieu sait dans quel style ! des romans macabres. Première page : *Œuvres de Marie-Louise Michel ; l'Œgre ou le château maudit ; Épître dédicatoire de l'auteur à M. le vicomte de Chateaubriant*. Dessin de trois cœurs enflammés et percés de flèches. Deuxième page : *Mon ouvrage n'a ni ordre, ni vraisemblance, ni raison ; c'est l'illusion d'un esprit exalté, mais elle est douce et consolante, et me fera pardonner mon ignorance. Pour toutes les œuvres que j'ai déjà écrites, comme pour toutes celles que j'écrirai encore, je ne demande au vicomte de Chateaubriant qu'une place légère dans son cœur, et je bénirai le Créateur de m'avoir donné la vie !* etc., etc. Le roman vient ensuite avec des seigneurs qui se noient dans le sang de leurs vassaux, des jeunes filles qui agonisent dans des souterrains, des vieillards qui prient Jéhovah après avoir bu des coupes empoisonnées, des enfants-martyrs qui communient et prient la sainte Vierge pour que le feu du ciel dévore les riches et les puissants du monde. Un pathos de collégien de huitième, des imbroglios de pensionnaire de Charenton, le tout assaisonné de cinquante fautes d'orthographe par page : voilà un des nombreux chefs-d'œuvre que la modeste Louise comptait offrir à M. de Chateaubriant. Elle ne dédaignait point encore à ce moment l'aristocratie du talent et de la naissance ; depuis, ses goûts ont changé, si sa littérature est restée la même, et, elle s'adresse à la voyoucratie. M<sup>lle</sup> Michel n'est pas éclectique, elle n'a

de sympathie que pour les extrêmes : les anges de droite ne l'ayant point appréciée à sa juste valeur, elle s'est jetée dans les bras des démons de gauche.

Servante maladroite et malpropre sans doute, Louise Michel se fait institutrice, institutrice ignorante et paresseuse, elle se croit auteur, auteur incapable, et folle, elle devient conférencière anarchiste. Vous suivez la progression ? Comme elle répond bien à l'orgueilleuse et égoïste perversité de la nature humaine ; comme c'est toujours bien la satanique révolte des anges déchus contre leur Dieu ! Et voilà l'ange des jours noirs, la martyre du prolétariat, la *vierge rouge*. Une rebelle à toute domination, une folle orgueilleuse qui se bat à elle-même le tambour et la réclame, un cœur charitable qui soignera dans la rue un cheval de fiacre et fera égorger des milliers d'hommes : voilà l'humble, la dévouée, la sainte, des bandes révolutionnaires. De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, recommandait Danton. De l'orgueil, encore de l'orgueil, toujours de l'orgueil, pourrait-on écrire en tête de la biographie de tous les ennemis de la religion, des lois, de la société ; de l'orgueil, ce qui a précipité Lucifer dans les abîmes.

J'avais visité il y a deux ou trois ans le château de Vroncourt, qui n'est plus qu'une ruine sous les voûtes de laquelle tournoient les chauves-souris, j'avais parcouru les salles enfumées, humides, du castel branlant, puis j'avais longuement causé avec les garçons et les filles du village, des vieillards aujourd'hui, qui ont été les contemporains de l'ex-institutrice. A une autre époque encore, dans les grands corridors sombres de Saint-Lazare, je m'étais fait ouvrir le guichet de l'anarchiste prisonnière, une étrange prisonnière du reste, puisqu'elle se cramponnait aux barreaux de sa cellule pour ne la point quitter et refusait de franchir le seuil d'une maison de force dont on la voulait faire sortir ; pauvre fille, ça lui mettait du pain sur la planche sans qu'elle eût besoin de travailler à autre chose qu'à ses rêves de gloire incendiaire et cela lui procurait une vaste réclame à bon marché !

Je l'avais vue, hurlant dans les rues en compagnie d'ignobles gredins qui se moquaient d'elle, et plus semblable à une prostituée ivre qu'à une éducatrice de peuples ou à une femme-écrivain ; vue aussi dans des salles de conférence où, sous prétexte de littérature, de géographie, elle récitait de sa voix nasillarde des tirades apprises contre tout ce qui est vrai, beau, bien. Ici comme là, je m'étais trouvé en présence d'une excentrique, d'une folle, mais

d'une excentrique volontaire, d'une folle raisonnante, si infatuée de sa personne, si haineuse pour ceux qui ne se prosternaient point avec admiration devant son génie, qu'elle en arrivait à bayer sans s'en rendre compte et à souiller les murs de son ordure pour attirer l'attention quand même.

Je voulus enfin la voir de plus près, chez elle, à l'état libre, en dehors de son théâtre, me disant qu'il y avait peut-être deux femmes en elle, une cabotine révolutionnaire et une brave toquée, que la femme intime valait peut-être mieux que la femme publique, et que ses oripeaux mis de côté, la guenille noire des prétendus meurt-de-faim, serrée dans un placard, il restait sans doute une Champenoise plus niaise que féroce, une déclassée intelligente et trop faible, qui était la première à gémir sur l'engrenage d'erreurs où elle s'était laissé prendre, broyer. Je me mis donc à la recherche de son gîte à travers les rues désertes de la banlieue de Paris et je la trouvai sous les tuiles d'une maison perdue dans un quartier perdu. L'installation de la grande citoyenne n'était rien moins que brillante, même propre, et j'augurai mal de l'admiration, de la générosité des frères du prolétariat, dont la plupart gagnent cependant six, huit, dix francs par jour. Vrai, M<sup>lle</sup> Michel avait agi sagement, pensai-je, en cessant d'éduquer les filles de notre province, car elle ne leur eût point enseigné les premiers des devoirs extérieurs pour la femme, propreté, politesse, modestie. Impossible au visiteur de s'asseoir ailleurs que dans de la fiente d'animaux, libre à lui de se découvrir et saluer tout seul, même pose absurde et même langage écœurant de comédienne. Son pays ? Connaît pas. Ses souvenirs d'enfance ? N'en a pas. La Haute-Marne, la Champagne, la France ? Sait pas ce que c'est ; ça n'existe pas pour une *citoyenne de l'humanité*. Son importance ? Est si considérable que si elle se déplaçait, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie anarchistes marcheraient à sa suite ; mais elle n'a pas le temps, parce qu'il faut répondre à mille journaux qui lui mendient sa prose et qu'elle a déjà promis cent feuilletons. Et puis, tout le temps sur ce ton là ; j'en eus bientôt assez comme assez en a le lecteur, si ce n'est trop.

Il y a dans la Haute-Marne, à Saint-Dizier, un remarquable asile d'aliénés qu'emplissent les fous du département, ceux de l'Aube et ceux de la Seine. Or une légende, plus ou moins justifiée sans doute, veut que la majorité des malades viennent du pays de Langres dont l'air vif dispose les cerveaux à la congestion. C'est



dans cet établissement de la région natale qu'on eût dû offrir depuis longtemps un asile à la dangereuse manie de la citoyenne Michel. Rien que la menace de la douche suffirait à calmer la folie des grandeurs de cette folle, comédienne jusque dans sa folie. La prison? Non, c'est par trop naïf de la lui procurer pour qu'elle s'en fasse, aux frais des contribuables, un tremplin à cabrioles, une estrade à vociférations; le cabanon, un petit cabanon bien sourd, où elle ne serait entendue que de fous, peut-être pas plus fous que ceux qui l'écoutent et la suivent ordinairement, mais au moins de fous maintenus par la camisole de force. Ça ferait merveille et le ministère de l'intérieur y avait récemment songé; aussi la comédienne anarchiste prenant ses vieilles jambes à son cou est-elle passée en Angleterre où on nous dit qu'elle instruit et élève, dans une classe ouverte au premier venu, les bambins anglais des deux sexes. Grand bien leur fasse, n'est-ce pas? Pour moi je serais tout disposé à envoyer les vingt-cinq mille autres institutrices, qui battent faméliquement le pavé en attendant une chaire, rejoindre leur doyenne dans les Iles Britanniques, et je crois que la France sage, travailleuse, patriote, chrétienne, ne s'en trouverait pas plus mal.

## III

J'ai pris Louise Michel pour type, parce que sa personnalité est en quelque sorte tombée dans le domaine public; j'aurais pu en choisir vingt, cent, mille autres de ces institutrices parlant en énergumènes dans les clubs révolutionnaires, écrivant des insanités quand ce ne sont pas des ordures, possédées du démon de la célébrité et voulant faire parler d'elles à quelque prix que ce soit. Elles finissent d'ordinaire au bras d'un imbécile trop heureux de déposer ses rentes et son cœur aux pieds de leur génie. Toutes étaient faites pour l'enseignement, pour l'éducation, comme le pourrait être *Gribouille*; de l'intelligence et du cœur de leurs élèves elles se moquaient comme de *Colin Tampon*. Le chant, la comédie, le piano, la peinture, les télégraphes, leur avaient été fermés pour une cause quelconque et alors elles s'étaient rabattues sur l'enseignement. Voyez-vous l'enseignement, l'éducation, la plus haute mission humaine, nous l'avons dit, devenir un pis aller pour l'ambition de demoiselles qui auraient dû rester à la ferme,

à la boutique, à l'atelier de leurs parents ! Aussi la considèrent-elles presque comme une honte, cette profession d'institutrice, d'éducatrice, indignes d'en comprendre le rôle sublime, et se hâtent-elles d'y avoir de l'avancement, de se signaler à un protecteur aimable, d'en déguerpier en l'échangeant contre une sinécure à panache et à forte rétribution. Elles prennent parti dans les querelles municipales, mangent du curé, lisent ostensiblement des romans illustrés à l'église quand elles sont forcées d'y conduire l'école, cirent les bottes de l'inspecteur et accablent de visites en toilette tapageuse le député. Celles qui sont tenaces, spirituelles et jolies, réussissent presque toujours. Mais où retrouver, dans ces ambitions, ces intrigues, ces soucis vulgaires, cette existence volage sinon immorale, le calme patient, la vertu studieuse, le dévouement obscur, les vues élevées, l'abnégation généreuse, la maternité anonyme, qui devraient toujours être l'apanage de l'institutrice, qui le sont encore de ces religieuses enseignantes, de ces vraies éducatrices que l'on a chassées de presque partout, sous le prétexte qu'elles étaient inférieures à leur mission ?

Et si toutes ces femmes déclassées, toutes ces ambitieuses de la vie publique, s'acquittent si mal d'une besogne qui appartient essentiellement à leur sexe, si elles y apportent tant de légèreté, d'égoïsme, de stupidité, de manque de conscience, que sera-ce dans les fonctions, les missions, les carrières, pour lesquelles elles ne sont point faites, dans lesquelles l'incapacité physique les rend plus dangereuses, encombrantes, qu'utiles ? Aussi jusqu'où dégringolent-elles toutes ces folles que de malheureux parents, plus coupables qu'imbéciles, poussent aux carrières libérales masculines, dans le monde artistique, littéraire ; qui veulent faire de leurs filles des médecins, des avocats, des actrices, des écrivains, des sculpteurs ; jusqu'où dégringolent-elles ? Quand on réfléchit une seconde à la vanité, à la légèreté, à la faiblesse morale et physique de la femme, et encore une seconde aux déceptions, aux fatigues, aux dangers, aux misères, de ces métiers, de ces professions, de ces carrières, qu'on rêve pour elles, on se répète en conscience que c'est leur vouloir mal de mort que de les y jeter, que c'est les vouer presque fatalement au suicide ou à la honte. Et avec cela vous aurez des maïs qui clabauderont dans la presse, qui gémiront sur l'oppression de la femme, qui demanderont la plus large place pour le travail intellectuel de cette paria. Mais où donc est-elle mise de côté, dédaignée, opprimée, la femme ? Jamais, au contraire, on ne

l'a plus adulée, flattée, louée, chantée, gâtée; jamais on ne l'a plus maladroitement et plus injustement admise à partager avec l'homme une foule de rôles sociaux pour lesquels elle n'a point été créée, où elle est notoïrement incapable. Elle a sa mission en ce monde, mission de fille, d'épouse, de mère, mission dans laquelle on la chérit, on l'admire, on la vénère; qu'elle la garde, qu'elle y reste, qu'elle y grandisse encore si possible, mais qu'elle ne vienne point encombrer de son incapacité, gêner de ses mesquineries, la tâche sociale de l'homme. Que la fille de France reste donc au foyer de famille, qu'elle y devienne fille dévouée, bonne épouse, mère chrétienne, ouvrière laborieuse, adroite, économe, qu'elle le fasse aimer davantage par son père, son mari, ses fils, qui le désertent trop, et elle aura noblement rempli son devoir. Ce rôle d'institutrice, d'éducatrice des générations de l'avenir, qu'elle le remplisse elle-même aussi longtemps qu'elle le pourra auprès de ses enfants, parce que jamais personne n'en sera plus capable, que jamais personne ne les connaîtra mieux qu'elle, dans leurs qualités et dans leurs défauts; qu'aussi, quand les nécessités du travail familial la forceront de s'en décharger sur d'autres, elle choisisse pour la remplacer dans cette mission sacrée, divine, des femmes qui soient vraiment d'autres mères par leur vocation d'humilité, de dévouement, de charité, de foi. Ces femmes-là instruiront leurs enfants, mais elles les élèveront d'abord; elles éclaireront les intelligences mais elles élargiront surtout les cœurs. Or, si l'homme vaut quelque chose par l'esprit, il vaut encore davantage par le cœur: ce sont les grandes âmes plutôt que les savants qui soutiennent le monde et le conduisent à ses fins dernières, à Dieu.

AUG. GEOFFROY.

---

# LE CONTRAT DE TRAVAIL <sup>(1)</sup>

---

## LES ACCIDENTS

I. Actualité de la question des *accidents du travail*. D'après les vœux du Congrès de Berne, deux éléments doivent concourir à la solution : 1<sup>o</sup> mesures préservatrices ; 2<sup>o</sup> mesures réparatrices. La réparation en vertu d'une obligation née du contrat et par l'assurance. La théorie du *risque professionnel*. — II. Rôle de l'assurance. Assiette et incidence de l'obligation de payer la prime. — III. La question de l'assurance obligatoire au Congrès de Berne. Libéraux et interventionnistes. Le plan de campagne de M. Cheysson. L'on adopte le principe de l'obligation, mais en admettant son application libérale : le choix du mode d'assurance est laissé au patron : par les compagnies, mutuelles, individuelles même. — IV. La solution libérale. L'assurance purement facultative en Angleterre, aux États-Unis, en Hollande. Magnifiques résultats. Conditions du succès : elles sont propres à ces pays. Difficulté d'acclimater ailleurs l'assurance facultative. Exemple de l'Italie. — V. Le régime-type de l'assurance obligatoire : la loi allemande du 6 juillet 1884. Examen critique. La question d'adaptation : ce qu'elle suppose. — VI. La responsabilité au point de vue social et au point de vue juridique. Indication ou rappel des diverses solutions. Leur aspect juridique. Critique du système de la garantie contractuelle de sûreté. — VII. Questions d'application. Le *quantum* de l'indemnité dans le système du risque professionnel. Quels accidents donnent ouverture au droit à l'indemnité? — VIII. Les projets de loi en France, en Italie, en Belgique. — IX. Conclusion : mesure et modalité de l'intervention de l'État dans la réparation des accidents du travail.

### I

S'agit-il de ce qui, dans le contrat de travail, est à nos yeux essentiel, la rémunération du labeur quotidien de l'ouvrier et les conditions mêmes dans lesquelles le travail s'accomplit, l'on s'en préoccupe sans doute, mais l'on s'en tient aux vaines discussions d'école. Libéraux d'une part, interventionnistes de l'autre, se livrent à des luttes homériques sur le terrain — plus mouvant

(1) Une première étude a paru dans la livraison d'octobre 1891 de la *Revue*. (Note de l'édit.)

qu'on ne pense — des principes : flots d'encre et flots d'éloquence coulent à l'envi, et le côté pratique des réformes les plus urgentes est ainsi négligé.

Il faut le reconnaître à l'honneur de l'opinion publique et des parlements, il n'en est plus ainsi au sujet des accidents du travail et de leur réparation. Pas de gouvernement qui, ces dernières années, n'ait légiféré sur la matière ou déposé un projet de réforme. S'il n'est pas possible de rendre en tous pays aux représentants du pouvoir cet hommage qu'ils ont donné à leurs propositions une préparation adéquate, on ne saurait nier pourtant leur bonne volonté.

La multiplicité des solutions proposées, et la variété qu'elle entraîne, nous trace la marche à suivre dans cette étude. Sans perdre de vue le but à atteindre : la détermination générale des meilleures conditions de la réforme législative en France et en Belgique, il faudra se livrer à l'examen des principales solutions sociales et juridiques, et cet examen sera profitable. *Discere est comparare.*

La question est donc mûre. Sans doute, au récent Congrès de Berne, les savants spécialistes qui l'ont préparé, ont exprimé le regret trop fondé de n'avoir à leur disposition que d'insuffisantes statistiques des accidents du travail. Jusqu'à ce que des renseignements méthodiquement recueillis et soigneusement contrôlés soient en leur possession, les législateurs devront procéder par tâtonnements. Mais les statistiques ne pourront rendre de réels services que dans l'avenir et au fur et à mesure que le temps s'écoulera et que les accidents se produiront. Ce qu'elles ne permettent plus d'ignorer dès à présent, si incomplètes, si peu vérifiées soient-elles, c'est la fréquence et la gravité des accidents industriels. Sans doute leur fréquence relative, c'est-à-dire mise en rapport avec le nombre total des travailleurs, ne s'accélère pas, ce qui serait désespérant ; mais, grâce au développement de l'industrie et à l'augmentation de la population, le chiffre absolu des accidents va toujours croissant. En présence de la somme des misères qu'ils produisent, la nécessité de remédier au mal autrement que par la charité privée ou l'assistance publique s'impose avec une force impérieuse dans l'intérêt de la paix sociale.

Au Congrès de Berne on n'a pas craint d'insister sur cette considération de bon sens qu'une solution rationnelle de la question des accidents du travail supposait et des mesures *préservatrices* et

des mesures *réparatrices*. En conséquence le Congrès a voté cette double résolution :

« a) En ce qui concerne les mesures préventives, il est désirable  
« de combiner l'action des initiatives individuelles avec celles des  
« associations et de l'État.

« b) En ce qui concerne la réparation, il convient pour la garan-  
« tir en tout état de cause, qu'elle soit l'objet d'assurances orga-  
« nisées dans chaque pays, suivant le système qui s'adapte le mieux  
« à ses conditions particulières. »

La réparation des accidents est chose désirable, nécessaire; leur diminution vaudrait mieux. Dans cet ordre d'idées, il y a beaucoup à faire. Nombre de pays ont des lois ou des règlements administratifs plus ou moins rudimentaires, plus ou moins développés et minutieux sur l'inspection industrielle. Il s'agit de les compléter et les perfectionner. Il s'agit surtout d'en faciliter et d'en assurer l'application, deux choses qui se tiennent d'ailleurs. Nous n'en dirons pas davantage ici de l'inspection industrielle qui ne se rattache que très indirectement au contrat de travail.

Quand l'accident est arrivé, il faut en garantir la réparation. L'on tend assez généralement à imposer au chef d'industrie l'obligation d'indemniser l'ouvrier, et à rattacher sa responsabilité au contrat de travail. Quant au fondement juridique de cette responsabilité, on peut le concevoir différemment, ainsi que nous aurons l'occasion de le dire. La théorie aujourd'hui la plus en faveur, c'est la théorie du *risque professionnel*. On l'a observé, l'expression *risque industriel* serait plus exacte.

De fait, l'introduction dans la législation, d'une cause nouvelle de responsabilité est commandée par la transformation qu'a subie l'industrie. Jadis l'ouvrier travaillait chez lui, à sa guise, avec ses outils. Aujourd'hui, il travaille à l'usine, sous la direction d'autrui, avec les engins d'autrui; il participe à l'action de moteurs puissants dont le mécanisme lui est inconnu, car il suppose des connaissances théoriques qui font défaut à l'ouvrier. Cette vaste transformation du travail, qui fait de l'ouvrier manuel un élément indispensable encore, mais un élément de second ordre de la production industrielle, expose ce même ouvrier aux plus graves dangers. Encore qu'insuffisantes, les statistiques nous apprennent que le Minotaure moderne dévore chaque année un grand nombre de victimes. L'accident est irréparable en soi. La mise en œuvre de certains moteurs ne saurait être proscrite sans détriment pour la

collectivité. Mais la société doit-elle permettre, peut-elle permettre que les conséquences, fâcheuses à ce point de vue, du développement de l'industrie, soient supportées par ceux à qui ses progrès semblent avoir profité le moins : les ouvriers ? Non, cela n'est pas permis, et tel est l'état de l'opinion, que cela n'est plus possible et que tout le monde le comprend. « L'ouvrier travaille pour l'industrie, il s'expose pour l'industrie, son travail profite à l'industrie, et, dans ces conditions, il est très rationnel de considérer les accidents comme constituant un *risque professionnel* » (1).

Dans ce système, l'obligation juridique du patron prend naissance à l'occasion de l'exécution du contrat de travail auquel elle se rattache ainsi intimement. C'est une clause d'ordre public de la convention et qui en devient un élément essentiel dans toute industrie dangereuse.

## II

L'assurance complète tout à la fois la théorie du risque professionnel et en atténue les conséquences.

Elle la complète, parce qu'elle garantit à l'ouvrier plus efficacement que toute autre mesure, le paiement de l'indemnité.

Elle l'atténue pour le chef d'industrie, quel que soit le *quantum* de l'indemnité : la prime d'assurance devient un article permanent de son budget. C'est une dépense prévue, elle fait partie des frais généraux. Si de plus elle s'impose au même titre à tous ceux qui exploitent une même industrie, elle a cet heureux effet d'empêcher que l'accident, en rompant l'équilibre de tel budget individuel, ne vienne gêner, ruiner même tel industriel. L'augmentation des frais de production, équivalente pour tous les concurrents, permet l'élévation correspondante du prix de vente. Ce nouvel élément du coût de la production se trouve ainsi mis à la charge de l'acheteur, comme l'exige la bonne théorie économique, d'accord en cela avec l'équité.

C'est l'industrie, disions-nous tantôt, qui profite du travail. Il faut ajouter que c'est le consommateur qui profite de la production industrielle.

Or, grâce à l'assurance, en la supposant réalisée par tous, soit

(1) Discours de M. Woeste à la Chambre des représentants de Belgique, le 15 juillet 1890.

volontairement, soit en vertu d'une obligation tutélaire de la loi, il advient que la réparation de l'accident n'incombe qu'en apparence au patron et seulement pour l'*assiette* de l'assurance. Il importe de se bien rendre compte du phénomène de répercussion qui se produit ici, comme il se produit pour l'impôt. Les théoriciens de l'économie financière distinguent l'*assiette* et l'*incidence* de l'impôt. Celui qui paie l'impôt n'est pas toujours celui qui le supporte. Normalement c'est le consommateur qui supporte les impôts qui frappent la production nationale, comme les droits d'accise, la patente, et l'impôt foncier même, lorsque l'agriculture est protégée par la législation douanière ; c'est d'ailleurs tout l'effet de la protection, que de rendre possible la répercussion de l'impôt. Cette répercussion s'appelle incidence dans la langue technique. Elle se produit évidemment pour la prime d'assurance, qui n'est qu'un impôt d'une nature spéciale, une sorte de *patente*, puisque la raison en est dans l'ouverture de certains ateliers.

On a déjà pu remarquer que ces considérations supposent l'assurance réalisée par tous les concurrents pour une industrie donnée. La nation où pareil régime s'est introduit, ne se trouvera-t-elle pas dans une situation d'infériorité vis-à-vis des pays où l'accident reste à la charge de la victime ou du patron seuls, selon les cas ? Quelle que soit la valeur intrinsèque de cette objection, il suffit pour l'écartier d'observer que l'accord tacite des nations industrielles sur la nécessité de l'assurance est bien près d'être un fait accompli, comme on aura l'occasion de s'en convaincre au cours de cet exposé.

### III

Au Congrès de Berne, le principe de l'assurance obligatoire a été admis de plain-pied, en ce sens qu'il n'y a pas été discuté. Les congressistes se sont trouvés séparés en deux camps de tendances opposées, les unes libérales, les autres plus difficiles à dénommer ; on les a qualifiées de socialistes, d'interventionnistes, d'*étatistes*. Réunis, ces termes se précisent sans se corriger ; car, on le verra plus loin, le régime de l'assurance obligatoire, telle qu'elle est organisée en Allemagne, n'est en aucune façon l'assurance *par l'État* : c'est l'assurance mutuelle obligatoire. L'État n'a qu'une mission de contrôleur et d'intermédiaire. On a appelé encore les deux cou-



rants du Congrès, le courant latin (ou libéral), et le courant germain (ou étatiste). Cette fois encore, les appellations sont équivoques.

Bref, les représentants du libéralisme économique se rendant compte qu'ils n'étaient pas en nombre au Congrès, se sont placés résolument sur le terrain de l'obligation pour y défendre la liberté. Voici en peu de mots comment peut se concevoir l'application libérale du principe de l'assurance obligatoire :

Quels doivent être l'esprit et la portée pratique d'une loi imposant au chef d'industrie l'obligation d'assurer ses ouvriers contre les accidents du travail ? Garantir en tous cas le paiement de l'indemnité, si un accident se produit. Ce but sera atteint, pourvu qu'une assurance, suffisante à couvrir les risques, soit contractée, et pourvu que l'assureur soit solvable. Il n'est point indispensable que l'obligation s'étende aux modalités de l'assurance. Les chefs d'industrie pourront donc :

Ou réaliser l'assurance mutuelle ;

Ou s'adresser aux Compagnies d'assurances ;

Ou même être individuellement leur propre assureur (1).

L'unique condition à exiger de l'assureur sera la *solvabilité*, garantie par le dépôt d'un *cautionnement* ou l'hypothèque.

La tactique dont usèrent à Berne M. Cheysson et ses amis fut donc habile. L'on admit tous les modes d'organiser l'assurance : c'était le triomphe des tendances libérales dans leur défaite même.

On aurait, au contraire, abouti à l'adoption pure et simple du principe de l'obligation, si on l'avait combattu, et du même coup eût prévalu, très probablement, une réglementation interventionniste de l'assurance.

#### IV

De ce fait que les partisans de l'obligation de l'assurance n'ont pas rencontré de contradiction directe, il faudrait se garder de conclure que le régime des assurances purement facultatives soit définitivement et partout abandonné ou du moins condamné. Les peuples de race anglo-saxonne et aussi les Hollandais ne songent

(1) Cette solution a été proposée pour la première fois, croyons-nous, par M. Ch. Dejae, professeur à l'Université de Liège, dans le rapport sur la question des accidents qu'il a présenté à la *Commission du travail* instituée en Belgique après les grandes grèves de 1886.

même pas à introduire le principe de l'obligation dans leur législation. et leurs spécialistes sont, en cette matière, partisans décidés de la liberté. S'ils ont eu tort au Congrès en ce sens qu'ils n'y ont pas fait prévaloir leurs doctrines, ils n'ont pas tort dans la pratique des choses, bien au contraire; et c'est leur supériorité sur les peuples latins de pouvoir se passer de l'obligation.

Car l'assurance libre, réalisée par l'ouvrier lui-même, est une preuve de l'excellence tant de sa situation matérielle, que de sa moralité; c'est le signe d'un salaire élevé et d'habitudes de prévoyance. Peut-on rattacher ce mode de réparation des accidents au contrat de travail? Oui, du moins indirectement. L'assurance de l'ouvrier par ses propres soins est même l'indice d'une forme hautement sociale du contrat de travail, puisqu'elle suppose nécessairement une rémunération qui permette à l'ouvrier, non seulement de subvenir aux besoins quotidiens de sa famille, mais encore de prévoir les besoins éventuels de l'avenir et d'y pourvoir à l'avance!

Les assurances libres sont très florissantes en Angleterre et aux États-Unis, aussi ne songe-t-on pas dans ces pays à recourir à l'intervention législative pour assurer avec efficacité la réparation des accidents du travail (1).

Pour l'Angleterre, d'après le *Blue book* de 1890, il y a eu l'année précédente 9,412,991 contrats d'assurances industrielles en cours. Ces contrats, conclus par des ouvriers et dont la prime se paie par versements hebdomadaires, garantissent un capital de 2,148,014,975 francs. Une compagnie, la *Prudential assurance Company* compte, à elle seule, plus de huit millions d'assurés, plus du cinquième de la population entière de la Grande-Bretagne. C'est du moins ce qu'affirme, dans la *Réforme sociale* (2), un écrivain compétent, M. Albert Gigot. Pour atteindre de tels résultats, cette compagnie « a couvert le pays d'un réseau serré d'agents et « reste en communication constante avec les ouvriers. Il y a lieu « de remarquer, ajoute M. Léon Lefébure, à qui nous empruntons « ces détails, que si des compagnies ont pu réussir en Angle-

(1) C'est ce qui rendrait compte du fait, sinon inexplicable, du peu de place qu'occupe cette question dans l'Encyclique *Rerum novarum*, si, comme on l'a dit, S. S. Léon XIII a voulu, par ce document, donner l'assentiment de sa haute autorité aux doctrines du cardinal Manning relatives au Contrat du travail.

(2) Livraison du 1<sup>er</sup> mai 1890, p. 557.

« terre et aux États-Unis, et provoquer la diffusion des contrats  
 « d'assurance parmi les ouvriers, cela tient à ce que les com-  
 « pagnies ont tout fait pour adapter leurs contrats et leurs moyens  
 « d'action à la catégorie d'assurés qu'elles visaient, et cela tient,  
 « avant tout, à ce qu'elles s'adressaient à des populations où  
 « l'esprit d'initiative, où la prévoyance et la régularité des habi-  
 « tudes existent à un degré inconnu dans notre pays. »

Aux États-Unis, les quatre compagnies de l'État de New-York qui exploitent l'assurance ouvrière — *industrial risk* — dans toute l'Union, avaient 2,748,801 polices en cours au 31 décembre 1888, assurant un capital de 1,499,810,590 francs. Une revue spéciale, *The insurance journal*, affirme qu'à la même date les polices en cours dans l'Union américaine pour toutes les compagnies contractant des assurances industrielles, s'élevaient au nombre de dix millions.

Nous pourrions nous faire une idée plus complète du magnifique développement de l'assurance facultative aux États-Unis, si nous ajoutons que cent-soixante-dix sociétés enregistrées (1) constituées pour assurer des secours à leurs membres en cas d'accident ou de maladie, et venir en aide aux veuves et aux orphelins de ceux-ci, ont encaissé pendant une seule année cent-soixante-douze millions de primes et dépensé cent vingt millions. Ces *Cooperative associations* assurent un capital de quinze milliards, et nous ne parlons que des sociétés dont la loi connaît l'existence et les opérations. En réalité, elles sont plus de cinq cents, disséminées sur tout le territoire de l'Union.

On ne perdra pas de vue non plus que dans les pays anglo-saxons, grâce au développement des *Building societies*, nombre d'ouvriers sont propriétaires de leur habitation, ce qui constitue une ressource très considérable pour la famille, au cas d'invalidité ou de décès de son chef. On sait, en effet, que dans nos pays le loyer est sinon la plus lourde charge du budget ouvrier, du moins celle qui en fait l'obère davantage.

La question des accidents ne se pose donc pas comme une *question sociale* chez les peuples dont nous venons de parler. On peut faire la même constatation pour la Hollande, ce qui est assez singulier, car des pays industriellement plus avancés, comme la France

(1) *Registered*, c'est-à-dire jouissant de la personnalité civile. L'enregistrement, c'est l'acte de naissance de la personne fictive.

et la Belgique, ne sont pourvus d'institutions analogues que dans une proportion médiocre et absolument insuffisante.

Parmi les sociétés d'assurances de Hollande, on peut citer la *Compagnie Utrecht*. L'objet de ses assurances populaires à primes payables chaque semaine est uniquement de pourvoir aux frais qui sont la conséquence immédiate du décès. Au 1<sup>er</sup> janvier 1889, elle garantissait un capital de 11,617,421 francs en Hollande, de 2,955,750 francs en Belgique. Pareille institution peut évidemment fonctionner plus facilement qu'une compagnie d'assurances contre les accidents.

Comment expliquer la situation si favorable et si spéciale de ces trois pays : l'Angleterre, les États-Unis, la Hollande ? A la vérité l'on peut simplifier le problème et le poser seulement pour la Grande-Bretagne et la Néerlande, car il est dès l'abord évident que l'assurance a pris racine aux États-Unis au même titre que maintes autres institutions sociales de la mère patrie.

Il nous paraît aisé de rendre compte, d'une manière satisfaisante, de ce phénomène apparent. Dans l'ordre des faits, l'assurance a été appliquée d'abord aux risques de mer et c'est, à notre avis, ce qui a amené le développement tout particulier de cette forme de la prévoyance chez deux peuples entre tous marins et commerçants, les Anglais et les Hollandais. L'assurance y a garanti d'abord la réparation des sinistres maritimes : on a assuré le navire, la cargaison, l'équipage. Quoi d'étonnant que les ouvriers, dont les parents et les amis, mettaient avant de s'embarquer, leur ménage à l'abri des conséquences d'un sinistre par l'assurance, aient pensé à prendre une précaution analogue, chaque fois qu'ils couraient eux-mêmes un risque professionnel sérieux et comparable à celui des gens de mer !

L'exemple de l'Italie va nous faire voir qu'il n'est pas facile d'assurer les ouvriers par persuasion, d'implanter l'assurance dans les mœurs lorsqu'elles n'y sont pas incitées par quelque raison déterminante, comme ç'a été le cas en Hollande et en Angleterre.

On a dit, et avec raison, que nos compagnies d'assurances ne recherchent pas ce genre d'opérations. C'est incontestable. En supposant cette objection écartée, la situation n'en serait pas très sensiblement améliorée. En Italie, les pouvoirs publics ont échoué dans la tentative de réaliser une solution libérale de la question des accidents. L'institution de la *Caisse italienne nationale d'assuran-*

*ces contre les accidents professionnels des ouvriers*, caisse organisée en 1883 avec le concours de l'État dans des conditions uniques, peut-on dire, grâce à l'affiliation à ces grandes banques charitables, reconnues d'utilité publique, comme il n'en existe qu'en Italie, n'a pas donné les résultats qu'on espérait. Plus pitoyable encore avait été l'échec de l'État en France et auparavant en Angleterre, lorsqu'il entreprit de favoriser les assurances ouvrières en s'offrant à remplir les fonctions d'assureur.

Ces insuccès ne doivent pas nous étonner. Si l'assurance n'exigeait qu'une gestion compliquée, savante, l'État pourrait remplir cette condition de succès ; mais de plus elle suppose un esprit de prévoyance toujours en éveil, et cette condition non moins indispensable de la réussite, ne sera réalisée que par les particuliers.

Telle est sans doute la raison pour laquelle la législature italienne s'apprête à voter une loi qui rendra l'assurance obligatoire : c'est la constatation bien évidente que l'opinion publique n'attend plus de la libre initiative des intéressés, la solution du problème. Pourtant l'Italie possède des sociétés souvent représentées comme florissantes, tel le Patronat de Milan, et qui servent d'intermédiaires bénévoles entre les ouvriers et la Caisse nationale. « Une des difficultés, la plus grande peut-être, que rencontrent dans la pratique les grandes sociétés d'assurances organisées dans un but social et sans idée de lucre, dit M. Léon Say, c'est la propagande, la recherche de la clientèle, la tentative de conversion aux idées de prévoyance de gens insouciantes ou inconscients des dangers auxquels ils sont habitués. » Ce qui manque donc, ce sont les agents, qui devraient être nombreux, actifs, dévoués, bien rétribués !

Ce qui manque le plus chez des intermédiaires bienfaisants, et ceci explique cela, c'est précisément l'idée de lucre, qui mettrait la machine en mouvement, c'est le stimulant de l'intérêt personnel.

En résumé, ce qui manque aux uns c'est le zèle, aux autres, ceux qu'il faudrait assurer, c'est la prévoyance.

L'obligation n'aggraverait-elle pas le mal ? Nous sommes persuadés du contraire, parce que l'assurance obligatoire, greffée sur la responsabilité patronale, ne couvrira nécessairement que des risques déterminés, n'indemnifiera que les victimes des accidents qui se rattachent au travail. L'ouvrier continuera à supporter les conséquences des autres accidents. Le contraste né de la différence de situation faite par la loi aux victimes des accidents de l'une et

de l'autre catégorie, sera de nature à mettre en relief les bienfaits de l'assurance et à en répandre l'habitude dans la classe ouvrière.

Nous avons vu que c'est par la comparaison des risques que l'assurance contre les accidents du travail est entrée dans les mœurs anglaises. Le patron du continent, obligé d'une part d'assurer ses ouvriers, et sachant d'autre part que ceux-ci pourront, moyennant un léger supplément de prime, se protéger complètement contre la mauvaise chance, les encourageront dans cette voie. Il restera donc un devoir de patronage à remplir par le chef d'industrie dans cet ordre d'idée. Et, puisque l'occasion nous en est offerte, rendons hommage à la vérité sociale en proclamant l'utilité, l'importance, la nécessité de la mission éducatrice du patron. Si le succès de l'assurance dans les pays anglo-saxons est l'effet du *self help*, il est néanmoins certain que les institutions d'assurance n'y ont pris racine, n'y vivent et ne s'y développent que grâce à la participation morale, et même pécuniaire des industriels. L'explication en est dans la conception très haute que les parties se font de la rémunération du travail ; on considère qu'elle ne doit pas seulement suffire à faire vivre l'ouvrier au jour le jour, mais encore lui garantir soit par l'épargne pure et simple, soit par l'épargne « assurance » à lui-même, au cas d'invalidité ; à sa famille, au cas de décès, des ressources convenables.

Faut-il donc se résigner à proclamer notre infériorité sociale ? Nous sommes bien près de le croire. Non que les hauts salaires soient inconnus en France, ni même en Belgique. Ce sont plutôt les mœurs qui sont différentes et aussi le rôle économique du salaire. En France et en Belgique, le salaire est tenu par l'ouvrier, par le patron, par l'opinion, comme la représentation de ce qui est nécessaire au travailleur pour vivre avec sa famille, la nourrir, la loger et la vêtir... La même où le salaire est très élevé, dans tel ménage d'ouvrier parisien, celui du charpentier indépendant qu'a si savamment décrit M. P. du Maroussin, où parents et enfants vivent comme des bourgeois, on ne capitalise pas. C'est donc un mal irrémédiable par la persuasion, et les conséquences sociales en sont si graves qu'il faut bien admettre l'initiative des autorités sociales, puisque celle des particuliers est décidément insuffisante.

Tel est par conséquent le problème à résoudre : admettre l'intervention reconnue inévitable de la Loi, mais sans substituer l'action

de l'État à celle des citoyens, à qui l'exécution des ordres du pouvoir doit rester confiée.

## V

La première loi décrétant l'assurance obligatoire contre les accidents est la loi de l'empire allemand du 6 juillet 1884.

Cette loi organise l'assurance corporative et mutuelle. L'industrie nationale doit pourvoir à la réparation. Au cours de l'année, l'administration des postes fait l'avance des indemnités. A la fin de l'année, l'on réclame de chaque industriel, sa quote-part de la somme nécessaire pour couvrir les rentes payées pendant l'exercice financier et les frais de gestion pendant la même période, et pour constituer un fonds de réserve.

Dans chaque catégorie d'industries, la répartition se fait entre tous les industriels, proportionnellement au nombre moyen d'ouvriers employés dans l'année par chacun d'eux.

Ce qui a rendu possible pareil régime, c'est l'existence des corporations administratives de l'Empire : on sait que tous les chefs d'industrie de l'Allemagne sont groupés de par la *Gewerbeordnung*, sorte de charte industrielle, en collectivités professionnelles.

Cette organisation gigantesque paraît simple à première vue, parce que le législateur a tranché impérativement tous les nœuds gordiens de la théorie et de la pratique. Ce système a des avantages évidents. On peut les résumer ainsi : plus de responsabilité et plus de procès. Il faut ajouter que ce système rend la comptabilité facile, puisqu'il n'y a pas lieu de calculer le taux de la capitalisation des rentes, dont les collectivités fournissent chaque année le montant.

On peut dire que pareil régime est le triomphe de l'imprévoyance ; de celle des auteurs de la loi, de celle des patrons et des ouvriers pour qui elle est faite.

On a voulu éviter les procès. Pour réaliser ce *desideratum*, on a supprimé la responsabilité. L'assurance couvre tous les accidents, quelle qu'en soit la cause, inconnue ou connue ; qu'ils soient dus à la faute du patron ou à celle de la victime, la faute *intentionnelle* de l'ouvrier exceptée. Je sais bien que par l'inspection industrielle, le patron est mis en demeure de prendre certaines précautions ; mais l'inspection d'autrui ne remplacera jamais la responsabilité personnelle.

Nous croyons de plus qu'au sujet de la prévention des accidents, côté de la question qui ne doit jamais être perdue de vue, il faut maintenir, non seulement le principe de la responsabilité patronale, mais aussi celui de la responsabilité de la victime, au cas de faute lourde dûment constatée. Il ne faut pas que les parties puissent échapper aux conséquences de leur faute; encore moins que le législateur les en exonère de plein droit.

C'est pour avoir méconnu cette vérité que l'Allemagne voit augmenter sérieusement le nombre des accidents industriels, de sorte que l'un des buts de la loi est manqué (1). Or, il est indispensable, et c'est un critère auquel il y aura lieu de se rapporter dans la suite de cette étude, qu'une bonne loi sur la réparation des accidents ait encore cet effet indirect d'en diminuer le nombre. Le moins qu'on puisse exiger, c'est que la loi ne l'augmente pas.

Une autre condition à laquelle doit satisfaire une loi qui est avant tout une *loi de prévoyance sociale*, c'est qu'elle prévienne ses propres conséquences. Sur ce point, la loi allemande est certainement défectueuse. Nous avons vu que les industriels ont à faire face *chaque année aux rentes payées cette année aux victimes des accidents de l'année et des années antérieures*. Jusqu'à ce que l'on ait atteint un certain chiffre qui deviendra normal, les cotisations dues iront en augmentant : c'est ce dont on ne paraît pas s'être suffisamment préoccupé. Les indemnités payées ont été : en 1886 de 1,915,366 marks ; en 1887, de 5,932,930 marks ; en 1888, de 9,681,447 marks ; en 1889, de 14,464,303 marks ; en 1890 de 19,981,394 marks. Cette affrayante aggravation des charges est due en partie à l'adjonction de nouvelles catégories d'assurés.

Comme la loi a eu pour effet d'augmenter le nombre des accidents, on se rend aisément compte des charges toujours grossissantes qui pèseront bientôt sur tous les produits de l'industrie allemande. N'oublions pas que l'augmentation annuelle et progressive des cotisations rendra bien difficile et même impossible, peut-on dire, la répercussion de ce lourd impôt sur la consommation (2).

Cette observation suffit à démontrer que nous ne sommes pas des adversaires systématiques de l'assurance allemande. Nous

(1) En 1886, année de la mise en vigueur de la loi, le nombre des accidents ayant donné lieu à indemnité, était de 2.83 pour 1000 ouvriers. Il s'est élevé à 4.14 en 1887, à 4.84 en 1888.

(2) Nous avons vu que cette répercussion suppose la fixité de la prime.



signalons au contraire le péril dont elle menace l'industrie de nos puissants voisins de l'Est, péril que des tarifs protecteurs ne conjureront pas.

Ne poussons pas la critique au delà des justes bornes. Ne perdons pas de vue que l'empire Allemand a entrepris, avant les autres états du continent, l'acclimatation du principe fécond de l'assurance. Que ce premier essai soit défectueux, c'est assez naturel ; je dirai même que c'était prévu. Ce n'est pas un mince mérite d'avoir attaché le grelot au cou du Rodilard égoïste et « libéral » de l'industrialisme à outrance. L'accroissement successif des cotisations, à côté de ses inconvénients, aura ce bon effet d'acclimater le régime, ce qui n'est pas un résultat à dédaigner.

On sait que les frais de l'assurance sont énormes. Pendant l'année 1886, il a été payé en indemnités 1,711,700 marks, et les frais d'administration courante se sont élevés à 2,324,295 marks.

Ces premiers résultats ont paru des plus fâcheux, malgré toutes les atténuations officieuses. Il nous paraît bien certain, cependant, que les frais d'administration pourront être réduits petit à petit. Quant aux indemnités payées, elles paraissent minces, mais elles représentent des rentes, non des capitaux. Tous les accidents n'ont pas eu lieu au commencement de l'année, c'est une vérité d'évidence. Certaines rentes n'ont été payées que quelques semaines, quelques jours peut-être. C'est là une réflexion que le bon sens suggérerait, à défaut du rapport officiel qui rendit compte au Reichstag des premiers résultats de la loi.

L'Autriche a, comme l'Allemagne, résolu la question des accidents par l'assurance obligatoire. Mais si la loi du 28 décembre 1887 est semblable dans ses grandes lignes à la loi allemande, elle y a apporté de notables améliorations. Comme dans cette dernière loi, la gestion de l'assurance est confiée à des corporations administratives, mais elles sont régionales. De plus, dit M. Alb. Gigot, la loi a soumis l'assurance « en ce qui concerne le taux des cotisations et la constitution des réserves aux mesures de prudence adoptées par les compagnies privées. Les cotisations doivent fournir chaque année les sommes nécessaires pour constituer, conformément aux règles techniques des assurances, le capital correspondant aux pensions et aux secours, pour faire face aux frais d'administration et alimenter le fonds de réserve (1) ».

(1) *La Réforme sociale*, livraison du 1<sup>er</sup> mai 1890, p. 563.

Il faut bien que le sentiment général en Allemagne soit favorable à la loi du 6 juillet 1884, malgré ses défauts très graves, puisqu'on en a successivement étendu le principe — d'abord applicable seulement aux ouvriers des mines et usines à moteurs mécaniques — aux ouvriers agricoles et forestiers, aux ouvriers du bâtiment, et enfin aux marins. On fera bien, néanmoins, dans les divers pays où des réformes législatives sont en voie de réalisation, de restreindre aux industries reconnues dangereuses la première application du principe de l'assurance obligatoire.

Nous sommes ainsi et tout naturellement amenés à poser cette question : Dans quelle mesure convient-il de s'inspirer de la loi allemande, pour la solution législative à donner à la question des accidents du travail, en France et dans les pays où les lois existantes procèdent de principes juridiques analogues à ceux du droit français ?

Il est dès l'abord évident que la réglementation de l'assurance doit être plus libérale que celle de l'Allemagne, et plus individualiste en fait, puisque notre organisation industrielle est individualiste, car pas plus en France qu'en Belgique, on ne peut songer sérieusement à créer d'un coup de baguette législatif des corporations obligatoires qui enrégimenteraient tous les industriels du pays.

## V

Jusqu'à présent nous avons fait connaître la *solution sociale et économique* qu'a reçue dans les pays germaniques d'une part, dans les pays anglo-saxons d'autre part, la question des accidents du travail.

Nous avons effleuré aussi divers points relatifs à la *solution juridique* du problème. Cette solution est intimement liée à la solution sociale. Les prescriptions légales doivent évidemment s'adapter au milieu social.

Quel est, dans la plupart des législations, le droit commun relatif à la responsabilité des accidents ? La victime supporte les conséquences de l'accident, si une faute lui est imputable : cette réparation, au contraire, incombe au patron s'il a commis par lui-même ou par ses préposés, quelque fait dommageable (1).

(1) Nous omettons à dessein l'examen des conséquences juridiques qu'entraîne pour le chef d'industrie, le fait dommageable de ses préposés, afin de ne pas surcharger de détails un exposé déjà complexe.

Quant aux accidents dont la cause est inconnue ou qui sont dûs à un cas fortuit, la responsabilité juridique reste indéterminée et indéterminable : pratiquement la victime seule en pâtira. C'est ce qui importe peu, si l'ouvrier s'est mis à l'abri de la misère par l'épargne ou par une assurance contre les accidents, ou encore s'il a ménagé à sa famille, à son décès, le paiement d'une rente ou d'un capital par l'assurance-vie.

Au point de vue juridique, on peut rattacher cette solution au contrat de travail, en supposant que la possibilité d'un accident ayant été prévue par les parties, il a été stipulé un salaire suffisant pour représenter en sus de la rémunération de l'effort quotidien, une prime d'assurance contre tout accident, *prime payée au salarié par le patron*. L'ouvrier est son propre assureur en pareil cas, a-t-on dit. Mais tandis que le travailleur anglo-saxon prend soin de s'exonérer du risque en s'assurant à son tour, l'ouvrier continental, au contraire, prend le risque à sa charge. Il ne faudrait pas pousser trop loin les conséquences d'une conception juridique aussi hypothétique.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, en présence de la solution *juridique* de droit commun, la question des accidents se pose au point de vue social, si l'état économique ou les mœurs des populations ouvrières n'ont pas rendu possible la réalisation spontanée de l'assurance par l'ouvrier lui-même. Une solution théorique du problème, celle qui permettrait de couvrir tous les risques d'accidents, qu'il se rattachent ou non au travail, consisterait dans l'obligation imposée par la loi au patron, à l'occasion du contrat, de payer une partie du salaire sous forme de prime versée à une institution d'assurance à laquelle l'ouvrier serait affilié par les soins du chef d'industrie.

Mais pareille législation supposerait un concept du salaire plus compréhensif que le concept courant dans la plupart des pays d'Europe ; encore qu'elle se justifie au point de vue rationnel, comme un simple rapprochement va le faire saisir. L'enquête de 1886 sur les conditions du travail industriel avait révélé en Belgique les abus du *truck* (1). Que fit le législateur ? Il ordonna de payer le salaire en argent. L'expérience nous apprend de même les inconvénients sociaux de l'imprévoyance. L'obligation imposée au chef d'industrie de prélever sur le salaire les

(1) *Truck*, en français troc : paiement du salaire en marchandises.

sommes nécessaires à assurer ses ouvriers n'aurait donc rien d'excessif en droit. Mais en fait, ce système rencontrerait l'opposition et des patrons et des ouvriers à sa formule même. Les premiers considéreraient surtout la menace éventuelle d'une augmentation du salaire proportionnée à la prime à payer ; les seconds redouteraient une diminution du salaire perçu et employé aux dépenses quotidiennes. Mieux vaudra, par conséquent, s'arrêter à une théorie que la grande masse des intéressés — les ouvriers — trouvera dès l'abord satisfaisante. Nous croyons donc que dans l'état de mœurs, état dont il est impossible de ne pas tenir compte, la nécessité s'impose de mettre la réparation à la charge du patron, — d'autant plus que cette charge, grâce à l'assurance, est bien plus apparente que réelle, — si l'on ne veut que les victimes des accidents se trouvent avec leur famille à la charge de l'assistance publique. Cette dernière et négative solution est la pire de toutes. Il ne faut pas, en effet, que des charges sociales auxquelles il peut être pourvu par la voie normale et volontaire des échanges, soient supportées par le Trésor. Le mode de répartition qui rejette en dernière analyse sur le consommateur le faix de la prime payée par le producteur est le plus équitable, puisque chacun y intervient dans la mesure même où il a intérêt à l'existence de l'industrie en cause, celle de ses consommations. L'obligation imposée au gérant de l'industrie se justifie par le risque professionnel. Elle se rattache au contrat : c'est en raison de l'emploi d'engins dangereux dans ses ateliers, que le patron doit supporter les conséquences des accidents qui se produisent pendant l'exécution du contrat de travail.

Cette théorie semble avoir actuellement sur le continent européen les faveurs des spécialistes et des législateurs. La terminologie indique d'ailleurs par l'emploi du mot « risque » la tendance des partisans du système qui est de le compléter par l'« assurance ».

Sa genèse est dans la réaction qui s'est produite contre le droit encore en vigueur en France et en Belgique, et qui fait presque toujours peser sur la victime tout le poids de l'accident, l'ouvrier n'étant guère en mesure de faire la preuve de la faute du patron. Dans ces deux pays, l'on a entrepris de trouver dans le Code civil même, un remède à cette solution anti-sociale.

Le but social à atteindre, c'est d'exonérer l'ouvrier des suites de tout accident qui ne serait pas dû à sa propre faute. Ce résultat est atteint, si le patron est présumé en faute par le fait de l'accident. Or, telle est, a-t-on prétendu, la solution du droit civil. Sans doute

*la faute* ne se présume pas ; mais il ne s'agit pas ici d'un délit ou d'un quasi-délit, d'une obligation née indépendamment de la convention ; non, il s'agit d'une faute contractuelle. L'ouvrier n'a pu renoncer à sa sûreté par le contrat : un tel pacte serait immoral, inexistant. Le patron est donc *garant* de celle-ci et il y a *inexécution du contrat* (terme plus exact que celui de faute, qui est équivoque) de la part du chef d'industrie, par le fait même de l'accident.

Voici les conséquences juridiques de ce système : En vertu du droit commun, l'inexécution de la convention se résout en dommages-intérêts. Le patron est donc tenu d'indemniser l'ouvrier s'il ne fait la preuve libératoire, soit en démontrant qu'il n'a pu empêcher l'accident, soit en démontrant qu'il y a faute de l'ouvrier. Le patron reste responsable lorsque l'accident est dû à une cause inconnue, ou, ce qui revient au même devant les tribunaux, dont la preuve ne peut être apportée.

Comme nous étudions le contrat de louage de services des ouvriers surtout au point de vue social, nous n'insisterons pas sur la critique de cette théorie. Remarquons-le pourtant, cette affirmation que l'ouvrier ne peut renoncer à sa sûreté, n'est vraie qu'en un sens. L'ouvrier ne pourrait exonérer d'avance le patron d'une faute éventuelle. Mais ne peut-il prendre à sa charge les autres risques d'accident, ceux dont la cause demeurera inconnue ? C'est un point sur lequel la théorie du contrat ne donne pas de solution.

Quant au point de vue social, le système du risque professionnel est plus satisfaisant que celui de l'interversion de la preuve à raison du contrat, non seulement en ce qu'il se combine normalement avec l'assurance, mais en ce qu'il s'applique à un plus grand nombre de risques.

Nous croyons, au surplus, qu'il se rattache logiquement au système de la faute contractuelle, auquel on a cherché une base juridique plus solide, et dont on a atténué les conséquences pour l'industrie et renforcé les garanties pour l'ouvrier.

Le fondement juridique du système interprétatif du Code, c'est l'inexécution du contrat, tel qu'on le présume conclu entre les parties ; le fondement juridique de la théorie du risque professionnel, c'est une clause nécessaire du contrat. Cette clause n'est pas la garantie de sûreté, mais l'obligation d'indemniser ; elle n'est pas née de la volonté des contractants, mais de la volonté du législateur. La garantie de sûreté, l'obligation d'indemniser, n'est-

ce pas bonnet blanc et blanc bonnet ? Non. Dans le système du risque professionnel, l'obligation d'indemniser existe, indépendamment de toute faute ; nous précisons : de toute inexécution du contrat. C'est si vrai, qu'en cas de faute, l'obligation change de nature et d'étendue.

## VII

Un avantage très appréciable du système sans doute quelque peu empirique du risque professionnel, c'est son élasticité au point de vue de la fixation de l'indemnité. Car l'obligation que l'intérêt social permet d'imposer au chef d'industrie, n'a rien de rigidement déterminé au point de vue du *quantum* de la réparation, ce qui permet de résoudre la question selon les convenances économiques des divers pays. A premier examen, il semble que l'indemnité doive être adéquate au dommage physique et moral. Mais pareille solution irait directement contre le *but préventif* que le législateur ne doit jamais perdre de vue dans ses prescriptions. On est arrêté encore en pratique par la crainte de faire peser sur l'industrie des charges trop lourdes, qui retomberaient en fin de compte sur l'ouvrier. Ces charges seront sans doute atténuées par l'assurance obligatoire, mais il faut faire remarquer ici que, si les parlements semblent disposés à considérer la réparation des accidents comme une obligation née du contrat de travail, ils sont bien éloignés de la vouloir adéquate. Elle est, en Allemagne et en Autriche, respectivement de 66  $\frac{2}{3}$  p. c. et de 60 p. c. du salaire moyen, de 65 p. c. dans le projet belge ; et dans le projet de loi de M. J. Roche, de la moitié seulement de ce salaire.

Notons enfin que la nécessité où se trouvent certains pays de recourir à l'expédient social de la réparation imposée au patron à l'occasion du contrat, est déjà le signe d'une infériorité économique, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le dire.

Cette nécessité est aussi, hélas, l'indice assez peu équivoque d'une infériorité morale. L'intervention législative s'impose à raison de mœurs trop réfractaires à la prévoyance. Que l'on craigne de les consolider en ne laissant plus rien à faire à l'initiative individuelle. Nous possédons, en Belgique et en France, quelques institutions privées excellentes, et, en Belgique, un très grand nombre de sociétés de secours mutuels dont le législateur songe à étendre

le champ d'action. Ne mettons pas la cognée au tronc du jeune arbre.

En résumé, pour parer à l'imprévoyance, ne l'encourageons pas, et laissons à la prévoyance sa mission d'amélioration morale et sociale.

Ce qui contribue à déterminer l'importance *réelle* du *quantum* de l'intervention patronale, c'est le moment à partir duquel l'indemnité est due. En Allemagne, où fonctionne une loi d'assurance ouvrière contre les maladies antérieures à la loi de 1884, il est pourvu à la réparation des accidents qui causent une incapacité de travail de treize semaines et moins, par l'assurance contre les maladies. La même assurance pourvoit aux conséquences des accidents qui ont amené une incapacité de plus de durée ou l'invalidité permanente, pendant les treize premières semaines qui suivent l'événement.

Quant au *quantum*, la quotité des deux tiers ou de 65 p. c., ce qui est sensiblement la même chose, a nos préférences. En voici les raisons : l'indemnité réduite à la moitié du salaire, au cas d'incapacité totale de travail, nous paraît un peu mince, d'autant plus que c'est un *maximum*, réductible si l'invalidité est partielle ou si, par le décès de la victime, il y a lieu de pourvoir seulement aux besoins de la famille qu'elle délaisse.

De toutes les questions d'application, la plus importante est celle-ci : Quels accidents donnent ouverture au droit à l'indemnité ? Nous entendons n'y donner qu'une réponse générale, en posant les trois règles que voici :

1<sup>re</sup> RÈGLE. — Le principe de la responsabilité individuelle doit être maintenu, mais sans rigidité, c'est-à-dire que l'on ne considérera pas comme des fautes, les maladresses légères de l'ouvrier, non plus que l'insuffisance des précautions de la part du patron, si elles ne constituent pas l'oubli du devoir qu'il a, en équité et même en droit positif, de veiller en bon père de famille à la sûreté de ses subordonnés (1). Sous cette double réserve, l'ouvrier demeurera responsable de ses imprudences, et l'assureur aura un droit de recours contre le patron coupable.

2<sup>e</sup> RÈGLE. — L'indemnité n'est due que s'il s'agit d'accidents qui puissent être rattachés au travail à un titre quelconque. Aux acci-

(1) Nous ne disons pas devoir de la *garantir*, mais seulement d'y veiller.

dents qui nous menacent tous, et tous les jours, l'ouvrier pourvoira, s'il le veut et le peut, par l'assurance directe. A défaut d'assurance ou d'épargne, il se trouvera, hélas, à la charge de l'assistance publique. Nous ne voyons point de remède, qui puisse être appliqué au mal à l'occasion du contrat de travail.

3<sup>e</sup> RÈGLE. — Aux accidents doivent être assimilées les maladies professionnelles, celles du moins qui seront scientifiquement constatées être une suite de la profession de l'ouvrier. Le congrès de Berne s'est prononcé dans ce sens.

Sous le bénéfice de ces observations, il sera facile de donner, des plus récents projets de réforme en divers pays dont il nous reste à parler, une analyse à la fois brève et suffisante pour permettre de les apprécier à tous points de vue.

Nous réduisons notre examen à trois projets de loi : le projet français de M. J. Roche (28 juin 1890) ; le projet italien du ministre di Rudini, voté par le Sénat, le 3 mars 1892 ; le projet belge élaboré par une commission extra parlementaire et présenté à la Chambre des Représentants, par M. Le Jeune, ministre de la Justice, le 13 août 1891.

## VIII

Il serait puéril de le nier, le principe de l'assurance obligatoire rallie de plus en plus de partisans sur le Continent. Ceux-là ont notablement contribué à ce mouvement d'opinion, qui ont montré la possibilité d'une organisation libérale de l'assurance obligatoire. Était-ce bien l'intention de tous ? Quant à la démonstration du fait que nous avançons, elle sera complète, pensons-nous, par ces quelques constatations :

Le peuple suisse vient de reviser la Constitution fédérale à la seule fin d'attribuer aux autorités fédérales, les pouvoirs nécessaires pour l'établissement de l'assurance obligatoire. Le projet de loi présenté au Parlement italien, le 8 février 1890, par M. Miceli, alors ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, comme le projet plus récent du ministère actuel consacrent le même principe. Une proposition de loi due à l'initiative parlementaire, tendait à l'introduire en Belgique dans la législation positive dès l'année 1890 et nous le retrouvons dans le projet de loi, œuvre d'une commission spéciale nommée par le Gouvernement et en ce moment soumis aux Chambres.



En France, un projet de loi dû à M. J. Roche, vise à introduire l'assurance obligatoire dans la législation. Le fait est d'autant plus remarquable que ce projet a pour but de mettre d'accord les deux fractions du Parlement de la République. On se rappelle les circonstances de l'élaboration du projet, en 1890. La Chambre des Députés d'une part, le Sénat de l'autre, avaient chacun voté une proposition de loi réglant la responsabilité patronale en cas d'accidents. Les deux propositions s'inspiraient de conceptions très différentes de cette responsabilité. La proposition admise par la Chambre se rapprochait du système allemand, en ce qu'elle mettait à la charge de l'industriel tous les accidents à l'exception de ceux que la victime aurait intentionnellement provoqués. Le Sénat avait jugé ce système dangereux et excessif, et distingué :

1° L'accident dû à la faute de la victime et dont elle supporte seule les conséquences ;

2° L'accident dû à la faute du patron, qui lui impose la responsabilité de droit commun et l'oblige à indemniser complètement la victime ;

3° L'accident occasionné par cas fortuit, force majeure ou une cause demeurée inconnue. Le chef d'industrie doit alors une indemnité réduite.

Le gouvernement ne vit qu'un moyen de concilier les deux branches de la législature. Ce fut de compléter par l'assurance obligatoire le système évidemment plus rationnel et plus juridique qu'avait admis le Sénat.

Le projet Roche rejette donc l'assimilation de tous les accidents quelle qu'en soit la cause, et se sépare en cela de la loi allemande. Par contre il emprunte à ce régime le principe de l'obligation de l'assurance et même dans une certaine mesure l'organisation de l'assurance, non sans l'améliorer d'ailleurs.

Dans le *projet français*, la question de la réparation n'est donc pas séparée de celle de l'assurance. Les principes de la responsabilité n'y sont réglés à nouveau que pour les industries où le travail est reconnu dangereux.

L'assurance est mutuelle entre industriels de la même profession, et les frais en sont répartis entre eux. Mais les mutualités ainsi créées n'existent que pour la perception des cotisations ; elles n'interviennent ni dans la gestion des fonds, ni dans l'allocation des indemnités, ni même dans la répartition des charges. C'est la caisse nationale d'assurances créée le 11 juillet 1868 et dont le

projet modifie et étend les attributions, qui reçoit les cotisations et qui paie les indemnités.

Le projet tend à encourager la multiplication des mesures préventives des accidents, en promettant aux industriels qui prendront des précautions intelligentes, des réductions de cotisation de 5 à 25 p. c. Reste la question de savoir qui les autorités administratives feront bénéficier, le cas échéant, de ces dégrèvements ?

Quant à la base de répartition, c'est la somme des salaires annuels, tels que le chef d'industrie les aurait payés, s'il avait payé le salaire moyen. (Art. 27 rapproché de l'art. 25.)

Les sommes réparties chaque année comprennent le *capital* des rentes (payées ou à payer aux familles des victimes décédées ou aux victimes atteintes d'invalidité permanente) et le montant des indemnités payées pendant l'année précédente (aux ouvriers dont l'incapacité de travail a été seulement temporaire).

On l'aura remarqué, si l'assurance est mutuelle comme en Allemagne, il n'y a pas cependant d'association entre les industriels. Tout se fait en dehors d'eux : ils n'ont pas d'existence collective, ni juridique, ni effective. C'est une différence très notable, capitale même, avec le système allemand, et que les mœurs imposaient.

Somme toute, le projet français organise l'assurance par l'État, avec cette restriction, ou cette aggravation, que les industriels paieront la casse, et cela en dehors de tout contrôle de leur part. C'est un régime de bon plaisir administratif qui menace de peser très lourdement sur l'industrie française, car le recours aux tribunaux, ouvert aux ouvriers, est fermé aux patrons, ou, ce qui est équivalent, permis comme en matière de contribution.

Il est au moins singulier que l'on ait songé en France à réaliser l'assurance par le procédé suranné de la répartition, alors que l'usage en semble condamné en matière d'impôt. Ce sera la cause d'une formidable levée de boucliers contre une réforme excellente en principe, et sans doute de l'échec du projet. Grâce au système de la répartition, les patrons seraient les vraies victimes de l'accident, car le phénomène de répercussion de l'assurance que nous avons décrit, doit être combiné pour produire ses bons effets avec une organisation qui garantisse l'invariabilité de la prime et ne laisse aucune place à l'arbitraire ou au favoritisme dans l'application de la loi.

C'est ce qui explique la très vive opposition que le projet a rencontrée au sein de la commission parlementaire qui a eu à

l'examiner. Aussi, dès le début de l'année 1891, le 26 janvier et le 2 février, deux propositions de loi sur les assurances étaient-elles présentées à la Chambre des Députés, la première par MM. Ricard et Guyesse, la seconde par M. Dron. L'une tend surtout à décentraliser l'organisation de l'assurance et lui donne une base non professionnelle, mais départementale. Peut-être serait-ce là un remède pire que le mal. L'autre est infiniment plus satisfaisante : elle a pour objet de concilier l'obligation de l'assurance avec la liberté de choisir l'assureur.

Le projet du gouvernement d'une part, les propositions dues à l'initiative des députés d'autre part, ont fait l'objet des délibérations de la commission parlementaire du travail qui a élaboré à son tour un contre-projet éclectique. Le rapport de M. Ricard, président de cette commission avant de devenir ministre, vient d'être déposé. Elle semble revenue de ses errements en matière de responsabilité : elle a décidé en effet qu'au cas de faute lourde de l'ouvrier, l'indemnité pourra être réduite et même refusée. Le contre-projet permet aux chefs d'industrie de choisir entre divers modes d'assurances, tout en se ralliant au principe de l'assurance obligatoire.

Il est admis aussi en Italie par les derniers projets de loi. D'après le plus récent *projet italien*, le seul que nous examinions, les chefs d'industrie pourraient satisfaire à l'obligation de l'assurance, soit par l'affiliation à la Caisse nationale d'assurances créée en 1883, soit en s'adressant à une compagnie privée, ou à des caisses spéciales d'assurance mutuelle autorisées par décret. Pareil système présente au point de vue financier, l'avantage décisif de reposer sur le principe de la prime fixe (par tête d'ouvrier). Nous croyons en effet que cette organisation de l'assurance est seule viable.

Le dernier projet italien est incomplet : il suppose une intervention concomitante ou subséquente de la législature pour déterminer le taux des indemnités, les conditions auxquelles le droit à l'indemnité est subordonné, et les questions relatives à l'ordre des preuves.

Il est dès l'abord évident que le dépôt d'un projet incomplet peut avoir ses bons côtés au point de vue de la tactique parlementaire, mais qu'il a aussi ses inconvénients, même à ce point de vue. C'est une constatation dont les auteurs du projet de loi, récemment déposé en Belgique, sont sans doute appelés à faire l'expérience.

Le *projet belge* que nous n'hésitons pas à proclamer, au point de vue social et économique, le meilleur qui ait été élaboré jusqu'ici,

renvoie à une loi ultérieure pour l'organisation de l'assurance. Il a soin de décider pourtant que l'assurance s'impose aux patrons dans certaines industries, et d'autre part que le choix de l'assureur leur est laissé.

En ce qui concerne la détermination de la responsabilité des employeurs, il est des plus complets. C'est un projet de loi relatif au louage de services des ouvriers et des domestiques. Il est donc destiné dans la pensée de la commission d'élaboration, à combler la lacune du Code civil que nous signalions dans une première étude sur le contrat de travail (1).

En réalité, même les dispositions de ce projet dont la portée est en apparence la plus générale, se rapportent à la question des accidents. Ainsi en est-il notamment de l'article 1<sup>er</sup>, qui définit le contrat de louage de services. En faisant de la dépendance de l'ouvrier et du domestique dans l'exécution de leurs travaux la caractéristique du contrat, les auteurs du projet belge n'ont voulu bien évidemment que déterminer la base juridique des obligations patronales.

Peut-être semblera-t-il à tout le moins prématuré d'étendre aux domestiques une loi relative aux accidents du travail. On peut répondre à cette objection par cette seule observation, que l'assurance est obligatoire pour certaines industries seulement et ne l'est jamais pour les domestiques. Quant à la responsabilité des chefs de ménage, elle est différente de celle des chefs d'industrie. Le projet qui rend le patron responsable, si celui-ci ne prouve la faute de l'ouvrier, ou n'établit que l'accident est dû à une cause naturelle indépendante du travail, règle différemment la responsabilité du maître. Il n'existe pas de présomption légale contre lui. Ces distinctions sont absolument justifiées, croyons-nous. L'indemnité journalière, sauf le cas de faute de l'employeur, est équivalente aux  $\frac{2}{3}$  du salaire moyen de la victime ou plus exactement à 65 p. c. C'est une rente équivalente ou réduite, lorsque la victime est invalide, ou que, par son décès, le droit à l'indemnité s'est ouvert au profit de sa famille.

## IX

Parmi les régimes d'assurance obligatoire, nous tenons pour les plus satisfaisants ceux qui admettent l'obligation comme un prin-

(1) *Revue du Monde catholique*, livraison du 1<sup>er</sup> octobre 1891.

cipe tutélaire des intérêts respectifs des parties et s'efforcent de lui enlever tout caractère vexatoire.

Nous souhaitons l'adoption en France et en Belgique d'un régime qui laisse aux industriels le choix du mode d'assurance, qui ait la sagesse de s'en rapporter sur ce point aux indications de la boussole presque toujours indéfectiblement orientée de l'intérêt personnel.

La loi consacrerait, par là même, la fixité de la prime par tête d'ouvrier dans chaque industrie, du moins toutes les fois où l'on aura recours aux Compagnies d'assurances. C'est une condition et de la bonne organisation financière de l'assurance, et de ses bons effets économiques.

Ne conviendrait-il pas de consacrer un régime plus libéral encore et de laisser l'assurance facultative dans toutes les industries ?

Nous ne le pensons pas. Le système de la liberté complète semble partout condamné, sauf dans quelques pays où son succès est dû à des raisons spéciales et locales. D'ailleurs, une fois le principe du risque professionnel admis, il faut reconnaître que l'assurance protège et la caisse de l'industriel et la prospérité de l'industrie.

La nécessité de l'obligation de l'assurance proclamée dans les divers et récents projets de réforme que nous avons analysés, n'est plus contestable en présence de l'adhésion unanime des spécialistes du dernier congrès des accidents.

En résumé, voici comment nous comprenons l'intervention rationnelle de l'État au sujet de l'assurance : La loi rendra l'assurance obligatoire pour certaines industries, mais l'Administration ne doit pas la réaliser, ni le Trésor en faire les frais. La loi ne doit l'organiser que négativement, en permettant de recourir à diverses combinaisons selon les cas. Partisan de l'extension successive de l'assurance, soit obligatoire, soit facultative, aux divers cas d'accidents et aux diverses industries, nous croyons que la possibilité d'adapter les formes de l'assurance aux convenances professionnelles, locales et même individuelles, favorisera cette extension.

# UN JEUNE EMPEREUR <sup>(1)</sup>

---

## VIII

### UNE ANNÉE D'ABSOLUTISME EXPÉRIMENTAL

Le mépris du jeune empereur pour la presse a été pendant les deux premières années de son règne, une source d'incidents à sensation. La faute n'est pas tout entière d'un seul côté. Le caractère de l'empereur et celui de la presse allemande sont en grande partie ce que Bismarck les a faits ; et si leurs côtés les moins admirables se froissent et se heurtent péniblement de temps à autre, il n'y a pas lieu de s'en étonner. Durant ses vingt-huit années de puissance, Bismarck a tantôt corrompu, tantôt fait violence à la presse, si bien que l'adjectif « reptile » a été inventé par les étrangers pour exprimer sa venimeuse lâcheté. Il l'a ouvertement et, d'une manière méprisante, prostituée pour servir ses desseins les plus chétifs et les plus bas, de sorte qu'il est impossible de la respecter ; et cependant, par une singulière inconséquence, il s'est toujours montré sensible, chatouilleux au plus haut degré, lorsque les attaques ou les insinuations étaient dirigées contre lui.

Cette susceptibilité bizarre à s'offenser des injures imprimées, quelque faible ou trivial que soit le point de départ de l'attaque, est une disposition qui a failli souvent rendre Bismarck ridicule, et il est pénible de voir combien Guillaume en semble également affecté. Il s'inquiète autant de l'opinion des journaux que pourrait le faire une jeune débutante de théâtre.

Non seulement il veille anxieusement sur les dires des journalistes allemands, mais il ordonne une surveillance vigilante sur

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1892.

les articles imprimés dans les pays étrangers et sortis de la plume des correspondants résidant à Berlin. En cela il est tout à fait allemand. Personne, en Angleterre, ne pense à se soucier, ou même à s'informer de ce qui s'écrit ailleurs sur la politique ou sur les grands personnages anglais. Les correspondants étrangers à Londres sont aussi libres que le vent qui souffle. Mais il n'en était pas de même à Berlin au commencement du règne actuel, et les journalistes y accomplissaient leur tâche sous l'impression d'un espionnage totalement inconnu en Angleterre. Il est vrai qu'un changement heureux s'est fait sentir depuis peu, mais il faudra bien des années pour modifier la triste opinion que, grâce à Bismarck, on a conçue du rôle de la presse allemande, aussi bien dans les palais royaux que dans les bureaux de rédaction.

Un des premiers actes du règne de Guillaume, fut l'expulsion de Berlin de deux journalistes français dont les comptes rendus de l'épisode Puttkamer avaient été désagréables aux yeux de l'empereur. Au mois de janvier suivant, les correspondants du *National* et du *Figaro* furent également expulsés. En mars 1889, simultanément avec la saisie de la *Volks-Zeitung*, et la persécution de la *Freissinige-Zeitung*, on présenta au Reichstag un nouveau code pénal contenant des mesures telles, pour l'abolition des dernières libertés de la presse, que la *Gazette de Cologne* elle-même dénonça cette proposition comme une nouvelle arme destinée à supprimer toute indépendance de langage, et imposer silence à l'opposition. Cette mesure ne passa pas, mais l'odieux de l'avoir proposée demeura.

Quoique dans d'autres circonstances on put observer que Guillaume se séparait de son chancelier, il est clair qu'une large part de cet odieux lui revient. Toutes ses paroles à cette époque, et même à l'heure présente, démontrent combien il est profondément convaincu de la nécessité de *brider* le journalisme. Cette tendance se révéla sous un jour plaisant pendant l'année 1889. L'organe spécial du parti Waldersee était la *Kreuz-Zeitung*, un vieux journal Tory, raide et cassant. Au commencement de l'année, cet organe de la coalition dirigée contre Bismarck fut saisi par le chancelier, et ses bureaux et la maison de son rédacteur en chef, le baron Hammerstein, furent saccagés pour y découvrir des documents compromettants.

On croit que l'empereur intervint pour empêcher qu'on ne prit des mesures plus sérieuses. Plus tard, dans le courant de l'année,

lorsqu'on put constater que le parti Waldersee commençait à séparer l'empereur de Bismarck, la *Kreuz-Zeitung* donna imprudemment cours à sa satisfaction et attaqua le *Cartel*, nom donné à la réunion des différents partis qui dirigeaient le Reichstag. L'empereur fit alors imprimer dans le journal officiel un *communiqué* personnel déclarant qu'il approuvait le *Cartel*, et qu'il ne pouvait comprendre comment la *Kreuz-Zeitung* accordait ses paroles avec le respect dû à sa propre personne. Cet avertissement fut insuffisant, car, au mois de janvier suivant, le baron Hammerstein, lors d'une élection partielle à Bielefeld, se posa si ouvertement comme le candidat de l'empereur que ce dernier fit insérer dans tous les journaux une note défendant de recevoir la *Kreuz-Zeitung* dans les palais royaux ou dans les cabinets de lecture publique. On peut s'imaginer à quel point cette mesure amusa les rédacteurs libéraux.

Dernièrement, au mois de mai de l'année 1890, quand la délégation officielle du nouveau Reichstag se présenta devant Guillaume, il fit remarquer aux membres radicaux que la presse *Freissinige* critiquait le budget de l'armée, que lui et ses généraux avaient réduit autant que possible, et il les avertit sèchement d'avoir à mettre un terme à cette conduite de leurs amis, les journalistes radicaux. Au mois de décembre dernier, dans son discours au Congrès de l'enseignement, il associa légèrement les journalistes aux « candidats affamés » et à tous les déclassés dangereux pour la société.

Cette impuissance à tolérer l'expression d'opinions différentes de la sienne porte le cachet de Bismarck. Le fait est que, depuis bien des années, le chancelier pensait et agissait d'après cette théorie que, quiconque n'était pas de son avis, était nécessairement un mauvais patriote, et, à la fin, il jetait l'épithète de *Reichsfeind* (ennemi de l'Empire) à ceux qui essayaient de discuter avec lui sur un sujet quelconque.

Guillaume avait brusquement rejeté les prétentions de Bismarck à l'infaillibilité, mais il n'éprouvait aucun doute sur la nature divine de ses propres droits. Quelques-uns de ses discours sur des questions de morale, discours où il se pose comme une sorte de pape armé des peuples du Nord, sont de nature à amener un sourire sur les lèvres de la muse historique. Sa célèbre harangue au recteur de l'Université de Berlin, le professeur Gebhardt, où il se plaignait que, sous la direction de professeurs démocrates, les étudiants étaient imbus de doctrines politiques subversives, et qu'il terminait en disant avec aigreur : « Envoyez plus souvent vos étu-



dians dans les églises et moins souvent aux salles d'armes et aux brasseries, » appartient à sa jeunesse, car elle remonte à 1888. Il est piquant de constater, d'après le récent discours de Guillaume à Bonn, combien il a modifié ses opinions au sujet des duels et des brasseries d'étudiants. Mais, au début de son règne, il avait sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les idées les plus puritaines.

Sa confiance en lui-même, loin de diminuer, s'est tellement exaltée depuis, qu'il a réuni les professeurs d'une autre université et leur a reproché la manière fâcheuse dont ils enseignaient l'histoire. Il avait découvert, disait-il, qu'ils se plaisaient à considérer la révolution française comme un grand mouvement politique qui avait eu ses bienfaits et ses résultats utiles. Cette notion pernicieuse ne devait pas être encouragée plus longtemps dans les universités allemandes, mais on devait enseigner aux jeunes gens à regarder cet événement comme un crime immense envers Dieu et envers les hommes.

Tant que son esprit traversa cette phase dogmatique, Guillaume ressembla plus à Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> qu'à tout autre de ses prédécesseurs parmi les Hohenzollern. Ces monarques, à commencer par Frédéric-le-Grand, ne s'occupaient habituellement qu'avec circonspection des opinions de leurs sujets. La pensée qu'il était le successeur du grand Frédéric, hanta souvent l'esprit de Guillaume, et il imita, par boutades, les premiers actes de ce souverain. Son besoin incessant de déplacement, et plus encore les édits rendus pour réprimer, chez les officiers, l'amour du jeu et leur dureté envers leurs hommes, sont copiés d'après cet illustre modèle. Mais, dans son attitude envers la liberté intellectuelle et morale de ses sujets, il remonte à la génération du père de Frédéric, et nous fait en même temps souvenir qu'il est le petit-fils de ce gentleman plein d'assurance et de confiance en lui-même, que les peuples anglais connaissent sous le nom de prince Consort.

Frédéric-le-Grand avait si peu de cet esprit, qu'il s'est créé une place unique parmi les souverains du XVIII<sup>e</sup> siècle, en autorisant une liberté de la presse telle qu'elle dégénéra en licence, et que les attaques les plus scandaleuses et les plus mensongères sur sa vie privée, furent imprimées et colportées à Berlin jusqu'à la fin de ses jours. Quant à son refus d'intervenir dans la prétendue corruption des enfants protestants par les maîtres catholiques, l'observation qu'il écrivit sur les marges de la plainte ministérielle : « Dans ce pays chacun peut aller au ciel à sa manière, » a été, de tout

temps, justement jugée plus digne d'estime que tous ses autres écrits réunis.

Les accès de loyauté de Guillaume envers la mémoire de ses ancêtres, le portaient à une imitation qui produisit parfois de curieux, pour ne pas dire d'amusants résultats. Il n'est pas toujours facile d'en suivre les progrès, mais ils offrent d'intéressants échantillons du caractère du jeune prince.

Quand il fut porté sur le trône par un ensemble de circonstances tragiques, sa jeune imagination était sous le charme du plus extraordinaire de ses aïeux, Frédéric-Guillaume 1<sup>er</sup>. Il parlait fréquemment du caractère de ce prince rude, emporté, barbare, et il en vint même à croire qu'il y avait quelque chose d'admirable dans son incapacité à parler tout autre langue que l'allemand. Ce fut sous l'empire de cette admiration pour le second roi de Prusse, que Guillaume, en janvier 1889, renvoya de ses palais tous les cuisiniers français, et ordonna qu'à l'avenir la liste des mets royaux serait un *peisekarte*, avec les noms des plats en allemand, au lieu du *menu* français accoutumé. Il ne faut pas oublier, toutefois, que Guillaume est un jeune homme assez changeant, et cette fureur ultra-teutonme ne dura pas longtemps. L'automne suivant, il en était si bien revenu, que sa visite à Constantinople fut troublée par l'hospitalité fâcheuse du sultan qui ne lui fit servir que des vins de Champagne allemands. Il faut convenir d'ailleurs que les préjugés les plus solides ne peuvent résister longtemps à une pareille épreuve.



Au printemps de 1890, revint, avec le cent cinquantième anniversaire de l'avènement de Frédéric le Grand, un nouvel élan d'admiration de la part du jeune empereur. Pendant longtemps, il ne put prononcer un discours sans faire allusion à cette grande figure de l'histoire de Prusse, et sans le citer comme un exemple qu'on devait suivre avec une respectueuse fidélité.

En décembre, vint le tour d'un troisième Hohenzollern. C'était en effet le 1<sup>er</sup> décembre 1640 que le jeune homme de vingt ans, qu'on devait connaître plus tard sous le nom de Grand Électeur, avait entrepris la tâche herculéenne de sauver, d'un complet anéantissement, le Brandebourg ruiné. Guillaume nous dit lui-même que, dans son enfance, il n'avait rien appris de cet illustre

aïeul, et il ne semble pas qu'on ait cherché à combler cette lacune jusqu'au jour où, vers la fin de 1890, il s'aperçut que le deux cent cinquantième anniversaire du Grand Électeur était proche et éprouva le besoin de le faire célébrer. Il se mit à lire l'histoire de ce règne, et de suite il en fut intéressé et charmé. Il y a toujours eu une naïveté presque enfantine dans la franchise avec laquelle Guillaume dévoile ses progrès intellectuels, et lorsqu'il vient à apprendre une chose que tout le monde connaît, il la présente à l'attention publique comme si c'était une découverte remarquable et toute nouvelle. L'effet produit sur lui par la révélation tardive de la vie et des œuvres du dernier Électeur, nous donne un frappant exemple de cette disposition. A la célébration de l'anniversaire, Guillaume prononça, en l'honneur de son aïeul, un long discours où chaque phrase donnait à entendre que, jusqu'à ce jour, personne n'avait rien su, pensé ou écrit sur le Grand Électeur. Depuis ce moment, le jeune empereur a rarement parlé en public, du moins devant un auditeur prussien, sans faire quelque allusion à ce célèbre ancêtre, mais, en revanche, nous n'entendons plus parler de Frédéric le Grand ni de son père.

Sans doute, la ferveur avec laquelle Guillaume a adopté le Grand Électeur pour modèle est due, en grande partie, à ce que le premier acte important de celui-ci fut le renvoi sommaire du premier ministre de son père, Schwarzenberg. Le parallèle à établir entre la disgrâce du puissant favori et la chute de Bismarck serait souvent inexact et défectueux ; mais il est évident que l'imagination de Guillaume en fut vivement impressionnée, et qu'il ne put résister au désir de livrer cette idée au monde. « Mon vigoureux ancêtre, disait-il, dans ce même discours anniversaire, n'avait personne sur qui il put se reposer. On reconnut que l'éminent homme d'État qui servait son père, travaillait en vue de ses intérêts personnels, et le jeune souverain dut frayer lui-même sa propre route. » La comparaison était cruelle, car c'était en acceptant des présents pour trahir son royal maître et sa patrie, que Schwarzenberg servait ses intérêts personnels. Cette phrase élastique pouvait viser aussi l'usage que faisait Bismarck de ses vastes pouvoirs gouvernementaux pour écraser ses ennemis particuliers, et dans ce sens chacun comprit que Guillaume voulait établir un rapprochement.

Mais cette remarque amère appartient à une époque postérieure à celle dont nous nous occupons, et marque une période aiguë dans la querelle dramatique qui se livra entre l'empereur et le

chancelier, et dont il n'y avait encore, en 1889, que de vagues avant-coureurs.

## IX

### UNE ANNÉE D'UTILES LEÇONS

Les premiers mois de 1889 ne présentent rien de particulièrement remarquable. Au commencement du printemps, qui est, on le sait, la saison préférée des alarmistes pour faire circuler les bruits de guerre, il y eut peut-être, sur les marchés, un peu moins de fermeté que pendant la vie du vieil empereur, mais cela ne provenait que du malaise vague causé par la réputation belliqueuse dont l'avènement de Guillaume avait été précédé. La surface des événements semblait assez calme à Berlin, quoique, au-dessous, les dissensions et les jalousies combattissent avec acharnement. On parlait partout du terrible conflit engagé entre les Bismarck et les Waldersee, mais il n'y avait nul signe extérieur de ce conflit. Ce silence même prouvait que le chancelier avait compris la force de la puissance qui le menaçait, car il ne se taisait guère sur les querelles dont il croyait sortir vainqueur. Il devait être tout à fait inquiet lorsqu'il donna, le 25 février, un grand dîner dont l'empereur et Waldersee furent les principaux hôtes. Loin de créer une fausse impression de cordialité, ce banquet, avec ses hôtes hétérogènes et sa gaieté factice, ne fit que fortifier l'impression que Bismarck chancelait.

En mai, cependant, survinrent deux événements qui absorbèrent l'attention du monde entier : le projet avorté de visite à Strasbourg, et la grande grève de mineurs en Westphalie. Ces deux épisodes sont particulièrement dignes d'intérêt en ce qu'ils nous montrent, pour la première fois, Guillaume aux prises avec des circonstances plus sérieuses que des questions de politique personnelle et des préjugés individuels. Une querelle internationale dangereuse, une douloureuse convulsion intérieure menaçante se levèrent, soudain, côte à côte devant lui, et l'épreuve le laissa un homme plus sage et plus sérieux.

\* \* \*

Étudions d'abord l'incident qui créa à cette époque la plus vive

émotion et qui laissa le moins de traces. Le roi d'Italie, avec son fils et son premier ministre, vint, le 21 du mois de mai, visiter Guillaume à Berlin. Il y avait de nombreuses raisons pour que la réception qu'on lui fit revêtît le caractère le plus affectueux et le plus enthousiaste. Le vieil empereur Guillaume avait été le meilleur ami de Victor-Emmanuel, et la Prusse se glorifiait d'être considérée comme la protectrice, le garant de la jeune unité italienne. Le romanesque Frédéric avait cultivé, avec le roi Humbert et la reine Marguerite, une intimité sentimentale, et il en avait rendu témoin Rome tout entière, par sa célèbre apparition sur le balcon du Quirinal, tenant, entre ses bras, le petit prince héritier d'Italie. Des liens particulièrement affectueux unissaient donc maintenant Humbert au fils de Frédéric, et son arrivée à Berlin fut saluée comme la venue d'un ami cher et personnel plutôt que comme celle d'un puissant allié.

Peut-être fut-ce simplement par légèreté, — il est permis de supposer que ce fut pour un motif plus sérieux ; — quoi qu'il en soit, Guillaume proposa à son excellent ami d'aller visiter Strasbourg avec lui lorsqu'il retournerait en Italie, et le roi Humbert, aimable, accommodant, mais à l'esprit un peu lourd, y consentit. Il m'a été affirmé par des personnes bien informées que l'origine de cette idée émanait de l'aventureux Crispi, et que Bismarck et Guillaume ne firent que la suivre. En tout cas, le voyage fut décidé et des ordres expédiés à Strasbourg pour préparer la réception des visiteurs royaux.

Quand la nouvelle de ce projet devint publique, l'effet qu'elle produisit fut semblable au choc d'un tremblement de terre. Pendant les vingt-quatre heures qui suivirent, avant que Crispi, effrayé, n'ait pu déclarer que le bruit de ce voyage n'était qu'un simple *canard* de Bourse, l'Europe fut plus près de la guerre qu'elle ne l'avait été depuis quinze ans.

La presse française jeta un retentissant appel aux armes, et les fils télégraphiques brûlèrent sous les protestations terrifiées que les politiciens de Rome et de Vienne firent parvenir à Berlin.

Toute cette agitation semblait dire que l'Europe avait tacitement consenti à regarder la possession de l'Alsace-Lorraine comme une question pendante qui se trancherait la première fois que l'Allemagne et la France reprendraient les armes. Dans cette conjecture, aucun souverain étranger n'avait formellement sanctionné l'annexion de 1871, en paraissant en personne sur le territoire en

litige. La violation, par le roi Humbert, de ce point d'étiquette internationale, était une insulte directe à la France. Heureusement, il eut le courage de se retirer lorsque les éclairs commencent à sillonner sa route, et, avec de sourds grondements, l'orage s'éloigna peu à peu.

Le résultat de cet épisode fut de donner au monde le spectacle de la folle hardiesse de Guillaume, en favorisant cette insulte gratuite à la France, et celui de son humiliation d'avoir à abandonner un projet devenu public, et ce spectacle n'était pas rassurant.

Cet incident est encore aujourd'hui du plus haut intérêt, car il semble avoir contribué puissamment à instruire le jeune empereur. Ce fut une sorte de leçon pratique frappante qui lui indiqua les graves réserves dont il doit entourer sa politique internationale. Depuis, on ne lui a pas vu faire, sur ce terrain, d'autre faux pas, et la seule cause de malentendu qui se soit élevée entre la France et l'Allemagne vint d'une démarche diamétralement opposée : une tentative de conciliation au lieu d'une insulte.

La grande grève des mineurs de Westphalie, qui éclata le 1<sup>er</sup> mai, est d'une importance plus sérieuse encore dans l'histoire de Guillaume et de son empire.

Cet énorme soulèvement du « travail » entraîna à l'oisiveté et au découragement plus de cent mille mineurs, tant en Westphalie qu'ailleurs. L'insuffisance des approvisionnements de charbon atteignit les diverses industries et d'autres métiers se mirent en grève parce que l'esprit de rébellion était dans l'air. Dans beaucoup de districts, la force militaire fut appelée pour garder les ouvertures des puits, et il en résulta, avec les grévistes, des conflits sanglants.

Cette terrible convulsion prit Guillaume au dépourvu. Jusque-là il avait été profondément absorbé par le côté extérieur de sa position, par la routine brillante et laborieuse de la vie d'un homme, à la fois empereur et soldat.

Il n'avait accordé aux grands problèmes économiques qui attendaient, tout autour de lui, une solution pressante que des pensées passagères et coulées, pour la plupart, dans le moule de Bismarck.

Les vues du chancelier étaient, et sont encore bien connues. Il croit qu'une instruction exagérée a développé, dans les classes laborieuses, un mécontentement déraisonnable, insensé, dont les agitateurs socialistes se servent avec persévérance, et que la seule manière d'agir avec l'émeute est d'emprisonner les agitateurs, d'en bannir le plus possible, et d'employer la force matérielle pour

écraser le mécontentement, partout où il se trouve. Il décore de temps en temps cette théorie de sophismes élégants et trompeurs, mais, au fond, c'est là ce qu'il pense et, jusqu'au mois de mai 1889, c'est là apparemment ce que Guillaume pensait aussi.

Les proportions colossales de cette révolte soudaine agitèrent violemment Guillaume, et, dans cet état d'excitation, il était accessible à de nouvelles impressions.

La coalition contre Bismarck vit l'occasion favorable et s'empressa d'en profiter. En toute hâte, on rappela de sa retraite le Dr Hinzpeter, et on persuada à Guillaume de conférer avec son vieux précepteur sur cette alarmante complication industrielle, puisqu'il était clair que ses autres conseillers ne savaient comment s'y prendre. On ne peut deviner la date exacte de l'entrevue de Guillaume avec Hinzpeter, mais le jour où elle a eu lieu sera un jour à jamais mémorable dans l'histoire de l'Allemagne, car c'est alors que s'éveilla dans l'esprit du jeune Guillaume ce rêve de socialisme chrétien, avec l'influence duquel nous aurons désormais à compter. Je sais que l'ex-chancelier dépossédé, aigri, déclare maintenant que Guillaume ne fut jamais affecté moralement par les aspects pénibles de la question du travail, et qu'il prit le parti des ouvriers, uniquement parce qu'il croyait que c'était une mesure habile au point de vue politique. Mais des hommes qui connaissent également bien l'empereur, et qui, de plus, ont l'avantage de parler avec impartialité, assurent que les nouvelles vues humanitaires déployées devant lui par le Dr Hinzpeter, prirent fortement possession de son imagination, et firent, sur son caractère, une impression durable. Quand même le poids de l'évidence ne serait pas de ce côté, je préférerais ajouter foi à cette version plutôt qu'à la théorie cynique émanée de Friedrichsruhe.

Sous cette nouvelle influence, Guillaume, il est vrai, ne devint pas de suite un philosophe armé de pied en cap. Il y avait encore beaucoup d'absolutisme abrupt dans la petite harangue qu'il adressa le 14 mai aux délégués ouvriers admis en sa présence pour lui exposer la cause des grévistes. Il écouta avec gravité le récit de leurs griefs, leur adressa de nombreuses questions, et parut fortement impressionné. Quand celui qui portait la parole eut achevé son discours, il répondit qu'il avait examiné la situation avec le plus grand soin; qu'une enquête minutieuse de tous les faits avait été ordonnée, et qu'il verrait à faire rendre à chacun une justice équitable. Puis, d'un ton plus élevé, il leur conseilla d'éviter

comme le poison, les agitateurs socialistes, et de veiller à ce qu'on ne cherchât pas à empêcher les non-grévistes de travailler, par des menaces et des émeutes. Si on ne tenait pas compte de cet avertissement, conclut-il d'une voix forte et vibrante, il enverrait ses troupes pour écraser en masse les révoltés.

On conviendra que ces sentiments n'atteignaient pas l'idéal du socialisme chrétien, mais néanmoins la direction de l'esprit du jeune empereur l'entraînait de ce côté. Deux jours plus tard, il reçut une délégation des patrons des mines et il leur parla avec amertume de leur avidité de capitalistes et de leur mauvais vouloir égoïste à faire certains sacrifices nécessaires pour mettre fin à cet état de choses périlleux et troublé. Le 7 mai, on apprit que le Dr Hinzpeter était chargé de voyager dans les districts troublés, et de rendre compte à l'empereur des origines et des effets de la question. Cette mesure régla la chose au point de vue pratique. Les patrons, en général, accordèrent des concessions au prix desquelles le travail fut repris. Les propriétaires qui montrèrent de l'obstination ressentirent, d'une manière ou d'une autre, le mécontentement impérial et les troubles cessèrent bientôt.

Mais l'importance vitale de la chose fut la réapparition du Dr Hinzpeter. Elle entraînait, dans les pensées et l'humeur habituelle du jeune prince, le retour des influences douces et pacifiques des anciens jours de Cassel, avant que Bonn et Bismarck ne l'aient changé et endurci.

\* \* \*

A la suite de l'incident de Strasbourg, il survint dans la politique internationale une nouvelle agitation qui sembla, sur le moment, presque aussi menaçante, et qui entraîna Guillaume à une démarche hautement significative.

La précipitation avec laquelle le jeune empereur avait couru à Saint-Petersbourg avant même que les signes extérieurs du deuil de son père n'eussent été déposés à Berlin et à Postdam, avait paru singulière à tous. Près d'un an s'était écoulé, et le silence du czar sur la visite à rendre semblait de jour en jour plus étonnant encore. Ce n'était bien entendu un secret pour personne que le czar n'aimait pas Guillaume. Il est impossible de présenter, au physique comme au moral, une dissemblance plus complète que celle de ces deux souverains. L'autocrate de toutes les Russies est



un homme fort, lent, tenace, un peu engourdi, auquel les années apportent un certain embonpoint ; qui déteste toutes les formes d'un exercice régulier, et qui nourrit une véritable horreur des gens bruyants et agités. Le dernier des employés subalternes en Russie connaît l'aversion particulière de son impérial souverain pour tout ce qui ressemble à une difficulté ; il sait qu'il apprécie d'autant plus ses fonctionnaires que leurs rapports sont plus rares, plus brefs, plus exempts de tout récit désagréable et surtout de toute idée de réforme, et il se règle sur cette connaissance. Lorsque je demandai dernièrement à un diplomate russe quelle était l'attitude du czar envers Guillaume, il ne me répondit que par un mouvement d'épaules significatif, et en portant ses mains à ses oreilles.

Après avoir passivement offensé Guillaume en ne lui rendant pas sa visite, le czar appela son mécontentement par une provocation directe. Un grand lunch avait été servi au palais de Saint-Petersbourg pour célébrer les fiançailles d'un grand-duc avec une princesse monténégrine, et le czar debout, d'une voix claire et forte, porta la santé du prince Nicolas de Monténégro, le seul allié sincère et fidèle que la Russie comptât parmi les souverains de l'Europe. Afin qu'il ne put demeurer aucun doute, le czar fit imprimer ces paroles le lendemain dans l'*Official Messenger*.

L'Allemagne comprit sans peine la portée de ces remarquables paroles. Mais, pour les rendre plus significatives encore, le czar-witch allant à Stuttgart, trois semaines plus tard, pour assister officiellement à quelques fêtes de la cour, traversa Berlin en allant et en revenant. La route par Breslau et Dresde était cependant plus directe, mais apparemment il voulait insulter l'empereur en s'arrêtant chaque fois pendant une heure à l'intérieur de la gare, comme s'il n'y avait pas eu des Hohenzollern dans la ville, ou qu'ils ne méritassent pas qu'on prit au moins la peine de déposer une carte chez eux. Pour couronner cette insolence, les officiers russes refusèrent de porter le toast à la santé de l'empereur au banquet de Stuttgart, et quand une discussion s'éleva à ce sujet, ils quittèrent en corps la salle du festin.

L'effet immédiat de cet incident fut de faire disparaître les derniers vestiges de réserve qui existaient entre Guillaume et sa famille d'Angleterre. Il fit dire de suite à sa grand-mère, la reine Victoria, que, si cela lui convenait, il irait lui rendre visite au commencement d'août. L'assurance d'un cordial accueil lui fut aussitôt envoyée.

Cette décision marque une étape dans le déclin du pouvoir de Bismarck. Nous avons vu comment il avait été mis graduellement de côté dans la direction des affaires de l'Empire. L'empereur se préparait alors à briser la plus chère des traditions de Bismarck dans la politique étrangère, le culte de l'amitié de la Russie, quoiqu'il en put coûter à la dignité impériale, et le mépris dédaigneux de l'Angleterre. Par suite d'une incapacité fatale à distinguer entre les inspirations de la passion et les exigences d'une véritable politique, le chancelier avait été amené à une situation où il ne pouvait se maintenir que si toutes les chances étaient dans son jeu et contribuaient à conserver Guillaume en antagonisme avec tous les éléments anglais. Ce miracle n'eut pas lieu, et, comme nous l'avons vu, le czar lui-même entreprit la destruction des plans de Bismarck.

Ainsi le vieux chancelier déjoué, perplexe, voyant, avec une humiliation et une rage croissantes, le pouvoir s'échapper de ses mains, et incapable de s'empêcher de lutter opiniâtement pour conserver ce qui lui restait d'autorité, demeura à Berlin, pendant que l'empereur Guillaume entra à toute vapeur dans le port de Portsmouth à la tête d'une splendide escadre. A son arrivée, la mer elle-même frémissait au bruit des canons qui tonnaient pour saluer sa bienvenue. Le monde n'avait jamais contemplé un spectacle semblable à celui des vaisseaux de guerre, réunis à Cowes pour la recevoir. On vit, chose unique aussi dans les chroniques humaines, Guillaume, dans l'exubérance de la joie que lui causait cette réception splendide et sa nomination d'amiral anglais, rendre un décret qui nommait son auguste grand-mère, colonel de hussards.

\* \* \*

Les Anglais eurent grandement raison d'entourer la visite du jeune empereur de toute la pompe imaginable et de déployer la force de leur puissance maritime, car cette visite avait, pour eux et pour lui, une signification plus sérieuse qu'on ne le supposait alors. La splendeur du spectacle matériel et l'intérêt attaché au fait que ce jeune homme, venant rendre ses devoirs à sa grand-mère, était le premier empereur allemand qui, depuis l'époque des croisades, mettait le pied sur le sol anglais, occupèrent beaucoup la presse. Pour nous, qui avons cherché à tracer le travail intime des influences sous lesquelles se forma l'esprit du jeune homme,

cet événement veut encore dire autre chose. Il signifie que Guillaume, éloigné depuis des années des impulsions, des sentiments libéraux de l'Angleterre, imbu, depuis sa majorité, de la notion fautive qu'être allemand entraîne la haine de tout ce qui est anglais, commençait à reconnaître son erreur.

Je n'exagère pas l'importance de cette visite et des causes qui l'avaient provoquée sur l'esprit de Guillaume. Les Hohenzollern, ayant été jusqu'à ces derniers temps les princes relativement peu fortunés d'un pays pauvre, ont toujours été très impressionnés par la richesse supérieure et la luxueuse civilisation des Anglais. Sous le règne de Frédéric I<sup>er</sup>, on ne s'attacha si fortement à Berlin, malgré les dédains et les rebuts de l'Angleterre, au projet d'un double mariage, que parce que les yeux avides des Prussiens voyaient ces îles à travers un brouillard doré. Les princesses anglaises apparaissaient, à l'imagination royale, sous la forme de fées, non pas invariablement belles peut-être, mais portant toutes la bourse de Fortunatus. Cette manière de considérer les Anglais déteint sur les pensées des classes moins élevées. Quand Freytag cherche à expliquer l'état de sujétion complète, allant presque jusqu'à l'adoration, de Frédéric vis-à-vis de sa femme, il dit : « Elle vint à lui de régions supérieures. »

Dans ses jours de germanisme exalté, Guillaume avait cherché à dénigrer la richesse aussi bien que les idées politiques anglaises. La théorie d'une sévérité spartiate à l'égard de la dépense et de tous les besoins de la vie journalière fut la note de cette période teutonnie. Mais, lorsqu'il devint empereur, il céda à la tentation de faire augmenter sa liste civile annuelle par le Reichstag, de trois millions cinq cent mille marks. Cela avait déjà considérablement modifié sa haine austère du luxe, et maintenant, devenu l'hôte de la plus riche nation du monde, il ne s'y sentait pas étranger. L'Angleterre avait entièrement conquis Guillaume.



Depuis longtemps on n'entendait plus aucune insinuation sur son manque de respect filial, et on ne devait plus en entendre. Guillaume était, à cette époque, complètement réconcilié avec sa mère, et le mois suivant (septembre 1889), il lui offrait la villa Reiss, une délicieuse résidence d'été, située dans les montagnes du Taunus.

Dès lors, une forte sympathie pour l'Angleterre s'est manifestée dans toutes les actions du jeune empereur. Le czar avait enfin rendu, de la manière la plus froide et la plus cérémonieuse, sa visite à Berlin, et Guillaume, pour lui rendre sa politesse, assista aux manœuvres russes. Mais cela n'altère en rien sa préférence ouverte pour l'amitié des Anglais. Il a toujours parlé l'allemand avec un accent anglais, plus marqué aujourd'hui que jamais.

Il possède une incroyable variété d'uniformes, mais celui qui lui inspire le plus d'orgueil est la tenue d'amiral anglais. Il le porte aussitôt qu'il en trouve le plus léger prétexte. Pendant son voyage à Athènes, au mois d'octobre 1889, pour assister au mariage de sa sœur avec le prince royal de Grèce, il était si fort épris de son nouveau titre que, lorsqu'il naviguait sur son yacht impérial dans les eaux classiques de la mer Egée, il arbora le pavillon amiral anglais. Une flotte anglaise était également présente pour participer aux cérémonies, et Guillaume prenait tellement au sérieux son nouveau titre, il trouvait tant de charmes à surprendre l'escadre à des heures invraisemblables, à poursuivre les officiers pour passer des revues et des inspections, que ceux-ci se révoltèrent et adressèrent une plainte au ministre britannique. « Il est temps que ce jeu finisse, disaient-ils, s'il veut se contenter de porter l'uniforme, à merveille ! Mais nous ne l'avons pas nommé amiral pour qu'il nous tracasse ainsi. »

*(A suivre.)*

HAROLD FRÉDÉRIC.  
Traduit de l'anglais par  
J. DE CLESLES.

---

# L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN IRLANDE<sup>(1)</sup>

---

## II

Sous le rapport de la qualité de l'éducation que l'on donne ici à la jeunesse, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'insister beaucoup, car tous ceux qui ont lu les pages précédentes, n'ont pas besoin de preuves plus convaincantes que celles qu'elles renferment, pour comprendre que l'éducation n'est pas, qu'elle ne peut pas être, ce qu'elle devrait être. Enfermés, écrasés, amputés de toutes les manières par toutes les restrictions que pouvait inventer le génie de l'exclusivisme bigot, les catholiques ont pu néanmoins arracher un cri involontaire d'admiration à leurs tourmenteurs. « Je ne puis comprendre, disait, en 1885, sir Michael Hicks-Beach, comment une institution (University, College, Dublin) qui, suivant les Rapports parlementaires que l'on a cités, ne possède que cent-quatre étudiants, puisse être capable d'obtenir une si grande proportion de degrés et autres honneurs universitaires. » Et il ajoutait : « Le Collège catholique a prouvé, par les résultats des examens de l'Université royale, qu'il était supérieur aux Collèges de la reine qui sont entrés en concurrence avec lui (2). »

D'ailleurs, si l'on veut une preuve irréfutable de ce fait, qu'il suffise de dire qu'il a été mis en doute, qu'il a même été nié par ces adversaires de l'éducation catholique qu'aucun scrupule n'arrête, qu'aucun fait n'embarrasse lorsqu'il s'agit de nuire à cette cause qu'ils poursuivent de toute leur haine. M. Balfour lui-même a reçu des démentis assez sanglants de la part de l'archevêque de Dublin et des députés irlandais que, depuis à peu près

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1891.

(2) *Hansard*, session 1885, séance du 28 juillet (page 329).

douze mois il a pris le plus grand soin de ne pas s'exposer à une répétition de la scène. Lorsqu'il discute maintenant la question de l'éducation en Irlande, il fait attention à ses chiffres.

Cependant, comme il n'est pas bon que les traditions du mensonge que l'ex-secrétaire en chef pour l'Irlande vénérât et entretenait avec tant de soin soient complètement perdues, ses partisans, particulièrement M. J. W. Russell, et les orateurs des loges orangistes, se font un devoir de suivre le chemin qu'il leur a tracé lorsqu'il était à la tête du Gouvernement en Irlande. Mais la fausseté de leurs arguments et la malhonnêteté évidente des avocats de la cause anti-catholique ont été exposées tant de fois que personne ici n'attache plus aucune importance à leurs attaques. En Angleterre, par exemple, là où l'on n'a qu'une connaissance imparfaite de notre position et de nos réclamations, ils font encore beaucoup de mal. Mais, grâce à l'infatigable campagne que Mgr l'archevêque de Dublin poursuit contre eux, tant par ses discours que par ses articles dans les revues anglaises (1), on commence aussi, même en Angleterre, à voir ces hommes sous leur vrai jour.

Il ne serait peut-être pas inutile de mentionner ici quelques-uns de ces succès des Collèges catholiques qui excitaient l'étonnement de sir Michael Hicks-Beach.

Durant les sept années qui se sont écoulées de 1884 à 1891, les Collèges catholiques ont donné à l'Université royale plus de deux cents bacheliers ès-arts ; de ce nombre plus de soixante-dix étaient des élèves de l'University College, Dublin, les autres venaient des divers collèges catholiques du pays, pour lesquels ni le Gouvernement ni l'Université n'ont jamais dépensé un centime. Il serait peut-être intéressant de savoir que, pendant le même temps, les deux Collèges de la reine de Cork et de Galway, malgré tous les privilèges et toutes les faveurs dont on les comblait, n'ont pu produire ensemble que soixante-dix-huit bacheliers ès-arts. Mais la différence est encore plus marquée si l'on s'en tient aux seuls degrés obtenus « avec honneurs » : University College seul en compte trente-sept ; les deux collèges nommés plus haut, ensem-

(1) Voir les deux remarquables articles de Mgr Walsh que publient la *Contemporary Review* et la *Fortnightly Review* dans leur numéro de mars 1892. Le premier est la réhabilitation des écoles conventuelles, le second une révélation des tactiques de l'ennemi dans sa guerre contre l'éducation religieuse et un magnifique démenti donné à l'orateur orangiste, M. J. W. Russel.

ble, trente ; un collège qui ne reçoit aucune aide — Blackrock — à lui seul, dix-neuf.

Ces succès, quelque éclatants qu'ils soient, qu'on s'en étonne ou qu'on essaye de le nier, ne sont cependant que des succès relatifs. L'Université royale et, avant elle, l'Université de la reine n'ont rien fait pour les encourager ; au contraire, elles en ont tiré un argument en faveur de leur contention que les griefs des catholiques ne sont qu'imaginaires : « Puisque les catholiques continuent à se présenter aux examens et à remporter des succès si éclatants, c'est un signe qu'ils n'ont à se plaindre de rien et qu'ils sont parfaitement satisfaits de leur position (1). » C'est là l'étrange conclusion que l'on trouve en toutes lettres dans le rapport de certains commissaires nommés par le gouvernement pour faire une enquête sur l'utilité des Collèges de la reine, et c'est l'expression fidèle des sentiments entretenus de tout temps par l'Université de la reine et par l'Université royale envers l'enseignement catholique.

Ces deux universités toutefois ne se contentèrent pas de raisonner ainsi ; elles allèrent plus loin et s'ingénièrent, l'une après l'autre, à trouver des moyens efficaces pour abaisser le niveau de l'éducation. Ce n'est pas là une accusation en l'air ou une figure de rhétorique : c'est un fait, rendu indéniable par des chiffres authentiques et par certaines transactions pour le moins douteuses, dont la responsabilité pèse particulièrement sur l'Université royale.

Quant à ce qui regarde l'Université de la reine, comme elle n'existe plus depuis longtemps, je me contenterai de citer le jugement que porta sur elle et sur ses collèges un ministre tory, sir Michael Hicks-Beach, dans un discours que j'ai déjà mentionné : « J'avoue que j'entretenais quelques soupçons sur la règle d'après laquelle ils — les Collèges de la reine — accordaient les degrés universitaires. Je pensais qu'il était bien possible que, dans une université aussi exclusive, aussi fermée — si je puis m'exprimer ainsi — que l'Université de la reine, on pût faire varier cette règle, on pût abaisser, pour diverses raisons d'intérêt ou de convenance, le point idéal d'après lequel on accorde ces degrés... Maintenant, si mes informations sont correctes, je dois dire que mes soupçons

(1) *Report of the Commissioners appointed to inquire into certain matters affecting the Queen's Colleges in Ireland*, p. 49.

n'étaient que trop fondés (1). » Cet aveu se passe de commentaires !

Notons en passant qu'à part M. Gladstone, pas un homme d'Etat anglais n'a exprimé la crainte que cela pût bien être aussi le cas de Trinity College, qui renferme dans son sein l'Université de Dublin et qui confère les degrés à ses étudiants sans qu'ils aient à entrer en concurrence avec des étudiants du dehors. Mais Trinity College est une institution protestante et même aujourd'hui officiellement athée !

L'Université royale a à son actif bien des transactions douteuses, mais il en est deux surtout que je ne puis passer sous silence.

La première regarde les examens.

On se rappelle que lors de la fondation de cette Université, un certain nombre de *Fellowships* furent établis ; les *Fellows* ne sont pas seulement des professeurs, ils sont aussi exclusivement les examinateurs de l'Université. C'est là un arrangement dont on peut, peut-être, règle générale, mettre en doute l'efficacité, mais ici, vu la situation particulière faite aux *Fellows* par le système de centralisation, il devient une source d'injustice. La faute n'en est pas à ceux qui sont chargés de l'administration du système, mais au système lui-même, qui repose sur un principe tellement vicieux que cette injustice en est une conséquence inévitable, nécessaire. « Ce principe, dit Mgr Walsh, est que les examens de l'Université — même les examens pour les honneurs les plus grands et pour les prix les plus riches, qu'il soit en son pouvoir de conférer — doivent être dirigés par ceux dont ça d'abord été le devoir de préparer eux-mêmes un *certain nombre* de candidats pour ces examens. Ces examinateurs, qui posent les questions, sciemment ou non, d'après leurs propres méthodes d'enseignement — ce que d'ailleurs ils ne sont pas libres de ne pas faire — sont chargés d'examiner tous les candidats, la grande majorité desquels a souvent reçu une éducation basée sur des principes et conduite d'après des méthodes toutes différentes de celles sur lesquelles ils se guident... Nous ne nous plaignons pas de la nomination des professeurs en général comme examinateurs, mais de la nomination d'une certaine section à l'exclusion de toute autre... C'est là un défaut péniblement en évidence ; il se tient, pour ainsi dire, sur le seuil de l'Université royale, proclamant à tous ceux qui entrent

(1) *Hansard*, session 1835, séance du 28 juillet, p. 326-329.



que l'examen qu'ils vont subir est marqué au coin de l'inégalité et par conséquent de l'injustice (1). »

En fondant l'Université royale, on prétendait faire disparaître toutes les inégalités, passer le niveau sur les catholiques comme sur les protestants et les libres-penseurs : en réalité, on ne touchait à rien, et on permettait à la nouvelle institution, drapée dans le manteau de l'hypocrisie, de marcher la tête haute sur les traces de celle qui l'avait précédée, de poursuivre le même but par des moyens qui ne différaient qu'en apparence et de travailler à ruiner sourdement l'enseignement catholique par le discrédit, puisqu'on n'avait pu s'en débarrasser par la famine. C'était là l'œuvre sainte par excellence et il fallait qu'elle fut menée avec vigueur mais aussi avec habileté. Sur ce point, d'ailleurs, on n'avait rien à craindre : le sénat de l'Université royale était entièrement dévoué à la cause de l'éducation mixte et le « comité permanent » donnait aux Collèges de la reine la haute main sur tout ; on pouvait donc être sûr que le favoritisme régnerait suprême et que lorsqu'il s'agirait de pousser en avant les Collèges de la reine, on ne reculerait devant rien. On ne se trompait pas mais, comme toujours, le zèle aveugle fit oublier l'habileté, la prudence et même l'hypocrisie ; le public naturellement s'attendait à beaucoup de choses, mais personne ne s'attendait à ce qui arriva.

Voulant prouver que les catholiques et les gens non aveuglés par l'esprit de parti dépréciaient à tort les Collèges de la reine, on résolut de montrer qu'ils pouvaient produire un plus grand nombre de gradués émérites que toute autre institution, et alors on fit cette seconde des transactions dont j'ai parlé, transaction si étrange, si inusitée, si incroyable, qu'on feuilleterait en vain, je crois, les registres de toutes les autres universités du monde pour en trouver une semblable : *En vertu d'un arrangement spécial entre le Sénat de l'Université royale et les Collèges de la reine, les étudiants en médecine de ces collèges ont pu, depuis la fondation de cette université — 1879 — obtenir le degré de Docteur en médecine en ne passant que l'examen prescrit pour le degré préliminaire de Bachelier en médecine ! Y a-t-il moyen de pousser plus loin l'audace, l'injustice, la partisanerie, disons le mot, la fraude ? Et ce n'est pas là un fait que l'on ne connaît que par induction ou comme une conclusion nécessaire ; c'est un fait avéré, public, le résultat d'un*

(1) *Chief Grievances*, p. 273.

engagement pris au vu et su de tous, entré sans hésitation comme sans honte dans le cahier des délibérations du Sénat, et le sujet d'un *proviso* spécial dans les règlements de l'Université. On n'osait pas déclarer hautement qu'on voulait à tout prix imposer silence aux détracteurs des Collèges de la reine et qu'à cette fin on ne négligerait aucun moyen, fut-il injuste, fut-il même criminel, pour pousser ces institutions au premier rang et tromper ainsi les politiques honnêtes, qui ont le défaut général de ne regarder qu'à la surface, et le peuple d'Angleterre et d'Ecosse, qui est en réalité le maître de la situation ; mais la raison qu'on donne de cet étrange procédé n'est pas moins étrange que le procédé lui-même. On accorda ce privilège aux étudiants des Collèges de la reine à la demande des autorités de ces institutions, qui se plaignaient du dommage qu'on causait à leurs élèves en leur imposant des épreuves aussi sévères que celles imposées aux élèves des autres collèges, car « ces épreuves formeraient un obstacle sérieux qui les empêcherait d'obtenir les degrés en médecine de l'Université royale » (*sic*). Quel aveu ! et quelle raison pour demander un privilège ! Ces trois institutions pour lesquelles on avait d'abord dépensé plus de 100,000 liv. st., qui avaient joui, depuis 1849, d'un revenu annuel sur le trésor de 21,000 liv. st., qu'on avait comblées de toutes les largesses et de toutes les faveurs, qu'on avait presque écrasées sous les privilèges comme sous des roses, ces trois institutions favorites, après trente années d'existence, se déclaraient incapables de produire un docteur en médecine ! Et au lieu de leur enlever leurs octrois, ou au moins d'en suspendre le paiement sous condition, au lieu de diminuer leurs privilèges et de travailler, par un peu de sévérité, à leur faire prendre la voie droite, on s'en va délibérément pratiquer sur le public une fraude monstrueuse en déclarant docteurs en médecine leurs élèves qui s'avouent incapables d'atteindre plus haut que le baccalauréat !

Y a-t-il au monde un seul autre pays que l'Irlande où cela puisse se faire ? Y a-t-il un autre Parlement que le Parlement de Westminster qui puisse sans rougir encourager une telle conduite ? Où donc s'arrêtera-t-on lorsqu'il s'agira de donner du relief à l'éducation mixte ?

Depuis la fondation de l'Université royale on a ainsi manufacturé quatre cent quatorze (414) docteurs de contrebande. C'est là le nombre total des docteurs en médecine qui sont sortis depuis 1879, des Collèges de la reine, et *pas un seul* n'a obtenu son degré *bona*

*fide*. Sans doute on disait que cette règle exceptionnelle ne devait s'appliquer qu'à ceux qui étaient étudiants aux Collèges de la reine lors de la fondation de l'Université royale, mais elle s'applique encore aujourd'hui néanmoins aussi facilement que jamais. Durant les trois dernières années, les Collèges de la reine ont donné soixante-neuf docteurs en médecine, et de ces soixante-neuf, *pas un seul* n'a passé l'examen pour le doctorat, *pas un seul* n'a étudié pour passer cet examen (1) !

Ce n'est pas là seulement une transaction malhonnête, c'est une transaction criminelle. Que dire des gens qui en sont les auteurs ? Que dire du Parlement qui sait tout et qui reste là, les bras croisés ; bien pis, qui encourage les Collèges de la reine en leur prodiguant sans compter l'argent public ? On ne devrait plus jouer avec la médecine aujourd'hui. Je ne veux pas dire que les quatre cent quatorze docteurs de l'Université royale sont des charlatans, mais je veux dire qu'ils ne sont pas des docteurs ; et ceux de mes lecteurs qui s'y connaissent en fait de médecine et de jeunes médecins, conviendront que je n'exagère pas en qualifiant de criminelle la conduite du Sénat de l'Université royale et celle du Parlement de Westminster.

Voilà ce qu'on a fait pour encourager et relever l'enseignement supérieur en Irlande.

### III

Qu'il faille apporter un remède immédiat à la situation, certes peu enviable, esquissée dans les pages précédentes, personne n'en doute, pas même les tories, ces partisans acharnés de l'éternel *statu quo*. Mais lorsqu'on en arrive à faire le choix de ce remède, on ne s'entend plus, et l'observateur impartial ne tarde pas à s'apercevoir que ce n'est pas l'amour de la science ou de la vérité qui cause ces débats ; que ce n'est pas la crainte d'avancer dans une voie nouvelle et jusque là inconnue qui soulève ces objections ; que ce n'est pas la prudence qui occasionne cet arrêt interminable et qui dirige ces tâtonnements sans cause dans le vide.

Si les catholiques se montraient intraitables et exigeaient rigou-

(1) Pour plus de détails, voir *Chief Grievances*, p. 301-306 et particulièrement l'appendice 3, p. 379.

reusement qu'on leur concédât tous leurs droits, on pourrait peut-être prétexter, avec assez de vraisemblance, les exigences de la politique ; mais non : ces gens si indignement traités limitent leurs demandes au strict nécessaire et ne réclament qu'un droit : l'égalité. Et c'est devant l'égalité qu'on tremble, c'est devant la destruction de l'exclusivisme et du privilège irrationnel qu'on recule ; on loue et on adore la justice, en paroles ; on exalte jusques aux cieux le *fair play* d'Albion ; on s'écrie avec une orgueilleuse satisfaction, comme le pharisien des anciens jours : « Je vous rends grâce, Seigneur, de n'être pas comme les autres hommes ; » et la même bouche, qui se loue si pieusement, déchaîne, de la même haleine, la tempête contre les fondements de toute justice. C'est souvent difficile de concilier, chez les hommes, les actes avec les paroles, mais si l'on compare les paroles du Parlement de Westminster, depuis soixante ans, je ne dirai pas avec ce qu'il n'a pas fait ni même avec ce qu'il a fait — son action ayant été généralement pire que son inaction — mais avec sa conduite présente, à l'égard des réclamations présentes des catholiques irlandais au sujet de l'enseignement universitaire, ce n'est plus de la difficulté qu'on rencontre, c'est de l'impossibilité absolue ; et l'on voit à ne pas s'y méprendre que, sur ce point, toute la sagesse parlementaire consiste dans la mauvaise volonté.

Il y a trois moyens de nous donner satisfaction ; pas un n'est parfait sans doute, car, dans les circonstances où nous sommes placés, ce n'est pas seulement inutile, c'est dangereux de viser à la perfection ; mais n'importe lequel peut être accepté, et a été de fait virtuellement accepté, par l'épiscopat catholique d'Irlande comme une solution définitive de la question universitaire. Tous ont pour base le même principe : l'égalité.

Les voici tels que définis par l'archevêque de Dublin :

« 1<sup>o</sup> Une seule université nationale, reconnue par l'État, renfermant dans son sein tous les collèges qui rempliraient certaines conditions nécessaires pour leur donner le droit d'être rangés parmi les « collèges universitaires » ; tous ces collèges devront être égaux entre eux sous le rapport des privilèges et des octrois. L'Université dirigera les examens et conférera les degrés ;

« 2<sup>o</sup> Deux universités reconnues par l'État : — l'une, l'Université de Dublin, modifiée dans sa constitution et renfermant dans son sein Trinity College (protestant) et University College (catholique) — ces deux collèges placés sur le même pied au point de vue

des privilèges et des octrois ; — l'autre, l'Université royale maintenue à peu près dans sa position actuelle, mais avec certaines modifications de détail ;

« 3<sup>o</sup> Trois universités reconnues par l'État : — L'une, l'Université de Dublin comme université protestante maintenue dans sa position actuelle ainsi que Trinity College, — excepté naturellement en autant que les protestants désireraient changer sa constitution au point de vue religieux, car, il ne faut pas oublier que, quoique cette université soit de fait protestante, elle est officiellement athée. La seconde, une université catholique avec un grand collège catholique à Dublin, — cette université et ce collège devant jouir des mêmes privilèges et des mêmes octrois que l'Université de Dublin et que Trinity College. La troisième, une université pour les presbytériens et pour les non conformistes en général, ayant pour siège naturel (1), le Collège de la reine à Belfast ; — cette université devant marcher l'égale de l'Université catholique et de l'Université de Dublin (2). »

Nous ne devons pas examiner de trop près la justice intrinsèque de ces trois plans, et quand elle ne nous apparaîtrait qu'une autre forme d'injustice par son égalité outrée, gardons-nous de le crier sur les toits, car, au lieu de l'injustice mitigée et supportable, nous resterions avec l'injustice vexatoire, tyrannique, persécutrice. Comme on le voit, nos demandes sont plus que modérées ; nous ne demandons qu'une chose, l'égalité, même lorsque cette égalité devrait être la consécration d'une injustice relative en faveur du petit nombre — comme dans le cas des presbytériens — car, de deux injustices, mieux vaut une en faveur du petit nombre qu'une au détriment du grand nombre ; mieux vaut accorder les mêmes faveurs à la majorité et à la minorité, que tout accorder à la minorité et ne rien accorder à la majorité. Nous ne réglons pas nos réclamations sur la justice absolue, mais sur la justice relative ; sur cette justice qui naît des circonstances, si je puis ainsi dire, que les besoins politiques ont façonnée, que les passions et les imperfections des hommes ont rendue nécessaire : ce n'est pas la justice qui a pour base le droit, c'est celle qui a pour base l'égalité.

Considérons maintenant ce que nous devons soigneusement

(1) Parce que les presbytériens habitent principalement l'Ulster et le nord du pays.

(2) *Chief Grievances*, p. 317-318.

veiller à obtenir, dans le cas où l'un de ces trois plans serait proposé par l'État, comme base d'un arrangement final, ainsi que les avantages et les désavantages respectifs qu'ils présentent.

Dans le cas d'une Université nationale, trois choses sont absolument nécessaires :

1<sup>o</sup> Un octroi direct pour un collège catholique à Dublin, complètement meublé et fourni de laboratoires, musées, etc. par l'État. Les catholiques ne pourraient pas accepter une université nationale si leur position dans cette université demeurerait inférieure à celle occupée par Trinity College. Après avoir fondé l'institution protestante, l'avoir pourvue d'édifices, lui avoir permis, par le moyen de fondations publiques et d'octrois spéciaux, de se procurer, aux frais de l'État, laboratoires, musées, bibliothèques (1), etc., etc. ; en un mot, tout ce qui est nécessaire à une université et même plus, ce n'est que justice que le Parlement fasse la même chose pour un collège catholique ; nous avons l'édifice bâti par le cardinal Cullen pour l'Université catholique, nous demandons seulement qu'on le fournisse complètement. De plus, comme un octroi annuel de soixante mille livres sterling est voté pour Trinity College, on devra accorder au collège catholique un octroi direct d'égale valeur au moins. Considérant la proportion de la population catholique en Irlande, la position en réalité supérieure que laisserait encore à Trinity College la concession immédiate de l'égalité, le temps pendant lequel cette institution a joui exclusivement du patronage officiel et les profits qu'elle a pu tirer, depuis trois siècles, des octrois et des fondations publiques en sa faveur, nous serions bien en droit d'exiger plus, mais dans ce cas nous n'obtiendrions probablement rien.

2<sup>o</sup> Si, dans l'organisation nouvelle, on retenait les Collèges de la reine, — chose qui n'est pas à souhaiter, — on devrait modifier leur constitution de telle sorte que les catholiques pussent s'y faire instruire sans danger pour leur foi et pour leur morale. Le projet

(1) Trinity College est l'une des trois ou quatre institutions dans le Royaume-Uni auxquelles tous les éditeurs sont obligés, par un ancien acte de Parlement, d'envoyer une copie de tous les ouvrages qui sortent de leurs imprimeries : livres, brochures, pamphlets et même catalogues. On est maintenant à construire à la bibliothèque une aile nouvelle pour loger une vraie montagne de pamphlets et de catalogues de tous les âges et de toutes les nuances, dont on est embarrassé, qui, naturellement, ne sont d'aucune utilité, mais qu'on ne peut détruire, car ils ont été reçus en vertu de ce vieil acte de Parlement.

que nous considérons maintenant ayant pour but d'établir l'égalité, on devrait, après avoir reconnu égales les institutions catholique et protestante, ne rien faire, même indirectement, qui puisse faire pencher la balance du côté protestant, car cette égalité serait déjà, de sa nature, plus que précaire. Maintenir aux frais de l'État les Collèges de la reine et en exclure les catholiques par le maintien de leur constitution actuelle, serait déjà porter un coup fatal au principe d'égalité sur lequel on aurait ostensiblement basé toute législation ; en effet, les protestants en général n'ayant pas la même objection que les catholiques au système mixte, ne tarderaient pas à rester les maîtres absolus des Collèges de la reine, et nous aurions bientôt deux institutions, en réalité protestantes, subventionnées par le gouvernement et une seule institution catholique. Le plus sûr moyen d'éviter toute difficulté future serait, sans doute, de faire disparaître tous ces Collèges de la reine, qui n'ont jamais eu sur l'éducation qu'une influence néfaste, mais il est plus que probable qu'on ne le fera pas, car le gouvernement, en reconnaissant un collège catholique et en subventionnant l'éducation confessionnelle comme telle, n'obéira qu'aux nécessités de la politique et à la force des circonstances, et non à la voix de la justice, et ne perdra pas de vue son idéal : l'éducation mixte. Il essaiera de retenir les Collèges de la reine, afin de se réserver un point faible par où il pourra attaquer et ruiner effectivement, à l'heure convenable, l'édifice qu'il aura été forcé de construire, ce sera aux catholiques de veiller à ce qu'ils ne soient pas joués.

3<sup>o</sup> Un autre point important dans le système d'université nationale, serait la composition du sénat de l'université. Les catholiques devront de toute nécessité s'assurer dans ce sénat une *représentation équitable*. L'autorité de l'État sur une université est ici presque entièrement déléguée au sénat de cette institution elle-même, comme on a pu le voir par les pages précédentes, et la puissance de ce corps pour le bien ou pour le mal, pour la justice ou pour l'injustice au sein de l'université est telle qu'on peut sans exagération la dire illimitée. Il importe donc que, dans une institution de la nature de l'université nationale, l'influence de la majorité soit prépondérante, non au point d'affecter les droits ni même, si l'on veut, les préjugés de la minorité, mais au moins au point de ne laisser ni les droits ni les préjugés de la majorité à la merci d'une minorité qui s'est toujours montrée intransigeante à l'excès : voilà ce que nous entendons par une représentation équitable. Nous ne

demandons pas, comme ce serait notre droit, de fixer le nombre des sénateurs d'une religion suivant la proportion des adhérents à cette religion dans le pays, car on ne consentirait jamais à livrer les intérêts protestants en matière d'éducation à un corps dont les quatre cinquièmes seraient catholiques; — et nous ne saurions blâmer les protestants de leur résistance à ce sujet. De l'autre côté, un corps mi-partie catholique et mi-partie protestant n'offrirait évidemment pas aux catholiques des garanties nécessaires. Sans compter que quelques catholiques partisans de l'éducation mixte pourraient se glisser parmi la section catholique des sénateurs — et il n'y a plus à en douter, si le vice-roi est encore chargé de la nomination des membres! — et infliger une défaite peut-être irréparable à ce parti sur quelque question vitale, l'égalité absolue pourrait n'être aussi qu'une inégalité si le chancelier, qui a voix décisive, était protestant, — ce qui est non seulement possible, mais probable. L'égalité de représentation ne serait donc pas équitable et les catholiques devront être en majorité dans ce sénat, quoi qu'il ne soit ni nécessaire ni convenable, ni même juste, relativement, de leur donner une majorité écrasante. Il faudra de plus bien se garer des brebis galleuses et s'efforcer de maintenir la majorité catholique libre des partisans de l'éducation mixte. Je me permettrai d'ajouter — quoique cela n'ait pas été mentionné, que je sache — qu'il serait peut-être à propos, dans un sénat comme celui d'une université nationale, de former deux comités, l'un catholique et l'autre protestant, chargés respectivement de régler les questions affectant exclusivement les catholiques, soit les protestants. Mais ceci n'est qu'une affaire de détail que, selon toute apparence, le sénat, s'il voulait l'égalité et la bonne entente générale, ne tarderait pas à régler lui-même à la satisfaction de tous.

Dans les deuxième et troisième plans, ces mêmes garanties devraient aussi être exigées, avec la différence que, dans le deuxième plan, on devrait nous donner une représentation équitable dans deux sénats : celui de l'Université de Dublin et celui de l'Université royale, et que, dans la troisième, la question de représentation serait écartée absolument, le sénat d'une université catholique étant catholique.

Sujet à ces garanties, n'importe lequel de ces trois plans pourrait être accepté par l'épiscopat comme une solution définitive de la question universitaire. Mgr l'Archevêque de Dublin considère qu'en dehors d'eux, il n'y a pas de base possible d'arrangement



qui puisse satisfaire les catholiques et être en même temps acceptable au Parlement de Westminster.

Si l'on considère maintenant les avantages et les désavantages respectifs de ces trois plans — admettant que toutes les garanties nécessaires ont été données aux catholiques — on ne tardera pas à s'apercevoir que, dans les deux premiers, l'enseignement universitaire confessionnel proprement dit occuperait une position très inférieure, car il n'existerait que comme un moyen de rendre plus facile l'obtention des degrés qu'il ne pourrait conférer par lui-même ; il ne serait que le membre d'un corps, non un corps complet *per se*. Cette situation, assez fautive en elle-même, ne serait cependant pas sans offrir quelques avantages importants.

D'abord, ayant l'égalité pour base, elle ferait disparaître du premier coup le monopole exercé jusqu'ici en ces matières par les institutions protestantes et mixtes, et ensuite elle relèverait le niveau de l'éducation supérieure et le maintiendrait à une hauteur convenable en faisant entrer en concurrence les catholiques, les protestants et les libres-penseurs.

Le grand danger que présente l'université confessionnelle, c'est qu'elle peut, sans qu'on s'en aperçoive au dehors, pour quelque temps du moins, abaisser, pour des fins d'intérêt temporaire, le niveau de ses études. Et ce n'est pas là un danger illusoire : les faits ont prouvé qu'il n'est malheureusement que trop réel et l'Université de la reine a fait connaître à tous que non seulement on peut douter de la bonne foi des « universités fermées » mais qu'on ne doit pas s'y fier (1). Je ne veux pas dire qu'une université catholique descendrait à cela et rien ne donne à soupçonner qu'elle le ferait, mais il serait en son pouvoir de le faire, comme il serait aussi au pouvoir des universités protestantes et mixtes ; et c'est ce pouvoir qu'il importe de ne pas donner. Au point de vue de l'État, pesant impartialement le pour et le contre, ce serait donc s'exposer à un grave danger et se rendre coupable de négligence que de fonder un système universitaire sur des bases indépendantes l'une de l'autre, que de reconnaître des universités confessionnelles et conséquemment exclusives, et conséquemment « fermées ».

En effet, d'un côté, l'État a à surveiller l'enseignement supé-

(1) Voir le discours de sir Michael Hicks-Beach dont j'ai cité plus haut quelques extraits. *Hansard*, session 1885, séance du 28 juillet, p. 326-329.

rieur, non d'une communauté particulière, d'une secte, mais de toute la société; de l'autre, le raisonnement nous fait voir que des universités confessionnelles *peuvent* abaisser le niveau de l'enseignement et l'expérience nous montre qu'une université exclusive — comme le seraient nécessairement les universités confessionnelles — *l'a déjà fait*. Et si l'Université de la reine, qui était *exclusive-mixte* (ne recevant que les étudiants des Collèges de la reine) en a agi ainsi, ne peut-on pas conclure *a fortiori* que des universités *exclusives-confessionnelles* pourront suivre la même voie, puisque chez elles la tentation sera peut-être encore plus forte ?

Dans ces circonstances, si l'État veut réellement relever l'éducation supérieure du peuple, il est nécessaire qu'il prenne pour cela des mesures qui, d'après la raison comme l'expérience, renferment le moins d'imperfections en théorie, et présentent le moins de dangers dans la pratique.

Une université catholique serait désirable pour les catholiques : le serait-elle pour la société en consacrant le principe des universités confessionnelles et en nécessitant l'établissement d'institutions de ce genre pour les autres sectes ? Puisque le pays n'est pas exclusivement catholique, l'État ne doit pas considérer les seuls intérêts catholiques, mais agir pour le bien général suivant les principes de la justice distributive. De ce que jusqu'ici il n'a pas fait mine de vouloir suivre cette voie, et a même marché dans un sens tout opposé, de ce qu'il s'est déclaré le champion de l'exclusivisme, de ce qu'il s'est fait persécuteur tantôt en faveur des protestants, tantôt en faveur des partisans de l'éducation mixte, s'en suit-il que les catholiques doivent exiger qu'il fasse de même pour eux ? Non. Nous avons toujours basé toutes nos réclamations sur le principe de l'intérêt général et sur le principe d'égalité et voilà pourquoi aujourd'hui, au lieu d'exiger nos droits stricts, nous sommes prêts à en sacrifier ce qu'ils pourraient avoir de contraire à l'intérêt général et à l'égalité.

L'épiscopat d'Irlande, dans une lettre pastorale collective de 1871, a formellement déclaré qu'il accepterait une université nationale comme réglant définitivement la question de l'enseignement universitaire, pourvu que cette université remplit les conditions énumérées par Mgr Walsh dans le passage cité plus haut.

Le deuxième plan qui renfermerait deux universités nationales — l'Université de Dublin et l'Université royale — serait quelque peu encombrant et présenterait dans la pratique des difficultés

qu'on ne trouve pas dans le premier, sans les compenser par aucun avantage réel. Je ne vois pas bien pourquoi on conserverait cette Université royale, sinon par amour de l'anomalie.

L'établissement d'une université catholique serait naturellement le moyen de remédier à leurs griefs qui plairait le plus aux catholiques, puisqu'à leur point de vue c'est le seul véritablement juste. Les hommes d'État anglais ont toujours avancé deux objections, principales à l'exécution d'un tel projet : la première est le danger auquel on expose l'éducation en créant des « universités fermées » dont il a été question plus haut et la seconde est la crainte de subventionner même indirectement des chaires de théologie.

Considérant la question au seul point de vue catholique, ces deux objections n'ont aucun fondement. La supériorité de l'enseignement catholique a été prouvée d'une manière irréfutable, comme le reconnaissait sir Michael Hicks-Beach, par les résultats des examens de l'Université royale, qui sont ouverts à tous, et ces résultats ont aussi convaincu ceux qui en doutaient encore, que la religion d'un étudiant ne fait pas sa capacité et qu'un catholique peut avoir tout autant de talent qu'un sectateur de l'Eglise d'Angleterre. Ce sont là des garanties pour l'avenir, que les catholiques ne contribueront pas pour leur part, — c'est malheureux qu'ils ne peuvent répondre que pour eux ! — à abaisser le niveau de l'enseignement qu'ils ont tout intérêt à maintenir aussi haut que possible, afin de former des hommes distingués dans les lettres, les sciences et les arts qui pourront faire disparaître les derniers vestiges de ces préjugés ridicules, si longtemps et si soigneusement entretenus par l'exclusivisme protestant contre l'éducation catholique.

Je dois ajouter qu'il est à craindre, toutefois, que nos succès mêmes nous exposent à des accusations de déshonnêteté, suffisantes peut-être pour discréditer, temporairement du moins, nos degrés dans le monde des lettres du Royaume-Uni. Une accusation de ce genre, lancée à la légère, même sans preuves, fait vite son chemin quand l'accusée est une institution catholique ; le public, un public protestant. Et même lorsqu'on parvient à se disculper, on peut rarement le faire complètement, car la vérité est lente et boiteuse et l'impression défavorable une fois faite sur des esprits déjà mal disposés, ce n'est pas chose facile que de la faire disparaître.

L'objection à la subvention des chaires de théologie n'a aucune

raison d'être : 1<sup>o</sup> parce que nous ne demandons pas à l'État de subventionner, directement ou indirectement, de faculté de théologie; 2<sup>o</sup> parce que l'État subventionne directement des facultés de théologie dans les universités d'Écosse. Le Parlement vote chaque année une somme de cinq mille cinq cent quarante livres sterling, trois schellings, quatre deniers, pour des chaires de théologie dans les quatre universités d'Edimbourg, de Glasgow, d'Aberdeen et de Saint-André. Voici quelques-uns de ces votes dans le budget de 1890 : à Edimbourg, un professeur d' « Histoire de l'Église » reçoit cinq cent soixante livres sterling par année; à Saint-André, un professeur d' « Histoire ecclésiastique » reçoit cinq cent soixante-treize livres sterling, un schelling, huit deniers et un professeur de « Théologie » (*Divinity*) quatre cent quarante livres sterling; à Aberdeen, les quatre chaires de « Théologie systématique », de « Théologie et Histoire de l'Église », de « Théologie et critique de la Bible » et de « Langues orientales » reçoivent ensemble un octroi annuel de mille neuf cent cinquante-huit livres sterling, etc.

Que veut-on donc dire lorsqu'on s'écrie, comme M. Balfour — et c'est en Écosse encore, à Glasgow, qu'il osa prononcer ces paroles! « Pas une secte religieuse, en Écosse ou en Angleterre, n'oserait venir dire au Parlement : « Subventionnez des chaires de théologie pour nous, donnez-nous des octrois gouvernementaux sur l'argent des contribuables pour nos chaires de théologie! » Cette demande n'a jamais été faite, et si elle était faite, elle serait tournée en ridicule comme elle le mériterait; je ne vois pas pourquoi nous ferions pour les catholiques romains ce que nous ne ferions pour aucune secte protestante ? (1) »

Serait-il possible que M. Balfour n'eût jamais assisté à la discussion sur le budget ou qu'il eût la mémoire si courte qu'il ne se rappelât de rien après six mois ?

De ces deux objections l'une n'a donc aucune raison d'être au point de vue catholique, en tant qu'elle s'applique aux catholiques, et l'autre est entièrement démentie par les faits et par les pages mêmes du budget.

Mgr l'archevêque de Dublin, après avoir exposé ces trois plans, ne se prononce pour aucun en particulier : son but étant d'obtenir justice et égalité pour les catholiques, il fait connaître les moyens

(1) Discours à Partick (Glasgow), le 1<sup>er</sup> décembre 1889.

par lesquels on pourrait arriver à cette justice et à cette égalité sans faire de choix entre eux. Ceux qui ont en main le pouvoir feront ce choix ; l'indication d'une préférence serait suffisante pour donner lieu à l'objection qu'un plan autre que celui pour lequel on manifesterait cette préférence ne serait pas accepté sincèrement, mais seulement du bout des lèvres, comme une solution définitive et que notre prétendue bonne foi est toute de circonstance. Cependant comme je ne parle ni avec l'autorité ni avec la responsabilité de l'archevêque de Dublin, et comme mes paroles ne s'adressent pas à ceux dont dépend le règlement de nos difficultés, je crois pouvoir donner pour un fait que la fondation et la subvention d'une université catholique non seulement nous serait le règlement le plus agréable, mais serait même le seul vraiment agréable à la majorité du peuple et de l'épiscopat. Il est peu probable toutefois que l'État suive cette voie, car, outre que la tendance est aujourd'hui à la ruine de l'influence religieuse dans l'éducation et à l'abolition graduelle des universités confessionnelles, le danger certain présenté par les universités exclusives l'empêchera d'en consacrer de nouveau le principe par l'établissement, non seulement d'une université catholique, mais aussi d'une université protestante et d'une université presbytérienne. Et en cela, je le répète, nous ne saurions le blâmer, car nous reconnaissons qu'il est de son devoir de maintenir à un degré aussi élevé que possible l'enseignement universitaire non chez une religion ou une secte, mais chez tout le peuple, quelque diverses que pussent être ses croyances, et que, par l'établissement de trois universités exclusives — conclusion nécessaire d'une université catholique, — il se priverait du contrôle qu'il doit exercer dans l'intérêt de l'éducation en général, et donnerait en réalité à chacun la liberté de travailler par tous les moyens, bons ou mauvais, justes ou injustes, salutaires ou pernicieux, *pro aris et focis suis*.

Tout indique que les réformes qui pourront être faites le seront d'après le projet d'une université nationale.

Ces réformes sont urgentes et il importe, pour deux raisons surtout, qu'elles soient commencées le plus tôt possible. D'abord la position anormale des catholiques d'Irlande, en matière d'éducation supérieure n'est plus tenable : les faits rapportés précédemment en font foi. Ensuite, il faut entreprendre cette réforme tandis qu'il en est temps encore.

Un nouveau parti s'est levé dans le parlement de l'Angleterre,

et, d'insignifiant qu'il était il y a quelques années, il en est arrivé à un point où il faut maintenant compter avec lui ; il s'appuie sur les foules, il trouble l'atmosphère de Westminster chargé de la poussière des siècles, il fait déjà sentir son influence dans la législation : c'est le parti radical et ses principes sont *radicaux*. Il grandit à vue d'œil et son pouvoir augmente et augmentera de plus en plus avec celui de la démocratie. Engendré par l'amour de l'immobilité, par la résistance aveugle à un progrès national et par la vénération superstitieuse des formes et des préjugés d'un autre âge qui caractérisent les deux grands partis anglais, il procède par des voies tout opposées et, comme il arrive toujours en pareil cas, il tombe dans l'autre extrême. Lorsque ce jeune parti, posant sa main nerveuse sur ces sépultures blanchies et sur la mince couche d'or de ces monuments vermoulus qu'on appelle avec orgueil les « institutions de la Grande-Bretagne », les aura réduits en poudre, il édifiera alors, lui aussi, mais son œuvre, qui ne sera qu'une œuvre de révolution — révolution paisible bien probablement, mais non moins efficace pour cela — n'aura certainement pas l'autel pour base ; on ne bâtira pas à l'antique et, pour ne pas rétrograder, soi-disant, on fera fi des droits de la religion.

Ce n'est pas alors que le peuple irlandais pourra obtenir une université catholique ou même un simple collège catholique.

L'influence des radicaux sur le vieux parti whig a été une influence désagrégatrice, en ce sens qu'elle en a formé le parti libéral actuel, plus porté que son prédécesseur à s'approcher des questions touchant la liberté et l'égalité dans un véritable esprit libéral, au sens littéral du mot. Jusqu'ici l'influence radicale a donc été en somme pour le bien ; sitôt qu'elle deviendra prépondérante, ou même seulement forte, elle sera pernicieuse. Le parti libéral pourrait aujourd'hui, s'il arrivait au pouvoir, régler notre question universitaire à la satisfaction de l'épiscopat et du peuple catholique irlandais ; M. Labouchère, et quelques autres pourraient tonner contre l'enseignement confessionnel, mais sans produire trop d'effet ; M. Morley, qui sans être un radical en politique en est un, et de la pire espèce, en religion, se contenterait probablement de reconnaître qu'il existe des griefs criants auxquels on doit apporter remède dans le plus court délai, et accorderait son support, au moins tacite, à un projet d'Université nationale, tel qu'il est exposé plus haut ; j'ai les raisons les plus fortes pour en être certain.

Dans dix ans, dans cinq ans peut-être, il serait trop tard.

Après les tours de force de M. Balfour, il n'est plus possible de rien espérer des conservateurs ni de se fier à eux. Lord Derby avait déjà donné la mesure de ce parti en 1867; en 1889, M. Balfour nous a fait voir qu'il n'a pas changé.

Voilà la situation telle qu'elle est aujourd'hui.

Il est manifeste que le Parlement ne poursuit qu'un but : la ruine de l'influence religieuse, de l'idée chrétienne, dans l'éducation. La résistance qu'il a rencontrée a été plus vive, plus opiniâtre qu'il ne croyait, mais il n'était pas pour se laisser décourager par si peu ; aux protestations d'un peuple contre cet attentat à ses croyances et contre cette violation de ses droits les plus sacrés, il n'a répondu que par le dédain lorsque sa conduite n'a pas été marquée au coin de la plus insigne mauvaise foi. Quel que soit son objet définitif en chassant Dieu de l'école comme de l'université, en soufflant sur la jeunesse d'Irlande le souffle desséchant de l'indifférence religieuse, en s'efforçant de faire des athées après n'avoir pas réussi à faire des protestants, on peut assumer *a priori* qu'un objet, qu'il faut de tels moyens pour atteindre, ne saurait être compatible avec le bien de l'Irlande, comme nation, et comme nation catholique.

C'est là une des raisons pour lesquelles nous demandons un Parlement à Dublin et il faut reconnaître que si ce n'en est pas une des plus fortes au point de vue matériel, au point de vue moral elle est irrésistible.

Il n'est pas du tout certain que le Parlement de Westminster règle jamais cette question de l'enseignement catholique en Irlande; sa conduite depuis plus de soixante ans est un tel tissu de contradictions et de ruses inqualifiables qu'il serait insensé de placer la moindre confiance en lui. Règle générale, ce n'est pas le pouvoir qui lui manque, c'est la volonté, et dans de telles circonstances *chi si fida vien tradito*.

Le Gouvernement, résolu comme il l'est à faire triompher le système mixte en matière d'éducation, ne rendra pas la croix aux écoles et ne confessera pas sa défaite en subventionnant l'enseignement primaire confessionnel.

Il n'abolira pas les écoles-modèles, car il les considère comme le château fort du système mixte; les chiffres prouvent qu'elles sont presque toutes protestantes, mais entre protestant et mixte il ne fait pas grande différence : pourvu qu'elles ne soient pas catho-

liques, c'est tout. D'ailleurs il y a vingt ans que la condamnation d'une commission royale est suspendue sur leurs têtes et le fait qu'elle n'a pas encore été exécutée prouve qu'on n'a pas dessein de l'exécuter.

On pourrait, il est vrai, voter un octroi additionnel pour l'enseignement secondaire, mais cela ne corrigera pas le vice du système. Cependant on pourrait tout aussi bien ne rien voter, car rien n'annonce qu'on ait changé d'opinion depuis 1878 : sans doute on n'ose pas dire que l'octroi est suffisant, mais on évite de le rendre tel.

Quant à la question universitaire, je crois, comme je l'ai déjà dit, qu'il n'y a que le parti libéral qui puisse la régler d'une manière satisfaisante, et encore le temps pendant lequel l'élément radical ne pourra l'empêcher de le faire est-il très limité. De plus, il n'y a pas à espérer d'obtenir jamais une université catholique du Parlement de Westminster.

Cette situation est aussi déshonorante pour l'Angleterre qu'injurieuse à l'Irlande ; c'était pour élever ce pilier de bigotisme et de superstition, pour sculpter ce mouvement d'ignominie, que les grands hommes d'État anglais ont travaillé depuis trois siècles ; c'est pour le maintenir que l'État refuse l'égalité aux catholiques d'Irlande ! Voilà ce que c'est que d'avoir le privilège de l'union avec l'Angleterre et de faire partie intégrante de l'Empire ! On a tout sacrifié, justice, dignité, même jusqu'au sens commun, pour nous maintenir dans une position moralement, aussi bien que matériellement, inférieure, mais aujourd'hui la mesure est comble ; quoique l'horizon soit encore chargé de bien des nuages, la fin de la tempête est proche. C'est un signe des temps que même les quelques catholiques adversaires du *Home Rule*, que l'on trouve en Irlande, s'écrient hautement que « si le Parlement ne fait rien pour l'éducation catholique le roc sur lequel l'union repose s'écroulera sous ses pieds ! »

La seule conclusion pratique à laquelle nous puissions arriver après un examen attentif des faits est celle à laquelle arriva Mgr Healy, — l'un des deux évêques anti *Home Rulers* d'Irlande.

« S'il est nécessaire de régler cette question (de l'enseignement catholique irlandais), écrivait-il en janvier 1890, et que vous admettez que vous ne pouvez le faire à Londres, alors, au nom du sens commun, laissez-nous essayer à Dublin ! Nous ne pouvons pas échouer plus misérablement que vous (1). »

(1) *Dublin Review*, janv. 1890, p. 21.



Je ne puis clore ces pages sans payer un tribut de reconnaissance à Mgr l'Archevêque de Dublin, pour le courage et la constance infatigables qu'il a déployés et qu'il ne cesse de déployer dans la lutte pour la liberté de l'enseignement catholique. La lutte du droit contre la force alliée aux préjugés et à la mauvaise volonté est si inégale, si désespérante, qu'on ne s'étonnerait pas de voir les défenseurs du droit se retirer de guerre lasse et attendre sous leurs tentes une époque plus favorable ; Mgr Walsh s'est décidé pour une action plus fatigante, mais aussi plus virile. Non content de ne pas laisser les députés irlandais oublier, au milieu de toutes les autres questions qu'ils doivent surveiller, celle de l'éducation, et même de les pousser d'avant au besoin, il a aussi engagé la lutte sur un autre terrain et en a appelé en même temps à l'opinion publique. Outre l'ouvrage, important et indispensable à tous ceux qui veulent se rendre maîtres de la question, qui a été publié il y a dix-huit mois à peine et qui a servi de base à cette étude, il ne perd aucune occasion de rappeler, par la parole ou par la plume, au public du Royaume-Uni qu'il faut améliorer la position anormale que l'on a faite aux catholiques d'Irlande et rendre justice à qui de droit en établissant l'égalité partout. Il défend avec autant de vaillance que de dignité, un des droits primordiaux de l'homme, droit indissolublement lié à la conscience et à la religion, droit qui se trouve à la racine des libertés d'un peuple et que l'État, fut-il même conquérant, doit respecter : la liberté d'enseignement. Puisse-t-il réussir comme il le mérite et comme sa cause le mérite ! L'historien qui dira à la postérité les luttes présentes pourra juger d'un mot l'archevêque de Dublin : « Il a bien mérité de l'Église comme de la Patrie ! »

J. A. GEO. COLCLOUGH.

---

# DENISE

## LA FIANCÉE DU JUIF (1)

---

### XII

Les jours avaient grandi. Le printemps, si beau à Paris, était venu, et, tout ensoleillé, riait à travers les branches feuillées des arbres de nos promenades. Le palais de l'Industrie avait rouvert ses salons aux artistes, et les amateurs de peinture et de sculpture s'y pressaient à l'envi. Robert y fut avec des amis. Il commença sa visite par les galeries de tableaux, puis descendit admirer les sculptures, vraiment fort belles cette année-là. On eût dit que le goût, l'art et le génie, s'étaient plus que jamais entendus pour faire de cette exposition une des plus remarquables.

Un groupe de connaisseurs, arrêté devant un buste de marbre blanc, le commente, et l'œuvre n'étant pas signée, cherche à en deviner l'auteur. Ce buste représente celui d'une jeune fille supérieurement belle. Le front haut, la chevelure abondante, l'œil ouvert, la bouche souriante, pleine de vie, on dirait que cette tête va divulguer aux curieux le nom de son auteur, et répondre aux questions qui se posent autour d'elle. La signature ne porte qu'un *O* et le livret marque : N<sup>o</sup> 65. *Tête de jeune fille : Souvenir.*

Poussé par la curiosité, Robert s'approche de la foule, regarde le buste et pousse un cri. C'était le buste de Denise !

Une révélation subite se fait dans ses esprits ; la colère s'empare de ses sens, et, le front rouge, les yeux hors des orbites, il va pour se précipiter sur le buste et le jeter à terre. Le groupe d'admirateurs s'empare de lui. On le traite d'énergumène, d'insensé, de fou ; des amis ont peine à le protéger et à le soustraire aux mains

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1892.

des agents, accourus au bruit. On l'entraîne hors du salon ; mais, au moment où il en atteint le seuil, il aperçoit Oscar Urmath, le juif, le coupable, qui vient dans sa direction. Robert quitte le bras de ses amis, va droit à Oscar, le toise et lui applique sur la joue un soufflet qui résonne.

Oscar, à cet affront, lève la main à son tour pour en frapper le comte, lorsque cette main est arrêtée dans son élan par celle d'un ami.

Sans réfléchir, avant même d'être rentré chez lui, Oscar Urmath avait envoyé un cartel au comte de Boisjoly.

Toute la matinée du jour suivant, il attendit la réponse du lieutenant de dragons. Cette réponse ne vint pas. Exaspéré, il se décida à aller trouver Lesmaze, un de ses témoins. Quoique le marquis fût très occupé de sa jeune femme, Oscar savait qu'il pouvait compter sur son dévouement. Il sortit donc de sa chambre avec l'intention d'envoyer son ami chez le gentilhomme, lui demander compte de son silence. Sur le seuil de l'hôtel, on lui remit un pli cacheté. Il était de Lesmaze. Ce qu'il renfermait était court :

« Le comte Robert de Boisjoly ne veut pas se battre. Il recon-  
 « naît, il sait pertinemment que tu as droit à une réparation.  
 « Aussi, m'a-t-il chargé de te demander le taux que tu attaches à  
 « la valeur de son injure. Il te paiera tout ce que tu voudras, dùt-il  
 « se ruiner. Que puis-je pour toi, dis ?... Je suis à ta dispo-  
 « sition. »

— Ce qu'il peut, l'animal ! Le décider à venir sur le terrain. C'est là que se vident les dettes d'honneur !... Pourquoi refuser mon cartel ?... Monsieur le comte de Boisjoly ne peut se battre avec un roturier, un banquier, un juif !... Et ce juif garderait son soufflet !... Non. Il m'offre de l'argent... Infamie ! De l'argent ! continua Oscar, au paroxysme de la colère, c'est une nouvelle injure ! Oui, toujours la même rengaine !... il faut de l'argent au juif... Non, monsieur le gentilhomme, il est certaines dettes que l'argent ne solde pas, et celle que vous avez contractée à mon égard est de ce genre. C'est sur le terrain que je vous attends... Choisissez l'arme qui vous convient. Je n'excelle dans aucune ; vous ne pouvez me craindre, vous, qui êtes réputé adroit pointeur et habile tireur !... Vous me tuerez, c'est certain, mais, du moins, j'emporterai la consolation que si je n'ai pu vivre pour Denise, je serai mort pour elle !... »

. . . . .

Depuis que le buste de Mademoiselle de Boisjoly avait été transporté de l'atelier d'Oscar au Salon, celui-ci n'avait pas manqué d'y venir journellement. Il éprouvait un impérieux besoin de retremper son courage, à revoir cette œuvre où il avait mis son talent et son cœur. Instinctivement, comme les jours précédents, au lieu de se diriger vers le faubourg Saint-Germain, où demeurait Lesmaze, ses pas l'y portèrent. Il ne s'aperçut de son erreur qu'en franchissant le seuil du salon.

« Bast ! un petit moment de plus ne fait rien à l'affaire, ... je vais la revoir. »

Où, c'était bien elle ! C'était bien Denise, qu'il allait revoir, telle qu'elle lui était apparue le soir de la réunion de famille, dans le petit salon, pendant cette soirée délicieuse, si pleine de charme et qui lui fut si fatale ! C'était bien Denise, ayant, dans ses cheveux, les violettes de Parme que sa mère s'était plu à y placer artistement. L'œil mélancolique et profond de Mademoiselle de Boisjoly semblait fixer Oscar, l'interroger. Lui demandait-il compte de son action de la veille, de l'emportement de son frère, du cartel envoyé rue d'Astorg ! Oscar le crut, car son esprit travaillé, surexcité par la fixité du regard de Denise, chercha des réponses. Ses traits prirent une étrange expression ; de ses prunelles, sortaient des éclairs. Puis, songeant de nouveau au dandy, au lâche qui refusait de répondre à l'appel réclamé par la vengeance, il se demandait s'il n'allait pas aller le trouver, se jeter sur lui, et l'étendre, là, le visage balafré, le corps troué, au pied du buste de sa sœur. Dans le paroxysme de la fureur, il leva le poing, et ce poing se dressa droit en face du visage de Denise.

Le malheureux s'en aperçut, réprima son geste et resta interdit. De la colère, il passa à la honte. Comme dans un vertige, il sentit tout tourner autour de lui.... C'était la première fois que les yeux de l'artiste évitaient les yeux de marbre !

Une amertume profonde, une résignation morne, s'emparèrent de lui ! quoi ! il aurait pu, lui, lever la main devant.... Il éprouva une angoisse inexprimable et dit à mi-voix : « Pardon Denise !... »

Un ami était là qui avait suivi toutes les phases de cette double frénésie et qui, pris de pitié pour le malheureux, lui saisit les mains et lui dit :

« Allons, Urmath, ... viens, sors avec moi. »

C'était Lesmaze. Il venait de deviner le sentiment qui avait poussé Oscar à faire le buste de Mademoiselle de Boisjoly, et il

mesurait la profondeur du souvenir qu'Oscar conservait des traits de la jeune fille, à la ressemblance de l'œuvre avec l'original.

« Viens, sortons ensemble, dit encore le marquis.

— Je te cherchais, lui glissa Oscar, à peine hors du salon.

— Tu me cherchais est joli !... Au salon !... devant les sculptures !...

— Oui et non. J'étais sorti de chez moi... et...

— Et tu es venu près d'elle. Ah ! mon cher je te comprends et je te plains....

— Eh bien ! il ne veut pas venir sur le terrain, m'écris-tu. Il veut me payer son insulte. C'est une dette celle-là que l'argent ne saurait régler. Il faut que tu le décides à se battre. Mon honneur y est attaché.

— Il ne se battra pas. Tu es loin de le connaître, mon cher.

— Et pourquoi, monsieur le gentilhomme dédaignerait-il de se trouver avec moi sur le terrain ?

— Il ne s'y rencontrera jamais, ni avec toi, ni avec personne ; ses principes le lui défendent.

— Ses principes ! Ses principes !... c'est superbe ! Ses principes le dispensaient alors de me souffleter ! Ce serait fort commode, ma foi, d'insulter les gens au plus haut point, et de se retrancher derrière ses principes, lorsqu'il s'agit d'en rendre compte ! Je n'entends pas cela, et, tu vas me faire le plaisir de prendre Wartel avec toi, et d'aller trouver ce seigneur et de lui dire que je lui laisse le choix des armes ; mais que j'entends que, demain ou après demain au plus tard, nous soyons en face l'un de l'autre.

— Jamais il n'acceptera, entends-tu, jamais.

— C'est un misérable que ton comte Robert !

— Il est catholique, mon cher, et notre religion nous défend le duel. Il ne se battra jamais. »

Urmath ne répondit pas. Silencieusement il marcha aux côtés de Lesmaze. Il se demandait comment il pouvait exister une religion interdisant la vengeance d'une injure ; et, préoccupé de cette idée fixe, il se dirigea vers la demeure de l'abbé de Pleusic. Une fois là il dit à Lesmaze :

« Viens ce soir, je te dirai ma détermination. »

Oscar raconta à son vénérable ami tout ce qui s'était passé. Monsieur de Pleusic savait que, sur ses conseils, le jeune homme, retiré des affaires, s'était remis à la sculpture, mais il ignorait le sujet donné à sa première œuvre. Depuis le soufflet de Robert, jusqu'à

cette folie qui, en face du buste, lui avait dévoré le cœur, Oscar lui apprit tout.

« Monsieur l'abbé, vous m'aviez dit que je trouverais des consolations dans le travail. Pour cela, je l'avoue, il me fallait faire le buste de celle que j'adore..., il me fallait.... non, non, rien ne me réussit, aussi... tenez, dussé-je en mourir, monsieur l'abbé, je me sens homme à écraser les résistances de cette famille à mon endroit... J'aime Denise et... elle sera ma femme. »

L'abbé avait mis un doigt sur sa bouche et imposé silence à la violence d'Oscar :

« Pourquoi agir ainsi, mon enfant, il faut être deux ; et mademoiselle de Boisjoly n'a rien fait pour vous permettre, sur son compte, une telle pensée dégradante. »

Oscar reconnaissant son tort rougit et, passant au duel, dit :

« Mais, Monsieur l'abbé, en demandant le duel, j'ai deux choses à venger : mon amour et l'insulte que j'ai reçue. »

L'abbé eut de la peine, sur ce point, à faire comprendre à Oscar combien peu le duel lui rendrait le calme, en admettant qu'il en sortit vivant. Le mariage ne résulterait pas du duel, et le duel n'empêcherait pas que le soufflet ait été reçu.

« De plus, ajouta l'abbé, connaissant les idées de Robert, je puis vous assurer qu'il ne se battra pas ; et moi, qui l'ai élevé et le considère un peu comme mon enfant, je ferais tout au monde pour l'en empêcher, si cela était nécessaire. La religion catholique, comme votre ami vous l'a fort bien expliqué, ne permet pas le duel. Dieu a dit : « Malheur à celui qui se sert de l'épée, il périra par l'épée. » De plus, nous avons un commandement ainsi conçu : « Homicide point ne seras, de fait ni volontairement ». Et comme l'on ne peut prévoir, à l'avance, le résultat d'un duel, le duel est, par cela même, défendu.

— Mais alors, Monsieur l'abbé, comment faire, comment tirer vengeance de l'affront sanglant que j'ai reçu... Je vais écrire aux journaux, je vais mettre la conduite du coupable au grand jour ;... je vais la dévoiler au monde entier.

— Vous n'en ferez rien, mon ami, car vous divulgueriez le très grand tort que vous avez eu d'exposer le buste de Mademoiselle de Boisjoly, sans autorisation préalable de sa famille. Vous ne le ferez pas, parce que vous ne voudrez pas jeter un vilain vernis sur le nom de Boisjoly que porte Mademoiselle Denise, et soulever, autour de son honorabilité immaculée, des commérages fâcheux. Comment,

« votre amour est appelé à faire un sacrifice à la jeune fille que vous aimez, et vous ne le feriez pas ? »

Et regardant Oscar fixement il ajouta :

« Je vous le demande en son nom et je vous le demande au nom de Dieu. Après avoir reçu du peuple juif les soufflets, les crachats et la mort, apprenez, cher enfant, ce que fit Notre-Seigneur, il pardonna : je livre ces méditations à votre cœur généreux et noble. »

Oscar ébranlé ne répondit pas. Il avait les yeux pleins de larmes. Le soir, quand Lesmaze arriva ; il lui dit :

« L'abbé de Pleusic s'est chargé de porter ma réponse à Monsieur le comte de Boisjoly. »

### XIII

Péniblement, le lendemain, l'abbé de Pleusic se traînait jusqu'à la rue d'Astorg. Au moment où il passait le seuil des Boisjoly, il rencontra le médecin de cette famille. Après les premiers compliments d'usage, l'abbé s'enquit des santés de ses amis, espérant que la visite de l'homme de science était purement amicale.

« Hélas ! non, Monsieur l'abbé. Mademoiselle Denise est bien souffrante, et je ne crois pas me tromper en disant qu'elle s'en va, sous l'effet d'un mal moral. Sa nature d'enfant, si vivace, si enjouée, a terriblement changé. Le marquis et la marquise la voient malade, mais pas au point où je le constate. Les progrès du mal augmentent, et, depuis hier, je dois dire, que j'en suis effrayé ! »

Le bon vieillard fut très ému de cette communication et, les jambes plus vacillantes encore, il monta dans la chambre de la jeune fille où la famille de Boisjoly se tenait depuis que la chère enfant n'en pouvait plus descendre. Le docteur l'avait laissée s'assoupissant, et avait réclamé un repos absolu. De telle sorte que le marquis s'était retiré dans la pièce voisine (le petit salon de sa fille), laissant la marquise auprès de Denise.

Madame de Boisjoly conduisit l'abbé vers son époux, et, elle-même, alla s'asseoir auprès d'eux, en face de la porte, qu'elle laissait ouverte, de façon à surveiller la chaise longue où reposait sa fille.

Robert, prévenu de la visite de M. de Pleusic, arrivait également.

« Ah ! jeune homme, c'est justement pour vous que je venais, ne me doutant pas que votre pauvre sœur fut si souffrante.

— Je suis prévenu, en effet, M. l'abbé, d'une réponse que vous devez m'apporter. »

Le marquis et sa femme avait été mis au courant des événements par leur fils. La présence du buste au salon, le soufflet, la provocation au duel, ils n'ignoraient rien. Tous ces faits avaient augmenté chez Robert son ressentiment contre la marquise, et celui de ses parents contre le juif.

L'abbé remit une lettre à Robert :

« Voilà, mon enfant, la réponse attendue.

— Lis-nous la, Robert » fit le marquis, tandis que Madame de Boisjoly, qui ne quittait pas sa fille de l'œil, s'étant levée pour constater que celle-ci dormait paisiblement, revenait prendre sa part de la lecture demandée.

Robert ouvrit la lettre et lut ce qui suit à voix basse.

« Monsieur le Comte. — Lorsque je vous ai envoyé mon cartel  
« hier, j'ignorais que la religion catholique défend le duel. Mon-  
« sieur l'abbé de Pleusic vient de me l'apprendre à l'instant.  
« Depuis longtemps, Monsieur, je souffre de votre manière d'agir  
« à mon égard. Chez vous, à la gare d'Orléans, chaque fois que je  
« me suis trouvé sur vos pas, je n'ai eu qu'à le regretter. Un gen-  
« tilhomme comme vous, Monsieur, doit se faire reconnaître par  
« la distinction des manières et non par l'orgueil et l'ironie. J'ai  
« tout supporté sans rien dire ; non, parce que je faisais bon mar-  
« ché de votre mépris, mais, parce que j'avais au fond du cœur un  
« sentiment qui me commandait le silence et même le pardon pour  
« le frère de Mademoiselle de Boisjoly. C'est ce sentiment, Mon-  
« sieur, qui m'avait étourdiment mené à faire le buste de Made-  
« moiselle votre sœur. Je ne voyais plus qu'elle et, petit à petit,  
« sous mon ciseau, ses traits se sont formés. Le bon abbé de  
« Pleusic, le vieil ami de votre estimable famille, qui veut bien  
« l'être un peu du pauvre juif bafoué, m'a démontré le tort que  
« j'avais eu de laisser mettre ce buste au salon. Je le reconnais et  
« suis prêt à en demander le pardon à Monsieur le marquis, à  
« Madame la marquise et à Mademoiselle de Boisjoly. La dernière  
« insulte que vous m'avez faite est trop blessante pour ne pas m'au-  
« toriser à vous dire, Monsieur le comte, que vous vous êtes  
« abaissé en souffletant le juif, et que le juif se relève en vous par-  
« donnant. Monsieur l'abbé de Pleusic me demande le pardon de  
« cette injure au nom de Dieu que les juifs ont fait mourir ; il me  
« le demande au nom de Mademoiselle de Boisjoly, je l'accorde. »



« Puissiez-vous, Monsieur le comte, ne pas regretter un jour votre action ; et, en tous cas, n'oubliez jamais que, lorsque l'on a des principes sévères, que l'on a une religion qui interdit une vengeance sanglante, on ne doit rien faire pour la provoquer.

« Sur ce, Monsieur le comte, je suis votre très humble,

« OSCAR URMATH. »

Plusieurs fois durant cette lecture, le front de Robert s'était rembruni, et on sentait un orage gronder en lui. Il allait peut-être le témoigner lorsque l'abbé, prenant la parole, dit :

« Mon pauvre Robert, acceptez les vérités un peu dures que vous adresse Oscar Urmath. C'est la seule vengeance qu'il veuille tirer de vous, et, à votre tour, pardonnez-lui. J'ai reconnu en cet homme un cœur et une éducation que je n'aurais pu soupçonner chez un juif. Il est une des rares exceptions à la race dont il sort ; et, Dieu aidant, j'espère qu'il sera bientôt des nôtres.

— Que dites-vous ?

— Je dis que, grâce à nos prières, à celles de votre sœur et aux miennes, son âme, petit à petit, s'est ouverte à la vérité et je ne tarderai pas à voir en lui le néophyte convaincu des premiers siècles de l'Église. Sa lettre vous le prouve, mon ami. »

Un soupir d'allègement partit, à ce moment, de la chambre d'à-côté. La marquise se précipita vers Denise. Denise avait tout entendu. Elle était plus pâle encore, mais ses yeux brillaient de joie et, sur ses lèvres, passait un sourire de douce émotion. Le groupe entier suivit la marquise.

« Qu'as-tu, chère enfant ?

— Je sais tout, » répondit tranquillement la malade.

Et, tandis que sa mère essuyait la sueur qui perlait sur le front de sa fille, celle-ci tendit sa petite main froide à l'abbé qui la pressa paternellement. « Merci » lui dit-elle.

Robert s'approcha de Denise. Ce n'est qu'à ce moment qu'il sonda la plaie profonde qu'elle portait au cœur.

« Ma pauvre petite sœur, je t'ai fait du mal, dis-moi ?

— Oui, quand c'était à lui que le mal s'adressait ; mais je te le pardonne aussi !... Je suis heureuse... J'ai tout ce que je désirais... il se fera catholique...

— Tout duel est fini entre Monsieur Urmath et moi, fit Robert, en se tournant vers l'abbé ; veuillez le lui dire de ma part. »

On espéra un moment que cette scène émouvante, mais pleine de

satisfaction pour Denise, amènerait du mieux dans son état. Hélas ! le docteur, en venant le lendemain matin, ne le constata pas. Le temps fuyait, emportant insensiblement les forces de la malade. Dans l'espace de huit jours, le mal avait fait des progrès effrayants... Les soins, le dévouement de toute cette famille éplorée, ne pouvaient apaiser la fièvre dévorante qui minait la patiente.

Un matin, le délire la prit, et, parmi des mots sans suite, le nom d'Oscar arrivait à chaque instant sur ses lèvres. La fièvre tombée, Denise appela sa mère :

« Ma mère, ouvrez mon journal, lisez la dernière page. »

Cette page était de la veille au soir. Elle contenait ceci :  
 « Je prie, en grâce, mes parents bien-aimés et mon bon frère d'appeler Monsieur Oscar Urmath à mon chevet. C'est la dernière grâce que j'aie à leur demander. »

La malheureuse mère comprit que sa fille présageait sa fin prochaine. Ce fut le bon abbé de Pleusic qui se chargea d'instruire Oscar du désir de Denise.

Deux heures plus tard, Oscar Urmath entra à l'hôtel Boisjoly. C'était le soir. Des ordres avaient été donnés pour qu'il fut introduit dans la chambre de la malade. Celle-ci l'avait réclamé plusieurs fois. Un silence profond régnait. Les parents de Robert étaient assis auprès du lit, dévorant Denise du regard, et s'accrochant aux lueurs de vie, qui, de temps à autre, brillaient encore sur ses traits. Oscar s'inclina. Une impression pénible le saisit. Il demeura, vers la porte, la tête penchée, sans oser avancer.

Une petite lampe, au globe opaque, éclairait cette chambre de jeune fille, aux rideaux bleus, aux tons gais, et où les meubles élégants et les mille riens des étagères dénotaient l'affection et l'amitié qui s'étaient plués à les orner. La faible lumière avait été ménagée, de façon à mettre la malade dans une demi-teinte qui permettait de la distinguer, sans lui occasionner de fatigue.

De la porte, Oscar voyait Denise. Le bras gauche de la malade soutenait sa tête aux longues paupières baissées, un pli profond plein d'une expression douloureuse partait du coin de sa jolie bouche tant faite pour le sourire, et ses blonds cheveux, sous l'effort de la fièvre, étaient collés à ses tempes et à ses joues. Oscar en la voyant ainsi crut défaillir.

La marquise se pencha vers sa fille et lui dit doucement :

« Tu as désiré voir M. Oscar Urmath, mon enfant, te sens-tu de force à le recevoir ? »

— Où est-il ? articula Denise.

— Ici, mon enfant, dans ta chambre.

— Qu'il approche. »

Ce fut l'abbé de Pleusic qui, prenant la main du malheureux Oscar, le conduisit vers la malade.

« Voici, Monsieur Urmath, là, près de vous, Denise. »

La malade leva ses grands yeux bleus à plusieurs reprises vers le jeune homme et retrouva un de ses jolis sourires ! Mais, hélas ! toute marque extérieure de sympathie ou d'affection n'était plus chez elle que fugitive !

Denise, après chacun de ces essais, retombait dans des espèces de torpeurs qu'elle n'avait plus la force de secouer. Tout à coup, faisant un effort suprême :

« Monsieur Oscar, dit-elle, le bonheur n'est pas de ce monde. Je vais aller le chercher ailleurs... Vos sentiments avaient pénétré mon cœur, et mon cœur vous conservait une large place... Il l'emportera là haut, où je vous donne rendez-vous. »

Oscar la fixait de ses yeux de flammes d'où s'échappaient des larmes brûlantes. Il voulait parler, mais la voix s'arrêtait dans sa gorge, contractée par l'émotion. Après un instant de repos, la main de Denise alla prendre sur sa poitrine une médaille de la Vierge, retenue par une chaîne d'or. Elle la porta à ses lèvres, et, regardant Oscar, lui dit :

« Elle est pour vous,... ma mère donnez-la lui. »

L'abbé de Pleusic prit la médaille des mains de la marquise et la passa au cou d'Oscar.

« Ce sera mon talisman, s'écria celui-ci, mon bien le plus cher ! »

L'expression de la malade prit à ce moment quelque chose de céleste. Ses yeux se portaient d'Oscar vers le ciel, et du ciel vers Oscar. On sentait une prière chez la mourante pour l'homme qui, là, près d'elle, était l'objet de ses ardentes préoccupations.

L'abbé de Pleusic avait saisi la main de Denise et celle d'Oscar, et, les rapprochant, les serra toutes les deux dans une même étreinte. Oscar, à ce moment, se jeta à genoux et d'une voix forte s'écria : « Je crois !... »

Les témoins de cette scène, émus, se précipitèrent à genoux également. Des sanglots interrompaient seuls le silence profond qui succéda au cri arraché par la foi du nouveau croyant.

Robert fut le premier qui se leva. Il alla droit à Oscar et lui tendant les mains :

« Je vous ai méconnu, pardon, mon ami. »

Denise comprit l'acte de réconciliation qui se produisait, et, sur son visage, passa comme un joyeux éclair. Oscar, tout entier à sa douleur et à l'impression divine que son âme ressentait, ne pouvait détacher son regard de la pâle figure de Denise dont toute la vie semblait concentrée dans ses grands yeux dilatés par la fièvre.

« Là haut, nos fiançailles, Oscar, dit encore la pauvre enfant.

— Dès que je serai catholique et digne de la place que vous me garderez au ciel.. près de vous... Demandez à Dieu que j'aille vous rejoindre bientôt, répondit le jeune homme.

— Mon père, ma mère, mon frère, Monsieur l'abbé, et vous Monsieur Oscar, prenez courage... le cœur ne meurt pas. Je le sens à ce moment suprême... Il se briserait si je devais vous quitter pour toujours... mais non... je vais être plus libre là haut pour vous aimer... Je pars chrétienne et recommande à tous l'âme d'Oscar Urmath que je veux chrétienne aussi, et, pour le rachat de laquelle, je m'en vais avec joie... Que l'union règne entre vous où mon esprit demeurera toujours... »

Ces paroles avaient épuisé la malade. Elle demanda à rester seule avec l'abbé;... après quoi, elle eût encore pour chacun une parole d'encouragement, d'affection et d'adieu. Son âme réconciliée avec son Sauveur, sa tendresse pour les siens rassurée, elle ne pensa plus qu'au sacrifice auquel, de longue date, elle s'était préparée.

Puis, commença au milieu du désespoir de tous, le dernier assoupissement de la créature qui, lasse des luttes de la vie, aspire à goûter le repos suprême. Chacun autour de cet être aimé comprenait que ses jours étaient finis, et que son existence ne se comptait plus que par minutes...

Le regard de Denise s'enveloppa d'ombre, sa respiration saccadée, peu à peu, perdit de son souffle, son pouls allait s'affaiblissant.

Un silence mystérieux régnait autour du lit de la jeune fille. On sentait, qu'entre la terre et le ciel, se passaient des choses étranges. Il semblait à cette famille en larmes, entendre des frôlements d'ailes et des appels d'anges... Un soupir d'allègement glissa sur les lèvres de la mourante, ses yeux se tournèrent vers le ciel ;..... c'était fini. Denise de Boisjoly avait cessé de vivre.

## XIV

Deux ans se sont écoulés depuis ces événements. La famille du gentilhomme a veillé sur le dépôt sacré que lui a légué Denise. Oscar est devenu l'ami de tous au château, et s'y est instruit des devoirs d'un chrétien. Quant à sa mère, avec laquelle jamais la marquise n'a voulu entrer en relation, elle vient de s'éteindre emportant la douloureuse vision du baptême de son fils, dès qu'elle ne serait plus. Oscar avait tenu ses engagements vis-à-vis d'elle, c'était tout ce qu'elle pouvait demander.

Mina restée très mondaine, ne voit plus son cousin, que lorsque des circonstances de famille l'y obligent.

Le père Brindeau et le père Rasbaum font des affaires d'or. Ils viennent de fonder, en association, de nouvelles maisons de banque à New-York et à Rio-de-Janeiro. Les fils Rasbaum y font des voyages fréquents pour en assurer les fructueuses opérations. Franz, toujours à la recherche d'une héritière qui puisse rivaliser de fortune avec sa belle-sœur Mina, a placé, à sa plus grande satisfaction, le profit qu'il a su tirer du mariage de son frère. Il y a quelque temps, il était fiancé à la fille du plus riche armateur de New-York, mais, ayant demandé au dernier moment à son futur beau-père, une part de moitié dans les bénéfices de sa maison, celui-ci, qui a deux autres enfants à établir, a tout rompu. Depuis lors, Franz passe la plus grande partie de ses nuits à faire des calculs, en vue, assure-t-on, d'un autre mariage qui lui sourirait et pour lequel il cherche tous les profits réalisables, toutes les conditions financières à mettre, avant de faire la demande.

## XV

Un grand événement vient de se passer à Boisjoly. En présence du marquis, de sa femme, du comte Robert et du ménage Lesmaze, le cathécumène Oscar Urmath, après avoir distribué une partie de sa fortune entre plusieurs établissements hospitaliers, vient de recevoir le baptême.

La cérémonie a eu lieu dans la chapelle où repose Denise de Boisjoly. C'est près du tombeau de la jeune fille qu'il aimait, qu'Oscar a abjuré ses erreurs. Ce tombeau sera la dernière œuvre d'Oscar, et il semble qu'il y ait mis tout son talent, tous ses sentiments. La jeune fille est couchée sur la pierre dans la sainte extase qui a marqué sa fin. Des anges la soutiennent de toutes parts, tan-

dis que d'autres descendent du ciel avec des guirlandes de roses sur lesquelles ils vont l'emporter.

L'effet de ce monument d'une blancheur éclatante et sur lequel tombe la clarté des lustres et des candélabres est saisissant. La cérémonie terminée, et les assistants sortis de la chapelle, le nouveau chrétien se jette au pied de la pierre tombale et y demeure dans une méditation profonde. Des larmes coulent de ses yeux et des paroles entrecoupées sortent de ses lèvres. A genoux près de cette pierre, on le prendrait pour la statue de la douleur, si un sourire d'ange ne venait de temps en temps illuminer son visage.

Le bon abbé de Pleusic qui a administré le sacrement assurait, le soir même, à ses hôtes, que ce jour resterait pour lui le plus doux de son ministère.

C'était le 15 août. La marquise feuilletant religieusement le journal de Denise, ce soir même, y lut cette phrase écrite, à la même date, la dernière année de la vie de sa fille :

« Combien je serai heureuse au Ciel, si Monsieur Oscar se fait  
« catholique ! Mon Dieu, mes souffrances sont peu de chose, pour  
« obtenir un si grand bien ; mais votre miséricorde est si grande  
« aussi ! Ah ! Monsieur Oscar, si vous saviez combien il est doux  
« d'aimer en Dieu ! »

La marquise, ayant lu ces lignes, les passa à Oscar. Celui-ci y colla respectueusement ses lèvres.

« Je le sens, aujourd'hui, également, » dit-il avec émotion.

Ce baiser de fiancé et de chrétien, porté par les anges, aura eu son retentissement dans le ciel !



Trois mois plus tard, le marquis et le comte de Boisjoly revenaient de conduire à la Trappe leur ami Urmath. Le nouveau chrétien renonçait au monde pour se consacrer à Dieu, et atteindre plus sûrement, disait-il, le suprême rendez-vous donné par Denise.

En rentrant au château, les voyageurs rendirent compte à la marquise de la douce et sereine expression qu'ils avaient remarquée sur les traits d'Oscar quand il les embrassait à la porte du cloître. Son âme, tout entière, à ce moment, s'était reflétée sur son visage, et, le doigt dirigé vers le ciel, il avait dit à ses amis.

« Au revoir, mes bien-aimés, n'oubliez pas qu'*Elle* et moi, nous vous retrouverons là-haut ! ».

# CHRONIQUE MUSICALE

---

GOETHE ET BEETHOVEN, par Blaze de Bury (Didier-Perrin). — UN PÈLERINAGE A BAYREUTH, par M. Emile de Saint-Auban (Savine). — Une nouvelle traduction du DON JUAN, de Mozart (Durdilly). — Nos organistes. Inauguration de l'orgue de Notre-Dame de Bercy.

## I

Un livre de Blaze de Bury est presque le livre d'un revenant. Il y a déjà, en effet, beau temps que la prose de cet écrivain aussi lourd que fécond et érudit, n'encombre plus la normannienne *Revue des Deux Mondes*. Ce volume, à vrai dire, ne nous révèle rien de nouveau. Il se compose d'une simple reproduction d'articles déjà parus et rapprochés les uns des autres pour justifier le titre. Si, cependant, la prose de Blaze de Bury n'est pas, comme celle de tant d'auteurs attachés à la célèbre *Revue*, d'une digestion toujours facile, on y trouve le plus souvent quelque chose à apprendre ; car, plaisons-nous à le reconnaître, il savait beaucoup et surtout avait acquis, à force de fréquentation, une connaissance approfondie de la littérature allemande et de l'art allemand. Il avait suivi notamment avec soin et par goût le mouvement musical d'outre-Rhin et en avait étudié de très près toutes les transformations.

Quant au volume en question où se rencontrent accolés les noms de Goëthe, de Beethoven, de Schubert, de Musset et de Diderot, sans compter le chapitre qui a pour titre *Wagnériana*,

titre promettant plus qu'il ne donne, il résume bien la manière de Blaze de Bury. Vous commencez la lecture d'un article avec la conviction que l'auteur va vous conduire, par induction et sans heurt, à une logique conclusion de son parti-pris. Il y arrive de fait ; mais combien de ruelles, de cul-de-sac et de rues détournées vous a-t-il fallu parcourir avant. On dirait d'un papillon, moins la légèreté, que vous voyez s'attaquer à une fleur ; il la quitte pour une autre, s'y repose un instant, revient à la première pour l'abandonner encore, et ainsi de suite, pendant longtemps, sans qu'il vous soit possible de constater que les baisers accordés à la première, l'emportent de quelque peu sur les accolades données aux autres.

Ainsi lisez l'article *Goethe et Beethoven* ; vous pensez y suivre ces deux grands génies côte à côte ? Oh ! que non pas ! Il vous faut passer par tous les musiciens et les poètes d'Allemagne qui les ont précédés, qui ont vécu de leur temps, qui les ont suivis. Certes on a appris beaucoup, mais à quel prix ! Nous savons néanmoins, après cette laborieuse étude, que Goethe « a passé à côté de Beethoven sans le comprendre ».

Je ne m'arrêterai pas sur la *Genèse d'un chef-d'œuvre*, qui a la prétention d'être l'histoire de la conception du drame de *Faust*. Il faut, selon moi, beaucoup de bonne volonté pour reconnaître, avec Blaze de Bury, le modèle des différents types des personnages dans les portraits de Merk, Herder ou Frédérique. Les types de Faust et de Méphistophélès étaient d'ailleurs fixés bien longtemps avant l'apparition de la tragédie de Goethe. Populaires en Allemagne et reproduits par l'estampe et jusque sur les théâtres de marionnettes, Goethe en a tiré le parti de génie que nous connaissons, mais ne les a pas créés, à proprement parler. Si je ne me trompe, il me semble que Blaze de Bury n'a pas voulu dire autre chose. Il l'a seulement dit d'une manière assez amphigourique, en bon allemand qu'il est, malgré son acte de naissance.

Vous avez peut-être entendu prononcer le nom du poète Grillparzer. Eh bien, il paraît que ce n'était pas seulement « un poète de génie », mais, en outre, un compositeur de grand talent. Du moins, le chapitre intitulé *le Poète Grillpar-*



*zer et Beethoven*, offre-t-il un intérêt tout nouveau, en cela qu'il nous montre, non sans détours, vous pouvez m'en croire, les rapports qui ont existé entre le poète et le musicien, et en ce musicien, Beethoven, qu'on a toujours dépeint d'humeur assez atrabilaire et ours mal léché, un jeune homme « svelte, poli et d'une certaine élégance ». Oui, mais, ajoute Grillparzer, « chose presque incroyable, quand on songe à ce que devint plus tard sa façon d'être.... nous logions (à Heiligenstadt, tout près de Vienne) du côté du jardin, et Beethoven avait loué deux chambres sur la rue ; mes frères et moi nous nous occupions assez peu du voisin, très changé d'humeur et d'aspect depuis la première rencontre, bourru, grossier et d'une négligence presque sordide dans sa mise. Mais ma mère, passionnée de musique, cédait bon gré mal gré à l'attraction. Dès qu'elle entendait son piano préluder, elle se faufilait sur le palier, écoutant, épiant, ravie, si bien qu'un jour, l'ayant surprise en ouvrant sa porte, il passa devant elle son chapeau sur la tête et gagna brusquement la campagne ; le lendemain et les jours suivants, plus de piano. Vainement ma mère se fit excuser et promit que cette indiscretion ne se renouvelerait pas ; nous offrîmes même de condamner la porte et de ne plus entrer chez nous par la porte du jardin, Beethoven fut impitoyable et, jusqu'à l'automne, époque de notre retour à la ville, le piano resta silencieux. » C'est qu'hélas ! depuis la première rencontre, était survenue l'épouvantable surdité, la plus désespérante infirmité pour un musicien. De cette époque fatale datent les derniers quatuors pris pour point de départ de la musique de l'avenir, et un peu trop, malheureusement, du présent, par quelques compositeurs assez mal équilibrés, pour ne pas vouloir voir que, si de ces quatuors se dégagent des envolées sublimes, ces divines inspirations sont trop souvent assombries par des nuages d'une épaisseur impénétrable. On y veut découvrir des idées philosophiques, et Blaze de Bury, qui pourtant ne semblait pas trop, d'ordinaire, donner dans un tel travers, paraît ici pencher pour cette manière d'envisager les produits d'un génie affligé de surdité.

Quoi qu'il en soit, de l'étude consacrée à Grillparzer et Bee-

thoven, il ressort que, après s'être coudoyés tout deux, et des pourparlers en vue d'une collaboration, rien n'est sorti de cette fortuite rencontre. Le poète a d'ailleurs laissé une suite de pensées parmi lesquelles s'en trouve une où Beethoven n'est ni sainement jugé, ni même ménagé. Lisez plutôt : « Beethoven est peut-être aussi grand musicien que Mozart ; il lui manque le goût suprême, l'équilibre, la santé physique et morale ; il y a dans son organisme et dans sa vie un je ne sais quoi d'irrégulier, de péniblement bizarre qui, passant dans son œuvre, la devait plus tard recommander comme un engin de destruction, aux faiseurs de guerre civile. » Ne dirait-on pas, à l'entendre, que la *symphonie héroïque* a servi de bourre aux fusils des héros de juillet ?

A cette boutade, je préfère quelques pensées profondément vraies, comme, par exemple, celle-ci : « Le comique est expansif de sa nature, l'esprit est corrosif ; les hommes d'esprit sont rarement bons, les vrais comiques rarement méchants. » Et encore : « Le génie conçoit et crée, le talent exécute et reproduit. Il est en général chose mondaine, et nous avons même inventé, à son bénéfice, l'adjectif *génial* qui, de nos jours, s'applique un peu à tout le monde, principalement à ceux qui n'ont pas de talent. » Enfin cette dernière : « Les fausses théories n'ont jamais causé la perte d'un art : elles viennent quand cet art est atteint jusqu'aux moelles, » que je traiterai de tant soit peu paradoxale ; car les fausses théories, si elles ne causent jamais la perte de l'art, ne produisent pas moins un trouble tel, qu'elles en arrêtent l'essor et amènent les meilleurs esprits à douter de la voie à suivre, et cela dure parfois assez longtemps pour perpétrer la perte des plus riches organisations. Ainsi la théorie moderne de la musique nouvelle, qui veut que les sons représentent des idées est absolument fausse, et néanmoins, combien d'artistes, d'amateurs, s'y sont laissé prendre ! Je dirai donc avec Grillparzer qui, décidément, ne me semblait pas manquer de bon sens : « Gare à la paraphrase littéraire et souvenons-nous toujours que les sons ne sont pas des mots pour servir soit à la description, soit à la narration. » En vain les plus modérés essaieraient-ils d'invoquer le souvenir des quelques mots précé-

dant chacun des morceaux de *la symphonie pastorale*. Beethoven, ceci est positif, n'a jamais prétendu faire une description, mais faire naître des sensations, ce qui est du ressort de la musique : « sentiments qu'on éprouve à la vue de la campagne », ne veut pas dire autre chose. Ce sont des impressions et voilà tout. La scène de l'orage elle-même ne tend pas à reproduire un orage véritable, quoique tout ce qui est bruit peut, à la rigueur, être du domaine de la musique ; mais elle nous fait ressentir l'impression de l'orage et de la tempête, et c'est tout ce qu'a voulu l'immortel symphoniste. C'est pourquoi je souscris cette fois de tout cœur à ce qu'écrit Blaze de Bury à propos de la ballade du *Roi de Thulé* mise en musique par Listz. On saura qu'il y a là dedans toute une description de cortège royal qui défile, des trompettes qui sonnent, etc., etc. : Que de bruit pour une chanson, et comme si ce n'était pas assez d'admirer tout ce beau spectacle et de s'en amuser, l'auteur prétend encore qu'on l'étudie, qu'on l'analyse et le suive à travers toutes les singularités de la notation : « Voilà certes de la musique savante ; mais étudiez-la de près ; livrez-vous à un travail d'analyse, et si j'ose le dire, de dissection..... » Eh bien, non ; ce serait acheter trop cher le plaisir ! Ah ! si vous m'écrivez de la musique sur des paroles, j'admets que vous pressiez le texte le plus fort possible, car alors, tout s'explique l'un par l'autre. La meilleure preuve, au reste, de la fausseté de la musique à programme, c'est qu'il soit besoin d'un programme pour la comprendre. Un titre seul doit suffire à la musique symphonique si l'auteur sait être clair. En cela j'aime à citer encore le poète Grillparzer parlant de Mozart : « Vous le dites grand ? Oui, mais par la mesure, par ce dont il s'abstint non moins que par ce qu'il osa, sachant où l'homme peut tendre et jamais ne visant au delà. » Voilà ce que devraient méditer les musiciens de nos jours qui, à force de « viser au delà », n'atteignent même pas le but ; ce qui est bien naturel, répondra-t-on, puisque ce but, ils ne le visent pas.

Comment, après ce que Blaze de Bury a écrit à l'occasion du *Roi de Thulé*, de Listz, expliquer le semblant de contradiction ressortant des lignes qui terminent le volume de Goëthe

et Beethoven ? « Tant, dit-il, qu'il y aura des salles de spectacle, on y jouera le drame lyrique, mais les maîtres, les vraiment grands, prendront de plus en plus le chemin de la salle de concert, siège de la musique absolue, qui sera probablement la musique du xx<sup>e</sup> siècle. » Eh bien, non, je ne crois pas du tout à cette prophétie et voici pourquoi. D'abord, en ce qui regarde les maîtres, puisque c'est d'eux que parle Blaze de Bury, ils trouveront toujours plus intéressant de faire agir et chanter des personnages de chair et d'os, que de se contenter de héros imaginaires. Ensuite le drame lyrique ou l'opéra offre des ressources bien plus variées que la symphonie, le poème symphonique ou même l'oratorio. Enfin, raison plus terre à terre, mais qui a sa valeur, le théâtre est autrement productif que la salle de concert : on sait ce que rapporte à son auteur un opéra ayant obtenu un succès réel. Un poème symphonique, quelle que soit sa valeur, ne fait seulement pas vivre le musicien. Et puis, le public est là, exigeant le spectacle qu'il préfère et préférera toujours au poème symphonique. Ne dirait-on pas vraiment, qu'on ne peut être un *maître* en musique, que si l'on n'écrit pas pour la scène !

## II

Le drame lyrique, ou l'opéra, n'est donc pas prêt de mourir. Seulement, si l'on en croit M. Emile de Saint-Auban, il se transformera. Que dis-je ? Cette transformation est déjà un fait accompli et Richard Wagner en est le *Deus ex machina*. *Un Pèlerinage à Bayreuth*, La Mecque du Wagnérisme, nous conduit, avec M. Saint-Auban, dans cette « région surhumaine, remplie de monts sonores, d'harmonieuses forêts, de mystiques cathédrales et d'inconcevables lueurs ». Très enthousiaste, quoique, en partant, nourrissant à l'égard du réformateur « une antipathie solide », l'auteur trace une vivante description de Bayreuth et de ses pèlerins. Les sites, les monuments, le théâtre sont décrits par un poète et un artiste, et surtout dans un style et un esprit bien français, ce à quoi ne nous ont guère habitués les Wagnériens de race ! Nous n'avons jamais lu, et

nous en avons beaucoup lu, une analyse mieux faite, aussi claire, aussi limpide du drame de *Parsifal*, la dernière création du maître allemand, son testament, son évangile, le mot n'est pas de trop, on le verra tout à l'heure, dans lequel son système est pratiqué jusqu'à ses dernières limites. Ce système, qui résume tout, qui contient tout, qui explique tout, c'est le *leitmotive*. Le leitmotive, ou plutôt les leitmotives sont des fragments d'une ou plusieurs phrases mélodiques rappelant ou soulignant tel personnage, tel sentiment, telle passion, telle situation. « Quel psychologue merveilleux, le leitmotive ! s'écrie l'auteur dans un superbe mouvement de lyrisme, et quel étonnant portraitiste ! quel que soit le modèle, comme il le comprend et le rend ! quel art incomparable d'attraper les ressemblances, toutes les ressemblances, les physionomies de bourgeois aperçues au coin des rues, comme les types de héros, de sorciers et de demi-dieux à travers le prisme du rêve ! » Les peintres n'ont qu'à bien se tenir ; le leitmotive est en train de crever leur toile. Il exprime « la signification mimique des choses qui ne parlent pas ». La dernière page du Prélude « c'est la lance, c'est la passion, c'est le calvaire, c'est la croix ». Rien que cela dans le leitmotive ! Ailleurs, « la symphonie tressaille, le frisson d'un *bémol* court à travers les veines ». Ou bien : « Le motif de la solitude reprend gravement la parole pour conclure que, ici-bas, tout, jusqu'à la vertu, doit connaître le fond de la nature humaine. » Ou encore : « C'est le thème de la foi qui chante cette rédemption. Jamais le verbe Wagnérien n'a été plus *évangélique*. La parole de Jésus, lorsqu'au milieu des multitudes, il guérissait les infirmes, ou lorsqu'il prêchait les humbles, ouvrant à la foule humaine les profondeurs du paradis, devait avoir de ses inflexions mélodiques dont l'écho résonnait toujours aux oreilles de qui les avait une fois perçues. » En vérité, je vous le dit, c'est à genoux que les pèlerins de Bayreuth devraient écouter le drame de *Parsifal* qui, « à travers la transparence du mythe, est la vision poétique et sonore du mystère de la grâce et de la rédemption chrétienne ».

Après ces citations, on pensera qu'il n'y a plus qu'à tirer

l'échelle. M. de Saint-Auban, comme tout les néophytes, n'en a pas encore assez dit. Il ne tarit pas sur les beautés surhumaines du drame, des vers, de la musique et le génie de l'auteur : « Wagner, le musicien, n'est qu'un grand homme. Wagner, le dramaturge, est un homme sans précédent. Symphoniste, il continue Beethoven ; poète, il succède à Shakespeare. Mais Shakespeare et Beethoven étaient deux êtres distincts. Confondez-les en un seul être : vous avez Wagner. » Il est « incomparable », c'est un « colosse », un « héros », sa musique « évangélise ». On ne saura jamais tout ce que disent de vérités, tout ce que suintent d'idéal ses notes féériques. Qui aurait jamais cru que la musique saurait exprimer tant de choses ! Par exemple « rien de changeant comme l'impression d'un objet ; elle le transforme du tout au tout avec les circonstances, et l'arme façonnée dans le bois de *Frêne du monde* (?) en cause une toute autre que celle qui fut taillée dans un cèdre du Liban. Par suite, le leitmotif s'écrira tout autrement. » Quand je disais que la musique de Wagner peut tout exprimer, tout peindre, tout traduire, bien plus, tout *réaliser*.

En lisant *le Pèlerinage de Bayreuth*, très intéressant, malgré tout, et bon à méditer pour ceux qui veulent se rendre compte du degré d'impression enthousiaste que peut produire sur certaines natures l'agencement tout particulier du théâtre de Bayreuth, je n'ai pu empêcher mes souvenirs de se reporter au récit que me faisait, également à son retour de la cité sainte, où il avait été *pèleriner* pour entendre *Parsifal*, un mien ami, musicien, lui aussi, tout juste assez pour se laisser piper par le mystère d'une salle de spectacle dans l'ombre, avec son orchestre invisible. Il me narrait le drame, en un langage ému et recueilli entremêlé de larmes, de rires, de recueils. Hélas ! le pauvre garçon, auquel de si belles choses avaient troublé l'esprit, a fini par le suicide !

N'importe, je ne m'imagine pas qu'une musique où tout est souligné, soit appelée à être comprise de tout le monde, même du monde musicien. Aussi ne puis-je assez admirer la quiétude de ces beaux messieurs, de ces belles dames et de ces non moins belles jeunes filles, encore à la méthode de Carpentier, s'éver-

tuant à faire craquer leurs gants, à force d'applaudir à des ouvrages tels que la « Société nationale de musique » en donne parfois, où les musiciens de profession déclarent n'entendre absolument rien, et qui ont pour auteurs les disciples du maître de Bayreuth. Ceci me semble une simple pose et rien autre.

Au pas qu'ils prennent, les inconscients n'ont pas l'air de se douter de la somme du mal qu'ils font à la musique, en général, et à celle de leur pays en particulier. M. de Saint-Auban, à la fin de son volume, entreverrait-il ce danger ? On le croirait, en l'écoutant engager les maîtres français à cultiver le Wagnérisme, parce qu'il juge qu'ils « lui auront vite donné l'empreinte de notre cachet ». Malheureusement, le Wagnérisme se résument surtout dans le leitmotive, et ce dernier étant justement ce qui rend si difficile de saisir le sens vrai du drame, il s'ensuit que notre nature essentiellement en dehors se rébellera toujours contre un tel travail d'analyse psychologique qu'exige l'audition d'une partition du genre de *Parsifal*. Wagner, je n'en doute pas, a dû éprouver une immense jouissance à combiner ses leitmotives ; mais l'esprit de n'importe qui, et particulièrement l'esprit français, ne se sent pas la même aptitude à fouiller les dessous de chacune des situations du drame. Il lui faut, à cet esprit français, plus de franchise, de réalité. Je ne prétends pas pourtant que l'opéra tel que Gluck, Mozart, Rossini et Meyerbeer nous l'ont donné, soit absolument parfait. Je reconnais notamment, avec M. de Saint-Auban, que le ballet introduit au milieu de nos opéras est, la plupart du temps, ridicule, embarrassant, malséant et souvent malsain, qu'il ennuie plus qu'il ne distrait la moitié des spectateurs ; mais de là à tout bouleverser, à ne plus laisser que déclamer les personnages, tandis que l'orchestre souligne chacune des inflexions de leur voix et jusqu'aux sentiments qu'ils n'expriment pas, il y a loin et, je le répète, je ne croirai jamais à notre conversion en ce sens. D'autant moins y croirai-je, que l'allemand lui-même, M. de Saint-Auban le confesse quelque part, n'est pas plus enthousiaste que cela de *Parsifal*. Il paraît même que les Français s'enflamment plus vite que les Allemands ; seulement,

qu'on y prenne garde, c'est le plus souvent feu de paille, s'éteignant encore plus facilement qu'il prend.

### III

A mon sens, la réforme de l'opéra a été accomplie il y a plus d'un siècle par Mozart, et cela sans qu'il y prétende, avec son *Don Juan*. Depuis, il n'y avait qu'à suivre en tenant compte de l'introduction des instruments nouveaux dans l'orchestre. Et encore, en sortant d'écouter ce chef-d'œuvre, ne se surprend-on pas à regretter l'encombrement, souvent plus nuisible qu'utile, de certaines sonorités bruyantes. J'ai, dans cette revue même, à l'occasion de la solide étude de M. Gounod sur *Don Juan*, cité la traduction de Castil-Blaze, Henri Blaze et Emile Deschamps, la seule passable jusqu'à cette époque. Depuis il vient d'en paraître une nouvelle qui relègue bien loin derrière elle toutes ses devancières. Elle est due à M. Durdilly qui ne se contente pas d'être un de nos premiers éditeurs, mais est encore un bon poète, un traducteur fidèle et un musicien. Il n'est pas possible de suivre le texte de plus près : la règle des longues et des brèves y est observée sans apporter jamais le moindre trouble à la musique du divin Mozart. M. Gounod, à qui est dédiée cette traduction, a voulu se rendre compte *de aulitu* de la perfection du travail de M. Durdilly. A cet effet, il a fait venir chez lui l'auteur avec M. Giraudet, l'ancien chanteur de l'Opéra, le professeur émérite, accompagné de quelques-uns de ses meilleurs élèves. On s'est mis autour du piano et là on a lu toute la partition. Les remerciements, les compliments n'ont pas manqué à M. Durdilly. Il est donc à désirer que cette traduction soit adoptée aux théâtres au détriment des autres, sans compter que l'on y a rétabli les morceaux sottement retranchés et remis les autres à la place qu'ils occupent dans la partition originale. Ainsi le grand air, précédé d'un si beau récitatif de dona Elvire n'est plus au premier acte, mais au milieu du second, c'est-à-dire précédant de très près la grande scène du souper, ce qui est logique. Vraiment on a peine à comprendre



avec quel sans gêne on s'était permis de toucher à une œuvre aussi splendide que le *Don Juan*, et qu'il ait fallu attendre jusqu'à aujourd'hui, pour que l'ouvrage nous soit rendu dans toute son intégralité.

## IV

La musique religieuse, elle, a du moins échappé à la rage d'innovations qui a bouleversé tant de cervelles de musiciens. Cela vient de ce que l'Église, avec sa liturgie immuable, ne se prête pas aussi complaisamment que le théâtre, ou même le concert, aux essais des écoles. On l'a bien vu avec César Franck mort depuis peu. Tant qu'il a tenu les grandes orgues de l'église Sainte-Clotilde, lui qui a produit tant d'ouvrages tourmentés et où la préoccupation des combinaisons tient le plus souvent lieu d'inspiration, se voyait forcé de se tenir dans des limites bienfaisantes qui rendaient le plus grand service à sa muse. Et cependant, les fidèles, dit-on, malgré le grand renom de Franck et son solide talent, ne le regrettent pas autant qu'on pourrait le supposer. M. Pierné, qui lui a succédé, avec moins de prétention, fait bien mieux leur affaire. Son genre, plus aimable, se marie bien d'ailleurs avec celui du maître de chapelle éminent, M. Samuel Rousseau.

Organistes et maîtres de chapelle, de nos jours, sont, à Paris, choisis parmi les meilleurs de nos musiciens. A Saint-Eustache, c'est Dallier qui tient le grand orgue avec un grand talent ; à la Madeleine, c'est Dubois, le professeur du conservatoire, au jeu si fin et si distingué ; à Notre-Dame des Champs, c'est Chapuis, un jeune lauréat du concours Rossini et qui dramatise tant soit peu son exécution ; à Saint-Augustin, c'est Gigout, qui a fondé une école d'orgue où il inculque à ses élèves les principes les plus solides de l'art religieux. J'en passe, et des meilleurs, pour nommer ceux de tous qui sont le plus en vue. Je veux parler de MM. Vidor et Guilmant : le premier, à Saint Sulpice, a tout ce qu'il faut pour plaire ; il sait beaucoup, improvise bien, et sait faire ressortir les richesses du superbe

instrument de Cavaillé-Coll. Quant au second, Alexandre Guilmant, l'Europe entière le connaît et si elle peut s'étonner, elle a dû être surprise qu'on n'ait pas choisi un tel maître pour tenir la place de professeur au conservatoire, quand cette place est devenue vacante. Organiste à la Trinité, organiste de la célèbre Société des concerts du Conservatoire, organiste du Trocadéro où il a créé ces admirables concerts annuels dans lesquels il passe en revue tous les chefs-d'œuvre de la grande musique d'orgue, avec ou sans orchestre, et souvent avec chant, il est le premier de tous, sans conteste. Tous les ans, il va en Angleterre, donner des auditions qui attirent tout ce que nos voisins comptent d'amateurs sérieux de la grande et belle musique religieuse. Le nombre d'œuvres qu'il a publiées est incalculable : messes, concertos, pièces d'orgues, recueils, arrangements, etc, et il n'est pas au bout. Fils d'un organiste du Nord, son père lui a inculqué les principes les plus rigides, et il en a fait le plus grand organiste de notre époque. Il faut l'entendre improviser. On dirait qu'il écrit, tant est parfait le style, tant l'inspiration sait toujours se laisser guider par la science. Il y a quelques jours, je me trouvais près de lui, à l'inauguration de l'orgue — bien petit pour un aussi grand talent — de l'église de Notre-Dame de Bercy. Je l'ai suivi, et avec quel intérêt ! Après un *prélude* et une *fugue* de Bach, un *allegretto en si mineur* de lui ; un délicat *andantino* de Chauvet ; une magistrale *marche religieuse* sur *Iste confessor*, avec des variations d'un style sévère et aimable à la fois ; un *prélude* de Mendelssohn, et un *postlude nuptial* avec orchestre d'une grande beauté, il a donné une improvisation d'une haute inspiration et d'un charme recueilli du plus bel effet, avec des marches de pédales des plus difficiles.

Il n'y avait pas que M. Guilmant, à cette intéressante séance d'inauguration si habilement organisée par l'aimable curé de la paroisse de Notre-Dame de Bercy. Il y avait encore pour accompagnateur M. Marsan, le maître de chapelle de saint Médard, un intrépide improvisateur aussi lui, dont on a chanté le *Tantum ergo* que tout le monde connaît ; et des solistes et des chœurs et le violoniste Pénavaire qui a exécuté un très bel

*offertoire* de sa composition et accompagné un *Ave Maria*, dont la modestie m'interdit de nommer l'auteur et qui a été fort bien chanté par une belle voix de *mezzo soprano*.

Les séances d'inauguration d'orgue reviennent assez souvent dans Paris où il n'y a pourtant pas autant d'églises qu'il serait à désirer ; c'est là qu'on reconnaît le talent des organistes, c'est là qu'il faut les aller entendre pour les juger.

DELPHIN BALLEYGUIER.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Nouveau ministère, vieille politique : c'est le mot de la situation en France. Le cabinet, laborieusement constitué sous la présidence de M. Loubet, s'est présenté aux Chambres avec un programme, qui a pu faire croire qu'on se retrouvait en face du même cabinet. Et de fait, il n'y avait guère de nouveau que la substitution de M. Loubet à M. de Freycinet et la disparition de M. Constans.

Par une véritable ironie du sort, qu'on n'a bien reconnue qu'après l'événement, il s'est trouvé que le ministère Freycinet avait été renversé comme suspect de cléricisme auprès des radicaux. C'est à cause de négociations qu'on supposait avoir eu lieu entre Paris et le Vatican pour amener les catholiques à la république, et en raison des compromissions dont MM. de Freycinet et Ribot se seraient rendus coupables, que les intransigeants, on le sait aujourd'hui, ont provoqué la chute du ministère. Qui eut jamais prévu une semblable fin pour lui ? M. de Freycinet et ses collègues n'avaient-ils pas donné assez de gages de leur hostilité envers l'Eglise ? Ne venaient-ils pas, en dernier lieu, de présenter ce projet de loi sur les associations qui, dans leur pensée, devait compléter l'ensemble des mesures de persécution contre le clergé et les congrégations religieuses, et pour lequel seulement ils n'acceptaient pas l'urgence, afin de n'être pas obligés d'en venir trop vite à la séparation de l'Eglise et de l'Etat ? N'avaient-ils pas affirmé, en toutes occasions, et tout récemment dans le débat au sujet des manifestations épiscopales, que l'Etat saurait réprimer tout empiètement sur ses droits, qu'il était suffisamment armé contre les rebellions du clergé, que le Concordat resterait dans ses mains un instrument

de gouvernement et que si les lois existantes ne suffisaient pas, pour mettre le clergé et les catholiques à la raison, on en demanderait de nouvelles au Parlement ?

C'est exactement ce que répète la déclaration ministérielle, apportée aux chambres par M. Loubet, le nouveau président du Conseil et M. Ricard, le nouveau ministre de la Justice et des Cultes : « Le cabinet défendra toutes les lois républicaines », au premier rang la loi militaire, « loi de patriotisme et d'égalité », la loi scolaire, « garantie de la liberté de conscience »... « Il maintiendra fermement les lois concordataires et n'hésitera pas à exiger le respect des obligations qui en découlent pour les ministres des Cultes... Le gouvernement croit que ces lois suffisent, s'il en était autrement, il demanderait aux Chambres d'autres moyens d'action. »

N'est-ce pas assez significatif ? La déclaration du nouveau Cabinet est la confirmation de la politique du parti républicain dans la question religieuse. M. Loubet s'engage à la continuer comme par le passé. Pas plus les intentions conciliantes de l'Encyclique du pape à la France, que les justes doléances de la lettre des cardinaux, n'ont modifié cette politique inspirée par la franc-maçonnerie et dont le parti républicain a fait le fond de son programme de gouvernement. C'est la guerre après comme avant.

Du reste, afin de couper court à tout soupçon de connivence avec Rome, pour éviter de donner lieu à ces étranges accusations élevées contre le précédent cabinet, à propos de négociations qui auraient été engagées dans ce but, la déclaration ministérielle a défini la république de manière à décourager les efforts des plus zélés partisans d'un acquiescement au régime établi. D'après la déclaration, qui ne fait qu'exprimer le sentiment du parti républicain tout entier, « la République n'est pas seulement une forme de gouvernement, elle représente l'ensemble des institutions nées de la Révolution française, elle a pour condition d'existence la souveraineté du suffrage universel et l'indépendance absolue de la Société civile. »

Nulle formule d'exclusion plus complète ne pourrait être opposée aux catholiques. Et, en effet, pour être républicain, au sens de la déclaration ministérielle, il faudrait cesser d'être catholique ; car, comment adhérer à une république qui s'identifie avec la Révolution ? Comment accepter franchement et loya-

lement les institutions nées des erreurs et des crimes de 89 et de 93, qu'on représente comme l'essence même de la République ? Comment reconnaître un régime politique qui a pour condition d'existence la souveraineté du suffrage universel et l'indépendance absolue de la société civile, deux principes essentiellement contraires à la doctrine catholique, deux erreurs formellement condamnées par la doctrine de l'Eglise. Une pareille république est essentiellement hérétique. Comment donc le gouvernement pourrait-il être accusé de connivence avec les catholiques, lorsqu'il leur présente une république que leur conscience oblige à repousser ?

Cependant, on n'a pas tenu compte au cabinet de sa déclaration. Dès la première heure, on l'a obligé à s'expliquer plus nettement encore sur ses intentions, relativement à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Un compère, M. Rivet, est venu dire à la tribune que le précédent cabinet était tombé, parce qu'il avait voulu réconcilier la République et l'Eglise, l'autorité et la liberté, le dogme et la raison, le droit divin et les droits de l'homme. Les radicaux n'avaient pu voir paraître l'Encyclique à la France, arrivée le lendemain de la chute du ministère Freycinet, sans croire qu'elle était le prix des négociations avec le Vatican. M. Ribot a tenu à disculper le précédent ministère de cette accusation, pour justifier du même coup le nouveau ministère dont il fait également partie.

Mais quel sentiment avoir d'un ministre des affaires étrangères qui, pour se concilier la faveur des radicaux, n'a pas craint de blesser les convenances diplomatiques en livrant à la publicité une dépêche adressée par lui à l'ambassadeur de la France près du Vatican, et dans laquelle il interprétait les sentiments du pape et du nonce apostolique à Paris, de manière à faire croire que le chef de l'Eglise aurait désapprouvé l'attitude des évêques en ces derniers temps ? Pour calmer ces intransigeants, tout prêts à crier à la trahison, M. Ribot aurait pu se défendre simplement d'avoir sollicité l'intervention du pape auprès des évêques et des catholiques pour les rallier à la République, et se borner à dire que l'Encyclique avait été « un acte spontané de la part du saint Père.

Ce pauvre ministère, si étrangement accusé de cléricalisme, n'a pu échapper non plus à un autre reproche. Pourquoi faut-il, qu'après avoir été si laborieusement formé, il ait été trouvé,

en outre, peu parlementaire ? C'était vraiment trop de malheur. Qui pouvait être plus surpris que M. Carnot de s'entendre accuser d'immixtion anticonstitutionnelle dans la formation du nouveau cabinet ? En quoi le choix de M. Loubet, comme président du conseil des ministres, était-il plus compromettant pour la neutralité du président de la République, que l'eût été celui de M. Goblet ou de tel autre personnage du parti républicain ? Sans doute, on ne comprenait pas bien pourquoi MM. Constans, Fallières, Yves Guyot, Barbey, étaient laissés de côté, tandis que les autres membres du cabinet Freycinet et M. de Freycinet, le premier, étaient conservés. Au point de vue parlementaire, il était logique, puisque le cabinet avait échoué sur le projet de loi sur les associations, que MM. Fallières et Constans, principaux auteurs du projet, en subissent le sort ; mais leur élimination de la nouvelle combinaison ministérielle, ne pouvait plus s'expliquer ainsi, lorsque celle-ci comprenait M. Ricard qui, non seulement était partisan du projet de loi, mais qui en avait voté l'urgence en s'associant à l'ordre du jour des radicaux.

Il y avait donc une autre raison qui avait fait écarter M. Constans et conserver MM. de Freycinet et Ribot. C'est là qu'on a vu l'action personnelle de M. Carnot dans la formation du nouveau cabinet. Les malins ont bien vite pénétré le mystère. Si M. Constans, la principale personnalité de l'ancien cabinet, avait été évincé, c'est, ont-ils dit, qu'il était devenu compromettant depuis son aventure avec M. Laur à la Chambre, et surtout depuis les révélations de l'*Intransigeant* sur son compte ; quant à M. de Freycinet et M. Ribot, s'ils avaient été formellement maintenus par la volonté de M. Carnot, c'est qu'ils étaient les principaux agents des négociations secrètes avec le Vatican et les continuateurs nécessaires d'une politique due à l'influence cléricale de la femme du Président de la République.

Singulier cléricalisme, en vérité, que celui que les meneurs du parti radical et les fauteurs d'intrigues parlementaires reprochent à l'ancien et au nouveau cabinet ! Tout cela n'est qu'un prétexte pour peser sur le gouvernement, en l'obligeant à marcher dans la voie de la persécution religieuse, sous peine de nouvelles attaques de la part des radicaux. Il n'y est que trop disposé ; son intérêt même l'y porte. Ce ministère qui n'a

vraisemblablement qu'une existence éphémère, n'a pu se tromper sur le vote de confiance provisoire qui lui a été accordé. Il sait qu'il ne pourra vivre qu'à la condition d'avoir l'appui de l'extrême gauche, et cet appui, il ne pourra l'obtenir qu'en montrant, par sa conduite, que ses engagements étaient sérieux, lorsqu'il promettait de maintenir toutes les lois républicaines, de défendre les droits de l'État et de la société civile contre les entreprises du clergé. Aussi n'y a-t-il réellement rien de changé à la situation. Le nouveau ministère continuera l'ancien.

Qu'en sera-t-il donc de cette politique d'apaisement poursuivie par le saint-siège avec une persévérance que rien n'a découragé jusqu'ici ? Les concessions faites à la paix s'arrêteront forcément devant l'hostilité persistante d'un gouvernement qui dépend de ce parti de la violence, toujours plus exigeant, dont l'action prépondérante s'est exercée sur tous les ministères, depuis l'établissement du régime républicain. Il s'agira, en effet, pour le ministère Loubet, de mettre en pratique les engagements de la déclaration. Ce n'est pas en vain qu'il a promis de maintenir toutes les lois républicaines, notamment la loi scolaire et la loi militaire. On lui demandera des actes après les promesses. C'est déjà fait. On ne se contentera plus de faire servir ces lois néfastes à la déchristianisation de la France et à l'amoindrissement du clergé ; voici que le gouvernement manifeste l'intention d'exiger désormais de tous les candidats à l'épiscopat l'acceptation préalable de ces lois. Et il y a, en ce moment, huit sièges épiscopaux vacants en France !

Evidemment, la politique de conciliation essayée avec une longanimité rare par Léon XIII, ne saurait aller jusqu'au sacrifice de la conscience et de la dignité. Si telles sont les conditions mises à la collation des évêchés, elles devront être déclarées impies, odieuses, inacceptables. Et si cependant il se trouvait des prêtres assez malheureux, poussés par l'ambition, pour les accepter, il faudrait rompre avec un gouvernement qui se ferait fauteur de schisme.

Non, quels que soient les efforts du saint-siège pour arrêter la persécution, même au prix de la reconnaissance de la république, les catholiques français ne peuvent plus ignorer qu'ils n'obtiendront la paix religieuse qu'en l'imposant eux-mêmes. C'est à s'organiser, pour agir sur le terrain électoral, que doi-



vent tendre tous leurs efforts. Malheureusement l'union n'est pas parfaite entre eux. Tous, assurément, sont pénétrés de cette conviction, si bien exprimée par M. de Mun, dans ses conseils à la jeune ligue de propagande catholique et sociale, dont il est le président, que la question religieuse domine de toute sa hauteur les dissentiments politiques ; tous sont d'accord sur ce point du programme tracé dans la lettre des cinq cardinaux et que tout l'épiscopat a fait sien en y adhérant ; seulement, tous ne croient pas que l'acceptation des institutions constitutionnelles votées en 1875 et contre lesquelles ne s'est jamais formée aucune opposition parmi les catholiques, doive comporter la renonciation à leurs préférences pour une autre forme de gouvernement que la république, et à tout espoir d'une restauration monarchique.

Catholiques respectueusement soumis à l'autorité doctrinale du chef de l'Eglise, et dociles à sa direction, ils voudraient concilier leur soumission au saint-siège avec la fidélité à leurs principes et à leurs sentiments politiques. De là, des divergences de vues entre les royalistes et les constitutionnels ; de là aussi, des dissentiments dans la conduite des uns et des autres. Tandis que les seconds estiment que, pour suivre les instructions du Vatican, il faut se rallier entièrement à la République, les premiers croient qu'il suffit de reconnaître la Constitution de 1875, établie par l'Assemblée nationale, et de se placer, aux prochaines élections, sur le terrain légal, sans aller jusqu'à une adhésion à la république, qui impliquerait, à leur sens, l'acceptation des hommes et des actes du gouvernement actuel. Ces dissentiments se traduisent par de fâcheuses polémiques entre les journaux et par des différences de programme. Ils ont abouti à la dislocation du comité de l'Union de la France chrétienne, fondé naguère par l'initiative de S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris et qui, au début, semblait devoir unir tous les catholiques dans une même action, tant il répondait alors au sentiment unanime, et tant il avait pris d'autorité par l'acquiescement de presque tout l'épiscopat à l'acte du cardinal Richard.

Il est à craindre que les divisions actuelles n'aillent en s'aggravant. Jamais le parti monarchique ne consentira à abdiquer. Et en vérité, ce serait aller contre le but que l'on poursuit que de vouloir fonder l'action catholique sur une adhésion

à la république, où la moitié au moins des conservateurs auraient à sacrifier leurs convictions politiques et beaucoup d'autres à vaincre d'invincibles répugnances pour un régime qui se personnifie dans la Révolution. Toutes ces luttes intestines préludent mal aux élections prochaines. Elles ont déjà eu pour effet, à la dernière élection de l'arrondissement de Morlaix, dans le Finistère, de faire passer, avec un petit nombre de voix, le candidat républicain, grâce aux divisions des conservateurs qui, unis, auraient eu la majorité. Et cependant, les catholiques de France n'ont à compter que sur eux pour en finir avec la persécution. S'ils attendaient quelque chose de la politique d'apaisement à laquelle on a déjà fait bien des avances inutiles, ils risqueraient d'être, une fois de plus, dupes de fâcheuses illusions. Plus que jamais ils devraient se préparer à la lutte, car la persécution suivra fatalement son œuvre. Si quelque chose peut l'arrêter, ce sera bien plutôt la résistance à un pouvoir oppresseur et impie, qu'un acquiescement opportuniste à un état de choses qui ne saurait se prolonger sans malheur pour la France.

Au surplus, la lutte s'engagera d'elle-même entre les passions révolutionnaires et la religion. D'une part, la secte anti-religieuse et radicale s'agite plus violemment que jamais depuis l'intervention du pape et des évêques dans les affaires politiques ; de l'autre, un véritable réveil catholique se manifeste partout. L'avènement du nouveau ministère semble avoir surexcité la fureur des ennemis de l'Eglise. Ceux-ci, d'ailleurs, ont trouvé en M. Ricard, le nouveau ministre de la Justice, un instrument docile. Par la chute de l'ancien cabinet, le projet de loi sur les associations, qui devait entraîner à bref délai la destruction de la plupart des congrégations religieuses, s'est trouvé ajourné, au grand dépit de la franc-maçonnerie. Depuis ce moment, le grand Orient et ses affiliés parlementaires ne cherchaient qu'à prendre leur revanche. Ils viennent de l'avoir. Sur l'ordre de M. Ricard, la Cour de cassation s'est scandaleusement déjugée dans l'affaire des congrégations religieuses contre le fisc. Après une lutte de dix ans, elles ont perdu leur cause ; la cour suprême a définitivement sanctionné les odieuses lois fiscales de 1880 et 1884, qui les astreignent au paiement du droit d'accroissement, sous le seul bénéfice de l'unité de déclaration, au profit des plus grandes congréga-

tions. C'est la ruine de la plupart d'entre elles au bout de quelques années. La secte révolutionnaire triomphe donc dans une des affaires qu'elle avait le plus à cœur ; elle est assurée de la destruction prochaine des congrégations religieuses, la nouvelle loi sur les associations ne fut-elle pas votée.

Maintenant elle travaille à arrêter la parole catholique, à entraver le ministère du prêtre auprès de l'ouvrier. Depuis quelque temps, par un phénomène nouveau en France, les prêtres commencent à sortir de l'église pour se mêler aux réunions publiques où l'on traite contradictoirement des questions sociales. Le vaillant abbé Garnier a donné l'exemple un peu partout, même à Paris, en plein Montmartre, où il a réussi dernièrement à faire adopter, après des débats encore plus tumultueux que ceux de la Chambre des Députés, l'ordre du jour qu'il avait lui-même présenté. Beaucoup d'autres ont suivi. A Lyon, le P. Monsabré lui-même s'est montré dans des réunions populaires ; à Calais, à Orléans, à Nantes, à Rennes, à Marseille, dans les grandes villes, dans les centres industriels, partout s'organisent des conférences contradictoires où des prêtres courageux viennent affronter leurs adversaires de la libre-pensée et de la révolution, défendre les vraies doctrines sociales, et montrer en même temps au peuple qui souffre et qui s'irrite, qu'il n'a pas de meilleur allié, d'ami plus sûr que Jésus-Christ et son Église. Tout ce mouvement social chrétien, secondé par l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, par la nouvelle ligue de propagande catholique et sociale, exaspère et inquiète les sectaires antireligieux. Tout le monde comprend aujourd'hui que la question de l'avenir est celle-ci : à qui sera l'ouvrier ? A l'Église ou à la Révolution ? Le clergé a compris qu'il y avait, en raison du temps, un apostolat nouveau à exercer auprès du peuple. Il s'est mis à l'œuvre ; mais déjà son action irrite la franc-maçonnerie et le radicalisme qui veulent retenir de leur côté l'ouvrier. Une lutte nouvelle va s'engager.

Jusqu'ici l'opposition de la secte a dû se borner, dans les réunions publiques, à empêcher les orateurs ecclésiastiques de parler, en excitant contre eux les passions de l'auditoire. Elle est allée plus loin à l'église. Par des désordres graves provoqués dans les églises Saint-Merry et Saint-Joseph, à Paris, les révolutionnaires ont prouvé qu'ils ne reculeraient pas devant les violences pour empêcher la prédication d'aborder les ques-

tions vivantes du jour et de mettre le christianisme en face du socialisme. Ce scandale inqualifiable de vociférations poussées contre le prédicateur, de chants sacrilèges, de menaces adressées à la foule des fidèles, d'invasion de la chaire et du sanctuaire, et cela, sous les yeux de la police qui a refusé de s'en mêler, devait naturellement fournir un sujet d'interpellation aux sectaires de la gauche, toujours à l'affût de prétextes pour combattre le cléricisme. Ils redoutent par dessus tout l'influence catholique, qui ne tarderait pas à ruiner leur crédit électoral. Pour eux, le prêtre est l'ennemi politique. Ils l'ont montré une fois de plus.

Et c'est au milieu des terribles explosions de dynamite qui épouvantent Paris, que la Chambre des Députés s'est remise à discuter sur les périls du cléricisme et qu'elle a provoqué de nouvelles mesures contre le clergé, et même, au besoin, la fermeture des églises, pour l'empêcher de communiquer avec le peuple, de l'éclairer, de le pacifier. On aime mieux la dynamite que l'Évangile. On l'aura ; car les nouvelles lois pénales, les nouvelles mesures de police n'arrêteront pas le progrès de l'affreuse propagande anarchiste et ne suffiront pas à prévenir des attentats comme ceux qui ont été commis coup sur coup à l'hôtel de la princesse de Sagan, dans les maisons du boulevard Saint-Germain et de la rue de Clichy habitées par des magistrats, contre lesquels les compagnons anarchistes avaient à se venger, et, aussi, à la caserne Lobau, occupée par la garde républicaine.

L'exemple de Berlin ne prouve-t-il pas l'insuffisance de la force contre le parti du désordre et de la destruction ? Le Gouvernement impérial, avec toute sa police, n'est-il pas tenu en échec depuis quelque temps par les manifestations séditieuses, qui ont troublé la capitale ? L'empereur lui-même n'a-t-il pas dû rebrousser chemin, dans une de ses promenades, devant la foule furieuse et menaçante ? Les rues de Berlin n'ont-elles pas eu, le 18 mars, le contre-coup de l'anniversaire de la Commune de Paris ? Pour la première fois depuis quarante ans, la capitale de l'empire d'Allemagne a été troublée par des échauffourées populaires. Elle a vu les scènes de désordre et de pillage qui ont ému tour à tour Londres, Vienne et Rome. Et ce n'est pas là seulement un de ces mouvements de fureur irréfléchie auxquels se laissent aller des malheureux irrités par un long chômage

et par les privations qui en sont la suite, il y a dans ces troubles inattendus un symptôme d'effervescence profonde au sein des masses et le commencement d'une agitation qui a sa source dans les menées, trop longtemps tolérées, du socialisme.

Les gouvernements même les plus forts se sentiront de plus en plus faibles devant ces manifestations populaires. Dans une irritation qui trahissait trop l'impuissance, l'empereur Guillaume a prononcé à la Diète provinciale de Brandebourg des paroles qu'un souverain, sûr de lui et confiant dans sa force politique, n'aurait point dû laisser échapper. On ne gouverne pas un peuple en disant aux mécontents qu'ils n'ont qu'à secouer de leurs pieds la terre allemande et aller chercher une patrie ailleurs. Ces paroles ne visaient pas seulement les socialistes et les anarchistes, que la force a suffi encore une fois à réprimer dans les journées des 26 et 27 février et du 18 mars; elles s'adressaient aussi aux libéraux qui ont fait une opposition ouverte au projet de loi sur l'école confessionnelle, le meilleur que le gouvernement put présenter pour combattre le socialisme par la religion. L'empereur avait raison de dire qu'il était dans la bonne voie et qu'il n'en sortirait pas. Il aurait dû s'y tenir. Mais que s'est-il passé? Comment l'empereur d'Allemagne a-t-il changé tout à coup de résolution? Par quel étrange revirement a-t-il annoncé, un beau jour, au conseil de la Couronne sans avoir averti personne, que, en présence de l'opposition que rencontrait dans le pays le projet de loi sur la réforme de l'enseignement primaire, il était décidé à le retirer? Il faut que cette communication ait eu lieu dans de singulières circonstances pour avoir déterminé sur le champ la retraite du ministre de l'instruction publique et des cultes, M. de Zedlitz, l'auteur du projet de loi, et bientôt après la démission du chancelier de Caprivi et de tous les ministres.

En même temps, en effet, qu'éclatait cette crise ministérielle, bien inattendue, les bruits les plus étranges couraient à Berlin sur l'état de l'empereur, envoyé subitement par ordre des médecins, dans la solitude d'Huberlusstock, pour soigner ou cacher une maladie où l'esprit, disait-on, n'était pas moins atteint que le corps. Et telle était la persistance de ces rumeurs, dont les journaux se faisaient l'écho, que tantôt on parlait de la nécessité d'une régence, tantôt de la convocation d'un conseil de la famille des Hohenzollern pour aviser à la situation. Il est même

possible que la crise ministérielle ait eu pour cause première une fantaisie extraordinaire de l'empereur, qui voulait emprunter 50 millions sur ses biens et sur ceux de la Couronne, bien plus encore que le retrait du projet de loi scolaire. La scène du conseil des ministres reste enveloppée d'un certain mystère. Il y a assez d'étrangetés dans la conduite de Guillaume II, depuis qu'il est empereur, pour faire croire que chez lui l'esprit est exposé, au milieu de pénibles crises de santé, à certains dérangements ou écarts fort gênants pour ses ministres. Quelle que soit la cause de la crise qui a peut-être plus surpris l'Europe que Berlin, elle n'a pas eu l'issue qui semblait s'annoncer. Car, après la démission de M. Caprivi, on cherchait en vain, avec M. de Bennigsen ou quelque autre chef des nationaux-libéraux et des progressistes, une combinaison ministérielle capable d'assurer au gouvernement impérial une majorité dans le Parlement, et c'était la dissolution du Reichstag, avec le mécontentement des catholiques et des conservateurs qui restaient la dupe de ce revirement inattendu de politique.

L'empereur a eu conscience de cette situation ; ses instances pour obliger M. de Caprivi à reprendre ses fonctions ont mis fin de la manière la plus favorable à la crise ministérielle. Les menaces de l'émeute à Berlin, la coalition des nationaux-libéraux et des progressistes contre le projet de loi scolaire, l'opposition des Universités et de la bourgeoisie libérale avaient pu impressionner le jeune souverain, au point de provoquer de sa part les incidents qui ont amené la crise, mais il paraît s'être ressaisi assez vite lui-même pour réparer au mieux une situation qui menaçait de devenir grave. M. de Caprivi est resté chancelier de l'empire et ministre des affaires étrangères du royaume ; il a cessé seulement d'être président du conseil des ministres de Prusse. De son côté, Guillaume II est revenu à la politique qui valait à son gouvernement l'appui du centre et des conservateurs, en confiant la présidence du conseil des ministres de Prusse et le portefeuille de l'instruction publique et des cultes à deux conservateurs notoires, le comte d'Eulenburg et M. Rosse.

La crise était donc terminée. Mais quel jour subit elle a ouvert sur la situation en Allemagne ! Devant l'opposition libérale, peut-être sous l'impression des grondements de l'émeute, l'empereur Guillaume s'est troublé. Malgré le conseil de ses

ministres, qui l'engageaient à attendre au moins la fin des débats parlementaires pour retirer une loi dont il avait pris l'initiative, malgré le mécontentement certain de la majorité conservatrice au Parlement, le jeune souverain n'a écouté que l'impression du moment. Par crainte ou par maladie, il a fait de lui-même un acte d'autorité qui aurait pu avoir de graves conséquences politiques. Que ne fera-t-il pas une autre fois ? Un coup de tête, une crise de nerfs de Guillaume II peut aussi bien déchaîner la guerre que provoquer une crise ministérielle. Et voilà de quoi dépend le sort de l'Europe !

L'empire allemand lui-même ne risque-t-il pas d'être ébranlé par les incartades du souverain ? La Prusse subit déjà les effets de la crise. La combinaison qui en est résultée est un amoindrissement pour elle. La séparation des pouvoirs du chancelier de l'empire et du chef du ministère prussien est un commencement de dislocation de l'unité allemande, fondée sur l'hégémonie prussienne. La Prusse en est moins identifiée à l'empire. L'incident de Berlin a suffi pour faire envisager l'éventualité du démembrement de l'empire d'Allemagne. Avec l'état de santé de Guillaume, si la nécessité d'une régence s'imposait, d'après la Constitution, elle serait dévolue, non au membre de la famille impériale le plus proche, mais au chef de l'Etat d'Allemagne le plus puissant après la Prusse. Et comme la Bavière est elle-même en régence, ce droit devrait être attribué au roi de Saxe. Mais si le cas arrivait, l'acte de Versailles qui a assuré dans la famille des Hohenzollern l'hérédité du titre impérial aurait-il son effet pour le successeur de Guillaume II, et avant que le jeune prince eût l'âge de ceindre la double couronne, l'unité même de l'Allemagne n'aurait-elle pas été compromise, sous une régence trop faible pour maintenir le lien qui relie entre eux les divers royaumes allemands sans les unir ?

D'un côté comme de l'autre, Guillaume II pourrait bien devenir subitement un gros sujet de complications pour l'Europe et pour l'Allemagne. Dans le même discours où l'impétueux empereur déclarait à ses sujets mécontents qu'ils n'avaient qu'à s'en aller ailleurs, il disait aux fidèles allemands : « Nous sommes encore destinés à de grandes choses et je vous conduirai encore à de glorieuses journées. » Ce sont là des paroles dangereuses, si elles ne sont pas simplement banales. Elles ne doivent pas être perdues dans les pays qui ont intérêt à la paix. Les nouvelles

gloires auxquelles aspire Guillaume II pourraient devenir dans cette jeune tête impériale des rêves sinistres pour l'Europe.

La France, en particulier, n'aurait pas à compter sur la bonne influence du nouvel ambassadeur d'Italie à Berlin, M. de Taverna, pour les détourner. Maintenant que la mode des *interview* expose ceux qui s'y soumettent aux plus fâcheuses indiscretions, le nouveau titulaire du poste de représentant de l'Italie dans la capitale de l'Allemagne, aurait dû s'abstenir de confier au correspondant d'un journal allemand des sentiments à l'égard de la France, fort imprudents au moins de la part d'un diplomate. M. Taverna, il est vrai, a nié les propos qui lui étaient attribués ; mais que valent, en pareil cas, des démentis, surtout comme ceux que le complaisant correspondant du *Berliner Tageblatt* a acceptés pour ne pas compromettre son important interlocuteur ? En Italie, même, on ne semble pas s'y être trompé. Le gouvernement s'est trouvé à la Chambre en présence de six interpellations de droite et de gauche. Soit par sympathie pour le parti républicain français, soit par calcul politique, beaucoup de députés avaient compris la nécessité de désavouer l'attitude et les paroles de l'imprudent ambassadeur. L'un d'eux même a été jusqu'à réclamer la révocation de M. Taverna, qu'il accusait d'avoir joué le rôle d'agent provocateur vis-à-vis de la France. Le gouvernement s'est tiré d'embarras par de banales protestations. Mais M. di Rudini a eu beau affirmer que la France ne pouvait pas douter du désir de l'Italie d'entretenir les meilleurs rapports avec elle, ni l'Europe non plus : ce sont là de vaines déclarations. Les vrais sentiments de l'Italie à l'égard de la France, ce sont ceux que M. Taverna a eu le tort d'exprimer trop franchement ; ce sont ces sentiments là qu'il ira porter à Berlin, et qui continueront à être la règle des rapports entre l'Italie et l'Allemagne, aussi longtemps que durera l'alliance.

Il y a trêve, pour le moment, dans les affaires d'Orient. La Bulgarie et la Serbie ont cessé de faire parler d'elles. En Roumanie, les élections qui viennent d'avoir lieu ont consolidé la situation du ministère conservateur et achevé la ruine des vieux libéraux du parti de M. Brătianu. Elles profiteront à la paix autant qu'au bien du pays. La politique extérieure du cabinet qui vise avant tout à la neutralité en a reçu, en effet, une pleine confirmation. Aucune autre condition ne convient mieux au



petit royaume danubien au milieu des influences qui se disputent les Balkans. La Roumanie aura assez à faire de réaliser le vaste programme de réformes économiques et administratives qui lui a été présenté aux élections. Cela suffit à sa gloire et à son bonheur.

La Grèce aussi semble prête à rentrer dans cette voie et c'est au bon sens et à l'énergie de son roi qu'elle le devra. Il a fallu un acte d'autorité, plus que cela, une sorte de coup d'Etat pour ramener d'office le pays à la sagesse. On n'y a rien compris d'abord en dehors de la Grèce. Dans tous les pays de régime parlementaire ce devait être, en effet, une surprise qu'un ministère renversé par le roi. Comment s'expliquer cette crise ministérielle survenue à l'improviste, sans débats préalables, sans vote d'opposition, entraînant un cabinet en possession de la majorité au Parlement. C'est qu'en Grèce la Constitution a sagement réservé au roi le droit de révoquer ses ministres. Elle lui laisse la faculté d'apprécier si un cabinet qui continue, pour des raisons parlementaires, à jouir de la confiance des Chambres, mérite encore celle de la nation ; elle le fait arbitre souverain de la situation et des intérêts du pays.

On a pu s'étonner ailleurs que le roi Georges ait usé de cette prérogative en frappant d'une révocation sommaire le cabinet Delyannis, porté aux affaires, il y a près de deux ans, à la suite d'élections qui avaient été un mouvement violent de réaction contre son rival, M. Tricoupis. En ces deux hommes, se personnifient depuis longtemps les deux tendances opposées de la Grèce moderne et tous deux, suivant les variations de l'opinion, se succèdent tour à tour dans l'opposition et au gouvernement. M. Delyannis, c'est le vieux palikare, l'homme des traditions nationales, méfiant envers les importations occidentales, le patriote chauvin, épris de gloire militaire, rêvant de ressusciter le vieux passé de la Hellade, aux dépens même du présent, engageant le pays dans de folles dépenses de guerre pour l'élever au niveau des plus grands Etats, avec le secret espoir de voir se réaliser un jour la chimère du panhellénisme. Plusieurs fois, dans sa carrière gouvernementale, il n'a pas craint de se heurter à l'Europe elle-même, et c'est avec lui qu'on a vu, il y a quelques années à peine, les vaisseaux des puissances venir bloquer les ports de la Morée pour obliger la Grèce à rester tranquille. M. Tricoupis,

au contraire, plus ami de la prospérité réelle que de la grandeur chimérique de son pays, élevé en Angleterre dans les méthodes pratiques de gouvernement et imbu des idées de la civilisation moderne, aspire à doter la Grèce d'une bonne administration, à mettre de l'ordre dans ses finances, à la munir d'un bon outillage industriel et commercial.

Entre les deux hommes, entre les deux programmes, le roi George a cru que le moment était venu de choisir définitivement. Et c'est là toute la cause de cette crise ministérielle qui de loin a produit l'effet d'une sorte de coup de théâtre. Malgré l'acharnement des partisans de M. Delyannis à poursuivre après sa chute M. Tricoupis, à qui l'opinion s'en était prise, bien à tort, des déboires d'amour-propre qu'elle avait rencontrés avec l'imprudente politique de son prédécesseur au pouvoir, malgré des menaces de mise en accusation proférées d'abord contre lui, la longue enquête poursuivie sur les actes du précédent cabinet, n'avait pu relever à la charge de M. Tricoupis et de ses collègues, que des griefs insignifiants. Par contre, ce qui n'apparaissait que trop avec la politique d'ambition de M. Delyannis, c'était la perspective d'une banqueroute prochaine, après l'insuccès de l'emprunt tenté par celui-ci pour subvenir à des besoins urgents. Le roi a résolu d'en finir et il a bien fait. La démission que M. Delyannis ne voulait pas donner, il l'a changée en révocation. L'opposition du Parlement a été vite contenue et l'émeute de rue du premier moment énergiquement réprimée. La Chambre des députés est dissoute et avec un ministère d'entre deux présidé par M. Constantinopoulos, le roi en appelle au pays. Nul doute que le pays, mieux instruit aujourd'hui de la situation, ne donne raison, le 15 mai, au roi et à M. Tricoupis.

ARTHUR LOTH.

Supplément à la *Revue du Monde Catholique* du 1<sup>er</sup> avril 1892.

E. PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS - ÉDITEURS  
RUE GARANCIÈRE, 8 ET 10, PARIS.

VIENNENT DE PARAÎTRE

# SOUVENIRS DU MARÉCHAL MACDONALD

## DUC DE TARENTE

AVEC UNE INTRODUCTION  
par CAMILLE ROUSSET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Portraits d'après David et d'après Gérard.

Un volume in-8°. — Prix . . . . . 7 fr. 50

L'EUROPE

ET LA

## RÉVOLUTION FRANÇAISE

Un volume in-8°. — Prix . . . . . 8 francs.

Quatrième partie  
LES LIMITES NATURELLES  
1794-1795

PAR

ALBERT SOREL

Membre de l'Institut.

LE PRÉSENT ET L'AVENIR

DU

PAR

## Catholicisme en France

l'abbé DE BROGLIE

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

## INDISSOLUBILITÉ

ET

## DIVORCE

Un volume in-18. — Prix . . . . . 3 fr. 50

Par le P. DIDON

Conférences de Saint-Philippe du Roule

AVEC PRÉFACE ET ÉPILOGUE

*Nouvelle édition*

SOUVENIRS

DE LA

## COTE D'AFRIQUE

## MADAGASCAR, SAINT-BARNABÉ

Par le baron E. DE MANDAT-GRANCEY

*Illustrations de RIOU*

Un volume in-18. — Prix . . . . . 4 fr.

DU PACIFIQUE

## A L'ATLANTIQUE

PAR

Une Exploration des Montagnes du Yanachaga  
et du Rio Palcazu

LES SAUVAGES DU PÉROU

Par Olivier ORDINAIRE

les Andes Péruviennes et l'Amazone *Ouvrage accompagné de gravures et d'une carte.*

Un volume in-18. — Prix . . . . . 4 fr.

# DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES

RECUEIL LEXICOGRAPHIQUE & ENCYCLOPÉDIQUE

le plus complet, le plus exact, le seul chrétien

Sous la direction de M<sup>sr</sup> PAUL GUÉRIN, Camérier de S. S. Léon XIII

(6 volumes grand in-4<sup>o</sup> à 3 colonnes de 1200 à 1300 pages)

RÉCEPTION DE TOUT L'OUVRAGE AVANT LES VERSEMENTS. —

VERSEMENTS ÉCHELONNÉS. — RÉSTITUTION COMPLÈTE DU CAPITAL SOUSCRIT.

Voici réalisé le vœu souvent émis dans les Congrès catholiques : Le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES** permet enfin aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre pensée.

Des cardinaux, des évêques, un grand nombre de hauts dignitaires du clergé séculier et régulier, ont honoré l'œuvre de leurs suffrages, de leurs adhésions, et l'auteur n'a pas reçu moins de quatre mille lettres de félicitations. La presse religieuse a été unanime pour signaler et recommander chaleureusement cette publication comme devant être encouragée et propagée par le clergé, les catholiques et les conservateurs de tous les partis, et lui a prêté un brillant succès, qui s'annonce et s'accroît en effet chaque jour. L'écoulement a déjà atteint le nombre de dix mille exemplaires.

Une ingénieuse combinaison permet d'acquérir cet ouvrage indispensable, d'une utilité quotidienne, dans des conditions exceptionnellement avantageuses : qui-conque souscritra d'après la formule ci-contre le bulletin de 180 francs (le prix du Dictionnaire), aura droit : 1<sup>o</sup> à la possession de tous les volumes du *Dictionnaire* et les recevra immédiatement ; 2<sup>o</sup> à la reconstitution du capital souscrit, 180 francs, au moyen de dividendes qui seront répartis *chaque semestre*, entre deux mille souscripteurs. Le souscripteur privilégié sera donc remboursé en volumes avant d'avoir rien versé ; de plus, il recouvrera son capital par la participation aux dividendes, pris sur les bénéfices de chaque exemplaire vendu. Il aura de la sorte, en définitive, *pour rien*, le **DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**, et augmentera le nombre des personnes d'élite associées à cette croisade, l'armée de propagateurs d'une œuvre destinée à faire un bien immense. C'est une application heureuse du principe d'*association*, de *société coopérative*, le seul principe qui rende les œuvres prospères, durables, utiles à tous et plus particulièrement profitables aux *participants*.

*N. B.* — Ci-joint un bulletin de souscription, payable par versements trimestriels. — On peut aussi payer en *deux fois* : 90 francs fin avril et 90 francs fin juillet 1892. Celui qui *puie comptant*, c'est-à-dire *30 jours* après la réception de l'ouvrage, bénéficie d'un escompte de 10 francs, et ne verse que 170 au lieu de 180. — Des avantages d'un autre genre sont accordés aux *souscriptions ordinaires non privilégiées*, dont le nombre est considérable.

Une gracieuseté **TRÈS** appréciée sera faite aux personnes qui enverront leurs souscriptions sans retard.

## Bulletin de souscription privilégiée.

Je soussigné .....

demeurant .....

déclare souscrire .....

part

de 180 francs pour la publication intitulée LE DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, me donnant droit à un exemplaire de l'ouvrage entier et à la reconstitution de mon capital souscrit, au moyen de dividendes qui seront établis, chaque semestre, et payés dans le cours du suivant, et je m'engage à effectuer ce versement, à l'ordre de Mgr PAUL GUÉRIN, après avoir reçu l'ouvrage complet, comme suit : 45 fr. au 15 avril ; 45 fr. au 15 juillet ; 45 fr. au 15 octobre 1892 ; 45 fr. au 15 janvier 1893.

Fait à .....

Signature :

le .....

Prière d'indiquer en toutes lettres le nombre de parts ou d'exemplaires de l'ouvrage, et renvoyer le présent bulletin à Mgr PAUL GUÉRIN, avenue de Dées, 56, à Châteaurose (Indre).

Indiquer aussi bien exactement le chef-lieu de canton, le département et la gare qui dessert la localité.

## APPRÉCIATION DE LA PRESSE CATHOLIQUE

---

Nous l'avons déjà dit, le *Dictionnaire des Dictionnaires* a été accueilli, en France et à l'étranger, avec un véritable enthousiasme, comme une œuvre capitale, comme la réalisation d'un désir universel. L'auteur a reçu plus de *quatre mille lettres de félicitations*. Les journaux catholiques et conservateurs l'ont vivement recommandé. L'espace manquant pour reproduire ces précieuses appréciations, il faut nous restreindre à la *reproduction partielle* des articles de deux journaux de premier ordre, l'un de Paris, l'*Univers*, l'autre de province, la *Gazette du Midi*.

On lit dans l'*UNIVERS* :

De tous les côtés on fait appel à l'action catholique. La France est en train de se déchristianiser. C'est le moment d'unir tous les efforts, de grouper toutes les activités pour résister à la puissance du mal. Jamais la situation n'a été plus critique. On le sent et on voudrait agir. Beaucoup, cependant, ne considèrent que l'état politique et croient qu'il suffirait d'y remédier pour rendre à la religion ce qu'elle a perdu. Mais le mal est beaucoup plus grand encore dans les esprits que dans le gouvernement. C'est là que porte principalement l'effort des adversaires. Les ennemis de l'Église ne règnent en politique que parce qu'ils se sont rendus maîtres d'abord des intelligences.

Il fallait essayer au moins de lutter contre cet envahissement de la libre-pensée. Aux dictionnaires et encyclopédies des Larousse, des Troussel, des Lachâtre, des Larive et Fleury, et même des Littré et des Bescherelle, qui se partagent le monopole de l'usage public, il fallait opposer un ouvrage du même genre. C'était une entreprise énorme, effrayante même pour la force d'un seul homme. Il s'est trouvé heureusement quelqu'un des nôtres pour la tenter. Elle a réussi. Dix mille souscripteurs ont répondu à l'appel qui leur était fait, et aujourd'hui le monde catholique a aussi son encyclopédie.

L'œuvre que Mgr Paul Guérin vient de mener à bonne fin est un honneur pour lui, une victoire pour nous.

Le *Dictionnaire des Dictionnaires* de Mgr Guérin est conçu dans un esprit tout chrétien. Sous ce rapport, le nom de l'auteur, son caractère, ses travaux antérieurs, ne peuvent qu'inspirer toute confiance. Mais si c'est un mérite inappréciable pour cet ouvrage et un titre de supériorité sur les autres, ce seul avantage ne suffirait pas auprès de certaines personnes pour déterminer leur préférence. Le *Dictionnaire des Dictionnaires* se recommande aussi par ses qualités scientifiques.

Ainsi, les catholiques ont un dictionnaire lexicographique et encyclopédique aussi complet, aussi utile, mieux fait même en beaucoup

de points et plus nouveau que ceux qui, jusqu'à présent, étaient en possession de la faveur du public. A eux de s'en servir, de le propager.

ARTHUR LOTH.

On lit dans la *Gazette du Midi* :

Un ecclésiastique distingué, dont le nom s'est fait connaître depuis longtemps dans le public religieux, Mgr Paul Guérin, avec la collaboration des hommes les plus compétents, pris dans tous les camps, a publié une encyclopédie dont il a surveillé sévèrement l'orthodoxie.

Cette œuvre capitale va enfin permettre aux catholiques de puiser leurs renseignements à d'autres sources que celles que leur fournit la libre-pensée... En effet, la plupart des dictionnaires et encyclopédies de nos jours, plus ou moins empreints de l'esprit anticatholique, répandent dans les familles des erreurs pernicieuses et faussent l'esprit de la jeunesse. Il s'agissait de remplacer, de détrôner ces ouvrages dangereux sous le rapport de la foi. Nous obtenons ce résultat en publiant le dictionnaire lexicographique et encyclopédique le plus complet, le plus exact, le plus au courant de la science, conçu dans l'esprit catholique et marqué au coin de la sincérité.

C'est un devoir pour la presse catholique, de saluer une entreprise comme celle-là. Nous n'avons pas voulu y faillir, et si l'intoxication continue, ce sera bien la faute des indifférents qui auront repoussé la saine pâture pour continuer à fréquenter les pâturages malsains.

ANT. RICARD,

Prélat de la Maison de S.-S.

*Après ces citations si convaincantes, si persuasives, nous ne pouvons qu'exhorter chaleureusement nos lecteurs à signer, après l'avoir rempli, le Bulletin de souscription qu'ils trouveront d'autre part et à l'adresser de suite à l'éminent et sympathique directeur.*

---

## DÉLAI PROROGÉ

Les lecteurs ont pu voir précédemment que ceux qui prendraient une *souscription privilégiée* au *Dictionnaire des dictionnaires* avant le 31 décembre, recevraient à titre de *gracieuseté* la **Vie des Saints** en 4 vol., par Mgr Paul Guérin (prix 16 fr.).

Il y a eu, tout à coup, un tel empressement à souscrire avec cette *prime gratuite*, que l'édition a été épuisée en quelques jours. Afin de ne pas arrêter un tel élan de propagande, le *délai a été prorogé* et un nouveau tirage de la **Vie des Saints** permet d'accepter de nouvelles souscriptions au *Dictionnaire des Dictionnaires*, avec droit à la *gracieuseté* si recherchée. Heureuse pensée, on ne saurait trop le répéter, que celle d'offrir ces deux ouvrages ensemble au moment où les sectes s'efforcent de *déchristianiser* la société moderne. Le *Dictionnaire des Dictionnaires*, aussi remarquable par les *qualités scientifiques* que par l'*orthodoxie*, nous garantit contre l'erreur, par l'*accord de la science et de la foi*. La **Vie des Saints** ravive nos *croiances* religieuses, élève nos âmes vers le *supernaturel*. Ne pas oublier que l'un de ces ouvrages est *entièrement gratuit*, et que pour l'autre, les *souscripteurs privilégiés* participeront à des dividendes et rentreront par là, progressivement, dans le montant de leurs souscriptions. Pour profiter de ces *avantages*, il faut envoyer sa souscription *sans retard*. On en a vu les conditions avec le bulletin de souscription.

# DANS LE MIDI<sup>(1)</sup>

---

## VI

### L'IMAGINATION PROVENÇALE.

Je le dis sans ironie, sans arrière pensée : j'admire les Provençaux, leur imagination, qui transforme toute chose à leurs yeux, qui l'agrandit, l'amplifie, l'embellit, qui, ce mot seul est juste, l'idéalise. La vérité sèche, nettement arrêtée, ne s'applique pas à eux, ils ne la voient pas, pour ainsi dire : ce qu'ils voient, c'est une forme flottante, indécise, qui leur paraît grande, belle, élevée, au-dessus de la terre, montant dans l'air et vers le ciel. C'est la *poésie*, le nom vient à tout le monde. Oui, ils sont poètes, naturellement et tous : vous les écoutez expliquer, décrire, raconter ce que vous avez vu, et, ce qu'ils vous décrivent ou racontent, ne ressemble pas à ce qui vous est apparu ; c'est la même chose, et c'est autre chose, avec des proportions plus grandes, plus hautes, plus nobles ; vous vous étonnez vous-même : « C'est bien cela, mais ce n'est pas tout à fait cela ! » Cependant vous êtes pris : ce n'est pas tout à fait cela, mais c'est charmant, *charmant* dans le sens littéral, c'est-à-dire, vous êtes charmé. Des gens raisonnables, solides, froids, des gens du Nord, disent brutalement : « Tout cela n'est pas vrai ! ce sont des menteurs ! » Moi, je dis : Vous vous trompez ! ce n'est pas vrai, mais c'est bien plus beau que le vrai ! ce ne sont pas des menteurs, ce sont des poètes !

Plus j'ai vécu, plus j'ai vu, plus j'ai réfléchi, plus je me souviens, et plus je suis convaincu de cette vérité, ce qui a le plus d'influence sur les hommes, c'est *l'imagination* ; tous les hommes

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1892.

vivent par l'imagination bien plus que par les autres facultés : la Raison, il n'y faut pas penser : il y a si peu d'hommes raisonnables, et, de ceux qui le sont, si peu qui le soient souvent ! La plupart des hommes, qui ne le sait, qui ne l'éprouve par soi-même, ne vivent pas dans le présent, ils vivent dans l'avenir : je ferai ceci demain ! l'année prochaine, telle chose arrivera. Et qu'est-ce donc que ces vues dans l'avenir, sinon l'imagination ? S'ils ne regardent pas dans l'avenir, ils se retournent vers le passé, ils vivent de souvenirs, et qu'est-ce donc que la mémoire, si ce n'est une source de l'imagination ? Voilà pourquoi tant d'hommes, tous les hommes, faut-il dire, s'enchantent des récits, des rêves de l'imagination. Illusions ! dit-on ; illusions ! non ! non ! Ces illusions sont bien autrement vraies que la réalité : la réalité m'abat, m'accable ; je ne lui sais aucun gré de ce qu'elle est, de ce qu'elle fait ; je la maudis plutôt, je la hais, j'en ai peur, tandis que ces illusions, je m'y laisse aller, sans résistance ; je vole sur leurs ailes, j'oublie où je suis, ce que je suis, mon corps, moi-même ; je possède l'espace, le temps, l'infini, la vie éternelle ; je suis bien plus qu'un homme de la terre, je suis poète !

#### LES ALYSCAMPS.

Voilà les pensées qui me venaient, à propos des Provençaux et de leur merveilleuse faculté de transformer les choses, de les embellir, et de vous en donner une grande idée, à Arles, aux Alyscamps.

Il y a à Arles plusieurs choses curieuses à voir : le *cloître de Saint Trophyme* ; qui n'en a pas entendu parler, qui ne le connaît par les descriptions et les gravures ? — les *Arènes*, elles sont plus vastes, mais, enfoncées dans le sol, moins hautes, moins bien conservées que celles de Nîmes ; — le *Théâtre*, il est dommage qu'il en reste si peu de traces, il était long de plus de trois cents pieds, la scène large de cent quarante ; — des ruines de palais de prétoire, etc. Arles était comme une capitale de la Province Romaine, et tout ornée de monuments. Mais ce qui distingue Arles de toutes les villes de Provence, ce sont les *Alyscamps*.

Les Alyscamps ! Il ne faut pas avoir ouvert un livre écrit par un Provençal, pour n'avoir pas rencontré ce mot mystérieux ; il signifie les *Champs-Élysées* : que pouvez-vous rêver de plus ravissant, de plus propre à la rêverie, de plus éthéré, de moins humain et de plus poétique ? Quoi ! vous avez chez vous les Champs-Élysées,



la demeure des héros, des demi-dieux, des bienheureux récompensés de leurs vertus, de leur sagesse et de leurs belles actions ! Je le conçois, sous ce beau ciel chaud, « limpide et clair » d'un éternel été, sous les ombrages de vos arbres touffus, au bord des eaux brillantes qui s'écoulent en cascade murmurantes ! C'est donc pour cela que si belles sont vos femmes, leur profil pur, leurs yeux grands ouverts, leur démarche noble et fière, *incessu patuit dea* ! Ce sont des déesses, que je vois passer dans les allées ombreuses, avenues des Champs-Élysées.

Et, tandis que je les suis, j'entends conter les légendes des Alyscamps : Jésus-Christ lui-même est venu les consacrer — c'était un lieu de sépulture païen, les Champs-Élysées — il y a laissé l'empreinte de ses genoux. Chacun, dès lors, voulut que ses os reposassent dans le *Campo-Santo* privilégié par la visite d'un Dieu, et, de toute la Provence, et de Lyon, et de Vienne, et d'Orange, venaient les corps de chrétiens pieux, qui avaient demandé d'être ensevelis aux Alyscamps. Au Rhône, dont les flots impétueux courent vers la mer, on livrait le cercueil, nef funèbre marquée d'une croix, et il s'arrêtait à Arles, déposé soigneusement sur la rive par le fleuve, qui continuait ensuite son cours.

Et ce champ de mort n'avait rien de lugubre : l'arrivée de ces corps apportés par le flot rappelait, comme une poétique image, le passage de l'âme dans l'Éternité. Les morts, d'ailleurs, enterrés dans un lieu si saint, étaient préservés de l'attaque du *mauvais* ; le démon n'osait en approcher. Que craindre, dès lors, et pourquoi les tristes pensées ? Au contraire : on venait, le cœur ouvert, l'esprit serein, dans ces vrais Champs-Élysées, comme dans l'avenue du Paradis, toute peuplée de tombes bénites, parsemée de chapelles et d'églises, d'où s'élevaient au ciel des chants inspirés de foi, de consolation et d'espérance.

Les poètes même peignaient les fiancés errant dans les allées éclairées d'un soleil d'or, sous les ombres des platanes, embaumés du parfum des roses, ou arrêtés à l'angle d'un tombeau antique, ne parlant pas, s'enivrant de leur amour, les yeux dans les yeux, éloquents en leur silence.

Oui, voilà ce qui était, ce que l'on vous conte ; vous êtes ravi, vous voulez voir, vous y courez, et que trouvez-vous ?

Un peu en dehors de la ville, on passe un pont sur un petit cours d'eau, on tourne à gauche, et l'on se trouve devant une

assez longue allée plantée de deux rangées de grands arbres : ce sont les Alyscamps. Entre chaque arbre, des deux côtés, sont alignés des tombeaux antiques, semblables, pourrait-on dire, peu révérencieusement, à de grandes baignoires. Ça et là, le gardien, car on n'entre pas dans les Alyscamps sans qu'un concierge vous ouvre la grille et vous accompagne, vous indique une tombe à deux compartiments séparés, où le mari et la femme pouvaient, côte à côte, dormir ensemble la nuit éternelle ; ou un tombeau un peu plus large, où quelque pauvre diable sans gîte est venu passer la nuit, et qui garde encore son lit de paille. Presque tous ces tombeaux, du reste, sont très simples, sans ornements ; les plus beaux, en petit nombre, en marbre sculpté, ont été transportés au musée. Au bout de l'allée, une chapelle abandonnée, une vieille église, qui n'a jamais été achevée, et c'est tout. Le gardien vous tend la main, il n'a plus rien à vous montrer.

Quoi ! Ce sont là les fameux Alyscamps ! Et le *Campo Santo*, où étaient enterrés les cercueils pieusement apportés par le Rhône ? Et les allées sinueuses, et les ombres des grands arbres que perçaient les rayons du soleil ; et les promenades des fiancés ?

On a construit dans le *Campo-Santo*, le chemin de fer a passé par là, l'a traversé, coupé les allées, abattu les arbres, puis s'est étendu largement, à droite, à gauche, et des Alyscamps n'a laissé que cette froide avenue, droite comme une rue neuve de Paris, morne comme un musée d'Archéologie.

« O poètes ! ô rêveurs ! ô amoureux ! »

Voilà les Alyscamps d'aujourd'hui ! Comment ne vous serais-je pas reconnaissant, poètes de la Provence, inventeurs qui me les avez peints tels qu'il furent avant ce temps de machines et d'usines, plus beaux peut-être qu'ils ne furent jamais ! Mais qu'importe ! Vos nobles images parlent à l'âme, l'enlèvent au réel, l'emportent dans un monde de foi, d'espérance, d'infini, dans l'idéal, et l'idéal est seul vrai ; la réalité n'est que la figure assombrie de l'idéal.

A Arles, vous entendez aussi prononcer le mot de *Forum*, la place du *Forum*, le *Forum*. — Comment ! il y a un *Forum* à Arles ! Courons-y ! — Vous y êtes ! — Quoi ! — C'est ce placis devant vous, planté d'arbres, où est situé votre hôtel ; ne voyez-vous pas ces deux fragments de colonnes antiques, incrustés dans la mu-

raillé ? — Mais il est tout petit, à peine grand comme un carré de mon jardin ! — Oui, mais quel grand nom !

## VII

## LES RUINES.

Aller dans le Midi, c'est aller dans le pays des ruines, c'est-à-dire, dans le plus beau pays ; car, s'il y a tant de ruines de grands et superbes monuments, c'est que des hommes puissants et riches les ont construits ; que d'autres les leur ont disputés, se sont battus pour les posséder, et, dans la lutte, ont mutilé les objets de leur convoitise.

Et nous, héritiers de ces maîtres de violence, de goût et de rapacité, établis aujourd'hui sur ces beaux rivages, à l'ombre des orangers, nous contemplons indolents toutes ces ruines, ces arcs de triomphe, ces hardis aqueducs, ces arènes, ces temples harmonieux, rougis, dorés par le soleil ; nous nous gardons bien de les détruire, nous les admirons, nous les admirons, hélas ! jusqu'à les réparer et les restaurer !

Je l'avoue, j'étais irrité, quand, faisant le tour des arènes d'Arles ou de Nîmes, devant le noble arc d'Orange, je voyais ces raccommodages d'architectes, ces pierres neuves, posées entre les assises brunies, alternant avec les blocs frustes des vieux monuments romains, taches blanches dans cette façade sombre, comme sur un vieux pantalon un morceau bleu tout neuf. Les architectes n'ont pas pu se tenir d'y mettre la main, d'achever ce fronton, de compléter cette arcade, de cameler cette colonne, comme si fronton, colonne et arcade ne tenaient pas solidement depuis dix-huit cents ans !

Bien plus, ces pierres blanches et neuves, ils les ont nettement taillées, proprement ajustées, polies avec soin, quand tout ce qui les entoure est fait, à grands coups, de blocs inégaux, pas toujours exactement alignés, débordant parfois du rang et, pourtant, formant un ensemble saisissant, harmonieux et durable.

## LES ARÈNES DE NIMES.

Ils n'ont pas compris le génie romain, je serais presque tenté de dire gallo-romain ; car ces grands édifices dont sont peuplées nos villes du Midi, ont été la plupart construits dans le II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup>

siècles de l'ère chrétienne, par des architectes et des ouvriers de Marseille, d'Arles ou de Fréjus, c'est-à-dire, par des Gaulois. C'était un génie très pratique, un génie tout de bon sens, le même en politique et en art. Ils cherchaient ce qui pouvait servir ; le reste ne les inquiétait pas : qu'une pierre débordât un peu, qu'importe, si, solidement placée, elle supportait bien ce qu'on mettait dessus ! Elle n'était pas polie comme une table de marbre, mais que fort semblait le monument bâti de tels blocs, et robuste et inébranlable ! Et c'était si bien un principe, qu'ils l'appliquaient même à leurs monuments les plus élégants et les plus fins, à la *Maison carrée*, ce bijou de temple, comme à la *Tour Magne*, cette forteresse aux murs épais de neuf pieds.

Et ce n'est pas seulement dans les détails que se manifeste ce bon sens qui va droit à l'utile, au nécessaire ; tout est combiné avec cette lucidité de raison simple : « Nous rassemblerons, dans ce cirque, ces arènes, vingt, quarante mille spectateurs, tout un peuple ; il faut qu'il ait toutes ses aises de mouvements, d'aller, de venir, sans se gêner, sans encombre, qu'il soit ici libre comme dans la rue. » Cette vue saisie, leur plan fait tout de suite, il s'exécute sans tâtonnement et hésitation : des portes, à chaque pas, s'ouvrent sur toute l'enceinte, dix, vingt, trente portes ; de vastes corridors, d'où tout le peuple peut s'écouler aisément et vite (s'écouler, d'où *couloir*) ; des passages pour entrer dans l'arène, nombreux, grands, élevés, en voûte, où l'air circule largement ; ils déversent des flots de spectateurs qui entrent, ils en vomiront des cascades qui sortiront ; aussi les appelle-t-on *vomitaires*. La foule pénètre de tous côtés ; de tous côtés, devant elle, montent des escaliers doux, aisés, par lesquels elle accède rapidement aux gradins immédiatement occupés. De même pour les animaux, les chars, les cavaliers ; les voûtes, ici s'abaissent, là se haussent ; tout a été prévu et tout semble si naturel, que c'est seulement par la réflexion qu'on admire les savantes combinaisons qui ont mené à bonne fin une œuvre si compliquée ; tout vous est rendu si facile qu'on ne songe pas à la science qu'il a fallu, pour exécuter cette œuvre à la fois si simple et si parfaite.

#### LE THÉÂTRE D'ORANGE.

Le *Théâtre d'Orange* est, avec le *Pont du Gard*, le monument romain qui donne la plus forte impression. On se trouve, tout à coup, au bout d'une rue de maisons modernes, devant un mur

bruni par les ans, qui s'élève immense de longueur et immense de hauteur, et qui monte droit, intact, comme s'il n'était pas construit depuis seize siècles : « le plus beau mur de France », aurait dit Louis XIV, comme Henri IV de la Charente « le plus beau fossé de mon royaume ». C'est le mur extérieur du théâtre : il est simple, sans ornements, surmonté seulement, à son sommet, des consoles dans lesquelles on plantait les mâts qui soutenaient le *velarium* destiné à protéger les spectateurs du soleil. On entre par une porte et un passage pris dans le mur, et l'on s'aperçoit alors que ce mur a douze pieds d'épaisseur, ce qui fait comprendre comment, si haut, il a pu durer inébranlable.

Mais on est bien plus étonné, quand on a fait quelques pas à l'intérieur : le théâtre, sauf quelques sièges brisés, est intact, les gradins, s'étalant en demi cercle jusqu'au haut de la colline où s'appuient les derniers rangs, semblent attendre les spectateurs qui vont entrer ; vis-à-vis, la scène, où se représentait la pièce, la scène avec ses trois grandes portes au fond, pour l'entrée et la sortie des acteurs, et qui ne changeaient pas avec les pièces, comme nos décors de carton et de toile de vaudevilles, mais faisaient partie du monument, monuments elles-mêmes ; la scène vaste — de trois cents pieds de long — que pouvaient arpenter les héros et les dieux, où se déroulaient les théories du chœur. A droite et à gauche de la scène, se prolongeaient les parties accessoires du théâtre, loges pour les acteurs, avant-scènes, etc., le tout revêtu de marbre, décoré de statues, orné de colonnes, étincelant d'or et de bronze.

Les ornements, hélas, n'existent plus : on ne peut trop admirer comment les monuments antiques ont bien plus souffert des hommes que du temps. On distingue, par exemple, à l'arc de triomphe d'Orange, les sculptures de la frise supérieure, parce que les hommes n'ont pu y atteindre et y attenter, tandis qu'aux arènes de Nîmes, au théâtre d'Orange, les hommes ont frappé avec le fer ces pierres, ces marbres, pour les mutiler, ont arraché les crampons de bronze, brisé les sculptures saillantes : le temps rend les monuments frustes, les hommes les déshonorent.

Mais l'ensemble tout entier subsiste, et si solide et si complet dans ses parties principales, que l'idée vous vient tout de suite : « On pourrait encore y représenter une pièce, comme au temps de Marc-Aurèle. » Et ce n'est pas seulement un vœu que vous faites ; d'autres l'ont fait avec vous, et il a été exécuté.

Il y a peu d'années, on a voulu savoir quelle impression produirait une pièce antique représentée sur cette scène antique, et l'impression a été puissante, profonde, aussi grande qu'on pouvait le désirer. Dix mille spectateurs sont venus, se sont assis sur ces gradins du théâtre romain, en plein air, le ciel bleu de la Provence au-dessus de leur tête, et, devant cet auditoire d'élite, Français et étrangers, les comédiens du Théâtre-Français ont joué l'*Œdipe-Roi* de Sophocle, ce drame si simple dans sa trame, sans amour, sans intrigue, et que vous ne pouvez lire sans un poignant intérêt; cette tragédie qui, malgré nos mœurs, nos opinions, nos idées si différentes, nous opprime de pitié et de terreur. Tout l'auditoire écoutait, gémissant et frémissant d'horreur, ici, comme aux jours d'Athènes, quand Œdipe, ayant appris le secret de sa naissance, se découvrant incestueux et parricide, reparaisait après s'être arraché les yeux :

« Hélas! Hélas! Infortuné, où suis-je? quelle voix retentit à mes oreilles? O fortune qu'es-tu devenue? Epaissses ténèbres! nuit éternelle, odieuse, épouvantable! Malheureux! malheureux mille fois! L'aiguillon de la douleur et le remords du crime me déchirent! Au nom des dieux, cachez-moi dans quelque terre écartée! arrachez-moi la vie! O mes enfants, s'il m'était permis de les toucher de mes mains, il me semblerait recouvrer la vue... que dis-je? ne les entends-je pas verser des larmes? O filles chéries! »

A ces accents pénétrants, à ces cris, à cette douleur, les spectateurs, me dit-on, aussi versaient des larmes, admirable effet de ces belles scènes, extraordinaire témoignage de la vérité de ces sentiments que le tragique grec avait pris à la nature, et dont nous tressaillons aujourd'hui, les mêmes qu'il y a deux mille ans.

Tous les spectateurs, du reste, entendaient clairement les acteurs sur cette scène en plein air; la voix s'élevait jusqu'aux plus hautes places. (Les places se payaient six francs, quatre francs et deux francs.) Le résultat fut si satisfaisant, qu'on désire en renouveler le plaisir et l'honneur. Une société s'est formée pour restaurer les gradins et quelques parties de la scène et, tous les ans, on y donnerait une représentation d'un chef-d'œuvre dramatique, noble délassément et sublime enseignement, digne d'être conçu par les poètes de la Provence et applaudi par les descendants des Phocéens.

## VIII

## LE PONT DU GARD.

J'ai vu le pont du Gard et j'en ai rapporté un souvenir inoubliable, car c'est là que m'ont été révélés les bienfaits des lycées pour filles.

Le Pont du Gard n'est pas au-dessous de sa réputation : de loin, en arrivant par la route qui descend du chemin de fer, quand on aperçoit ce pont qui coupe la vallée du Gardon et barre l'horizon de ses trois rangées d'arcades superposées, ce monument à jour, coloré d'un jaune doré surgissant dans cette solitude, on est saisi, on s'arrête : il y a là quelque chose de beau, il faut l'aller voir de près.

De près, l'impression de beauté ne diminue pas, l'ensemble est grand, les parties nobles et simples ; l'esprit, les yeux sont satisfaits ; tout a été combiné pour vous plaire ; toutes les qualités de la beauté sont réunies : la pureté des lignes, la grâce des courbes, la force, la solidité, la durée.

Il est de plus grands aqueducs, celui de Roquefavour, par exemple, non loin d'ici. Si on les compare, il l'emporte par son étendue, sa longueur, la hauteur de ses piles élevées du double et portant légèrement deux autres rangs d'arcades. On ne peut ne pas reconnaître la science, l'habileté des ingénieurs, qui ont dressé si haut ces longues lignes de voûtes aériennes qui, semblables à un fil, traversent une vallée profonde et joignent une montagne à une autre. Mais, en laissant de côté la priorité des Romains, qui ont donné l'exemple, et l'audace avec laquelle ils ont accompli une si grande œuvre, sans les instruments, les engins, les machines qui rendent l'industrie moderne si puissante, comment se fait-il que cet immense et colossal aqueduc de Roquefavour n'inspire pas la même impression d'admiration que le pont du Gard ? Ce n'est pas l'effet du préjugé qui s'attache aux ruines, que l'on admire souvent de confiance, avant même de les regarder. C'est parce que le monument romain a une qualité supérieure, bien supérieure à ce qui est colossal, l'*harmonie*, cette qualité qui enveloppe comme d'une auréole les créations du génie, les sacre et les fait reconnaître pour des chefs-d'œuvre.

Roquefavour est gigantesque, le pont du Gard est harmonieux ;

on s'étonne du premier et on passe, on admire le second et on reste longtemps à le contempler.

Je l'ai longtemps contemplé, en effet, et examiné en détail : c'est le même système de construction que les arènes de Nîmes, d'Arles, le théâtre d'Orange, etc., le même esprit *pratique*, seulement ce qui est utile, ce qui donne l'effet cherché : des pierres en beaucoup d'endroits à demi taillées, dégrossies ; de grandes pierres posées sans ciment, se maintenant par leur masse, inégales et, parfois, débordant de la ligne ; mais qu'importe, dans l'ensemble ces inégalités sont fondues et disparaissent. Ça et là, une pierre sortant et rompant la courbe : ce n'est pas une pierre d'attente, elle n'a rien à supporter ; on a voulu orner cette vaste voûte ; pour décor, il a suffi de cette pierre en saillie. De même dans la galerie supérieure, les pierres grandes, larges, recouvertes par endroit du dépôt des eaux calcaires, sont ou non taillées ; on ne les voyait pas, à quoi bon se donner la peine de les tailler ! elles servaient aussi bien à ce qu'on prétendait. Mais, de la base des larges arcs inférieurs aux petites arcades qui font comme une broderie au front du monument, tout est grand, simple, harmonieux.

#### LES LYCÉES DE FILLES.

J'étais monté dans l'aqueduc ; il est haut de plus de six pieds à l'intérieur, presque intact, à peine manque-t-il quelques pierres (1) ; lorsque, à mi-chemin, je fis la rencontre du savant homme qui devait m'initier à la connaissance des lycées de filles. Nous venions des deux extrémités opposées, si bien que nous nous trouvions dans ce passage étroit, vis-à-vis l'un de l'autre, à nous toucher. Je mettais la main à mon chapeau, avec l'intention de continuer mon chemin, quand il m'interpella d'une voix haute, avec un air d'autorité et un geste majestueux qui me rappela M. Cousin :

« Est-ce beau, monsieur ! Est-ce magnifique ! Et quand on pense comment cela a été fait ! Avec des plans inclinés et des rouleaux ! Car c'est de cette façon que les Romains construisaient leurs grands monuments. Et les Grecs aussi, l'Acropole d'Athènes ! Je l'ai vue... »

Etourdi un moment par ce débordement de paroles, j'allais peut-être essayer d'opposer à ces assertions hardies quelques observa-

(1) Il faut y monter par la droite, l'ascension à gauche est très difficile.



tions, lorsque mes yeux se portèrent sur sa boutonnière, elle était ornée d'un ruban violet qui m'inspira une réserve respectueuse. C'était un officier d'Académie!

D'ailleurs, par une transition inattendue, tendant son bras à travers une arcade :

« Ma fille, dit-il, pourra vous expliquer cela : vous la voyez en bas, qui dessine ; elle est professeur dans un lycée de filles, monsieur ! c'est assez vous dire ce dont elle est capable ! »

Je fis un petit geste d'acquiescement, et m'effaçai un peu pour m'esquiver ; mais les officiers d'Académie sont tous parlementaires, ils aiment à parler ; celui-ci, dès qu'il m'avait aperçu, avait résolu de se charger de mon instruction : il étendit les deux bras, il n'y avait pas moyen de passer.

« J'ai aussi une autre fille, monsieur, et il me la montra prenant des notes, c'est la cadette. »

Il était de ces gens, qui, dès la première fois qu'ils vous voient, vous racontent leurs affaires.

« Celle-ci n'est pas professeur, mais elle le deviendra. Elle est déjà pourvue du brevet supérieur ; à la fin de ses classes à l'école Sévigné, elle passera son examen de bachelier...

— De bachelier ! m'écriai-je, à cette étrange association de l'Université avec M<sup>me</sup> de Sévigné.

— Puis, elle entrera à l'école supérieure où elle se préparera à la licence et à l'agrégation.

— La licence, l'agrégation ! »

J'avais l'air de ne pas comprendre.

Mon officier d'Académie parut me prendre en commisération :

« Vous n'êtes pas au courant de tout ce que l'on fait en faveur de nos filles. Il existe, monsieur, une école normale pour former des professeurs de lycées de jeunes filles, oui, monsieur, absolument comme l'école normale pour les lycées de garçons, et où on leur donne une instruction tout à fait semblable à celle de la rue d'Ulm : le latin, le grec, l'allemand, la philosophie, les sciences naturelles, les mathématiques, géométrie, trigonométrie, algèbre. Ma fille est très forte en géométrie ; quant à l'algèbre, c'est un jeu ; elle en fait, me dit-elle, uniquement pour se distraire. »

Je hasardai un mot d'étonnement, qu'une jeune fille s'appliquât à des études si sèches.

« Les femmes avec leur imagination... »

Mais il m'arrêta net.

« Ma fille n'a pas d'imagination !

— Est-ce bien sûr ? murmurai-je.

— Les jeunes filles, dans quelques années, monsieur, n'ignorent rien ! Oh ! elles feront de fameuses maîtresses ! »

Je me pinçai les lèvres pour ne pas rire, mais il ne voyait rien, il était lancé. J'espérais profiter de son exaltation pour me faufiler de côté ; mais j'eus beau me faire aussi mince que possible ; il gesticulait, le passage était barré, il fallut me résigner. Il n'avait pas, d'ailleurs, fini mon instruction.

« L'école normale, installée à Sèvres, dans l'ancienne manufacture de porcelaine, est dirigée par une femme bien distinguée, monsieur, M<sup>me</sup> Jules Favre !

— M<sup>me</sup> Jules Favre ! laquelle ? dis-je.

— Comment ! laquelle ? »

Ce fut à son tour de s'étonner.

« C'est que, du vivant de M. Jules Favre, vous vous rappelez les révélations de 1871, il y en avait deux en même temps, une à Alger et une autre à Paris, qui s'appelaient toutes deux M<sup>me</sup> Jules Favre.

— Ah ! Monsieur, quel digne homme, Jules Favre !... Celle-ci est une ancienne institutrice protestante.

— Vraiment ! le choix est excellent ! et la religion, s'en occupe-t-on à l'école Sévigné ?

— La religion ? Vous concevez que les jeunes filles qui se destinent au professorat, ont quelque chose de mieux à faire que d'aller à la messe. Les catholiques, cependant, peuvent entrer à l'église et les protestantes au temple, si elles le veulent ; on ne s'y oppose pas !

Elles ont tant à travailler, tant d'études variées....

— Et si attrayantes, ajoutai-je : les mathématiques transcendantes, la trigonométrie rectiligne et sphérique, la logique subjective de Hegel, la théorie de la raison pure de Kant !... »

Il me regardait d'un air indécis, ne sachant pas si je parlais sérieusement, ou me moquais. Je ne pensais plus à m'échapper, ce père de la future agrégée commençait à m'intéresser.

« Et, avez-vous songé au mari qu'il vous faudra trouver pour une fille aussi savante ?

— Certainement, monsieur ! elle épousera un jeune homme professeur comme elle...

— Oui, dis-je, qui enseignera à des jeunes gens les mathéma-

tiques, la physique, la chimie, ou le grec et le latin, ou l'allemand, la langue allemande si attrayante, et qui, lorsqu'il sortira de sa classe harrassé de ses thèmes, de ses versions, de ses géronatifs en *do* et en *dum*, ou quand, chez lui, il relèvera la tête de sa table de travail encombrée de *copies* hérissées de barbarismes et de solécisme, qu'il corrige et qu'il classe, et que, agacé, ennuyé, soucieux, il se tournera vers la jeune femme, dont le regard va le consoler et lui sourire, « le sourire des femmes est un rayon des cieux », a dit Shakespeare, verra qui ? ou plutôt quoi ? un geste impatient, une main tendue pour réclamer le silence : « Attendez ! Je résous une équation ! » Et elle aura devant elle les colonnes aux mille chiffres de la table des logarithmes ! Quel charme ! Quel plaisir !

— Mais, monsieur !... »

J'en avais assez ! Ce père de savantes, comme un geolier, me retenait prisonnier entre deux murs ; moi aussi, j'étais lancé.

« Et quel ménage ! Quel intérieur ! Savez-vous ce qu'il fera, le jeune professeur, mari de votre Euclide en jupons ? Il se sauvera, il laissera là sa Philaminte, avec ses mathématiques, sa chimie, sa physique, son algèbre qu'elle fait pour se distraire, son astronomie, sa géologie, sa paléontologie et son ethnologie, et il s'en ira chercher dehors aussi une distraction qui détende ses nerfs et rafraichisse son cerveau ! Et cette distraction, il la trouvera, s'y prendra et s'y engluera. Et il ne voudra plus entendre parler de sa femme la savante : il désertera sa maison. En quittant ses gamins paresseux et railleurs, qui se moquent de lui et l'assomment, il entrevoit chez lui, à son retour, sa femme aux sourcils froncés, la chevelure emmêlée, les ongles noirs, sans col sur une robe tachée et exhalant une odeur puante d'acide sulphydrique. (Elle poursuit, en ce moment, la recherche d'un nouveau composé chimique.) Et, à cette perspective, il frissonne de dégoût et d'épouvante : « Vilaine pédagogue ! s'écrie-t-il en s'enfuyant, encrassée pédante ! » Et il courra retrouver sa *distraction*, à lui, tout à fait étrangère à l'algèbre, au grec, au latin, à la trigonométrie et à l'allemand, une ignorante qui ne saura pas l'orthographe, mais riieuse, amusante, qui le fera rire, et qui lui sautera au cou, en l'appelant des noms les plus drôles, les plus bizarres et les moins universitaires !

— Ce n'est pas moral, cette peinture-là, monsieur ! criait mon officier d'Académie.

— Non ! Mais, c'est ce que vous verrez, et ce sera la fin logique

de vos lycées de filles, qui violentent la nature : la nature se vengera ! Ce n'est pas tout, heureusement !...

— Comment, monsieur !... »

Il trépignait.

« Savez-vous ce que sera la fille de la savante, votre petite-fille ? Croyez-vous qu'elle ressemblera à sa mère, et qu'en elle commencera une génération de pédantes, de désagréables laiderons, au teint échauffé, avec un pli entre les sourcils, dégingandées et marchant comme une mercière anglaise, cuistres femelles, déplaisantes à étonner un poète ? Non ! Sa mère n'a pas d'imagination, elle en aura, elle, grâce à Dieu ! car tant pis pour la femme qui n'en a pas ! et son imagination travaillera dans un autre sens que sa mère. Elle cherchera tout ce dont on ne lui parle pas, qu'on lui cache et lui laisse ignorer. Est-ce que, d'ailleurs, elle ne sortira pas de cette chambre tapissée de cornues, de matras, d'alambics et de bouteilles de Leyde et où l'on parle une langue saugrenue : *Exposant, poly-nôme, coefficient* ? Elle verra d'autres femmes que sa savante mère, mais ne sortit-elle pas de ce *museum* étouffant, de ce laboratoire aux senteurs écœurantes, son esprit ferait une trouée et s'envolerait dans l'espace, à la recherche d'un nouveau monde. Ce nouveau monde, elle le trouvera, elle le verra, et elle sera dans l'exaltation du bonheur de le voir. Ce monde, c'est tout un empyrée, un ciel qui se déroule devant elle, resplendissant, illuminé d'une lumière éternelle, et d'où jaillissent des mots éclatants : *Dieu, l'âme, l'infini, l'éternité, l'amour* ! Et, quand elle reviendra de ce voyage idéal, elle ne pourra s'empêcher d'y penser, de désirer revoir ces régions célestes pour lesquelles elle se sent faite, qui l'attirent, vers qui elle est portée, et qu'elle est toute prête à aimer !

Voilà ce qu'elle sera, votre petite-fille, ou plutôt ce que seront les filles de ces mères formées par une science positive, sans religion et sans Dieu. Elles repousseront cette science matérielle, et ouvriront leur âme au sentiment, à l'imagination, à l'idéal, à la poésie, à la religion. Elles seront le contraire de leur mère, cela se voit souvent, et elles élèveront des enfants selon la loi naturelle et divine, et en feront des jeunes femmes spirituelles, gracieuses, aimables, pas savantes, et charmantes, de vraies femmes françaises.

Et, peut-être même, elles convertiront leur mère, et vous aussi, permettez-moi de l'espérer.

— Mais, monsieur, balbutia le père, qui semblait ahuri, ma fille n'a pas de fortune, que voulez-vous qu'elle devienne ?

— Balayeuse des rues, plutôt que d'être élevée dans un lycée de filles ! »

Et profitant de sa stupéfaction, je me sauvai.

## IX

### LES RUINES DE SANXAY.

Il n'y a pas de ruines qu'en Provence ; la surface de la France en est couverte, et l'on en trouve encore tous les jours, pour ainsi dire : les ruines de Chanlieu, par exemple, à la lisière de la forêt de Compiègne, où le hasard, — un mur heurté par le soc d'une charrue, — fit découvrir un vaste établissement thermal romain, un théâtre avec ses gradins, la scène, les *vomitorium*, des bains, le promenoir et la base des colonnes qui l'entouraient, un temple, des bas-reliefs élégamment sculptés, etc. L'empereur Napoléon III, informé par Viollet-le-Duc, ordonna des fouilles, fit déblayer le terrain, à une grande profondeur, et mit à jour tous ces monuments enfouis sous la terre. Ces ruines considérables sont à la porte de Paris, et, à Paris, personne ne les connaît : les Parisiens, la plupart, ne connaissent pas la France, qui a tous les genres de beauté, même les environs de Paris, qui sont charmants, mais ils connaissent à fond la Suisse, où il n'y a que des rochers, des lacs et des neiges, des neiges, des lacs et des rochers.

Les ruines romaines répandues dans toute la Provence, font partie intégrale de la Provence ; on les connaît de tout temps, on les a toujours vues, on vit avec elles, on n'a qu'à les conserver. Mais, il est, dans une autre région de la France, en Poitou, des ruines d'une ville importante, que jusqu'ici on ne soupçonnait pas, qui ont apparû au jour, il y a peu d'années, et qui ont un intérêt particulier, parce qu'elles ont été découvertes, *inventées* pourrait-on dire, les *Ruines de Sanxay*.

Ce sont des ruines, en effet, qu'un homme d'une rare sagacité et d'un grand savoir, le Père de La Croix, jésuite belge, a trouvées, par une sorte de divination, comme Leverrier, la planète Neptune.

On va de Poitiers à Sanxay, par le chemin de fer jusqu'à Lusignan, Lusignan, la ville et le château des anciens rois de Chypre et de Jérusalem, aujourd'hui château en ruines, petite ville pitto-

resque et morte. Tout ce pays jusqu'à la Loire est semé de souvenirs historiques, tous les noms sont retentissants : Thouars, Saurmur, Loches, Fontevault, Montsoreau, Richelieu ; c'est le cœur de la France, là que se sont passés la plupart des grands faits de notre vieille histoire : Vouillé et Clovis, Charles Martel et les Sarrasins, Poitiers et le roi Jean, Jeanne d'Arc à Chinon, la bataille de Montecontour, la Conférence, la dernière, des protestants, à Loudun et, presque de nos jours, la Vendée et la *guerre des géants*.

C'est près du bourg de Sanxay qu'on rencontre les ruines qui attirent tant de visiteurs et que maintenant tout le monde connaît, au moins, de nom.

Le Père de La Croix, qui avait déjà fait plusieurs découvertes et des travaux importants en archéologie, en étudiant la vieille ville de Poitiers, où subsistent des restes d'arènes, de cirque, une église gallo-romaine, des dolmen, etc., en suivant la trace d'autres ruines, arriva à celles-ci : nul n'en avait entendu parler ; elles étaient depuis des siècles ensevelies sous une couche de terre épaisse, qu'on labourait, sur laquelle on avait bâti des maisons, des fermes. Il s'arrêta et dit : « Sous ces champs, entre les murs de ces maisons, contre cette colline, au bord de ce ruisseau, il devait y avoir une cité romaine, des monuments romains. » On y mit la pioche, on fouilla, on creusa, et l'on découvrit ce qu'il avait annoncé : d'abord, adossé à la colline, un édifice semi-circulaire, qui s'élevait jusqu'au haut, avec des gradins taillés dans le roc, un *théâtre*, qui pouvait contenir huit mille spectateurs, et ses annexes, la scène, les portes, etc. ; un peu plus loin, des colonnes alignées, hautes encore de trois pieds, et qui formaient un carré long, l'enceinte d'un *temple* grand comme l'église de la Madeleine à Paris, une partie du pavé, et, au milieu, la *Cella* octogone ; à côté, des *thermes*, leurs couloirs, leurs voûtes, leurs escaliers ; les principaux monuments d'une ville qui devait être considérable.

Mais qu'était cette ville ? Comment s'appelait-elle ? Outre les monuments, on avait trouvé des maisons sans caractère, des murs sans signification. Y avait-il eu même là une ville ? Aussitôt les archéologues se sont mis à l'œuvre, divisés, disputés : brochures contre brochures, dissertations, mémoires, lettres, discours, conférences, ont fait connaître au public, non la vérité, mais l'opinion réciproque des antiquaires sur chacun d'eux. Au fond, ils n'en savaient pas plus que nous autres ignorants.

Le Père de La Croix, lui, et son avis, par le génie de sa découverte, a une valeur prépondérante, pense que ces monuments sont les restes d'une ville parlementaire, comme Washington aux États-Unis, une capitale politique où, tous les ans, se réunissaient les nations de l'Ouest, pour délibérer de leurs intérêts communs ; les maisons retrouvées servaient d'hôtelleries aux députés de ces assemblées.

Les Gaulois, hélas ! pratiquaient déjà le gouvernement parlementaire : ils aimaient à discourir, ils avaient des orateurs qui parlaient très bien, *arguti loqui*.

On sait ce qu'il en arriva : attaqués par Rome, ils se disputèrent éloquentement dans leurs assemblées, se divisèrent en plusieurs partis, et les Romains les mirent sous le joug, et les firent servir à la grandeur de l'Empire, en leur laissant leurs assemblées annuelles, leurs parlements à Sanxay et ailleurs, jusqu'au jour où les Barbares, les hommes de toutes les races, de toute espèce, *all-man*, les Allemands, le nom est le même, passèrent le Rhin et détruisirent, ruinèrent, renversèrent cette cité à éclipses périodiques, qui, abandonnée, s'enfuit bientôt sous la végétation et la terre accumulée, et disparut, oubliée.

#### LE PÈRE DE LA CROIX.

A la nouvelle de la découverte de ces ruines, le monde savant s'émut : le Père de La Croix avait dépensé beaucoup d'argent ; il s'agissait de les conserver. La Société des Antiquaires de l'Ouest donna une somme de dix mille francs ; le Gouvernement autant ; mais il fallait bien davantage pour continuer les fouilles, dégager les monuments, et acheter le terrain que les propriétaires voulaient maintenant vendre fort cher. Ce sont les ruines les plus considérables en étendue qu'on ait trouvées en France.

Le Père de La Croix se mit en mouvement ; il n'est pas un archéologue ordinaire : il a l'ardeur, l'enthousiasme des hommes qui ont des idées. Il faut le voir : cinquante ans environ, une grande barbe avec une soutane, une tête énergique, une physionomie expressive, vif d'allure, animé, ouvert, familier, aimable, et il fallait entendre ce prêtre, ce savant, parler sans apprêt, sans façon, enlever ses auditeurs et les entraîner ; n'est-ce pas la véritable éloquence ?

« J'avais besoin de cent cinquante mille francs ; le Gouvernement informé, par le bruit que l'on faisait, de cette découverte, poussé par les sociétés savantes, voulait bien conserver les ruines,

mais, « il n'avait pas d'argent, » disait-il, et n'osait en demander aux Chambres, d'abord parce que la découverte a été faite par un jésuite, ensuite parce que les Chambres ne comprennent rien à de telles recherches. J'étais dans le plus grand embarras, à bout de ressources ; je faisais des conférences de tous côtés. Mon seul espoir, à cette heure, était dans M. Paul Bert et M. Perrin

— Quoi ! Paul Bert et Perrin, de la gauche la plus avancée, deux athées !

— Ou du moins, qui font l'athée. Ce sont eux, c'est M. Paul Bert qui m'a sauvé ! »

Et il racontait comment il avait été mis en rapport avec Paul Bert. Il venait de faire une conférence à Niort ; il y avait apporté une partie de sa collection d'antiquités trouvées à Sanxay, et l'on en avait été fort intéressé.

Parmi les auditeurs était un des six survivants des cuirassiers de Reischoffen. Celui-ci, quelques jours après, se trouvant dans un wagon de chemin de fer avec le Père de La Croix, lui apprit qu'il était neveu de M. Gaston Tissandier, directeur du journal *La Nature* ; que M. G. Tissandier était très lié avec M. Paul Bert, et « M. Paul Bert, ajouta-t-il, s'il s'occupait des affaires de Sanxay, obtiendrait tout ce qu'il voudrait, tant il est influent. Le Père de La Croix consentirait-il à entrer en relations avec M. Paul Bert ?

— Oui, si M. Paul Bert demande à me voir.

— Je m'en charge. »

L'ancien cuirassier écrit à son oncle, l'oncle voit Paul Bert, lui explique l'importance des ruines de Sanxay, et obtient de lui une de ses cartes, sur laquelle Paul Bert écrit qu'il désire voir le Père de La Croix, pour l'entretenir à ce sujet, et demande d'abord des renseignements. Le Père de La Croix lui expédie un mémoire, accompagné d'une lettre habile : « Puisque M. Paul Bert désire le voir, il se rendra à son invitation. »

Maintenant, rien de plus original et de plus amusant que son entrée chez Paul Bert ; il s'arrête à l'entrée de la chambre, et, se croisant les bras :

« Il faut avouer, dit-il, que c'est singulier de voir un jésuite chez M. Paul Bert, et M. Paul Bert demandant à voir un jésuite ! »

Paul Bert, un peu étonné de ce début, mais se remettant vite :

« Ce n'est pas le jésuite que j'ai désiré voir, c'est l'archéologue.

— Ah, *mon ami*, pour cela non ! Le jésuite et l'archéologue sont inséparables : ainsi, il faut en passer par là ! »



Et, sans plus attendre, il s'assied, et entame son sujet avec la facilité, la verve et l'abondance colorée qu'il y apporte toujours. Paul Bert est conquis, il lui prend les mains et lui promet son appui ; et, dès le lendemain, il publie dans le *Voltaire* un article sur Sanxay et le Père de La Croix, qu'il appelle tout le temps : *le Père de La Croix, de la Société de Jésus*, etc. De plus, il embriquette M. Perrin, et presse si vivement le ministre, qu'il obtient que Sanxay soit sauvé. Le ministre n'osait demander un crédit aux Chambres, « pour ne pas avoir d'affaires » ; mais il promet de prendre l'argent sur d'autres fonds. Admirable gouvernement parlementaire !

Là-dessus, un riche banquier, intelligent et généreux, annonce qu'il donne quatorze mille francs ; cette munificence enlève tout ; l'État se décide à acheter Sanxay. Cependant, il fallait se presser ; le propriétaire du sol menaçait de recouvrir les ruines, étant arrivé à la dernière limite du terme qu'il avait fixé. Le Père de La Croix prend l'arrêté ministériel, vole à Poitiers, envahit la préfecture, bouleverse les bureaux, les employés, les chefs de division, fait expédier son affaire devant lui, et repart pour Paris, afin de tout terminer. C'est par cette activité, ce zèle, cette ardeur jointe à la science et à une vue qui s'appelle l'inspiration ou le génie, qu'il est arrivé aux grands résultats qui ont illustré son nom.

Sanxay a été sauvé ; mais, lui, ce savant célèbre dans toute l'Europe, consulté partout comme une autorité, qu'a-t-on fait pour lui ?

Le Comité des monuments historiques l'a présenté pour la décoration de la Légion d'honneur. Qui l'a davantage méritée ? Il a demandé qu'il fut nommé correspondant du ministère de l'Instruction publique, titre qui se donne au moindre archéologue connu dans son département. Savez-vous ce qu'a dit le ministre ? « Eh ! nous connaissons bien toute la valeur du Père de La Croix, mais il est impossible de faire ce que vous demandez ; les journaux en parleraient, et l'on glorifierait les jésuites. » Les jésuites qu'ils ont expulsés ! Ainsi, un délit entraîne un autre, l'injustice ne s'appuie que sur l'injustice. Le Père de La Croix est jésuite, c'est un monstre !

(A suivre.)

EUGÈNE LOUDUN.

# Le Catholicisme et le Progrès <sup>(1)</sup>

---

## X

« Si le monde, dit M. Léon Jouvin, contient la vérité et par conséquent l'ordre, comment peut-il donner lieu à l'erreur? L'homme est créé dans un état d'ignorance, mais cette condition ne suffit pas. L'ignorance n'est pas le moyen suffisant de l'erreur. En effet, ce qu'on ignore reste invisible, ce qu'on sait à moitié est vu à moitié : cependant il n'y a pas là matière à erreur. D'abord, rester dans l'ignorance, éviter de s'aventurer dans l'inconnu serait le parti le plus sûr : mais le cas est prévu. L'homme ne peut demeurer immobile ; il a à faire des actes, même pour vivre : la nécessité le lance avec force dans la vie et il ne s'arrêtera que pour mourir. Mais alors découvrir l'inconnu ne lui serait-il pas plus facile que de le suppléer par l'erreur? Non. Car la moitié de ce qu'il rencontre est incompréhensible. Il ne peut comprendre aucun des objets avec lesquels il est mêlé, ni la nature, ni les êtres qu'il aime ou craint, ni lui-même : il ne comprend que les rapports entre eux, il ne pénètre que dans l'espace, les voies libres entre ces êtres dont il fait le tour, errant partout et ne pouvant rien saisir. Cependant il est pressé d'agir, de posséder, de jouir, il précipite donc ses jugements, confond des myriades d'êtres, des rapports, assemble ses fantômes, se trompe, s'en tête.

« L'admirable artifice divin se voit bien maintenant d'ici. L'erreur ne peut paraître néant et désordre (quoiqu'elle ne soit pas autre chose), sinon elle ne séduirait, n'arrêterait personne, elle

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1892.

« ne remplirait pas son but. Elle doit avoir l'appui de la logique, des  
 « preuves, des conséquences, des vraisemblances, la rencontre d'ex-  
 « plications heureuses : la proposition fautive doit occuper la même  
 « aire que la vraie, et les arguments doivent se balancer en appa-  
 « rence. Le fantôme doit ressembler à la vérité, pour tromper  
 « un autre que celui qui aime la vérité. C'est pour cela que le monde  
 « est fragmenté en tant de milliers de morceaux d'êtres, que rien  
 « n'est plus facile que de se tromper en prenant l'un pour l'autre.  
 « Chaque ligne de la construction paraît se multiplier, s'agencer  
 « parfaitement à toutes les autres et former, non un seul édifice,  
 « mais mille. Chacun voit le sien. Des mondes imaginaires se  
 « dressent, durant un jour ou des siècles. Le grand nombre s'éva-  
 « nouit dès que leur auteur pense à autre chose ou meurt lui-même :  
 « quelques créateurs le font voir, admirer et fondent des écoles.  
 « Ce ne sont pas des chaos, mais des cosmos. La plupart des hom-  
 « mes n'achèvent pas les sphères d'un monde : ils se contentent  
 « d'habiter les imaginaires des autres : mais il n'est personne qui  
 « n'en ait fait au moins quelque morceau. — Pourtant il n'y a que  
 « la vérité devant nous. Et toutes ses lignes, les milliers de propo-  
 « sitions vraies, paraissent sous un tel jour dans ce kaléidoscope, que  
 « chacune miroite, rayonne et se prête à un nombre illimité d'er-  
 « reurs (1). »

C'est ainsi que la vérité nous est cachée. Comment encore sommes-nous induits au mal ?

« La matière — nous citons toujours M. Jouvin — a été créée pour  
 « borner la connaissance. La sensation qui semble l'augmenter, la  
 « diminue. Il en est de même pour la jouissance : la matière a beau  
 « présenter de tous les côtés la sensation, elle diminue notre jouis-  
 « sance. Nous ne voyons que la matière, parce qu'elle est toujours  
 « entre Dieu et nous, parce qu'elle nous empêche de voir la vérité.  
 « Nous ne sentons que la matière, parce qu'elle nous sépare  
 « toujours de Dieu, parce qu'elle nous empêche de jouir du  
 « bien... Comme elle n'est rien, comme elle n'a rien, comme  
 « elle est indifférente, elle donne tout ce qu'on lui donne à  
 « porter, elle continue ses effets physiques et physiologiques,  
 « pourvu que ses propres lois ne soient pas méconnues : la même

(1) Léon Jouvin. *Le Pessimisme*, p. 114 et suiv.

« vibration répète la même sensation. Quand l'acte vicié outrage  
 « la loi du bien, le contact avec le bien ne donne plus de jouis-  
 « sance, le contact avec l'objet donne la même sensation. Un mor-  
 « ceau de pain arraché par la violence ne nourrit pas moins bien  
 « que celui qui est acquis par le travail. La loi de l'amour est  
 « l'union absolue, éternelle : le vice qui ne voit que ses difficultés,  
 « ses peines et non sa dignité, cherche à détacher dans une liaison  
 « temporaire un plaisir momentané : il insulte la nature morale ;  
 « mais la nature physique est insensible à l'outrage, et la matière  
 « indifférente laisse prendre son plaisir (1). »

A ces raisons de l'incapacité humaine puisées dans la matière où Dieu se cache et se révèle à la fois comme derrière un voile, on pourrait ajouter celle du sujet lui-même dont les facultés sont bornées. On en parlera plus loin. Disons seulement ici que le catéchisme complète la philosophie, et met plus simplement, en y ajoutant l'autorité de la parole divine, ces enseignements à la portée de toutes les intelligences.

L'homme porte le poids du péché d'Adam. Ses lumières naturelles et ses propres forces ne lui suffisent point. Son incapacité, pour n'être point complète, est très limitée. Eût-il scruté les mystères de toutes les sciences humaines, eût-il pesé la valeur de tous les biens terrestres, fût-il aussi sage que Salomon, à quoi aboutira-t-il ? A reconnaître, comme lui, que tout n'est que vanité et affliction de l'esprit. Si Dieu n'est pas au terme de sa science, si ses actions ne tendent pas à Dieu, ses actions sont inutiles et mauvaises, sa science est vaine. Faut-il s'étonner, si après tant de théories, de systèmes, de comparaisons, d'analyses, de synthèses, de recherches, d'efforts, la philosophie sans Dieu aboutit à la philosophie du néant ? C'est avec beaucoup de raison que M. de Molinari a dit que, sans la religion, la science n'est que la pourvoyeuse du pessimisme.

L'homme n'échappera-t-il pas à cette désespérante conclusion ?

## XI

La vérité cependant l'aveugle. Ne veut-il pas la voir ? Le bien l'attire et le sollicite. Le repoussera-t-il ? Préfère-t-il ramper dans

(1) Léon Jouvin. *Le Pessimisme*, p. 176 et suiv.

la boue et les ténèbres, au lieu de planer, comme l'aigle, au-dessus des nuées? — Non. Qu'il ouvre donc les yeux. Il est une lumière qui l'éclaire, une force qui le soutient, une grande paire d'ailes, comme dit M. Taine, qui le soulève au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés : c'est le catholicisme.

Comment cela?

« Au fond, il n'y a que deux modes de connaissance qui soient  
 « irréductibles : la connaissance représentative, qui donne à l'objet  
 « une présence seulement idéal dans le sujet, et la connaissance  
 « ou plutôt la vision intuitive, qui les unit tous deux physiquement,  
 « par l'introduction réelle de l'objet lui-même, tel qu'il est avec son  
 « entité propre, dans le sujet qui perçoit. Ainsi, par exemple, Dieu  
 « se connaît lui-même d'une manière intuitive, parce que le sujet  
 « et l'objet de sa connaissance sont, non seulement *unis* sans  
 « intermédiaire, mais même *identiques*. L'homme, au contraire,  
 « ne connaît rien ici-bas que par voie de représentation : le  
 « paysage qu'il contemple n'est pas dans son œil tel qu'il est phy-  
 « siquement dans la nature, de même que le vrai, le beau et le  
 « bien dont il a l'idée, n'existent pas dans son esprit comme ils  
 « sont dans leur essence proprement dite.

« Ces deux modes de connaissance sont-ils également appli-  
 « cables quand il s'agit de voir Dieu face à face? Non, la connais-  
 « sance représentative n'est pas possible. Aucune image ou repré-  
 « sentation créée ne pourra jamais traduire l'essence divine, parce  
 « qu'il répugne que l'Infini soit reproduit par une image finie.

« Et pourtant, la connaissance représentative est la seule qu'une  
 « créature puisse avoir naturellement de Dieu. Dans l'hypothèse,  
 « en effet, où elle verrait *naturellement* Dieu face à face, elle pos-  
 « séderait *naturellement* l'essence divine dans son intelligence.  
 « C'est donc cette essence même qui serait, pour elle, le *moyen*  
 « *naturel* de voir Dieu tel qu'il est. En d'autres termes, c'est un  
 « acte divin qu'elle poserait *naturellement* : car Dieu lui-même  
 « n'a pas et ne peut pas avoir d'autre moyen de vision que son  
 « essence propre, que cette vision ait pour objet la nature divine  
 « ou la nature créée : son infinie perfection serait amoindrie, s'il  
 « était obligé, comme les hommes ou même les anges, de connaî-  
 « tre, par des représentations puisées à une source étrangère, men-  
 « diant, en quelque sorte, le pain de l'intelligence à la porte des

« objets qu'il voudrait percevoir. C'est donc nécessairement par  
 « lui-même qu'il se connaît, et du même coup, voit toutes choses  
 « dans son essence infinie (1). »

De ces deux modes de connaissance, l'un appartient à Dieu seul. Il nous a laissé l'autre, qui est imparfait et conforme à notre nature. Mais son imperfection même est encore aggravée par la déchéance originelle, de sorte que nous serions irrémédiablement condamnés à l'erreur, si Dieu n'avait eu pitié de nous. De quel moyen s'est-il servi? L'homme avait gâché, si l'on ose se servir de ce mot, la vie qui lui avait été préparée. Il y avait introduit le mal. Elle n'était plus bonne que pour le mal. Mais Dieu est tout-puissant et il est le bien même. Il repousse le pessimisme. Dans sa miséricorde et son amour infinis, il nous a engendrés à une vie nouvelle, don graduit de sa part, la vie surnaturelle de la grâce dans ce monde, qui nous conduit, dans l'autre, à la vie éternelle, à la vision intuitive et béatifique. C'est ainsi qu'il nous relève et nous porte jusqu'à lui, non par la connaissance naturelle et imparfaite que peut avoir un être fini de l'être infini, mais en faisant participer l'être fini à la connaissance propre et au propre amour de l'être infini.

« Ainsi, nous sommes destinés à contempler l'essence divine  
 « sans intermédiaire et sans voile; autrement dit, c'est cette  
 « essence même qui sera pour nous à la fois l'objet et le moyen de  
 « notre vision. Sur la terre, la connaissance que nous avons du  
 « monde extérieur, comme du monde intelligible, est toujours  
 « représentative; car, dans l'impossibilité où nous sommes d'en-  
 « trer en communication physique et immédiate avec les objets  
 « que nous percevons par les yeux du corps ou par ceux de l'intel-  
 « ligence, il faut que ces objets s'impriment, en quelque sorte,  
 « eux-mêmes, dans nos facultés, par une représentation qui nous  
 « permette d'en prendre connaissance. Mais au ciel, toute repré-  
 « sentation de la nature divine devient impossible, et c'est Dieu  
 « lui-même, tel qu'il est dans son essence, qui s'unit directement à  
 « l'âme, la pénétrant d'abord par son sommet qui est l'intelligence,  
 « de même que, dans l'ordre naturel, c'est le sommet des monta-  
 « gnes que le soleil dore de ses premiers rayons. Jamais, sans

(1) L'abbé Bellamy. *La Vie surnaturelle*, p. 37 et suiv.

« doute, de l'union de Dieu avec ses élus ne saurait résulter une  
 « seule nature ni une seule personne. Mais cette union est pour-  
 « tant si étroite, que l'essence divine devient, d'après saint Tho-  
 « mas, comme le principe formel de la vision béatifique, en ce  
 « sens que Dieu supplée directement lui-même à l'absence de toute  
 « représentation idéale.

« La vie de Dieu et la vie de l'âme glorifiée sont, dans un sens  
 « véritable, une seule et même vie, car toutes deux ont la même  
 « forme et proviennent d'une source commune. C'est l'essence  
 « infinie qui sert de principe immédiat à l'une et l'autre, et qui en  
 « détermine la nature. Encore une fois, les substances ne sont pas  
 « identifiées ni confondues : les sujets qui reçoivent cette vie  
 « demeurent distincts et conservent l'inviolable caractère, l'un du  
 « fini, l'autre de l'infini : cependant ils communient à la même  
 « lumière, ils respirent le même amour, et par conséquent ils ont  
 « la même manière d'être, quoique non au même titre, ni selon la  
 « même mesure, ni en vertu de la même nécessité.

« La vision intuitive est donc une vision immédiate de Dieu,  
 « dans le sens que nous venons d'expliquer. Ce caractère n'empê-  
 « che pas, du reste, mais suppose, au contraire, la nécessité d'une  
 « transformation préalable de l'intelligence, produite par ce que  
 « les théologiens appellent la *lumière de gloire*. Cette lumière est  
 « exigée, dit saint Thomas, non comme une ressemblance dans  
 « laquelle Dieu serait contemplé, mais comme une perfection de  
 « l'intelligence, qu'elle fortifie pour atteindre son sublime objet (1).»

## XII

L'avenir qui, dans les desseins de Dieu, nous est réservé, est-il assez beau ? Est-il assez grand ? N'est-il pas au-dessus de la plus haute et de la plus noble ambition ? Ou plutôt n'est-il pas un rêve insensé ? Ce rêve, cependant Dieu nous permet de le réaliser. Relevons donc la tête, et méprisant les sophismes, domptant les passions, foulant aux pieds toutes les petites et toutes les vilénies, élevons-nous à la hauteur de notre destinée. Elle nous est promise, mais il nous faut la conquérir. C'est un héritage et une récompense. L'héritage n'est dû qu'aux fils, et nous devons être dignes de

(1) L'abbé Bellamy. *La Vie surnaturelle*. p. 309 et suiv.

l'adoption divine : *si filii et hæredes, hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi*. (S. Paul, Rom. VIII, 17.) La récompense n'est due qu'au mérite, et ce mérite nous devons l'acquérir par le travail, la privation, la résignation, la pratique de la vertu, en un mot, en sortant victorieux de l'épreuve.

« Il est très vrai que notre filiation surnaturelle est un titre à un  
 « héritage divin, de même que parmi les hommes, la qualité de  
 « fils est inséparable de la qualité d'héritier. Seulement rappelons-  
 « nous bien que notre filiation divine, tout en dépassant de beau-  
 « coup l'étroite portée des adoptions humaines, est pourtant une  
 « filiation adoptive. Il convenait donc que Dieu nous fixât des con-  
 « ditions plus ou moins difficiles à remplir, avant de nous mettre  
 « en possession du céleste héritage. On ne voit même pas trop  
 « comment il aurait pu nous dispenser de cette épreuve, en nous  
 « créant du moins avec la liberté. Si l'homme se réserve toujours  
 « le droit de déshériter l'enfant adoptif auquel il a gratuitement  
 « ouvert l'entrée de sa famille ; s'il peut même quelquefois priver  
 « ses enfants légitimes de leur part d'héritage ; à plus forte raison,  
 « Dieu reste libre de dicter ses conditions aux créatures qu'il  
 « daigne agréger à la famille divine. Aussi l'apôtre saint Paul,  
 « tout en proclamant le lien si étroit qui unit la filiation et l'héri-  
 « tage dans l'ordre surnaturel, a-t-il soin de marquer la condition  
 « générale qui permet seule d'obtenir l'héritage : *si tamen compati-*  
 « *mur, ut et conglorificemur*. (Rom. VIII, 17.)

« Du reste, cette épreuve que Dieu a voulu imposer à l'homme  
 « n'est au fond qu'un témoignage d'amour.

« A titre de Créateur et de souverain Seigneur, il pouvait exiger  
 « le tribut de toutes nos actions, de même qu'un roi peut revendi-  
 « quer l'hommage de ses sujets. Notre qualité de fils adoptif ne  
 « détruit pas notre qualité fondamentale de serviteur. Elle l'élève  
 « sans doute et la transforme, mais sans l'anéantir. Nous restons  
 « toujours dans la stricte obligation de travailler pour Dieu, de  
 « même qu'un serviteur doit travailler pour les intérêts de son  
 « maître. En accomplissant ce devoir, nous ne faisons que payer  
 « une dette, et si nous avons bien conscience de notre vraie situa-  
 « tion, nous devons encore répéter le mot de l'Évangile : *servi*  
 « *inutiles sumus*. Dieu a droit à nos labeurs, et il n'est pas tenu de  
 « reconnaître nos services par cette splendide récompense qu'on  
 « appelle la vision intuitive.



« Par la grâce, il est vrai, nous acquérons un droit indiscutable  
 « à l'héritage éternel. Mais ce droit ne repose, en dernière analyse,  
 « que sur la miséricorde divine, qui nous a gratuitement commu-  
 « niqué la vie surnaturelle. En outre, d'après l'enseignement le  
 « plus commun parmi les théologiens, la grâce sanctifiante n'est  
 « pas l'unique titre que nous pouvons invoquer pour réclamer  
 « notre héritage. Nos droits reposent aussi sur les engagements  
 « sacrés que Dieu a daigné prendre de nous accorder la vision in-  
 « tuitive en récompense de nos travaux.

« Et c'est ici qu'il faut admirer l'inépuisable condescendance de  
 « Dieu, s'ingéniant, en quelque sorte, pour donner aux actions  
 « du chrétien justifié un mérite qu'il puisse récompenser en toute  
 « justice. Sans doute, Dieu ne peut pas réaliser l'impossible, en  
 « faisant que nos bonnes œuvres ne lui soient pas dues régulière-  
 « ment, et aient droit à un salaire rigoureux de justice commu-  
 « tative. Mais, par une étonnante invention de son amour, il s'est  
 « engagé, nous en avons la promesse authentique, à laisser,  
 « pour ainsi dire, dans l'ombre, le caractère de dette qui est  
 « essentiellement inhérent à nos bonnes œuvres, et à les traiter  
 « comme des actes qui méritent un salaire (1). »

### XIII

Telle est la promesse, et telles en sont les conditions. Il nous faut donc nous y soumettre. Il nous faut entrer dans la vie surnaturelle, pour acquérir la vie éternelle. Dieu nous a-t-il, ici encore, abandonnés à nos propres forces ? Non. Nous sommes, de par le péché originel, en dehors de cette vie. Aussi, dès le début, nous y fait-il entrer par le baptême. Malheureusement, nous sommes trop disposés à en sortir, et trop souvent nous en sortons par le péché. Il viendra encore à notre secours. Sans doute, cette vie surnaturelle est un don gratuit de sa part ; la justification est aussi un acte de sa pure miséricorde. « Sans moi, dit Jésus-Christ, vous ne pouvez rien faire ; personne ne peut venir à moi si mon Père ne l'attire. « Par ses seules forces, l'homme coupable a bien pu s'éloigner de « Dieu, son créateur et son maître : mais, par ses seules forces, il « ne peut pas se tourner efficacement vers lui pour recouvrer sa

(1) L'abbé Bellamy. *La Vie surnaturelle*, p. 304 et suiv.

« grâce. Et remarquons qu'il s'agit là d'une impossibilité physique, résultat de la disproportion qui existe nécessairement entre une cause simplement naturelle et un effet surnaturel (1). » Mais le secours, que nous ne pouvons attendre que de Dieu, ne nous manquera pas. Qui oserait douter de l'amour infini dont il nous donne tant de preuves ? Il nous prévient. Mais, si, à cette prévenance, nous répondons par notre bonne volonté, par la foi, l'espérance, la contrition et l'amour, nous avons fait un grand pas. *Tournez-vous vers moi*, nous dit-il par la bouche de son prophète, *et je me tournerai vers vous* (Zach. 1, 3). La grâce qui sanctifie sera vite répandue dans nos âmes. Elle reste, jusqu'à la fin, le bienfait gratuit et volontaire. Mais Dieu ne refuse pas ses bienfaits. Il ne les refuse pas surtout quand ils sont demandés en vue du bien suprême. Le Père tend toujours les bras à l'enfant prodigue. La maison est rouverte au fugitif, qui rentre dans ses droits à l'héritage paternel.

Après avoir été engendrés à la vie surnaturelle, il nous faut la conserver d'abord, et sans cesse la fortifier. Or, l'aliment de l'âme est l'observation de la loi de Dieu, et cet aliment est indispensable pour lui assurer le maintien de cette vie transcendante. Quels que soient les obstacles qui s'opposent à l'observance des commandements, sachons qu'ils sont vains en vue du but à atteindre, car tout n'est rien au prix de la vie. « J'ai considéré, dit Salomon dans *le livre de l'Ecclésiaste*, l'ensemble de la création, et mon âme a parcouru dans le détail toutes les actions qui ont lieu sous le ciel. » Il les énumère, nous mettant en garde contre toutes les embûches, et conclut : « Ainsi ces huit obstacles — il en compte huit principaux — la possession et l'usage du pouvoir, la longanimité divine à l'égard des méchants, l'adversité du juste et la prospérité de l'impie, la parité des événements pour l'homme de bien et pour les vicieux, les irrégularités blessantes de la vie et l'ingratitude humaine, les erreurs des princes pour les situations terrestres et l'impiété de ces princes et de leur gouvernement, ne doivent en aucun cas vous éloigner des commandements et de la loi de votre créateur. Accomplissez-les avec une inébranlable fermeté. Cette observation fidèle témoignera de votre amour de Dieu. Mais cette loi et ces commandements renferment et réclament encore l'amour de vos frères, du prochain ; vous le

(1) L'abbé Bellamy. *La Vie surnaturelle*, p. 106.

« pratiquerez assidûment pour tous, et particulièrement envers le « pauvre, pendant les jours de votre vie (1). »

Aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces, et son prochain comme soi-même pour l'amour de Dieu, c'est, en résumé, toute la loi.

Toutefois, à la différence de la vie naturelle qui, par la loi de nature, ne fait guère que se maintenir et ensuite décroître pour aboutir à la mort, la vie surnaturelle peut et doit être sans cesse augmentée et fortifiée. Le chrétien, par ses efforts et avec la grâce doit tendre continuellement à une perfection plus haute. Dans cette voie, il n'y a pas de limites à sa noble ambition. Peut-il donc se trouver jamais assez parfait? Peut-il se trouver jamais assez saint? *Qui justus est, justificetur adhuc*, disent les saintes Ecritures. Et encore : *Crescite in gratia et in cognitione Domini nostri et Salvatoris Jesu-Christi*. A la simple observation de la loi de Dieu, il doit joindre un plus grand amour de Dieu. Il ne se contentera pas d'éviter ce qui est défendu et de faire ce qui est commandé, il s'élèvera plus haut par l'abnégation, le sacrifice, la pratique héroïque de la vertu. Il s'efforcera de se rapprocher davantage de Dieu par l'intensité de sa foi, la fermeté de son espérance, la grandeur de son amour. C'est cette tendance constante du chrétien, soutenu par la grâce, vers une perfection plus élevée, qui fait sa force et sa gloire. Les sacrements, s'il les reçoit avec les dispositions voulues, lui confèrent cette grâce, ou l'augmentent et la fortifient dans son âme. Car Dieu a pourvu à tout, et multiplié les moyens par lesquels il vient en aide à notre faiblesse.

#### XIV

Qu'est-ce donc que cette vie surnaturelle? En quoi consiste-t-elle?

La doctrine chrétienne nous l'apprend. C'est une participation de la nature divine : *divinæ consortes naturæ*, dit saint Pierre; ou, pour préciser davantage, la ressemblance et l'union avec Dieu : *deificatio ad Deum, quanta fieri potest, assimilatio et unio* (Saint-Denis, Hierach. Eccles. 1. 3.)

Par la grâce, nous ressemblons à Dieu même. Par la grâce, nous

(1) L'abbé Boileau. *Le livre de l'Ecclésiaste*, paraphrase, p. 72.

sommes unis intimement à lui. Et cette ressemblance et cette union ne sont pas seulement morales; elles peuvent être, par opposition, appelées physiques, pourvu qu'on les maintienne avec soin dans les limites d'une image et d'une union accidentelles. Il n'entre pas dans notre cadre d'exposer en détail les caractères de la vie surnaturelle. M. l'abbé Bellamy a écrit à ce sujet des pages bien propres à la faire connaître et aimer (1). Mais, dès l'enfance, notre catéchisme ne nous a-t-il pas appris que la grâce sanctifiante nous fait les fils de Dieu le Père, les frères de Jésus-Christ, les temples du Saint-Esprit? C'est Dieu qui s'empare de nous et vit en nous. « Comment, dit saint Bernard, Dieu serait-il quelque chose en nous, si l'homme conservait quelque chose de purement humain? Notre substance ne disparaîtra pas sans doute, mais elle aura une forme, une gloire et une énergie différentes. » (*De dilig. Deo cap. x.*)

La grâce peut être dite la déification de l'homme: *factus est Deus homo, ut homo fieret Deus*, dit saint Augustin. Sans doute, il faut se garder d'exagérer le sens de ces expressions. On doit les prendre exactement dans celui qui leur est attribué par l'Église, dépositaire de la vérité révélée. Si elles ont besoin d'être expliquées, c'est que le langage humain n'a pas d'expressions précises pour parler des choses ineffables. Il n'y a pas absorption de la substance humaine dans la substance divine; il n'y a pas de combinaison possible entre le fini et l'Infini. « Tout au plus, dit M. l'abbé Bellamy, pourrait-on les assimiler (nos relations surnaturelles avec Dieu) à cette union moins profonde qu'on appelle *mélange*, où deux corps se compénètrent plus ou moins, mais gardent leurs propriétés principales et restent toujours foncièrement identiques à eux-mêmes (2). » En tous cas, l'union de l'homme avec Dieu, par la grâce, est réelle, de telle sorte que, si nous apportons dans cette union une coopération active, car elle ne nous ôte ni notre volonté, ni notre liberté, ce sont les dons de Dieu même qui agissent en nous; c'est son intelligence qui nous éclaire, son amour qui nous fait aimer; c'est sa sagesse, sa science, sa force, qui deviennent notre sagesse, notre science et notre force.

(1) L'abbé Bellamy. *La Vie surnaturelle.*

(2) *Ibid.* p. 172.

## XV

Il faut un acte de foi. Notre raison s'en révolte. Qu'est-elle pour l'oser ? La démence de l'homme est parfois incommensurable. Le fruit le plus clair de nos études, de nos recherches, de notre expérience est la constatation de notre infirmité naturelle. Mais cette infirmité nous semble préférable à tout, et c'est sur elle seule que nous voulons nous appuyer. Un secours nous est offert qui nous transporte, d'un coup d'aile, dans les régions du vrai et du bien. Nous le repoussons parce que nous savons en avoir un indispensable besoin. Telle est la logique de notre esprit.

Pour connaître le surnaturel, il faut sans doute que Dieu nous le révèle. Mais une fois que la parole divine a frappé nos oreilles, qu'elle est entrée, avec le secours d'en haut, dans nos âmes, il est impossible de concevoir rien d'aussi beau, d'aussi complet, d'aussi parfait. Il y a là comme une marque, un sceau, attestant le caractère de l'immuable vérité. Sans le surnaturel, toute notre connaissance, sans base et sans but, vacille et s'écroule, et d'erreur en erreur tombe dans la négation universelle. Avec lui, nous savons tout ce qu'il est possible de savoir et notre certitude est inébranlable. Dieu « ne nous a dit qu'un seul mot ; mais ce mot nécessairement dit tout, car il est le Verbe qui est Dieu tout entier. Rassurons-nous donc. Nous possédons *toutes les richesses de la plénitude de l'intelligence dans la connaissance de Dieu le Père et de Jésus-Christ en qui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science* (Col. II, 2). Et ces trésors, Jésus ne les a pas maintenus cachés ; car il a redit à ses apôtres ce que son Père lui a dit pendant l'Éternité, *verba quæ dedisti mihi dedi eis*. (Jean, XVII, 8.) Et il a promis à ses apôtres que le Saint-Esprit leur enseignerait toute vérité, *docebit vos omnem veritatem*. Il n'y a donc pas d'autre révélation à attendre dans ce siècle ou dans l'autre. Dieu ne peut plus rien nous apprendre. Il nous a tout dit, sans rien nous cacher (1). »

L'acte de foi est un acte de soumission. Peut-il en être autrement ? Le fini ne peut comprendre l'Infini, et la nature ne s'élève pas au-dessus des choses de la nature. Ici la nécessité fait loi. Mais pourquoi encore se révolter orgueilleusement ? Cette soumission,

(1) Th. de Régnon, S. J. *Études sur la Sainte Trinité*, p. 92.

L'homme ne l'accepte-t-il pas vis-à-vis de l'homme lui-même? Sans parler de notre faible science que nous recevons le plus souvent toute faite d'autrui, les rapports de la vie sont une perpétuelle condescendance à l'opinion de nos semblables. Avons-nous un procès? Notre appréciation s'incline devant celle de l'avocat. Notre santé est-elle compromise? Les prescriptions du médecin sont notre règle. Nous savons cependant que le médecin et l'avocat sont des hommes dont l'infaillibilité est loin d'être démontrée. Il n'importe. Croyant à leur compétence médicale et juridique, nous faisons céder notre sentiment personnel à leur sentiment que nous jugeons plus éclairé. Quelle est donc cette logique en vertu de laquelle, cette soumission où nous nous plaçons à l'égard des hommes faillibles, nous la refusons à Dieu qui ne peut ni se tromper ni nous tromper? C'est la simple raison qui doit nous convaincre. Concevant l'Infini, ne nous dit-elle pas que cet Infini l'est de toutes les manières, en vérité aussi bien qu'en puissance, aussi bien qu'en sagesse, aussi bien qu'en substance?

A cette nécessité et à cette convenance, la religion ajoute une explication bien profonde. « L'homme qui avait péché en convoi-  
« tant la science de Dieu, rachètera sa faute en s'initiant réellement  
« à cette science, non pas dans un acte d'orgueil, mais dans un  
« acte d'humilité, non par l'effort de la raison, mais par la soumis-  
« sion de la foi. Que la transcendance des révélations divines vienne  
« déconcerter son esprit, il n'importe. Dieu l'a voulu ainsi, et il  
« faut admettre sa parole, comme l'enfant admet sans contrôle la  
« parole de son père. Satan avait dit : *Eritis sicut Dii* (Gen. III, 5),  
« et il tua l'homme; Jésus s'écrie : *Eritis sicut parvuli* (Matth.,  
« XVIII, 3), et il l'a sauvé (1). »

C'est ainsi que nous arriverons à la vérité et au bien souverain. Car ce n'est point une vérité spéculative que celle qui nous est donnée par la révélation. Dieu est un, et le bien en lui ne se distingue pas du vrai. La science séparée de Dieu est vaine. Salomon l'a proclamé dans sa sagesse. Notre foi doit donc être agissante, elle doit nous porter à l'amour de Dieu qui nous inspirera la vertu et nous donnera la force de la pratiquer. Il est d'ailleurs impossible, dans l'ordre d'idées où nous sommes, qu'il en soit autrement.

(1) L'abbé E. Le Camus. *La Théologie populaire de N.-S. Jésus-Christ*, p. 176.

## XVI

La religion étant le lien qui nous unit à Dieu, la plus parfaite, disons mieux, la religion, la vraie, la seule, est celle qui serre plus étroitement ce lien, qui fait l'union plus intime. Où trouvera-t-on ce caractère mieux établi que dans le Catholicisme ? où, cette vie surnaturelle qui nous fait participants de la nature divine ? où, cette transcendance qui transporte l'homme dans la sphère du Vrai immuable et du Bien souverain, dont nous sommes imprégnés par la grâce, et que nous sommes destinés à contempler et à aimer dans leur essence même par la vision intuitive et béatifique ?

L'erreur des sectes dissidentes est de relâcher ou de rompre, sous une forme ou sous une autre, l'union de l'homme avec Dieu. C'est ce qui les condamne. Elles se placent dans un rang d'infériorité, et l'infériorité ici est l'erreur. Il n'y a pas plusieurs vérités ; il n'y a pas plusieurs religions.

C'est par la transcendance que s'explique l'efficacité de la religion. La vie surnaturelle nous élève jusqu'à Dieu, met à notre service, si notre liberté ne s'y oppose, la sagesse, la force, la puissance de Dieu même. Par elle, et par elle seule, nous pouvons pratiquer la vertu, l'abnégation, le sacrifice, sortir victorieux de l'épreuve. Et ainsi se comprend la parole du P. Etienne à M. Taine : « Le secret de notre vie, c'est Jésus-Christ connu, aimé, servi, dans l'Eucharistie », qui est, de toutes les manières dont Dieu s'unit à nous, celle qui révèle de sa part le plus d'amour, et qui nous apparaît comme la plus intime et la plus réelle.

Toute conception de la religion qui n'admet pas sa transcendance est fautive, et frappée à l'avance de stérilité. Le principe d'efficacité lui manque. Aussi bien, quand on reconnaît l'influence bienfaisante de la religion sans en voir la véritable cause, on oublie que nous vivons depuis dix-neuf siècles dans l'atmosphère du Christianisme, que nous devons appeler, depuis la Réforme, le Catholicisme. C'est lui qui a civilisé le monde, et ses effets n'ont pas cessé de se faire sentir, à l'insu même de ceux qui les nient. Sans lui, le monde retomberait bien vite dans la barbarie. Le P. Lacordaire, parlant des restrictions que la loi apporte chez nous à la liberté religieuse, dictait, sur son lit de mort, ces belles paroles, plus d'actualité aujourd'hui que jamais : « Quand un peuple en est là, et que toute liberté lui paraît le privilège de ceux qui ne croient

« pas contre ceux qui croient, peut-on espérer d'y voir régner  
 « jamais l'équité, la paix, la stabilité, et une civilisation qui soit  
 « autre chose que le progrès matériel. »

Ce progrès matériel même est-il bien certain ? On peut en douter.

M. ZABLET.

---

## LA SAINTE BIBLE COMMENTÉE

---

### I

Un vrai plaisir m'est aujourd'hui réservé : celui de présenter aux lecteurs de la *Revue*, le bel ouvrage de M. l'abbé J.-A. Petit : *La Sainte Bible, avec commentaire, d'après dom Cabnet, les saints Pères et les exégètes anciens et modernes.* (Sueur-Charruay, à Arras).

Les commentaires de l'Écriture sainte ne manquent pas. Mais plus d'un prêtre souvent a dû regarder ceux qui existent, volumineux et chers, comme un luxe interdit. Celui-ci nous semble conçu à un point de vue qui le fait, non seulement plus intéressant que beaucoup d'autres, mais aussi particulièrement utile. M. l'abbé Petit a échappé à deux grands écueils, dont on n'évite guère l'un que pour tomber dans l'autre. Malgré l'étendue inévitable que comporte l'explication d'un livre comme la Bible, il a su rester dans des limites qui rendront — non sans quelque désintéressement de sa part — son livre accessible à tous ; et cela sans rien sacrifier de ce qui importe à l'intelligence exacte du texte sacré. La précision, la netteté et la sobriété du style, indispensables dans un ouvrage de ce genre, pour ne pas se noyer dans de vains détails et des répétitions oiseuses, lui ont permis de réaliser son plan dans les conditions qu'il s'était proposées. C'est aussi un mérite, et les lecteurs ne se plaindront pas de le trouver joint à la science de l'exégète.



## II

La magnifique épopée que raconte la Bible s'écoule entre la création du monde et l'établissement de l'Église de Jésus-Christ. Elle prend l'humanité à son origine, et la conduit, à travers plus de quarante siècles, à l'accomplissement des promesses divines. Elle part de la chute originelle qui nous perd et aboutit au drame du Calvaire qui nous sauve. D'autres livres racontent les destinées des peuples dans le temps. La Bible est l'histoire de nos destinées éternelles. Elle contient la parole de Dieu même, la Révélation. C'est ce qui explique le pieux intérêt qui s'attache à son étude.

Elle n'est pas toutefois sans présenter de graves et nombreuses difficultés. Nous avons perdu le sens de mœurs, de coutumes, d'habitudes fort étrangères à notre manière de penser et de vivre. Nous ne parlons plus la même langue. Les temps apostoliques nous semblent souvent déjà bien obscurs. Comment ferons-nous pour entendre les prophètes, admirer la sagesse de Salomon, pour chanter avec David les louanges de Dieu, pour apprendre de Moïse les mystères de la création et l'histoire des premiers âges du monde ? « Les coutumes et cérémonies des juifs, dit dom Calmet, sont si éloignées des nôtres, qu'il est impossible, sans une étude particulière, de les bien connaître ; et si on ne les connaît pas exactement, comment entrer dans l'intelligence des saintes Écritures, qui y font continuellement allusion et nous en parlent à tout moment ? (1) » N'en est-il pas de même de la langue dans laquelle elles furent écrites, des connaissances de toutes sortes, historiques, géographiques, archéologiques, scientifiques, religieuses même, qu'elles supposent chez le lecteur qui veut les pénétrer ? La Bible, à cet égard, ne diffère pas des ouvrages remontant à une époque lointaine et dont l'interprétation fait l'objet de la sagacité des érudits. D'ailleurs, la règle de notre foi, établie par l'apôtre saint Paul, veut que toute l'histoire de la loi ancienne ait été une figure et une prophétie de la loi nouvelle. Or, le sens figuratif et prophétique a pour base indispensable le sens littéral. S'il est dénaturé, la ressemblance de la figure ne nous apparaîtra plus, et la signification de la prophétie nous échappera. Nous ne comprendrons plus ni les livres de l'Ancien Testament, puisqu'ils s'éclairent à la lumière de la Loi

☞ (1) Dom Calmet. *Dissertation sur le manger des Hébreux.*

nouvelle, ni ceux du Nouveau, dont les mystères ont leurs preuves dans l'Ancien.

### III

Aussi, de tout temps, l'étude de la Bible a-t-elle sollicité la piété et la science. On connaît les beaux travaux de saint Jérôme, à qui nous devons le texte adopté par l'Église. Il eut la gloire de l'avoir définitivement fixé. Les chrétiens, cependant, n'avaient pas cessé d'en faire le sujet de leurs constantes méditations. Mais les versions qu'ils en avaient étaient nombreuses, peu correctes, et différaient entre elles. Leurs citations n'étaient pas toujours exactes, et les juifs le leur reprochaient. Saint Jérôme donna une traduction nouvelle, faite sur les originaux, *ne Judæi, dit-il, de falsitate Scripturarum Ecclesiis (Christi) diutius insultarent.*

Tous les pères, les docteurs, les théologiens ont précisé le sens et donné la signification des nombreux passages de la Bible qui se rapportaient à la doctrine qu'ils voulaient exposer ou défendre. Mais leurs explications sont éparses dans des œuvres diverses et nombreuses. Il n'est pas permis à tous d'aller les y chercher, et c'est pour tous un long et difficile travail. Bien que l'on rencontre chez certains d'entre eux de bonnes remarques critiques et littérales, le sens spirituel a été l'objet principal de leurs préoccupations. Ils ont donné surtout ce qui était nécessaire pour répondre aux hérésies du moment. L'exégèse trouve chez eux de nombreux éléments, mais ils ne l'ont pas présentée dans son ensemble et d'une manière complète.

### IV

Les commentaires suivant pas à pas le texte biblique, l'expliquant, l'éclaircissant dans ses divers sens, littéral et spirituel, allégorique, mystique, prophétique, répondant aux questions d'histoire et de science qu'il soulève, ont été de bonne heure reconnus nécessaires. Ils épargnent des recherches longues et difficiles. Ils ont l'avantage de ne rien laisser en oubli, puisque c'est le texte même qui leur sert de base. Ils éclairent enfin notre foi d'une manière complète, en nous présentant et nous expliquant, dans sa

manifestation progressive, le splendide ensemble de toute la Révélation. Utiles à la piété des fidèles, ils sont devenus indispensables aux apologistes de la religion, qui ont dû suivre sur ce terrain les rabbins, et répondre à leurs inénarrables fantaisies par le langage du bon sens, défendre la parole de Dieu, s'il est permis de le dire, au nom de la raison humaine. Au *xvii<sup>e</sup>* siècle, le protestantisme appuie sur la Bible les doctrines nouvelles ; parfois il en dénature les textes, ou bien attribue à l'Église une interprétation qu'elle ne leur a jamais donnée et qu'elle réprouve. C'est la Bible en mains qu'il faut lui répondre et le convaincre de mauvaise foi.

Au commencement du *xviii<sup>e</sup>* siècle, dom Calmet donne ses commentaires et ses dissertations, modèles de science et d'érudition, qui ont été depuis lors et seront longtemps encore la base de tous les travaux sur l'Écriture sainte. Mais trois siècles bientôt se seront écoulés depuis leur apparition, et dans cet intervalle on a remué plus que jamais les décombres du passé. On a cru y découvrir les vestiges d'une science en opposition avec les enseignements des auteurs sacrés. Le rationalisme du moins le prétend, et s'est hâté de faire retentir bien haut, avec plus d'audace que de prudence, le bruit d'une contradiction qui n'a rien de réel, mais trop désirée pour n'être pas accueillie avec joie. Le temps a marché, de nouvelles opinions ont été émises, des problèmes nouveaux posés. Sur beaucoup de points, les ouvrages de dom Calmet ne répondent plus à ce que l'on demande à l'exégèse catholique. Il ne pouvait satisfaire à des désirs qui de son temps n'étaient pas formulés. C'est ainsi que chaque siècle a des exigences autres que les siècles précédents, et que la science non seulement s'accroît, mais aussi modifie ses aspects en s'identifiant avec les préoccupations plus spéciales des générations qui se succèdent.

## V

Celle de notre temps est la question du surnaturel. « Ce qui  
 « pousse le plus violemment les rationalistes à attaquer la Bible,  
 « dit M. l'abbé Petit, n'est pas précisément la différence qui existe  
 « entre les textes. A travers les difficultés philologiques ou histo-  
 « riques, ils veulent atteindre le surnaturel. Ces livres renferment  
 « des miracles, et c'est là ce qui les offense. Dieu peut-il faire des  
 « miracles ? Un célèbre impie, Rousseau, se prononce carrément

« pour l'affirmative. De sa nature le miracle est une dérogation  
 « aux lois qui régissent le monde ; or, celui qui a posé ces lois  
 « générales peut en suspendre l'effet quand il le juge à propos.  
 « Mais de ce que Dieu puisse faire des miracles, c'est-à-dire déro-  
 « ger aux lois qu'il a posées, s'ensuit-il qu'il le fasse aussi sou-  
 « vent que nous le voyons dans la Bible ? Il convient de se tenir  
 « dans un juste milieu en appréciant les faits.

« Un grand nombre de faits prétendus miraculeux, tiennent au  
 « génie de la langue et du peuple qui la parlait. Pour l'Hébreu,  
 « les lois générales qui régissent la nature n'étaient rien : Dieu  
 « faisait neiger, pleuvoir, tonner, lever le soleil. Tous ces faits  
 « naturels étaient autant d'actes spontanés de Dieu. Et si, au lieu  
 « de signaler simplement le fait, on lui donnait quelque dévelop-  
 « pement, immédiatement Dieu entra en scène, et agissait comme  
 « s'il se fut agi d'une création nouvelle. En passant dans les lan-  
 « gues européennes, et en étant lue par des hommes d'un génie  
 « tout différent de celui des Hébreux, la Bible, pour être fidèle-  
 « ment traduite, donnait à chaque fait un caractère miraculeux  
 « trop énergiquement accusé. C'est pour ne pas s'en rendre compte  
 « que nos libres penseurs se déchainent contre elle. L'Église a  
 « laissé les faits historiques ou naturels au jugement du lecteur,  
 « sans rien préjuger à cet égard. Par cette réserve, elle faisait sen-  
 « tir que tout ne devait pas être pris au pied de la lettre, et avant  
 « que les doctes du jour eussent fatigué le monde de leurs préten-  
 « tions à la critique, l'Église avait appliqué le mot sans vanter si  
 « haut sa science ni ses services. (1) »

## VI

Les lignes qui précèdent disent la prudence et la sagesse qui ont inspiré M. l'abbé Petit. Il a, pour l'appréciation des faits, mis largement à contribution les découvertes de la science moderne. C'est dans les travaux de MM. Vigouroux, S. Smith, Grégoire, F. Lenormand, de Neuville, E. Sénart, Maspero, Oppert, etc., qu'il trouve souvent l'éclaircissement de difficultés et la réponse aux attaques de la critique rationaliste.

C'est la partie nouvelle de son travail. Pour le fond même, il a

(1) M. l'abbé Petit. *La Sainte Bible avec commentaire*, t. I, p. 34.

puisé beaucoup, comme le titre l'indique et comme il nous en avertit, chez dom Calmet. Il serait difficile qu'il en fut autrement. Mais son commentaire n'en conserve pas moins son originalité propre. Les dix in-folio du célèbre bénédictin, auxquels il faut en ajouter plusieurs autres de dissertations, sont aujourd'hui enfouis sous la poussière des grandes collections publiques. M. l'abbé Petit en donne, dans ses cinq volumes, la meilleure partie, en y ajoutant ce que notre temps a rendu nécessaire.

Aussi bien, un commentaire de la Bible doit être, à lui seul, toute une bibliothèque. Rien ne lui est étranger, ni la linguistique et la philologie, ni l'histoire, ni les sciences, ni la philosophie. Il n'est aucune branche des connaissances humaines qui n'intervienne pour éclairer le texte sacré. Dieu ne l'aurait-il pas ainsi voulu, pour que tout en nous fût un hommage rendu à sa Parole ? L'infirmité de l'homme ne lui permet pas d'embrasser un si vaste ensemble. Le commentaire, résumé des travaux antérieurs, auxquels chaque nouveau commentateur ajoute ses propres travaux, supplée à notre faiblesse. Mais on comprend les difficultés de la tâche. Il ne s'agit pas d'entasser des compilations, d'amonceler des matériaux. C'est un monument qu'il faut élever. Il doit avoir d'abord la solidité ; et ensuite être distribué avec ordre et méthode, être aménagé, comme l'on dit, pour sa destination. S'il peut, à ses qualités, joindre quelques agréments, il répondra à notre désir.

S'il doit être une bibliothèque, le commentaire doit donc être aussi une bibliothèque que l'on puisse facilement consulter. A qui surtout est-il destiné ? Le savant, l'érudit de profession peuvent à la rigueur s'en passer. S'il leur est utile comme à tous, pour eux du moins la nécessité ne s'en impose pas avec la même rigueur. Ils connaissent les sources. Ils se font même un devoir d'y remonter, ne se contentant pas d'indications de seconde main. C'est au prêtre, à l'apologiste, au chrétien qui a l'amour et l'orgueil de sa croyance que le commentaire rend le plus de services. Ils ne veulent point créer la science. Ils s'assimilent, pour la faire servir au bien, la science créée par d'autres. Il faut, mais il suffit, qu'elle soit de bon aloi, et qu'ils puissent au besoin la contrôler. Il leur faut un livre d'utilité pratique et quotidienne. C'est celui qu'a fait M. l'abbé Petit.

## VII

A l'exemple de dom Calmet, il n'a pas recherché la discussion et la polémique. Il a fait un livre d'exposition, non d'attaque et de défense. Mais la défense, en ce qu'elle est nécessaire ou simplement utile, résulte naturellement d'explications nettes et pleines de clarté. Il n'a pas posé des questions pour se donner le plaisir d'entrer dans la lice, et d'y répondre victorieusement. Mais il donne au chrétien le moyen de pouvoir, à l'occasion, défendre sa croyance.

« Nous nous sommes bornés, dit dom Calmet, au sens littéral : « c'est le fondement de tous les autres sens, et de toutes les autres « explications. Il n'est peut-être pas fort malaisé de donner des ré- « flexions morales et spirituelles, de rechercher des sens allégori- « ques et figurés dans l'Écriture ; les écrits des Pères et de la plu- « part des interprètes en sont pleins, et ces sortes d'explications « sont souvent arbitraires (1). » Ici, M. l'abbé Petit semble avoir abandonné son modèle. On lira, dans son livre, avec beaucoup d'édification, les réflexions morales et spirituelles qu'il donne à la fin de chaque chapitre. Disons bien vite qu'on n'y trouvera rien d'arbitraire. Si elles sont inspirées par la foi la plus vive et la charité la plus ardente, elles sont aussi empreintes de cette prudence et de cette sage réserve dont, à un autre point de vue, il a déjà fait preuve.

Sans doute, la base de l'interprétation, est la lettre. Mais si la lettre est nécessaire, si c'est elle qui nous donne le vrai sens des figures et des prophéties de l'Ancien Testament, et si la mission de Jésus-Christ, racontée dans le Nouveau, s'éclaire, à la comparaison de la figure et de la réalité, de la prophétie et de son accomplissement, de la plus éclatante lumière, la lettre n'a d'autre but que de nous conduire au sens spirituel. Le bien comprendre est pour nous l'important ; car, dit Baronius, l'intention de l'Esprit Saint qui dirige les auteurs sacrés, n'est pas de nous montrer comment va le ciel, mais comment on y parvient : *Spiritui Sancto mentem fuisse nos docere quomodo ad cælum eatur, non quomodo cælum gradiatur.*

(1) Dom Calmet. *Préface générale sur les Livres de l'Ancien Testament.*

## VIII

« Abraham ayant fait faire des puits que les Philistins peu après sa mort avaient remplis de terre, Isaac les fit creuser de nouveau, et déboucher ; et il leur donna les mêmes noms que son père leur avait donnés. Saint Grégoire pape, et d'autres pères avec lui, nous assurent qu'il y a un sens spirituel enfermé dans ces paroles.

« L'Écriture est, d'après eux, appelée dans le Cantique : *Le puits des eaux vivantes* ; c'est elle qui renferme cette eau dont Jésus-Christ a dit qu'elle vient du ciel, et qu'elle rejaillit jusque dans le ciel. Ainsi les puits qu'avait fait creuser Abraham, le père des fidèles, marquent le trésor de l'Écriture et de la Tradition dont l'Église composée des vrais enfants d'Abraham, devait être la dépositaire.

« Isaac ne cherche point d'eau nouvelle, il ne fait que découvrir celle que son père lui avait laissée. Ainsi l'Église se nourrit toujours de la même vérité qu'elle a reçue de Dieu, et qu'elle transmet à ses enfants par le canal de la Tradition sacrée, selon cet avis si important que saint Paul donne à son disciple, lorsqu'il lui dit : *O Timothée, gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyant les profanes nouveautés de paroles. Conservez ce que vous avez appris de moi et donnez-le en dépôt à des hommes fidèles, qui soient capables eux-mêmes d'en instruire d'autres.*

« Les étrangers qui remplissent de terre les puits d'Abraham, sont, selon la remarque d'un ancien père, ceux qui enseignent la loi de Dieu, loi toute divine et spirituelle, d'une manière humaine et charnelle, et qui veulent mêler la boue des opinions fausses et étrangères avec l'eau toute pure de la doctrine de l'Esprit-Saint : *Qui legem Dei carnaliter docent, et aquam Sancti Spiritus maculant.*

« Ceux qui remplissent ces puits de terre, et qui veulent les ravir aux enfants d'Abraham, disent : *L'eau est à nous. Nostra est aqua.* Car tous les troubles qui ont agité si souvent l'Église, dit saint Augustin, sont nés du dérèglement des hommes, qui s'aimaient eux-mêmes au lieu d'aimer Dieu et qui sont devenus jaloux des autres, l'orgueil étant nécessairement suivi de l'envie. Ces hommes présomptueux ont dit : *L'eau est à nous, la vérité est à nous.* Ils ont parlé de la vérité par vanité ; ils l'ont mêlée avec le

« mensonge, et ils en ont envié la connaissance aux autres, comme  
« si elle n'avait été que pour eux seuls : *Ils ont emporté la clef de*  
« *la science*, comme Jésus-Christ disait aux Juifs et aux docteurs  
« de la loi ; *et n'y entrant point eux-mêmes, ils ont empêché les*  
« *autres d'y entrer.*

« Ainsi en voulant s'attribuer la vérité à eux seuls, ils ne l'ont  
« pas empêchée de se rendre commune à ceux qui la cherchent et  
« de se découvrir à tous ceux qui l'aiment, mais ils s'en sont privés  
« les premiers, comme ces Philistins qui étaient les premiers à  
« souffrir de l'obstruction des puits (1). »

Ces réflexions montrent comment M. l'abbé Petit comprend le sens spirituel de la Bible, et nous ne doutons pas, après avoir parcouru son ouvrage, qu'il ne se soit inspiré de celles qui précèdent dans tout le cours de son long et beau travail.

M. ZABLET.

(1) M. l'abbé Petit. *La Sainte Bible, avec commentaire*, t. I, p. 254.

---



# UN JEUNE EMPEREUR <sup>(1)</sup>

---

## X

### CHUTE DES BISMARCK.

Il nous faut étudier maintenant le développement rapide des effets du retour de l'influence anglaise en Allemagne. Depuis le succès de son voyage dans les parties de la Westphalie soulevées par la grève, le D<sup>r</sup> Hinzpeter devenait visiblement, aux yeux de tous, le nouveau pouvoir agissant derrière le trône. Un autre ami de Guillaume, le comte Douglas, commençait aussi à attirer l'attention. De dix ans plus âgé que l'empereur, écrivain de mérite, orateur aussi bien que soldat, le comte Douglas est le descendant d'un des nombreux cadets des familles aristocratiques écossaises qui vinrent mettre leurs épées au service des puissances continentales, lorsque les Stuarts furent dépossédés du trône d'Angleterre. D'esprit et de caractère, personne n'est plus allemand que le comte Douglas ; mais son intimité avec Guillaume ne s'accusa qu'après la visite en Angleterre.

Immédiatement après son retour d'Angleterre, Guillaume prononça, à Münster, un discours dans lequel il faisait l'éloge d'Hinzpeter comme d'un représentant de Westphalie dont il avait sucé, dans son enfance, les admirables principes. Pendant l'automne et l'hiver qui suivirent, la présence du D<sup>r</sup> Hinzpeter au palais devint la matière de tant de commentaires, que quelques-uns des journaux « reptiles » de Bismarck commencèrent à se plaindre, et à dire que, si le Westphalien devait exercer un tel pouvoir, il lui fallait prendre un emploi, afin qu'on put le discuter ouvertement.

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril 1892.

De semblables attaques furent dirigées par les organes du Chancelier contre le comte Douglas, qui avait publié une petite brochure très élogieuse sur l'empereur, peu après son avènement, et qui, maintenant, comme conservateur indépendant, était supposé refléter les préférences politiques du souverain. L'opinion publique associait ensemble Douglas et Hinzpeter, comme les forces actives placées à la tête de la coalition Waldersee, et nous verrons que Guillaume lui-même les considéra ainsi, lorsque l'heure de l'action fut venue.

Des hommes nouveaux avaient peu à peu remplacé les anciens dans beaucoup de postes importants. On avait depuis longtemps fait parvenir au vieux comte de Moltke la plus douce des insinuations, et lui, immédiatement, avec la dignité parfaite, la pure noblesse de sa nature, avait répondu en demandant qu'il lui fut permis de se retirer de la vie active. « Je ne suis plus capable de monter à cheval », écrivait-il. Cette touchante et ingénieuse explication reçut de l'empereur une réponse pleine d'effusion. Guillaume alla en personne lui rendre visite à sa résidence et le nomma président de la Défense nationale en remplacement de l'empereur Frédéric. Les événements postérieurs ont fait naturellement ressortir le contraste qui existe entre la conduite loyale de l'illustre soldat, et l'attitude provocatrice et révoltée de l'homme d'État, dont l'esprit populaire a rendu les noms inséparables. Jusqu'à la fin de sa vie, Moltke a vécu entouré comme d'une auréole par l'affection impériale qui a accompagné son cercueil jusqu'à la tombe de marques de faveur, dont les funérailles d'aucun homme, sorti de la bourgeoisie, n'avaient été honorées jusque-là.

Un peu plus tard, on fit comprendre au général von Caprivi que l'empereur trouvait un soldat déplacé comme chef de la Marine. Promptement et de la meilleure grâce du monde, Caprivi donna sa démission et accepta, à la place, avec une joyeuse obéissance, le commandement d'un corps d'armée. C'est un grand don de savoir quand et comment se retirer, et le général Caprivi sut le faire avec tant d'intelligence et d'amabilité, que l'empereur prit note de lui comme d'un homme sur lequel on pourrait compter à l'occasion. Le général Bronsart von Shellendorf quitta de la même manière le ministère de la guerre. Il descendait d'une des familles protestantes réfugiées à Berlin après la révocation de l'Edit de Nantes et, par un étrange caprice de l'ironie du sort, c'est cet officier supérieur qui fut chargé, devant Sedan, de porter à l'empereur des

Français la demande de rendre son épée. Par une coïncidence assez curieuse, il eut pour successeur au ministère de la guerre, le descendant d'une autre famille protestante, le général de Verdy du Vernois, un homme jouissant d'une popularité bien méritée, membre distingué du Parlement et l'écrivain militaire le plus capable de sa génération.

Ni Verdy ni Waldersee, qui succéda à Moltke comme chef de l'état-major général, n'occupèrent longtemps leurs nouveaux postes. Le monde ne put former sur les motifs de leur retraite, que de vagues conjectures auxquelles d'ailleurs, voyant qu'ils conservaient la faveur royale, on ne s'arrêta pas longtemps. Ici encore, le contraste s'impose à l'opinion publique, car ces deux hommes, militaires distingués, administrateurs capables, ne cherchèrent pas à exhaler leur mécontentement dans des *interviews* avec les correspondants étrangers ou dans des attaques rancunières dirigées contre leur jeune maître, par l'intermédiaire des journaux de province. Tous deux quittèrent leur poste comme ils y étaient entrés, loyalement et en silence.



Ainsi s'opérèrent tous ces changements ; les vieilles barbes grises qui avaient contribué à la création de l'empire, s'en allèrent une à une, pour faire place à la nouvelle génération, mais Bismarck, quoique de plus en plus isolé, s'attachait résolument à son poste. Il n'ignorait pas avec quelle ardeur les amis et les conseillers de l'empereur soulaient son renversement ; depuis longtemps, il devait s'être aperçu que l'empereur s'accoutumait à la pensée de voir Berlin exister sans Bismarck. Mais le chancelier de fer n'avait ni la simple dignité de Moltke, ni l'habile souplesse de Caprivi. Il ne voulait quitter son poste que s'il en était renvoyé, et alors même s'arrêter sur le seuil pour protester avec violence.

Les adversaires de Bismarck avaient depuis longtemps concentré leurs forces pour porter un grand coup. La difficulté, pour eux, était la répugnance de l'empereur à donner un consentement définitif à la chute du grand homme. Souvent, dans les moments d'impatience causés par les airs d'autocrate que se permettaient Bismarck et son fils, Guillaume avait semblé sur le point de faire ce geste célèbre, par lequel les empereurs romains, donnaient jadis, dans l'arène, le signal du massacre. Mais, alors, passait toujours

dans son *esprit* la vision de ce que serait, un jour, Bismarck dans l'histoire d'Allemagne, et peut-être aussi, la redoutable influence par laquelle le chancelier l'avait magnétisé pendant tant d'années, revendiquait-elle encore ses droits. Presque jusqu'à la fin, le jeune homme eut des retours à cette suggestion envers le vieil idéal de sa jeunesse. Même pendant qu'il se paraît de son uniforme anglais dans les eaux de la Grèce, et qu'il faisait voir au monde que la rupture qui le séparait de l'Angleterre était complètement cicatrisée, il calmait sa conscience, en adressant à Bismarck des dépêches affectueuses et enthousiastes de tous les points où il abordait sur ces rives classiques.

Mais, en janvier 1890, l'occasion si longtemps attendue se présenta. Le terme naturel du Reichstag, élu en 1887 (le dernier dont la durée ne devait être que de trois ans), était sur le point d'expirer. Les lois pénales anti-socialistes devaient être périmées en septembre 1890, à moins qu'elles ne fussent renouvelées par le Reichstag expirant ou par son successeur. Il était indiqué que le prince de Bismarck devait réclamer énergiquement leur prompt renouvellement. Ses ennemis — une autre expression pour désigner les nouveaux amis de Guillaume, — avaient secrètement préparé la défaite de ces lois au Reichstag, et, vers le milieu du mois, ils constatèrent qu'une majorité absolue leur était assurée. Ils portèrent ce fait à la connaissance de Guillaume avec le corollaire évident que l'heure était venue de prendre, dans son empire, la direction de la chose publique, et d'en finir avec la question du chancelier. Guillaume comprit la situation, et fit à regret le pas décisif.

\* \* \*

L'étendue de ce travail ne nous permet de jeter qu'un rapide coup-d'œil sur ce champ de bataille parlementaire où Bismarck avait soutenu tant de terribles combats, et qui devait voir maintenant son complet anéantissement.

Le Reichstag n'est pas puissant à Berlin, dans le même sens que le Parlement à Londres ou le Congrès à Washington. C'est une réunion de professeurs à lunettes, de nobles campagnards, d'hommes professionnels, désireux de réclame ou du faux-semblant d'un emploi, avec quelques financiers habiles ou des politiciens pratiques ayant à servir des vues personnelles. Ils jouent aux législa-

teurs, les uns sérieusement, les autres légèrement, mais ce qu'ils font et disent ne signifie absolument rien. Ils n'ont pas même le pouvoir de prendre l'initiative des lois. Cette fonction appartient au *Bundesrath*, ou conseil fédéral, ce qui veut dire le ministère prussien, autrement dit Bismarck. La notion historique de celui-ci pour faire des lois, était de combiner, au moyen de promesses et de menaces, un nombre suffisant de groupes séparés pour constituer une majorité, et de s'en servir pour faire passer ses mesures aussi complètement que possible. Puis il se tournait d'un autre côté, créait avec d'autres groupes une majorité différente et conduisait ainsi sa politique législative par un autre chemin. Tantôt il était à la tête d'une faction importante, tantôt il en devenait l'ennemi; et, si sa première combinaison ne parvenait pas à faire réussir ses plans, il arrivait tôt ou tard à ses fins par un nouveau coup de dés.

Les institutions parlementaires n'ont pas toujours été réduites en Prusse à cet état de servilité. Il y a cent ans, la Diète de Brandebourg était un corps influent et solide qui tenait fermement les cordons de la bourse et faisait la loi aux souverains. Les Hohenzollern l'affaiblirent d'abord en établissant et en favorisant les *Stände*, ou petites Diètes locales appelées à lutter contre son pouvoir et sa juridiction; puis, en 1654, le Grand-Électeur l'écrasa hardiment sous son pied de fer comme une institution nuisible. Elle se prolongea encore sous une forme incolore et inutile jusqu'à Frédéric-Guillaume I<sup>er</sup> qui l'abolit dédaigneusement. Ce vaillant despote disait pour expliquer ce renvoi brutal : « J'établis la souveraineté royale comme un roc de bronze. » Quelle que soit la matière dont ce roc était formé, il est indubitable qu'il est demeuré, pendant un siècle, à la face de l'humanité, sans Parlement pour ébranler sa base, et sans puissants ministres pour le mettre en poussière.

Lorsque Bismarck avait accepté le ministère en 1862, il avait posé comme condition qu'il gouvernerait la Prusse sans parlement. Quand la fortune de la guerre et la confédération des États reculèrent le cercle de ses responsabilités avec les limites du nouvel empire, il suivit la même ligne de conduite autoritaire. Il était cependant plus nécessaire encore de montrer quelque déférence envers l'idée parlementaire, mais Bismarck ne déguisa jamais son mépris pour cette nécessité. Il malmena les *leaders* de l'opposition avec tant de grossièreté, leur supposant les motifs les plus bas et les moins honorables, révélant les détails de leur vie privée que ses

espions avaient pu surprendre, usant des pouvoirs dont il disposait pour les insulter et les blesser de telle sorte que la plupart des hommes distingués de l'Allemagne et naturellement désignés pour en être les chefs politiques, refusèrent d'entrer au Reichstag, ou, après un court exercice, se retirèrent humiliés et découragés. Cette manière d'agir n'était que l'incarnation moderne de l'attitude traditionnelle des Hohenzollern envers la pauvre institution qu'on appelle un parlement. Aussi, était-ce, en quelque sorte, un anachronisme de voir, en l'an de grâce 1890, un roi de Prusse invoquer le secours de ce parlement pour l'aider à renverser son premier ministre.

Pour expliquer la chose en peu de mots, la situation, le 20 janvier 1890, était celle-ci : le Reichstag composé de trois cent quatre-vingt-dix-sept membres avait été gouverné par le « Cartel », combinaison de quatre-vingt-quatorze libéraux, de soixante-dix-huit conservateurs et de trente-sept impérialistes, ce qui donnait une majorité nette de vingt et une voix. Cependant les efforts du parti Waldersee avaient réussi à désagréger cette majorité. On avait décidé les libéraux à ne pas voter le renouvellement de la clause qui donnait au gouvernement le pouvoir d'expulser les citoyens dangereux. D'un autre côté, les conservateurs avaient promis de ne pas voter la loi à moins qu'elle ne contint la clause de l'expulsion. La mesure devait fatalement tomber entre ces deux cabales. Ce curieux conflit de malentendus aurait été apaisé en dix minutes, s'il avait procédé spontanément des deux fractions elles-mêmes. Mais chacun savait qu'il avait été soigneusement organisé en haut lieu, et que le chef de chaque parti avait eu une audience de l'empereur. Cette affectation d'opinions irréconciliables sur l'article de l'expulsion, ne trompa personne, le prince de Bismarck moins que tout autre. Il demeura ostensiblement à Friedrichsruhe jusqu'au dernier jour du Reichstag; ce jour-là, il vint à Berlin, mais il ne daigna se montrer, ni à la Chambre ni au château.

Le vote des libéraux fit tomber la clause de l'expulsion, le 20 janvier. Deux jours plus tard, les conservateurs se joignirent aux partis *Freissinnige* et socialiste en rejetant la loi tout entière. La dissolution du Reichstag fut immédiatement annoncée, et ses membres se rendirent au château pour recevoir de l'empereur leur congé officiel. Guillaume leur parla d'un ton plus nerveux que de coutume quoique extrêmement cordial. Il loua les travaux du Reichstag, s'appesantit sur son désir d'améliorer le sort des classes ouvrières

en Allemagne, et ne dit pas un mot du rejet des lois socialistes. Chacun sentit que la réticence impériale et l'absence de Bismarck présageaient de graves événements.

\* \* \*

La semaine suivante, s'engagea la première action de ce combat dans lequel l'Allemagne comprit que Bismarck jouait sa vie politique tout entière. Il résigna son poste inférieur de ministre du Commerce et il fut promptement remplacé par le baron Berlepsch. On regarda ce choix comme symbolique. Berlepsch avait été gouverneur des provinces rhénanes pendant la grève, et il avait réussi à maintenir l'ordre sans recourir à la violence et à gagner l'affection des ouvriers. Pour rendre encore plus claire la signification de ce choix, le gouverneur de Westphalie, qui s'était hâté de mettre sa province en état de siège, lorsque la grève avait éclaté, et qui avait appelé les troupes pour intimider les mineurs, fut sèchement remercié.

Tout cela faisait voir que la propagande d'Hinzpeter en faveur du socialisme chrétien, avait définitivement conquis le jeune empereur. Une fois enrôlé, il se jeta dans le mouvement avec l'énergie véhémement qui caractérise sa nature. Les événements se succédèrent dès lors avec rapidité.

Le 4 février, Guillaume lança ses deux fameux rescrits adressés à Bismarck, répétant les dangers des classes industrielles allemandes, et ordonnant d'ouvrir des négociations avec certains Etats de l'Europe pour organiser une conférence du travail « en vue « d'arriver à une entente sur les moyens de répondre aux besoins « et aux désirs exprimés par les travailleurs, soit pendant les der- « nières grèves, soit dans d'autres circonstances. »

« Ma résolution, écrivait l'empereur, est de me prêter à l'amélioration du sort des classes ouvrières, autant que ma sollicitude « pour leur bien-être peut se concilier avec la nécessité de mettre « l'industrie allemande en état de soutenir la concurrence sur le « marché du monde, et d'assurer ainsi son existence et celle des « travailleurs. Le coup porté à notre industrie nationale, par l'affai- « blissement de son crédit sur les marchés étrangers, priverait de « leur pain, non seulement les patrons, mais les ouvriers. Les dif- « ficultés qui nous entravent pour améliorer le sort de ces der- « nières, ont leur origine dans la force de cette concurrence inter-

« nationale et ne peuvent être surmontées, ou tout au moins  
« atténuées, que par une entente entre les nations qui font la loi sur  
« le marché. »

Le soir du jour où Guillaume étonnait l'Allemagne et l'Europe en annonçant sa résolution d'ouvrir une Conférence internationale du travail, il était l'hôte principal d'un dîner offert par Bismarck dans son palais de Wilhelmstrasse, et on remarqua le plaisir qu'il prit à s'entretenir avec le Dr Miquel, bourgmestre de Francfort, auquel il parla, longuement et avec vivacité, de son désir d'augmenter le bien-être et de protéger les droits des classes laborieuses. Les bavardages de la cour furent prompts à désigner Miquel comme l'homme du lendemain, et à tirer des conclusions du bruit que Bismarck, bien qu'honoré de la présence de l'empereur, s'était montré pendant toute cette soirée préoccupé et abattu.

Une quinzaine, sans précédent, d'incertitudes, de récits contradictoires, de rumeurs paradoxales, tint Berlin et toute l'Allemagne dans une attente pleine d'anxiété. Il était évident que Bismarck faisait face à une crise. Chaque jour il avait avec le jeune empereur des conférences prolongées, et on faisait courir, sur le caractère de ces entrevues, les bruits les plus singuliers. On parlait de scènes orageuses, d'ordres irrités de la part de l'empereur, d'une résistance courroucée de la part du ministre, et ces récits, qui d'ailleurs n'avaient comme information aucune valeur réelle, étaient chaleureusement discutés. A Berlin, le poids de l'opinion inclinait vers l'avis que Bismarck finirait par céder. On ne l'avait jamais vu disposé à faire de grands sacrifices pour la défense de ses opinions politiques, et on était persuadé que, ses objections personnelles une fois vaincues, il ne se refuserait pas à adapter sa situation politique au nouvel ordre de choses. Cette conviction était basée sur la pensée que l'empereur désirait conserver Bismarck au pouvoir. L'imagination la plus aventureuse n'aurait osé soupçonner la vérité, à savoir que la retraite du chancelier était décidée, et que cette retraite était le but auquel tendait ces marches et contremarches étonnantes.

Pendant ce temps, les préparatifs de la conférence se poursuivaient. Un nouveau conseil d'État prussien était fondé pour s'occuper des réformes sociales et financières auxquelles on tendait. Parmi les noms insérés dans les feuilles officielles, on remarqua ceux du Dr Hinzpeter et du comte Douglas auxquels on donnait, pour associés, Herr Krupp d'Essen ; le prince Pless, grand pro-



priétaire de mines en Silésie ; le baron von Stumm, un autre patron important, et le baron von Hüne, un des chefs du parti catholique et un grand propriétaire terrien. C'étaient là des noms nouveaux, tous pris en dehors de la vieille routine officielle de Bismarck, et leur signification fut encore rehaussée par le choix que l'empereur fit du Dr Miquel comme secrétaire du Conseil. Le public comprit que la direction des événements venait enfin du palais royal et non plus de la chancellerie.

Au milieu de cette période d'incertitude politique, arriva le moment fixé pour les élections du nouveau Reichstag. L'Allemagne n'avait jamais vu de campagne électorale si paisible et si douce. Trois années auparavant, Bismarck avait littéralement remué ciel et terre pour arracher aux urnes une majorité favorable, car il avait formellement demandé au Vatican de recommander ses candidats aux électeurs catholiques et il avait de beaucoup dépassé les bornes de la sécurité diplomatique dans les périodes « violentes et orageuses » de son fameux discours. Il ne menaçait de rien moins que de la guerre si un Reichstag hostile était élu. Mais cette fois il garda un silence obstiné et de mauvais augure. Rien ne put le décider à dire un mot en faveur d'un candidat quelconque.

Sous la double influence de l'enthousiasme de l'empereur pour le nouveau socialisme, et de la retraite maussade du chancelier, les électeurs allemands firent voler en éclats les différentes fractions du vieux « Cartel ». Les libéraux nationaux tombèrent de quatre-vingt-quatorze à trente-neuf ; les conservateurs, de soixante-dix-huit à soixante-six ; et les impérialistes, de trente-sept à vingt. De l'autre côté le parti *Freissinnige* s'éleva de trente-cinq à quatre-vingt, et les socialistes de onze à trente-sept. Un autre fait également digne d'attention est que, pour la première fois, l'idée impériale avait fait quelque impression sur l'Alsace-Lorraine, et au lieu d'envoyer une délégation compacte de quinze dissidents, les deux provinces conquises nommèrent cinq délégués qui acceptaient la situation.

J'ai déjà fait allusion à la récente déclaration de Bismarck que l'empereur avait pris le parti de la réforme sociale uniquement comme un biais politique. Si nous pouvions accepter cette théorie, il serait d'un puissant intérêt de savoir ce que Guillaume pensa de son marché, lorsque les résultats en furent connus. Le prodigieux triomphe des socialistes redoutés, des *Freisinnigiens* détestés, dut être une pilule amère pour le jeune et orgueilleux Hohenzollern. Il

l'avalâ avec courage, et les résultats n'en furent pas malfaisants. Aucune autre session parlementaire du globe ne s'est montrée plus digne, plus patriotique, plus appliquée aux affaires que le nouveau Reichstag.

\* \* \*

Mais, au début, ce tremblement de terre politique jeta Guillaume dans un état de violente excitation. On peut presque dire que les commotions électriques qui furent les avant-coureurs de cette convulsion, ébranlèrent le cerveau du jeune prince, car, le jour des élections, il fit peut-être l'action la plus excentrique de sa vie. Tandis que les électeurs se rendaient aux urnes à midi, l'empereur jeta soudain l'alarme dans toute la garnison de Berlin, et la force armée stupéfaite : artillerie, cavalerie, train d'équipages, infanterie, traversa bruyamment et à toute vitesse les rues de la capitale. On sut que ce n'était rien de plus sérieux qu'une brusque fantaisie de l'empereur, qui avait ordonné une manœuvre sur le *Tempelhof*. Du moins, telle fut l'explication qu'on en donna, mais ce spectacle produisit, au moment même, une impression sinistre, et il y a encore des personnes qui croient que cet ordre eut pour but d'effrayer et d'influencer les électeurs.

Sans aucun doute, la conscience de la gravité de la querelle avec Bismarck, devenue inévitable, contribua, avec les résultats inattendus de l'élection, à ébranler les nerfs de Guillaume. On eut alors, pendant une semaine ou deux, la crainte que l'équilibre de ses facultés ne fut troublé. Heureusement cette surexcitation se calma à temps, et, depuis, il n'y a eu aucun retour des symptômes qui avaient causé de légitimes alarmes.

C'est au point culminant de cette époque troublée, que Guillaume prononça son célèbre discours à la Diète de Brandebourg. C'était à l'occasion du banquet de la session, le 5 mars de cette année, et ceux qui étaient présents remarquèrent que l'empereur était plus distrait et plus pensif que de coutume. Ses paroles reflétèrent curieusement la disposition de son esprit, demi poétique, demi agressive. Il commença par une belle et sublime allusion à l'impression élevée que ses récents voyages avaient faite sur son âme. Lorsque, dit-il, il se tenait seul, la nuit, sur le grand pont du navire, s'entretenant avec l'immensité étoilée des cieux, il avait pu porter ses regards au delà des préoccupations politiques et

comprendre les grandes et terribles responsabilités de la position qu'il occupait, il était revenu avec un zèle nouveau et plus ardent pour gouverner miséricordieusement et avec justice, sous l'œil de la Providence divine, pour le bien de tout son peuple. Puis, il y eut une antithèse soudaine à cette gracieuse et séduisante rhétorique.

« Tous ceux qui voudront m'aider dans ce grand devoir, s'écriait-il en jetant autour des tables un regard de lion, ceux-là seront bienvenus, mais ceux qui s'opposeront à mes désirs, je les mettrai en pièces. »

Les reporters furent si effrayés de ces paroles menaçantes, qu'ils les adoucèrent dans leurs comptes rendus du lendemain, mais, de sa propre main, l'empereur les rétablit exactement dans l'article du *Reichsanzeiger* officiel. Naturellement, cette phrase causa en Allemagne une impression pénible. Chacun en tira la conclusion que la menace était adressée aux *leaders* socialistes et radicaux en particulier, et au nouveau Reichstag en général. Mais, avant que quinze jours se fussent écoulés, nous apprîmes que c'était Bismarck qui devait être mis en pièces.

\* \* \*

L'heure n'est pas encore venue de tracer un récit détaillé des circonstances qui ont accompagné la chute de Bismarck. Nous espérons avoir indiqué clairement la progression des causes qui amenèrent ce résultat. De l'événement en lui-même on connaît fort peu de chose, bien qu'on ait beaucoup écrit à ce sujet. La raison en est simple. L'empereur et ses amis présents sont dirigés par un sentiment d'une rigidité militaire sur le devoir du silence absolu à l'égard des secrets officiels. Le prince de Bismarck, qui insistait avec tant de véhémence sur la nécessité de cette qualité chez les autres, ne s'est pas toujours distingué par le respect avec lequel il a traité ses exigences. Et vu son étonnante loquacité actuelle, il est permis de supposer qu'il aurait raconté l'histoire sur laquelle les autres gardent tant de réserve, si cette histoire n'entraînait pour lui une humiliation cruelle.

Pendant cette crise pénible, Guillaume ne perdit jamais de vue la haute réputation historique de l'homme vis-à-vis duquel il agissait, ni le respect personnel que lui-même, en tant que jeune roi,

devait à ce géant politique, le plus illustre serviteur de sa dynastie, le vrai créateur du nouvel empire Germanique. Chaque pas de l'empereur, durant toute cette affaire, fut marqué par une courtoisie délicate, et par un désir extrême d'éviter, au chancelier condamné, tout froissement inutile. Quoique la retraite du prince fut absolument décidée dans les conseils intimes du palais à la fin de 1889, Guillaume lui écrivit pour le jour de l'an, dans les termes les plus aimables :

A l'occasion du renouvellement de l'année, je vous envoie, cher prince, mes compliments les plus sincères et les plus affectueux. C'est avec un vif sentiment de reconnaissance envers Dieu que je jette un regard en arrière sur l'année qui expire et pendant laquelle il nous a été accordé, non seulement de conserver la paix extérieure à notre chère patrie, mais encore de fortifier les gages de cette paix. Ce m'est aussi une source de profonde satisfaction d'avoir pu, avec le concours fidèle du Reichstag, établir une loi assurant le sort de la vieillesse et de l'indigence, et de faire ainsi un pas considérable vers la réalisation des projets que j'ai tant à cœur pour l'amélioration du sort des classes ouvrières. Je sais quelle large part de ce succès est due à votre dévouement et à votre énergie créatrice, et je prie Dieu qu'il me conserve, pendant de longues années, le secours de vos conseils sûrs et dévoués dans le poste si difficile et si plein de responsabilités qui m'est échu comme chef d'empire.

GUILLAUME.

Berlin, 31 décembre 1889.

Peu de jours après, l'impératrice Augusta mourait, et Guillaume écrivait de nouveau à Bismarck pour le prier affectueusement de ne pas compromettre sa santé en essayant de faire le voyage de Berlin pour assister aux funérailles.

Cette attitude amicale était, dans l'esprit de Guillaume, absolument compatible avec la décision qu'il fallait un nouveau chancelier, pour réaliser le programme de son règne, mais Bismarck refusa opiniâtement de l'admettre. Quand son obstination rendit nécessaire des mesures péremptoires, il eut le mauvais goût de citer ces derniers et aimables messages comme preuve de la duplicité avec laquelle il avait été traité.

\* \* \*

De tous les récits qui se sont groupés à Berlin autour de cet épi-

sode historique, le plus authentique raconte qu'une après-midi, au cours d'une discussion entre l'empereur et son chancelier, au sujet de la question du travail, ce dernier eut l'imprudence d'user de sa vieille menace favorite de démission, qui réussissait toujours à terrifier et à soumettre le premier empereur. Guillaume ne répondit rien, mais, deux ou trois heures plus tard, son aide de camp arrivait au ministère des affaires étrangères et réclamait la démission offerte. Bismarck, ému de colère et de surprise, fit une réponse évasive. Quelques instants après, l'aide de camp venait réitérer sa demande. Le chancelier balbutia que le temps lui avait manqué et qu'il se présenterait lui-même chez l'empereur le jour suivant. Il se rendit donc au palais royal, résolu à se servir de toute son éloquence pour qu'on réfléchît encore à cette mesure. Mais au palais il fut accueilli par la phrase banale qu'on sert à tous les importants : « Sa Majesté est sortie. » En retournant chez lui, il se heurta de nouveau à l'inexorable aide de camp chargé de lui réclamer sa démission. Alors seulement, en proie à une rage amère, Bismarck écrivit son arrêt de mort politique que devait suivre, peu de jours après, la démission de son fils Herbert.

On a beaucoup dit que, dans son désespoir, le chancelier avait fait appel à l'impératrice Frédéric. Ce récit semble apocryphe, mais il est hors de doute que, pendant les vingt-quatre heures durant lesquelles ce sinistre aide de camp le pourchassa pour obtenir sa révocation, Bismarck fit pour se sauver des efforts désespérés dans d'autres camps également hostiles. Cela n'aboutit qu'à lui faire connaître quelles haines profondes et implacables il avait inspirées aux grands dignitaires et aux fonctionnaires de la Cour. Mais pour la majeure partie du public étonné, déconcerté à la nécessité soudaine de concevoir une Allemagne, sans Bismarck, l'éclat de son nom était toujours éblouissant. Quand vint pour lui le moment d'agir, il fit du départ du chancelier tombé une grande démonstration populaire. Il est louable qu'on ait agi ainsi. Avec tous ses défauts, Bismarck était le chef de sa génération, et le spectacle que donnèrent les cercles officiels, en l'abandonnant de sang-froid à l'heure de sa chute, offensait la nature humaine. Il était responsable de cette attitude, rien n'est plus vrai, et il ne pouvait s'attendre à recueillir que ce qu'il avait semé. Il n'avait rien négligé pour faire dépendre tout pouvoir, tout avancement, de la perfidie la plus profonde, et des calculs de l'intérêt personnel. Il avait rejeté tout idéal, toute aspiration généreuse, du domaine de la

politique pratique. Il avait systématiquement accoutumé l'esprit allemand à subir la loi de la force et de l'astuce, à voir écraser sans merci les hommes des partis opposés, à user sans remords du scandale et de la calomnie comme armes politiques. Que l'esprit officiel, formé sur son propre moule, endurci aux horreurs du sacrifice, à voir exterminer les hommes d'état et précipiter du sommet du « roc de bronze » les politiciens éminents, ait contemplé sans pitié sa chute prodigieuse, cela n'a rien que de fort naturel ; mais, pour l'honneur de l'Allemagne, aux yeux du monde extérieur, il est heureux que les Berlinoïses, aient répondu au côté pathétique de la situation.

La nature impressionnable de Guillaume fut particulièrement excitée par la séparation, quand elle eut enfin lieu. Le Reichstag du 20 mars — deux jours après le dernier acte de la comédie de la démission si péniblement donnée — contenait le message impérial, accordant au prince de Bismarck la permission de se retirer des affaires. La phraséologie de ce document était excessivement éloquente pour l'éminent homme d'état, et on n'y voyait aucune allusion à la divergence des opinions. Bismarck était créé duc de Lauenberg avec le titre de maréchal de camp.

Les aveux que l'empereur fit à ses amis personnels de son chagrin du départ de Bismarck, sont beaucoup plus éloquents que toute la rhétorique des déclarations politiques. L'épreuve ne fut pas rendue moins pénible par le fait que l'événement avait été prévu depuis longtemps, ou par la considération qu'il était inévitable. Le 22 mars, Guillaume écrivait à une personne de son intimité en réponse à un message de sympathie :

« Merci de votre bonne lettre. J'ai vraiment traversé de cruelles  
 « épreuves et passé des heures bien pénibles. Mon âme est aussi  
 « triste que si j'avais perdu de nouveau mon grand-père. Mais  
 « Dieu en a décidé ainsi ; je dois me soumettre, quand même je  
 « devrais succomber sous le poids de mon fardeau. Le poste d'offi-  
 « cier de quart sur le vaisseau de l'État m'est dévolu, sa course  
 « demeurera la même. Et maintenant, en avant ! »

## XI

## UNE ANNÉE SANS BISMARCK.

La première remarque à faire sur l'année pendant laquelle le vaisseau de l'État a flotté sans avoir au gouvernail la main de Bismarck, est que son cours a été d'un calme inaccoutumé. Depuis la fondation de l'Empire, l'Allemagne n'avait jamais traversé une période si douce et si paisible. Rien n'était venu faire regretter le départ de l'ex-chancelier, et, presque chaque mois, au contraire, ajoutait une nouvelle justification au sentiment de satisfaction unanime apporté par sa retraite. Lorsque l'Allemagne étonnée avait appris sa chute, ceux mêmes qui lui portaient la haine la plus profonde, n'avaient pu, au premier moment, dissimuler la crainte que le pays n'en souffrit. Il avait, avec tant de persistance, imprimé dans l'esprit de la nation l'idée qu'elle était environnée d'ennemis vindicatifs, prêts à prendre les armes ; d'année en année, il avait, avec tant d'adresse, battu le tambour d'alarme et prédit le prochain déchaînement de l'orage si on entravait sa volonté ; il avait si bien habitué chacun à le regarder comme personnellement solidaire de l'existence de l'empire germanique, de la paix de l'Europe, en un mot, de toutes les choses désirables, que la pensée des malheurs possibles, maintenant qu'il n'était plus là, terrifiait l'imagination publique.

Mais, à la surprise générale, rien n'arriva. Le monde continua sa course immuable à travers l'espace, sans donner aucun signe d'ébranlement. Le soleil du printemps se leva sur les marches de la Vistule, et se coucha derrière les sommets couronnés de pins des Vosges, comme par le passé. Quand l'Allemagne reprit haleine après le premier choc, ce fut pour découvrir qu'elle respirait plus librement. Il lui semblait qu'un poids pesant avait été enlevé de dessus sa poitrine. La sensation éprouvée prit, par degrés, la forme d'un grand soulagement, quelque chose de ce qu'on ressent, lorsqu'après une nuit sans repos dans une atmosphère corrompue, on aspire à pleins poumons l'air rafraîchissant du matin. A vrai dire, l'appréhension ne disparut pas tout d'un coup. L'esprit d'anxiété subsiste encore en Allemagne, et subsistera aussi longtemps que la France et la Russie occuperont sur la carte leur position actuelle ; mais un court laps de temps a suffi pour montrer que la

nation était dans des mains intelligentes et capables, et que la vieille notion de l'impossibilité de conserver la vie nationale sans Bismarck, était la plus enfantine des chimères. Peu à peu la courtoisie nouvelle, la liberté, l'absence de froissements, qui marquaient les débats parlementaires et l'administration officielle, attirèrent l'attention. Le spectacle d'un chancelier qui admettait le patriotisme et l'honneur de ses adversaires politiques au Reichstag, qui leur parlait comme à des êtres raisonnables, et promettait de prendre toujours en respectueuse considération leurs critiques et leurs idées, ne fut pas perdu pour l'Allemagne. Avant peu, on se prit à aimer le nouveau régime.

La conduite de Bismarck, après sa retraite à Friedrichshrue ne contribua pas peu à amener ce résultat. Il ne rentre pas dans le cadre de ce travail de nous appesantir sur la manière fâcheuse dont cet homme, jadis si grand, travaille depuis lors à s'amoindrir aux yeux du monde. Nous n'y faisons allusion ici que pour y ajouter cette remarque que, devant les provocations les plus extrêmes, l'empereur s'est énergiquement refusé à sanctionner les moindres représailles. Quoique Bismarck se soit permis d'insulter l'autorité plus ouvertement et d'une manière beaucoup plus grave que ne l'a jamais fait le comte d'Arnim, ses menaces, ses révélations, ses encouragements à la révolte, ont tous été traités avec la plus sereine indifférence. Laissons-les donc de côté pour nous occuper de questions plus sérieuses.

\* \* \*

Le nouveau Reichstag s'ouvrit le 6 mai par un discours du trône reflétant exclusivement les tendances de l'empereur vers le progrès et les réformes sociales ; et le nouveau chancelier, Caprivi, déposa devant le Parlement un amendement sur les lois industrielles, comme premier essai de la réalisation de ces réformes. Après un an de délibération, la mesure a passé et, à moins que le Conseil fédéral ne fasse intervenir quelques objections imprévues, elle entrera prochainement en vigueur. Par cette loi, le travail du dimanche est absolument interdit dans toutes les industries, sauf quelques exceptions nécessaires, et l'intégrité des grandes solennités religieuses est également respectée. Le Conseil fédéral a reçu le droit de surveiller et de contrôler le maximum des heures de travail dans les métiers où un excès de labeur peut altérer la



santé. Les ouvriers et les apprentis ont droit de recours contre leurs patrons, en cas de renvoi non motivé ; le travail des femmes est défendu la nuit, et ne doit, en aucun cas, excéder une durée de onze heures. De vigilantes restrictions sont aussi faites à l'égard du travail de l'enfance, et, à partir d'avril 1894, aucun enfant au-dessous de treize ans ne devra être employé dans les manufactures. Ces réformes, qui mettent en pratique les vœux de la conférence du travail, ne font que placer l'Allemagne à la hauteur de l'Angleterre et de l'Amérique. Un programme plus étendu de réformes sociales est annoncé pour l'avenir.

Toutefois ce n'est pas de ces actes particuliers qu'est née la popularité prodigieuse acquise en Allemagne par Guillaume pendant cette première année. Nous ne sommes pas au bout de ses réformes, mais il est évident que sa force principale repose dans la sûreté de main avec laquelle il fait vibrer les aspirations innées de l'Allemagne vers les grandes et nobles actions. La possibilité, la probabilité même, si l'on veut, que ces aspirations ne seront jamais réalisées, n'est pas aussi importante qu'elle le paraît. En Allemagne, le socialisme est une question d'imagination plutôt que de fait. M. Baring-Gould cite à ce sujet une observation curieuse d'un témoin de l'élection de 1878. « On voyait, dit-il, des hommes, d'aspect très convenable, correctement vêtus et gantés pour la plupart, se rendre aux urnes sous le drapeau du socialisme. » Ce fait s'est encore accentué aux dernières élections. L'élément composé d'hommes à imagination ardente, et n'ayant pour leur propre compte que peu ou point de motifs de plainte, mais rêvant d'une vague démocratie, comme d'un refuge contre la bureaucratie rigide et le militarisme brutal du gouvernement de Bismarck, jouait un rôle de plus en plus important dans l'augmentation progressive des forces socialistes. A défaut d'un mot plus juste, nous dirons que Guillaume est aussi un rêveur. A la place de leurs utopies indécisées il a présenté aux socialistes la vision superbe d'un absolutisme bienfaisant, qui serait en même temps une démocratie où l'on se rendrait utile les uns aux autres et où chacun dormirait en paix, bercé par la douce confiance que l'empereur veille à ce que justice soit rendue à tous, et à ce que le bonheur soit la loi du pays. C'est un rêve fantastique, à coup sûr, mais c'est un rêve grand et généreux, meilleur que celui qui fermente dans le faible cerveau des filateurs de Fourmies et sous le front étroit des agitateurs de Berlin. Et l'Allemagne, qui, entraînée par l'impulsion

d'un chef jeune, ardent et chevaleresque, tressaille à ce rêve idéal de gouverner les hommes en faisant appel au côté supérieur de leur nature, au lieu de s'adresser à leurs instincts les plus bas, ne vaut-elle pas mieux que la nation qui, sous Bismarck, traitait avec un mépris dédaigneux toutes les aspirations, toutes les pensées élevées, et condamnait les auteurs de ces visions chimériques à la prison ou à l'exil.

\*  
\* \* \*

Le relevé chronologique des annales de 1890 offre peu de faits importants. La première partie de l'administration de Caprivi fut brillamment marquée par le marché qui donnait Hélioland à l'Allemagne, et les discussions amenées par cette question se prolongèrent jusqu'à ce que la chaleur du solstice d'été eut éloigné les esprits des occupations politiques. Guillaume visita d'abord la Suède et la Norvège, puis le sud de l'Angleterre, la Russie et l'Autriche. En novembre, l'émotion causée par la découverte du Dr Koch pour le traitement de la tuberculose excita bientôt l'intérêt de l'empereur. Il donna une audience à l'éminent micrographe en déclarant qu'il était de son devoir d'acheter cette merveilleuse invention et d'en conférer le libre bénéfice, non seulement à son peuple, mais au monde entier. Huit jours plus tard il accordait au Dr Koch l'ordre de l'Aigle Rouge de 1<sup>re</sup> classe — une institution nouvelle fondée sur la règle qu'il doit y avoir une progression régulière dans les degrés inférieurs de l'ordre. Pendant le même mois, Guillaume accepta la démission du chapelain Stoëcker et s'entretint pour la première fois avec le Dr Windhorst. Nous rapprochons ces deux faits parce que tous deux ont eu une grande influence sur l'état de la question religieuse en Allemagne.

Le Kulturkampf, ainsi que nous l'avons déjà vu, s'était grandement affaibli sous les nécessités parlementaires des dernières années du pouvoir de Bismarck. Mais il n'y avait pas eu de réconciliation, et la vieille et injuste querelle demeurait comme un ferment de discorde dans les relations sociales et politiques de l'empire d'Allemagne. L'anti-sémitisme se traînait encore impuissant à nuire ouvertement, mais tenant éveillées les dissensions de race qui ont fait tant de mal en Allemagne et prêtant, à l'ostracisme social des juifs, la sanction apparente de la cour de Berlin. L'esprit élargi de Guillaume comprit la nécessité de mettre fin à ces

restes de l'intolérance. On fit entendre au bruyant Stoëcker qu'il eut à donner sa démission et un ecclésiastique distingué fut installé à sa place. A un dîner parlementaire donné le 25 novembre par Caprivi, et auquel, suivant le nouvel ordre des choses, les *leaders* de l'opposition étaient invités aussi bien que les soutiens du Ministère, l'empereur rencontra le Dr Windhorst, le vénérable chef du parti catholique. Tous ceux qui étaient présents remarquèrent la courtoisie exceptionnelle de l'empereur envers « la perle de Meppen », l'attention qu'il lui accorda, et on en conclut que la politique anti-catholique avait vécu. Les événements ont justifié ce jugement si bien que, lorsque le Dr Windhorst mourut au mois de mars suivant on put dire que le retour des jésuites était le seul de ses vœux qu'il ne lui ait pas été donné de voir réaliser.

(*A suivre.*)

HAROLD FRÉDÉRIC.  
Traduit de l'anglais par  
J. DE CLESLES.

---

# LES NATURALISTES ET L'ANIMALITÉ

AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE

---

I

BUFFON

Dans une étude intitulée : *l'homme et la bête, de l'antiquité au XVII<sup>e</sup> siècle*, nous avons naguère exposé, ici même (1), l'opinion des philosophes sur la nature animale durant les siècles antérieurs. Pourquoi des philosophes seulement ? Car si la question se rattache avant tout à l'ordre philosophique, elle tient aussi, et pour une large part, à l'histoire naturelle. C'est que, jusqu'au siècle dernier, les seuls philosophes, si nous exceptons Aristote et ceux des penseurs de l'Antiquité qui étaient naturalistes en même temps que métaphysiciens, s'étaient préoccupés de cette étude. Mais au XVIII<sup>e</sup> siècle, les naturalistes commencent à devenir sur ce point leurs émules. Buffon, le plus célèbre, prend une part brillante à cette discussion séculaire à laquelle Réaumur, Lamettrie, Charles Bonnet, George Lercy, à des points de vue bien divers, concourront également.

Buffon, il est vrai, ne jugeait pas qu'un peu de philosophie fut indigne d'un naturaliste. Il comprenait au contraire que cette science est le couronnement naturel de toutes les connaissances humaines ; et quand il veut écrire *l'Histoire naturelle de l'homme*, il n'admet pas, comme nos physiologistes contemporains, qu'il

(1) *Revue du Monde catholique*, liv. de décembre 1891 et janvier 1892.

faillie le réduire à un simple organisme vivant. A cette question : « Des considérations sur l'âme humaine doivent-elles se trouver dans un livre d'histoire naturelle ? » il répond péremptoirement : « Pourquoi vouloir retrancher de l'histoire naturelle de l'homme l'histoire de la partie la plus noble de son être ? Pourquoi l'avilir mal à propos et vouloir nous forcer à ne le voir que comme un animal, tandis qu'il est en effet d'une nature très différente, très distinguée, et si supérieure à celle des bêtes, qu'il faudrait être aussi peu éclairé qu'elles le sont pour pouvoir les confondre (1) ! » On voit que le grand naturaliste n'hésite pas à reconnaître la supériorité d'essence de l'homme sur l'animal, puisqu'il l'estime *d'une nature très différente*. Seulement, quand il s'agit de déterminer la nature de celui-ci, il hésite quelque peu ; ou, plus exactement, il n'est pas toujours conséquent avec lui-même et se contredit parfois, ce qui est une forme inconsciente de l'hésitation. On s'en convaincra par les rapides aperçus qui suivent.

Buffon commence par faire remarquer que, quand on compare l'homme à l'animal, on trouve dans l'un et l'autre « une infinité de choses semblables ». Mais ces ressemblances purement extérieures ne sauraient suffire à établir une comparaison concluante. Nous ne connaissons pas les qualités extérieures de l'animal comme nous connaissons les nôtres, et ne pouvons en juger que par leurs effets. Or, il est facile de constater que « le plus stupide des hommes suffit pour conduire le plus *spirituel* des animaux » et le faire servir à son usage. Pourquoi ? parce qu'il a « un projet raisonné, un ordre d'actions et une suite de moyens par lesquels il contraint l'animal à lui obéir. » Et l'on ne voit pas que les animaux plus forts et plus adroits commandent aux autres et les fassent servir à leur usage (2). On ne voit pas non plus que les animaux possèdent la parole, ce signe « commun à toute l'espèce humaine » et par lequel les hommes, le plus sauvage comme le plus policé, communiquent leur pensée. Le singe, si semblable à l'homme par l'organisation, ne parle pas parce qu'il ne pense pas. L'on parvient

(1) HIST. NAT. DE L'HOMME, *De la nature de l'homme*, dans *Œuvres complètes* de Buffon, t. IV, édition de 1774.

(2) Depuis Buffon, de nouvelles observations ont permis de constater qu'il existe quelques exceptions à cette règle, notamment parmi les fourmis. Exceptions rares et de peu d'importance du reste, et qui n'infirment point les conclusions que, nonobstant ces exceptions, l'on est en droit de tirer de la règle générale.

cependant à faire proférer des paroles par certains animaux ; ce n'est donc pas le défaut de l'organisation qui l'empêche de parler. Mais les mots qu'ils prononcent ne correspondent chez eux à aucune idée ; ils ne les articulent que comme un écho ou une machine artificielle les répéterait ; la pensée en est absente (1).

Il y a dans la bête, comme en l'homme, considéré seulement quant à son organisme, deux états distincts : l'état de repos comprenant le sommeil, et l'état de mouvement extérieur. Le premier est le plus essentiel, car il suffit pour que la vie existe ; et celle-ci est la condition sans laquelle le second ne pourrait avoir lieu. C'est, en termes différents, la distinction des scolastiques entre la vie végétative, commune au végétal et à la bête, et la vie sensitive ou animale que celle-ci possède à l'exclusion de celui-là. Les animaux les plus imparfaits, huîtres, zoophytes, par exemple, où le mouvement extérieur est presque insensible, se rapprochent du végétal ; il en est de même, pendant la période du repos, de l'animal le plus élevé dans l'échelle zoologique. Que si l'on veut comparer le corps de l'homme avec celui des bêtes, on trouve de très grandes ressemblances dans la partie comprenant les organes intérieurs. C'est dans l'enveloppe extérieure que se manifestent les différences : elle offre la plus grande diversité de formes, tant parmi les quadrupèdes (mammifères) que parmi les oiseaux, les cétacés, les poissons, les amphibiens, les reptiles ; mais tous ont, comme l'homme, « un cœur, un foie, un estomac, des intestins, des organes pour la génération ». Autrement dit, l'homme et les animaux, très dissemblables entre eux en ce qui concourt à la vie extérieure, active, sont pareils quant à ce qui constitue l'essentiel de la vie au repos, ou vie végétative.

Les animaux ont aussi cinq sens extérieurs comme l'homme, mais avec des degrés de développement très différents. Chez celui-ci, c'est le sens du toucher qui est le plus fin, semble le régulateur des autres et paraît avoir le plus de rapports avec l'intelligence. Chez l'animal, le sens du toucher paraît généralement, au contraire, de beaucoup le moins développé, tandis que celui de l'odorat prédomine sur les autres (2). Tous sont commandés par le

(1) Buffon, *loc. cit.*

(2) Saint Thomas avait exprimé une idée analogue :

Dicendum quod tactus, qui est fundamentum aliorum sensuum, est perfectior in homine quam in aliquo alio animali.... Homo inter animalia habet pessimum olfactum. — *Sum. theol.* pars Ia quæst. 91, art. 3 ad. 3.

cerveau, qui est le centre de la partie extérieure ou de l'enveloppe, de même que le cœur est le centre de la partie intérieure, le cerveau donnant le mouvement et l'action à tous les autres organes extérieurs, comme le cœur donne l'impulsion à tout l'organisme du dedans. Il est comme un sens central qui reçoit les impressions transmises par les sens proprement dits, chacun selon sa conformation particulière et leur renvoie l'impulsion du mouvement progressif. L'action des objets extérieurs sur les sens est ainsi ce qui met l'animal en mouvement, en portant l'image de ces objets au cerveau, d'où naît le désir ; et ce désir provoque dans les membres de l'animal les mouvements nécessaires pour atteindre à l'objet convoité. Or la même chose peut arriver chez l'homme, lorsque, l'esprit exclusivement occupé d'un autre sujet, il se trouve mis en possession d'objets répondant à un désir provoqué par un besoin : pressé par la faim, par exemple, il pourra se saisir d'aliments placés non loin de la portée de sa main, les amener à sa bouche et les manger ; et tout cela inconsciemment, sans que son esprit y ait participé. « C'est donc l'action des objets sur les sens qui fait naître le désir, et c'est le désir qui produit le mouvement progressif (1). » Or, le désir est lui-même le produit, l'effet du besoin. Ainsi l'homme a, comme l'animal, un sens intérieur qui est, aussi bien que les sens extérieurs, un organe matériel et rien de plus. Mais l'homme possède en outre un sens d'une nature supérieure et bien différente, celui qui lui permet, par exemple, d'avoir l'esprit occupé ailleurs, lorsque ses organes donnent satisfaction à tel ou tel besoin de son corps, sans que son esprit y prenne part : et, à ce sens supérieur, le sens intérieur matériel est en général profondément subordonné. Aussi constate-t-on sans cesse que l'homme peut voir ses sens s'affaiblir, ou ne les posséder que peu développés et obtus, et cependant n'avoir ni moins d'esprit, ni l'intelligence moins ouverte et moins étendue que ceux de ses semblables dont les sens ont le plus d'acuité et de puissance ; il arrive même parfois que la puissance intellectuelle est développée à l'inverse de celle des organes des sens. Chez la bête, au contraire, les aptitudes de l'espèce sont toujours subordonnées au développement sensoriel de l'individu ; très accentuées quand les sens ont toute leur force ou toute leur subtilité, plus effacées à mesure que les sens sont plus faibles.

(1) Buffon. *Œuvres complètes*, t. V. — *Discours sur la nature des animaux*.

L'impulsion que l'animal reçoit de ses sens peut avoir l'apparence du raisonnement, parce que, habitués que nous sommes à joindre ordinairement notre raisonnement aux opérations mécaniques de nos sens et de nos organes extérieurs, nous nous représentons difficilement ces mêmes opérations, abstraction faite des raisonnements que nous avons coutume d'y joindre. Buffon invoque à l'appui de cette considération, l'exemple d'un chien bien dressé qui, encore que pressé par un violent appétit, n'ose toucher à un morceau de viande placé devant lui, « mais en même temps fait beaucoup de mouvements pour l'obtenir de la main de son maître ».

Les modernes partisans de l'intelligence et de la raison chez les bêtes ne manqueraient pas de voir là un raisonnement. D'après eux, le chien se dirait à lui-même : « Si j'appréhende ce rôti pour l'emporter et le dévorer, mon maître qui est là et me voit, me battra cruellement, et la douleur que j'éprouverai l'enportera sur le plaisir que j'aurai à manger le rôti ; au lieu que, si je flatte mon maître en frétilant de la queue et le pousse de nouveau pour l'avertir, il me donnera peut-être une partie de ce que je désire. » Mais Buffon, qui est moins enthousiaste et dont les recherches scientifiques sont faites sans parti pris et sans idées préconçues, donne une explication moins humoristique sans doute, mais assurément plus plausible.

« Tout ce qui est relatif, dit-il, à l'appétit des animaux ébranle très vivement leur sens intérieur, et le chien se jetterait à l'instant sur l'objet de cet appétit, si ce même sens intérieur ne conservait pas les impressions antérieures de douleur dont cette action a été précédemment accompagnée. Les impressions extérieures ont modifié l'animal ; cette proie qu'on lui présente n'est pas offerte à un chien simplement, mais à un chien battu. Et comme il a été frappé toutes les fois qu'il s'est livré à ce mouvement d'appétit, les ébranlements de la douleur se renouvellent en même temps que ceux de l'appétit se font sentir ; parce que ces deux ébranlements se font toujours ensemble. L'animal étant donc poussé tout à la fois par deux impulsions contraires qui se détruisent mutuellement, il demeure en équilibre entre ces deux puissances égales ; la cause déterminante de son mouvement étant contrebalancée, il ne se mouvra pas pour atteindre l'objet de son appétit. Mais les ébranlements de l'appétit et de la répugnance, ou, si l'on veut, du plaisir et de la douleur, subsistant toujours ensemble dans une



opposition qui en détruit les effets, il se renouvelle en même temps dans le cerveau de l'animal, un troisième ébranlement qui a souvent accompagné les deux premiers : c'est l'ébranlement causé par l'action de son maître, de la main duquel il a souvent reçu ce morceau qui est l'objet de sa convoitise. Et comme ce troisième ébranlement n'est contrebalancé par rien de contraire, il devient la cause déterminante du mouvement. Le chien sera donc déterminé à se mouvoir vers son maître et à s'agiter jusqu'à ce que son appétit soit satisfait (1). »

Et le grand naturaliste ajoute que « l'on peut expliquer de la même façon et par les mêmes principes, toutes les actions des animaux, quelque compliquées qu'elles puissent paraître, sans qu'il soit besoin de leur accorder ni la pensée, ni la réflexion ; leur sens intérieur suffit pour produire tous leurs mouvements. »

Buffon cherche ensuite à échapper au reproche d'automatisme, ne refusant, dit-il, aux animaux, ni le sentiment ni même une sorte de conscience :

« Bien loin de tout ôter aux animaux, je leur accorde tout, à l'exception de la pensée et de la réflexion. Ils ont le sentiment, ils l'ont même à un plus haut degré que nous ne l'avons. Ils ont aussi *la conscience (?) de leur existence actuelle*, mais ils n'ont pas celle de leur existence passée. Ils ont les sensations, mais il leur manque la faculté de les comparer, c'est-à-dire la puissance qui produit les idées (2). » Car, ajoute le naturaliste philosophe, les idées ne sont que des sensations comparées, ou, pour mieux dire, des associations de sensations.

Nous laisserons à Buffon sa théorie, empruntée à Locke, sur la nature et l'origine des idées (3), ainsi que sur la *conscience* des ani-

(1) Buffon, *loc. cit.*, pp. 292 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 295.

(3) Cette théorie, chez Buffon, n'est pas aussi entièrement sensualiste qu'elle peut le paraître au premier abord. Le grand naturaliste, en effet, distingue expressément deux sortes de manifestations de la puissance de réfléchir :

1<sup>o</sup> Comparer les *sensations* entre elles pour en former des idées ;

2<sup>o</sup> Comparer les *idées* pour en faire des raisonnements.

« Je crois avoir prouvé, dit-il, d'une manière démonstrative, dans ce que j'ai écrit sur la nature de l'homme (Cfr., t. IV, l'article intitulé : *De la nature de l'homme*), que les animaux n'ont pas la puissance de réfléchir. Or l'entendement est non seulement une faculté de cette puissance de réfléchir, mais c'est l'exercice même de cette puissance, c'en est le résultat, c'est ce qui la manifeste. Seulement nous devons distinguer, dans l'entendement,

maux. Mais si l'on remplaçait, dans le passage cité plus haut, la *conscience* par le *sentiment*, chez les animaux, de leur existence actuelle, sans parler de leur existence passée, l'intendant des jardins du Roi, ne serait-il pas, sur ce point, bien près de la vérité? Il paraît difficile, en effet, d'accorder une conscience quelconque à la bête; car la conscience proprement dite, la notion du moi, implique la pensée, la réflexion, que Buffon refuse, avec raison, à l'animal. Mais si la réflexion est nécessaire pour *se rendre compte* que l'on existe, elle n'est ni nécessaire, ni utile, pour qu'on le *sente*. L'enfant au berceau n'a encore nulle conscience de lui-même; il en a cependant le sentiment ou, si l'on veut, la sensation; et la preuve, c'est qu'il crie quand il souffre ou quand il a faim.

Plus loin, s'écartant quelque peu des règles de la logique, Buffon, qui accorde aux animaux jusqu'à une espèce de conscience, leur refuse la mémoire. Il prétend démontrer que, n'ayant aucune idée du temps, ils n'ont aucune connaissance du passé et, par conséquent, n'ont pas la mémoire. Sa démonstration repose sur une définition incomplète de la mémoire qu'il considère comme émanant de la puissance de réfléchir, ce qui est vrai de la mémoire raisonnée et consciente; mais il n'est pas de nécessité absolue qu'il y ait raisonnement, conscience, notion du temps, pour qu'il y ait mémoire. Celle-ci peut se manifester indépendamment de la volonté du sujet, par la représentation d'images déjà perçues, reproduisant dans les sens l'ébranlement éprouvé antérieurement: c'est la mémoire sensitive, un état de simple remémoration passive (1).

deux opérations différentes dont la première sert de base à la seconde et la précède nécessairement. Cette première action de la puissance de réfléchir est de comparer les sensations et d'en former des idées, et la seconde est de comparer les idées mêmes et d'en former des raisonnements. Par la première de ces opérations, nous acquérons des idées particulières et qui suffisent à la connaissance de toutes choses sensibles; par la seconde, nous nous élevons à des idées générales, nécessaires pour arriver à l'intelligence des choses abstraites. Les animaux n'ont ni l'une ni l'autre de ces facultés, parce qu'ils n'ont point d'entendement. » *Loc. cit.*, p. 333.

(1) *Loc. cit.*, p. 315. Tout n'est pas à rejeter, toutefois, dans la pensée de Buffon. Un éminent religieux, trop tôt enlevé aux sciences philosophiques et naturelles, écrivait récemment: « Le retour d'images de sensations précédemment éprouvées, est souvent désigné sous le nom de *mémoire*: c'est à tort: il n'y a pas de mémoire sans idée de temps, et l'idée du temps est essentiellement étrangère à l'imagination. » (Cfr. *La bête comparée à l'homme*, 2<sup>e</sup> édition, pp. 139-140, 1889. Paris, Retaux-Bray).

A la bonne heure; mais il faut bien un nom pour désigner « ce retour d'images et de sensations précédemment éprouvées ». La vérité consiste,

Buffon ne s'est pas aperçu que, en refusant d'une manière absolue la mémoire à la bête, il ôtait toute valeur au raisonnement en soi très sensé, par lequel il explique l'attitude réservée du chien devant un morceau de viande que son appétit lui fait désirer. Ce n'est pas un chien quelconque, fait-il observer, c'est un chien qui a été battu. Fort bien; mais si le chien ne se souvenait pas d'avoir été battu, s'il n'en avait pas la mémoire, « les ébranlements de douleur » ne se renouvelleraient pas dans son cerveau, et il ne serait pas retenu par la crainte d'être battu de nouveau. Il a donc au moins la remémoration ou mémoire passive, involontaire, fatale, laquelle correspond à l'imagination sensitive, celle qui dépend uniquement des organes corporels et résulte des *images* que les objets extérieurs impriment dans le cerveau. Buffon distingue très bien cette sorte d'imagination « qui nous est commune avec les animaux », d'avec « la puissance que nous avons de comparer des images avec des idées, de donner des couleurs à nos pensées, de représenter et d'agrandir nos sensations, etc. (1) », autrement dit de diriger l'imagination par le raisonnement. Il est donc étonnant qu'il n'ait pas vu qu'une distinction analogue existe aussi pour la mémoire, et que, tout comme l'imagination, la mémoire sensitive et passive, involontaire en la bête comme chez l'homme, subit, chez ce dernier, l'action de la volonté libre et du raisonnement, qui l'associe par suite à l'idée de temps. C'est sous cette dernière forme qu'il faut la refuser à l'animal, en se gardant bien de la lui refuser sous la première; autrement l'on retomberait logiquement dans une sorte d'automatisme sensible, dans ce qu'on a appelé l'automatisme inconscient de Buffon.

Ce n'est pas là, toutefois, on l'a vu, la pensée du grand naturaliste. Mais, par la longue comparaison qu'il établit entre les facultés humaines et les facultés animales, comme il constate que celles-ci existent également, au moins en germe, chez l'homme qui se différencie de la bête par tout un ordre de facultés spéciales et supérieures, il arrive, par voie de conséquence, à conclure que, d'une certaine façon, l'homme est double, *homo duplex*. C'est la même conclusion qu'exprimait, en quelques vers gracieux, un

crojons-nous, à distinguer deux sortes de mémoires, comme on distingue deux sortes d'imagination, ainsi que nous le disons plus loin. Mais il est, en tout cas, excessif de soutenir d'une manière absolue que l'animal n'est pas doué de mémoire.

(1) *Loc. cit.*, p. 335.

siècle auparavant, le bon Lafontaine, ainsi que nous l'avons dit précédemment.

Nous aurions un double trésor,  
Etc. (1).

Mais ce que Lafontaine indique sommairement et comme en badinant dans une fin de fable, Buffon en fait l'objet d'une longue dissertation, et l'envisage principalement au point de vue moral, développant par le fait le *Video meliora proboque, deteriora sequor* d'Ovide. « C'est, dit-il, parce que la nature de l'homme est composée de deux principes opposés qu'il a tant de peine à se concilier avec lui-même ; c'est de là que viennent son inconstance, son irrésolution, ses ennuis (2). »

Tout autre est la condition des animaux. Leur nature étant simple, et, ajoute Buffon, purement matérielle, ils « ne ressentent ni combats intérieurs, ni opposition, ni trouble ; ils n'ont ni nos regrets, ni nos remords, ni nos espérances, ni nos craintes (3). Si

(1) Lafontaine, *Fables*, Livre X, fable 1<sup>re</sup>.

(2) *Non enim quod volo bonum*, dit également saint Paul, *hoc ago : sed quod odi, malum, illud facio*. (Epist. Rom., VII, 16, 19).

Mon Dieu, quelle guerre cruelle !  
Je trouve deux hommes en moi :  
L'un veut que, plein d'amour pour toi,  
Mon cœur te soit toujours fidèle ;  
L'autre, à ta volonté rebelle,  
Se révolte contre ta loi.

.....  
Hélas ! en guerre avec moi-même,  
Où pourrai-je trouver la paix ?  
Je veux et n'accomplis jamais !  
Je veux, mais, ô misère extrême,  
Je ne fais pas le bien que j'aime,  
Et je fais le mal que je hais. (Racine).

Cette lutte chez l'homme, de la bête avec l'être raisonnable, et, par suite, de l'homme déchu avec la nature régénérée par la grâce, est également indiquée par Pascal, dans ce passage :

« Il y a une guerre intestine dans l'homme entre la raison et les passions. Il pourrait jouir de quelque paix s'il n'avait que la raison sans passions, ou s'il n'avait que les passions sans la raison. Mais ayant l'un et l'autre, il ne peut être sans guerre, ne pouvant avoir la paix avec l'un, qu'il ne soit en guerre avec l'autre. Ainsi il est toujours divisé et contraire à lui-même. (*Pensées*, chap. ix, § 8, édition d'Amsterdam, 1700).

(3) *Œuvres complètes*, t. IV, *De la nature de l'homme*, p. 347.

vrai que soit la conclusion de ce raisonnement, l'automatisme inconscient se retrouve dans ses prémisses.

Il est nécessaire d'ajouter que l'intendant des jardins du Roi, dans la série de ses écrits, ne matérialise pas toujours la nature animale, autant qu'il le fait ici. Nous pourrions avoir occasion de voir que, quand il s'occupe des castors, il leur accorde une certaine « leur d'intelligence », à la vérité très différente de celle de l'homme par le principe, mais produisant des effets assez semblables, pour qu'on puisse les comparer. Là encore se retrouvent, dans les idées de Buffon sur la nature animale, les inconséquences et contradictions qu'on a signalées plus haut.

## II

### DE RÉAUMUR A GEORGE LEROY

Avant lui, Réaumur, ce génie analytique si différent du génie synthétique de Buffon, avait manifesté les mêmes hésitations : « Nous voyons dans ces animaux, avait-il dit, en parlant des insectes, autant que dans aucun des autres, des procédés qui nous donnent du penchant à leur croire un certain degré d'intelligence. Nous y sommes conduits en raisonnant par analogie (1). » Mais cette appréciation était moins un jugement ferme qu'une atténuation d'une appréciation différente qu'il craignait sans doute de voir prise en un sens trop absolu ; il opposait la sienne à l'enthousiasme irréfléchi qui ne manquait pas plus, apparemment, de son temps que du nôtre : « On les fait penser et agir comme nous, disait-il toujours à propos des insectes ; et souvent même on les a loués de ce qu'ils pensaient et agissaient mieux que nous. Il n'est pas de connaissance qu'on ne leur ait accordée ; on leur a trouvé toutes les vertus morales, même les plus sublimes. Et sur quels fondements ? Sur les fondements souvent les plus puérils (2). » Au résumé, Réaumur, n'avait guère fait que poser la question ; et Buffon, lui, l'a résolue à sa manière.

Un de ses contemporains, d'un esprit bien différent, tenait encore pour l'automatisme, mais d'une manière consciente, voulue et

(1) *Mémoire pour servir à l'histoire des insectes*, t. I, p. 22.

(2) *Ibid.*

sans restriction. Lamettrie, le matérialiste cynique, l'auteur de *L'Homme-machine*, pardonne à Descartes toute sa philosophie spiritualiste concernant l'homme, en faveur de son matérialisme animal : il s'en fait l'apologiste enthousiaste, entendant bien étendre, par voie de conséquence, l'automatisme cartésien jusqu'à l'homme lui-même.

On peut croire qu'une telle pensée n'est en aucune façon celle du naturaliste genevois, Charles Bonnet, philosophe sincèrement spiritualiste. Cependant son système, consistant à faire dépendre les opérations intellectuelles de la forme, de l'arrangement et des proportions des fibres et groupes de fibres du cerveau, dispositions qui, acquises chez l'homme par l'étude, le travail, la réflexion, seraient innées en l'animal, — ce système n'est, au fond, qu'un automatisme inconscient, nonobstant l'amalgame d'idées leibnitziennes qu'on y rencontre, et bien que son auteur accorde aux bêtes le sentiment, ainsi que la faculté de savoir au besoin varier leurs procédés. Car si les opérations à réaliser par chaque animal sont d'avance tracées en images dans son cerveau, leur réalisation, sous l'influence des agents extérieurs et en vertu d'une sorte d'harmonie préétablie, n'est plus qu'une action machinale, analogue à celle que produirait une roue d'engrenage sous une impulsion quelconque.

A d'autres points de vue et suivant un système différend, Condillac, le disciple de Locke et le chef de l'école sensualiste moderne, n'échappe pas non plus aux contradictions. Il place à l'origine de toutes les habitudes des animaux de véritables opérations intellectuelles, de la réflexion, du raisonnement, même de la liberté ; et en ceci d'ailleurs il est logique, puisque pour lui la réflexion n'est que la sensation ajoutée à la sensation. Mais il soutient, d'autre part, que toute connaissance, en la bête, résulte d'un même principe, le besoin, et que tous les animaux d'une même espèce étant ainsi mus par ce même principe, en vue des mêmes fins, et par des moyens ou organes semblables, « il faut qu'ils contractent les mêmes habitudes, qu'ils fassent les mêmes choses et qu'ils les fassent de la même manière (1) ». Cette dernière observation est assurément pleine de justesse. Mais comment la concilier avec cette réflexion, ces opérations intellectuelles, cet esprit d'invention et cette liberté que le philosophe grenoblois attribue si largement à la brute ? Il est vrai qu'il avait écrit, dans un autre ouvrage, que

(1) Condillac. *Traité des animaux*, chap. I, II, V, etc.

les opérations de l'âme des bêtes se bornent à la perception, à la conscience, à l'attention, à la réminiscence et à une imagination qui n'est pas à leur commandement (1). Ceci ne s'accorde guère non plus avec les facultés accordées ailleurs à l'animal. Ce n'est donc pas encore des travaux de Condillac que sortira beaucoup de lumière sur la question. Mais il était intéressant de les signaler, parce que, quelque ruinée que soit aujourd'hui la doctrine de Condillac aux yeux de tous les penseurs compétents, elle n'en forme pas moins « le fond de ces psychologies d'emprunt, bâties de pièces et de morceaux mal assortis, qu'on trouve encore chez la plupart des physiologistes de second et de troisième ordre (2) », et même chez des physiologistes d'un rang plus élevé, pourrions-nous ajouter.

Autant et plus encore en peut-on dire de David Hume. Pour ce sceptique dont toute la philosophie tendait à amoindrir la raison et à déconsidérer la philosophie, c'est moins l'animal qui se rapproche de l'homme que l'homme qui se rapproche de la bête ; chez celle-ci, comme chez celui-là, tous les phénomènes psychiques se ramènent à l'accumulation des expériences et de l'habitude au moyen de laquelle se développent les instincts. Ceux-ci s'étendent, chez l'homme, jusqu'aux facultés intellectuelles, lesquelles sont étrangères à l'animal, mais se réduisent à pouvoir raisonner sur des propositions générales, autrement dit à philosopher, ce qui est, pour David Hume, « la faculté de se tromper sans profit ». Le philosophe écossais n'évite pas une confusion, d'ailleurs bien fréquente, entre l'instinct et l'intelligence, ce qui était peut-être, après tout, nécessaire à sa théorie.

Cette confusion se retrouve encore, mais en une moindre mesure, et, en tout cas, dans un tout autre esprit, chez Charles-George Leroy, lieutenant des chasses du parc de Versailles, partisan enthousiaste, au siècle dernier, de l'intelligence des bêtes. Pour cet admirateur convaincu, l'intelligence chez les animaux résulte du développement de leur instinct qui, par l'action répétée de la sensation et de l'exercice de la mémoire, s'élève jusque-là (3). Car George Leroy, de l'école de Condillac sur ce point, ramène à ces

(1) Le même, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, liv. II, chap. IV.

(2) Henri Joly, *L'instinct*, 2<sup>e</sup> édition, 1873, p. 273.

(3) Ch. George Leroy. *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux*.

deux ordres de phénomènes, sensation et mémoire, la cause et le départ de toute intelligence. Pour l'instinct des bêtes, il en cherche l'origine dans les circonstances générales de leurs facultés ordinaires, faisant dériver l'industrie de la faiblesse (*Lettres*, p. 53), la sociabilité de la crainte (pp. 64 et 65), l'instinct de faire des provisions de la faim précédemment sentie (p. 76) etc., mais le tout sans intervention de l'expérience et de la réflexion, et par le seul effet de l'organisation. C'est la faculté de sentir qui fournit à l'animal les moyens de satisfaire à ses besoins appétitifs, d'où naît l'instinct. Celui-ci détermine l'objet du désir, « le désir donne l'attention, l'attention fait remarquer les circonstances, et grave les faits dans la mémoire ; la mémoire des faits donne l'expérience, l'expérience indique les moyens » et rectifie les jugements ; enfin l'attention et l'habitude de la réflexion étendent l'intelligence de l'animal et lui permettent de combiner de nouveaux moyens quand les moyens employés ont échoué (1). C'est ainsi, suivant George Leroy, que l'instinct, né du besoin, développé par la sensation, aidé de la mémoire et de l'attention, s'élève jusqu'à l'intelligence, dont tous les caractères sont réunis dans les bêtes, bien qu'à un degré très inférieur à nous. « Elles sentent, puisqu'elles ont les signes évidents de la douleur et du plaisir ; elles se ressouvient, puisqu'elles évitent ce qui leur a nui et recherchent ce qui leur a plu ; elles comparent et jugent, puisqu'elles hésitent et choisissent ; elles réfléchissent sur leurs actions, puisque l'expérience les instruit et que des expériences répétées rectifient leurs premiers jugements (2). »

Assurément, à prendre les mots *réflexion* et *intelligence* dans leur sens propre, philosophique, c'est-à-dire dans leur sens véritable, la théorie de Ch.-G. Leroy ne saurait être acceptée. Mais de la part d'un « psychologue amateur » comme l'appelle M. Henri Joly, psychologue amateur pour qui toute intelligence provient de la sensation et de la mémoire, toute réflexion se ramène à la sensation et n'implique que le renouvellement des sensations par association et sous l'empire de la nécessité, cette théorie ne manque pas de logique. Son fondement n'est autre que cette confusion entre les facultés psychiques de la sensibilité et de l'intelligence qui, depuis Condillac, se retrouve constamment, et plus que jamais de

(1) Ch.-Georges Leroy. *Lettres philosophiques* etc., pp. 34, 36, 52.

(2) *Ibid.*, p. 259.



nos jours, chez ces psychologues d'occasion auxquels il a été fait allusion plus haut. Mais en changeant les termes, ou, plus simplement, en leur appliquant, au cas particulier, une acception différente de leur acception véritable ; en rendant, pour la circonstance, le mot *réflexion* synonyme de *sensation renouvelée*, et *intelligence* synonyme de *sensibilité* servie par la mémoire, on peut, dans une certaine mesure, accepter une théorie de l'âme animale qui renverse l'automatisme cartésien aussi bien que l'automatisme inconscient de Buffon et de Ch. Bonnet, et que, ainsi expliquée, Leibniz, sans doute, n'eût pas désavouée. A la vérité, une telle terminologie, appliquée à la psychologie proprement dite ou psychologie de l'homme, nous ferait verser logiquement dans les théories de l'école sensualiste et dans les conséquences monstrueuses que ses chefs n'ont pas toujours prévues. Mais les vues de Ch.-G. Leroy ne s'étendent pas aussi loin ; il ne vise guère que l'animal, que l'âme animale ; et sur le terrain où il se place, on peut lui accorder la « réflexion » et « l'intelligence » de la bête, en spécifiant toutefois avec soin que ces mots n'ont plus ici le même sens, la même acception que rapportés à l'homme.

### III

FRÉDÉRIC CUVIER ET PIERRE FLOURENS.

Si, chronologiquement, Frédéric Cuvier et Pierre Flourens appartiennent bien plus à notre siècle qu'au XVIII<sup>e</sup>, on peut dire que, dans la question du moins qui nous occupe, ils se rattachent moralement à ce dernier. Par la manière dont ils l'envisagent et par l'esprit qui les guide, ils se rapprochent bien plus des naturalistes les plus illustres, parmi ceux dont nous avons résumé les doctrines, que de ceux de la seconde moitié de notre siècle. Parmi ceux-ci, en effet, les uns versent sans sourciller dans le matérialisme le plus épais ; d'autres, tout en évitant cet écueil, oublient que la question est mixte, et, ne l'envisageant qu'au seul et exclusif point de vue du naturaliste, sans se soucier de son côté philosophique, ne donnent que des solutions incomplètes. Cet intéressant sujet pourra être traité dans une étude ultérieure. Aujourd'hui nous compléterons notre revue du XVIII<sup>e</sup> siècle par les deux savants dont les noms figurent en tête de ce chapitre.

Frédéric Cuvier, frère cadet de l'illustre naturaliste, naturaliste lui-même et dont le nom ne serait pas sans éclat, s'il ne pâlisait à côté de celui de son frère Georges, Frédéric Cuvier s'est appliqué spécialement à l'étude des mœurs et des facultés psychiques des animaux. La direction de la ménagerie de Museum, qui lui fut attribuée en 1804, lui fournit les moyens de se livrer fructueusement à ce travail d'observations. Évitant de rapporter la totalité des actes des animaux au seul instinct, ainsi que l'avaient fait Leroy, Hume, Condillac, il distingue expressément de celui-ci l'intelligence ; et s'il accorde cette dernière aux animaux, c'est qu'il la limite, en leur refusant la *réflexion*, aussi bien que la *possession de leur nature* par la conscience. Le premier peut-être, il a nettement établi, au moyen de l'observation psychologique, la différence essentielle qui sépare la raison de l'homme de la perception sensible de la bête. Pour lui, la *réflexion* c'est l'esprit, l'âme se repliant sur soi-même pour observer, saisir ses propres opérations et s'en rendre compte abstractivement : Nous n'en sommes plus ici, comme avec Leroy, Buffon ou Condillac, à une *sensation* continuée ou comparée à d'autres sensations. Or, cette faculté maîtresse, par laquelle l'homme se connaît, se sait lui-même, prend en un mot conscience de soi, étant refusée à l'animal l'intelligence que lui accorde Frédéric Cuvier n'est plus l'intelligence dans le sens complet du mot, car la conscience en est exclue et partant la raison. Il faudrait donc admettre, d'après notre naturaliste, une faculté intellectuelle d'ordre inférieur, d'une nature différente de l'intelligence proprement dite, mais capable toutefois de certaines opérations élémentaires, exclusivement concrètes, et ne s'appliquant jamais qu'à un particulier très restreint. Il découlerait de là que, tandis que l'*instinct* est commun dans une certaine mesure à l'animal et à l'homme, il existerait deux espèces d'intelligence, l'une rudimentaire, irréfléchie et inconsciente, variant en degrés avec les espèces animales ; l'autre, réfléchie, consciente, s'élevant jusqu'à la raison, pouvant atteindre dans toutes les directions, les plus vastes développements, et apanage du seul genre humain.

Ce n'est pas à dire, il est vrai, que Frédéric Cuvier ait toujours suivi bien rigoureusement les conclusions logiques des prémisses qu'il a ainsi, plus ou moins consciemment, posées. Très exact dans l'attribution à l'instinct des faits qui s'y rapportent évidemment, il est quelquefois moins heureux dans l'imputation de certains d'entre

eux à ce qu'il appelle l'intelligence chez les bêtes. En veut-on quelques exemples? Le castor, qui construit des cabanes, des digues, des jetées, fait cela fatalement sans l'avoir appris; de même l'oiseau qui bâtit son nid : ils agissent par instinct. Voilà qui est parfait. Mais notre savant va plus loin : « Le chien, le cheval, qui apprennent jusqu'à la signification de plusieurs de nos mots et qui nous obéissent, font cela par intelligence (1). »

Est-ce bien sûr?

D'abord, il est parfaitement inexact que le chien et le cheval apprennent *jusqu'à la signification de plusieurs de nos mots* ; le son particulier des mots qu'on a prononcés un plus ou moins grand nombre de fois à leurs oreilles en même temps qu'on les incitait à exécuter tel ou tel mouvement, s'associant dans leur cerveau à l'image de ces mouvements, leur a fait contracter l'habitude de les exécuter chaque fois que leur ouïe est frappée de ces mêmes sons. L'on peut aussi contester l'exactitude de ces affirmations : le chien n'obéit que *parce qu'il l'a appris* ; tout, dans son obéissance, est *libre* ; il n'obéit que *parce qu'il le veut* (2). Soit ; mais pourquoi le veut-il, si ce n'est par une habitude contractée sous les coups de fouet ou de bâton à l'aide desquels il a, non pas *appris*, mais *été dressé* ?... Car *apprendre* et *être dressé* sont deux choses fort différentes, comme nous l'enseigne magistralement Bossuet dans son livre *De la connaissance de Dieu et de soi-même* (3). Cette volonté de l'animal qui obéit à l'homme n'est donc pas une volonté *libre*, attendu qu'elle n'est pas déterminée par un libre choix, mais bien, à l'origine, par la crainte, et finalement par l'habitude, à la suite d'une série d'impressions dirigées toutes dans le même sens. Il n'est pas admissible non plus que, comme Pierre Flourens le fait dire à F. Cuvier, « cette flexibilité d'attention et de conception que le chien met à obéir, il puisse s'en servir pour faire *autre chose* ». On aurait bien dû nous dire quoi. Voyez-vous un chien dressé exclusivement à arrêter et rapporter le gibier, par exemple, prendre, sur un signe de son maître, la sébille d'un aveugle et la tendre aux passants en escortant ce nouveau compagnon?

Frédéric Cuvier signale quelque part l'exemple d'un jeune orang-outang apprivoisé qui secouait l'arbre sur les branches duquel il

(1) Cfr. Pierre Flourens. *De l'instinct et de l'intelligence des animaux*, p. 53.

(2) *Ibid.*, p. 54.

(3) Chap. V, § IV : *Si les animaux apprennent.*

s'était perché, quand on faisait mine de vouloir l'en déloger, afin, ajoute, un peu naïvement l'aimable naturaliste, *d'effrayer la personne qui s'approchait*. Quand elle s'éloignait, le singe cessait d'agiter l'arbre, quand elle revenait, il recommençait. « De quelque manière que l'on envisage cette action, s'écrie-t-il, il ne sera guère possible de n'y pas voir le résultat d'une combinaison d'idées, et de ne pas reconnaître, dans l'animal qui en est capable, la faculté de généraliser. » Ici, l'écrivain ne se borne pas à s'écarter des conclusions de ses prémisses, il les dépasse... et les contredit. Comment, en effet, combiner des idées et, bien mieux, avoir la faculté de généraliser, sans posséder le don de la réflexion? Comment instrumenter sans instrument, tirer des sons d'une lyre sans posséder cette lyre? N'est-ce point à l'aide de la réflexion que l'on peut combiner des idées, et surtout passer du particulier au général? Si le jeune simien de F. Cuvier eût été capable de tant d'opérations intellectuelles, c'eût été bel et bien un animal raisonnable, un homme par conséquent. Mais son action de secouer l'arbre où il avait élu domicile, à l'approche d'un agresseur vrai ou feint, peut s'expliquer d'une manière beaucoup plus simple. Sous l'influence de l'attitude menaçante de qui paraît vouloir le déloger, il s'agite et secoue les branches de l'arbre, de la même façon qu'un hérisson ou un porc-épic hérisse ses piquants à l'approche d'un ennemi ou d'un danger quelconque, ou bien qu'un chien montre les dents à qui fait mine de lui ravir l'os qu'il est en train de ronger : pas n'est besoin, en un cas plus qu'en l'autre, de généralisation et de combinaison d'idées.

On voit par là que, nonobstant la clause restrictive fondamentale apportée par Frédéric Cuvier au principe intellectuel qu'il accorde aux bêtes, le naturaliste, quand il veut leur en faire l'application, oublie parfois cette clause même, et leur prête des opérations qui n'impliqueraient rien moins que la possession de la raison elle-même. Mais où il retrouve mieux la justesse de son jugement, c'est quand il reste dans le domaine de l'observation.

Il pose, avec à propos, que tout, dans l'instinct, est aveugle, nécessaire, invariable, inné, fatal; et, distinguant ce qui, dans les animaux, provient de cet instinct de ce qui proviendrait de « l'intelligence », il éclaire plus d'une obscurité, dissipe plus d'une contradiction. Ainsi, bien des actes des bêtes, s'ils étaient le produit de l'intelligence, mettraient celles-ci incomparablement plus haut que l'homme, tandis que, tout à côté, et souvent chez le même

animal, d'autres actes révèlent une incurie pouvant aller jusqu'à la stupidité : il est clair qu'ici l'instinct est seul en cause. D'autres fois, la brute pourvoit à ses besoins, pare à un danger, satisfait sa passion à l'aide de procédés et de manœuvres appropriés aux circonstances, pouvant changer entre elles, et offrant ainsi l'apparence ou l'usage d'un certain raisonnement. F. Cuvier et, avec lui, Pierre Flourens, attribuent cet ordre d'actions à « l'intelligence » ; et voici comment ils expliquent cette « intelligence » :

« Les animaux, — dit Flourens, exposant et s'assimilant les idées de F. Cuvier, — reçoivent par leurs sens des impressions semblables à celles que nous recevons des nôtres. Il conservent, comme nous, la trace de ces impressions. Ces impressions conservées forment, pour eux comme pour nous, des associations nombreuses et variées; *ils les combinent, ils en tirent des rapports, ils en déduisent des jugements*; ils ont donc de l'intelligence (1). »

Si la mineure de ce syllogisme pouvait être établie, nous en compléterions la conclusion en ajoutant qu'ils ont aussi de la raison. Car *tirer des rapports* des impressions reçues, n'implique-t-il pas la réflexion? Et pour *déduire des jugements* de ces rapports, ne faut-il pas avoir quelque connaissance du pourquoi de la relation qui les lie?

Mais si, au lieu de dire que les animaux combinent leurs impressions et en tirent des rapports et des jugements, nous disons, avec Leibniz, que leurs impressions se combinent, ou mieux s'associent en eux, par voie de *consécution*, et que, de ces associations et consécutives d'images, résultent non pas des *jugements* au sens propre du mot, lequel implique nécessairement la réflexion, mais bien des *estimations* naturelles, comme les appellent les scolastiques (2), de ce qui peut leur être avantageux ou nuisible, — nous pouvons ne pas nous insurger contre Frédéric Cuvier et Pierre Flourens, et considérer comme plausible, d'après eux, cette assertion :

« Toute l'intelligence des animaux se réduit à cela. Cette intelligence qu'ils ont, *ne se considère pas elle-même, ne se voit pas, ne se connaît pas*. Ils n'ont pas la RÉFLEXION, cette faculté suprême qu'a l'esprit de l'homme de se replier sur lui-même. »

(1) Pierre Flourens. *De l'instinct et de l'intelligence des animaux*, p. 55.

(2) *Que in animalibus, dicitur aestimatione naturalis, in hominibus dicitur cogitativa.* — S. Thomas, *Sum. theol.* pars 1<sup>a</sup>, quæst. 78, art. 41.

Etant admis ce principe d'intelligence inférieure, F. Cuvier constate que l'étendue en varie avec les espèces, et il établit à cet égard un classement parmi les mammifères. Le degré inférieur s'observerait chez les « rongeurs » (lièvre, lapin, marmotte, écureuil, castor, etc) ; un peu au-dessus d'eux, seraient les « ruminants » ; beaucoup plus haut, les « pachydermes », notamment le cheval et l'éléphant ; plus haut encore les « carnassiers » avec le chien en tête ; et enfin les « quadrumanes » ou simiens, parmi lesquels primerait l'orang-outang et le chimpanzé.

Quelle que soit la valeur, dans l'application, de ce classement, aux yeux des naturalistes contemporains ; de quelque nom qu'on appelle d'ailleurs la faculté distincte de l'instinct attribuée aux animaux, on ne saurait nier que le principe de ce classement, sinon l'application que lui donne Cuvier, ne soit bon, utile et vrai en soi. Nous pourrions avoir occasion de voir, dans une étude ultérieure, que, de nos jours, de savants zoologistes l'ont appliqué, quoique dans un esprit différent, à toute l'échelle animale, et que néanmoins des lumières véritables pourraient en sortir, une fois ramenées à une juste mesure leurs théories excessives ou déplacées sur une intelligence animale de prétendue même nature, à l'étendue près, que celle de l'homme.

Les idées de Frédéric Cuvier ont été épousées, comme on a pu le voir, par Pierre Flourens, qui fut un peu son contemporain, bien qu'il lui ait survécu de près de trente ans. Mais si Flourens tombe dans les mêmes erreurs logiques que Cuvier, il n'en établit pas moins, et plus efficacement encore, la différence fondamentale entre l'intelligence telle qu'il la conçoit, et la raison. « Je n'entends ici par *pensée*, s'écrie-t-il, qu'*intelligence*. Et c'est tout ce dont il peut être question, quand il s'agit des animaux. Dans sa plénitude de sens, le mot *pensée* implique *raison* ; et la raison n'appartient qu'à l'homme (1). » Plus loin, après avoir donné la définition de la réflexion, citée quelques lignes plus haut, il ajoute : « La réflexion ainsi définie est donc la limite qui sépare l'intelligence de l'homme de celle des animaux. Il y a là une ligne de démarcation profonde. Cette pensée qui se considère elle-même, cette intelligence qui se voit et qui s'étudie, cette connaissance qui se connaît, forment évidemment un ordre de phénomènes déterminés, d'une nature tranchée et auxquels nul animal ne sau-

(1) Pierre Flourens, *loc. cit.*, p. 27, *ad notam*.

rait atteindre. C'est là, si l'on peut ainsi dire, le monde purement intellectuel, et ce monde n'appartient qu'à l'homme. En un mot, les animaux sentent, connaissent, *pensent* (?); mais l'homme est le seul de tous les êtres créés à qui ce pouvoir ait été donné de *sentir qu'il sent, de connaître qu'il connaît, et de penser qu'il pense* (1). »

En prenant le mot *pensée* dans le sens restreint que nous avons vu, tout à l'heure, Flourens lui attribuer, on peut souscrire entièrement à cette déclaration. Seulement cette acception étroite ne convient guère à la pensée qui est, en réalité, l'idée *réfléchie* par l'intelligence. En fait, le savant naturaliste se paie un peu de mots. Ce qu'il appelle *penser* n'est autre chose que connaître. Il prend la *pensée* dans le sens de la perception sensible qui donne à la bête la *connaissance* particulière des objets et des faits avec lesquels elle est mise en rapport par l'action des sens.

Nous pourrions voir, dans une autre étude, comment l'école matérialiste de nos jours envisage la même question et comment elle cherche à la faire servir à ses malsaines théories.

JEAN D'ESTIENNE.

(1) Pierre Flourens, *loc. cit.*, p. 55-56.

# LE MOUVEMENT SOCIAL

---

I. Les théories anarchistes. — II. Les préparatifs du 1<sup>er</sup> mai. — III. Un trio de lois. — IV. Le mandement collectif des évêques belges sur la question sociale. — V. La grève des mineurs en Angleterre et la journée de huit heures devant le Parlement anglais. — VI. Le Congrès social d'Amsterdam. — VII. Les livres.

## I

### LES THÉORIES ANARCHISTES

Les anarchistes se sont bruyamment imposés à l'attention de l'opinion publique, qui soupçonnait à peine leur existence, ou ne voyait en eux que quelques agités sans importance. Je ne raconterai pas leurs exploits ; ils sont connus de tous, et Ravachol peut se consoler, dans sa prison, en songeant à la terreur que lui, et deux ou trois pauvres hères de son espèce, ont inspirée à une des premières capitales de l'Europe et à un gouvernement disposant de forces nombreuses.

Toutefois, les anarchistes ont-ils une doctrine, non pas peut-être leurs soldats plus ou moins obscurs, mais tout au moins ceux qui ont lancé le mouvement ? Détruisent-ils pour le plaisir de détruire, ou au contraire ont-ils tout un ensemble d'idées dont ils s'efforcent de préparer l'avènement, moins par la propagande de paroles que par le fait ? Interrogez sur ce point la première personne venue, elle sera fort embarrassée de fixer ces doctrines et répondra, qu'après tout, anarchistes et socialistes sont les ennemis invétérés de la société, qu'ils constituent pour elle une menace permanente. Or, rien n'est moins exact que cette confusion ; socialisme et anarchie sont deux théories essentiellement différentes, socialistes et anarchistes forment deux partis qui se détestent. Jetez un coup d'œil sur les réunions dans lesquelles ils se trouvent mêlés, ils



s'injurient réciproquement, et comme les derniers marquent une prédilection particulière pour les arguments de fait, la réunion se termine par une mêlée indescriptible, à coups de poings et à coups de chaises.

Le socialisme est tout féru de la grande superstition moderne : celle de l'Etat. Il tend, qu'il en ait plus ou moins conscience, à sacrifier l'individu à la collectivité, à étendre sans cesse les attributions du pouvoir central, à rendre plus oppressive la bureaucratie sans la permission de laquelle rien ne saurait plus se faire.

L'anarchie, au contraire, c'est le relâchement des liens sociaux qui, à son gré, emprisonnent toute liberté, c'est la destruction de la lourde machine gouvernementale, qui pèse si durement sur nous, avec son attirail bureaucratique, législatif, militaire, réglementaire dont nous sommes encombrés, c'est le renversement de l'idole de l'Etat, qui lui inspire une véritable horreur. Comme le dit le prince Kropotkine, à la fois un des théoriciens et un des apôtres de l'anarchie, dans un livre plein de souffle et qui contient plus d'une belle page, comme aussi plus d'une pensée juste.

« Du berceau à la tombe, l'Etat nous étrangle dans ses bras ; il crée une armée d'employés, d'araignées aux doigts crochus, qui ne connaissent l'univers qu'à travers les sales vitres de leurs bureaux ou par leurs paperasses au grimoire absurde, une bande noire qui n'a qu'une religion, celle de l'écu ; qu'un souci, celui de se raccrocher à un parti quelconque, noir, violet ou blanc, afin qu'il garantisse un maximum d'appointements pour un minimum de travail. »

Même aux mains des révolutionnaires, l'Etat n'est, aux yeux de cet auteur, qu'un bloc enfariné qui ne dit rien qui vaille ; tout gouvernement est mauvais par lui-même, il constitue le plus grand obstacle à la révolution, et les anarchistes rompent avec ces vieux errements qui voyaient dans sa prise de possession la première conquête à opérer. Dictature d'un individu ou dictature d'un parti, c'est tout un ; ils ne veulent pas plus de maître en politique que de Dieu en religion, et dans leurs réunions, ils se passent même de président.

Le mépris qu'ils manifestent pour l'Etat, ils l'éprouvent au même degré pour la loi, dans laquelle ils voient un produit relativement moderne. Tout comme les hommes de tradition, ils rappellent que

pendant des siècles l'humanité a vécu sous l'empire de la coutume. De même que l'anarchiste nie tout pouvoir établi, toute autorité, il nie aussi les lois existantes. « Il se révolte, et c'est par cela qu'il commence, contre le pouvoir, l'autorité sous n'importe quelle forme. »

Le régime représentatif paraît aux anarchistes une pitoyable institution; car une assemblée a une tendance naturelle à s'emparer de tout, et comme le remarque le prince Kropotkine, avec une remarquable sagacité, « plus elle est révolutionnaire, plus elle s'empare de tout ce qui n'est pas de sa compétence. » Ne le voyons-nous pas sous nos yeux? la Chambre des députés prétend être maîtresse de tout, absorber tous les pouvoirs, contrôler, légiférer, administrer; et son œuvre se résume en un mot: restreindre les libertés des individus, des familles ou des corps moraux, pour accroître les attributions de l'État. Le député est un maître tout-puissant, qui semble être doué d'une science universelle; l'auteur des *Paroles d'un révolté* en trace un portrait d'une verve étincelante.

Dans l'organisation politique de la société actuelle, les anarchistes ne conservent rien; l'État sera remplacé par une fédération des communes, par les groupements d'associations, par des provinces autonomes; la commune aujourd'hui doit s'affranchir des lisières qui l'entravent, et ce sera encore la capitale qui donnera l'exemple de cet affranchissement.

Les anarchistes comptaient quelques représentants dans la Commune de 1871; mais s'ils revendiquent les sanglantes scènes qui ont accompagné sa défaite comme la mise en pratique de leur doctrine, ils condamnent sa timidité théorique et ils espèrent bien qu'à la prochaine révolution, le peuple, sans attendre lois et décrets, se précipitera sur la propriété.

S'ils rejettent donc toute la constitution politique actuelle, ils prononcent aussi contre l'ordre économique une condamnation sans appel. Il est basé, disent-ils, « sur la froide exploitation, la spéculation et la fraude ». Au lieu de l'ordre, il engendre le chaos; au lieu du bien-être, la misère; au lieu de l'harmonie des intérêts, la guerre, une guerre sans trêve ni relâche qui transforme la société en champ clos perpétuel, c'est celle de l'exploiteur contre le producteur, des exploités et des producteurs entre eux.

Le sort des paysans inspire aux théoriciens de l'anarchisme une vive préoccupation; on aurait pu croire qu'ils n'auraient réservé

leurs coups que pour la grande propriété, mais la petite propriété dans laquelle beaucoup de gens voient le palladium de la société moderne, leur paraît déplorablement établie. D'après eux, le paysan n'est, dans la plupart des cas, qu'un propriétaire apparent ; par suite des ravages du crédit et la multiplication des hypothèques, tout le suc de la terre va aux banquiers et aux usuriers, et tant que durera le régime actuel, ce seront eux qui s'enrichiront des produits du sol.

Le travail auquel les paysans se livrent, c'est, disent-ils, d'une manière pittoresque, pour engraisser l'usurier, pour nourrir l'employé, pour acheter des robes de soie et des attelages à la femme du fabricant, pour rendre la vie agréable à tous les oisifs de la ville. La propriété individuelle doit donc disparaître ; comment sera-t-elle remplacée ? Les théoriciens de l'anarchie disent : par une sorte de propriété commune. Toutefois, comme beaucoup de réformateurs, ils apportent plus d'âpreté dans la critique de l'état actuel, que de précision dans leur plan de refonte sociale ; c'est à peine si nous pouvons deviner au moyen de quels procédés une société constituée par eux parviendrait à résoudre le premier problème qui s'impose à elle, la conquête du pain quotidien. Et cependant, ils ne vivent pas en l'air, ce ne sont pas des mystiques qui ne voient dans l'homme que l'être spirituel ; car l'un d'eux a écrit crûment : « Le ventre a plus de droits que le cerveau. »

Est-il besoin de l'ajouter ? La propriété individuelle, appliquée aux usines, doit être rejetée avec la même énergie que la propriété agricole. Le salariat sera aussi aboli, mais ils ne nous disent pas là encore comment sera reconstituée la vie industrielle d'une nation. Ils savent couper, mais non recoudre. Il faut seulement le remarquer, ils dressent contre l'industrie un véritable acte d'accusation, car, soutiennent-ils, et non sans raison, elle a multiplié les placements mobiliers, et par conséquent contribué à détourner les bras de la terre. Tous les produits, l'ensemble de l'épargne et de l'outillage humain, sont dus au travail solidaire de tous ; un seul propriétaire existe, l'humanité.

Plus d'État, plus de maîtres, plus de propriété individuelle, plus de religion, voilà déjà beaucoup de destructions. Que reste-t-il donc de l'ordre actuel ? La patrie ? Mais les anarchistes n'en veulent pas. C'est un bon vieux mot qui a fait son temps ; les barrières qui ont été élevées entre les différents peuples seront brisées. Ils en veulent surtout à l'armée ; aussi ont-ils maintefois essayé de diriger

une active propagande de ce côté, sans beaucoup de succès, il est vrai.

Telle est l'esquisse des théories anarchistes, autant qu'elles peuvent être saisies dans les rares écrits qui les ont exposées. Elles ne comptent qu'un petit nombre d'adeptes, à peine une poignée ; mais ce sont des gens résolus, et depuis que le socialisme s'est rangé, a pris des allures scientifiques et bourgeoises, ils attirent à eux tous les hommes d'action qui, pleins de haine contre la société contemporaine, ne peuvent se contenter de discourir contre elle et n'hésitent pas à recourir aux procédés les plus violents, au fer, au feu, à la dynamite.

La véritable puissance de l'anarchisme réside dans l'appel passionné qu'il adresse aux sentiments de révolte germant au fond du cœur des déshérités de ce monde et que les socialistes, devenus parlementaires, rangés, en coquetterie avec les ministres, ne savent plus faire vibrer. Je ne sais si ces derniers guériraient quelques-unes des misères actuelles, mais ce qui est certain, c'est qu'ils aggraveraient le mal dont nous souffrons, à savoir la domination abusive de l'État, se traduisant par la ruine successive des libertés les plus sacrées, par l'affaiblissement des autorités naturelles.

Enfin l'anarchisme se résume en ces quelques mots : « Au nouveau monde, il faut une nouvelle foi... qui remplacera les dieux, les rois, les prêtres, si ce n'est l'individu libre, confiant dans sa force ? La foi naïve s'en va. Place à la science ! Le bon plaisir et la charité disparaissent. Place à la justice ! »

L'anarchisme sera-t-il jamais assez fort pour triompher ? Non, sans doute, car il ne compte pas une armée nombreuse. Toutefois ses adeptes forment une bande assez hardie pour faire trembler la société, en dépit de toutes les forces qu'elle réunit autour d'elle.

## II

### LES PRÉPARATIFS DU 1<sup>er</sup> MAI.

Le parti socialiste s'apprête, suivant l'usage, à manifester le 1<sup>er</sup> mai. Comme toujours, ce sera en l'honneur de la journée de huit heures que s'accomplira la manifestation. Du reste tous les chefs de la manifestation obéissent à un mot d'ordre identique donné par le Secrétariat national du travail. Dans une réunion

tenue rue du Temple, M. Vaillant, conseiller municipal de Paris, un des hommes d'action du parti, l'a spécifié d'une manière formelle.

« Le secrétariat, a-t-il dit, en vertu d'un mandat international que lui a donné le congrès de Bruxelles, a seul qualité pour organiser la manifestation internationale du 1<sup>er</sup> mai. Il nous donnera simplement un ordre du jour, identique sur tous les points du pays, et sur lequel voteront tous les groupes socialistes. »

Toutefois un certain nombre de délégués ont soutenu la thèse contraire, craignant surtout, ont-ils dit, de voir le secrétariat s'ériger en dictateur.

Un autre groupe du parti, le groupe marxiste, a lancé un grand manifeste, signé au nom du conseil national par MM. Ferroul et Lafargue, députés, Jules Guesde. Ce manifeste a pour but aussi d'exciter les socialistes à la préparation des élections municipales.

« Chargé par le neuvième congrès national du Parti ouvrier de rappeler au prolétariat français le pacte de solidarité internationale conclu à Paris en 1889, le Conseil national compte sur vous pour être au rendez-vous du 1<sup>er</sup> mai. Il compte sur vous pour revendiquer avec les travailleurs des deux mondes la journée légale de huit heures et préparer ainsi la voie de l'affranchissement complet du travail, subordonné à l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste... »

« Il ne s'agit plus aujourd'hui de porter aux pouvoirs publics des doléances restées lettre-morte, mais de vous emparer de ces pouvoirs et de les faire servir à la satisfaction de vos intérêts et au triomphe de vos droits.

« Les urnes sont là, attendant vos bulletins de vote pour livrer passage aux réformes inutilement demandées depuis vingt et un ans à une République fondée par la classe ouvrière et retournée contre elle.

« Jusqu'à présent confisquée par la classe qui vit en parasite sur le dos des producteurs, ce qu'on a appelé la République n'a été qu'une autre forme de monarchie, vous écrasant des mêmes impôts, vous livrant sans défense au même bon plaisir capitaliste et ressuscitant au profit de 142,000 grands propriétaires terriers l'odieux pacte de famine de l'ancien régime à l'agonie (*sic*).

« Pour que change cet état de choses, il faut que le gouvernement change de classe, que ce soit vous, les prolétaires, qui fassiez la loi et preniez en main l'administration du pays... »

« Les élections municipales du 1<sup>er</sup> mai doivent balayer définitivement des hôtels de ville l'opportunisme, cette dernière forme est la plus parfaite de la pourriture bourgeoise. Elle doivent exécuter comme autant de Constans, les hommes néfastes qui n'ont vu, dans nos 36,000 communes à administrer, que la France à piller en détail, laissant partout derrière eux l'emprunt, le déficit et la ruine.

« Victorieux avec son programme de Lyon, devenu le drapeau de toute une classe, le prolétariat français prouvera aux plus indifférents et aux plus aveugles qu'il existe comme parti politique distinct, rayonnant d'un bout à l'autre du pays et déjà capable par sa puissante unité de diriger les prochains événements d'où surgira la société nouvelle. Il servira ainsi de centre à tous les sacrifiés de l'ordre capitaliste, à tous ceux qui, travailleurs déjà dépossédés ou classe moyenne à la veille de l'être, ont cherché vainement dans les différentes fractions des politiciens bourgeois le salut qui ne peut venir que d'un parti socialiste embrassant toutes les activités musculaires et intellectuelles, soulevées au cri de : le parasitisme, c'est l'ennemi ! »

Quelle ville sera le théâtre de l'agitation la plus vive, verra la foule aux prises avec la force armée ? Nul ne saurait le dire. Qui aurait prévu l'année dernière que cette ville pacifique de Fourmies où ouvriers et patrons vivaient en bonne intelligence, assisterait au drame qui a eu un si énorme retentissement. Sans doute, les scènes tumultueuses se produiront là où on ne les attendait pas.

Dans tous les pays, la situation est la même. Les agitateurs préparent leur manifestation, cherchent à mobiliser le plus grand nombre de troupes, excitent leur zèle, tandis, au contraire, que les gouvernements prennent des préparatifs formidables, en présence de ces manifestations qui peuvent avoir lieu de divers côtés.

Une révolution ne se fait guère à jour fixe. Mais le retour de cette date fatale avec les mêmes agitations, les mêmes craintes et peut-être les mêmes drames, destinés à laisser une compassion profonde, constitue pour les gouvernements un véritable cauchemar ; elle les oblige à se tenir dans un perpétuel qui-vive. Elle manifeste d'une manière sensible, l'antagonisme social, trait caractéristique de notre époque. La moitié d'une nation est employée à surveiller l'autre, toujours prête à s'agiter.

## III

## UN TRIO DE LOIS.

Je cueille dans l'œuvre législative de la Chambre trois lois qui donneront une juste idée de ses tendances, de ses principes, montreront ce que nous pouvons en attendre.

La première est la loi des prud'hommes ; elle semblait avoir pour but d'étendre leur juridiction, cependant le projet primitif leur enlevait certaines affaires actuellement de leur compétence.

Il s'agissait, en définitive, d'élaborer une loi dans le but de mieux garantir le droit des faibles, d'étendre la compétence des tribunaux professionnels, de donner à l'administration de la justice en matière de contrat de louage de travail un caractère plus conciliant, plus humain, plus paternel. Le but a-t-il été vraiment atteint? « Les nouveaux conseils tels qu'ils sont organisés et formés, recrutés dans tous les rangs des ouvriers et des patrons, sans distinction suffisante de métiers, de fonctions, ne forment pas des tribunaux vraiment professionnels. Dans les questions de travail, un conseil dont les membres appartiennent au même corps d'état peut avoir une autorité réelle et mériter la confiance, parce qu'il a une compétence réelle ; ceux qui le composent savent de quoi il s'agit ; ils ont mis, comme on dit, la main à la pâte ; ce sont vraiment des pairs jugeant leurs pairs. Ce caractère professionnel est absent des nouveaux conseils, où l'on fait entrer pêle-mêle des gens appartenant aux professions les plus diverses, les plus étrangères les unes aux autres. »

De plus, les auteurs du projet se sont préoccupés beaucoup plus d'atteindre le patron que de protéger ses droits.

Deux incidents très significatifs ont eu lieu au cours de cette loi. On avait proposé d'accorder aux conseils de prudhommes la franchise postale pour les lettres et circulaires relatives aux affaires qui leur seraient soumises. Un vote avait eu lieu par assis et levé. Le bureau l'ayant déclaré douteux, un scrutin dut être ouvert. Il ne se trouva plus que 126 opposants ; la crainte de déplaire aux ouvriers avait en quelques instants changé le vote des adversaires primitifs de cette proposition. La plupart des députés déclaraient la loi confuse, mal équilibrée, d'une application difficile, ne répondant pas à ce qu'on devait en attendre, et cela aussi bien à gau-

che qu'à droite. On s'attendait donc à ce qu'au scrutin final, elle rencontrât de nombreux opposants. Nenni ! elle fut adoptée à l'unanimité. Jamais scrutin n'eut de courtisans aussi dociles, aussi humbles que l'ouvrier.

La seconde loi qui porte le nom de son auteur, M. Bovier-Lapierre, député jusque là obscur de je ne sais quel arrondissement de l'Isère, est encore plus significative, entraînerait dans la pratique des conséquences autrement graves.

Elle suppose chez son auteur une singulière conception des rapports qui doivent exister entre maîtres et employés. Deux facteurs nécessaires se trouvent en présence dans l'industrie : le patron, l'ouvrier. La machine n'a pas fait disparaître le second, pas plus que son émancipation économique progressive n'a rendu inutile le premier. Quelles relations doivent exister entre eux, de telle sorte que l'industrie ne soit pas troublée par une guerre intestine ? Des relations pacifiques, cordiales même, répond le bon sens le plus élémentaire ; et de l'altération de ces rapports, nous le prouverions aisément, découlent la plupart des fâcheuses conséquences auxquelles on s'efforce aujourd'hui de porter un remède avec souvent plus de générosité que de justesse. Or, cette vérité si simple, beaucoup de ceux qui légifèrent ou discourent sur la matière sociale ne semblent pas s'en douter. Au contraire, exciter les ouvriers contre leurs patrons, pousser les uns et les autres à une hostilité réciproque, multiplier les causes de trouble, donner aux meneurs dont l'influence ne saurait jamais s'exercer d'une manière fructueuse pour le maintien de la paix sociale, les moyens de pêcher en eau trouble ; voilà la solution qu'ils proposent. Elle ne ramènera jamais dans l'industrie le premier de tous les biens qu'elle a perdus : à savoir l'entente sincère entre ses deux éléments.

Telle semble l'idée fondamentale du projet qui a déjà fait noircir beaucoup de papiers et soulevé de nombreuses discussions, car la Chambre le vota il y a deux ans, mais le Sénat, pris ce jour-là d'une sage humeur de résistance, le rejeta par 184 voix contre 39.

Il a pour but de punir de l'amende et de la prison tout patron qui aurait renvoyé ou refusé d'embaucher un ouvrier à cause de sa qualité de syndiqué. Deux députés, MM. Leygues et Dupuy-Dutemps, ont déposé un amendement frappant également d'une peine tout patron ou ouvrier qui aurait contraint un ouvrier à faire partie d'un syndicat ; c'était la disposition corrélatrice. Mais la Chambre a retenu la première et rejeté celle-ci.



Désormais un patron n'oserait guère renvoyer un ouvrier appartenant à un syndicat, dans la crainte du procès qui pourrait lui être intenté. En réalité la loi tend à rendre les syndiqués inviolables. Et en même temps que les patrons se croiraient obligés de conserver tous les ouvriers, ils se croiraient aussi tenus de prendre tous ceux qui se présenteraient, s'ils appartenaient à un syndicat.

Des cas embarrassants pour le maître peuvent se produire. Le comité central des chambres syndicales parisiennes les a signalés dans une adresse qu'il envoyait au Sénat au moment de la discussion de la loi. « Quelle sera la situation du patron, dit-il, lorsqu'il se trouvera en présence d'ouvriers appartenant à des syndicats rivaux ? Si un syndicat A lui impose la condition de n'employer que des ouvriers lui appartenant, il pourra donc être poursuivi et condamné pour refus d'embauchage d'ouvriers appartenant au syndicat B ? Que deviendra l'industriel au milieu de ces compétitions ? Où trouvera-t-il la sécurité, la tranquillité d'esprit dont il a besoin pour diriger ses entreprises ?... »

Après le vote de la proposition Bovier-Lapierre, l'administration d'une usine, déjà si difficile aujourd'hui, serait hérissée de difficultés. Pris entre la concurrence, l'hostilité des ouvriers, trop souvent excités par des meneurs qui n'appartiennent pas à la profession, les menaces d'une loi dirigée exclusivement contre eux, les patrons ne se trouveraient pas sur un lit de roses. Et les fondateurs et directeurs de syndicats, qu'ils soient maîtres ou ouvriers, non plus. Car un mécontent pourra toujours prétendre qu'il a été contraint d'y entrer ; il traînera les fondateurs du syndicat devant la police correctionnelle, perspective peu séduisante. La loi de 1884, qui avait été saluée comme une loi de liberté, deviendrait ainsi un véritable nid à procès. Ni les ouvriers ni les patrons n'auraient lieu de s'en applaudir.

Oui sans doute, certains patrons obéissent à une inspiration impolitique en s'efforçant d'apporter mille entraves au mouvement qui pousse les ouvriers vers la constitution de syndicats. Le mouvement est aujourd'hui lancé ; il ne s'arrêtera pas devant ces résistances condamnées à une défaite certaine, et qui auront pour résultat d'exciter de vives colères. La vraie tactique consiste pour eux à fonder avec leurs ouvriers des syndicats mixtes qui donneront satisfaction au besoin d'association aujourd'hui répandu. Offrant un terrain de rapprochement, de tels syndicats fonderont

les institutions économiques que chaque partie, livrée à ses propres forces, ne serait guère en état de créer avec la même sécurité.

En définitive, la loi que la Chambre des Députés vient d'adopter n'aurait qu'un seul résultat : aviver l'antagonisme social, c'est-à-dire rendre plus aigu le grand mal dont nous souffrons.

J'arrive maintenant à la troisième loi, très digne de cette dernière. Elle donne aux préfets, déjà maîtres de ne pas commissionner les gardes particuliers des propriétaires suspects d'opposition au gouvernement, le droit de les révoquer, sans être tenus de motiver cette révocation. Pourquoi cette atteinte au droit de propriété, cette nouvelle arme remise à l'administration contre ceux qui lui déplaisent, cette restriction d'une liberté. Pourquoi ? parce que les gardes particuliers verbalisent contre les braconniers qui sont de précieux agents électoraux pour les républicains, parce que le rapporteur de la loi, devant la Chambre des députés, eut un de ses agents, devenu garde-champêtre, ainsi pris par un des gardes de son concurrent. parce qu'il y a là un nouveau moyen d'influence électorale, de domination au détriment de la liberté des citoyens.

Le vote de cette loi a passé quasi-inaperçu, mais il en est peu qui révèlent mieux l'esprit jacobin de la Chambre, son mépris des droits privés, son culte de l'omnipotence de l'État, son intention d'écraser la minorité, de la traiter en pays conquis.

Il n'y a rien à attendre d'un Parlement empoisonné de tels sophismes. Son œuvre sociale est condamnée à demeurer malfaisante ou stérile.

#### IV

##### LE MANDEMENT COLLECTIF DES ÉVÊQUES BELGES SUR LA QUESTION SOCIALE

L'épiscopat belge vient de donner un grand exemple par la lettre collective. D'abord, elle le montre tout entier uni, ce qui est déjà la preuve d'une grande force. Ensuite elle commente avec autant d'élévation que de sens pratique l'Encyclique sur la situation des ouvriers.

En voici quelques extraits, d'abord celui dans lequel les vénérés prélats font apparaître les dangers du socialisme.

« Vous, honnête travailleur, vous êtes maître de votre salaire,

et vous pouvez en faire l'usage qu'il vous convient. S'il vous plaît d'acheter un bien meuble ou même un champ, c'est votre droit : tout le monde le reconnaît et la loi le protège. Eh bien, si le socialisme s'établissait parmi nous, il vous refuserait ce droit, prétendant par là vous rendre service et prétextant que pour le bien général c'est la collectivité, c'est-à-dire l'État, qui doit être seul propriétaire. N'est-ce pas là empêcher l'ouvrier laborieux et habile d'améliorer sa condition ? S'il a gagné à la sueur de son front de quoi acheter un bien, n'est-ce pas une injustice que de lui interdire d'acquiescer ce bien, d'en garder la propriété et de le transmettre en héritage à ses enfants ? N'est-ce pas là violer un droit naturel que possède tout homme, un droit qui le distingue des animaux dénués de raison, un droit inséparable de son obligation de pourvoir à sa subsistance, à son entretien, à son avenir, à la subsistance, à l'avenir de sa famille ? — Ensuite qui ne voit le danger et les fatales conséquences du socialisme ? Il veut, nous l'avons dit, investir l'État du droit de tout posséder et de la charge de pourvoir aux besoins de chacun, afin qu'il n'y ait plus ni riches ni pauvres, mais parfaite égalité entre tous ; c'est là non seulement attribuer à l'État un droit qui ne lui revient pas, lui assigner un rôle qui ne lui appartient pas, méconnaître la voix de la nature confirmée par des traditions unanimes et séculaires, par toutes les législations humaines et surtout par la législation divine qui interdit jusqu'au simple désir illégitime du bien d'autrui ; mais c'est encore le trouble jeté dans tous les rangs de la société ; l'esclavage imposé à tout le monde, les jalousies, les froissements, les discordes, perpétuellement et universellement suscités, les talents méconnus, la richesse elle-même tarie dans sa source ; ce serait l'égalité, oui, mais l'égalité dans la honte, dans l'indigence et la misère. »

Puis le mandement rappelle la grande parole du Souverain Pontife que le remède est dans la religion. Il esquisse quels sont les devoirs des deux facteurs en présence :

« L'erreur capitale, dans le sujet qui nous occupe, c'est d'admettre la guerre entre les classes comme une loi naturelle, et de représenter les riches et les pauvres comme des ennemis irréconciliables. Or, rien n'est plus faux : le pauvre a besoin du riche, le riche a besoin du pauvre ; et comme on dit de nos jours, le travail a besoin du capital et le capital a besoin du travail. La solution est dans une entente cordiale, dans l'accomplissement généreux des devoirs réciproques.

L'ouvrier est obligé de remplir entièrement et fidèlement les engagements qu'il a pris : il ne peut nuire à la personne ou aux biens de son maître, ni recourir à la violence ou à la sédition pour faire valoir ses revendications. Qu'il se garde surtout de faire cause commune avec ces agitateurs pervers, dont les discours insinuants et les brillantes promesses aboutissent bientôt à la désolation et à la ruine.

Le riche, de son côté, doit traiter l'ouvrier, non pas en esclave, mais en homme et en chrétien ; le travailleur n'est pas une machine ni un instrument aux mains de la cupidité, et on ne peut lui imposer des fatigues au-dessus de ses forces, de son âge et de son sexe. De plus, un maître soucieux de ses devoirs veillera surtout sur les intérêts spirituels de ceux qui le servent ; il les préservera de la séduction, il favorisera parmi eux la pratique religieuse, l'esprit de famille et les habitudes de sage économie.

Enfin les patrons mettront au premier rang de leurs obligations celle de payer à leurs ouvriers le salaire qui convient. Ce salaire doit être équitable, pour le déterminer il y a de nombreux points de vue à considérer.

Disons en général que les lois divines et humaines défendent d'exploiter le pauvre et de spéculer sur son indigence. *Frauder l'ouvrier de son salaire est un crime qui crie vengeance au ciel* ; et le riche doit s'interdire sévèrement toute violence, toute manœuvre qui peut diminuer le gain ou l'épargne du pauvre. »

Les auteurs du mandement résument dans une belle formule la doctrine de l'Église, formule qui explique tout et mériterait d'être employée comme exprimant de la manière la plus saisissante et en même temps la plus fine, la vérité sur un point très débattu. Telle est, disent-ils, la doctrine de l'Église : « la paix par la justice et l'union par la charité. »

Citons encore les passages relatifs au salaire et aux avantages de la propriété pour les ouvriers.

« Pour ce qui regarde le salaire, de peur que dans ce point et d'autres analogues, comme en ce qui concerne la journée du travail et la santé des ouvriers, les pouvoirs publics n'interviennent indûment, vu surtout la variété des circonstances, des temps et des lieux, il sera préférable que la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats dont nous parlerons plus loin, ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même si la cause le réclamait, avec le secours et l'appui

de l'État. — La fixation du juste salaire est une question aussi importante que délicate; le Saint-Père la traite avec un soin tout particulier, et le résumé de sa doctrine est que, pour remplir l'obligation de justice, il ne suffit pas toujours de payer intégralement un salaire quelconque convenu; la raison en est qu'il est une loi de justice naturelle qui précède et qui domine toute convention, savoir que pour être juste, le salaire ne peut être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Que les maîtres s'en souviennent donc dans leurs conventions. — que si, contraint par la nécessité, ou poussé par la crainte d'un mal plus grand, l'ouvrier accepte des conditions dures, que d'ailleurs il ne lui serait pas loisible de refuser, parce qu'elles lui sont imposées par le patron ou par qui fait l'offre du travail, c'est là subir une violence contre laquelle la justice proteste.

Il importe aussi que les lois favorisent l'esprit de propriété, le réveillent et le développent autant que possible dans les masses populaires, en sorte que l'ouvrier parvenu par son économie et ses épargnes à se ménager un petit superflu, aspire, comme la sagesse et la nature elle-même le lui conseillent, à acquérir un jour un modeste patrimoine. C'est en multipliant les prolétaires, qu'on réveillera dans le peuple le respect de la propriété; c'est du reste un moyen excellent de rapprocher les deux classes, dont l'une possède tout et attire tout à elle, et dont l'autre cherche dans le désordre un remède à sa détresse. Rien de plus efficace encore pour activer la production du sol et rendre l'émigration inutile; pourvu toutefois que des impôts exorbitants ne pèsent pas sur la propriété. »

Nous ne saurions, puisque nous parlons de la Belgique, passer sous silence l'agitation dont elle est en ce moment le théâtre, à propos de la revision. Comme l'écrivait un chroniqueur politique d'une grande Revue, toutes les combinaisons se heurtent dans la mêlée, la section centrale du parlement en est à son deuxième ou troisième rapport, le ministère s'épuise en projets de conciliation sans rien concilier, les vieux partis belges sont en désarroi, et cette campagne de la revision est déjà fertile en incidents étranges ou piquants.

Heureusement les Belges sont doués d'un esprit pratique, d'un vigoureux bon sens que les sophismes révolutionnaires dont nous sommes empoisonnés n'ont pas altéré; grâce à leurs fortes qualités, il sont sortis déjà maintes fois sains et saufs de difficultés en apparence insurmontables. La revision seulement s'est compliquée du

*referendum* royal ; mais le point qui mérite le plus, à notre avis, d'attirer l'attention, c'est l'extension du droit de suffrage qui tôt ou tard deviendra le suffrage universel. La situation de la France montre d'une manière trop saisissante quels inconvénients graves il présente. Mais comme d'un autre côté il ne saurait être enlevé, le seul moyen d'échapper à ces inconvénients, c'est d'organiser la représentation des intérêts. L'idée rencontre dans certains milieux belges une faveur marquée. *Le Courrier* et le *Journal de Bruxelles* se sont déclarés en sa faveur. La Ligue ouvrière antisocialiste l'a également réclamée. C'est vers cette solution que doivent être dirigés les efforts. Nous y reviendrons.

## V

LA GRÈVE DES MINEURS EN ANGLETERRE ET LA JOURNÉE DE HUIT HEURES  
DANS LES MINES DEVANT LE PARLEMENT ANGLAIS.

Les mineurs ont organisé, le mois dernier, une grève fort originale. Ils ne partaient pas en guerre contre leurs patrons ; non, c'était contre les consommateurs, afin d'amener une hausse du charbon, et par là, une élévation de leurs salaires, puisque dans un grand nombre de mines, les salaires sont proportionnels au prix de la tonne de charbon.

Ils ont donc cessé tout travail pendant une semaine, de telle sorte que les provisions de charbon étant partout épuisées, une hausse très forte du charbon s'en est suivie. Puis alors ils ont repris leur travail ; mais dans plusieurs mines, les propriétaires, à la grande surprise des mineurs, n'ont pas autorisé la descente dans les puits ce jour-là. Ils ont décidé de prolonger le chômage quelques jours de plus dans le but de montrer aux ouvriers qu'ils ne peuvent faire tout ce qui leur convient.

Cette grève manifeste une fois de plus la puissance d'organisation des ouvriers anglais, en même temps que le sang froid avec lequel ils conduisent leur mouvement. Ils décident de se mettre en grève pour une semaine ; ils n'y restent pas un jour de plus. Seule la grève du Durham persiste ; mais elle est due à des questions de salaire qui jusqu'ici n'ont pas été résolues.

Les fameuses huit heures de travail sont venues devant le Parlement anglais. Mais les Anglais n'ayant pas, comme nous, la manie

de l'uniformité, ils ont légiféré par corps de métier ou par branche d'industrie, sachant que les conditions diffèrent dans chaque ordre de travail. Il ne s'agissait donc que de la fixation légale de la journée à huit heures pour les seuls mineurs.

Cette discussion était attendue avec de vives préoccupations ; ses promoteurs se croyaient sûrs de rencontrer une faveur très générale, ils comptaient sur un débat très approfondi et prolongé ; aussi l'étonnement a-t-il été général quand, après une séance qui a duré à peine cinq heures, le bill était rejeté par 272 voix contre 160. Ce résultat a été salué par de vifs applaudissements.

Le gouvernement n'a pas pris parti officiellement dans le débat. Au vote, un certain nombre de conservateurs les plus connus ont joint leurs voix à celles de M. Chamberlain et d'un grand nombre de libéraux unionistes, en faveur du bill.

Par contre, le député ouvrier mineur Burt a voté contre le bill, et a été appuyé par d'autres députés de son parti, par M. Morley et les chefs du parti gladstonien.

Beaucoup de membres présents se sont d'ailleurs abstenus au moment du vote.

Analysons maintenant les principales observations qui ont été échangées au cours de la discussion.

Elle a été ouverte par un député du Lancashire, M. Leake, qui s'est attaché à démontrer que parmi le 531,000 ouvriers mineurs du Royaume-Uni, seuls ceux du Durham et du Northumberland se sont prononcés contre la limitation légale du travail à huit heures.

Ainsi le bill serait appuyé par plus de 400,000 mineurs contre moins de 95,000.

S'il en est ainsi maintenant, c'est qu'un grand mouvement d'opinion s'est produit dans le pays ; il y a deux ans encore, l'opinion était très divisée sur ce sujet ; M. Leake rappelle qu'à la fin de la Conférence de Birmingham, en 1889, l'accord s'était pourtant établi à l'effet de provoquer un mouvement en faveur du bill. Il invoque d'ailleurs l'opinion exprimée par M. Gladstone par M. Morley et par lord Salisbury en faveur du travail de huit heures.

D'après la statistique :

125,000 mineurs travailleraient actuellement huit heures ;

250,000 mineurs travailleraient neuf heures ;

50,000 mineurs travailleraient de huit heures et demie à huit heures trois quarts ;

Et 23,500 mineurs atteindraient la durée excessive de travail de dix heures un quart à dix heures et demie par jour.

L'objection que les Associations de mineurs sont assez puissantes pour régler la question sans l'intervention de la loi, ne paraît pas concluante à l'orateur qui veut non pas un triomphe momentané et localisé — mais une mesure générale et permanente. Il ne s'arrête pas non plus devant l'observation que le Parlement n'a pas à légiférer sur les heures de travail des *hommes faits* ; il est certain, au contraire, qu'après être intervenus dans d'autres questions par le *Mines Regulation Act*, les pouvoirs publics peuvent intervenir aussi dans la question des heures de travail.

Il trouve étrange que les mineurs du Durham et du Northumberland, parce qu'ils ont obtenu la limitation du travail à huit heures, par leur propre action, veuillent empêcher les mineurs des autres districts d'arriver au même résultat par une voie différente.

Si, momentanément, l'effet de cette loi serait une diminution de la production, tel ne serait pas le résultat définitif : le véritable effet de la loi serait une régularisation de la production.

M. Burt, ouvrier mineur et membre de la Chambre des Communes, dans lequel on aurait peut-être cru voir un partisan de la loi, s'est au contraire levé pour demander l'ajournement de la proposition à six mois. Il ne conteste pas que huit heures ne soient assez pour les hommes qui travaillent au fond ; il ajoute, qu'à ce compte là, il faudrait décréter aussi que 8 shellings sont à peine suffisants pour ce laps de temps.

Mais autre chose est d'exprimer des « vœux », de légiférer ; quant à lui, il est d'avis que ces questions de durée de travail doivent être réglées de gré à gré entre patrons et ouvriers et non par la loi. Il rappelle qu'il y a quelques mois à peine, l'Union des mineurs a voté sur cette question et a rejeté la journée légale de huit heures par 8,720 voix contre 2,587. Il ne croit ni juste ni opportun de demander au Parlement d'imposer une règle uniforme sans préoccupation des circonstances particulières ou locales et des besoins personnels des ouvriers.

M. Burt fait valoir ensuite la puissance des associations des mineurs et attend de l'action de ces associations des effets plus efficaces et plus utiles que de la loi. Il fait remarquer que le seul pays où la journée de huit heures soit générale dans les mines est l'Aus-



tralie, et que ce résultat a été obtenu librement et sans l'intervention de la loi.

M. Chamberlain ne croit être contesté par personne, quand il affirme que huit heures de travail sous terre sont suffisantes ; il passe donc de suite à l'examen des conséquences qu'aurait le vote d'une pareille loi. Il conteste que la production en serait atteinte d'une façon durable. Il montre, par une série d'exemples, qu'en réduisant successivement de douze à onze, à dix et même à neuf heures le travail dans les manufactures, l'effet utile a été le même. Il affirme que le même effet se produirait dans les mines, que la production ne fléchirait pas, enfin que les prix ne hausseraient pas.

Ces points établis, il reste à savoir comment réaliser cette limitation du travail à huit heures qu'il vient de montrer désirable et sans inconvénients.

M. Chamberlain préfère résoudre la question par une loi ; car autrement, par l'action des associations, le résultat ne peut être obtenu que par un état de guerre, par des grèves. Il considère comme manquant à la fois et de prudence et de patriotisme, ceux qui engagent les ouvriers à arriver à des résultats qu'ils ne peuvent obtenir que par la guerre industrielle. Pour lui, l'intervention du Parlement n'est ni dangereuse, ni déplacée, dans ces questions qui ne peuvent que difficilement obtenir de solution par l'action individuelle.

Puisque, par une série d'actes successifs, l'État est déjà intervenu dans des questions qui touchent aux droits des ouvriers majeurs, M. Chamberlain ne voit pas pourquoi on ne ferait pas un pas de plus. Tout en se réservant le droit de critiquer des points de détail, il déclare appuyer la seconde lecture.

Nous résumerons encore l'opinion du ministre de l'Intérieur qui, comme on le sait, appartient à la religion catholique.

A ces yeux, les hommes adultes sont les meilleurs juges de la durée de leur travail. La dernière grève a eu pour résultat de diminuer la durée de travail d'un jour par semaine et il n'y a aucun doute que les mineurs, par le même moyen, soient en état d'obtenir la durée de travail de huit heures par jour. Ce qui s'est passé dans le Northumberland prouve qu'on peut l'obtenir même sans grève. Depuis trente ou quarante ans un mouvement se produit en faveur de la réduction de la durée de travail, la moyenne est maintenant au-dessous de neuf heures, par conséquent le bill n'a aucune raison

d'être si les mineurs peuvent obtenir eux-mêmes ce qu'ils désirent.

De plus, M. Matthews remarque qu'au point de vue des dangers d'un long travail ou de la santé des mineurs, le bill est encore bien moins nécessaire, car la statistique prouve que la mortalité, soit par accidents, soit par maladies, est plus grande dans les mines ne travaillant que huit heures que dans les autres.

Il ne nie pas que, dans certains cas, la réduction de durée de travail n'est pas forcément accompagnée d'une réduction de production, mais il constate que la réduction dans les heures de travail du Durham l'année dernière a été accompagnée d'une réduction de charbon très notable.

Il ne croit pas qu'il y ait unanimité chez les mineurs pour réclamer le bill. Le fait même de deux des principaux représentants des mineurs dans l'Assemblée, Burt et Fenwick, se prononçant contre, le prouve suffisamment.

Il termine son discours en faisant remarquer que la commission chargée de faire une enquête sur la question du travail dans les mines n'a pas encore présenté son rapport, et qu'il serait déraisonnable de légiférer sur la question avant de connaître le résultat de cette enquête, surtout étant donnée la diversité d'opinions à cet égard.

Finalement la proposition a été rejetée par 272 voix contre 172. Etait-elle utile? L'observation des faits semblerait répondre : non. Les mineurs qui ont voulu conquérir la journée de huit heures sont arrivés à leurs fins, et d'autres en s'accommodant d'une journée un peu plus longue ne préfèrent à l'intervention de loi, si prompt qu'elle puisse être, l'effet produit par leur propre intervention.

A la suite du vote, une réunion spéciale a été tenue à la Fédération des mineurs de la Grande-Bretagne, à l'Hôtel du Palais de Westminster, sous la présidence de M. S. Woods. La réunion se composait du conseil exécutif de la Fédération et des délégués spéciaux nommés pour poursuivre le vote du Bill de huit heures.

Après discussion, un ordre du jour a été adopté remerciant les députés qui ont bien voulu appuyer le Bill, et rendant un hommage tout particulier aux services de MM. R. Leake, Jacoby, Abraham, etc..., qui ont parlé en faveur du Bill.

Il a été décidé ensuite d'imprimer et de distribuer à tous les membres de la Fédération les débats complets sur cette question. Enfin, la Fédération a décidé de combattre aux prochaines élec-

tions les membres du Parlement qui ont voté contre le Bill, quelle que soit leur opinion publique.

Au cas où deux candidats seront en présence, si l'un d'eux est favorable au Bill, il sera soutenu quel que soit son programme : au cas où il y aura deux candidats opposés au Bill, on leur en opposera un troisième.

Les ouvriers se constituent ainsi à l'état de classe fort décidée à défendre avant tout ces intérêts.

## VI

### LE CONGRÈS SOCIAL D'AMSTERDAM.

La Hollande, qui jusqu'à ces dernières années, n'avait pris qu'une faible part au mouvement social s'y mêle maintenant d'une manière plus active. Un congrès s'est tenu à Amsterdam. Il a étudié la question sociale, avec un grand soin sous son côté religieux d'abord, d'après la sainte Écriture, puis sous son côté social, enfin sous son côté économique.

Une déclaration résume les principes fondamentaux du Congrès. Nous y lisons ces passages fort remarquables concernant la constitution politique du pays :

« ART. 1<sup>er</sup>. La direction antirévolutionnaire ou chrétienne-historique, représente le ton fondamental du caractère national, tel qu'il a reçu sa confirmation sous l'influence de la Réforme et sous la conduite de la Maison d'Orange, vers l'an 1572. Elle désire voir se développer ce caractère, d'accord avec la situation modifiée des classes ouvrières et sous une forme satisfaisant aux besoins de notre époque.

« ART. 2. Elle ne trouve la source de l'autorité souveraine ni dans la volonté du peuple ni dans la loi, mais dans Dieu seul, et rejette, par conséquent, d'un côté le principe de la souveraineté du peuple, tandis que, de l'autre côté, elle honore la souveraineté de la Maison d'Orange, comme implantée dans notre histoire sous la conduite de Dieu, développée par les hommes de 1813 dans l'État néerlandais et confirmée comme telle par la Constitution.

« ART. 3. Même sur le terrain politique, elle confesse les principes éternels de la parole divine, de telle façon toutefois que l'autorité gouvernementale ne soit liée aux ordonnances divines, ni directe-

ment ni par jugement de n'importe quelle Église, mais par la seule conscience des personnes représentant les autorités.

« ART. 4. Elle nous apprend que l'autorité, en sa qualité de servante de Dieu, est tenue à la glorification du nom de Dieu, surtout chez une nation chrétienne et par conséquent non athée.

« ART. 5. Elle confesse que l'autorité règne par la grâce de Dieu et qu'elle reçoit de Lui seul la force de gouverner.

« ART. 6. Quoiqu'elle ne reconnaisse personnellement aucune forme gouvernementale comme la meilleure, elle estime que la royauté, liée par la Constitution et née de la République des siècles passés, est le mode de gouvernement pour les Pays-Bas.

« ART. 7. Elle accepte la Constitution, modifiée en 1848 et 1887, comme point de départ pour arriver, par voie légale, aux réformes de nos institutions nationales, suivant le désir des principes chrétiens historiques.

« ART. 8. A cet effet, elle désire la confirmation de l'influence véritablement populaire qui, en vertu de l'union morale entre électeurs et élus, est exercée par les États généraux sur l'autorité gouvernementale et cela suivant le désir de notre histoire. »

Dans le désarroi de notre vie publique, nous ferions bien de méditer plus d'un passage de cette déclaration. La Hollande nous paraît fort heureuse de s'être laissée guider par ces principes.

## VII

### LES LIVRES.

Nous avons à signaler quelques livres intéressants et qui se rapportent aux questions sociales. D'abord *les Enfants en prison*, études anecdotiques sur l'enfance criminelle, par MM. Guy Tomel et Henri Rallet (1). Les deux auteurs passent en revue toutes les catégories d'enfants qui peuvent tomber sous les coups de la justice, les petits vagabonds, les petits mendiants, les petits martyrs, les petites prostituées, les petits voleurs, les petits assassins. Ils rapportent des anecdotes qui jettent une vive lumière sur l'état normal et la désorganisation complète de certaines couches. Dans une seconde partie, ils examinent les moyens légaux dont la ma-

(1) Plon, éditeur.

gistrature dispose aujourd'hui ; ils montrent que l'envoi des enfants en prison ne réalise aucune amélioration, et qu'avant tout, ils doivent être placés dans des milieux sains, par exemple dans des établissements où ils travailleraient à l'écart de dangereuses tentations. Seulement ils laissent trop de côté l'élément religieux, le seul capable d'assouplir des natures rebelles, de ramener au bien des âmes égarées ou vicieuses.

*Le Socialisme, voilà l'ennemi*, tel est le titre d'un petit volume, presque une brochure, dont l'auteur est M. Louis Poernant (1). Il renferme un historique très complet du socialisme dans les divers pays de l'Europe, des forces dont il y dispose.

Voici enfin *l'Argent et le Travail* par le comte Henri Tolstoï ; mais ce n'est pas l'ouvrage complet, seulement une adaptation par E. Halpérine Kaminsky, avec une préface de M. Emile Zola (2). La thèse de Tolstoï se résume en deux mots : l'argent est mauvais, il faut s'en débarrasser, et tout de suite, en un coup. Et quand il n'y aura plus d'argent, il faudra que tout le monde travaille. La terre entrera dans une ère de béatitude et de justice. L'argent est certes chargé de nombreux péchés ; il remplit souvent un rôle funeste, et en cela la thèse de l'écrivain russe offre une part incontestable de vérité. Toutefois, Tolstoï appelle à son aide plutôt les rêves séduisants d'une brillante imagination que l'expérience ne pose pas toujours le pied à terre, grand défaut pour un réformateur, qui risque fort d'élaborer des projets peut-être très attrayants, mais ne répondant à aucune réalité et destinés par suite à rester à l'état nébuleux.

URBAIN GUÉRIN.

(1) Lecoffre, éditeur.

(2) Flammarion, éditeur.

---

# LES NOIRS

---

MŒURS — Législation — CROYANCES SUPERSTITIEUSES

DES

## PEUPLADES DU HAUT-CONGO

---

L'observation des usages, des mœurs et des croyances des peuplades du Congo est assurément ardue. L'indigène, l'habitant noir des grands espaces équatoriaux, l'enfant de la solitude, des forêts, de la liberté sans limite, est essentiellement mystérieux, « toujours penché, comme dit le poète, du côté du mystère ».

Soupçonneux comme tous les hommes faibles, il porte ses croyances en secret, comme les Romains emportaient leurs dieux lares sous leurs toges. Sa vie de famille, sa vie sociale elle-même restent lettre close pour l'homme blanc qui ne peut, qu'à force de patience, d'obstination et de perspicacité, déchirer le voile qui couvre jusqu'à présent l'organisation spontanée et si intéressante de ces sociétés primitives.

Cette difficulté sérieuse ne pouvait nous arrêter, car pour civiliser, pour convertir une race, il importe avant tout de la connaître. Et les premiers européens dans ce pays, pour être à la peine sans être à l'honneur, n'en ont pas moins des devoirs à remplir, et l'étude ethnographique en est, ce me semble, un des plus importants.

Après deux longues années d'examen, ma conclusion, et c'est une trouvaille que je m'empresse de faire partager à mes lecteurs, ma conclusion a été que l'indigène est un *homme*. J'entends le

mot homme dans son sens latin : *vir*. Et cette découverte, pour banale qu'elle paraisse, renferme néanmoins sa valeur. L'homme blanc, trop souvent, s'estime en effet tellement supérieur aux hommes noirs, aux hommes jaunes et aux hommes rouges, que c'est à peine s'il veut bien leur accorder quelque chose de son intelligence, de ses passions, de sa nature à lui. Sans s'en rendre bien compte, il leur applique en fait le principe du code romain, qui établissait que l'esclave n'est presque pas un homme, mais bien plutôt une chose. *Non homo, sed res*.

Qu'on me permette, à cet égard, un souvenir.

Durant un de ces soirs enchanteurs, comme seul l'Orient en possède, tandis que je voguais sur les eaux phosphorescentes de la Méditerranée, j'étais allé m'étendre à l'arrière du navire, enveloppé d'un burnous arabe en laine blanche, pour respirer tranquillement la brise du soir. J'en étais je ne sais où de mes rêves, voyageant parmi les étoiles de cet admirable firmament plein d'or, quand un coup de pied de premier ordre me ramena brusquement sur la terre, ou plutôt sur le pont. Et tandis que je m'orientais, les titres les plus sonores : *moricaud, chien d'arabe, pourceau de Mahomet*, me tombaient dans les oreilles drus comme grêle. Le héros de cette... conversation, était l'officier de quart, qui, m'ayant reconnu, me fit aussitôt, chapeau bas, mille excuses, prétextant sa myopie, l'obscurité, une distraction, et que sais-je encore ? Il m'avait pris pour un arabe ! L'arabe, pour lui, race vaincue, race proscrite, taillable et corvéable à merci, devait être mené de la sorte ; et, soit dit en passant, le malheur de beaucoup de colonies est dans l'oubli de ce principe, qu'on ne fait pas de la civilisation à coups de bottes.

Pas n'est besoin d'ajouter que cette remarque n'a plus lieu d'être faite aujourd'hui en ce qui concerne le Congo.

L'indigène donc, le sauvage, si l'on veut, est un homme, c'est-à-dire un être comme nous, qui a son honnêteté, sa manière de voir, son industrie, ses passions, un amour-propre finement taillé, toutes choses qu'il faut savoir reconnaître et manier avec précaution. L'embouchure du Congo est un vestiaire où l'on doit déposer les préjugés de l'ancien monde.

Les observations qui vont suivre rendront cette affirmation évidente. Je les donne telles que je les ai prises, à la cueillette, dans l'ordre où me les présentèrent, dans mes marches quotidiennes, près de neuf cents lieues de voyage, et mon séjour dans les tribus flu-

viales. Qu'on n'y cherche pas de la science, ni des théories, ni quoi que ce soit, autre que l'observation attentive, journalière, sincère et réfléchie de mœurs et de coutumes ignorées, presque mystérieuses, qui m'a fait dire, et vous fera dire, avec une humilité qui s'impose : « L'homme est partout le même. »

## I

*L'embouchure du fleuve. — La pointe de Banane. — La tribu des Mousserongues. — Le laboratoire des fièvres. — Une mission détruite.*

C'est après vingt-neuf jours de navigation que le *Cabo Verbe* arrivait à Banane, vers le soir. Dès dix heures du matin, alors que nous étions encore en pleine mer, et que les premières lignes confuses de la terre n'avaient pas encore apparu à nos yeux, les eaux de l'Océan, à l'entour du navire, s'étaient faites limoneuses et lourdes.

C'était comme un gigantesque chemin jaune tracé dans la mer, un fleuve de glaise fondue, roulant des débris d'herbes, des troncs d'arbre, des morceaux d'ilots, que la vague ne pouvait entamer ni saisir, et que le courant prodigieux du Congo lançait perpétuellement dans la profondeur de l'Atlantique. La vitesse de ce courant est si impétueuse, la masse d'eau si profonde que, bien en deçà de la barre, dans la mer encore, avant le cap Padron, les pompes du navire soutiraient de dessous la cale une eau saine et potable, tandis que la surface seule de la mer couvrait d'une faible nappe d'amertume ces masses d'eau douce déversées dans son sein (1).

Une ligne de terres basses, presque au ras de l'eau, s'étend devant nos regards, avec un fond de forêts qui la repousse. Sur notre droite la côte portugaise, entre le cap Padron et Shark Point, aligne ses longues rangées irrégulières de palmiers, qui viennent perdre pied dans le sable des bords, donnant à la nature ambiante un caractère de mélancolique solitude. A gauche, une langue de terre s'avance vers nous, en pointe de couteau, pour former avec la

(1) Déjà en 1489, après le retour de Diego Cane, qui en découvrit l'embouchure, cette force extraordinaire du courant était signalée par une carte du portolan de Cristoforo Séligo : « Aqua dolze lingues lige à la mar. »



rive opposée une route fluviale large de six cents mètres dans laquelle nous entrons. En face de nous se dresse, avec ses bouquets sauvages de verdure, une île marécageuse qui coupe le fleuve en deux, et dont un coude fort accentué sur la droite, nous dérobe la branche principale. Le navire tourne à gauche entre l'île et la pointe, frôle sans les toucher les deux bancs de sable, visibles à marée basse, de Stella et de Dialmath, et passant entre les navires à l'ancre dans ce bras du fleuve, qui est le port, jette l'ancre, hisse son pavillon, et salue d'un coup de canon d'arrivée les couleurs nationales des diverses factoreries.

Le fleuve, à son embouchure, est donc coupé en deux bras par une île inhabitable, sillonnée elle-même de multiples canaux naturels. Le tronçon fluvial qui coule au sud, séparé de l'Océan par une langue de terre qui, de l'intérieur, vient, en se rétrécissant de plus en plus, se perdre dans les eaux de la mer, forme le port. Cette langue de terre où se trouve Banane n'est en somme qu'un banc de sable, long de trois kilomètres avec une largeur décroissante de quatre cents à vingt mètres. Rongé d'un côté par les morsures constantes des vagues, de l'autre par le flux et le reflux que la marée imprime aux eaux calmes du fleuve, quelquefois imprégné par une nappe écumante que les colères de la tempête jette, par dessus la terre, dans la baie fluviale, ce lambeau de terre expiera, dans un avenir prochain, son obstination à séparer les deux forces géantes qui veulent se réunir et dont les flots soulevés par une plus ardente révolte anéantiront un jour avec lui sous leurs eaux confondues, tout ce qu'il y a de civilisation, d'audace et de témérité sur cette bande sablonneuse de l'Afrique occidentale.

Quatre factoreries et la station de l'État libre se partagent le domaine éphémère de cette pointe. La première en vue, tout au bout, est une factorerie de Rotterdam (Nieuwe afrikaansche Handels-Venootschap), dont les constructions nombreuses en planches revêtues de chaux étalent leur blancheur hollandaise au soleil brûlant des tropiques. Elle est de beaucoup la plus importante et la mieux comprise des maisons commerciales de la côte. Plusieurs vapeurs, des voiliers nombreux, sont constamment à l'ancre devant ses magasins, où ils apportent les produits envoyés par les succursales secondaires échelonnées à l'intérieur des terres. A l'endroit où cette langue de terre se fond dans l'Océan, ombragés par des cocotiers à demi sauvages, se trouvent les tombeaux des Européens que la mort a fauchés ici. Quelques pierres tombales, çà et là une

croix, deux ou trois inscriptions rongées par l'air salin, marquent la place où reposent les restes de ces expatriés du travail, dont les tombes s'en vont lentement à la mer comme leur souvenir à l'oubli.

La deuxième factorerie est française, de la maison Daumas-Béraud de Paris, beaucoup moins importante que la précédente, et dont les principales succursales sont à Nokki et au Pool.

La station de l'Etat se rencontre ensuite, avec le bureau de poste et la douane, plantés entre deux marécages, qu'encombrent les crabes et les palétuviers, la vase et les miasmes des fièvres. Puis une factorerie anglaise avec un fort gracieux châlet à étage ; et derrière elle l'hôtel hollandais, pour les étrangers de passage, fort bien aménagé, et où, si l'on paie cher, on est bien servi ; ce qui n'arrive plus guère qu'au Congo.

La factorerie portugaise vient en dernière ligne, par rang de situation et d'importance, succursale de la maison Azevède de Boma.

Ces divers établissements occupent toute la superficie de la langue de terre de Banane, si bien que, du côté du fleuve, aucun sentier ne les relie entre eux, et que, du côté de la mer, on ne peut passer de l'un à l'autre que par les sables que la marée basse met à nu.

Nul village noir ici, mais seulement les habitations en paille des indigènes employés par les différentes factoreries, Loangos, Cabindas, Krouboys, gens de l'intérieur, population hybride, presque interlope, qui tient du blanc et du noir par les mauvais côtés des deux races, et dont la qualité dominante n'est assurément pas le courage, et moins encore l'honnêteté : machine humaine enfin, que la force des sens peut seule faire mouvoir, et dont tous les rouages ne glissent que par l'alcool. Le dimanche après-midi seulement, toutes ces figures noires prennent un peu d'expression : la plage devient une sorte de boulevard où se promènent fièrement, drapés de leurs plus belles étoffes, les hommes et les femmes d'alentour, qui vont se réunir dans la cour de l'une ou l'autre des maisons de commerce pour danser leur bamboula favorite jusque fort avant dans la nuit.

Le *Héron*, qui doit me conduire dans le fleuve, n'est pas arrivé. Force m'est de séjourner ici quelques jours. La vie côtière est monotone, fastidieuse, énervante. Les agents de commerce se lèvent tôt, prennent leur bain, vaquent aux affaires et, après une longue sieste

qui suit le repas de midi, prennent des « matabiches (1) », en attendant le soir. Je profite de mes loisirs forcés pour faire une expédition sur la rive opposée, vers Shark-Point, en terre portugaise.

Cette dernière région est occupée de longue date par la puissante tribu des Mousserongues, sauvages de race, restés indisciplinés et cruels, rapaces surtout le long des côtes, où ils firent longtemps le métier sanglant de pirates. Aujourd'hui encore les Européens qui s'aventurent chez eux ne sont pas sans danger, et ce ne sont pas les Portugais, à coup sûr, qui les amélioreront.

Ce territoire appartient à la contrée africaine connue sur les vieilles cartes sous la dénomination de Royaume du Congo, avec San Salvador pour capitale. C'est ce district, autrefois puissant, qui a donné son nom actuel au grand fleuve, que les Portugais nomment Zaïre, par corruption du mot *n'Zadi* (2), sous lequel les indigènes le désignent. Nous y arrivons par l'embouchure du San Antonio, rivière qui vient se jeter parmi des bancs de sable dans l'estuaire de Banane. Ici près est une petite maison de blanc, dépendance de la factorerie française, et où demeure un Européen qui s'y occupe d'échanges. Véritable type que cet homme : ancien employé de la marine marchande, il avait déserté deux fois, et, après quantité d'histoires plus ou moins avouables, était venu échouer ici comme une épave. Il vivait là de la vie animale des noirs, et bien plus abruti que n'importe qui d'entre eux : son ordinaire se composait de chikouange, de maïs et d'un peu de viande, avec le tafia de traite pour boisson. Il souffrait alors beaucoup des *sarnes* dont son corps était tout couvert. Ce sont sortes d'ulcères de mauvaise nature, qui s'étendent en larges plaques vineuses sur les jambes, et dont les traces demeurent indélébiles. Beaucoup d'Européens en sont atteints dans les Tropiques ; la cause principale réside dans l'altération des tissus et du sang, et je ne doute pas que l'inconduite n'y ait une très grande part. Cependant je n'oserais les attribuer à cette seule cause, car j'ai vu des Européens en avoir dès leur arrivée dans le fleuve : et il se pourrait que le climat à lui seul produisit

(1) Expression portugaise qui correspond à notre formule « tuer le ver » : *mata*, tuer ; *bich*, ver. A force de tuer le ver, bien des Européens finissent par se tuer eux-mêmes.

(2) Le mot *n'Zali* veut dire littéralement *le fleuve* : terme générique que les noirs donnent au Congo, parce qu'il est pour eux le fleuve par excellence, comme les Arabes nomment le Coran, *kitab* et les chrétiens, la *Bible*, *βιβλίον*, *Biblios*, le livre par excellence.

ces désordres dans les organisations mal disposées, lymphatiques et affaiblies. Je constate en tout cas qu'aucun missionnaire catholique n'en a, à ma connaissance, souffert jusqu'à présent.

L'agent en question était très affairé quand nous entrâmes chez lui : un serpent boa, disait-il, avait fait invasion dans l'étable, et emporté une chèvre. Nous fîmes le guet la nuit, mais n'en vîmes nulle trace ; et je ne puis m'empêcher de croire que cette chèvre a suivi un tout autre chemin que la gueule du boa.

Quoi qu'il en soit, nous reprenons la rivière, calme et fort large ici. Bientôt nous apercevons sur notre droite une installation portugaise, composée d'une grande hutte bien aménagée, parmi d'énormes arbres, au milieu desquels les noirs taillent un grand espace de terre qui devra servir aux cultures. Un missionnaire portugais y habite ; et je me demandais ce que son ministère peut bien avoir à faire dans ces solitudes boisées, si je ne savais que les missionnaires portugais sont toujours dans les colonies des agents officiels. Quelques longs serpents d'eau se montrent çà et là à nos yeux : sur les rives s'élève l'épais rideau des palétuviers, qui dressent leurs torsos géants dans les airs. Les troncs sont surélevés et comme suspendus par d'énormes racines qui tiennent au sol comme des tentacules formidables. Sous leurs arcades à fond de vase, grouillent des légions d'êtres immondes, flasques, d'apparence apocalyptique, tandis que du point d'attache des hautes branches noyées dans le soleil, à quarante et cinquante mètres du sol, descendent des lianes comme de forts cordages qui se bifurquent en s'enfonçant dans la vase, où elles prennent racine à leur tour. Pas un être humain n'habite ces bords marécageux, laboratoire de tous les miasmes de fièvre que le vent emporte chaque jour pour les promener sur toute la contrée. Après quelques heures de pirogue, nous voyons la rivière se rétrécir, se couper en cordons étroits, qui se subdivisent encore, et baignent de leurs eaux immobiles et sombres le pied des ramures basses qui les recouvrent. Aussi devons-nous renoncer au canot : nous mettons pied à terre, et ce n'est qu'après un bon quart d'heure d'enfoncements et de palangements inavouables, la tête perdue dans l'emmêlement des broussailles, que nous atteignons enfin la terre ferme. Près d'ici sont les habitations en planches d'une mission catholique française, où nous recevons la plus cordiale hospitalité. Elle est plantée à dos de chameau, sur une colline, avec des marais alentour, que le travail des blancs transforme tous les jours davantage en fertiles campagnes.

Les singes y font malheureusement chaque nuit des incursions désastreuses. Les chacals sont nombreux aussi dans ce pays, et le soir, comme à l'aube, leurs glapissements s'élèvent au milieu des steppes solitaires.

Plus loin, vers le nord-est, à une heure d'ici, se trouve tout un village de noirs assez sauvages. Nul ne se lève à mon approche, et les yeux qui rencontrent les miens ne brillent pas précisément des reflets de la bienveillance. Pourtant, il n'y a pas deux siècles, quand les Pères capucins de la province d'Italie, envoyés au Congo par le pape Paul V, évangélisaient ces régions, toutes les peuplades d'alentour étaient devenues chrétiennes, comme tout le royaume du Congo d'ailleurs. Il y avait même, en ce temps là, un évêque noir résidant à San Salvador. Mais le changement suit le changement : et à baptiser sans instruire, à enseigner sans moraliser, à viser au grand nombre sans transformer les cœurs, les missionnaires d'alors ne firent que changer les croyances, sans amener de conviction ; et quand ils eurent renoncé au champ apostolique si étrangement remué, les nouveaux chrétiens eurent bientôt fait de confondre la religion nouvelle avec les traditions du passé, plus vivaces, malgré tout, dans les esprits, et qui firent, en peu de temps, que des milliers de ces chrétiens noirs, il n'en reste plus aujourd'hui un seul.

Un homme de la tribu vint me dire tout bas qu'il restait encore une chapelle dans les environs du village. Je le fis me conduire vers le chef, qui portait au cou, comme emblème du pouvoir, une médaille d'argent de la sainte Vierge, dernier vestige, inconsciemment respecté, des croyances disparues. Il fit des difficultés incroyables à m'accorder l'autorisation d'aller avec deux des siens à la « case des fétiches, » et je dus recourir à d'abondants cadeaux, souverain conciliateur, pour l'amener à bien. C'est à vingt minutes de là, dans la plaine, et perdue dans une ceinture de beaux arbres, que s'élève la petite chapelle de la religion oubliée. Elle est bien bâtie, solide encore, avec ses murailles en torchis et son toit de chaume, que les noirs restaurent chaque année. Elle a approximativement quinze mètres de longueur sur quatre ou cinq de largeur. Une porte à serrure en permet ou en ferme l'entrée ; tout au fond, est encore l'autel, avec ses deux marches en bois, dans une trophée d'étoffes européennes que viennent suspendre les noirs en l'honneur des fétiches ; sur la table d'autel, où je retrouve la pierre sacrée, est le missel d'alors, le calice désargenté, des burettes,

deux crucifix, et, sur le gradin, quelques statues en plâtre. La lampe du Saint-Sacrement a disparu, mais les noirs ont gardé la coutume de brûler constamment une mèche dans une assiette pleine d'huile, devant le tabernacle maintenant désert.

Combien de temps demeurai-je là? Je l'ignore. Une mélancolie douloureuse, une tristesse poignante avaient envahi toute mon âme devant ce spectacle vivant d'un renversement moral si complet. Que de vies dépensées, que de souffrances perdues, que d'exils, que de renoncements, que de sacrifices de toutes sortes, pour un résultat si contraire! Que d'intelligences éteintes à la poursuite d'un but si différent! Que de rêves et que d'illusions! Non! Ce n'est pas le baptême qu'il faut *d'abord* à ces hommes, mais l'instruction graduée et solide, mais l'initiation des adultes aux idées de travail, d'honnêteté, d'ordre et d'économie; que les intelligences éveillées reçoivent alors les révélations lumineuses du vrai, aveuglantes pour les cœurs fermés, mais vivifiantes pour les âmes préparées, rien de mieux; le baptême couronne alors en la solidifiant de son ablution régénératrice et divine, cette œuvre de rédemption, de redressement, d'humanisation chrétienne, qui ne peut être durable si elle ne tient au cœur.

En dehors, près de l'église, sur deux montants de bois peint, est suspendue la cloche qui appelait les noirs à la prière. Je la fis tinter: le son clair et fort de l'airain alla retrouver les échos d'autrefois, dont il ne savait plus le chemin. Mais l'appel est désormais stérile, comme la croyance contraire qui lui répond, et sa voix n'est plus autre chose ici qu'une évocation incomprise, incompréhensible, du passé. Le jardin lui-même a gardé quelques indices de ses créateurs. Quelques cocotiers, évidemment apportés là par les Pères, laissaient pendre au soleil leurs grosses noix brunes qu'ils ne goûtèrent jamais; une tonnelle, formée de divers arbustes, marque la place où ils aimaient sans doute à s'entretenir de leurs espérances religieuses; une allée de cannes à sucre semble garder encore, dans l'ombre de son feuillage déchiqueté, l'image lointaine de quelqu'un des religieux qui venait y dire son bréviaire après les fatigues de la journée. Mais aucun vestige n'est resté de l'habitation même des Pères, et il m'a été impossible d'en déterminer l'emplacement. Je retournai par le village, et revis le chef de la tribu; il était à côté de sa case, accroupi, sa petite médaille au cou, devant une statue de bois dont il frappait le ventre avec de la terre rouge pour avoir, me dit-il, de la pluie.

## II

*Le Bas-Fleuve. — Climat. — Aspect géologique. — Crues. — Dialectes. — La langue mystérieuse. — Habitations. — Les saluts. — Régime politique. — Les esclaves. — Héritages. — Lois et coutumes. — Les kiziles. — La circoncision chez les noirs — Pouvoir des chefs. — Code judiciaire. — Les palabres, ou assemblées. — Toilette. — Vertus domestiques. — Croyances religieuses. — Maludics.*

**Climat.** — Une fois et demi plus long, neuf fois plus large que le Mississipi, le Congo déverse dans l'Atlantique, durant la saison des pluies, 2,530,000 pieds cubes d'eau *par seconde*, et 1,440,000 pieds cubes pendant la saison sèche ; il mesure 4,836 kilomètres de longueur, répartis comme suit : De l'Océan à Vivi, 180 kilomètres ; de Vivi à Issanghila (niveau inférieur des chutes) 80 kilomètres ; d'Issanghila à Manyanga 140 kilomètres ; de Manyanga à Léopoldville 136 kilomètres ; de Léopoldville aux Stanley Falls 1,708 kilomètres : soit, de l'Océan aux Falls 2,244 kilomètres ; des Falls (7<sup>e</sup> cat.) au Nyangwé 616 kilomètres ; de Nyangwé au Mouéro 704 kilomètres ; d'un bord à l'autre du Mouéro 107 kilomètres ; de là au Bangouélo 352 kilomètres ; d'un bord à l'autre du Bangouélo 257 kilomètres, et de là aux Monts Chibalé 576 kilomètres.

Le climat, généralement malsain, varie nécessairement suivant les diverses régions arrosées par le fleuve. Le Bas-Congo est plus fiévreux et accuse une mortalité beaucoup plus grande que le Haut-Fleuve, où plusieurs explorateurs cependant sont tombés victimes des fièvres et des fatigues. Toutefois, depuis huit années, un seul missionnaire catholique a succombé : et ce n'est pas tant au climat lui-même, qu'aux imprudences et aux excès de tout genre, qu'il faut attribuer la mort d'un grand nombre.

La moyenne de la température, durant la saison sèche, qui est la moins chaude et qui va de mai à novembre, donne 20 à 22 degrés centigrades. La moyenne durant la saison des pluies est de 29 et 30 degrés centigrades et va jusque 38 degrés et 40 degrés. Le grand ennemi de l'Européen dans ces régions est la fièvre ; les seules armes de défense contre elle sont la quinine et une vie réglée.

Le fleuve est comme un immense ruban d'eau qui coule à l'Océan sur un plan d'une déclivité très faiblement accentuée, et qui rencontre sur son parcours deux escaliers de Titans, au bas

desquels il se précipite pour reprendre sa marche imposante, laissant derrière lui, comme marque de sa force souveraine, deux longues séries de chutes, celles des *Falls*, et celles de *Livingstone*.

La région littorale du fleuve (et j'appelle de ce nom la portion fluviale qui s'étend de Boma à l'Océan) est en pleine voie de formation. Comme aux premiers âges du monde, la surface du sol s'élève à peine au-dessus des eaux ; et cette terre, noyée dans le soleil, imprégnée d'une humidité toujours renouvelée, ploie, si j'ose dire, sous la végétation luxuriante, folle, incessante, qui s'en élève. Les humus s'accumulent, les herbes s'amoncellent, les lianes s'enfoncent dans cette boue féconde, les grands arbres s'affaissent et pourrissent sur place, et sous le manteau impénétrable d'éternelle verdure qui renaît sans repos de ces débris accumulés, s'opère la mystérieuse et constante solidification du sol. Le littoral est donc une terre embryonnaire.

Plus on avance dans l'intérieur du pays, plus on se rapproche des couches géologiques anciennes. Ici, nous avons un terrain à peine formé, une terre d'une heure. Vers Boma, où la pente devient plus sensible sans être encore très marquée, les premiers terrains d'alluvion apparaissent mêlés aux terrains actuellement encore en voie de formation. On en a un exemple marquant dans « l'île aux Bœufs » sise en face des factoreries, où l'on trouve et la roche granitique au sommet de la montagne en dos de chameau qui la domine, et les terres d'alluvion dans les épaisses forêts des versants, et le terrain marécageux, lacustre, abondant en herbes puissantes, dans le prolongement à niveau d'eau qui s'allonge dans le fleuve.

Cette surélévation considérable du sol qui va par une succession graduelle de Boma vers le nord jusqu'au massif puissant d'Issanghila et de Manyanga, redescend ensuite peu à peu jusqu'au Stanley-Pool, où elle s'arrête pour laisser le terrain aux sinuosités irrigatrices des collines chargées de verdure du Haut-Fleuve.

De Banana, on peut atteindre Boma en trois heures et demie de vapeur.

Le bras principal du fleuve conserve une largeur imposante, qui ne descend pas au-dessous de trois kilomètres, dans les passages les plus étroits. En face de Ponta da Lenha, le Congo, resserré par le groupe des îles Draper, n'a plus que sept cents mètres de largeur. C'est néanmoins encore le double de la largeur de l'Escaut devant Anvers.



Le long de chaque rive s'étend, sur une largeur variant de un à douze kilomètres, une large bande de forêts bordée, le long du fleuve même, de palétuviers, de bambous, de roseaux et d'orchidées constituant, dans les innombrables criques que forme la rivière, une infranchissable ceinture.

Le bassin alluvial du bas fleuve produit des merveilles de végétation. Sur les rives, dans toutes les îles, c'est l'inextricable forêt vierge, que l'on ne peut fouiller que la hache à la main.

Parmi cette végétation tropicale des rives, au-dessus des lianes géantes et des broussailles enchevêtrées, dominant les couronnes gracieuses des hauts palmiers, dans le profond silence de cette nature quaternaire, l'aigle, roi des oiseaux, plane majestueusement, détachant, sur l'azur ensoleillé du jour, son envergure d'ailes marbrées de blanc. Bientôt il descend avec ampleur, se perche au plus haut faite des bois, d'habitude sur quelque branche morte, pour être mieux vu, ou mieux voir, et pendant de longues heures, il regarde les rives, le fleuve torrentueux, les pirogues voyageuses, et l'universel fouillis d'alentour, où son cri fauve et impérieux descend par intervalles comme pour rappeler à la nature endormie sa souveraineté domaniale.



**Crues.** — Aux grandes anomalies dans la hauteur de pluie annuelle, qui caractérisent les régions tropicales, et surtout l'Afrique intérieure, correspondent des crues et des abaisséments de niveau du Congo, variables et irréguliers suivant les années. Les différences extrêmes dans la hauteur du fleuve ont été évaluées à neuf mètres en moyenne près des rapides qui se trouvent entre Stanley-Pool et Issanghila; de quatre à cinq mètres à Vivi, et de un mètre à peine à Ponta da Lenha. Par suite des déplacements dans le retour de la saison des pluies, les époques de début des crues sont également variables. Un premier abaissement des eaux a lieu généralement dans la première décade de mai; il persiste, avec des alternatives de hausse de courte durée, jusque vers le 1<sup>er</sup> août. Alors se produit la crue causée par les affluents du nord. Le fleuve continue de grossir jusqu'en décembre. A la fin de ce mois, il décroît avec rapidité jusqu'en mars, puis se relève de nouveau jusqu'en mai. Quelquefois il arrive que le niveau dépasse

en avril celui de décembre, mais d'ordinaire la crue succédant à la période sèche est la plus haute et la plus forte.



**Langues et dialectes.** — La langue parlée dans la contrée est le *fote*, une branche de la langue mère africaine dite *bantou*. C'est un langage riche, qui fait l'étonnement des linguistes. Il est agglutinant, les mots se forment en joignant à une racine des affixes, des suffixes ou en y intercalant des infixes.

Les missionnaires sont parvenus à faire un vocabulaire de plus de trois mille noms. Ce qui frappe, c'est la richesse de la langue pour désigner les êtres des règnes animal et végétal. Il se trouve plus de vingt noms pour une classe de petits rongeurs des champs, qu'on croyait former tout d'abord une seule et même espèce.

**Langue mystérieuse.** — Les chefs et les hommes libres parlent une langue secrète pour les affaires de l'État. Ce qu'il y a de curieux et d'inexplicable dans cette langue, c'est que deux interlocuteurs peuvent s'adresser la parole au milieu d'un cercle d'initiés sans que ceux-ci puissent les comprendre. Jusqu'ici personne n'en a trouvé la clef. Elle sonne avec un roulement continu d'*r*, consonne qu'autrement ils prononcent difficilement et remplacent par *l* ou *d*. Cette langue, peu répandue, s'appelle *inkimba*.

Le Congo comprend, de son embouchure à l'Equateur, trois grandes races au milieu et à côté desquelles s'en rencontrent plusieurs autres secondaires: les *Bacongos*, auxquels leurs fréquents rapports avec les blancs de la côte ont enlevé l'originalité première, les *Batékés*, livrés presque exclusivement au commerce rémunérateur de l'ivoire, et les *Bayanzis*, dont nous avons surtout à parler.

Le noir, en ces diverses régions, mais surtout dans le Haut-Fleuve, regarde le blanc comme un intrus, sans grand respect, et d'un peu haut; il le tolère aujourd'hui; demain, s'il lui en prend envie, et s'il le peut, il le convertira en gigots. Il croit en un grand esprit, qu'il appelle *Zambi*, et en une foule d'autres, les uns bons, qui, étant tels, n'ont guère besoin qu'on s'en occupe; les autres mauvais, qu'il s'agit d'amadouer en toutes circonstances. Le plus grand bonheur qui lui puisse arriver dans l'autre monde est d'aller rejoindre ses parents. Comme un chef n'est tel que pour autant qu'il a beaucoup d'esclaves, ceux-ci sont tués à sa mort, afin que

de l'autre côté il puisse paraître avec un cortège de nature à lui conserver le haut rang qu'il occupait dans sa tribu sublunaire. Au milieu des villages s'élève une grande cabane. Sur le pignon du toit, sept à huit crânes humains sont fixés à la paille : ce sont des têtes d'esclaves de l'ancien chef, enterré lui-même sous la hutte, qui veillent avec une assiduité exemplaire à l'éternel repos de leur maître. Le noir ensevelit le tronc seul des cadavres. La tête est fixée à un poteau, sur la tombe. Je n'ai pas besoin d'insister sur l'effet d'ensemble que produit cette combinaison quand on débusque en pareil lieu. Ses goûts sont délicats. Il estime la chair humaine, nouvelle et originale façon d'envisager la grande loi de l'amour du prochain. Il mange fort bien les criquets, le piment rouge, les chauves-souris, les singes et les serpents, et déguste les chenilles de ses forêts avec un air d'amateur que je n'ai jamais partagé. Il ne craint pas la pluie, car il a peu de chose à mouiller. Il porte un bâtonnet dans le nez, deux autres dans les lobes des oreilles, et se couvre le corps de peintures rouges, blanches, jaunes et noires, à faire rêver toutes les façades des droguistes. Il chasse avec la sagaie, la flèche ou la lance ; boit comme un templier, le vin de palme, qui est, il en faut convenir, et c'est une circonstance atténuante, excellent ; se marie à douze ans ; est grand-père à trente, et décrépît à cinquante. A soixante ans, c'est un ancêtre. Il n'écrit point, pense peu, parle beaucoup, ne demande qu'une minute pour pleurer, chanter, se facher et en rire, et passe les deux tiers de sa vie à danser et se battre. Enfin, il meurt de la même façon dont il était entré dans la vie, sans y songer. Le jour de sa mort, vingt-cinq esclaves auront la tête coupée, quelques enfants seront enterrés sur son corps. C'est un grand chef!



**Habitations.** — Quand on parcourt l'intérieur du pays des Savanes, on aperçoit au sommet de toutes les montagnes, sur le flanc des collines et dans les vallons, de larges bouquets isolés d'arbres, entremêlés de palmiers. Là sont autant de villages indigènes. En s'approchant, on remarque sous le vert sombre des hautes futaies une ceinture de bananiers, au large panache de feuilles vert tendre, et alentour, des champs de manioc, d'arachides et de haricots. Quand on traverse ces cultures, on rencontre parfois une palissade

ou une haie de cactus ou d'euphorbes. Cette enceinte est souvent fermée par une porte ou une simple barrière.

Dans la forêt, le village se trouve au centre d'une grande clairière défendue par des abattis. Une fois la barrière franchie, on se trouve dans le village dont le terrain d'argile est bien battu et proprement balayé. Au centre, il y a un espace libre sur lequel se trouve un abri, simple toit élevé sur des pilotis. C'est là que se reposent les voyageurs, et que les anciens s'assemblent pour discuter les nouvelles, pour fumer et pour boire le vin de palme. Les cases sont assez irrégulièrement distribuées autour de cette espèce de place publique.

Pour éviter l'humidité, chaque case est construite sur une pyramide d'argile bien battue, élevée de trente à quarante centimètres au-dessus du sol. La case a une forme rectangulaire avec un toit à deux pentes projetantes, de façon à former vérandah sur le devant et sur le pourtour. La charpente est faite de piliers et de traverses d'un bois spécial inattaquable aux fourmis blanches.

Le toit est en chaume, tiges de papyrus, longues graminées ou bien en revêtement de feuilles sèches. Les cloisons sont artistement tressées de stypes de feuilles de palmiers et de tiges de papyrus ; à l'intérieur, elles sont souvent couvertes de nattes.

Les cases sont divisées en un ou deux compartiments, de douze à seize mètres de surface. La hauteur, au centre de l'habitation, ne dépasse guère trois mètres. L'entrée est formée par une toute petite porte, élevée de deux pieds au-dessus du sol. Elle sert à la fois d'entrée, de fenêtre et de cheminée. Cette porte de bois fermée au moyen d'une traverse, est fort basse, et je n'y pouvais guère passer sans un prodige d'écrasement.

On fait du feu dans le hall qui précède la façade ; la nuit, on entretient un brasier dans l'intérieur. La fumée tapisse ainsi les charpentes et le plafond d'une couche brillante de noir de fumée.

De chaque côté de la porte, il y a une pile de bois découpé et à la cloison pend un panier où les poules viennent pondre et couver.

A l'extérieur, les murs sont décorés de dessins géométriques variés ; la porte est ordinairement peinte et sculptée, ainsi que les colonnes qui soutiennent la verandah. Sur les côtés extérieurs, pendent un tambour de danse long de deux à trois mètres, la ceinture de lianes qui sert à grimper aux palmiers, et la hotte avec

laquelle la femme va chercher du bois et faire le récolte aux champs.

Dans l'intérieur, on remarque les paniers de provisions, la vaisselle, la poterie, lesalebasses, les muringas ou vases à rafraîchir l'eau, les machettes pour couper le bois, la hachette et la houe. Dans la pièce du fond, se trouve un lit étroit couvert d'une natte et d'un petit oreiller rempli de coton sauvage ; le plus souvent aussi, un coffre où l'on renferme les tissus et la vaisselle d'Europe.

Chaque mère de famille ayant une case spéciale, les familles forment autant de groupes distincts. Dans ces groupes on remarque des constructions accessoires : une étable pour y enfermer les porcs, les chèvres et les moutons ; une petite hutte élevée sur pilotis à deux mètres au-dessus du sol sert de logement aux poules et aux pigeons qui, dans cette demeure aérienne, sont à l'abri des attaques des serpents. Une pierre plate creuse et une autre arrondie servent à écraser les arachides et le maïs. Un énorme mortier, avec un pilon gros comme le bras, sert à débarrasser les noix de palme de leur pulpe huileuse. Un autre mortier en pierre sert à écraser le bois rouge dont on fait la poudre de *tacoula* avec laquelle on se peint la figure et le corps.

Le chef a parfois ses cases entourées d'une haute palissade. Quand le village se trouve sur une pente, les cases sont bâties à la suite les unes des autres, de chaque côté d'une large rue qui permet l'écoulement des eaux. J'ai toujours admiré l'intelligence des noirs pour se choisir l'emplacement de leurs villages.

Le mot *Bansa*, veut dire résidence du chef, *Ntombo* et *Sanzalla*, villages fiefs. Chaque village porte un nom distinct.



**Salutations.**— La politesse, le respect de soi-même et le savoir-vivre se remarquent à un haut degré chez les noirs. Je n'ai jamais observé chez les nègres du Bas-Congo un manque de convenance ; ils ont des mœurs rigides extérieurement, et ne se permettent jamais une inconvenance. Ils sont gentlemen par nature.

Entre égaux, on se salue en inclinant la tête, en se frappant la paume des mains l'une contre l'autre, puis en se serrant les phalanges. Ce dernier mouvement est suivi souvent du claquement du pouce contre le médus. On prononce en même temps le mot *m'boté*

qui exprime la satisfaction. Entre grands amis, on se serre les deux mains en les croisant, puis on fait le battement. La femme salue ainsi son seigneur et maître, mais en s'agenouillant. Quand deux chefs se rencontrent, leur suite s'accroupit et exécute le battement des mains.



**Le régime politique** des Fiotes n'est pas compliqué. Les chefs sont indépendants, qu'ils commandent à un seul village ou à plusieurs. Dans ce cas, des sous-chefs administrent au nom du chef. Le chef a le titre de *M'foumou*. Chaque sous-chef est *manilombe*, ce qui pourrait se traduire par ministre, conseiller. Ils sont souvent linguister (*factotum*, interprète) du chef ; ce sont eux qui traitent directement avec les factoreries. Dans les districts ou tribus, les *M'foumou* se confédèrent, en vue de guerre qui peut se faire de village à village, et pour régler les questions religieuses ou d'intérêt commun. Tout se traite en réunions plénières, appelées *palabres*, dans lesquelles on bat le fétiche, c'est-à-dire qu'on le consulte à tout propos, que la patrie soit en danger ou qu'on veuille vendre une poule. Chaque confédération a son roi, qui préside aux grandes solennités et qui semble être, avec le féticheur, le conservateur des traditions. Aussi la personne royale est-elle entourée d'une vénération superstitieuse. Toutefois, sa puissance n'est que nominale sur les *M'foumou*, qui surveillent le roi et s'entendent parfaitement pour le faire disparaître quand il est trop riche ou trop entreprenant. Un roi ne peut sous aucun prétexte, s'approcher des rives du Congo, dont la vue le ferait mourir sur le champ.

L'ensemble de toutes les tribus constitue donc une confédération, c'est-à-dire que chaque groupe, tout en conservant son autonomie, son gouvernement et son indépendance individuelle, est lié avec les autres groupes pour les besoins de la défense commune ou les affaires générales. Le gouvernement est féodal ; les terres sont possédées par les chefs, ordinairement membres d'une famille puissante ou descendants des anciens conquérants. Le souverain d'Ambaca (San Salvador) s'intitule le soleil, le roi de Palaballa s'intitule la lune, et ses vassaux, les étoiles ; de plus, chacun des chefs porte le titre de *Ngouli n'Camma*.

La propriété du sol appartient au chef ; chaque famille ne possède que ses propres cultures.

Il y a trois castes : les chefs, les hommes libres, et les esclaves.

L'esclavage existe partout à l'état domestique et il n'y a ni disgrâce, ni discrédit de devoir la naissance à des parents esclaves.

*L'homme libre et sa femme sont obligés de nourrir, de vêtir et de loger leurs esclaves ; ils doivent les soigner comme leurs propres enfants et souvent le maître est obligé de subvenir aux frais de leurs fêtes pour les naissances, le mariage et l'enterrement.*



**Les esclaves** sont en fait considérés comme des membres de la famille. Un fils libre appelle les esclaves mâles de son père, ses grands frères. Je payais moi-même ces hommes, et je remarquais qu'ils faisaient toujours deux parts de leurs étoffes. En ayant un jour demandé la raison, ils me répondirent que la seconde part était pour leur père, leur maître. Payant déjà une certaine somme à chaque chef pour l'engagement d'un nombre d'hommes, je dis aux porteurs que ce que je leur donnais était leur gain personnel. « Oui, disaient-ils, mais qui nous soignera, moi et ma femme, quand nous serons vieux et hors d'état de travailler ? »

Les indigènes ne maltraitent pas leurs esclaves. J'ai vu cependant des esclaves avec la fourche au cou. C'étaient des Bas-Tekkés amenés par les courtiers d'ivoire. On voit des esclaves devenir par le commerce plus riches et plus puissants que leur maître. Un esclave qui s'enfuit (cela arrive à la mort du chef) se livre à un homme d'une tribu voisine. De ce moment, le nouveau maître doit défendre son serviteur volontaire envers et contre tous.

L'esclavage dans toute son horreur n'a existé, dans le Bas-Fleuve, que chez les blancs. Il n'y a pas longtemps, beaucoup de factoreries de négoce possédaient des esclaves. On y avait hérité des usages des anciens négriers, dont un des moyens pour se procurer des esclaves était la « poignade ». Au moindre larcin, on empoignait l'indigène ; tout noir qui franchissait l'enclos d'une factorerie ou passait la porte du magasin devenait de droit esclave et était vendu comme tel. De là le nom de « fétiche » donné au magasin de la factorerie.



**Héritages.** — Les titres de propriété se transmettent par l'héritage de l'oncle au neveu, et à défaut de neveu à la nièce. J'en demandai un jour la raison. Il est hors de doute, me dit-on, que ma sœur et moi provenions d'une même mère, par conséquent l'enfant de ma sœur a certainement de mon sang. Mon fils héritera du frère aîné de ma femme qui est du sang royal. Quand mon beau-frère sera mort, mon fils lui succédera avec plus d'autorité que s'il régnait ici, où il est un gamin comme les autres. Dans le pays de mon beau-frère il arrivera avec tout le prestige attaché à son rang.

L'héritier d'un homme libre hérite aussi de ses esclaves; de plus, il doit pourvoir à l'entretien de la veuve, de ses enfants et de ses esclaves.



**Lois et coutumes.** — Chaque tribu a son code de coutumes particulier. L'ensemble des lois générales auxquelles tous sont astreints s'appelle *Kiziles*. Ces lois paraissent avoir été instituées par une reine puissante qui a autrefois régné sur un vaste territoire s'étendant au nord et au sud du Congo. Quelques statues de femme dans la case des Mkissi rappellent le souvenir de cette législatrice, la grande reine Zinga. Celui qui enfreint les *Kiziles* est puni de mort, vendu comme esclave ou soumis à une très forte amende. *Kizile* a par corruption aussi la signification de défense.

Voici quelques-unes de ces lois. Il est *kizile* de venir en armes au marché; même les couteaux et les bâtons sont défendus: mesure très sage, car il se boit à ces réunions de grande quantité de vin de palme fermenté.

Celui qui se sert d'une arme au marché est enterré vif ou tué, et son cadavre est brûlé en présence de tous les assistants.

Plusieurs de mes porteurs, je le dirai plus loin, faillirent être décapités, parce qu'ils s'étaient rendus armés de leurs bâtons dans un marché du moyen fleuve, aux environs de Manyanga.

Le jour de marché est un jour de trêve, et on y voit accourir des vendeurs et des acheteurs appartenant à des tribus en guerre.

Celui qui est surpris à voler est tué et le cadavre est attaché à une potence, sur le sentier des caravanes pour y servir d'exemple.

La femme adultère est mise à mort, son cadavre est traîné dans



la brousse, pour y servir de pâture aux animaux sauvages. Le complice devient l'esclave du mari outragé.

Quand un homme s'est enivré au point de causer du scandale, le liquide dont il a bu est déclaré *kizile*, et s'il est surpris à en boire malgré la défense, il paye une forte amende.

Il est *kizile* de faire la guerre depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever.



**Circoncision.** — Ce sont les *Kiziles* qui prescrivent la circoncision pour les enfants des hommes libres. Au mois de juin, la lune qui suit les dernières pluies, au premier mois de la cacimba ou saison sèche, les jeunes gens venus en âge sont réunis et renfermés dans un grand enclos.

Là, on les peint complètement en blanc ; autour de la poitrine, ils portent un cerceau soutenu à la taille par des rayons ; ce cerceau est garni de longues franges d'herbe leur formant ainsi une espèce de jupon qui ne touche pas au corps. Un des anciens de la tribu pratique la circoncision et les initie aux *Kiziles* et à la langue secrète. Il leur apprend à construire des cases, à tresser des paniers et à faire des médecines. Ils apprennent aussi l'histoire des *Mkissi* (1) qui, à cette occasion, sont transportés processionnellement dans l'enceinte. On leur enseigne également des danses de caractère. Pendant la durée des épreuves, les jeunes gens sont astreints au jeûne le plus rigoureux ; ils ne peuvent manger que des racines. Le temps des épreuves varie suivant les tribus.

En dehors de la loge, ils sont astreints au mutisme. Les femmes doivent s'écarter du chemin où ils passent et ils préviennent de leur présence en criant l'*r* d'une façon répétée. Rien n'est plus étrange et plus saisissant que de voir apparaître tout à coup une file de trente à quarante de ces spectres blanchis, portant la machette sur l'épaule et faisant retentir l'air de leurs cris stridents et prolongés.

Quand le temps des épreuves est passé, les jeunes gens prennent un nom d'homme ; ils peuvent alors se marier et prendre part aux affaires de l'État. Le nègre change ainsi trois fois de nom. En naissant, sa mère lui en donne un ; il en prend un second

(1) Fétiches.

à la circoncision et prend enfin le nom du chef dont il hérite les titres.

Ce sont les *Kiziles* qui règlent l'emploi du *kingongue* (1). Le *ki-ngongue* est une double cloche de métal tenue dans la main gauche, et sur laquelle on frappe avec une baguette à boule de caoutchouc. Les deux sons distincts que produit cette cloche sont très perçants et s'entendent de fort loin. La possession de cet instrument est l'apanage exclusif des chefs. Cette cloche est une sorte de téléphone, avec lequel ils se communiquent rapidement les nouvelles. Il y a un code régulier de signaux, et comme chaque cloche a deux sons, on peut produire un grand nombre de variations. On peut produire un son particulier en s'appliquant sur l'estomac le pavillon de la cloche qui vibre. Le *ki-ngongue* sert aux signaux de la guerre et de la paix. Il accompagne toute caravane quand elle traverse le territoire d'une tribu. Pour éviter les surprises, la *chibouca* (caravane de négoce) doit annoncer son approche au moyen de ce signal.

(A suivre.)

A. MERLON

Missionnaire apostolique.

(1) *Ki*, préfixe indique le langage, *ngongue*, *gong* ou cloche, d'où *kingongue*, cloche parlante.

---

## LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

---

- I. *Le présent et l'avenir du catholicisme en France*, par M. l'abbé de Broglie (Plon). — II. *La démocratie libérale*, par M. Vacherot (Calmann Lévy). — III. *Charges héroïques*, par M. G. Bastard (Savine). — IV. *L'heure suprême de Sedan*, par M. l'abbé Lanusse (Marpon). — V. *Vie du Bouddha*, par M. Lamairesse (Carré). — VI. *Souvenirs du baron de Barante* (Calmann Lévy). — VII. *Souvenirs du maréchal Macdonald* (Plon). — VIII. *Chateaubriand*, par M. de Lescure (Hachette). — IX. *Le Clergé pendant la guerre*, par M. Bournand (Tolra). — X. *Catalogue méthodique des journaux et revues*, par M. Schulz (Schulz).

### I

M. Taine est assurément un homme d'une grande portée intellectuelle et qui a, de plus, le mérite assez rare d'aimer gratuitement la vérité. Quand il s'agit de lui rendre hommage, même si elle contredit ou semble contredire ses idées et ses préjugés, il n'hésite pas. On doit donc accueillir avec les plus grands égards, nous osons dire avec une sorte de respect, les jugements et les pronostics qu'il porte sur les choses contemporaines, mais il est permis de soumettre les uns et les autres au contrôle de l'expérience et de la raison. C'est ce que vient de faire, avec beaucoup de bonheur, M. l'abbé de Broglie, dans son livre sur *Le présent et l'avenir du catholicisme en France* (Plon). Dans plusieurs articles récents de *la Revue des Deux-Mondes*, M. Taine, après avoir raconté la réorganisation de l'Église en France par le Concordat, s'est attaché à étudier la force et l'utilité de la religion ainsi restaurée ; ses conclusions sont assez singulières. Jetant un coup d'œil autour de lui, considérant ces foules qui remplissent les églises les jours de fête, envisageant surtout ces innombrables congrégations religieuses.

avec leurs multiples objectifs d'enseignement et de charité, soulagement de la misère ou des infirmités, il proclame avec une parfaite loyauté l'influence essentiellement bienfaisante du christianisme, et déclare que non seulement aucune religion, mais encore qu'aucun système de philosophie ne peut en approcher. Il est évident, d'autre part, que depuis les spoliations révolutionnaires, nul motif d'intérêt ou d'ambition ne peut pousser le fidèle dans le cloître. Le courant général des idées, les dispositions habituellement malveillantes des gouvernements, éloigneraient plutôt de la carrière ecclésiastique, les âmes qui n'ont pas intérieurement renoncé au siècle. Tant de générosité et de dévouement révèlent donc, dans la religion chrétienne, une immense force morale. L'éminent auteur des *Origines de la France contemporaine* va plus loin. Il s'est permis de consulter des chefs des communautés, et leurs confidences l'ont amené à voir dans le culte eucharistique la source supérieure — il n'ose pas dire surnaturelle — de cet amour dévorant qui engendre l'abnégation et le sacrifice. Tout ce qui précède est fort correct, ce qui suit l'est moins. M. Taine a la prétention d'expliquer cette ferveur, ces élans qui ravivent l'âme au sortir du banquet des anges, par une vive imagination portée à voir partout ces faits étranges racontés dans la vie des saints, les miracles eucharistiques, l'apparition, à la place de l'hostie, d'un enfant ou du visage du Sauveur.

Ici M. l'abbé de Broglie l'arrête tout court : il lui demande, non sans raison, combien de ces miracles eucharistiques ont été constatés ou seulement allégués. Le nombre en est infiniment petit. Ce ne sont donc pas ces faits exceptionnels qui ont engendré la foi à la présence réelle ; c'est l'enseignement de l'Église basé sur une croyance traditionnelle et universelle et sur les paroles si claires de l'Évangile. Ce que M. Taine décrit quand il parle de « l'emmagasinement des résidus de la combinaison inconsciente des images, de la transformation de ces images en sensations, de l'effet physique des sensations mentales sur les extrémités nerveuses », même « des suggestions à échéance distante et datée », choses dont il nous est impossible d'apercevoir les relations avec les transports qui accompagnent quelquefois, mais rarement, la réception du sacrement, ce n'est pas la foi, c'est une sorte d'extase, c'est l'exaltation de visionnaires, c'est un ensemble de phénomènes qui peuvent accompagner la foi chrétienne, mais qui existent sans elle.

M. de Broglie ajoute avec un ferme bon sens que les faits allé-

gués ne sont nullement propres aux ordres religieux, ni au christianisme, ni même à une religion quelconque. « On peut, sans doute, trouver dans la vie des saints certains faits qui ne sont pas sans analogie avec ceux-là, mais on en trouve des multitudes dans des maisons de fous. Être débordé par une force inconsciente, se méconnaître soi-même, vivre dans un monde chimérique, parler avec des êtres invisibles, avoir des sensations sans objet, cela peut être attribué à tort ou à raison aux saints et aux prophètes, mais cela arrive constamment aux aliénés. » Il est bien entendu que l'analogie n'est pas complète. Les auteurs mystiques posent des principes pour discerner les opérations surnaturelles, certainement divines, des faits douteux qui peuvent être attribués à des illusions d'imagination ou à des opérations diaboliques.

La foi qui produit ces merveilles de dévouement qui font tressaillir d'enthousiasme M. Taine, repose donc sur des fondements tout différents de ceux qu'il signale et, nous osons dire, plus solides. On ne peut les comprendre quand on refuse de s'incliner et d'adorer; mais force est de les admettre. Aussi, tout en niant leur caractère surnaturel et divin, le philosophe naturaliste en constate la très haute efficacité, non seulement pour la réforme intérieure et morale, mais aussi pour le progrès social. Il va jusqu'à affirmer que le christianisme seul soutient la société moderne et l'empêche de rétrograder et de descendre jusqu'aux bas fonds du paganisme.

Le christianisme est donc immortel, puisque son existence est liée à la prospérité sociale. Du tout, répond M. Taine, le christianisme finira, parce qu'il repose sur une conception erronée de la nature, parce qu'il est en contradiction avec les données acquises de la science; mais, en disparaissant, il emportera ce qui fait la force et l'honneur de l'humanité, ce qui la rend supportable, et nous serons précipités dans la barbarie.

Voilà, certes, un pessimisme bien accusé; mais sur quels fondements repose-t-il? Sur une simple allégation dénuée de preuves, et dont il n'est pas malaisé d'établir la fausseté.

Ce que M. Taine, en effet, appelle les résultats de la science, l'acquis scientifique, ce n'est pas la science, c'est un mélange de faits scientifiques avec une métaphysique athée, évolutionniste et déterministe.

M. l'abbé de Broglie établit fort bien que la science métaphysique, la métaphysique traditionnelle, celle qui est fondée sur les principes constitutifs de la raison, n'a rien de commun avec les

rêveries de certains prétendus penseurs qui identifient les contraires, font sortir le plus du moins, et attribuent gratuitement à la cause des effets supérieurs à ce que cette cause contient. En tout cas, ce sont là des idées contestables, ce n'est pas de la science positive.

La science positive, elle, a fait de réelles et d'importantes conquêtes, c'est elle seule que l'on pourrait opposer aux dogmes catholiques avec une apparence de raison. Mais là encore, il est nécessaire de distinguer avec soin entre les résultats certains, tangibles et les pures hypothèses. Il est clair que ces dernières, quelque spécieuses qu'elles paraissent, ne sauraient entrer en ligne de compte avec les conclusions philosophiques ou théologiques solidement établies.

Nous voudrions pouvoir suivre l'auteur du *Présent et de l'avenir du catholicisme* dans la revue qu'il passe des données scientifiques les plus récentes, et les plus généralement accréditées, soit qu'elles affectent un caractère plus ou moins conjectural, soit qu'elles aient acquis un degré de certitude ou seulement de très grande probabilité, qui semble imposer l'adhésion de l'intelligence. L'histoire de l'univers physique et moral comprend trois périodes : l'histoire du monde inorganique jusqu'à l'apparition de la vie, l'histoire du monde organique et celle de l'humanité.

Quant à l'évolution et aux progrès du monde inorganique, on a pour les expliquer, l'hypothèse de Laplace. Cette hypothèse est plausible, mais rien ne démontre sa réalité. Admettons-la sans réserve; de quoi rend-elle compte? du merveilleux développement de l'univers physique, mais non de son origine. La science prend les faits tels qu'ils sont, elle les coordonne, elle les subordonne les uns aux autres, elle constate, avec plus ou moins de bonheur, les lois qui président à leur enchaînement, mais elle ignore absolument leur première genèse. Cette question n'appartient pas à la science, elle est du ressort de la métaphysique. Cela est si vrai, que les penseurs sérieux et honnêtes, mais, à notre gré, trop timides, qui se bornent à l'examen des faits tangibles et matériels, s'abstiennent de se prononcer sur les origines, parce que ce problème est d'un ordre tout différent; ils n'affirment pas, mais ils se gardent également de nier. Les positivistes se tiennent dans un doute prudent.

Une fois que la révélation, d'accord avec une philosophie profonde, a établi la création, que les billevesées hégéliennes ne sauraient infirmer, en quoi l'hypothèse de la nébuleuse primitive por-

terait-elle atteinte à la véracité des premiers chapitres de la Bible? Moïse présente le tableau de la formation et de l'arrangement de l'univers, en insistant principalement sur l'action du créateur, du maître suprême. La science remonte l'ordre des événements géologiques, suivant ses propres aperçus. Il n'y a nulle contradiction entre ces deux récits parallèles. On peut mettre les incrédules au défi d'en signaler une seule nettement déterminée.

M. Taine se rebiffe et s'abuse, parce qu'il a dans la tête une métaphysique qui n'a rien de commun absolument, avec les données de la science. Il veut que le néant puisse devenir l'être, que l'abstrait, le nombre, l'être logique, devienne, par lui-même, réel, solide, concret. Le bon sens répond que pour que ce changement s'accomplisse, il est nécessaire qu'une cause extérieure, transcendante, agisse. Au surplus, nous le laissons livré à ses propres fantaisies, ou à celles d'Herbert Spencer; mais nous nions énergiquement que les diverses phases par où a passé la nébuleuse, jettent aucun jour sur ce problème.

L'histoire du monde vivant conduit aux mêmes résultats. Sans doute, la science a la prétention d'en retracer les périodes successives, elle nous montre l'enchaînement merveilleux des êtres des règnes végétal et animal, soit qu'elle reconnaisse la diversité et l'immutabilité des espèces, soit qu'elle préconise une lente et progressive, ou, au contraire, une brusque évolution. Admettons que ce tableau soit fidèle, tenons pour vrai le système de Darwin. Qu'en conclure? Que la vie s'est manifestée spontanément sur notre planète? Cette conclusion n'est pas renfermée dans les prémisses. Mais, après tout, le dogme n'y est pas intéressé. Les transformistes montrent bien de la témérité quand ils inventent des lois nouvelles, que l'expérience n'a pas jusqu'ici vérifiées, qu'elle a plutôt condamnées, mais ils ne sortent pas du domaine de l'orthodoxie. On ne leur demande que de respecter deux dogmes essentiels : la création de l'univers et une nouvelle intervention du créateur pour donner à l'homme une âme douée de raison et appelée à l'immortalité. Nous savons que M. Taine n'entend pas de cette oreille là. Encore une fois, nous ne cherchons pas à le convaincre de son erreur, mais nous affirmons, sans hésiter, que cette conception de l'apparition spontanée de l'intelligence, de la raison, de la conscience et de la moralité, n'est pas du tout dictée par la science, qui n'a rien à voir dans ce phénomène intérieur.

Il est donc rigoureusement établi que nulle contradiction réelle

ne subsiste entre le dogme catholique, tel qu'il doit être entendu, tel qu'il est exposé par l'Église, et les assertions même les plus audacieuses de la science proprement dite. L'objection proposée par M. Taine croule donc par la base.

Le philosophe incrédule pourtant s'obstine. S'il lui est interdit de poser une contradiction absolue et en quelque sorte géométrique, il se retranche derrière des invraisemblances et des improbabilités. Est-il admissible, demande-t-il en substance, que cet immense univers dont l'œil armé par le télescope n'aperçoit pas les limites, ait été uniquement fait pour l'homme, ce ver rampant, cet imperceptible atôme perdu sur la surface d'une des plus petites planètes circulant autour d'un des plus insignifiants, peut-être, de ces millions de soleils qui peuplent l'étendue ? Nous citons : « Qu'est-ce que la vie, qu'est-ce que la substance organisée dans ce monstrueux univers, sinon une quantité négligeable, un accident passager, une moisissure de quelques grains de l'épiderme ? Et, si telle est la vie, qu'est-ce que l'humanité, qui en est un si mince fragment ? Tel est l'homme dans la nature, un atôme, un éphémère ; n'oublions pas cela dans les systèmes que nous faisons sur son origine, sur son importance, sur sa destinée. Une mite serait grotesque, si elle se considérait comme le centre des choses, et il ne faut pas qu'un insecte presque infiniment petit, montre un orgueil presque infiniment grand. »

Cette assertion est-elle nouvelle ? Non. Pascal a défini l'homme un « roseau pensant » ; il l'a, dans une page éloquente, montré plus grand que l'univers qui l'écrase, parce qu'il voit qu'il succombe et que l'univers ne le sait pas. Voilà la vraie réponse à l'étrange conclusion tirée par M. Taine de la petitesse physique de l'homme, en face des grands corps astronomiques. Encore convient-il d'observer que l'homme est énorme, qu'il est un monde en face de ces microbes dont on a découvert l'existence, que sa durée est considérable comparée à la durée de certains courants électriques dont on évalue le mouvement à 30,000 par seconde. Qu'importe, au surplus ? L'homme est le seul — sur sa planète bien entendu — qui possède la science, la raison, qui ait le sens de l'idéal, qui pratique la vertu, qui sache prier et adorer. Est-ce que cette condition ne le met pas au-dessus de tout ce qui l'entoure ? Peut-on s'étonner, si le christianisme nous enseigne que l'Infini l'a choisi pour s'unir étroitement à lui dans l'incarnation. La raison s'incline devant Dieu se faisant homme ; elle se révolte si on lui



présente Dieu se faisant éléphant, Saturne ou Sirius. La philosophie hégélienne a, du reste, compris l'étonnante grandeur de l'homme, elle l'a même exagérée, puisqu'elle le place au sommet de la nature, après avoir supprimé la Divinité, faisant ainsi de la créature raisonnable et consciente une sorte de dieu postiche et de créateur de l'universalité des êtres. Le christianisme seul nous donne la vraie notion de l'infirmité et de la sublimité de la nature humaine.

M. l'abbé de Broglie ne se borne pas à s'inscrire en faux contre les pronostics erronés de M. Taine; il prend pour son compte le problème corps à corps et s'attache à le résoudre. Ses conclusions sont, au fond, optimistes. S'il est forcé de constater que, dans les masses profondes, même à la campagne, il y a une diminution marquée des pratiques religieuses, il signale avec raison un notable accroissement de zèle dans les classes supérieures, et dans une partie des classes moyennes. Cela ne fait pas précisément compensation, mais il en résulte une situation psychologique et morale, fort intéressante et qui ouvre la porte à l'espérance. Il est clair que la propagande par la parole, par l'exemple et par des sacrifices pécuniaires dignes des plus grands éloges, à laquelle se livre « le groupe restreint » des chrétiens zélés, ne restera pas sans effet, le jour surtout où les circonstances imposeront un terme ou un adoucissement à la persécution dirigée par le pouvoir actuel et par des sectes toutes puissantes contre les croyances chrétiennes. Si la foi paraît ébranlée dans une multitude d'âmes, ce n'est pastant à cause des prétendues objections scientifiques, que par suite de la lutte que les caractères faibles sont incapables de soutenir. Cette situation est trop violente pour pouvoir durer : quand luira l'aurore de la délivrance ? Il est impossible de le prévoir, mais on peut en hâter le moment par l'énergie des efforts. En deux mots, préparons virilement l'heure de la Providence divine, mais sachons l'attendre avec confiance.

## II

M. Vacherot, dans la *Démocratie libérale* (Calmann-Lévy), étudie la situation actuelle, en son ensemble, au point de vue politique et social. Il n'a garde d'oublier l'élément religieux, qui est un des facteurs les plus importants de l'ordre général chez un peuple. Ses

vues ne sauraient être plus larges et plus élevées, sauf certains préjugés qui tiennent à la libre pensée dont il fait profession. M. Vacherot s'installe naturellement au sommet des choses d'où il juge tout ce qui se trouve dans son horizon, le christianisme comme le reste. Nous devons dire qu'il le traite avec une impartialité des plus bienveillante. Il en fait un grand cas et apprécie son rôle social à peu près comme M. Taine, même il se montre un sincère admirateur de sa doctrine, sans aller toutefois jusqu'à l'orthodoxie. « Je ne signerais peut-être pas, dit-il, le symbole de Nicée, dont j'ai admiré la théologie dans un de mes livres. Mais, en relisant l'Évangile, comme je le fais tous les ans dans la grande semaine, je me sens redevenir chrétien. Toute religion vit de foi ; la nôtre vit de foi et d'amour... Cette psychologie sublime est, au fond, la vraie théologie chrétienne... Ce pauvre juif de Galilée qui s'en va mourir à Jérusalem, la ville des prêtres et des docteurs, après avoir prêché la bonne nouvelle, est nourri de la moelle des prophètes. Mais il est plus grand qu'eux tous, parce qu'il a trouvé dans son cœur, vraiment divin, l'inspiration qui en a fait sortir une religion nouvelle. » Ces aveux sont touchants ; malheureusement celui qui en est l'auteur refuse de souscrire à la sentence de malédiction qui sera prononcée au jour du jugement contre les réprouvés, et il déclare vouloir conserver sa pleine liberté philosophique. Le christianisme disparaîtra-t-il comme les religions qui l'ont précédé ? Le philosophe en serait bien fâché, et il espère en son immortalité, puisque l'homme est essentiellement religieux et que la morale de l'Évangile est la plus sublime des morales. « Quel que soit, dit-il, l'avenir du christianisme, il est visible que son œuvre n'est pas finie. » Après avoir rappelé son action sur le monde païen, où il a semé les germes d'une société nouvelle sur les ruines de l'ancienne, il signale son énergie au milieu du monde barbare, dont il entreprend résolument l'éducation. Les temps modernes pourront-ils se passer de lui ? Non, assurément. La civilisation peut rendre la terre habitable, mais elle n'en fera pas un Eden. Quand la misère serait supprimée, n'y aurait-il pas toujours des douleurs à consoler ? Si le pain matériel ne manque pas, qui donnera à l'humanité ce pain moral qu'elle réclame avec tant d'avidité ? Le christianisme seul peut remplir cette tâche ; donc il est immortel.

Nous devons reconnaître que l'auteur de la *Démocratie libérale* est conséquent avec lui-même. Après avoir proclamé les bienfaits

du christianisme, il tend une main amie à ses ministres. Les persécutions dont ils sont l'objet l'affligent autant qu'elles l'indignent. Au jour de la détresse, il leur promet plus qu'une stérile sympathie. Les liens concordataires qui garottent le clergé lui sont odieux, il voudrait les briser, dénoncer ce pacte dont on abuse contre lui ; mais à défaut d'une indemnité rendue légitime par la suppression du budget des cultes, il demande, pour l'Église de France, la liberté d'acquérir et de posséder, comme garantie d'indépendance et de dignité. Plût à Dieu que tous les partisans de la séparation de l'Église et de l'État fussent animés de pareils sentiments de justice et de loyauté ! Il ne nous en coûte pas de reconnaître le sage libéralisme de M. Vacherot, mais nous ne pouvons nous dispenser de signaler la confusion ou même les confusions où il tombe en cette délicate matière. De ce que le concordat est perfidement exploité contre les catholiques par ceux qui nous gouvernent, on n'a pas le droit de conclure que cet instrument diplomatique doit être considéré comme non avenu et supprimé ; mais bien qu'il faut l'interpréter et l'appliquer suivant son esprit véritable. D'autre part, l'acte de 1802 pourrait être amicalement dénoncé d'un commun accord, sans que cette démarche entraînaît la séparation des deux puissances ; il serait possible de le modifier. Et, d'ailleurs, les concordats ne sont pas la seule forme — il s'en faut de beaucoup — de l'union, toujours désirable, de l'Église et de l'État.

Quant aux droits de l'État, considérés en eux-mêmes, et abstraction faite de ceux de l'Église, M. Vacherot, fidèle à ses principes, se montre très restrictif. On sait que deux écoles sont en lutte sur ce terrain, l'une poussant à l'excès les prérogatives de l'État, lui subordonne absolument toutes les autonomies naturelles ou dérivant de l'exercice normal de la liberté, individu, famille, commune, associations de toute sorte. En définitive c'est l'omnipotence des pouvoirs publics érigée en principe, « leur volonté de fer doit briser toutes les résistances » ; s'ils laissent subsister devant eux quelques libertés privées, c'est par pure condescendance, car toutes ces libertés découlent d'eux-mêmes. Poussé à ses dernières conséquences, ce système aboutit à l'anéantissement de la personnalité et de la conscience humaine, à la déification de l'État incarné, soit dans une ou plusieurs assemblées, soit dans César. Cela s'est vu plusieurs fois dans l'antiquité et cela tend à prévaloir de nos jours. On tombe alors dans la statolâtrie, et l'un des premiers inconvénients c'est de verser dans le socialisme.

D'autres, au contraire, considèrent en quelque sorte l'Etat comme un ennemi dont il faut se défier, et dont il convient de diminuer la puissance le plus possible. A leurs yeux, l'Etat est uniquement institué pour protéger les droits antérieurs, d'où il suit que s'il étend la main pour les réduire quelque peu que ce soit, il commet une usurpation. Ces théoriciens sont bien pourtant forcés d'admettre que, pour que l'Etat remplisse sa mission, il est contraint de s'imposer et d'assumer quelques forces aux dépens des êtres qu'il protège en les dominant; mais ils entendent réduire ces forces et ces droits au minimum. L'auteur de la *Démocratie libérale* est de ces gens là. Il ne réserve à l'Etat que les fonctions dont il est le seul à pouvoir s'acquitter, la justice d'abord et la police, puis la défense contre les ennemis extérieurs, ce qui implique la direction de la diplomatie, ainsi que la formation et le commandement de l'armée. Quant aux cultes, c'est affaire à la conscience individuelle; que les fidèles se groupent, comme ils l'entendent, et constituent des églises diverses à leur gré. L'instruction, elle aussi, doit être libre, comme relevant uniquement de l'initiative des particuliers. M. Vacherot voudrait même affranchir l'université: il demeure persuadé — et nous n'y contredirons pas — qu'en ménageant convenablement la transition — la plupart des membres actuels de l'université, s'arrangeraient fort bien entre eux, continueraient leurs cours et leurs classes, que les collèges et les lycées où ils professaient gagneraient en force d'études, en méthode pédagogique, en prospérité matérielle. Il est probable que la confiance des familles s'y porterait plus volontiers. Ce vétéran universitaire va plus loin encore, il affirme que l'université, devenue complètement indépendante, pourrait fort bien se passer de la subvention de l'Etat, que les dons et legs se multiplieraient en sa faveur, comme ils affluent à l'Académie. Il a bien soin d'ajouter que bon nombre des suppôts de l'*Alma Mater* ne demanderaient pas mieux que d'être délivrés d'une tutelle ombrageuse et de la paperasserie des bureaux. Ce projet a quelque chose de séduisant. Rien, en tout cas, n'est plus opposé à la tradition napoléonienne et aux souvenirs de l'antiquité païenne et classique. Nous félicitons sincèrement son auteur, d'avoir résolument rompu avec la théorie autoritaire, et de dénier hardiment à l'Etat le droit de former les consciences des jeunes générations. Si nous l'applaudissons de grand cœur, ce n'est pas par malveillance pour l'université, ni par l'espoir secret de la voir sombrer, ou du moins prérieliter dans cette voie,

mais parce que nous avons la confiance que, de la liberté générale, naîtraient des circonstances favorables pour l'éclosion du bien ; ce système serait, en tout cas, préférable à la cruelle oppression sous laquelle nous gémissons.

M. Vacherot voudrait également soulager le budget de l'Etat de la charge toujours grandissante de l'assistance publique, qu'il imputerait aux communes et aux établissements privés. Il voit aussi d'un mauvais œil ces immenses travaux publics exécutés par l'administration, et il croit que l'initiative privée les prendrait à son compte avec avantage. Le fameux réseau électoral, connu sous le nom de plan Freycinet n'est pas, non plus, sans susciter de sa part une amère critique.

Cette orientation générale de la politique intérieure obtient, en fait, notre approbation. Toutefois, nous croyons devoir faire quelques réserves au nom des principes. Certes, nous ne sommes pas suspect d'une tendresse excessive pour l'Etat, qui se laisse, depuis longtemps, dans toute l'Europe, dominer par des influences funestes, et dont nous voudrions voir restreindre, plutôt qu'étendre les prérogatives ; mais il faut savoir reconnaître ses droits légitimes. La commune est plus proche de nous et pourrait, sans inconvénient, voir s'accroître ses attributions ; mais son gouvernement n'est-il pas parfois bien tyrannique ? Qu'on se rappelle certaines communes turbulentes du moyen âge. A une époque récente, la commune Jacobine de 1793, la commune quasi socialiste de 1871 n'ont pas laissé de bons souvenirs. L'Etat peut être et se montre souvent plus impartial. Il ne faut pas perdre de vue que l'Etat répond à une forme de civilisation plus avancée que celle qui se manifeste dans la commune ou dans le clan. Les pouvoirs publics, quand ils sont sages — et pourquoi désespérerions-nous de les voir redevenir tels, surtout si, suivant les vœux de M. Vacherot, ils viennent à s'équilibrer sous l'égide de la monarchie ? — les pouvoirs publics jouent naturellement le rôle d'arbitre, dans bien des questions épineuses. Cette mission ne peut pas être rayée d'un trait de plume, à cause d'abus et de mécontentements passagers. Puisque l'auteur de la *Démocratie libérale* professe, et avec raison, une profonde admiration pour Léon XIII, nous l'invitons à relire avec attention les Encycliques de ce grand pontife, notamment celle qui traite de la condition des ouvriers. M. Vacherot a un bon chapitre sur cette question, qu'il aborde avec tact, discrétion et une véritable cordialité. Il verra dans ce document que le pape

préconise avant tout, il est vrai, l'entente directe des ouvriers avec les patrons, et la création de syndicats mixtes ; mais il admet aussi, en seconde ligne, il est vrai, et quand les autres moyens ont échoué, l'intervention discrète de l'Etat pour faire prévaloir l'autorité de la morale et respecter la justice. C'est une ressource suprême dont un politique prévoyant ne voudra pas se priver.

### III - IV

*Charges héroïques* par Georges Bastard (Savine) et *L'heure suprême de Sedan* par l'abbé Lanusse (Marpon) nous mettent en face de cet effrayant et sublime drame qu'il ne faut pas oublier. Quand on lit ces pages animées d'un souffle patriotique, on se rappelle cette phrase du roi chevalier : « Tout est perdu, fors l'honneur. » Non, nous n'avons pas à rougir de cette sanglante journée où nos soldats luttèrent un contre deux et demi ; elle occupe une place glorieuse dans nos fastes militaires. Ce qui nous frappe dans ces deux récits émanés, l'un d'un officier, l'autre d'un prêtre, c'est la simplicité avec laquelle nos guerriers courent à la mort. « Nous sommes perdus, conclut un de nos généraux, à la suite d'une conversation tenue la veille de la bataille ; eh bien ! nous n'avons qu'à faire de notre mieux avant de succomber. » Un simple dragon voit son poignet droit enlevé par un fragment d'obus ; il prend sa bride de la main gauche et se présente à son supérieur : « Capitaine, lui demande-t-il, me donnez-vous la permission de descendre de cheval ? » Cette discipline, ce dévouement sans phrase, sont tout simplement dignes d'admiration. Le sentiment qui anime les auteurs de ces deux volumes, leur donne une chaleur communicative qui les fait aimer et lire.

### V

Quelle a été, au juste, la vie du bouddha Çakia-Mouni, le plus célèbre des bouddhas, l'inventeur supposé du système philosophique et religieux connu sous le nom de bouddhisme ? C'est ce que nul ne saurait dire aujourd'hui, et ne saura dire jamais, en l'absence de documents certains et contemporains. La littérature sacrée de l'Inde ne renferme rien, en effet, qui rappelle même de loin nos Évangiles. Aussi tout ce qui concerne le bouddha revêt-il

un caractère essentiellement légendaire. Un de ses biographes va plus loin, il affirme que le bouddha lui-même n'est qu'un mythe. Il est difficile pourtant de nier la réalité individuelle d'un personnage appartenant vraisemblablement à la caste des Kchattriyas qui a réagi contre le brahmanisme dominateur et oppresseur, et a jeté les fondements d'une réforme qui s'est étendue, après lui, jusque dans l'Extrême Orient. Mais quels ont été les événements de sa vie ? les récits ne sont pas d'accord entre eux sur tous les points. M. Lamairesse, dans la *Vie du Bouddha* (J. Carré), a choisi pour guide la version qui lui paraît la plus conforme à l'aspect général du bouddhisme. C'est un ramassis de fables grossières, au milieu desquelles on distingue quelques traits héroïques et certaines maximes de bienveillance universelle. M. Lamairesse narre tout cela gravement, sans en croire un mot bien entendu, comme il raconterait les aventures de Jupiter ou les travaux d'Hercule. Nous lui reprochons de faire entre la légende bouddhique et les récits de l'Évangile des rapprochements forcés dont la vraie science a fait depuis longtemps justice et qui tiendraient à diminuer le respect dû à nos mystères. Mais quand on le voit mettre sur les lèvres du saint vieillard Siméon, le « beau » cantique du *Magnificat*, la critique est désarmée, parce qu'elle se sent parfaitement inutile en présence d'une telle ignorance. Il nous plaît, du reste, de reconnaître que l'auteur s'incline devant la supériorité du christianisme et qu'il place, comme il convient, la *charité chrétienne* infiniment au-dessus de la *compassion bouddhique*.

## VI à X

Le deuxième volume des *Souvenirs du baron de Barante* (Calmann Lévy) est consacré aux dernières années de l'Empire et à la Restauration jusqu'à la fin de 1821. Il nous présente dans la première partie un administrateur prudent, bienveillant, habile et modéré, s'attachant à diminuer les rigueurs d'un despotisme acculé aux mesures extrêmes par les approches de sa chute, et dans la seconde, un politique déployant les mêmes qualités pour amener une fusion jugée nécessaire entre la France ancienne et la France moderne, et résister aux prétentions de ceux que l'on a nommés les ultras. Dans l'ensemble de sa conduite, M. de Barante se montre généralement prévoyant et bien inspiré ; toutefois, nous trouvons

qu'il penche un peu trop à gauche; tout ce qui sent le royalisme lui est tout d'abord suspect, et il s'en éloigne d'instinct. C'est une visible exagération de ranger M. de Villèle parmi les hommes de l'extrême droite. La France eut été heureuse d'avoir été, pendant toute cette période, gouvernée par des ministres de sa nuance. Le seul reproche qu'il mérite, c'est d'avoir, à la fin de sa carrière, fait des concessions à un parti qui n'était pas le sien, afin de se former une majorité. Mais ne peut-on pas dire que faute pareille fut commise par bien des royalistes qui ne rougissaient pas de faire alliance avec la gauche contre des gens qui n'avaient pas l'heur de leur plaire, et qu'ils espéraient remplacer. La lecture de ces pages nous confirme dans l'opinion que ce sont les conservateurs qui, par leur mollesse, leurs rivalités, leur légèreté et leur présomption, perdent les causes qu'ils affirment aimer et pour lesquelles ils ne savent pas se dévouer. M. de Barante a été le témoin de bien des choses, ses récits en telles circonstances ont du prix, comme lorsqu'il nous dépeint le désespoir du duc de Richelieu quand, après avoir signé les traités de 1815, ce ministre vraiment patriote, se rendit à la séance du conseil à laquelle M. de Barante assistait. Une partie du volume est remplie par des lettres un peu touffues et qu'on aurait pu abréger. Nous faisons exception pour celle de la duchesse de Broglie, dont le tour piquant et enjoué en fait de véritables perles, dans cette correspondance parfois un peu lourde et empesée.

Les *Souvenirs du maréchal Macdonald*, précédés d'une introduction de M. Camille Rousset, de l'Académie française (Plon), présentent plus d'intérêt, bien qu'ils n'émanent pas d'un écrivain de métier. Tout d'abord, le personnage séduit; comme caractère, c'est tout l'opposé de l'ami des doctrinaires. Autant Barante se montre souple et insinuant, autant Macdonald affecte une indépendance et une franchise qu'il pousse même jusqu'à la rudesse. Il faut lire dans ces pages un peu abruptes le récit de cette vie d'honneur et de vaillance qui eut ses épreuves de plus d'une sorte. Pendant la Révolution, il faillit être entraîné dans la défection de Dumouriez, peu s'en fallut qu'il ne franchît la frontière pour échapper à la mort. Durant une partie de l'Empire il fut disgracié. Sous la Restauration, la vivacité de ses critiques fit froncer les sourcils au duc d'Angoulême. Jusqu'à la fin, le guerrier conserva la liberté de son langage, comme le prouve l'anecdote suivante qui se rapporte au



règne de Louis XVIII. Macdonald, major général de la garde royale, en quartier de service, déjeunait à Saint-Cloud à la table du roi ; il était assis à côté de Monsieur. « Avant la Révolution, lui dit son auguste voisin, vous serviez dans la brigade irlandaise. — Oui, Monseigneur. — Presque tous les officiers ont émigré. — Oui, Monseigneur. — Pourquoi n'avez-vous pas fait comme eux ? quelle raison vous a retenu en France ? » A cette question faite à brûle-pourpoint le maréchal répondit d'abord en alléguant la tendresse que, nouveau marié alors, il portait à sa femme et à son enfant. Puis brusquement il ajouta qu'il avait un aveu à faire à son Altesse Royale. « Lequel ? — C'est que j'adore la Révolution. » Monsieur fit un mouvement de surprise et changea de couleur. « J'en déteste les hommes et les crimes, reprit Macdonald ; l'armée n'y a point participé ; jamais elle n'a regardé derrière elle, toujours en face de l'ennemi, elle déplorait les excès de l'intérieur. Comment n'adorerais-je pas la Révolution ? C'est elle qui m'a grandi, élevé ; sans elle aurais-je aujourd'hui l'honneur de déjeuner à la table du roi, à côté de Votre Altesse Royale ? » Monsieur, qui s'était remis et avait repris sa belle humeur, lui frappa sur l'épaule, en disant : « Eh ! vous avez bien fait ; j'aime cette franchise. » Ce propos du maréchal rappelle un mot semblable de l'empereur. Un jour qu'on déblatèrait devant lui contre la Révolution, Napoléon élevant la voix dit : « N'en disons pas trop de mal, Messieurs ; sans la Révolution, je serais demeuré un officier d'artillerie. » Les plus loyaux et les plus grands ne s'oublient jamais complètement eux-mêmes.

La vie littéraire et polique de Chateaubriand est bien connue, sa vie intime et domestique l'est naturellement moins, bien que l'on possède plus d'une révélation sur ce sujet. M. de Lescure a entrepris de nous présenter un tableau complet et fidèle de cette noble existence, l'une des plus belles, comme il le dit lui-même, dont la France moderne puisse s'honorer (Hachette). Il insiste principalement, avec raison sur ses actes publics, mais sa conduite privée est éclairée d'un jour discret et suffisant. Nous n'avons pas besoin de dire que c'est une œuvre essentiellement littéraire, comme il convenait au portrait de celui qui fut, avant tout, un écrivain. C'est, en effet, dans le domaine des lettres que Chateaubriand s'est montré original et même créateur, c'est là qu'il a laissé un sillon que la succession des âges ne parviendra pas à combler. Nous sommes obligé de constater que l'auteur incline au panégy-

rique ; il y a « telle faiblesse » et même telle faute grave qu'il laisse volontiers dans l'ombre. A notre avis, quels que fussent les torts de M. de Villèle à son égard, lors de la fameuse rupture, rien n'autorisait son collègue à se lancer et surtout à persister dans une politique d'opposition à outrance qui passait par dessus la tête du ministre pour atteindre la royauté elle-même. Cette réserve faite, nous sommes à l'aise pour rendre, à la suite de M. de Lescure, justice à l'incontestable désintéressement du gentilhomme breton, et nous conviendrons avec lui que ses accès d'humeur qui l'entraînèrent dans plus d'un acte regrettable, tenaient surtout à l'indépendance un peu rétive de son caractère. « Il manquait, au suprême degré, dit son biographe, de souplesse et, comme on dit aujourd'hui, d'élasticité dans la conscience. Il ne savait pas demander, attendant qu'on lui offrît. Il n'aimait point à passer par la porte basse, fût-ce celle de l'occasion. Il voyait les choses en grand et les hommes en petit. Il trouvait plaisir à marcher rudement, avec la brutalité des maladresses voulues, sur les toiles de ces intrigues subtilement ourdies et entrecroisées entre Talleyrand et Fouché, qui se disputaient l'influence prépondérante et la disputaient aux favoris. Il prit parti contre Fouché. « Il résista aux avances de Talleyrand et à ses caresses ; il refusa, par un scrupule de générosité bête, dit-il, de profiter, pour l'évincer, d'une passagère disgrâce ; comme il manqua, par suite des mêmes excès de délicatesse, la succession de M. de Blacas, qu'il avait contribué à faire éloigner. » On ne saurait mieux peindre, ni mieux dire ; mais il faut avouer que ces lacunes ou ces inadvertances, comme on voudra les appeler, sont de celles dont on se console aisément, quand on a un peu de fierté.

*Le Clergé pendant la guerre*, avec des illustrations, par M. P. Bournand (Tolra), est un de ces livres que recommandent suffisamment et la nature du sujet et le nom de l'auteur. Les approbations épiscopales ne se comptent pas.

Mentionnons enfin le *catalogue méthodique des revues et journaux parus à Paris jusqu'à la fin de 1891* publié par A. Schulz chez lui-même.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

# LES ROMANS NOUVEAUX

---

- I. LA SACRIFIÉE, par Edouard Rod, (Perrin). — II. ROSE ET NINETTE, *mœurs du jour*, par Alphonse Daudet, avec frontispice de Marold, (Flammarion). — III. MER SAUVAGE, par Pierre Maël, (Ollendorff). — IV. PAUVRE NINA, par Jules de Cuverville, dessins de E. C. Belleville, (Savine). — V. GIOVANNI, par Antony Aubin, (id.). — VI. L'AGENCE SPIRITE, *mœurs parisiennes*, par André Godard, (Retaux et Fils). — VII. UN HÉRITAGE, par Lucien Macaigne, (Savine). — VIII. VALFOREST, par la comtesse de Massa, (Plon). — IX. CHARGE D'ÂME, par Jeanne Mairet, (Ollendorff). — X. LES ÉPREUVES D'ANTOINETTE, par M<sup>me</sup> Marie Lionnet, Bibliothèque des mères de famille, (Didot). — XI. L'ÉDUCATION DE NOS FILLES, par le Dr Jules Rochard, (Hachette).

## I

*La Sacrifiée.* Le nouveau roman de M. Edouard Rod n'est guère qu'une thèse philosophique, on peut s'y attendre avec un des chefs de cette école qui prétend avoir inventé la psychologie ; du reste, on ne s'en plaindra pas trop aujourd'hui, le problème traité nous intéresse tous très vivement. L'auteur ne conclut guère ; néanmoins, il fait quelques pas dans une voie que les catholiques sont heureux de lui voir prendre. Il ne faudrait pas, sans doute, comme certains l'ont déjà fait, crier à la conversion ; mais il convient de rendre hommage aux consciencieux efforts du penseur.

Le procédé de cet analyste a été si souvent analysé, lui-même, que nous passerons, tout de suite, à l'examen de *la Sacrifiée*. L'héroïne, sous tous les rapports, mérite cette épithète ; mais pouvait-elle donner son nom au roman ? Caractère sans relief, vertu sans énergie, figure indécise, elle demeure toujours à l'arrière plan et tout l'intérêt se concentre sur le héros : le docteur Pierre

Morgex, un confrère du célèbre docteur Rameau. M. E. Rod fouille et scrute cette âme avec toute l'application dont il est capable. On l'a dit avec raison : les psychologues sont fatigants, parce qu'ils « s'arrêtent à chaque pas, pour ausculter leur personnage, pour dévisser, inspecter, haïler les pièces de leur machine ». Quant à eux, ils trouvent, à ces diverses opérations, un plaisir que M. E. Rod va nous expliquer : « Les romanciers, écrit-il, s'acharnent à compliquer la vie ; mais, en dehors des incidents matériels dont l'enchevêtrement, plus ou moins fantaisiste, constitue la trame de leurs récits, elle présente des situations hautement tragiques dont le drame est intérieur, dont les fils sont dans la conscience et qui, pourtant, remuent jusqu'à nos fibres les plus secrètes... » C'est ce drame intime et caché, ce sont ces fils d'une ténuité extrême et si fort emmêlés, par les brusques secousses de la passion, que le romancier décrit ou qu'il se plaît à suivre, dans leurs moindres entortillements. La question capitale, celle qui torturera Morgex, d'une façon si terrible, et autour de laquelle se dresseront tant d'autres problèmes philosophiques, une science athée la tranche tous les jours, sous prétexte d'humanité, avec une criminelle insouciance. Faut-il abréger les souffrances d'un mal incurable, soit en avançant les derniers moments du patient, soit en endormant, chez lui, la connaissance avec la sensibilité ? Bref, « *faut-il souffrir jusqu'au bout ?* » comme le demandait naguère M. Maurice Barrès. On n'ignore pas ce qu'il répondait, s'autorisant de l'opinion « d'excellents esprits », tels que « MM. de Goncourt et Jules Soury » ; mais on n'ignore pas non plus avec quelle force s'élève, contre ces monstrueuses théories, l'Église catholique fondée sur le dogme de la souffrance expiatrice et gardienne de l'imprescriptible loi qui ne cesse de crier, à l'homme : « Tu ne tueras point ! » Tu n'éteindrás pas ce flambeau de la vie que tu es incapable de rallumer ! suivant la belle image de Shakespeare... Certes, à cette heure, ce n'est plus sans effroi que le chrétien se confie lui-même ou ce qu'il a de plus cher, entre les mains du médecin, presque toujours matérialiste ; aussi, lit-on avec une sorte de soulagement le plaidoyer, si incomplet soit-il, de M. E. Rod contre les redoutables abus de la médecine moderne.

Pierre Morgex se présente d'abord, comme un praticien estimé de tous, dévoué à ses semblables : « un saint laïque » car « il ne fréquente aucune Église, il ne manifeste aucun sentiment religieux ». Mais, au fond, l'âme de cet homme est rongée par le

remords. Morgex avait un ami égoïste et viveur, lequel, sous la menace d'un tempérament apoplectique, lui avait fait promettre de l'expédier promptement, le cas échéant, au lieu de le laisser languir dans de pénibles infirmités. L'occasion de remplir un pareil engagement est venue, longtemps Pierre a hésité, non qu'il se soit fait scrupule d'achever cette misérable existence, mais parce qu'il se sentait une ardente passion pour la femme d'Andouin et qu'il lui répugnait d'avancer un veuvage dont il profiterait. Quelle délivrance, cependant, pour M<sup>ie</sup> Andouin, pauvre être charmant, sacrifié, tourmenté, depuis son mariage, si l'on supprimait soudain, ce malade à demi-hébété et toujours si tyrannique ! Les circonstances, la passion, les anciennes promesses, sans cesse évoquées par une conscience aux abois, entraîneront le docteur Morgex. Il finira par verser la dose fatale.

L'épouvante et l'horreur d'un tel acte s'éveillant après cette minute de faiblesse, Pierre se jure, à lui-même, de n'épouser jamais, du moins, la veuve de sa victime. Quelques mois s'écoulent, la passion triomphe encore. Pierre, devenu l'époux de Clotilde, essaya de se croire heureux, bientôt un simple incident, un mot maladroit, souleva de nouveau toutes les tempêtes dans sa conscience. Nagnère, il considérait le crime comme la conséquence d'un état morbide, il soutenait les doctrines du D<sup>r</sup> Lombroso, quand il examinait un assassin ; désormais, il n'oserait plus invoquer l'irresponsabilité ; une voix lamentable retentirait au fond de lui-même pour le démentir. Que ne ferait-il pas afin d'échapper à ces terribles reproches intérieurs ! Un jour, après avoir lu un roman de Dostoïewsky, Morgex sent un immense désir d'expiation... Confesser sa faute, devient chez lui une sorte d'idée fixe ; il essaie cet aveu devant un magistrat de ses amis ; mais les bonnes paroles de celui-ci ne peuvent le calmer : « Pourquoi aurais-je plus de confiance en M. Viry qu'en moi-même ? » se répète-t-il... Et lui, le libre penseur, le descendant des farouches Huguenots cévénols, il s'en va trouver un prêtre catholique : « J'aurais dû, ce me semble, dit-il, m'adresser à un pasteur, je n'y songeai même pas. Ma rupture avec la foi réformée avait été complète, j'en connaissais trop les parties faibles et je ne pouvais attendre de cette religion raisonneuse, aux sévérités adoucies, ouverte aux controverses et, par conséquent, aux compromissions, l'inébranlable fixité que ma conscience implorait... Le prêtre, séparé du monde, ne connaissant nos passions que parce qu'il peut en lire dans nos cœurs, le prêtre idéal, tel

que je me figurais l'abbé Borrant, m'attirait et m'effrayait à la fois, il revêtait, à mes yeux, un caractère *presque surnaturel*... » Ce « presque » est tout, en pareille matière. Morgex, avant de se confesser, se déclare absolument incrédule. « Je viens à vous, s'écrie-t-il, parce que j'ai l'âme blessée, parce qu'il me faut votre voix, votre avis, parce qu'il n'y a que vous qui puissiez me condamner ou m'absoudre ! » Certes, voici un grand hommage rendu au sacerdoce catholique. Mais une confession sans la grâce sacramentelle, reste à peu près aussi inefficace que tout autre forme d'aveu. Le héros de M. Rod ne le sent-il pas, malgré lui ? Le prêtre lui a indiqué un moyen de réparation très dur, Pierre s'y est soumis ; il s'est éloigné, pour toujours, de Clotilde, et pourtant la paix de l'âme ne revient pas. Parfois il lui semble que les prescriptions de l'abbé Borrant « ont achevé de l'égarer ». M. Viry avait mis la main sur la plaie, quand il disait au docteur Morgex : « Vous n'êtes ni croyant, ni chrétien, et vos remords supposent une loi divine, et toute votre conduite, une foi qui touche au mysticisme. » Pour rester conséquent avec ses principes, Pierre devrait s'affranchir de tout scrupule ; mais l'âme n'est-elle pas naturellement chrétienne et ne proteste-elle pas souvent, en dépit d'elle-même, contre le matérialisme dans lequel on la veut étouffer ? Comme tant d'autres penseurs de notre époque, le professeur genevois lutte douloureusement entre le besoin de croire et celui de nier. Touchant à la véritable conclusion, il s'en écarte aussitôt, presque avec terreur, et n'admet que le doute, pour dernier terme de la sagesse. Il demande qu'on s'incline devant les décrets de « l'Inconnaissable » et nous prêche le « détachement », afin que « nos âmes soient prêtes à recevoir la grâce ou la mort, à entrer libres et pures dans le néant ou dans l'éternité ». C'est par ces phrases creuses, que se termine un livre, où de si graves questions ont été remuées pourtant, non sans bonne foi.

## II

*Rose et Ninette.* M. E. Rod vient de faire de la philosophie dans le roman ; M. Alphonse Daudet fait du roman à l'occasion d'un problème social. L'un en arrive à reconnaître, au moins, l'utilité de la confession, l'autre à proclamer l'excellence du principe chrétien de l'indissolubilité du mariage. Deux aveux bons à enregistrer.

Le très mondain héros de M. Alphonse Daudet, un auteur dramatique, s'écrie, après un divorce, dont il se promettait cependant le meilleur résultat : « L'intégrité du mariage, tout est là ! Se dire en choisissant une femme : quand je mourrai, voici l'épaule où j'appuierai ma tête pour dormir, voici les lèvres qui fermeront mes yeux... », c'est un rêve si beau qu'on ne se console plus, quand il ne se réalise point. Mais pour que les passions humaines ne séparent pas les époux, il faut que Dieu les ait unis. M. Daudet ne pouvait guère en convenir, lui qui s'est contenté du mariage civil, pour le fils « philosophe et poète » auquel il dédie ce roman. Ses personnages, néanmoins, se conforment aux vieilles coutumes, ils se marient devant l'Église. Ses héroïnes conservent même quelques habitudes, quelques idées catholiques ; leur frivolité n'en paraîtra que plus déplaisante.

On l'a remarqué souvent, le célèbre romancier, dans son ardeur méridionale, prend volontiers en grippe, l'un ou l'autre de ses acteurs, qu'il charge avec une verve furibonde. Dans *Rose et Ninette*, il tombe à bras raccourcis sur tout son personnel féminin. M<sup>me</sup> de Fagan a, la première, demandé le divorce ; la première, elle s'apprête à convoler en secondes noces ; quand elle rencontre son ex-mari, elle affecte un ton de camaraderie effrontée, dénotant une absence complète de sens moral ; avec un archarnement cruel, une perfidie odieuse, elle travaille à détacher ses filles de leur père. Quant à celles-ci, ce sont de jolies perruches, bien dressées, mais incapables de comprendre la tendresse de leur père, autrement que pour l'exploiter. Régis de Fagan aime ses enfants en aveugle et s'imagine leur prouver son affection par des gâteries qui les confirment dans leur égoïsme. Lassé enfin du sans cœur de ses filles, le père s'abandonne à un marasme, dont sa jolie voisine, M<sup>me</sup> Hulin, parvient seule, à le tirer. M<sup>me</sup> Hulin ne nous semble guère plus sympathique, au fond, que Rose, Ninette et leur mère. Séparée, non divorcée, car ses sentiments religieux ne le lui permettent point, elle se permet pourtant une intimité, fort périlleuse et fort compromettante, avec son voisin, au grand scandale de Rose et de Ninette. Ces jeunes personnes paraissent très versées dans la science de la vie, comment en serait-il autrement avec le train qu'elles mènent, au milieu de ces intrigues, de ces scènes de divorce, de remariages, etc. ?

D'ailleurs, nous n'avons aucune intention de poursuivre l'analyse de ce roman, on y rencontre, comme toujours chez M. Alphonse

Daudet, à côté de pages alertes, fines, spirituelles, de ces pages grasses et boulevardières trop goûtées d'un public spécial. Régis de Fagan souhaite que le roman du divorcé fasse pleurer tous les pères. Les mères et les filles du monde ultra-léger profiteront-elles, en le lisant, des piquantes critiques d'un de leurs romanciers favoris, on en peut douter, quoi qu'en disent certaines critiques complaisantes, un roman de cette nature n'est pas fait pour corriger les mœurs.

### III

*Mer sauvage.* — M. Pierre Maël a écrit ce livre avec une véritable passion pour les grands flots murmurants de l'Océan et pour sa province de Bretagne. On sait que dans ses nombreux romans, il en revient toujours aux scènes de la vie maritime et qu'à chaque page, il semble s'écrier avec Brizeux :

Comme un amant je t'aime, et te salue, ô mer !

Pour les Bretons, le romancier célèbre leurs vertus d'une manière enthousiaste et pallie tendrement leurs défauts. Partisan ardent de la décentralisation, il réclame l'indépendance pour son pays, après trois siècles d'union à la France, espérant, par ce moyen, assurer la conservation des vieilles mœurs qu'entame déjà le mélange des races... « Je ne veux pas, dit-il, de ce mieux qui élève le prix des denrées, qui enseigne, au paysan, la duplicité et la perfidie en déversant sur les campagnes l'or du riche qui corrompt, qui sème la haine et fait mûrir le crime. Je ne veux ni casinos, ni théâtres, ni entreprise financière de coupe-jarrets, ni littérature d'avorton, racontant toutes les turpitudes des passions, ni falsifications des produits, ni encouragement aux fureurs des compétitions pour les fonctions de l'État. Je veux, pour ma Bretagne, l'autonomie ! De même qu'on crie dans les réunions socialistes : « La mine aux mineurs, l'outil à l'ouvrier, je crie moi : la Bretagne « aux Bretons ! » Ce n'est point ici le lieu de discuter pareille thèse et d'ailleurs, en cet instant, des revendications plus féroces préoccupent le public ; mais nous devons constater, dans l'œuvre de M. Maël, un fond d'idées saines et généreuses, presque chrétiennes, qui nous permet de la recommander à nos lecteurs.



A l'amour de la Bretagne et de la mer, M. Maël joint une étude très émouvante de l'amour paternel. L'ancien pilote, Le Clého, est un beau type de marin et de père, et son fils se montre digne de lui. Un roman paraîtrait incomplet sans un autre genre d'amour ; aussi, rencontrons-nous, dans ces pages, le sourire d'une jeune et vaillante bretonne, d'une de ces femmes courageuses et charmantes qui inspirent l'héroïsme à ceux qu'elles aiment.

L'écrivain breton nous pardonnera de lui reprocher quelques concessions au *modernisme* français, qu'il anathématise ; n'est-ce pas tomber quelque peu, dans le galimatias décadent, que d'écrire, par exemple : « L'action réflexe du souvenir, qui est une incantation » ?

#### IV

*Pauvre Nina.* Les palmes académiques de M. Loti empêcheraient-elles tous nos jeunes officiers de marine de dormir ? Voici un petit livre à la couverture blanche et satinée, sur laquelle se détachent de gracieuses mouettes et un titre en lettres d'or ; il porte, comme nom d'auteur, celui d'un glorieux marin. Il est dû, nous dit-on, au fils de l'amiral de Cuverville, marin lui-même, et dont l'essai littéraire s'abrite sous le patronage d'une œuvre de charité, puisque la vente du mignon volume doit profiter aux sinistrés de la Martinique. L'histoire de la *pauvre Nina* est la simple, la vieille, la mélancolique histoire d'un amour ardent et pur, brisé avant le temps. L'auteur lui donne, pour cadre, les magnifiques paysages de Port-de-France, il la raconte avec émotion vraie et communicative, puis, sans doute, pour faire contraste, il esquisse une petite étude naturaliste, qu'il intitule « *La Gueuse* ». La Gueuse, c'est cette répugnante pieuvre humaine guettant le jeune matelot à sa première sortie, le démoralisant dans l'orgie d'une seule nuit, en faisant quelque chose de hideux, comme elle, et de méconnaissable, même aux yeux d'une mère... En feuilletant les pages de M. Loti, une lectrice honnête saurait à quoi s'en tenir ; ici, sa confiance eut pu l'induire dans quelque embarras, si M. J. de Cuverville n'avait été aussi soigneux de prodiguer les points de suspension.

## V

Giovanni, roman historique avec les défauts de ce genre littéraire démodé, heureusement, pour le moment. La tragique aventure du pauvre pêcheur Mazaniello, un instant maître de Naples, a déjà tellement défrayé le roman ou le théâtre, qu'on s'étonne de la voir encore exploitée. Dans cet essai, l'auteur procède par tableaux et dialogues et prend comme acteurs, les artistes les plus célèbres du temps : Ribeira, Le Dominicain, Salvator Rosa. Les troubles de ce milieu du XVII<sup>e</sup> siècle ne sont pas sans analogie avec les nôtres, si peu qu'on y mette de bonne volonté ; ils s'étendent partout. « L'orage de la Fronde *roule* en France, écrit M. Aubin, Charles I<sup>er</sup> fuit de Londres devant le peuple révolté, des guerres lamentables désolent l'Europe, toutes venues par la faute des rois, causées par leur folie, leur orgueil et leur tyrannie. » Rois et papes, le romancier les confond dans la même haine ; il va fouiller tous les pamphlets, pour mieux noircir les traits des princes de l'Église ; certes, il pourrait fournir, au peintre Vibert, de quoi varier un peu les monotones scènes de ses orgies cardinalesques. Quant au peuple, M. Aubin ne le flatte guère non plus : c'est la bête fauve qui lèche ou mord suivant le caprice de l'heure présente... Pessimiste, l'auteur incarne ses rancunes contre l'humanité dans le personnage de Ribeira. Chez lui, Salvator Rosa est aussi un dégoûté de la vie et de l'amour même, auquel l'artiste préfère la volupté. L'art ne consolera pas davantage Salvator Rosa, qui devient aveugle en terminant une allégorie intitulée : *Fragilité*. Ces indications doivent suffire pour faire juger et des tendances de l'auteur et de la valeur du roman.

## VI

*L'agence spirite.* Au bruit des réclames et des querelles d'un spiritisme prétentieux dont les excentricités ne sont pas, hélas ! que ridicules, ce livre offre une grande actualité. On doit applaudir ceux qui essaient de faire le jour dans les sombres coulisses de ces déplorables officines. Voyons donc, sommairement, comment s'y prend l'auteur de ce petit roman, ou plutôt de cette curieuse

critique : Son héros, René de Mordane, un artiste fin de siècle, un rêveur qui ne garde de son éducation chrétienne que d'invincibles aspirations vers un monde supérieur, se préoccupe beaucoup du lendemain de la mort ; il a perdu toute jeune, tout enfant, une cousine qu'il aimait, qui serait devenue sa fiancée ; il voudrait croire à l'éternité de cet amour ; il s'imagine toujours présent, autour de lui, ce gracieux et souriant fantôme. Un ami, rencontré par hasard pendant une soirée désœuvrée, s'amuse à conduire René dans une célèbre agence spirite. Notre rêveur s'y laisserait bientôt séduire par la faconde du directeur ; plus encore, par la jolie miss Eva, fille de celui-ci, américaine enthousiaste et positive, comme la plupart des femmes de sa race ; il oublierait le fantôme de sa cousine et les appels pressants de son père et de sa mère qui réclament sa présence. Le malheureux garçon se laisse mettre sur les bras, la responsabilité financière de l'agence ; on a beau lui montrer les ficelles de l'entreprise, lui en dévoiler les *fumisteries*, pour nous servir du mot à la mode, Miss Eva le fascine complètement. Poursuivi par la police, René va fuir en Amérique, avec la jeune fille, lorsque l'ami dont l'imprudencé l'a perdu, arrive à son secours. Très lancé dans le monde de la presse, aussi résolu, aussi expérimenté que le pauvre René l'est peu, Maurice agit avec énergie et parle de même. S'il ne pratique pas toujours, du moins son bon sens et sa droiture l'ont retenu dans de fermes croyances. « Voyons, dit-il, à peu près, au malheureux artiste, vous avez besoin d'immortalité, moi aussi, mais pas de milieu, mon cher, entre le spiritualisme et le matérialisme. Je connais la genèse darwinienne : Au commencement était le Protoplasme et le Protoplasme flottait sur les eaux : J'aime mieux Moïse. Pour le spiritisme, n'êtes-vous pas assez convaincu de sa charlatanerie ? » René se prête avec mollesse à ce qu'on le sorte du guépier ; il retournera près de ses parents ; mais cessera-t-il de rêver ? Le récit marche rondement ; on y trouve de piquants détails sur les arcanes du spiritisme ; l'auteur s'amuse à crayonner plus d'un type curieux et très reconnaissable ; il nous introduit dans un monde passablement interlope, sans jamais permettre à sa plume un trait ni un mot risqués ; on peut même le soupçonner d'avoir voulu écrire un bon livre ; mais loin d'imiter ces controversistes maladroits qui prodiguent de longs sermons, les réflexions édifiantes, les conversions miraculeuses, M. Godard laisse à peine deviner ses excellentes intentions, on ne les sent que par l'impression très saine qui se dégage de cette lecture.

## VII

*Un héritage.* Ce roman n'est pas moins moral; l'auteur y a peint, avec un réalisme un peu vulgaire, mais de bon aloi, des mœurs prises beaucoup plus bas dans l'échelle sociale. Courageuse et brave enfant, la petite Louise Leblanc travaillait pour les examens de receveuse des postes, lorsqu'une vieille voisine manifeste l'intention de l'adopter. De délais en délais, la protectrice de Louise arrive à l'heure de la mort sans avoir testé en sa faveur. La jeune fille n'hésite point; elle court chercher le prêtre, avant d'avertir le notaire, et renonce ainsi à la fortune promise. Alors entrent en scène les cinq héritiers directs d'Irma Paradis: un brasseur, un aubergiste, un boquillon, etc., lesquels se croient des Crésus depuis qu'ils ont à partager les 250,000 fr. de la vieille cousine. Pareils au savetier de la fable, ils ne deviennent guère heureux, en devenant riches; ils se querellent, ils se ruinent, aucun ne sait tirer parti de l'héritage. Pendant ce temps, la pauvre Louise rudement chassée, reprend ses livres, passe son examen et commence patiemment la triste existence de surnuméraire. Naïvement honnête, elle en traverse les dangers presque sans les comprendre. Louise épousera un bon employé, comme elle; ils se contenteront d'un bonheur modeste et laisseront à leurs enfants une mémoire respectée. M. Lucien Macaigne s'adresse aux humbles et aux pauvres, il a de beaux passages sur la force, la consolation qui donne la foi, quand il dit: « La richesse et l'orgueil sont à quelques-uns, Dieu est à tous également. Des humbles, il écoute les longues prières, les soupirs, les épanchements; il oppose à la fuite des années son éternité, à l'oppression sociale sa justice. » *Un héritage* n'a pas été précisément écrit pour les bibliothèques paroissiales, il peut néanmoins y trouver sa place, car il est plein de sages conseils, d'utiles leçons données aux classes populaires, sous une forme qui leur convient.

## VIII

*Valforet* nous introduit dans un tout autre milieu; l'auteur est une femme du monde, ne sortant guère de ce monde qu'elle connaît bien. Là, végètent et se perdent trop fréquemment, des jeunes hommes blasés dès l'enfance, désenchantés de tout par le premier

insuccès, par le plus petit chagrin d'amour. Gontran d'Albeyram compte parmi ces dégoûtés de la vie ; deux jeunes filles presque également aimables, deux amies dont la rivalité n'altère pas la mutuelle affection, ne demanderaient qu'à faire oublier au *beau ténébreux* sa tristesse obstinée. Irène aime véritablement Gontran, mais reste digne et fière, dans son amour ; Marguerite, plus ambitieuse, plus passionnée, poussée d'ailleurs par sa mère, se compromet presque, afin d'attirer l'attention du « riche héritier ». Celui-ci ne se laisse vaincre que par le charme austère d'Irène, et l'intrigante M<sup>me</sup> d'Estram, est à la fin « tout aise et tout heureuse » d'accepter comme gendre ce bon enfant de Passonval qu'on avait si cruellement dédaigné. Toutes ces petites intrigues amoureuses et matrimoniales sont racontées d'une façon fort délicate ; il faudrait être un peu sévère pour interdire la lecture de ce roman aux jeunes filles qui ne sont plus des enfants.

## IX

*Charge d'âme.* Nous en dirons autant de ce nouveau roman de M<sup>me</sup> Jeanne Mairat. L'âme dont se « charge » ici une sœur aînée pèse d'autant plus sur sa responsabilité, qu'elle paraît plus légère. En accueillant, chez elle, sa sœur Edmée, Marthe Levasseur doit étouffer toutes ses répugnances ; Edmée est la fille d'un second mariage de M. Levasseur avec une séduisante actrice, longtemps rivale de la mère, si malheureuse, de Marthe, morte, bien jeune, de chagrin, et que Marthe se rappelle avoir vu souffrir. Or, Edmée récompense la générosité de son aînée en lui enlevant, du premier coup, le cœur d'un ami d'enfance avec lequel la « grande sœur » allait se fiancer. Coquette et pratique à la fois, Edmée, entretemps, s'amuse à faire tourner la tête du fougueux capitaine Bertrand. Un duel était imminent entre le capitaine et Robert d'Ance], lorsque le premier est assassiné dans un bois. Sur les faux rapports des domestiques, la justice soupçonne Robert de ce meurtre. On l'arrête au sortir de l'église, où il vient d'épouser Edmée ; un alibi seul, pourrait sauver le malheureux jeune homme qui s'obstine à ne pas le fournir car, au moment du crime, il se trouvait près de Marthe, laquelle lui avait proposé secrètement un rendez-vous, afin de s'entendre, avec lui, sur le mariage d'Edmée. M<sup>me</sup> Levasseur prouvera-t-elle l'innocence de Robert, en produisant le

journal intime, où elle a décrit cette scène du rendez-vous et les luttes de son cœur ; le laissera-t-elle condamner, plutôt que de dévoiler ce mystère d'âme ? La situation est poignante, elle s'est rencontrée, paraît-il, dans la vie réelle ; en tous cas, l'auteur s'applique à la dramatiser... Ses caractères sont bien soutenus, même ceux du second plan en particulier celui de la tante Aurélie ; le bon curé de village nous plaît moins ; il est « fait de fabrique, » suivant une expression d'atelier, de cette fabrique moderne qui livre, aux romanciers, tant de ridicules bonshommes en soutane, au lieu de véritables prêtres. La moindre question de casuistique embarrasse, bien entendu, le digne curé et ses paroissiennes, qui voient en lui un honnête campagnard, admis par condescendance, au salon, ne songent guère à le traiter comme un ministre de Dieu. « Le prêtre ne peut rien pour moi ! » répond Marthe à une exhortation du vieux pasteur et ce dernier s'empresse d'invoquer au moins, son titre de « vieux bonhomme » dévoué à la jeune fille. Nous avons souvent regretté de ne pas trouver un fond de sentiments plus sérieusement chrétiens dans les livres, toujours honnêtes, d'un auteur qui, du reste, mérite nos sympathies.

## X

*Les épreuves d'Antoinette.* Ce sentiment ne manque point dans le petit roman de M<sup>me</sup> Lionnet ; avons-nous besoin de le dire ? L'auteur y fait une critique très juste de certains travers de la société actuelle ; de ces gens du monde qui sacrifient tout au désir de briller, aux jouissances coûteuses et frivoles ; qui vivent d'expédients, ne paient point leurs fournisseurs et se sentent misérables au milieu de leur luxe factice.

La suprême ambition des jeunes filles de ce monde là, consiste à épouser un sportsman ; c'est-à-dire un monsieur ayant les goûts, le langage et les manières d'un palfrenier, tandis qu'elles-mêmes se modèlent, avec soin, sur les écuyères du cirque. Antoinette, avant d'être lancée parmi ce tourbillon mondain, avait eu sous les yeux de meilleurs exemples ; sa pieuse belle-mère, son excellent père, avaient essayé de vaincre, par la douceur, l'indomptable enfant, qu'égarèrent des conseils bas et mauvais. Il lui a fallu l'épreuve de l'éloignement, il lui a fallu surtout la comparaison avec les étrangers, pour la ramener repentante et guérie près de ses

bons parents qu'elle ne quittera plus, même en se mariant. M<sup>me</sup> Lionnet écrit facilement et peut-être un peu trop au courant de la plume, et dans un style peu châtié... Mais à présent, quels sont les romanciers auxquels ne s'adresse pas un tel reproche? Combien de phrases incorrectes de locutions mauvaises, de mots choquants, ne faudrait-il point relever, même chez ceux qui ne mettent point leur art à violenter le français, si cette tâche n'était aussi fatigante que vaine.

## XI

*L'éducation de nos filles.* Encore un livre qui soulève une des questions les plus brûlantes de notre époque; cette fois ce n'est point un romancier ou un philosophe spéculatif qui s'en préoccupe, mais un homme éminemment pratique et rendu très compétent par sa profession même.

Depuis la grande révolution, une lutte acharnée s'engage entre l'Église qui réclame ses droits divins sur l'âme des jeunes générations, et les laïciseurs systématiques qui, niant cette âme, prétendent s'emparer de l'enfant, au nom du progrès, tandis qu'ils reculent jusqu'au vieux paganisme, dans leur manière d'entendre l'éducation. M. le D<sup>r</sup> J. Rochard connaît trop bien la somme des résultats obtenus par les méthodes matérialistes, pour ne pas convenir de la nécessité des principes religieux à la base de l'éducation; il s'en explique avec netteté, comme nous le verrons, et, par là même, son ouvrage intéresse vivement les catholiques. M. Rochard nous annonce qu'il a voulu faire pour les filles, ce qu'il a fait déjà, non sans succès, pour les garçons; « au fond, la question est la même et les mêmes problèmes appellent des solutions analogues. » Cependant, l'auteur n'a pas suivi le même plan dans les deux ouvrages, il accorde, ici, « une attention particulière au travail des femmes et à l'enseignement professionnel, s'arrêtant beaucoup moins sur l'enseignement pédagogique, déjà traité dans le premier volume ». Les ouvrages sur l'éducation ne se comptent plus; il en paraît de nouveaux tous les jours et l'on réédite encore les anciens; tantôt à titre de curiosité, comme celui du bon vieil écuyer de Changy, qu'on tirait récemment de la poussière des bibliothèques, tantôt parce qu'il est difficile de mieux faire que Fénelon ou M<sup>me</sup> de Maintenon. M. le D<sup>r</sup> Rochard emprunte à tous, aux anciens, aux mo-

dernes, aux éducateurs chrétiens, aux pédagogues laïques, avec un éclectisme impartial ; mais une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage nous semble être celle où l'auteur rassemble tant de renseignements pratiques sur les professions que les femmes peuvent exercer et en vue desquelles doivent être dirigées les études spéciales des jeunes filles. Comme M. Rochard le remarque très bien : « L'augmentation factice des besoins, les exigences du bien-être et de la vanité conduisent beaucoup de familles à exagérer leur train de maison. Les revenus ne suffisent plus ; on spéculé, on joue, on se ruine ; de là, un nombre infini de jeunes filles réduites à vivre de leur travail et, malheureusement pour les femmes, les occupations lucratives ne sont point aisées à trouver. » Le docteur passe en revue toutes ces « occupations », il énumère les ressources qu'elles fournissent, indique les connaissances, les aptitudes qu'elles exigent ; avec juste raison, il cherche à détourner les jeunes filles de la carrière scolaire, démontrant par les documents officiels quelles déceptions, quelles misères attendent la foule pressée des candidates à des postes dont le nombre est si insuffisant ! N'a-t-on pas calculé que, pour satisfaire seulement aux demandes présentées avant 1891, il faudrait soixante-dix ans ? Quant aux tentatives essayées par quelques jeunes filles qui voudraient remplacer les hommes dans les professions libérales, notre auteur, sans les blâmer d'une manière formelle, s'efforce d'éclairer les familles sur les inconvénients de ces situations anormales et dangereuses. On connaît la compétence du Dr Rochard en ce qui concerne l'hygiène, nous n'insisterons pas sur les excellents conseils qu'il donne à ce sujet, soit aux mères de familles, soit aux directrices de pensionnats ; il cite souvent, pour appuyer sa propre expérience, les ouvrages du Dr Foussagrives, si fort appréciés des catholiques. Chez le Dr Rochard, il y a peut-être un peu d'exagération dans le souci des soins du corps. Il parle de certaines méthodes d'hygiène qui, en France, révolteraient toutes les mères et qui, du reste, ne sont pratiquées à l'étranger que dans des établissements spéciaux « L'avenir fera disparaître bien des préjugés à cet égard, » nous prédit le docteur ; l'avenir a de quoi nous effrayer, car ces préjugés sont la dernière sauvegarde des bonnes mœurs ! M. le Dr Rochard ne paraît pas éloigné de croire, d'après Michelet, que tout le moyen âge a vécu dans l'ordure ; les réfutations les plus probantes ne peuvent rien contre le parti pris ; notre auteur nourrit, au sujet des couvents, une idée préconçue de malpropreté dont il eut pu se débarrasser en visitant ces maisons reli-



gieuses, avec autant d'attention qu'il en a apporté dans la visite des institutions laïques. Lorsqu'il parle des directrices de ces institutions, de leurs œuvres, de leur zèle, M. Rochard prodigue des louanges, des encouragements dont il se montre plus que ménager vis-à-vis des congréganistes. L'auteur de *l'Éducation de nos filles* devrait se souvenir que l'esprit de propagande antireligieuse se mêle trop souvent à l'esprit philanthropique dans ces institutions qu'il vante au point d'égarer quelquefois le choix de certaines mères de famille.

Nous l'avons dit, pourtant, l'auteur de *l'éducation de nos filles* se prononce franchement, courageusement, sur la question religieuse qu'on écarte, avec un mauvais vouloir si aveugle, dans les établissements laïques. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Pour demander des efforts, des sacrifices, pénibles à la nature, il faut pouvoir parler au nom d'un principe qui ne se discute pas et, pour ma part, je n'en connais qu'un qui soit assez puissant pour donner à ceux qui le reconnaissent, la force nécessaire pour faire leur devoir : c'est le principe religieux. Personne ne sacrifierait ses intérêts, sa fortune, sa vie, à une simple convention d'origine humaine; si l'on s'y résout, si on a la force de le faire, si l'on éprouve une âpre jouissance à s'immoler à son devoir, c'est parce que, au fond de sa conscience, on reconnaît qu'il vient de Dieu. » Plus loin, l'auteur déplore, avec M. Jules Simon, la tyrannie intolérable des libres penseurs, leurs persécutions mesquines et méchantes, le surmenage scolaire causé par leurs systèmes, etc., etc.

Mais il faut terminer le rapide compte rendu de cet ouvrage, par ce qui rentre davantage, dans le cadre de notre revue des romans.

M. le Dr J. Rochard, après avoir blâmé les parents d'aujourd'hui, qui conduisent les jeunes filles, les enfants même au théâtre, ne se prononce pas moins sévèrement contre les lectures dangereuses. « Des livres comme ceux de M<sup>me</sup> Maryan ou de M<sup>me</sup> Bourdon sont rares », écrit-il, et puis, les jeunes filles ne s'en contentent pas longtemps, elles veulent connaître ceux dont tout le monde s'entretient; beaucoup de parents cèdent sur ce point. Notre éducateur demande plus de fermeté de leur part. Il proscriit non seulement les romans, mais les revues, les journaux, qui trop souvent « traînent sur la table du salon ». Se reprenant tout à coup, il craint d'avoir commis un anachronisme, en reproduisant les anciens griefs invoqués contre le roman. Est-ce que ce genre de lecture

exalte encore l'imagination ou transporte les jeunes âmes dans les régions d'un faux et séduisant idéal? Non! répond M. Rochard, mais les romans n'en sont pas meilleurs. Outre les peintures d'une crudité révoltante qui s'y étalent, ils contiennent de puissantes excitations au besoin des jouissances matérielles, ils font naître la soif de l'or, ils dessèchent les âmes par un pessimisme lâche et égoïste ou par une détestable habitude de gouaillerie perpétuelle. La jeunesse y apprend à se moquer de ce qu'il y a de plus saint, de plus sérieux, de plus grave : de la vertu, du devoir, de l'héroïsme, du malheur, du crime même. C'est le roman, ce sont les journaux, qui introduisent dans la société elle-même, le spécial et odieux jargon qu'elle devrait laisser aux mauvais lieux. On ne saurait mieux dire que M. le D<sup>r</sup> Rochard, et nous concluons volontiers, en le résumant, une revue dans laquelle nous cherchons surtout, à tirer une morale de l'ensemble, comme de chacun des livres qui passent sous nos yeux.

J. DE ROCHAY.

---

# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

---

Nouvelle détermination de la latitude de l'Observatoire de Paris. — Une photographie de vingt à trente mille étoiles, la carte céleste. — L'acide persulfurique, les persulfates et la thermochimie — L'œuvre de Brémontier, la fixation des dunes, projets compromettants, canal d'assainissement, culture de la pomme de terre et de la vigne conseillées à tort ; tendances ministérielles. — Caractères distinctifs des chèvres et brebis. — Les chabins et les mouflons. — Encyclopédie scientifique des aide-mémoire ; analyse de vins ; maladies des organes respiratoires ; technique d'électrophysiologie, etc. — Exposition de la Société de physique ; intermittences de haute fréquence ; leur innocuité sur les tissus. — Explication ; exemples. — Nouvelle conductibilité unipolaire des gaz, par M. Branly. — Encyclopédie d'hygiène et de médecine publiques ; la crémation, ses frais prodigieux ; réflexions. — La cité de misère.

Croirait-on que la latitude de l'Observatoire de Paris n'est pas encore déterminée d'une façon précise ? C'est du moins ce qui résulte d'une note présentée à l'Académie des sciences par l'amiral Mouchez. Nous rappellerons que la latitude terrestre, terme astronomique et géographique est la trace, à la surface de la terre, d'un petit cercle de la sphère parallèle à l'équateur. On voit que la circonférence de ces cercles est d'autant plus petite qu'on se rapproche davantage du pôle. Il y a donc une latitude boréale ou + et une latitude australe ou -. La latitude se compte de 0° à 90°, en partant de l'équateur. Cette donnée est égale à la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon, ce qui veut dire qu'un voyageur, placé à l'équateur, et se dirigeant directement vers le pôle nord, verrait ce pôle d'abord à l'horizon, se relever peu à peu jusqu'à prendre la position du Zénith. Mais rien dans le ciel n'indique la situation précise du pôle nord. On le détermine pratiquement en relevant la hauteur au-dessus de l'horizon de l'étoile polaire,  $\alpha$  de la petite Ourse, à

ses deux passages inférieur et supérieur au méridien. La moyenne de ces deux hauteurs exprimée en degrés du cercle, donne la hauteur du pôle autour duquel tourne l'étoile et par conséquent la latitude du lieu.

Or, MM. Périgaud et Boquet viennent de faire ces observations avec de nouveaux instruments et dans de meilleures conditions que leurs prédécesseurs. La moyenne de leurs observations donne pour la latitude de Paris  $48^{\circ} 50' 11''$ , 01, chiffre qui diffère de  $0''$ , 8 de la moyenne adoptée précédemment. En effet, en 1879, M. Gaillot avait fait une étude assez complète des nombreuses séries de latitude déterminées pendant les vingt années précédentes, il avait trouvé une moyenne de  $48^{\circ} 50' 11''$  8. En classant ces observations par mois, M. Gaillot avait remarqué que la latitude variait assez régulièrement, donnant un *minimum* en hiver et un *maximum* en été, dont l'écart total serait de  $0''$ , 5. On en avait conclu que ces variations sont favorables aux idées des astronomes allemands, qui admettent une variation annuelle de l'axe des pôles. M. Mouchez attribue plutôt ces différences aux conditions défectueuses dans lesquelles se trouve placé l'observatoire de Paris où on doit observer les astres, surtout ceux qui sont peu élevés au-dessus de l'horizon. dans les mauvaises conditions atmosphériques déterminées par la fumée et les réverbérations de l'éclairage. Il semble assez naturel d'attribuer la légère différence des résultats aux variations de la réfraction astronomique. Cette opinion paraîtra vraisemblable, si on se rappelle que sur la surface du globe le  $\frac{1}{10^r}$  et le  $\frac{1}{10^r}$  de seconde représentent un déplacement de 3 mètres et de  $0^m$  30 qu'on doit mesurer par l'observation des étoiles. Nous qui ne sommes pas astronomes, nous en conclurons que si l'axe des pôles présente une variation annuelle, ce n'est pas seulement la latitude de Paris qui doit varier, mais toutes les latitudes ; et que, par conséquent, cette question doit être résolue non à Paris où l'observation astronomique se présente dans des conditions défectueuses, mais dans les observatoires mieux situés sous ce rapport. Celui de Nice, propriété du banquier juif Bischoffsheim, qui a pu gagner en quelques années, dans la banque d'émission, une fortune lui permettant de faire mieux que l'État, nous paraît présenter des conditions favorables à la solution de cette question importante.

Nos lecteurs se rappellent que M. Mouchez a été l'instiga-

teur de la carte photographique du ciel, dont l'exécution se poursuit aujourd'hui dans les nombreux observatoires du globe. Il a présenté dernièrement à l'Académie des sciences, une splendide photographie que lui a envoyée M. le docteur Gill, directeur de l'observatoire du Cap de Bonne-Espérance. Le cliché a deux degrés de côté, c'est la dimension adoptée pour la carte du ciel, mais ce qui en fait l'intérêt, c'est que la durée de la pose a été de 3 heures 12 minutes, au lieu de 1 heure. Dans ces conditions, la photographie fait voir deux grandes nébuleuses, plusieurs amas de matière nébulaire, et un très grand nombre d'étoiles que M. Gill estime à trente mille ou quarante mille.

M. Mouchez ajoute que, si une telle durée de pose avait été pratiquement possible pour la carte du ciel, c'est donc environ trois cent millions d'étoiles, au lieu de vingt ou trente millions, dont nous aurions pu fixer l'image et la position actuelles pour les astronomes de l'avenir. Que sera la science astronomique, quand quelques milliers de ces astres pourront être l'objet de monographies particulières ?

M. Berthelot a déterminé les données thermochimiques de l'acide persulfurique et de ses sels. Cet acide a été découvert il y a peu d'années, d'abord à l'état d'anhydride, formé par l'effluve électrique, puis à l'état d'hydrate engendré pendant l'électrolyse. Dans ces derniers temps, M. H. Marshall a pu obtenir des persulfates à l'état cristallisé et en quantité notable. M. Berthelot en a profité pour préparer ces sels et en poursuivre l'étude au point de vue thermochimique.

On prépare les persulfates au moyen de l'électrolyse. On place un vase poreux dans l'intérieur d'un autre vase, et on les refroidit tous les deux par un courant d'eau froide. Le premier contient une dissolution aussi concentrée que possible de sulfate de potasse dans de l'acide sulfurique, étendu de six à huit fois son volume d'eau, le second ne renferme que de l'acide sulfurique étendu d'eau. Le pôle positif représenté par un gros fil de platine, plonge dans le vase poreux, tandis que le pôle négatif, constitué par une très large lame de platine, est en rapport avec le vase extérieur. On fait passer pendant quinze à vingt heures un courant de trois ampères fourni par des accumulateurs. Au bout de ce temps, le vase poreux est rempli de cristaux de persulfate de potasse qu'on purifie.

En mettant dans le vase poreux du sulfate d'ammoniaque on obtient du persulfate d'ammoniaque.

Ces sels sont anhydres, leur formule est  $S^2 O^8 K$  et  $S^2 O^8 Am$ , en équivalents ou  $S^2 O^8 K^2$  et  $S^2 O^8 Am^2$  en atômes. Ces sels sont stables.

Le persulfate de baryte se prépare en décomposant le persulfate d'ammoniaque par de l'hydrate de baryte. Cette préparation est longue et difficile, ce sel est moins stable.

M. Berthelot a étudié la chaleur dégagée par la dissolution des sels, la chaleur de neutralisation et celle développée pendant leur transformation en bisulfates et en oxigène. Les résultats obtenus montrent que les conditions de formation et de décomposition de l'acide persulfurique et de ses sels, sont étroitement liés avec les principes généraux de la thermochimie.

L'œuvre de Brémontier serait-elle compromise par les professeurs d'agriculture? C'est ce qui paraît à craindre, en entendant le cri d'alarme que vient de pousser M. Chambrelent à l'Académie des sciences.

On sait que la côte de l'Océan, depuis Bordeaux jusque près de Bayonne, mais surtout aux environs d'Arcachon, est envahie par les sables constituant des dunes successives qui envahissent la terre ferme. Au siècle dernier, ces sables s'élevaient jusqu'aux clochers des églises, envahissaient les villages et menaçaient d'arriver aux portes de Bordeaux. Brémontier a rendu un très grand service en fixant ces dunes à l'aide des plantations de *Pinus Pinaster* ou pin de Bordeaux, qu'on appelle à tort pin maritime.

M. Chambrelent fait ressortir la situation, peut-être unique au monde, du rivage situé entre l'embouchure de la Gironde et le bassin d'Arcachon. Cette plage de 120 kilomètres d'étendue ne présente aucune issue aux eaux d'un versant de 100,000 hectares, qui sont ainsi forcées de s'accumuler au pied de la dune intérieure et d'y constituer un marécage. Si la dune avance dans l'intérieur, le marécage recule en même temps sur la même étendue. De sorte qu'avant d'être envahi par le sable, le pays est transformé en un marais inhabitable et improductif.

Brémontier ayant fixé les dunes par les plantations, on a creusé, en 1831, au pied des dunes les plus intérieures, un canal latéral large de quinze mètres qui recueille ces eaux

stagnantes et les conduit partie dans la Gironde, partie dans le bassin d'Arcachon. Ce canal a donc complété l'œuvre de fixation des dunes, en assainissant le terrain situé en arrière par l'écoulement des eaux.

Qui ne sait que si on rend à la dune sa mobilité, en la dépouillant de ses forêts, pour y planter de la vigne ou des pommes de terre, le canal ne tardera pas à être comblé par le sable et le pays transformé de nouveau en marécage.

Disons encore que, du côté de la mer, le phénomène de la formation des dunes est incessant. Le vent du large pousse toujours le sable plus avant sur la plage, suivant un profil particulier consistant en la formation d'un plan incliné en pente douce, que le sable monte sous l'action du vent, jusqu'à ce qu'il soit arrêté par un talus, au bas duquel il s'éboule. Mais ce talus plus ou moins effacé par l'accumulation des sables à sa base, devient l'origine d'un nouveau plan incliné qui prolonge la dune plus avant.

Pour s'opposer à cet envahissement, on a provoqué sur la plage une dune de profil contraire, c'est-à-dire, ayant un talus raide du côté de la mer et une pente douce du côté de la terre. Quand le vent souffle du large, le sable ne peut gravir le talus qui est surmonté d'une palissade en planches et retombe sur le rivage. Tandis que lorsque le vent souffle de terre, le sable arrêté au pied du talus est rejeté à la mer. Ce jeu de va et vient met la terre à l'abri de l'invasion des sables.

C'est en 1857 qu'on a commencé à élever cette dune artificielle, qui a mis un obstacle absolu à l'envahissement des dunes plantées.

M. Chambrelent ajoute encore avec raison, que ce ne sont pas seulement les arbres qui assurent la parfaite fixité de la surface des sables, mais encore et surtout le *sous-bois*, formé par les aiguilles (feuilles) de pin, les mousses, les végétations herbacées et arbustives qui constituent une sorte d'humus moins mobile que le sable et sur lequel le vent a peu de prise, en raison de la végétation dont il est recouvert.

Cette remarque est tellement importante que, pour se mettre à l'abri de la propagation indéfinie du feu, on a dû abattre les arbres sur une largeur de vingt-cinq à trente mètres, mais en ayant soin de conserver précieusement la végétation de la surface ou de la rétablir là où elle avait été entamée.

Or, un professeur d'agriculture, sans doute étranger au pays,

délégué par le gouvernement, a proposé simplement d'élagier ces clairières appelées garde-feu, à soixante-dix et quatre-vingts mètres; d'y faire la culture de la pomme de terre sur une échelle assez grande, pour en faire de fréquentes expéditions en Angleterre.

Qu'arrivera-t-il, si ce projet se réalise? c'est que, grâce aux labours et aux binages qui vont mettre le sable à nu, celui-ci va reprendre sa mobilité sous l'action du vent, et continuera de progresser dans l'intérieur des terres. Non seulement, il ensevelira les cultures de pommes de terre, mais encore il ensevelira les forêts voisines et l'œuvre de Brémontier sera à recommencer.

Mais ce qui est plus fort, c'est que ce même professeur d'agriculture propose de cultiver en grand la vigne sur le versant au bas duquel on a creusé le canal de quinze mètres de largeur qui a assaini les landes et permis de les habiter.

La vigne étant, comme la pomme de terre, une plante sarclée détruira complètement la stabilité obtenue dans la dune. Alors le canal sera comblé par les sables et la lande aujourd'hui cultivée, redeviendra marécage.

M. Chambrelent envoie l'auteur de la proposition examiner avec quelle difficulté les gardiens des dunes parviennent à cultiver quelques légumes sur les deux ou trois ares de terrain placés à côté de leurs habitations, en couvrant cette petite étendue de sable, de tout le fumier que leur donnent leurs chevaux. Qu'on n'aille pas croire que M. Chambrelent lutte ici contre un péril imaginaire? Le mémoire du professeur d'agriculture a été inséré *in extenso* dans le *Bulletin officiel du Ministère de l'Agriculture*, publié sur les fonds de l'enseignement agricole, et destiné à éclairer et à diriger nos populations rurales. Il y a plus, le Ministre de l'Agriculture, entrant dans les idées du Mémoire, vient de présenter une loi pour autoriser la concession temporaire, en vue de la culture de la vigne, des terrains gérés par l'administration des forêts et situés dans les *dunes domaniales*.

On répondra à M. Chambrelent que ce projet de loi ne vise que les dunes non encore boisées de la Coubre, située dans la Charente inférieure et non encore plantées jusqu'ici, on ne sait pas pourquoi. Parfaitement, mais l'article 3 n'autorise-t-il pas le ministre à faire à l'avenir, sans loi nouvelle, la concession de tous autres terrains situés dans les dunes et destinés à être cou-



*vertes en vignes*. Il faut avoir gré à M. Chambrelent d'avoir exposé, devant l'Académie des sciences, les dangers que court l'œuvre de Brémontier. Mais il a encore pris le soin de prévenir les auteurs du projet, que la culture de la vigne, dans le sable de l'Océan, n'a aucune chance de succès. Elle a déjà été essayée bien des fois et toujours l'insuccès a été la règle. Il cite, entre autres, la Société formée par le sénateur Féray d'Essonnes, qui a entrepris, en 1877, de planter 500 hectares de vignes, ce qui a coûté 1,600,000 francs. Or, le vignoble entier, n'ayant jamais donné une récolte sérieuse, n'a pu être vendu que 250,000 francs, et encore l'acquéreur n'en a-t-il tiré aucun parti.

Dernièrement M. de Mahy, alors qu'il était ministre de l'Agriculture, a mis à la disposition du directeur de la station agronomique de Bordeaux, deux hectares de terrains semblables pour la culture de la vigne, avec les fonds nécessaires pour la plantation, les frais de culture, acquisition d'engrais, etc. Or, après quatre ans, le directeur n'ayant pu rien obtenir de son champ d'expériences, l'abandonnait. Amis lecteurs vous êtes prévenus. Si l'un de ces jours une Société financière émet des actions avec prospectus alléchants pour exploiter la concession du gouvernement qui autorise à planter les dunes en vignes, vous saurez ce qui attend les souscripteurs en vous rappelant la note de M. Chambrelent à l'Académie des sciences.

MM. Cornevin et Lesbre se sont demandé quelle valeur il faut attribuer aux caractères qui permettent de placer dans deux genres distincts les brebis et les chèvres. On sait, en effet, que ces deux espèces sont très voisines, et ne diffèrent guère, anatomiquement, que par la présence constante d'un larmier dans l'espèce ovine et son absence également constante dans la caprine. On sait en outre que le bouc donne, avec la brebis, des métis féconds et qu'on aurait obtenu des produits avec la chèvre et la brebis. Après des dissections comparatives minutieuses et la préparation de nombreux squelettes provenant de sujets de races variées, ils ont trouvé des caractères qui permettraient de séparer nettement les brebis des chèvres. Voici leurs conclusions :

1° L'espèce caprine se distingue de l'espèce ovine ; a) par la possession de deux muscles, le sterno-maxillaire et le scalène intermédiaire ; b) par un appareil stomacal proportionnelle-

ment plus ample, à papilles notamment plus développées et à feuillet plus vaste ; c) par une placentation dans laquelle les cotylédons sont discoïdes au lieu d'être en cupules ; d) par un pli situé en avant de la scissure de Sylvius, entre la deuxième et la troisième circonvolution superposées à la racine externe du lobe olfactif.

2° Plusieurs os de la tête offrent des différences nettes et perceptibles sans difficulté ; nous les subordonnons, comme il suit, d'après leur étendue et leur valeur ; occipital, crêtes et sutures du pariétal, portion auriculaire du temporal, lacrymal, frontal, os nasaux et intermaxillaires. Les vertèbres cervicales, principalement l'axis ainsi que le coxal, présentent également de notables dissemblances.

A l'aide de ces caractères, ces zoologistes ont pu résoudre, disent-ils, la question des chabins et des mouflons.

On appelle chabin, le produit de l'union du bouc et de la brebis, produits qui sont indéfiniment féconds. Buffon, qui les avait obtenus expérimentalement, en parle longuement dans ses Œuvres. Cependant, des auteurs ont osé nier leur existence, qui cependant n'est pas douteuse. Si les chabins n'ont point grande importance en Europe, où leurs produits n'offrent pas d'utilité pratique, il n'en est pas de même dans l'Amérique méridionale et surtout au Chili où, sous le nom d'*oréjas linas*, ils donnent lieu à une production suivie. Seulement, on remarque chez les chabins, comme chez les métis féconds, une tendance à la loi de réversion, c'est-à-dire qu'à la longue les produits prennent les caractères exclusifs de l'un des générateurs.

Les mouflons sont des mammifères sauvages qui vivent dans les montagnes de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique.

Les zoologistes les classent généralement dans le genre des brebis (*ovis*). L'un d'eux, le mouflon de Corse (*Ovis aries fera*) passe pour être la souche de nos moutons domestiques. De fait, le mouflon donne avec la brebis des produits féconds qu'on n'a pas intérêt à maintenir, car il n'y a aucune utilité à ramener nos races domestiques à leur type sauvage.

Or, MM. Cornevin et Lesbre ont la prétention, d'après les recherches dont nous parlons, d'assigner la place des chabins et des mouflons.

Pour eux, tous les chabins du Chili qu'ils ont étudiés ont

montré des caractères exclusivement ovins, ainsi que le mouflon de Corse. Ils tendraient donc à nier l'origine à la fois caprine et ovine de chabins du Chili, qui repose sur des témoignages certains.

Ils font ensuite deux parts des autres mouflons. L'Argali ou mouflon d'Asie (*Ovis Argali PALLAS*) se rapprocherait du type ovin, tandis que le mouflon à manchettes (*Musimon Tragelaphus*) d'Afrique et le mouflon du Caucase (*Ovis Pallasii*) confinaient au type caprin par leur ossature, ce qui veut dire que le mouflon de Corse et l'Argali sont aussi éloignés du mouflon à manchettes et du mouflon de Caucase que le sont le Bélier et le Bouc.

Il est difficile de se prononcer sur ces questions très ardues de classifications, avec ces simples conclusions présentées à l'Académie des sciences, sans avoir pu parcourir les mémoires annoncés à l'appui, nous ferons seulement observer que des caractères génériques ou spécifiques reposant sur des particularités de structure interne reconnaissables seulement par une dissection attentive et minutieuse, ne sont pas chose pratique en histoire naturelle. Soit qu'on maintienne les deux genres *Ovis* et *Capra*, soit qu'on les réunisse en un seul, il n'en reste pas moins vrai que ces deux groupes d'animaux possèdent des différences assez minimes et que toute conclusion en faveur des théories évolutionnistes, nous paraît prématurée.

L'ère des grands dictionnaires paraît fermée. Les nombreuses encyclopédies mises sur chantier depuis vingt-cinq ans et généralement terminées aujourd'hui, ne se recommenceront pas de sitôt. Elles présentent un intérêt considérable, en fixant l'état actuel de la science, mais la longueur de leur exécution en fait une œuvre inégale qui ne répond plus aux besoins du moment, à cause de la marche incessante du progrès qui fait que la fin n'est plus rédigée avec les mêmes doctrines que le commencement.

La faveur du jour paraît être aux courtes monographies, s'occupant d'un sujet déterminé et bien circonscrit, aux aide-mémoire, pour dire le mot, permettant au travailleur de trouver, dans un petit volume, le renseignement ou l'éclaircissement dont il a besoin sans se trouver dans la nécessité d'encombrer sa bibliothèque d'une œuvre considérable dont il attendra la fin un très grand nombre d'années. C'est à ce titre que nous

saluons avec plaisir l'*Encyclopédie scientifique des aide-mémoire*, publiée sous la direction de M. H. Léauté, membre de l'Institut, en deux séries, celle de l'ingénieur et celle du biologiste, la première éditée par M. Gauthier-Villars, la seconde par M. G. Masson. Cette encyclopédie se composera d'environ trois cents petits volumes indépendants les uns des autres, mais se distinguant par leur caractère pratique et mettant nettement au jour la question traitée.

Dans la série de l'ingénieur qui nous intéresse un peu moins, nous citerons l'*analyse des vins*, par le docteur Magnier de la Source, ouvrage qui, tout en s'adressant aux chimistes, préoccupe énormément le public, à qui sa santé commande impérieusement de connaître les nombreuses sophistications auxquelles le vin est souvent soumis, non pas tant dans le but de les déceler par des réactifs chimiques, que pour ne s'adresser qu'à des producteurs et à des intermédiaires qui méritent toute confiance.

La série du biologiste nous retiendra plus longuement, à cause de la nature des sujets traités qui rentrent plus spécialement dans le cadre de mes études ordinaires. Voici d'abord les *maladies des organes respiratoires* dont le docteur Faisans nous fait connaître les méthodes d'exploration et les signes physiques. C'est en somme un traité méthodique de la percussion et de l'auscultation qui donnent au diagnostic des affections thoraciques une précision qui permet au médecin instruit et exercé, de lire ce qui se passe dans la poitrine avec une facilité merveilleuse.

La *technique d'électro-physiologie* est due à M. Weiss. L'électricité qui a produit des merveilles dans l'industrie, n'a donné jusqu'à présent que de faibles résultats en thérapeutique, ce qui tient à ce que beaucoup de guérisseurs par ce moyen exclusif connaissent trop imparfaitement la science de l'électricité et ses effets sur l'homme sain. Le livre de M. Weiss comble cette lacune. Il débute (ce qui déroutera bien des électro-thérapeutes) par les mesures électriques qui permettent de se mettre toujours dans les mêmes conditions, le même déterminisme, pour répéter une expérience. Dans une deuxième partie, il étudie la production de l'électricité par les êtres vivants, tels que les poissons électriques, les insectes et les plantes électriques, etc. L'action de l'électricité sur les tissus par les courants continus, les ondes uniques et les courants périodiques, fait l'objet de la

troisième et dernière partie. Puisse cette publication éclairer le chaos qui règne en électrothérapie !

Nous mentionnerons seulement la *gynécologie* du docteur Auvard et le *délire chronique* des docteurs Magnan et Sérieux et des *maladies des voies urinaires* par le docteur Bazy, à cause de leur objet trop spécial.

La société de physique a fait son exposition annuelle d'appareils nouveaux. Nous aurions bien voulu indiquer à nos lecteurs tous les progrès réalisés, mais force est de remettre notre projet à une autre fois et de ne mentionner que certaines particularités dues aux courants d'induction quand les interruptions atteignent une fréquence vraiment considérable, par exemple 10,000 à la seconde. Dans ces conditions, les courants les plus forts ne déterminent aucune sensation sur l'organisme et constituent des champs électriques d'une étendue considérable. Cependant on remarque dans certaines conditions une anesthésie locale qu'il sera peut-être possible d'employer en médecine, pour certaines opérations ou dans un but thérapeutique.

L'explication de cette absence d'action des courants alternatifs à fréquence excessive sur l'organisme, a été l'objet, de la part de M. d'Arsonval, d'une explication fort plausible. Comparant les nerfs de sensibilité générale et ceux de sensibilité spéciale, il a d'abord montré, ce qui est bien connu, que ces nerfs sont organisés pour percevoir des ondes dans des conditions déterminées. C'est ainsi, par exemple, que le nerf auditif ne transmet les sons, que lorsque les vibrations atteignent un certain nombre et qu'il ne les transmet plus, quand elles dépassent un autre nombre déterminé. De même, le nerf optique ne transmet la lumière que par des ondes vibrant entre certaines limites. En deçà et au delà c'est la nuit. L'œil ne répond pas à l'excitation. Or, M. d'Arsonval pense qu'il en est de même pour les nerfs sensitifs, qui ne sont impressionnés que par des intermittences comprises entre certaines limites, et ne le sont nullement, quand ces intermittences n'atteignent pas la limite la plus basse ou dépassent la plus élevée.

On ne peut pas dire, en effet, que ces courants de haute tension ne réagissent que sur la surface, car si on les applique à une petite plaie cutanée donnant à peine quelques gouttes de sang, on voit celui-ci jaillir comme il le ferait d'une artère assez grosse, ce qui prouve que les courants alternatifs à très

haute intermittence agissent profondément sur les nerfs vasomoteurs.

Cette application par M. d'Arsonval aux nerfs de sensibilité générale, des limites pour lesquelles sont organisés les nerfs de sensibilité spéciale, doit être généralisée pour tous les organismes vivants.

Ceux-ci, en effet, sont construits pour vivre dans un milieu déterminé, dont les variations ne peuvent, en général, être bien considérables, sans amener la maladie ou la mort de cet organisme. C'est là une vérité dont on ne saurait trop se persuader, et qu'on ne saurait trop inculquer à ses semblables. L'homme est une machine dont la capacité a des limites. Vouloir franchir ces limites, c'est mettre la machine dans l'impossibilité de fonctionner ou la détruire. C'est une loi qui renferme pour ainsi dire toute l'hygiène et même toute la morale. Je me contente de la poser aujourd'hui par circonstance, sauf à y revenir plus tard afin de faire mieux connaître ma pensée.

Puisqu'il est question de physique, j'en profiterai pour parler de la nouvelle communication que M. Branly, professeur de physique à l'Institut catholique de Paris, vient de faire à l'Académie des sciences sur la *nouvelle conductibilité unipolaire des gaz*. Édouard Becquerel avait démontré et M. Blondlot avait confirmé la conductibilité d'un gaz chauffé entre deux surfaces de platine portées au rouge. Or, en variant considérablement les expériences, M. Branly a montré que le gaz est encore conducteur, lorsqu'il est compris entre un métal porté au rouge, et un métal maintenu à la température ordinaire; mais il a observé que cette conductibilité est beaucoup plus forte lorsque le métal froid est négatif. Les expériences qui démontrent ces propositions sont trop délicates pour que nous les rapportions en détail.

L'*encyclopédie d'hygiène et de médecine publique*, dont nous avons plusieurs fois déjà entretenu nos lecteurs, progresse rapidement. Nous avons en mains le dernier fascicule du tome IV, dont le livre IV comprend l'hygiène rurale par M. Drouinau. Mais nous préférons aujourd'hui signaler tout particulièrement, dans l'hygiène urbaine, l'article *crémation*, qui est fort intéressant et fort instructif, car il montrera la dépense considérable infligée à la population parisienne par une administration qui gère ses deniers avec les largesses d'un dissipateur, et cela dans un

but de propagande anticatholique. Les auteurs de l'article, MM. Rochard et Vallin se prononcent pour la liberté de la crémation, tout en faisant remarquer ses multiples inconvénients.

Le monument du Père Lachaise, quoique simple et rudimentaire, a coûté à la ville 245,975 francs. « Les frais de transport et d'incinération, ajoutent les auteurs, la fourniture des bières pour les hôpitaux, s'élèvent chaque année à 12,000 francs, le chauffage à 11,000 francs ; le salaire de quatre ouvriers à 8,760 avec un supplément de 1,500 francs pour le service de nuit ; la réparation du four, l'entretien du matériel spécial, montent à 11,500 francs, les dépenses diverses et imprévues à 500 francs. En somme, les frais annuels sont de 45,260 francs, qui, joints à l'intérêt des fonds de premier établissement, font un total de fr. 57,558.75. Or, si l'on calcule que, pendant l'année 1889, à laquelle se rapporte ce budget, il n'a été fait que 748 incinérations, on trouve que chacune d'elles est revenue à fr. 76.85 ; mais sur ce chiffre de 748, il faut déduire les sujets des hôpitaux, les débris d'amphithéâtre et les embryons qui n'ont rien remboursé à la ville et dont l'enterrement aurait coûté bien peu de chose. Il n'y a eu, en réalité, que 35 crémations demandées par les familles. »

« En 1890, il y en a eu, à la vérité, 121, mais un certain nombre d'entre elles ont été gratuites, parce que la ville ne réclame rien aux indigents. En ne tenant pas compte de ces dernières, dont le chiffre ne nous est pas connu, il reste pour 1889, 35 crémations qui, au prix 50 francs, donnent 1,750 francs et pour 1890, 121, qui en donnent 6,050. C'est là tout ce que la ville reçoit en échange des 57,558 fr. 75 qu'elle a dépensés. En admettant que son espoir se réalise un jour, qu'elle arrive au chiffre de 200 incinérations rétribuées par an, elle n'encaissera encore qu'un chiffre de 10,000 francs, ne représentant pas le cinquième de ses dépenses. Ce sera bien autre chose lorsqu'elle aura complété le crématoire du Père Lachaise par les deux grandes salles d'attente qui font partie du projet, lorsqu'elle aura construit le monument de Montparnasse, et qu'elle aura doté chacun de ces deux cimetières d'un *colombarium*. »

Cette citation suffit, car nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs à la suite dans laquelle sont passés en revue, avec une

grande impartialité, les multiples inconvénients de la crémation.

Les conseillers municipaux de Paris feront bien de lire l'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique* (V<sup>e</sup> Babé, éditeur).

Continuant ses volumes si intéressants sur la *vie privée d'autrefois*, M. Alfred Franklin nous parle des médecins avec un tel entrain et un tel détail de faits et d'anecdotes, que ce volume aura un succès considérable. Rien ne montre mieux, en effet, les travers de l'esprit humain, que l'histoire de la médecine. A voir le zèle avec lequel on essaye aujourd'hui de poursuivre l'exercice illégal de la médecine, on ne croirait pas qu'il s'agit là d'une plaie ou plutôt d'un ulcère qui ronge depuis longtemps les praticiens. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'à côté du médecin instruit, auquel des usages qu'on dit respectables, interdisent de faire une réclame même de bon aloi, vient se placer le médiocaste ignorant, mais dépourvu de pudeur et d'honnêteté, qui ne craint pas de vanter ses méthodes et ses procédés infallibles. Mais ce qui est plus triste encore, c'est de voir le public, j'ajouterai même le public instruit, courir de préférence au rebouteur et au charlatan ou au *mire* comme on disait autrefois.

Le vrai médecin plaint le public, mais en somme il sait que le charlatan et le rebouteur lui préparent de nouveaux clients. Mais faites comprendre cela au public !

Une bonne partie de l'histoire de la médecine, et la non moins intéressante, se trouve dans ce volume. Qu'y a-t-il de plus curieux que les négociations entamées par Louis XI qui voulait faire copier le manuscrit de Rhasès et auquel la faculté ne voulait prêter l'ouvrage que sous bonne caution : « savoir, douze mares et vaisselle d'argent déposés à la faculté et un billet de cent écus d'or qu'un riche bourgeois nommé Malingre consentit à souscrire pour le roi. » Il faut lire la lettre que la faculté remit au roi avec les deux volumes de Rhasès, pour comprendre l'indépendance de la faculté à cette époque.

Autrefois, paraît-il, les honoraires étaient mieux payés que de nos jours. « Les grands seigneurs payaient bien et ne lésinaient pas sur le nombre des savants dont ils réclamaient les soins. Lestoile raconte qu'en 1594, Henri IV étant allé voir le marquis d'O qui souffrait d'une rétention d'urine, le trouva entouré par seize docteurs. »



Et cependant, le médecin anglais Lister, qui visita Paris, en 1698, s'étonne néanmoins de la modicité des honoraires accordés aux médecins. Lister insiste aussi sur le tort matériel et moral que les charlatans, les femmes et les moines causaient aux médecins. Il paraît qu'à cette époque il y avait une foule d'empiriques, d'opérateurs, de spagirites, de charlatans de toute farine, d'inventeurs d'élixirs, de baumes, de magistères, d'opiates, d'onguents, de topiques, de panacées, etc.

Il paraît qu'à cette époque, comme aujourd'hui, les grands, le roi, etc., avaient recouru à eux. Ne sait-on pas que Napoléon III a donné à un pâtre des Pyrénées, la permission d'exercer la médecine à Paris, parce que ce pâtre lui avait envoyé une recette contre les maladies de vessie. Ce pâtre avait la spécialité de guérir le cancer sans opération, mais il avait soin, avant tout traitement, d'exiger le paiement d'une somme considérable et un certificat en règle constatant une guérison parfaite. C'est avec ces attestations mensongères et escroquées qu'il attirait les malheureux cancéreux.

Mais il faudrait citer tout le volume, la description du Pont-neuf, où tous les charlatans faisaient l'article en plein air, la cause de la mort des rois de France, etc., etc.

Voulez-vous connaître les dessous malheureux et effrayants d'une grande ville, lisez la *Cité de misère* de L. Roger-Milès (librairie Marpon-Flammarion). C'est l'histoire de la vie qu'on mène à l'hôpital Saint-Louis qui est la cité où se donnent rendez-vous toutes les misères de Paris. Lisez le viatique, la ronde de nuit, etc., et vous serez réconforté dans vos croyances. Que ne pas dire de l'école modèle, cette école où sont réunis les teigneux des deux sexes qui reçoivent l'instruction dans l'hôpital en même temps que le traitement qui les guérira de leur maladie.

La *Cité de misère* est une lecture réconfortante pour tous ceux qui aiment leur prochain et qui mettent en pratique les paroles du divin maître : Aimez-vous les uns les autres, *diligite invicem*.

D<sup>r</sup> TISON.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Il n'y a plus à en douter ; une ère nouvelle d'agitations religieuses s'est ouverte pour la France. Les scènes de désordre qui ont eu lieu dans plusieurs églises de Paris et des départements n'étaient que le prélude, peut-être le signal, des violences morales plus graves encore qui s'annoncent. N'est-on pas là, en effet, en présence d'un plan concerté, dont il est facile de reconnaître, sinon les auteurs, du moins les complices dans les hommes eux-mêmes du gouvernement ? N'est-ce pas un programme qui s'exécute, du fait ou du consentement de ceux qui détiennent actuellement le pouvoir ou possèdent l'influence ?

On l'a bien vu, à la Chambre des députés, dans les débats auxquels a donné lieu la question adressée par Mgr d'Hulst, le digne successeur de Mgr Freppel, au président du conseil des ministres, sur les troubles apportés à l'exercice du culte dans les églises. Que signifiaient ces troubles suscités presque simultanément à Paris, à Beauvais, à Nancy, à Roanne, à Marseille, au pied des chaires où se traitaient des sujets d'ordre social, plutôt faits pour intéresser les perturbateurs, que pour les exciter, si ceux-ci avaient été autre chose que des meneurs, cherchant à fournir un prétexte à l'interdiction de la prédication ? Il devenait évident que l'on n'avait pas affaire à quelques incidents isolés, comme il peut s'en produire en tout temps, mais à un véritable système de violences et d'intimidation. Les mêmes scènes se reproduisaient non seulement à Paris, mais aussi en province, de la même manière, avec interruptions grossières à l'adresse du prédicateur, fut-il, comme à Nancy, l'évêque lui-même, avec vociférations, bousculades, bris de chaises, coups de poing ou coups de bâton, le tout accompagné du chant

de la *Marseillaise* et de la *Carmagnole*. C'était là comme l'effet d'un mot d'ordre qui s'exécutait, et où il était visible que les perturbateurs, dont plusieurs étaient des personnages officiels, députés ou conseillers municipaux, étaient résolus à ne s'arrêter qu'après avoir fait fermer l'église.

Ces exploits se seraient-ils reproduits plusieurs fois de suite à Paris, se seraient-ils répétés dans les autres villes, si leurs auteurs, après le coup d'essai de l'église Saint-Merry, où la police s'était conduite en complice de l'émeute, n'avaient été assurés de l'assentiment du gouvernement? Aussi c'est en vain que Mgr d'Hulst, avec une logique et une fermeté dignes de son illustre prédécesseur, a demandé compte, par deux fois, au président du conseil des ministres, des troubles organisés dans les églises. Était-il vrai que l'ordre avait été donné à la force publique de laisser violer l'article du Concordat qui consacre la liberté du culte catholique? La première fois, le président du conseil des ministres s'est borné à répondre que si de nouveaux troubles se produisaient dans les églises, il irait au besoin jusqu'à les fermer.

Et, naturellement, comme les perturbateurs avaient vu dans cette menace calculée, un encouragement à continuer leurs scandales, les troubles avaient recommencé sur plusieurs points. M. Loubet n'avait pas été sans prévoir l'effet de ses paroles, et ce qu'il a dit pour essayer de se disculper, en répondant une seconde fois à Mgr d'Hulst, montre bien que, non seulement le gouvernement n'a rien fait pour empêcher le désordre, mais qu'il l'a toléré et encouragé.

Mais ce gouvernement qui dépend d'une majorité, conduite elle-même par quelques meneurs, que peut-il être, sinon le docile exécuteur des ordres de la franc-maçonnerie? Si M. Loubet a approuvé, et par ses menaces à l'égard du clergé et par ses réticences vis-à-vis des perturbateurs, les troubles suscités dans les églises, c'est par déférence pour les Loges. Il ne s'est plus senti libre devant les agissements des sectaires. Et c'était bien là, comme l'a indiqué Mgr d'Hulst, un plan organisé par les francs-maçons et les radicaux, dont le but, hautement avoué dans le rituel secret du Grand-Orient de France, est d'obtenir

du gouvernement la fermeture des églises, pour les convertir en temples maçonniques.

Ce plan coïncide d'ailleurs avec les vues du parti dirigeant. On s'inquiète vivement, de ce côté là, de voir le clergé aborder directement la question sociale, se mêler de plus près à la classe ouvrière, affronter les réunions publiques en réfutant les orateurs socialistes, et plus d'une fois même en se faisant applaudir. Rien de plus conforme, assurément, au rôle du prêtre que de s'occuper de ces questions vivantes de propriété, d'organisation du travail, de rapports de patron à ouvrier, de salaire, de repos, où il a qualité pour parler en maître. Sa mission en effet, est de prêcher partout la vérité, de conduire les hommes au bien, de leur rappeler leurs devoirs réciproques, de montrer l'influence de la religion sur les choses de la vie, d'enseigner par l'expérience la souveraine efficacité de l'Évangile pour la réforme des maux et des abus inhérents à la société ou imputables aux passions de l'homme. Mais c'est précisément cette action du ministre de Dieu qui contrarie les projets de la secte républicaine. Redoutant les effets de la parole du prêtre sur les masses ouvrières, les chefs de la franc-maçonnerie et du gouvernement veulent l'étouffer, pour ne point voir se séparer d'eux ces masses qu'ils ne parviennent à retenir qu'en les trompant et en affichant des principes de faux socialisme. Toute cette campagne contre la prédication dans les églises n'avait pas d'autre but que d'arrêter l'expansion de ce nouvel apostolat, dont quelques prêtres zélés et vraiment amis du peuple, l'abbé Garnier, l'abbé Naudet, ont été les vaillants promoteurs et qui, en se propageant, aurait mis partout le clergé en présence de la classe ouvrière et dissipé bien des préjugés, réfuté bien des erreurs, calmé bien des haines, apaisé bien des passions.

Les sectaires ont réussi, grâce à la complicité du gouvernement. Par prudence, les autorités ecclésiastiques avaient dû suspendre d'elles-mêmes les prédications ou conférences qui pouvaient donner lieu à de nouvelles scènes de désordre. Le gouvernement est allé plus loin ; après avoir refusé de protéger le libre exercice du culte dans les églises, il prétend s'ériger en maître absolu de la prédication, désigner les sujets que l'on

pourra ou que l'on ne pourra pas traiter en chaire, régler l'enseignement public du prêtre ; et pour cela, il s'adresse à ses procureurs généraux, à ses préfets, les chargeant de surveiller la parole apostolique et il leur montre ce qu'il attend de leur zèle, en faisant expulser de France, malgré un titre domiciliaire en règle, un jésuite d'origine anglaise, le P. Forbes, pour avoir signalé certains vices dans l'armée ; en faisant condamner à deux mille francs d'amende le P. Barbe, mariste, pour avoir flétri l'athéisme légal en chaire et, à huit jours de prison, un curé du diocèse d'Auch, l'abbé Blujan, pour avoir proclamé la royauté séculaire de Jésus-Christ sur la France.

C'est ainsi qu'en République on traite la liberté du culte, l'inviolabilité de la chaire, malgré le Concordat, malgré les lois existantes qui protègent les droits de la religion catholique. Mais n'est-ce pas la maçonnerie qui règne et qui gouverne ? N'est-ce pas elle qui a poussé de nouveau le cri de guerre contre l'Eglise ? Et l'on a maintenant le programme dans lequel elle prétend renfermer le clergé et les catholiques. Interdiction à l'Eglise, dans la chaire, de traiter des questions sociales et politiques les plus intimement connexes à la doctrine et à la morale chrétiennes ; c'est-à-dire mutisme et abdication du prêtre en face de la société et des choses de son temps.

Et jusqu'où ne va pas cette intolérance des maîtres du jour à l'égard de l'enseignement religieux doctrinal ? Ils ne permettent même pas aux évêques de parler aux fidèles de leurs devoirs de citoyens. Quel bruit n'ont-ils pas fait de ce chapitre sur le devoir électoral, ajouté en plusieurs diocèses au catéchisme ordinaire, où les premiers pasteurs se sont bornés à rappeler que c'est un devoir pour tous, et un devoir de conscience, quand l'intérêt religieux est engagé, de prendre part au vote et de voter exclusivement pour le candidat qui offre des garanties suffisantes pour leur foi ? Que de récriminations au sujet de ces « catéchismes électoraux » qu'on a représentés comme des actes d'insubordination de la part des évêques et de véritables appels à la révolte contre les pouvoirs constitués et les lois ! Le gouvernement et ses amis en redoutaient donc bien les effets pour que la question de ces inoffensifs suppléments

ait été portée jusqu'à Rome, où elle est, assure-t-on, l'objet de négociations !

Mais le gouvernement attend-il donc que le Saint-Siège désavoue des évêques dans l'exercice le plus légitime de leurs fonctions pastorales, qu'il sacrifie des droits incontestables au bon plaisir d'un pouvoir hostile à la religion ? Ni les instances faites auprès de la cour de Rome, ni les menaces proférées du haut de la tribune contre les auteurs des « catéchismes électoraux » ne sauraient empêcher les évêques de remplir leur devoir, lorsqu'ils s'y croiront obligés par les circonstances ! Et ainsi, l'évêque de Mende, Mgr Baptifolier, qui passait pour un des moins défavorables au régime établi, n'a pas hésité à adresser à ses diocésains une circulaire, analogue aux fameux catéchismes, à l'occasion des prochaines élections municipales. Rien de plus sage, d'ailleurs, et de plus juste que les conseils qu'il leur donne, et plutôt à Dieu qu'ils fussent la règle de tous les électeurs catholiques au 1<sup>er</sup> mai. « Les conseils municipaux, dit le prélat, ont à connaître de beaucoup de choses qui concernent la religion. Il est donc important que vous ne fassiez entrer dans la municipalité que de bons chrétiens. Vous devrez demander ou faire demander à chacun des candidats de prendre l'engagement de soutenir en tout, dans le conseil, les intérêts de la Religion. Si le candidat ne s'y engage pas nettement, vous êtes tenu en conscience à lui refuser votre vote. Sachez bien que, si un candidat nommé par vous, sans avoir fait cette promesse, venait à proposer et faire adopter une mesure antireligieuse, vous seriez responsable de cette mesure devant Dieu, devant l'Église, devant votre conscience, et vous devriez vous accuser en confession d'avoir porté au pouvoir un persécutur de l'Église. »

Ce langage, tous les évêques auraient pu le tenir en même temps, sans que le gouvernement eut à s'en offusquer. Mais telle est la surexcitation des passions antireligieuses et si vive est la crainte qu'inspire l'action du clergé sur les populations, qu'il a suffi que la circulaire de l'évêque de Mende fut dénoncée à la Chambre, avant même d'avoir été publiée, pour provoquer de nouvelles mesures de persécution.

Elle est venue s'ajouter à l'affaire des prédications et aggraver singulièrement une situation déjà fort aiguë. La question de Mgr d'Hulst, transformée en interpellation, du fait d'un obscur député radical du nom de Jourdan, est devenue, séance tenante, l'occasion d'une nouvelle et plus violente attaque contre l'évêque de Mende, contre tout l'épiscopat et le clergé. Et le gouvernement, qui n'avait pas eu un mot de blâme pour les désordres commis dans les églises et leurs véritables auteurs, a retrouvé, par l'organe du ministre des cultes, toute son énergie, toute sa fermeté, pour annoncer que l'auteur de la circulaire serait déféré au Conseil d'Etat, et qu'avant tout jugement, il aurait son traitement d'évêque supprimé. Et la Chambre, après avoir voté un ordre du jour d'approbation et de confiance pour le ministère, a décrété l'affichage du discours de M. Ricard dans toutes les communes de France.

Que feront, après cela, le gouvernement et les Chambres contre les évêques de la province ecclésiastique d'Avignon qui, à la suite du vote du 9 avril, n'ont pas craint de remplir avec plus d'énergie encore leur devoir ? Se contentera-t-on de l'appel comme d'abus décrété contre eux au Conseil des ministres ? N'impliquera-t-on pas aussi dans les poursuites l'archevêque d'Aix qui vient d'imiter leur exemple, les évêques de Nancy, de Montauban, qui eux aussi ont élevé la voix. Il ne faudrait pas moins que la prison pour ces prélats, si l'on écoutait les dénonciations furieuses de la presse radicale.

Dans les circonstances actuelles, ils ont montré un vrai courage. C'est un grand acte que cette lettre pastorale collective intervenue, au plus fort de la crise religieuse, pour rappeler aux persécuteurs comme aux fidèles, que, si l'Encyclique pontificale du 19 février 1892 recommande au clergé et aux catholiques de France d'accepter la forme de gouvernement établi, elle leur prescrit en même temps de redoubler d'efforts dans la défense de leurs devoirs, dans la revendication des libertés religieuses. L'acceptation de la République, au sens de l'Encyclique, ne saurait être, en effet, une complicité voulue avec les actes et les hommes d'un gouvernement persécuteur, ni même une adhésion formelle à un régime essentiellement hostile à la

religion ; elle n'implique en soi que le respect et la déférence envers les pouvoirs établis. Mais si les catholiques ne doivent pas se constituer à l'état de rebelles et de conspirateurs prêts à l'insurrection contre le gouvernement établi, ils ont aussi l'obligation de s'unir, de se concerter, de lutter de toutes leurs forces contre le système législatif inhérent à ce gouvernement, qui opprime la conscience et les droits catholiques et qui met en péril la foi même du pays. Et c'est pour défendre ces grands intérêts qu'ils ont à remplir le devoir électoral auquel les évêques de la province ecclésiastique d'Avignon les rappellent avec une indépendance et une force qui devaient mettre en fureur le parti républicain.

La situation religieuse s'aggrave autant de cette résistance du clergé et des catholiques, qui ira toujours grandissant, que de la recrudescence des passions anticléricales. La franc maçonnerie croyait en finir facilement avec le christianisme ; elle rencontre devant elle une opposition inattendue et une énergie nouvelle pour la lutte ; mais, de son côté, elle n'en sera que plus acharnée à son œuvre. C'est la fatalité du gouvernement républicain de dépendre de cette secte. Le ministère présidé par M. Loubet et qui compte parmi ses membres deux des plus haineux adversaires du catholicisme, MM. Bourgeois et Ricard, est moins maître que jamais de s'arrêter dans la voie de la persécution. Il ira jusqu'au bout. Il interdira la prédication et fera fermer les églises, pour que le peuple ne vienne pas au clergé ; il empêchera le clergé de se mêler des élections, il interdira aux curés et aux évêques d'exercer aucune action politique, il leur imposera silence, ou s'ils parlent, il les traduira devant les tribunaux et les fera condamner ; en un mot, il usera de tous les moyens de répression, parce qu'il est contraire aux intérêts du parti que la vérité soit entendue et que la paix religieuse se fasse.

Le ministère lui-même est dans cette situation que son propre salut l'oblige à satisfaire avant tout les passions antireligieuses de la majorité dont il dépend. A l'heure actuelle une seule chose pourra lui faire trouver grâce devant les Chambres, c'est le zèle qu'il aura mis à réprimer ce que les sectaires de la



gauche appellent les agissements cléricaux. Une affaire des plus graves l'attend, en effet, à la rentrée des Chambres, c'est celle du Dahomey restée en suspens à cause des vacances de Pâques. Depuis, la lumière s'est faite sur certaines circonstances graves de l'expédition de 1891 et de nouveaux événements se sont produits qui engagent directement la responsabilité du ministère actuel.

Comme en Tunisie, comme au Tonkin, l'indécision, la ruse, le mensonge, ont présidé à l'expédition du Dahomey, qui se rattachait à cette politique coloniale inaugurée, en quelque sorte, clandestinement, par M. Jules Ferry dans une pensée d'utilitarisme économique et d'expansion extérieure de l'influence française, mais sans largeur de vues, sans conception juste du but et des conditions de cette politique, parce que les hommes d'État de la République étaient incapables de comprendre qu'elle devait concourir avant tout à la diffusion de la civilisation chrétienne. M. Jules Ferry et les ministres qui ont été amenés à continuer l'œuvre commencée par lui, auraient craint par dessus tout de laisser voir que leurs entreprises pouvaient avoir, même malgré eux, ce caractère de grandeur et de propagande civilisatrices qui les eut fait accuser devant les Chambres de mettre les forces et l'argent du pays au service d'une idée où l'on n'eût pas manqué de découvrir du cléricalisme.

Aussi, toutes ces entreprises extérieures ont-elles été engagées et conduites sans franchise, sans but avoué, sans plan défini et sans suite. On a voulu faire de la politique coloniale sans le dire; on a organisé des expéditions militaires sans vouloir paraître faire la guerre, en se bornant à envoyer successivement sur les lieux de petits effectifs de troupes, à demander aux Chambres, au fur et à mesure des besoins les plus urgents, de petits crédits. C'est ce qui a rendu ces expéditions à la fois plus coûteuses en hommes et en argent et moins fructueuses. L'expérience de la Tunisie et du Tonkin n'avait pas suffi à montrer l'inconvénient, parfois même le danger, qu'il y a à tout entreprendre sans rien achever, à engager au loin des opérations où il va de l'honneur et du sang du pays, sans s'assurer le

résultat. On a repris au Dahomey les anciens errements et naturellement on est arrivé aux mêmes conséquences.

Là, il s'agissait, en 1889, de mettre les établissements français de la côte, Porto Novo, Kotonou, Grand Popo, à l'abri des attaques du roi Behanzin et de prendre pied plus solidement dans le pays. Avant tout, il fallait faire respecter du roi nègre l'autorité et les droits de la France. Mais, tout en protégeant les intérêts du commerce, il eût été digne d'un pays catholique de servir aussi ceux de la civilisation et là, comme ailleurs, la vraie politique de colonisation eût été d'appuyer l'influence française sur l'influence religieuse, en développant les missions déjà existantes, en travaillant à faire pénétrer l'Évangile dans cette terre barbare, continuellement souillée de sang humain.

Il n'a pas dépendu de l'amiral de Cuverville, l'intelligent et vaillant commandant en chef de l'expédition, que ce programme ne fut rempli. Mais, avec les moyens restreints dont il disposait, suivant le système hypocrite de cette fausse politique coloniale du gouvernement républicain, et surtout avec les instructions étroites qui limitaient sa mission, il n'a pu aboutir, après une sévère correction infligée par le chef de la petite colonne expéditionnaire, le brave commandant Terrillon, à Behanzin, qu'à conclure avec lui, par l'entremise du père Dorgère, un traité aussi avantageux que possible dans la circonstance, mais qui, ne terminant rien en réalité, laissait prévoir, tôt ou tard, un retour offensif du roi barbare. Et c'est ce qui est arrivé, soit que l'attitude molle et hésitante de la France l'ait enhardi, soit que certains procédés du gouvernement civil préposé aux possessions françaises après l'expédition, et la conduite, parfois peu digne de gens civilisés, de certains agents des maisons de commerce françaises ou colons établis au Dahomey, lui aient paru un motif suffisant de violer le traité. Une autre politique eut prévenu de semblables résultats. Celle du dernier ministère, à qui incombe la plus grande part de responsabilité dans les événements, a été plus incohérente, plus coupable encore qu'on ne l'eût soupçonné. Quand le gouvernement actuel a dû, avant les vacances, demander au Parlement de nouveaux crédits, la Chambre des députés s'est trouvée en présence de

révélations d'autant plus accusatrices que les documents relatifs aux affaires du Dahomey avaient d'abord été refusés à la Commission du budget, puis communiqués, sous le secret, aux seuls membres d'une sous-commission nommée par elle, et que le gouvernement avait fait tous ses efforts pour empêcher le débat sur le Dahomey de s'ouvrir à la tribune. Les pièces officielles exigées et obtenues en partie par la Chambre, établissent indiscutablement que, par suite des instructions données à la marine pour son rôle dans l'expédition, le 4 mars 1889, dans un combat où 250 soldats français ont eu à soutenir l'attaque de 7000 Dahoméens, le chef de la petite troupe, le commandant Terrillon, n'a pu obtenir du capitaine de vaisseau Fournier, commandant du *Sané*, le petit renfort de marins qu'il réclamait instamment. Ainsi, l'ancien ministère est convaincu d'avoir fait refuser, à des Français, écrasés sous le nombre, les secours dont ils avaient besoin.

Sur ce point, la lumière est faite par les dépêches officielles. Il reste à rechercher à qui incombe la responsabilité de ces ordres odieux ou absurdes, donnés à la marine, d'abandonner à leurs périls des soldats engagés dans une opération, dont elle n'avait pas la conduite et où tout aurait dû être concerté dans les conseils du gouvernement en vue du but à atteindre. La Chambre aura le choix entre M. Barbey, ministre de la Marine, ou M. de Freycinet, président du Conseil, à moins que celui-ci n'établisse que la faute remonte à son prédécesseur, M. Tirard. Mais elle aura aussi à demander compte au ministère actuel de la divulgation inexplicable de ce dossier du Dahomey qui, le lendemain du jour où il lui était refusé, sauf les trois pièces lues à la tribune, était publié tout entier dans le journal *Le Temps*. Et quelles autres responsabilités ne risquent pas de peser sur le cabinet avec les nouveaux incidents qui se préparent au Dahomey! Alors que le roi Behanzin, excité par les fâcheux débats, dont il n'a pas tardé à avoir connaissance, poussé, peut-être, par l'Allemagne ou par l'Angleterre, qui ont sur la côte des Esclaves des intérêts rivaux de ceux de la France, met sur pied toute son armée, aujourd'hui pourvue de fusils et de canons à l'europpéenne, et menace le petit corps d'oc-

cupation et les établissements français, les secours envoyés tardivement par ordre de Paris arriveront-ils à temps pour prévenir une catastrophe, seront-ils suffisants pour parer à toutes les situations? Ce sont là de graves éventualités qui pèsent sur le nouveau ministère.

Plus redoutable encore est pour lui l'épreuve de cette journée du 1<sup>er</sup> mai, qui a failli se compliquer à Paris d'une grève générale des agents de police. Avec l'exaspération des anarchistes, avec l'impatience d'un grand nombre de socialistes, las de manifester toujours pacifiquement et sans résultats, avec l'effervescence inévitable de ces rassemblements tumultueux d'ouvriers, auxquels, ce jour-là, s'ajoutera la foule des promeneurs et des oisifs du dimanche, que ne peut-il pas arriver? Pour paraître prêt à tout événement, le ministère a fait procéder, avec grand tapage, à l'arrestation d'une centaine d'anarchistes à Paris et dans les principales villes. En vérité, ce n'était pas difficile. A peine cette mesure de précaution aura-t-elle rassuré un peu les jurés appelés à siéger dans l'affaire du terrible Ravachol et dont plusieurs s'étaient déjà fait récuser; car ils n'ont pas osé aller jusqu'à condamner cet audacieux criminel à mort, ils ont acquitté même ses complices. Après cela, il faudrait beaucoup de confiance à M. Loubet, pour croire qu'il a, du même coup, assuré la liberté des élections municipales du 1<sup>er</sup> mai et la tranquillité de la rue pour ce jour-là.

Quelle étrange fête que cette *fête des travailleurs* dont l'approche met en émoi les particuliers et les gouvernements. C'est pour la troisième fois seulement qu'elle va être célébrée et l'on constate la place de plus en plus grande que cette date du 1<sup>er</sup> mai, choisie par les ouvriers pour leur jour de manifestation, tient dans la préoccupation du monde civilisé. Elle est née d'elle-même cette fête, qui n'est inscrite dans aucun calendrier, qui ne rappelle aucune date commémorative, qui ne répond à aucun événement, à aucun souvenir, et déjà elle a pris partout, dans l'esprit du peuple, une bien plus grande importance que les fêtes politiques et nationales de chaque pays.

C'est le socialisme qui s'est créé dans les deux mondes une fête à lui, et rien ne montre mieux le développement qu'il a

pris, que cette solidarité universelle qui lui a permis d'établir, à date fixe, un jour de chômage général.

Par leurs mesures extraordinaires de police, les gouvernements se flattent de maintenir l'ordre au milieu de cette effervescence ouvrière. Ceux d'Allemagne et d'Autriche se déclarent parfaitement rassurés, malgré les émeutes récentes de Berlin et les troubles de l'an dernier en Hongrie ; celui de Londres compte sur le caractère tranquille de l'ouvrier anglais pour l'issue paisible de l'immense meeting du 1<sup>er</sup> mai ; celui d'Espagne espère, en dépit des récentes menaces de dynamite contre le palais royal de Madrid, que la journée se passera en démonstrations pacifiques et en discours ; ceux d'Italie et de Belgique ne veulent pas se montrer plus inquiets, malgré l'agitation qui règne dans le pays depuis plusieurs semaines et quoique, pour la Belgique, la fête ouvrière du 1<sup>er</sup> mai se complique de la question du suffrage universel.

Mais quand tout se serait passé au mieux en Europe et en Amérique, même sans l'imprévu qu'il faut toujours prévoir, même sans de nouvelles explosions de dynamite, comme celle qui a surpris Paris la veille du procès de Ravachol, le péril social ne résulte-t-il pas bien plus du caractère même de la manifestation que des troubles momentanés d'un jour ? Cette levée en masse périodique de la classe ouvrière pour la revendication des mêmes choses, et, en premier lieu, de la journée de travail de huit heures et d'un minimum de salaire, n'est-elle pas le prélude d'une révolution sociale et économique qui changera complètement les rapports entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail et qui créera un nouvel état de choses où tous les droits et tous les intérêts seront bouleversés ?

Partout la puissante organisation du parti socialiste s'affirme. Partout elle annonce la constitution dans l'Etat d'un nouvel élément avec lequel les gouvernements sentent déjà qu'ils ont à compter. Les lois en projet ou déjà votées en Allemagne, en Autriche, en France, en Belgique, et qui ont pour objet l'intérêt des ouvriers, sont plutôt des concessions aux exigences socialistes que de véritables réformes en harmonie avec les

principes généraux des sociétés et les réalités de l'ordre économique. A l'exception du repos obligatoire du dimanche, qui est une mesure d'ordre naturel, la nouvelle loi de protection ouvrière en vigueur en Allemagne depuis le 1<sup>er</sup> avril, ne contient-elle pas des dispositions qui ont l'inconvénient, sous prétexte de protection des travailleurs, d'étendre d'une manière excessive l'action de l'Etat dans le domaine du travail? Et, en France, ce projet de loi Bovier-Lapierre, déjà voté à la Chambre des députés, n'a-t-il pas, pour effet, avec l'institution des syndicats, de créer aux ouvriers syndiqués une situation supérieure vis-à-vis du patron? C'est là de l'anarchie plutôt que de la réforme sociale, et un tel état de choses ne peut que tourner au préjudice de ceux qu'il a pour but de favoriser.

La question sociale domine tout en ce moment en Europe. Elle s'aggrave singulièrement de l'état de malaise qui ne cesse de peser sur les affaires des gouvernements et des peuples, avec les menaces toujours pendantes de guerre depuis quinze ans. L'attention ne peut pas être uniquement à tous ces problèmes sociaux qui s'agitent, à l'étude des diverses améliorations et réformes qui pourraient assurer, à tous, une condition meilleure et remettre de l'ordre dans les esprits et dans la société.

Par dessus tout, les forces de chaque pays s'épuisent par ces énormes dépenses de guerre prélevées sur les ressources de l'industrie et de l'agriculture, et réalisées au moyen d'impôts ruineux. Les effets de la politique de la triple alliance, qui tient tous les Etats sur le pied de guerre, se font sentir d'année en année plus lourdement. L'Italie succombe sous les charges qu'elle lui impose. La crise ministérielle par où elle vient de passer n'a pas d'autre raison.

Ce pauvre pays, si malheureusement né de la forfaiture et de la violence, se trouve avoir à résoudre, au bout de vingt ans, le problème absolument insoluble de réaliser des économies, sous peine de ruine, et d'augmenter néanmoins ses dépenses militaires, sous peine de mort. C'est la situation qui est apparue dans une suite de séances du conseil des ministres où l'on discutait les propositions du ministre des finances pour arriver à équilibrer le budget. M. Luzzatti proposait, au nom du Trésor, de réaliser

certaines économies sur divers services publics, notamment ceux du ministère de la guerre. C'est le moyen forcé pour un pays qui ne peut plus rien demander à l'impôt. Mais les nécessités de la politique ne sont pas moins impérieuses pour l'Italie que les besoins d'économie. Le général Pelloux, à qui incombe la charge de tenir l'armée toujours prête pour la guerre, a dû déclarer que non seulement il ne pouvait réaliser de nouvelles économies sur son budget, mais qu'il lui fallait encore absolument quinze millions nouveaux pour faire face à des dépenses extraordinaires. Était-ce là une révélation inattendue pour les autres ministres? Et la majorité du conseil avait-elle le droit de se récrier contre les exigences du ministre de la guerre, en déclarant qu'il était impossible d'imposer de plus lourds sacrifices au pays?

Sans doute, le général Pelloux avait accepté, dans le cabinet de Rudini, le portefeuille de la guerre avec un programme d'économies; il avait même déclaré que 223 millions suffisaient pour son budget. On a pu lui rappeler ses promesses, lui objecter même que les 223 millions primitifs étaient devenus, sous sa gestion, 237, et lui reprocher d'en demander encore quinze autres. Mais avec les nécessités inéluctables de la situation, à quoi pouvaient aboutir ces récriminations, sinon à des dissentiments sans fin au sein du Conseil des ministres? C'est ce qui est arrivé, le général Pelloux, menaçant de donner sa démission si on lui refusait les 15 millions qu'il destine à la fabrication de nouveaux fusils, et M. Luzzatti s'obstinant à réclamer des économies, il ne restait plus à M. di Rudini qu'à présenter au roi la démission du cabinet tout entier. Et, naturellement, le roi, juge de la situation, le roi responsable en dernier lieu de la sécurité du pays, a pris le parti du ministre de la guerre, et le chef de l'État-major général de l'armée, choisi comme arbitre du différend, a pris le parti du ministre de la guerre. La crise ministérielle s'est dénouée de la seule manière qu'elle pouvait l'être. Le cabinet démissionnaire s'est reconstitué tout entier, moins le ministre des finances, M. Colombo, qui a eu la consolation d'emporter dans sa retraite son programme d'économies, soutenu par le ministre du trésor. Les adversaires de

M. di Rudini ont eu aussi la satisfaction de se moquer de ce cabinet qui avait promis de réduire les dépenses militaires tant reprochées au ministère précédent. Et quelle ironie, en effet, que ceux qui accusaient M. Crispi de dilapider les fonds de l'État, pour les sacrifier à de folles visées belliqueuses, en fussent réduits à dépasser aujourd'hui les chiffres de son budget !

On a dû avoir quelque égard à l'opinion ; le nouveau ministre des finances ne pouvait succéder à M. Colombo, sans obtenir de l'intraitable général Pelloux la promesse de rechercher toutes les déductions possibles dans les dépenses accessoires de son département de la guerre. Il fallait bien accorder quelque chose au mécontentement universel. Il n'y a qu'une voix, en effet, en Italie, dans l'état trop réel de gêne et de misère où elle se trouve, pour proclamer que le pays est hors d'état de supporter une aggravation des charges fiscales existantes. Mais cette plainte unanime ne saurait rien changer à la situation. C'est la fatalité de l'Italie, une et indivisible, de Cavour, de Garibaldi et de Victor Emmanuel, d'être condamnée à travailler elle-même à sa ruine. Elle a beau être entrée dans le concert des grandes puissances par son alliance avec l'Allemagne ; elle a beau recevoir des sourires de complaisance jusque dans le Sénat de la catholique Belgique, sa situation n'en est ni plus forte, ni plus assurée et elle ne le sera pas, tant qu'elle n'aura pas reçu de sa soumission à la papauté et d'une reconnaissance des droits inviolables du chef de l'Eglise sur Rome, un titre plus régulier à l'existence, et l'assurance de pouvoir travailler en paix et avec honneur à sa prospérité. Jusque là, elle est vouée, par sa politique d'origine, à s'épuiser en efforts ruineux et à courir le risque perpétuel d'une catastrophe.

Il faut bien qu'elle remplisse ses devoirs d'alliée, il faut bien qu'elle se mette en état de répondre aux obligations que lui impose son étroite solidarité avec les deux autres puissances auxquelles elle a lié son sort. Au moment où elle se débat contre d'impérieuses difficultés financières, l'Allemagne continue à augmenter ses forces, au prix de sacrifices d'argent que son gouvernement devra imposer au pays malgré lui. Le grand projet de réorganisation militaire qui sera présenté bientôt au



Reichstag comporte non seulement une augmentation des effectifs en temps de paix qu'il s'agit de porter à 550,000 hommes, mais aussi, comme conséquence forcée, la création de quatre nouveaux corps d'armée, avec augmentation considérable des cadres. Et il faudra de nouveaux impôts pour subvenir à ces dépenses nouvelles. C'est la nécessité de la situation. Qu'on n'en vienne pas encore à une taxe militaire et à un impôt sur le capital, comme il en était question dans les projets de réforme fiscale du ministre des finances, M. Miquel, ce n'est que prudence en ce moment; mais le gouvernement n'en sera pas moins obligé de recourir à des mesures aussi impopulaires qu'un impôt sur la bière, dans un pays où la bière est un objet de première consommation. Il ne dépend plus de l'Allemagne de s'arrêter dans la voie du militarisme où elle est entrée depuis si longtemps, et où elle a fait entrer tous les états de l'Europe à la suite de ses victoires de Sadowa et de Sedan. Les impôts nécessaires à l'accroissement de sa puissance militaire devront être votés à tout prix par le Reichstag, parce que les forces de l'Allemagne sont maintenant en état d'infériorité marquée devant la formidable concentration des troupes russes déjà commencée à la frontière austro-allemande.

Or, il faut être prêt à tout événement. Les projets de la Russie en Orient restent toujours l'énigme de l'avenir, et il y a tant de causes de conflit amassées dans la presqu'île des Balkans que des événements imprévus peuvent surgir d'un jour à l'autre. L'Autriche aussi y poursuit une politique qui lui est imposée par l'intérêt de sa conservation et qui la met en opposition avec la Russie. D'elles-mêmes enfin, ces populations remuantes du Danube, avides d'indépendance et de souveraineté, peuvent se soulever à tout instant. Les nouvelles démarches du prince Ferdinand de Bulgarie auprès du Sultan, pour obtenir sa reconnaissance sont une nouvelle cause de trouble. Le Divan a répondu que cette reconnaissance était subordonnée au consentement des puissances et que deux d'entre elles, qu'on devine assez, ont refusé leur acquiescement. Le prince Ferdinand et son ministre Stambouloff vont se retourner du côté de l'Autriche et de l'Allemagne; ils lui demanderont de

reconnaître l'état de choses actuel, que la Russie juge contraire au traité de Berlin, en se déclarant incapables, si l'Europe n'accède pas à leur demande, d'empêcher la proclamation d'indépendance de la principauté, qui serait une provocation directe à la Russie.

Avec ces éventualités toujours ouvertes de guerre, tantôt à l'ouest, tantôt à l'est, avec toutes ces complications en permanence ici et là, la haute suprématie que l'Allemagne entend toujours conserver l'oblige à accroître sans cesse ses forces défensives et offensives. Et ce n'est pas seulement l'Autriche et l'Italie qui se trouvent entraînées dans ce mouvement fatal de développement militaire, qui doit continuer à assurer à la triple alliance sa prépondérance matérielle en Europe. Les Etats secondaires eux-mêmes sont obligés de se prémunir contre les contre-coups des grandes conflagrations à venir ou même contre les combinaisons d'une politique sans conscience qui pourraient compromettre leur existence. La Belgique a pu voir par les curieux documents récemment publiés, entre autres par une lettre de l'empereur Napoléon III écrite après la déclaration de guerre de 1870, ce que son indépendance avait failli devenir avant cette époque dans les projets de M. de Bismarck. Le créateur de l'empire allemand l'offrait à la France en compensation d'une renonciation à ses prétentions à la frontière du Rhin. Ce n'est pas la France qui méditait l'annexion de la Belgique, même au temps de ses entreprises extérieures, c'est l'Allemagne qui voulait en faire un enjeu de sa politique de proie. Et par là, la Belgique a appris une fois de plus combien elle doit se protéger contre les convoitises d'autrui, et en même temps à quels sacrifices l'oblige son patriotisme pour s'assurer les moyens de défendre par elle-même son indépendance. Elle aussi doit augmenter sa force militaire et surtout assurer l'inviolabilité de son territoire, par un bon système de fortifications comme celui que propose, avec une si haute compétence, le général Brialmont. A ce prix, elle pourra rester la Belgique, au milieu de conflits où tôt ou tard l'Europe se trouvera engagée.

ARTHUR LOTH.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

RUE DES SAINTS-PÈRES, 76, PARIS.

VICTOR PALMÉ, Éditeur des Bollandistes.

### OUVRAGES SUR LA PREMIÈRE COMMUNION

- La première communion illustrée**, par M<sup>me</sup> Léon Gautier. Édition de luxe, avec encadrements de Giacomelli et Ciappori, et une eau forte. Un vol. in-32 raisin de xix-472 pages. — Prix : Broché, 4 fr. Cartonné toile riche, 6 fr. Reliure chagrin ou veau plein, tranches et ornements dorés, 10 fr. — Reliure chagrin poli à biseau, tranches dorées, gardes chromo, 12 fr. — Reliure maroquin plein, uni ou poli, tr. dorées, gardes soie, 25 fr.
- La première communiant à l'école du divin maître**, par l'abbé Paulin Monquet, directeur du catéchisme de Saint-Germain-des-Près — Un vol. in-18 de 517 pages, 2 fr. 50; cartonné, tranches jaspées, 3 fr.
- L'enchriridion du catéchiste**, Avis, Homélie, Histoires, Prières, Cantiques et autres Exercices pour la première Communion et la Confirmation, par l'abbé Regnault, auteur de la *Somme du Catéchiste*. Un vol. in-12 d'environ 550 pages. Prix : 4 fr.
- Le Livre d'heures des jeunes gens**, par le P. Charles Clair, auteur de *Pierre Oubivain*. Joli vol. in-32, avec encadrements et têtes de chapitre, d'après les dessins du P. Morisseau. Broché, 4 fr. — Relié basane quadrillé souple, tr. rouge, 6 fr. — Relié veau souple, tranches dorées, 10 fr. — Relié chagr. souple tr. rouges ou dor., 10 fr. — Relié chagr. poli, gardes chromo, tranches dorées, 12 fr. — Relié chagrin poli, gardes soie, tranches dorées, 15 fr. — Relié maroquin poli du Levant, gardes chromo, tranches dorées, 20 fr. — Relié maroquin poli du Levant, gardes soie, tranches dorées, 25 fr. Le même ouvrage, un joli vol. in-32, édition sans encadrement. — Broché, 2 fr. 50 — Relié basane souple, tr. rouges ou dor., 4 fr. — Relié chagr. souple, tr. rouges ou dor., 7 fr.
- Eucologe des jeunes personnes**, par le Père Bouc. Prières usuelles de chaque jour. Exercices pour la confession et la communion. Sept méthodes pour entendre la messe. Evangiles et vèpres de l'année. Saluts, mots, hymnes, méditations, dévotions, prières, direction de la vie, litanies diverses. Un joli vol. in-48, caractères elzéviriens avec encadrements rouges. Broché, 5 fr. — Relié basane quadrillée souple, tranches rouges, 6 fr. — Relié chagr. souple, tr. rouges ou dor., 10 fr. — Relié chagr. poli, gardes chromo, tranches dorées, 12 fr. — Relié chagrin poli, gardes soie, tranches dorées, 15 fr. — Relié maroquin poli du Levant, gardes chromo, tranches dorées, 20 fr. — Relié maroquin poli du Levant, gardes soie, tranches dorées, 25 fr. Le même ouvrage, un joli vol. in-32, édition sans encadrement. — Broché, 2 fr. 50 — Relié basane souple, tr. rouges ou dor., 4 fr. — Relié chagr. souple, tr. rouges ou dor., 7 fr.

Pour cadeaux à un ecclésiastique à propos de la première Communion, nous recommandons :

- Vie des saints**, par Mgr Paul GUÉRIN. Édition artistique illustrée avec le plus grand soin par Van Dargent. — 2 magnifiques in-4°. Broché, 60 fr. — Relié toile en 1 vol., 65 fr. — Relié demi chagrin en 1 vol., 70 fr. — Relié demi chagrin en 2 vol., 80 fr. — Relié toile en 2 vol., 70 fr.
- Vie de Jésus-Christ**, composée au xv<sup>e</sup> siècle, d'après Ludolphe Le Chartreux, miniatures en camaïeu, chromolithographies d'après le manuscrit original, un vol. grand in-8°, relié, dos chagrin, plats toile, tr. dorées, 25 fr.
- Vita Jesu Christi**, *Domini ac salvatoris nostri et evangelio et approbatis ab ecclesia catholica doctoribus sedule collecta*, per Ludolphum de Saxonia. Prix : broché, 24 fr. — Reliure souple en belle toile noire, tranches rouges unies, 32 fr. — Demi-reliure amateur, tr. peigne, 36 fr.
- Histoire universelle de l'Église catholique**, par l'abbé Rohrbacher. nouvelle édition, continuée jusqu'à nos jours par M. l'abbé Guillaume, professeur au grand séminaire de Verdun, avec des notes nouvelles et éclaircissements à la fin de chaque volume. Douze beaux volumes in-4° à deux colonnes, plus un volume nouveau pour la table générale et alphabétique des matières. — Prix net : 75 fr. — Relié demi basane, plat papier, 100 fr.
- Les pèlerinages illustrés**, histoire des sanctuaires de la Mère de Dieu, par S.-M. De Gaulle. Ouvrage orné de 51 gravures. 1 beau volume in-8°, relié demi chagrin, tranches dorées, 12 fr.

PLON, NOURRIT ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS - ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 8 ET 10, A PARIS.

---

VIENNENT DE PARAÎTRE

Paul THUREAU-DANGIN

# HISTOIRE DE LA MONARCHIE DE JUILLET

TOMES VI ET VII

CES DEUX VOLUMES FORMENT LE COMPLÈMENT DE L'OUVRAGE

Deux volumes in-8° cavalier. — Prix. . . . . 16 fr.

*Ouvrage couronné deux fois par l'Académie Française.*

*Grand prix Gobert 1885 et 1886.*

---

Marquis COSTA DE BEAUREGARD

# LE ROMAN D'UN ROYALISTE

SOUS LA RÉVOLUTION

SOUVENIRS DU COMTE DE VIRIEU

AVEC DEUX PORTRAITS { *Comtesse de Virieu*, d'après M<sup>me</sup> Vigé-Lebrun.  
                                  { *Comte de Virieu*, d'après une gravure du temps.

Un volume in-8°. — Prix. . . . . 7 fr. 50

Il a été tiré 12 exemplaires numérotés sur papier de Hollande. — Prix : 15 francs.

---

VOYAGE EN TURQUIE D'ASIE

# ARMÉNIE

KURDISTAN ET MÉSOPOTAMIE

Par le Comte de CHOLET

Lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE GRAVURES ET D'UNE CARTE

Un volume in-18. — Prix. . . . . 4 francs.

---

## ACQUITTÉE

ROMAN

Par Fortuné DU BOISGOBEY

Un volume in-18. — Prix. 3 fr. 50

## LE PASSÉ DE SŒUR MONIQUE

ROMAN

Par François VILLARS

Un volume in-18. — Prix. 3 fr. 50

Librairie VICTOR PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris

---

M<sup>GR</sup> MEIGNAN

ARCHEVÊQUE DE TOURS

---

# LE MONDE ET L'HOMME PRIMITIF

SELON LA BIBLE

Un beau volume in-8° de XVII-403 pages. Prix : 6 fr.

Parmi les attaques récentes dirigées contre les origines du monde et de l'homme suivant la Bible, les plus violentes sont celles de l'école positiviste. Des hommes plus modérés mais non moins dangereux, comme Darwin et ses disciples, ont émis des thèses inconciliables avec la vérité des traditions religieuses ; des savants consciencieux mais intempérants, comme Lyell, ont mis en péril l'ancien accord de la géologie et de la Bible.

Il importait qu'un travail sérieux vint arrêter l'essor de pareilles erreurs. L'Église et la science accueilleront donc avec empressement le livre de Mgr MEIGNAN : *le Monde et l'Homme primitif selon la Bible*.

---

# LES PROPHÉTIES

CONTENUES DANS LES DEUX PREMIERS LIVRES DES ROIS

AVEC UNE INTRODUCTION SUR LES TYPES ET FIGURES DE LA BIBLE

1 vol. in-8° . . . . . 6 fr.

---

# LES ÉVANGILES ET LA CRITIQUE

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE ET CORRIGÉE

*avec une notice de M. le comte DE VOGUÉ, de l'Institut*

Un beau volume in-8° de VI-475 pages. Prix . . . . . 6 fr.

---

---

M<sup>GR</sup> GILLY

ÉVÊQUE DE NIMES

---

# PETITES MÉDITATIONS

POUR TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE

2 beaux volumes in-12 de 476 pages chacun. . . 6 fr.

Ernest THORIN, Éditeur, rue de Médicis, 7, à Paris.

---

*En vente*

# VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST

TRADUITE NOUVELLEMENT SUR LE TEXTE LATIN

Par M<sup>me</sup> la Comtesse DE COSTA DE BEAUREGARD

---

SEPTIÈME ÉDITION

Précédée d'une introduction par S. Em. Mgr le Cardinal G. MERMILLOD

Evêque de Genève et Lausanne.

Deux volumes in-12. — Prix . . . . . 5 fr.

---

LES

## REGISTRES DE NICOLAS IV

RECUEIL DES BULLES DE CE PAPE

PUBLIÉES OU ANALYSÉES

D'après les manuscrits originaux des Archives secrètes du Vatican

Par M. Ernest LANGLOIS

Ancien membre de l'École française de Rome, ancien élève de l'École des Chartes et des Hautes Études, Lauréat de l'Institut de France.

Fascicule VII

Grand in-8° raisin de 49 feuilles . . . . . 11 fr. 40

Prix des fascicules I à VII, déjà publiés : 72 fr. 60

N. B. — *Aucun fascicule ne se vend séparément.*

# L'ANARCHIE

ET

## LE PÉRIL SOCIAL

---

Il est certes beaucoup plus commode de nier une maladie que de la guérir.

De ce que le 1<sup>er</sup> mai 1892 s'est achevé sans grands troubles, on serait tenté de croire que le péril anarchique est à tout jamais conjuré. Ce serait plus qu'une erreur, ce serait une faute.

Ce qu'il y a de particulièrement grave dans la situation, ce qui nous paraît encore plus effrayant que les crimes de Ravachol et de ses compagnons, c'est qu'il puisse exister un pouvoir occulte assez puissant pour être obéi de plusieurs millions d'ouvriers, dans les deux mondes. On a dit à ces ouvriers : tel jour, le 1<sup>er</sup> mai, vous manifesterez. — Pourquoi? — Pour rien. Ah! si, vous manifesterez d'abord, en faveur de la journée de huit heures. — Comment? — En vous promenant. — Et après? — Après, nous verrons; nous vous donnerons une autre consigne. Pour l'instant, il importe de se reconnaître, de se compter, de passer la revue de ses troupes.

Et, cette année, le mot d'ordre a été donné de rester sages, très sages. L'année prochaine peut-être, en 1893 — au grand anniversaire (1) — la consigne pourra être absolument différente de celle

(1) Le journal *Paris*, du 19-20 mai 1892, publie un interview d'Élisée Reclus, l'un des grands chefs anarchistes, qui semble fixer cette date. « Bientôt, dit le manifeste de l'Internationale, pour le 1<sup>er</sup> mai 1892, (voir tous les journaux de la fin d'avril) bientôt, *quand vous voudrez*, prolétaires du monde entier, serfs de l'usine, de la mine et de l'atelier, îlots du bureau et du comptoir, vous tous qu'on exploite et qu'on vole sans merci ni trêve, qu'on assassine sans pitié, vos chaînes tomberont. Le salariat, ce dernier vestige des barbaries antihumaines, cet ultime maillon de la chaîne d'esclavage, forgée pour l'humanité par les pirates

là. Une nouvelle consigne sera observée comme celle-ci l'a été. Voilà ce qui est grave. Voilà le péril social.

Certes, l'envie et la haine sont aussi vieilles que le monde. Du jour où le premier homme eut deux enfants, Caïn détesta son frère Abel, et le tua. *Homo homini lupus*. Il en sera ainsi jusqu'à la fin des siècles.

Les sociétés ont le devoir d'empêcher les Caïn de tuer les Abel ; leur pouvoir ne va pas jusqu'à empêcher la haine — la Religion chrétienne seule peut y prétendre — mais la société doit être capable de prévenir, ou tout au moins de punir, les crimes suscités par l'envie.

La société française contemporaine a-t-elle rempli ce devoir ?

Un grand politique, Napoléon I<sup>er</sup>, a dit que, « sans la Religion, les hommes s'entredéchireraient pour la plus belle femme ou la plus grosse poire ». Or, depuis vingt ans, les partis révolutionnaires se sont fortifiés, et les hommes qui se sont succédé au pouvoir — à de rares exceptions près — ont combattu la Religion ; ces hommes n'ont rien vu, rien soupçonné ; quelques-uns n'ont rien voulu voir, ou s'ils ont entendu, leur politique aveugle ou coupable leur a conseillé de tourner en dérision les hommes clairvoyants et loyaux de « l'ordre moral » qui dénonçaient avec énergie ce péril social, — que nul n'oserait plus nier sérieusement à l'heure actuelle (1).

Par un phénomène, qui n'est pas sans analogie dans l'histoire,

du pouvoir, disparaîtra de la surface du globe. Or, voici que 93 gronde à l'horizon... que chacun soit prêt pour la grande œuvre d'émancipation que nous avons entreprise... »

(1) Voir, entre autres : J. Hairdet. *Le parti de la liquidation sociale*, Paris, V. Palmé, 1880, in-8° de 108 pp. — *Les sociétés secrètes* par le P. Deschamps et Claudio Jannet. 2<sup>e</sup> éd. 1880. Paris, Oudin, 3 vol. in-8°. — *Trois années de socialisme contemporain* par l'abbé Winterer. Paris, 1882, in-8°. *Les doctrines des Congrès ouvriers de France* par O. de Ceimar. Paris, Plon, 1880, in-12. — *L'Internationale*, par O. Testut. Paris, Lachaud, 1871, in-12. — *L'Internationale et le socialisme* par Eugène Guyon. Paris, Guillaumin, 1890, in-8°. — Voir en outre les collections des journaux révolutionnaires publiés en France et à l'étranger, entr'autres, le *Mirabeau* de Verviers, le *Proletaire*, l'*Égalité*, la *Révolution*, le *Parti ouvrier*, le *Père Peinard*, l'*Attaque*, etc. « Il est aisé de prévoir, dit un journal radical, que le pays entier finira, à son tour, par se révolter contre l'impuissance de ceux que le hasard a placés à la direction des affaires publiques ; mais il n'est pas possible de se rendre compte du résultat que pourra avoir cette révolte. Aujourd'hui, l'inquiétude règne partout ; le pays a le sentiment de son abandon ; il a le sentiment du péril qui le menace, parce qu'il ne se sent pas gouverné. » (L'*Événement* du 30 avril 1892.)



ce sont ceux-là mêmes qui affectaient la plus méprisante indifférence vis-à-vis du spectre anarchique, qui paraissent maintenant les plus effarés.

Ainsi, pendant la répression de la Commune de Paris, voyait-on au premier rang des implacables, les hommes qui, moins de dix ans plutôt, levaient les épaules d'un air de pitié lorsqu'on leur parlait de la Terreur : l'échafaud ne reviendrait jamais en France, assureraient-ils, c'était fini, l'arme était remplacée par le bulletin de vote ! Ils eurent raison sur un point : ce n'est pas la guillotine, c'est la mitraille qui tua les otages, l'archevêque de Paris, le président Bonjean, des prêtres, des soldats. Peu après, ces Candides ne croyaient plus à la Commune, comme manifestation politique ; la fièvre obsidionale seule était la coupable : ils assuraient qu'on ne verrait plus de tels excès. Peut-être ? mais ce qu'il était facile de prévoir, c'est que l'on verrait la même guerre de l'envie et de la haine, faite avec d'autres armes, avec les progrès de la Science laïcisée, détournée de sa noble mission. Cela était facile à prévoir, parce que les hommes ligués dans leur haine contre la société, perdirent bientôt leur timidité ; n'étant plus contraints de se cacher, ils n'hésitèrent pas à étaler partout leurs projets coupables, dans des journaux internationaux — on en compte cinquante-cinq aujourd'hui, — dans des réunions publiques innombrables.

Si la culpabilité du gouvernement est indéniable, son imprévoyance a été vraiment insensée. Comment ! vous laissez semer la discorde, prêcher la haine, propager les sophismes et les paradoxes les plus dangereux, à travers les foules ; en même temps, vous faites une guerre sans relâche à la religion catholique, c'est-à-dire la religion de la charité, la religion du devoir, la religion de la justice et des espérances éternelles ; vous enlevez à la société sa base, et vous vous étonnez que l'édifice menace de s'écrouler ? N'est-ce pas de la démente ? Et les pessimistes qui croient cette société gangrenée n'ont-ils pas beau jeu de rappeler le *quos vult perdere...* ?

Les explosions du boulevard Saint-Germain et de la rue de Clugy ont arraché quelques aveux plus sensés à la presse qui partage d'ordinaire cet optimisme. On a bien voulu reconnaître et proclamer que le principe de la liberté absolue n'est pas admissible ; telle liberté poussée jusqu'à ses limites extrêmes interdisant par elle-même d'autres libertés tout au moins aussi respectables. Ce langage exceptionnel du bon sens se trouve ainsi d'accord avec

la langage constant de l'Église, et spécialement avec le texte des dernières encycliques de Léon XIII.

Ce qui est raisonnable, en une société bien policée, c'est tout au moins de la protéger contre ceux qui veulent l'anéantir. « Disons-nous bien que nous n'avons pas devant nous un parti, mais une véritable association de malfaiteurs », s'écriait, le 9 mai 1892, sur la tombe d'un ouvrier massacré par une bombe anarchiste, le président du Conseil municipal de Paris.

Or, il suffit de rappeler brièvement ce qu'a pu faire le parti révolutionnaire pour voir quelle lourde responsabilité ont encourue les partis au pouvoir.

Faut-il remonter jusqu'au procès de l'*Internationale* ? Elle s'était annoncée au début sous des dehors si pacifiques, que des hommes comme M. Jules Simon avaient pu s'y fourvoyer. Toutefois, la Cour de Paris, par arrêt confirmatif du 24 juin 1868, condamnait neuf des principaux délégués français — dont quatre furent poursuivis, en 1871, comme insurgés — pour s'être ligués afin de « modifier, dans le monde entier, l'organisation sociale et politique en même temps que l'organisation industrielle ».

Peu après, les optimistes assurèrent que l'Association internationale des travailleurs était en complète désagrégation.

L'*Internationale* n'en fut pas moins l'âme de la Commune de Paris en 1871, et, après la répression de l'insurrection, alors que les optimistes croyaient du même coup la terrible association écrasée pour jamais, son conseil général publiait, le 30 mai 1871, dans le *Volkstaat* de Leipzig, un manifeste approuvant hautement les forfaits et les crimes de la Commune : trois ans plus tard, un nouveau manifeste semblable était adressé à « toutes les associations ouvrières et à tous les travailleurs », à la suite du congrès tenu à Bruxelles, du 7 au 13 septembre 1874.

Sans doute, dès 1873, un double courant s'était révélé dans l'*Internationale*, à la suite de la translation du Conseil général à New-York ; les autoritaires suivaient Karl Marx, les anarchistes suivaient Bakounine, avec deux directions différentes, mais un même but : la révolution sociale.

La pusillanimité du gouvernement facilitait la propagande : depuis 1872, le principe du groupement corporatif par profession était substitué aux sections locales ; de ce fait, presque tous les syndicats ouvriers de France se trouvaient affiliés à l'*Internationale*, et le *Journal officiel* de la sece (n° du 21 septembre 1873) se

félicitait des immenses progrès accomplis en neuf ans sur la surface du globe. « Partout, pouvait-il dire, partout, dans quelque petit endroit que ce soit, il y a un groupe, une section de l'Association internationale. »

L'audace du parti révolutionnaire augmente. Lorsque les conservateurs reprennent le pouvoir en France, le Congrès de Gand proclame la « solidarité la plus absolue de toutes les associations révolutionnaires ». Et le Comité fédéral, à la veille des élections générales de 1877, par la plume de Pindy, condamné de la Commune, engage les électeurs à « passer de la parole à l'acte, de l'urne à la barricade, du vote à l'insurrection (1) ».

Les meneurs croyaient cependant devoir prendre quelques précautions.

C'est un Allemand qui a fondé l'Internationale, c'est de l'Allemagne que part l'initiative des congrès dits ouvriers : de l'Allemagne qui se réjouit si fort, en 1871, de voir Paris « cuire dans son jus », et qui ne paraissait pas comprendre, dans sa haine contre notre patrie, qu'il ne faut pas jouer avec le feu, car elle ne soupçonnait guère alors à quels embarras le socialisme allait bientôt l'exposer.

Du 22 au 27 mai 1875, les ouvriers allemands se réunissent à Gotha. Immédiatement on projette le congrès de Paris, ouvert le 20 octobre 1876, rue d'Arras, sous le ministère Dufaure-de Marcère. La réunion se montre très humble, très sage, si sage que le Comité exécutif crut devoir féliciter les adhérents, de nous dire « qu'ils n'en voulaient aux biens de personne ».

Mais il était difficile de se laisser prendre à cette prétendue sagesse. Un journal bavard, fondé par des socialistes français et allemands, *l'Égalité* (25 novembre 1877), éprouvait le besoin d'excuser (*sic*) cet esprit « d'excessive réserve » par « les circonstances », et il ajoutait : « Comment imaginer, par exemple, que les travailleurs parviennent à augmenter leur bien-être *sans dépouiller autrui* ?... »

Les « circonstances » auxquelles *l'Égalité* fait ici allusion, c'était la tentative des conservateurs pour s'emparer de la République : le Congrès décidé, l'année précédente, pour le 10 décembre 1877, à Lyon, n'eut pas lieu ; le gouvernement conservateur ne l'eut pas autorisé, et le *Petit Lyonnais* du 30 novembre, pré-

(1) Lettre du 22 octobre au *National Suisse*.

voyant cette interdiction, annonça l'ouverture, pour plus tard, pour janvier 1878.

A cette date, les conservateurs étaient vaincus, MM. Dufaure et de Marcère eurent encore la faiblesse de tolérer le Congrès de Lyon, qui s'ouvrit le 28 janvier, non sans peine, car le préfet du Rhône, M. Berger, depuis conseiller d'État, avait cru devoir signaler les dangers de cette réunion; mais le gouvernement fléchit au point qu'il voulut « souhaiter la bienvenue » aux socialistes — encore masqués — du Congrès ouvrier.

L'objet principal de ce congrès fut l'organisation des chambres syndicales. Puis on se donna rendez-vous, à l'occasion de l'Exposition de 1878, pour un « congrès international ».

Pendant l'inquiétude était réelle dans les régions gouvernementales : de divers côtés, des rapports menaçants avaient été adressés au ministre.

Lorsque, le 5 septembre 1878, les organisateurs du « congrès international socialiste » se rendirent à la réunion préparatoire, 104, rue des Entrepreneurs, l'accès du local leur fut interdit; plusieurs d'entre eux furent poursuivis et condamnés, entre autres MM. Jules Guesde, Deville, Massard, Coueste, Finance, Paullard, et trente autres.

Le titre du congrès avait été le prétexte de l'interdiction. Par prudence, il fut décidé que les prochains congrès ne s'appelleraient plus jamais « internationaux ». Toutefois, M. de Marcère promit à M. Bouchet, député du Rhône, de laisser toute liberté aux ouvriers français et étrangers de se réunir en France (1).

Le 20 octobre 1879, la troisième session du « Congrès ouvrier socialiste » s'ouvre à Marseille, sous le ministère Waddington-Lepère. Les meneurs commencent par jeter le masque : le titre même de la réunion est une profession de foi : le 19 et le 30, les délégués se déclarent « collectivistes », et ce fut au milieu des applaudissements de l'assemblée, qu'un membre proposa « que « l'appropriation collective des instruments de travail et de toutes « les forces de la production soit poursuivie *par tous les moyens possibles* ». Une adresse aux communards de Londres, en réponse à leurs encouragements, adhère aux « principes » de l'insurrection de 1871. On crie « vive l'amnistie ! » en se séparant, et

(1) Lettre du citoyen J. Lombard, l'un des organisateurs des Congrès, à M. Denais. (*Défense*, du 21 juillet 1879.)

les délégués vont porter, en grande pompe, une couronne sur la tombe de G. Crémieux, fusillé de la Commune.

Le plan révolutionnaire apparaît : quelques timides protestations s'élèvent contre la violence, par le moyen de vingt-trois signatures contre soixante et une ; un seul délégué, celui du Havre, désavoué d'ailleurs par ses compagnons, quitte la séance, indigné, effrayé par les mesures projetées.

Pendant que le gouvernement avait la faiblesse de tolérer ce foyer de révolution sociale, le conseil municipal de Paris faisait mieux encore : il subventionnait, aux dépens des contribuables (29 juillet 1879), les quatre-vingt-seize délégués des chambres syndicales, sachant fort bien, puisque le programme était imprimé déjà, que l'on devait traiter « de la propriété et de son organisation par *l'appropriation individuelle ou collective du sol et des instruments de travail* ». Il serait par trop naïf de croire qu'il y ait eu surprise chez nos édiles, car le Conseil municipal n'hésite pas à voter (5 août 1880) des remerciements à « l'Union des chambres syndicales ouvrières de France » pour l'hommage qu'elle lui fit du compte rendu de ce congrès. Bien mieux ! par trente-six voix contre cinq, il accorde trois mille francs à cette réunion pour qu'elle puisse envoyer quinze délégués au « Congrès national socialiste » du Havre fixé au 15 octobre 1880. D'ailleurs, pour remercier le Conseil, l'Assemblée générale de l'Union fédérative du Centre tenue le 23 août suivant, rue d'Arras, avec trente-cinq délégués de groupes sur quarante-trois adhérents, blâme sévèrement « les travailleurs assez peu soucieux de leur dignité pour quémander des subsides auprès des corps élus, avec lesquels le prolétariat *ne doit avoir aucune compromission !...* »

Cette « Union fédérative » est une des institutions du Congrès de Marseille : deux mois après, le *Révolté* (décembre 1879) publiait la note ci-jointe : « Des cercles d'études sociales vont se créer dans tous les arrondissements et, plus tard, dans tous les quartiers de Paris. Décidément le peuple français va se mettre à la tête du socialisme européen... *Nous verrons comme la bourgeoisie dansera dans deux ou trois ans !* »

Dès l'année suivante, plus de cent sociétés diverses avaient formé l'une des six fédérations régionales, celle du Centre, avec chef-lieu à Paris ; sociétés coopératives, chambres syndicales ouvrières, comités socialistes, cercles d'études sociales, bibliothèques démocratiques et socialistes, association de libre pensée, commission

de propagande, etc., avec comité fédéral permanent élu par les sociétés adhérentes, comité exécutif central de sept membres (1).

Pendant qu'à Paris le comité fédéral forme et dirige ces innombrables sociétés socialistes, provoque les conférences révolutionnaires de Jules Vallès, de Jules Guesde et de la citoyenne Rouzade, neuf cent socialistes réunis à Marseille le 29 février 1880, décident la formation d'un « parti ouvrier républicain socialiste révolutionnaire » adhérant au manifeste publié récemment par « leurs devanciers », les hommes de la Commune. L'Assemblée envoie ses « plus chaudes sympathies », ses « paternels encouragements » à ceux qui préparent la révolution sociale, spécialement au socialiste Hartmann, qui avait essayé de faire sauter un train où se trouvait l'empereur de Russie. Hartmann, sous la pression des révolutionnaires, ne fut pas extradé, mais seulement expulsé et, dès le 9 août 1889, l'*Intransigeant* de Rochefort accepta ce criminel dans sa rédaction (2).

Les congrès socialistes révolutionnaires se multiplient. On en compte six en 1880, à Paris, au Havre, à Marseille, à Lyon, à Bordeaux et à Lille, où trois mille prolétaires s'occupant de lutter contre les patrons, arrivent à conclure la Fédération des syndicats ouvriers de Lille, Roubaix, Tourcoing et Armentières avec cent mille adhérents. On s'y préoccupe aussi de régler les grèves. Le *Révolté*, de janvier 1880, constatait que les grèves locales partielles sont insuffisantes, bien que, dès cette époque, la grève, tentée dans le Nord par quatre-vingt-dix mille mineurs et fileurs sur un mot d'ordre de l'*Internationale*, ait projeté, dès cet instant, dit le *Révolté*, d'employer la dynamite de Ravachol.

Le Congrès régional du Centre, tenu à Paris du 18 au 25 juillet 1880, à l'Alhambra, a déchiré tous les voiles. Un punch est offert le 26 aux condamnés de la Commune, et deux mille étudiants — félicités par la *Lanterne* et le *Mot d'ordre*, — s'associent à cette manifestation où l'on acclame « la révolution sociale ».

C'est une effrontée déclaration de guerre à notre société contemporaine.

« On ne saurait attacher trop d'importance à ce congrès, — dit la circulaire du comité fédéral, du 22 juin 1880.

(1) Voir l'énumération faite dans le *Figaro* du 30 juin 1880.

(2) Au 18 mars 1881, la section de propagande de l'*Internationale*, avait pris l'initiative d'une manifestation à Genève, en vue de célébrer l'anniversaire de la Commune de Paris : on y applaudit à un attentat criminel contre le Czar perpétré à Saint Pétersbourg, quelques jours plus tôt.

« C'est la première fois que le socialisme, *scientifique*, procédant par la division du travail, *organise les forces du prolétariat*.

« C'est la première fois que le socialisme rejetant toute conception vague et sentimentale sans but, *s'affirme et dénonce son but*, déclare ne marcher qu'avec la *science* et ne rejette aucune de ses conséquences.

« C'est la première fois que, brisant avec la bourgeoisie, le prolétariat se constitue en parti distinct, déclarant ainsi qu'il n'y a et ne peut y avoir aucun lien de solidarité entre ceux qui, à quelque degré que ce soit, vivent du produit du travail sans travailler, et le producteur qui peut à peine subvenir à ses besoins, en travaillant des 12 à 15 heures par jour.

« Les sociétés ouvrières socialistes de la région ne sauraient attacher trop d'importance à ce congrès, car si le *Congrès de Marseille a fait trembler la bourgeoisie*, réveillant l'apathie qui s'est emparée des travailleurs, le Congrès de Paris doit prouver que nous sommes conscients de la situation qui nous est faite et que *nous saurons en sortir... (1)* »

C'est la rupture du travail avec le capital ; c'est la guerre.

Quarante-quatre sociétés sont représentées au Congrès : le citoyen Paulard, du journal le *Prolétaire* — un condamné du Congrès international de 1878 — est nommé président du « Congrès ouvrier collectiviste révolutionnaire de la région du Centre ».

Nous sommes bien loin du timide et modeste « congrès ouvrier » — sans autre épithète — tenu à Paris, en 1876, sous le ministère Dufaure-de Marcère !... Mais nous sommes toujours en présence d'une même apathie, d'une même inertie gouvernementale.

Maintenant les impatients s'agitent. C'est à ces impatiences que répond le Congrès de Paris (25 juillet 1880) : « Si l'on nous dit que ce serait trop attendre, nous répondrons que nous ne sommes pas maîtres de l'heure, que nous ne pouvons pas faire abstraction de la nature des choses, que *traduire en fait* nos impatiences ne serait que retarder l'heure libératrice : trois Saint Barthélemy de prolétaires, en un demi-siècle, c'est assez pour apprendre à remplacer la politique de sentiments par la *politique scientifique*. »

Il s'agit d'attendre que l'armée de l'émeute ait achevé ses préparatifs. « Ce jour-là, dit un organe du Congrès, le *Prolétaire*, que

(1) Voir les journaux révolutionnaires de ce temps, entre autres, le *Père Duchêne* du 27 juin 1880, le *Mot d'ordre* du 30 juin.

la bourgeoisie le sache, nous n'hésiterons pas à l'*exproprier purement et simplement pour cause d'utilité publique.* »

Dès lors, deux grands courants distincts se séparent du fleuve révolutionnaire. Les uns veulent tout obtenir de la légalité ; les autres n'attendent rien que de la violence : les uns et les autres veulent l'anéantissement de notre organisation sociale.

L'amnistie a ramené en France les condamnés de la Commune, malgré les efforts du parti au pouvoir, déjà trop faible ou trop lâche, pour lutter contre l'invasion des doctrines révolutionnaires.

Le *Citoyen* (2 août 1880) le *Mot d'ordre* (12 juillet 1880) par la plume de Félix Pyat, exhortent les insurgés de 1871 à reprendre « le bon combat » et à ne pas amnistier les « assassins » de la République.

Non pas que les troupes ameutées soient ralliées au point de ne faire qu'un corps d'armée. On ne s'entend plus quand il s'agit d'un plan de reconstruction ; les anciennes classifications ne suffisent pas ; tous les jours en voient créer de nouvelles ; citons : le communisme, le phalanstère, le collectivisme, le mutuellisme, la coopération, la Proudhonienne, la Fourieriste, la Saint-Simonienne, le Marxisme (de Karl Marx), le Broussisme (de Brousse), l'Allemanisme (d'Allemane, aujourd'hui rédacteur du *Parti ouvrier*) (1),

(1) Voici, d'après le *Gaulois* du 2 mai 1892, l'état des principaux groupements socialistes qui adhéraient à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai : cette statistique nous a paru assez exacte, mais elle ne saurait être complète :

1<sup>o</sup> Les blanquistes, dont les chefs sont MM. Baudin, député ; Vaillant et Chauvière, conseillers municipaux, et les citoyens Landrin, Argynadis, Rossignol, Degay. Ce parti ne comprend que des militants, pas plus de cinq cents, mais tous profondément imbus des doctrines révolutionnaires et hommes d'action ;

2<sup>o</sup> Les collectivistes, chefs : MM. Lafargue, Ferroul, députés ; Guesde et Descure, membres du conseil national ; ce groupe comprend également cinq à six cents militants à Paris et 29 chambres syndicales, dont les principales sont : les limonadiers (6,000), les coiffeurs (3,000), la cordonnerie (3,000), la chapellerie (2,000), les tailleurs (1,500).

3<sup>o</sup> Les possibilistes-broussistes : Lavy, député ; Heppenheimer, Cau-meau, Réties, Prudent-Dervillers, conseillers municipaux ; leur chef est Paul Brousse, un ancien anarchiste. C'est un groupe essentiellement politique, composé d'un millier de militants. La chambre syndicale la plus importante adhérente, est celle des employés (4,000).

4<sup>o</sup> Les allemanistes, variété des possibilistes séparés d'eux depuis le congrès de Châtellerault, à la suite de la discussion relative au boulangisme. Peu de militants, mais beaucoup de chambres syndicales adhérentes : les passementiers (800), les gainiers (130), les bronziers (800), les tonneliers (600), les ébénistes (1,200), les mouleurs en fonte (600),



enfin le parti des violents et des impatientes, l'anarchie, poursuivant l'amorphisme ou la pandestruction. En 1882, à la suite du congrès de Saint-Etienne, un schisme s'est produit, dans le socialisme français, les *Marxistes* étaient partisans des doctrines allemandes, socialisme révolutionnaire radical; les *Possibilistes* admirateurs des théories de B. Malon, adhéraient aux réformes lentes et progressives. Un grand nombre de syndicats professionnels et de groupes corporatifs s'affilièrent au groupe possibiliste, jusque la crise de 1890, où, par suite d'une élection au conseil municipal de Paris, le possibilisme fut coupé en deux tronçons : le Congrès national de Châtelleraut (9 octobre) excommunia M. Allemane, et la Fédération du Centre à Paris, excommunia M. Brousse, d'où naquirent les Broussistes et les Allemanistes. Les Marxistes collectivistes réunirent deux congrès, à Lille les 11 et 12 octobre, à Calais du 13 au 19, avec MM. Guesde et Lafargue, qui prirent le caractère de manifestation internationaliste très marquée.

L'anarchie est due à Bakounine, qui avait rêvé de dominer l'Internationale, et qui échoua. Dès 1869, dans le congrès tenu à Berne, sous la présidence de Victor Hugo, trente voix seulement, contre quatre-vingt, avaient admis sa proposition de l'égalisation communiste et sociale. Les trente, réunis à Genève (Elisée Reclus entre autres), fondèrent l'*Alliance de la démocratie socialiste*, un instant réunie à l'*Association internationale des travailleurs*, mais bientôt redevenue autonome, avec un organe spécial, l'*Egalité*, publié à Genève, avec E. Reclus, le docteur de Paepe, Varlin et Malon, — « fondé et soutenu par l'argent allemand (1) ».

Cependant l'*Alliance* de Bakounine, — mort en 1876 — n'eut pas d'action en France, jusqu'à la fondation des premiers cercles

les ferblantiers (400), les fondeurs en cuivre (1,000), les teinturiers dégraisseurs (600), les dessinateurs en broderie (400).

5° Les indépendants, dont les *têtes* sont : Rouanet, conseiller municipal ; Malou, Camélinat, Briois, presque tous des *mauvais caractères*, qui n'ont pu vivre dans un des groupes ci-dessus et qui ont formé des groupes indépendants, dont les principaux sont le groupe Marat, le groupe des Huit-Heures et la Maison-du-Peuple.

Tous ces groupes politiques sont appelés à disparaître et à se fondre dans la Fédération des syndicats de la Bourse du travail.

Cette dernière comprend, à l'heure actuelle, 225 syndicats, dont les principaux sont ceux des chemins de fer (32,000), de la métallurgie (10,000), de la fédération du luxe (10,000), des tabacs (10,000), des omnibus (27,000), des bateaux parisiens (1,000 en plus de ceux cités plus haut).

(1) Réquisitoire du procès des congressistes de 1878.

d'études sociales dirigés par Gautier et quelques étudiants dans le V<sup>e</sup>, le VI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> arrondissement. C'est là que naquit l'anarchie, d'abord sous forme d'abstention électorale, le bulletin de vote étant considéré comme inutile, puis avec la « propagande par le fait », les attentats contre les personnes et les propriétés, dans le double but d'effrayer ceux qui possèdent et d'encourager les autres, selon la méthode de Bakounine.

Un organe est aussitôt créé, la *Révolution sociale* (1880), qui, dès son premier numéro, publie, sous le titre d'« Études scientifiques » des renseignements fournis par deux Allemands, Most et Hasselmann, sur les « substances explosives ». Plus tard, avec la coupable inertie du gouvernement, les organes anarchistes apprendront aux compagons comment se servir de ces substances (1). Depuis douze ans, ces journaux, à peine connus du grand public, préconisent le vol, l'assassinat, les explosions, devant des malheureux qui se grisent avec les sophismes de bandits ou de fous.

Et l'autorité ne s'en émeut pas !

L'an dernier, un de ces journaux, donnait le moyen de faire sauter l'Opéra ; il entrait dans les détails les plus minutieux : louer telle loge, à tel numéro, couper la conduite de gaz qui la traverse, y introduire un tube de matière explosible, dont suivait la formule chimique, descendre tranquillement fumer son cigare sur le boulevard pour voir l'explosion !... (2)

(1) La *Marseillaise* qui publiait, dès 1870, un feuilleton sur la *Révolution et la Science*, où M. Alfred Naquet lui-même préconisant « pour les gouvernements et les peuples » les avantages du fulmi-coton, du picrate de potasse et de la nitro-glycérine — indiquait le moyen de se servir des bombes explosibles, pour la révolution sociale, à propos des engins trouvés chez Beauvy et ses complices. Un autre journal, à l'occasion de l'explosion de la rue François Miron, recommandait « tout particulièrement l'étude approfondie de la puissance destructive du gaz d'éclairage, à ceux de nos camarades qui sont gaziers de leur état ; ils peuvent être d'une grande utilité, dit ce journal, comme professeurs de pyrotechnie, au sein des groupes ». (Cité par la *Patrie* du 12 avril 1892.)

(2) Le directeur du laboratoire municipal faisait part à un journaliste (voir la *Patrie* du 2 mai 1892) de ses craintes sur les progrès considérables accomplis depuis six ans par les chimistes anarchistes : les premières explosions étaient presque inoffensives ; les attentats contre les bureaux de placement montraient plus d'habileté et d'expérience de la part des opérateurs, qui avaient toujours un système défectueux d'allumage. Puis vient la première bombe à renversement qui faillit faire sauter le laboratoire. L'explosion du boulevard Saint-Germain et celle de la rue de Clichy firent voir au directeur de cette institution que les anarchistes « maniaient tous les explosifs, sauf la panclastite, avec une habileté qui fait son admiration

On n'a pas poursuivi ce journal pour excitation à l'assassinat, comme si la liberté de la presse autorisait la liberté du crime.

Peu après la fondation de la *Révolution sociale*, survint l'attentat de Saint-Germain, contre la statue de Thiers. M. Andrieux, alors préfet de police, racontait ces jours derniers que le projet des anarchistes était de faire sauter la chambre des députés, par je ne sais quels moyens ; la police, qui avait des agents dans la place, détourna la bombe sur Saint-Germain ; mais c'est tout ce qu'elle put obtenir, et vraiment, qu'on nous permette de le dire ici, vraiment c'était trop peu !...

Le 21 octobre 1882, nouvel essai de propagande par le fait : des bombes de dynamite éclatent dans les bureaux de recrutement militaire, quai de la Vitriolerie, à Lyon, et dans le sous-sol du théâtre Bellecour, où elles font plusieurs victimes, malgré la surveillance de la police, avisée de cet horrible complot : les anarchistes avaient osé imprimer ces menaces contre un café bourgeois, se réjouissant, avec un horrible cynisme, des tortures de leurs victimes. Un ouvrier tisseur très exalté, le compagnon Cyvoet, gérant de l'*Étendard révolutionnaire*, fut reconnu coupable, et plus tard condamné à mort, mais sa peine fut commuée en celle de travaux forcés à perpétuité : il reviendra — s'il n'est revenu comme l'anarchiste Pini — de la Nouvelle Calédonie !

L'invasion révolutionnaire continue à s'étendre. Le congrès de 1876 ne comptait qu'une poignée d'individus. Dix ans plus tard, en 1886, le congrès de Paris — « congrès international » malgré les défenses gouvernementales impuissantes — reçoit les délégués de près de *un million et demi* de révolutionnaires cosmopolites ; les délégués anglais représentent sept cent mille ouvriers, les australiens deux cent mille ; les parisiens y figurent pour soixante-quatre groupes, les départements pour quinze groupes. Entre autres résolutions, on y vote le principe du travail de huit heures, avec un jour de repos par semaine ; on y vote aussi le principe d'un minimum de salaire ; sans préoccupation de savoir si ces principes sont applicables partout ; peu importe aux meneurs : ce qu'il leur faut, c'est un prétexte à revendication, c'est un terrain neutre sur

de chimiste ». La sébastite, la grisoutine, la dynamite, les poudres de toutes sortes, « ils les fabriquent plus facilement qu'une sauce blanche », et en ce moment « ils étudient la confection d'une petite boulette de la grosseur d'une noix et qui, jetée, le soir, à vingt-cinq pas, sur un groupe d'individus, tuera certainement l'ennemi visé et les cinq ou six autres innocents qui l'entourent... Avant peu, il n'y aura plus de ratés ».

lequel ils pourront convoquer le ban et l'arrière ban des mécontents de tous pays. Les groupes agissent en ce sens jusqu'au congrès international projeté pour 1889.

Les sectes, nous l'avons dit, sont nombreuses; plusieurs sont en hostilité, comment les fédérer entre elles? Telle était la question posée. La solution fut la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, longtemps préparée, enfin mise en pratique en l'année 1891.

Dès les premiers jours de janvier de l'an dernier, les mineurs sont en effervescence. A Nœux, dans le Pas-de-Calais, à Escarpelle-Dorigny, dans le Nord, les grèves commencent, particulièrement menaçantes. Bientôt, ce sont de nouvelles grèves chez les verriers de Lyon (11 février), les ardoisiers de Trelazé, près Angers, les ouvriers d'Haumont, dans le Nord. Les meetings et les réunions socialistes, collectivistes, se multiplient vers le mois de mars, en vue de la grande manifestation du 1<sup>er</sup> mai. Le Conseil national (Marxiste) adresse alors à tous les syndicats et groupes ouvriers un appel chaleureux en faveur de la grande revue des forces socialistes. Le conseil national — sur le mot d'ordre des Bebel et des Liebknecht, d'Allemagne — décide que tous les affilés quitteront leurs ateliers, leurs usines, le 1<sup>er</sup> mai, pour réclamer « la journée légale de huit heures *comme un premier pas vers* » ce qu'ils appellent « l'affranchissement des travailleurs ».

Le 31 mars 1891, à la Bourse du Travail (1) — fondée par les ouvriers, et accaparée par un des groupes, il y a deux ou trois ans à peine — s'ouvre, sans grand tapage, le Congrès international des mineurs; il y fut pris de graves décisions: le principe de la journée de huit heures et de la grève générale des mineurs dès maintenant fédérés.

Il est superflu de montrer l'importance d'une institution qui *internationalise* toute une industrie, comme celle des mineurs.

La première journée de chômage international est fêtée le 1<sup>er</sup> mai 1891, dans le monde entier, aussi bien à Berlin qu'à Philadelphie, à Londres qu'à Alger, à Moscou qu'à Paris; sur un mot, sur un signe d'un pouvoir occulte, plusieurs millions d'hommes de toutes races, de tous pays, se sont croisés les bras, et se sont promenés dans les rues, le même jour. Pourquoi? La plupart l'ignorent. Mais encore une fois, tous savent obéir à cette puissance redoutable de l'Internationale, qui prépare la Révolution sociale.

(1) C'est elle qui organisa le meeting de la salle Favié, le 1<sup>er</sup> mai 1892.

Les optimistes quand même se sont félicités comme d'un triomphe d'avoir vu cette manifestation restée pacifique. — Sauf quelques troubles en Belgique, — sauf les pierres jetées par l'émeute aux soldats de Fourmies, — sauf les décharges du fusil Lebel, — sauf l'explosion à la dynamite tentée à l'hôtel du marquis de Trévise, aux Champs Élysées, — sauf des cris de guerre sauvage, dans les clubs, — le 1<sup>er</sup> mai 1891 a été très pacifique : il convient d'ajouter que, préalablement, le ministère Constans avait amené des armées entières à Paris, pour parer à toutes les éventualités.

Que la manifestation ait été pacifique, cela ne nous surprend pas : elle devait l'être. Les meneurs n'ont pas voulu l'an dernier, pas plus encore que cette année 1892, faire la grande révolution sociale annoncée. Cette journée du 1<sup>er</sup> mai c'est une « montre d'armes » comme on disait jadis, une levée de conscrits, une statistique, une mobilisation des troupes dont le socialisme peut disposer (1).

Mais plus d'un témoignage vient démontrer le progrès des forces révolutionnaires : en 1868, l'Internationale compte sept cents membres français ; dès 1870, on en compte cinq cent mille. En 1879, huit cent mille électeurs donnent leur voix à des candidats. En Allemagne, les socialistes — ceux qui votent — obtiennent cent vingt-quatre mille voix en 1871 ; en 1877, ils en gagnent cinq cent mille ; en 1884, cinq cent cinquante mille ; en 1887, sept cent soixante mille ; en 1890, près d'un million cinq cent mille : en 1871, l'Allemagne avait un député socialiste ; elle en avait douze en 1877, vingt-deux en 1884, trente-six en 1890. Et nombre de socialistes n'admettent, pas plus que les anarchistes, le vote, le triomphe de leurs doctrines par la légalité. Dans le monde entier c'est une progression constante. Les grèves sont presque incessantes, « la scission s'accroît davantage entre le prolétariat et la bourgeoisie de nuances politiques diverses (2) », et la « marée monte avec une force incomparable (3) », plus de trois cent cinquante sociétés sont fédérées en vue de la Révolution, dès 1880 ; en 1892, on ne saurait en dresser la statistique.

En même temps que le « réveil socialiste » et « collectiviste », l'anarchie, pour la première fois, a été affirmée et soutenue dans

(1) « Pour la troisième fois, l'*Internationale mobilise ses bataillons* », dit le manifeste, pour le 1<sup>er</sup> mai 1892, de la Commission d'organisation de la Bourse du travail. (V. les journaux du 22 avril 1892.)

(2) Le *Proletaire* du 29 novembre 1879.

(3) Le *Citoyen* du 13 août 1880, article signé H. Brissac.

le Congrès de Paris de l'année 1880. Si ces idées anarchistes « ont peut-être paru trop avancées à certains délégués, dit le *Révolté* de Genève (1), d'autres au contraire ont très bien compris qu'elles s'approchent plus de la vérité que les tendances confuses des collectivistes autoritaires ».

Néanmoins la scission s'opère, bien que tous, socialistes et anarchistes, soient d'accord sur un point fondamental, sur ce qui constitue pour nous le péril social, car tous veulent la destruction de l'état actuel.

Tous, ou presque tous (il serait facile de le démontrer par des témoignages nombreux) veulent, au besoin faire la Révolution par des moyens violents, « par tous les moyens possibles ».

« Notre but étant le même », dit au Congrès de 1880, le 19 juillet, le citoyen Philippe, « c'est-à-dire l'émancipation des producteurs, par la Révolution sociale, *nos divergences de vues ne peuvent porter que sur les moyens préparatoires.* »

Les uns, les socialistes purs, veulent d'abord essayer de la légalité, du bulletin de vote; d'autres socialistes sont partisans de l'abstention, et escomptent les événements imprévus.

Les anarchistes, eux, sont allés de l'abstention à la pandestruction.

Mais le 1<sup>er</sup> mai est d'invention socialiste, et non anarchiste, ne l'oublions pas.

L'anarchie elle-même a des opinions diverses, quant à l'opportunité de la révolution violente. Pour certains anarchistes, il ne faut pas se presser trop, il faut s'organiser, se compter, il faut attendre une occasion favorable, une grande guerre, par exemple, qui enverrait les troupes à la frontière, et livrerait à la révolution la patrie; ils ne connaissent pas de patrie. Pour d'autres, tout ajournement est coupable, Ravachol est un héros, tandis qu'aux yeux des temporisateurs c'est un imbécile, tout au moins un imprudent. Dès 1873, le Cercle de l'Union syndicale ouvrière — devenu le parti ouvrier le plus nombreux, avec, à la tête, Joffrin, Brousse, Chabert, Paulard, Privé, etc. — se déclarait prêt à une solution violente, « *mais en attendant l'organisation complète de l'armée révolutionnaire, l'heure, les circonstances favorables à son entrée en ligne, à sa victoire contre la classe capitaliste, le parti ouvrier juge inutile de faire écraser en détail et pour des motifs purement politiques, les bataillons qui se rangent sous son drapeau.* »

(1) N<sup>o</sup> du 7 août 1880.

Il faut attendre : c'est ce que prêchaient d'abord le *Prolétariat* et le *Parti ouvrier*, que dirige Allemane.

Encore une fois, tous sont d'accord sur la nécessité de bouleverser la société de fond en comble, de s'emparer des outils, des terres, des usines, des banques, des chemins de fer, de tout ce qu'a créé le capital, de tout ce qu'a constitué l'intelligence. Tout est à tous. « Par tous les moyens possibles » il faut anéantir la bourgeoisie et le patronat ; par le vote, s'il se peut ; par la force plus probablement, par l'émeute, par le fusil, par la dynamite.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1891, l'agitation ouvrière n'a pas cessé, sous une forme ou sous une autre.

En France, dès la fin du mois, les employés des omnibus se mettent en grève, et paraissent avoir gain de cause (25-27 mai) puis, en juin, ce sont les grèves des ouvriers rentreurs de Roubaix, des tramways de Bordeaux, qui amènent de graves désordres ; celles des tramways-sud de Paris ; en juillet, la grève redoutable des employés de chemin de fer (du 15 au 20) qui avorta ; celle des terrassiers de Paris, qui pendant tout le mois accumula délit sur délit. Au mois de novembre, le 16, commence la grève générale des mineurs du Pas-de-Calais et de certains cantons du Nord, levant quarante mille ouvriers au moins, qui refusent de reconnaître l'arbitrage des ingénieurs nommés *ad hoc* par le gouvernement. J'ai dû me borner à citer les principales grèves, par exemple, celle des cochers de l'*Urbaine* (3 janvier 1892) qui dura deux mois. Le groupe la *Commune révolutionnaire* (avec Protot, Quinion et Juvigny de la Commune de Paris) détruit en 1887, se reforme le 28 avril 1892, — il convient d'ajouter que c'est pour recommander l'abstention des anarchistes à la journée socialiste du 1<sup>er</sup> mai. Enfin, ce qui est particulièrement inquiétant, il faut signaler aussi les menaces de grève faite, à la veille du 1<sup>er</sup> mai, par les sergents de ville de Paris, (1) et celles des employés des Postes et Télégraphes, dont les manifestes ont été publiés dans les journaux. Tout cela ne démontre-t-il pas un état social singulièrement troublé ?

Lorsque ces dernières protestations s'élevaient, l'anarchie avait déjà manifesté, rue Berthe, rue Française à Levallois-Perret et à Clichy, contre les commissariats de police, à l'hôtel Trévisé, à l'hôtel Sagan, puis boulevard Saint-Germain, en voulant faire sauter la maison habitée par un magistrat, puis par la tentative

(1) Voir les journaux des 22-24 avril 1892.

faite contre la caserne Lobau occupée par des Gardes municipaux — comme pour se jouer de la surveillance publique, — puis encore l'explosion de la rue de Clichy, enfin — Ravachol étant prisonnier et sur le point d'être jugé — l'explosion sanglante du restaurant Véry, confié cependant jour et nuit à la garde d'un sergent de ville (25 avril 1892).

En regard de cette audace du parti révolutionnaire et de cette impuissance de la police, incapable de protéger une maison menacée, surveillée, il faut opposer la condamnation « avec circonstances atténuantes » de Ravachol — l'assassin avéré, le violateur de tombeaux, l'auteur de criminels attentats contre les personnes et les propriétés (1).

L'émotion est grande, vive, mais fugace, après chaque nouvel attentat. Avec la légèreté de notre race, on passe sans transition d'une terreur voisine de l'affolement, à la confiance béate. Tels qui, la veille du 1<sup>er</sup> mai, s'enfuyaient de Paris occupé militairement comme une citadelle de guerre, se demandaient le surlendemain pourquoi l'on avait pris tant de précautions qu'ils jugeaient puérides, le danger passé.

C'est qu'en effet, le 1<sup>er</sup> mai 1892, a été partout très pacifique. Les socialistes ont reçu la consigne de ne pas s'exposer dans les manifestations qui, par l'imprudence d'anarchistes, devenaient dangereuses ; cette consigne, ils l'ont observée, avec la même passivité qu'ils auraient mise à observer une consigne toute différente.

Voilà le grand péril : il est là, bien aveugle qui ne le voit pas.

D'autre part, les anarchistes n'ont pas cru devoir paraître le 1<sup>er</sup> mai, sachant bien que trop de précautions avaient été prises, non pas pour les empêcher de perpétrer leurs crimes — cela est impossible — mais pour les gêner dans leurs complots. Les gens qui font sauter des maisons ne désirent pas s'exposer en face des soldats ; ils attendent un moment plus favorable. Mais il n'en est pas moins vrai que la force publique ne suffira point à protéger la société contre les explosions et leurs suites, le jour où quelques Ravachols voudront faire aussi leur 1<sup>er</sup> mai. Se figure-t-on qu'un peloton de cavalerie, même parmi les plus solides et les plus vaillants, tiendrait longtemps près d'une maison qui s'écroule ? Se figure-t-on une charge de cuirassiers dans les rues de Paris, alors

(1) Les *Débats* du 28 avril 1892, disent que le verdict Ravachol « est le symptôme d'une société qui s'abandonne et ne sait plus se protéger elle-même ».



qu'une poignée de bandits jetteraient dans les jambes des chevaux, les tables et les chaises des marchands de vin ? alors que les anarchistes lanceraient sur le passage des troupes des bombes explosibles, qui se brisent sous le moindre choc, comme celles dont on a pu communiquer des spécimens à la police, à la fin d'avril ? Il faut dire la vérité, et je ne fais que répéter ici ce que me disait un des généraux qui commandaient à Paris, le 1<sup>er</sup> mai : l'inquiétude était très grande ! Si le 1<sup>er</sup> mai est resté pacifique, ce n'est pas à cause des précautions prises, sagement d'ailleurs par l'autorité, c'est parce que les anarchistes et socialistes ont voulu qu'il en soit ainsi.

La société est à la merci d'une décision du parti révolutionnaire, voilà ce qui est vrai. Voilà ce qui est réellement effrayant !

J'ai montré le péril naissant et grandissant audacieusement avec l'inertie coupable, si ce n'est avec la connivence de l'autorité politique.

Depuis vingt ans, les sectes révolutionnaires ont pris leur essor presque sans être arrêtées un instant dans leur propagande : des cercles de toutes sortes ont été formés, des réunions hebdomadaires quotidiennes mêmes ont eu lieu, sans entraves, dans divers quartiers de Paris et dans diverses villes, pour préconiser la violence, pour blasphémer Dieu, pour nier la justice éternelle, pour apprendre le vol et l'assassinat à des mécontents et à des aigris, à des méchants et à des insensés. Des feuilles immondes ont été créées et publiées, sans gêne aucune, pour propager la fabrication des explosifs et la manière de s'en servir.

Le pouvoir s'est tenu coi. Pendant longtemps il a ri du « péril social ». Gambetta, omnipotent, a nié la « question sociale ». Dans l'arsenal de nos lois, où l'on trouve tout ce que l'on veut, lorsqu'il s'agit de frapper des évêques, des prêtres ou des sœurs de charité, on n'a rien trouvé contre les criminels qui rêvaient de renverser la société tout entière, qui annonçaient leurs intentions de tout voler et de tout détruire, à l'aide des engins les plus terribles. Ces engins, on en a laissé jusqu'ici la fabrication absolument libre et les journaux prêchent le crime, sans qu'on songe à les en blâmer. Un exemple récent, le *Père Peinard*, qui regrette que Lhérot ait échappé au sort de son beau-frère Véry, et qui espère bien ne pas le voir échapper plus longtemps à la fureur des anarchistes, le *Père Peinard*, dans son numéro du 8 mai 1892, annonce, en toute liberté, une quinzaine de réunions hebdomadaires et de soirées

familiales, où l'on apprend à glorifier Ravachol et Simon dit Biscuit — en attendant qu'on les imite (1).

Dira-t-on que la législation est insuffisante? La loi de 1872, contre l'Association internationale suffirait, si on le voulait. Mais si la législation n'est pas suffisante, il appartient au gouvernement de prendre l'initiative de lois défensives de la société. Il y a urgence. Il est déjà bien tard et peut-être trop tard.

Seulement, avant tout, ce qu'il faudrait reconnaître, c'est que le meilleur antidote du péril social, qu'on ne peut plus nier, c'est la loi religieuse. Le jour où les encycliques de Léon XIII serviront de règle de conduite pour les patrons et les ouvriers, les propriétaires et les travailleurs, la question sociale sera résolue, la dynamite ne fera plus peur. Mais il y a dans les régions du pouvoir des hommes qui craignent plus l'eau bénite que la dynamite. C'est ce qui doit faire trembler.

J. HAIRDET.

(1) Le chef de la sûreté disait à l'enterrement d'Hamonod, l'une des victimes du restaurant Véry, que la police ne soupçonne même pas quel peut être l'auteur de l'explosion du boulevard Magenta. Il en est de même partout où l'on a trouvé des bombes explosibles, dans nombre d'endroits, à Paris, à Angers, contre le bureau de police, à Liège, à Lens et à Albi (13 mai), à Buda-Pesth et à New-York, en vingt autres endroits, car les explosions de dynamite ont été presque quotidiennes, en ces derniers temps. On assure que les anarchistes convoqués tirent au sort l'ordre personnel de faire sauter tel jour, telle maison : le délégué seul est informé du résultat du vote, les autres compagnons l'ignorent. *L'Éclair* (20 mai 1892) publie un rapport au parquet sur les forces numériques de l'anarchie à Paris. Parmi les doctrinaires, nous voyons Elisée Reclus et le prince Kropotkine, avec leur organe la *Révolution*. Les militants ont pour journal le *Père Peinard*, — qu'on voit encore affiché aux kiosques des marchandes ; — signalons, le groupe du X<sup>e</sup>, fondé en 1882, celui du XIII<sup>e</sup>, nouvellement reconstitué, celui du XIV<sup>e</sup> (la revanche de Fourmies), celui de Saint Denis (les libertaires), la Solidarité de Levallois, les Dëshérités de Clichy, les Jeunes de Choisy-le-Roy, la Chambre syndicale des hommes de peine, fondée en 1887 par Leboucher, rue Aumaire, l'Union de la jeunesse révolutionnaire, fondée en 1891, le Groupe parisien de propagande anarchiste, reconstitué en 1892, la Ligue des antipatriotes, fondée en 1886, le Groupe anarchiste international, fondé en 1880, sorte de comité central de toutes les associations anarchistes. *Tous les dimanches*, rue Aumaire 13. plus de cent anarchistes militants se réunissent et s'encouragent. L'autorité qui a croché les couvents, laisse tranquilles ces foyers de désordre et ces laboratoires de crimes.

# LE SALON DE 1892

---

## L'EXPOSITION DES CHAMPS ÉLYSÉES

Il est presque superflu de dire que, cette année, comme les précédentes, le nombre des œuvres d'art exposés est considérable, et, peut-on ajouter, déraisonnable. Il ne s'agit pas seulement des *quatre mille* tableaux, statues, gravures, lithographies, etc., que l'on nous convie à venir admirer aux Champs-Élysées ; il y a, de plus, un deuxième Salon du Champ de Mars, qui en compte *dix-huit cents*, et même un troisième Salon, l'Exposition des *Indépendants*, en bon français, des *refusés*, et qui prétend aussi être visité par le public. « La démocratie coule à pleins bords », disait un observateur, il y a déjà soixante ans ; il s'agissait de politique. Nous sommes, nous, témoins, spectateurs et victimes des effets que produit la démocratie, quand elle s'est introduite dans l'art, ce domaine éminemment aristocratique : imaginez un grossier paysan aux souliers ferrés établi dans un jardin élégant : il sème des pommes de terre dans les plates bandes ; dans les pièces d'eau il fait tremper son linge sale ! On parle d'*anarchie*, elle existe, elle est ici !

Ne vous attendez donc pas à une suite d'œuvres distinguées ; elles deviennent de plus en plus rares, particulièrement cette année ; on est obligé de le constater, sans s'en étonner.

## I

### LA SORTIE DE LA GARNISON D'HUNINGUE

Un bonheur, cependant, nous est réservé : le plus beau tableau du salon des Champs-Élysées est la représentation d'une grande et héroïque action qui élève le cœur, qui inspire l'enthousiasme, qui donne une noble idée de l'homme.

Ce tableau est intitulé : *Sortie de la garnison d'Huningue*, par M. Detaille, et en voici le sujet : En 1815, le général Barbanègre, assiégé dans Huningue, avec 300 hommes, par trente mille Autrichiens, se défendit jusqu'à ce qu'il ne lui restât aucune ressource, et ne consentit à se rendre qu'avec les honneurs de la guerre, le 26 août, — c'est-à-dire, *plus de deux mois* après la bataille de Waterloo (18 juin).

C'est au moment où il sort à la tête des débris de sa vaillante troupe, que l'a représenté M. Detaille. Le général ennemi, l'archiduc Jean, à la vue de ce petit peloton, croit que ce n'est qu'une avant-garde ; il s'avance vers Barbanègre : « Et la garnison, dit-il, où est-elle ? — La voilà ! » Ils sont une cinquantaine ! tous blessés, éclopés, exténués de fatigue et de privations, se soutenant à peine, mais la tête haute et fiers du devoir accompli.

Et, alors, à l'étonnement succède l'admiration : l'archiduc saisit la main du général Barbanègre, on ne l'entend pas, mais on sait ce qu'il dit : « C'est beau, Monsieur ! » Ses officiers, son état-major, groupés derrière lui se pressent pour voir, pour regarder de plus près cette poignée d'hommes, cette troupe de héros qui a tenu si longtemps en échec toute une armée. Les soldats ennemis rangés en ligne, devant lesquels défilent ces vaincus plus fiers que des vainqueurs, ne parlent pas, mais leurs visages, leurs regards disent éloquemment leur stupéfaction et leur admiration. Tous ces sentiments, ces impressions, sont vivement marqués dans l'attitude des acteurs et des spectateurs de cette scène si simplement sublime ; les valeureux défenseurs d'Huningue ne posent pas en géants de l'histoire : ils s'avancent lentement, appuyés l'un sur l'autre ; deux tambours seulement battent aux champs en avant, l'un un vieux soldat, l'autre tout jeune, presque un enfant — il remplace sans doute le second disparu, — mais devant les Autrichiens qui portent les armes, ayant le sentiment de sa dignité, se tenant ferme et l'air crâne. Il est charmant, ce petit tambour !

On reste longtemps en face de ce tableau, on réfléchit et on compare ; on compare ce passé avec d'autres jours plus près de nous ! Et on admire aussi l'artiste qui a si bien représenté ces hommes qui font battre le cœur. La scène est nette, claire, saisissante ; on n'a pas besoin d'explication ; les personnages sont posés comme ils devaient être ; cela a dû se passer ainsi ; le spectateur est transporté sur le lieu même de la scène : devant ces remparts d'Huningue ébréchés par les boulets, il voit défilier ce petit

groupe de Français devant l'armée autrichienne, il entend les paroles de l'archiduc Jean ; comme lui, il s'étonne, il admire, et, avec le tambour qui bat, il applaudit à ce dernier son de guerre, à ce dernier et glorieux chant de l'épopée impériale.

## II

## LES GRANDS TABLEAUX

Quelle différence avec une autre grande toile : *Les conquérants*, par M. Frittel ! Le peintre a représenté à cheval ou sur leurs chars, attroupés, Alexandre, César, Attila, Gengis-Kan, Sésostris, Charlemagne, Napoléon, etc., s'avancant entre deux rangées de cadavres étendus à terre. D'abord ces capitaines, ces conquérants, n'ont aucune expression, nul caractère ne les distingue : impassibles, muets, ils regardent devant eux, sans pensée et sans vie. Autour d'eux, des morts : qui ne le sait ? Et, après ? quelles réflexions nous faites-vous faire ? La guerre est un fléau, mais un fléau dont Dieu se sert pour de grandes choses, pour mêler et transformer les nations, pour manifester de grandes actions, et de grandes vertus. Nous en avons une preuve dans les vaillants soldats d'Huningue : leur sacrifice, leur dévouement, leur fidélité, leur sentiment du devoir et leur bravoure nous ont fait tressaillir d'une émotion généreuse, tandis que vos conquérants, dans lesquels vous n'avez pas su voir de hauts esprits et de puissants instruments des desseins de Dieu, et vos rangées de cadavres couchés à leurs pieds ne me disent rien, ne m'apprennent rien, et me laissent froid spectateur d'une scène glacée, représentée, d'ailleurs, dans un ton gris, terne et sans accent.

Cette toile des *conquérants* ne remue en nous aucune passion : Une autre scène, on ne peut dire de guerre, mais de lutte sanglante, les *Suisses aux Tuileries*, le 10 août, par M. Motte, ne mérite pas le reproche d'être impassible. Elle indigne, elle inspire, à la fois l'horreur pour les malfaiteurs qui poussèrent le peuple abusé à assaillir dans son palais le plus doux des rois, le plus bienveillant, le plus dévoué au bonheur de ses sujets, et la pitié pour ces fidèles soldats qui défendent leur souverain si bravement et si inutilement. Ils sont là, ces courageux Suisses à l'uniforme rouge, au haut de l'escalier des Tuileries, luttant en petit nombre, contre la multitude qui déborde ; plusieurs déjà jonchent les degrés de leurs

corps ; bientôt, l'ordre du roi, l'ordre fatal, leur fera tomber les armes des mains, et ils seront massacrés avec la férocité aveugle des rébellions populaires.

Cette scène, très nettement présentée, anime, arrête le regard ; les spectateurs l'examinent avec une pénible impression. D'où vient donc qu'elle n'est pas plus émouvante ? C'est qu'il y a une lacune : il manque un épisode qui attire l'attention, un personnage à qui l'on s'intéresse entre tous. L'intérêt pour un groupe, pour une masse, est toujours médiocre ; il faut un homme en qui se personifie le drame, un nom ; un ensemble anonyme ne peut inspirer l'amour. Voilà pourquoi on aime un roi, pourquoi on ne peut aimer la République : entendez-vous, Messieurs les républicains, et Messieurs les artistes aussi !

Un autre tableau, par M. Bridgman, représente une immense catastrophe, la disparition d'une armée tout entière, *l'armée de Pharaon* poursuivant les Israélites, et engloutie dans la Mer Rouge.

Une armée est, certes, une masse anonyme et à laquelle par conséquent on devrait peu s'intéresser. Mais, ici, on ne se trouve pas en face de deux armées, de deux adversaires, qui luttent l'un contre l'autre, et entre lesquels il faut prendre parti ; c'est la destruction de toute une armée, presque d'une nation, par une force infinie, toute puissante, invisible, qui l'anéantit : pas de combat, pas de résistance ; on est entraîné et l'on périt. Il n'y a pas lieu de s'attacher particulièrement au sort d'un personnage ; cette destruction prodigieuse, ce châtement surhumain est inévitable, fatal ; il faut que tous disparaissent, et tous s'élancent dans une commune mort.

Ce qui saisit donc le spectateur, c'est l'épouvante et l'horreur d'une catastrophe si effroyable ; voilà le sentiment que le peintre a voulu exprimer. On ne peut ne pas comprendre la terreur de cette foule précipitée dans le gouffre et qui ne peut ni s'arrêter ni revenir en arrière. Les conducteurs des chars ont beau tirer sur leurs rênes, faire se cabrer leurs chevaux ; en vain les cavaliers crient et élèvent les bras, faisant signe de ne pas s'avancer ; en vain le Pharaon, plus maître de lui, comme il convient à un roi, commande, impose un ordre ; tout est emporté, tout court, tout est affolé ; les chevaux, les yeux rouges de sang, haletants, la crinière hérissée, entraînent les cavaliers et les chars dans un galop furieux : on le voit, on l'attend, on en est sûr : dans un instant, tout sera

recouvert par les flots de la mer immense, tout sera mort, tout aura disparu !

L'auteur de cette scène dramatique peinte avec talent, M. Bridgman, est un Américain, dont toutes les études ont été faites en France.

Cinq ou six autres grandes toiles attirent peu l'attention. En voici trois, pourtant, dues à des artistes de valeur, les *Funérailles préhistoriques*, de M. Cormon, *l'Hommage à Carpeaux*, par M. Maignan, *l'Homme entre le vice et la vertu*, par M. H. Martin, mais qui sont entachées d'un grave défaut : elles manquent de clarté. Ces funérailles préhistoriques nous montrent une foule sauvage, hommes et femmes, entourant un immense bûcher auquel on va mettre le feu ; tous sont animés, excités, erient, agitent leurs bras ; mais quel sentiment les excite si violemment ? Est-ce la douleur, la fureur, la vengeance ? Je ne sais, et, après avoir cherché sans avoir compris, je laisse la place à d'autres spectateurs plus perspicaces peut-être, qui ne me paraissent pas comprendre davantage.

M. Maignan, lui, a imaginé les *œuvres* du sculpteur Carpeaux, s'animant au moment de sa mort, et venant lui rendre hommage : l'une apporte une palme, l'autre une couronne, l'autre le baise au front ; on voit la scène. Grâce au livret qui nous l'explique, on la comprend, mais elle est tellement fantastique, ces statues qui volent en l'air, au fond, ce globe de la terre porté par les quatre parties du monde (le groupe de l'avenue du Luxembourg) tout cela est si étrange, que l'on est dérouté comme dans une féerie où dansent les gnomes, les géants, les sylphes, les elfes, les nains, toutes les créations de la mythologie germanique et scandinave. Le sculpteur Carpeaux, assis dans son fauteuil, accroît encore la bizarrerie du spectacle, et, tout en constatant qu'il faut bien du talent pour une composition aussi compliquée, on souhaite que l'artiste nous donne prochainement une œuvre un peu plus simple, plus naturelle, et, on peut ajouter, d'un genre et d'un goût plus français.

Quant au tableau de M. H. Martin, le *Vice et la Vertu*, le sujet n'est pas nouveau ; l'artiste a voulu le rajeunir, mais, vraiment, on désirerait une nouveauté plus agréable. Un désert, une terre nue, et, sur le sol attristé, un jeune homme, peu beau, courant après une femme, peu belle, tandis que, derrière lui, des demoiselles, peu

vêtues, dansent et se tordent comme les danseuses du groupe de Carpeaux, à l'Opéra. Entre les deux, la jeune femme peu avenante, la *Vertu*, et les demoiselles qui se trémoussent tant, il me semble, si j'étais le jeune homme, que je n'hésiterais pas : je ne choisirais ni l'une ni les autres, et m'enfuirais aussi loin que je pourrais de cette mijaurée déplaisante et de ce cancan de bastringue.

Restent une demi douzaine de ces vastes toiles qu'on appelait jadis de *grandes machines* : *Arius au Concile de Nicée*, par M. Sallé, où l'hérésiarque se démène d'une telle façon, littéralement comme un démon, qu'on s'inquiète s'il ne va pas tomber à la renverse, dans l'excès de sa rage ; le peintre, cette fois, n'a pas manqué de talent, mais de modération ; *l'Orphée*, de M. Deully, composition assez peu claire, qui demande explication et qui paraît servir de prétexte à de savantes études d'académie ; et *l'Entrée de Louis XI à Paris, en 1461*, par M. Tattegrain, immense toile où grouillent, défilent et jouent leur rôle des centaines de personnages, tableau habilement composé, où les usages, les costumes du temps, sont fort exactement représentés, où les scènes variées se succèdent avec animation et vie, tableau qui donne une grande estime de l'érudition du peintre, mais, on le voit, d'un intérêt un peu trop purement archéologique.

### III

#### TABLEAUX MILITAIRES

Outre la grande et belle toile de M. Detaille, *la Sortie de la garnison d'Huningue*, il serait injuste d'oublier une quantité de tableaux militaires, grands et petits, où l'on retrouve, comme les autres années, avec leurs qualités, les peintres ordinaires de nos combats et de nos troupiers : en première ligne, M. Berne-Bellecour, qui connaît si bien le soldat et le fait agir, se remuer, se placer, avec tant de naturel et de justesse (*Défense d'un pont*) ; M. Moreau de Tour (*Vive la France*), qui recherche surtout les scènes historiques, et qui, cette fois, nous fait assister à la mort d'un brave Français, prisonnier des Prussiens, le sergent Gombald, fusillé, en présence de six mille Français, aux cris de *Vive la France !* page émouvante et propre à inspirer les sentiments d'indignation et de vengeance contre les ennemis féroces et farouches auxquels il sera, un jour, demandé compte de tant de barbarie dans le succès ; M. Le Blant (*le Retour du régiment*) ; M. Roussel (*les*



*Autrichiens rendant aux Français le corps de Mavreau*) grande toile bien composée, un peu froide ; M. Grolleron (*Une surprise*), où l'on voit un peloton de Français tombant sur un détachement prussien, et les assommant à coups de crosse, les poussant à coups de bayonnette, les forçant à fuir à toutes jambes. Et, à ce propos, je ne puis me défendre d'une réflexion : je ne prétends pas que ce ne soit pas vrai, et que le fait n'ait pas eu lieu ; mais, après nos désastres si nombreux et répétés, il n'est pas de bon goût de représenter un petit incident où nous avons eu, par bonheur, l'avantage. Pour nous glorifier, il faut attendre ; la revanche, soyons en sûr, viendra, et, alors, nous élèverons nos drapeaux vers le ciel dans un triomphe populaire, comme après la campagne de Crimée, et au retour de Solférino, et nous peindrons nos victoires dans des tableaux acclamés par l'enthousiasme de tous. Jusque-là, tenons-nous tranquilles et silencieux ; on l'a dit :

Qui se contient, s'accroît !

#### IV

##### LE PLAFOND DE L'HÔTEL DE VILLE

Mais je n'ai pas fini des grands tableaux, et il faut dire un mot de celui qui attire, bien plus, qui force l'attention, le plafond destiné à la salle des fêtes de l'Hôtel de ville, par M. Benjamin Constant. Il est placé dans le grand salon d'entrée (juste en face de la porte) et c'est cette vaste page que vous apercevez devant vous. Or, vous ne distinguez pas d'abord le sujet, les personnages ; vous ne voyez que de larges plaques de diverses couleurs, rose, jaune, bleu, vert, rouge, couleurs non fondues, non dégradées, mais crues, plates, étendues, l'une près de l'autre, comme d'un seul coup de pinceau, et, pour en donner une idée, produisant l'effet d'une grande carte de géographie pendue au mur, où les différents États sont colorés de différentes teintes : jaune l'Autriche, rouge l'Allemagne, verte l'Angleterre, rose la France, blanche la Russie. Quant au sujet, en s'approchant, on aperçoit une douzaine de femmes qui volent à gauche en sonnant de la trompe, et à droite, une autre femme qui fait un geste d'encouragement. Elles représentent : *La Ville de Paris appelant le monde à ses fêtes*, idée bizarre, qui devait sortir de la tête des édiles de Paris, lesquels s'imaginent que le monde doit s'empresser d'accourir à leurs fêtes, où se coudoient les

cordonniers, le feutre mou à la main, et les marchandes de pommes, leur chapeau pendu au bras, et où, dès minuit, les fumeurs de la salle Saint-Jean pataugent dans un lac de bière coulant partout sur le pavé !

Pour la facture de ce plafond de la salle des fêtes de l'Hôtel de ville, il n'y a qu'un cri : c'est horrible ! M. Benjamin Constant qui, d'ordinaire, se distingue par la puissance éclatante ou sombre de sa couleur, a voulu, cette fois, faire du nouveau, et, pour style nouveau, il a choisi celui de l'école *moderne*, dont M. Besnard est le plus bruyant représentant, les couleurs plates et criardes. Mais, ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il expose, en même temps, un portrait peint dans son ancienne manière, c'est-à-dire, avec des ombres et des clairs, comme il y en a dans la nature et comme il les a vus ; et l'on se demande ce qu'il faut penser : si un tableau doit, désormais, ressembler à du papier de tenture, comme ce plafond, pourquoi se donner tant de peine et tant travailler pour faire, dans ce portrait, de la vraie peinture comme l'ont entendue les maîtres de tout temps, dont le monde admire les œuvres ? Si ce portrait est de la vraie peinture, pourquoi le barbouillage de ce plafond ? C'est horrible ! dit-on de toutes parts, et on ajoute : Bah ! ce sera toujours assez bon pour nos conseillers municipaux ! Seulement, quand nous serons rendus à la raison, quel nettoyage il faudra opérer !

## V

### LES TABLEAUX DE GENRE

Tous les tableaux que nous avons vus jusqu'ici sont de grandes toiles, parfois même disproportionnées. Car c'est une qualité que ne recherchent pas toujours les artistes de conformer l'étendue de leur toile à l'importance du sujet. « Ne pouvant la faire belle, mon ami, disait un philosophe de l'antiquité à un artiste qui venait de peindre une déesse luxueusement habillée, tu l'as faite riche. » Certains artistes s'imaginent rendre leur sujet plus émouvant par la dimension de leur toile ; ils se trompent, et en voici une preuve : le tableau de M. Gérôme, intitulé : *Ils conspirent*. C'est une petite toile de cinquante centimètres à peine, mais où se passe une scène qui attache tout de suite vos regards, et que vous examinez longtemps, en vous demandant ce qui se trame là, dans le coin de cette vaste salle, — oui, une grande salle, et qui l'est en

ce petit cadre. C'est que là, le soir, autour d'une table, trois hommes sont assis, dont l'un vu de dos, penchés l'un vers l'autre, se parlent bas, et certainement d'une chose importante. De quoi ? On ne sait, mais le livret ne vous donnerait-il pas le titre : *ils conspirent*, que vous ne douteriez pas qu'il s'agit d'une affaire des plus graves et probablement mauvaise : « Pour prendre la responsabilité d'une révolution, a dit Lamartine, il faut être un fou, un scélérat, ou un Dieu. » « Ou un poète, » ajoute M. Costa de Bauregard dans le livre récent qu'il a publié, *Le Roman d'un royaliste (le comte de Virieu) pendant la Révolution*. Les trois hommes sont d'accord quant au projet, il s'agit maintenant d'en arrêter les détails, de chercher les moyens, de convenir du lieu, de l'heure. Tout cela se lit, se devine dans les attitudes, l'expression des personnages, qu'éclaire une lampe qu'on ne voit pas, mais qui fait saisir vivement sur leur physionomie la pensée qui les occupe. Cela est simple, posé naturellement, sans recherche, sans parti pris, et d'un puissant effet. Dans ce cadre si restreint, c'est un des plus grands tableaux du salon.

M. Gérôme a, aussi, parmi les œuvres de sculpture, une statue de *Bellone* en bronze et ivoire, avec de l'argent, des pierres précieuses, etc. ; ce n'est pas beau, mais c'est une curiosité et une rareté, fort habilement exécutée. On la regarde d'autant plus qu'on sait que ce joujou a coûté à l'artiste cinquante mille francs !

*Les Conspireurs* de M. Gérôme ne sont pas un tableau de genre, mais, par leur dimension, ils nous rapprochent des petits tableaux, et l'on n'est pas fâché de se reposer des vastes scènes et des sujets dramatiques par des spectacles plus calmes et plus doux.

Si vous voulez en voir un tout de suite qui vous fait sourire, regardez le tableau de M. Chocarne, *Entre amis*. L'année dernière, M. Chocarne avait exposé une toile intitulée : *Très pressé*, qui représentait un petit porteur de télégraphe, s'amusant à une partie de billes avec un jeune garçon cuisinier, qu'il a rencontré, et l'on s'était fort amusé et de la scène que l'on voyait, et de celle que l'on supposait, de l'impatience du client qui maugréait après le télégramme attendu. La scène d'aujourd'hui n'est pas moins plaisante : cette fois, c'est un petit garçon pâtissier chargé d'une manne pleine de gâteaux pour une soirée, et qui, trouvant en chemin un petit ramoneur de ses amis, s'arrête un instant, seulement pour lui souhaiter le bonjour ; ils se sont assis, afin de ne

pas perdre de temps : « Ou vas tu ? — Pas loin d'ici, porter ces gâteaux. — Voyons ! Fichtre ! qu'ils ont bonne mine, et que cela a l'air bon ! — Mais, oui ! Oh ! tu peux bien en prendre un, pour voir ; on ne s'en apercevra pas. »

Notre savoyard ne se fait pas prier ; il en a pris un et y mord à pleines dents, avec un air de satisfaction que partage son camarade, qui le regarde savourer cette friandise inaccoutumée : « Hein ! C'est fameux, n'est-ce pas ? » Le petit ramoneur ne répond pas, il est trop occupé à déguster cet exquis gâteau à la crème ; je crois même qu'il en a déjà un autre dans sa main, et je ne suis pas sûr que ce sera le dernier. Cette petite frimousse noire, ces dents blanches, cet air sérieusement heureux avec lequel il opère, l'air non moins content de l'autre, qui le regarde et jouit du plaisir de son camarade, sont rendus avec tant de vérité et d'esprit, que l'on ne peut ne pas sourire en les regardant tous deux si heureux, si d'accord pour cette friponnerie, dont on voit bien qu'ils n'ont pas conscience, et ne pensant pas que la maîtresse de maison s'étonnera un peu d'être servie si chichement, étonnement auquel le spectateur pense, lui, et qui ne contribue pas médiocrement à l'amuser.

Il n'est pas juste de dédaigner ces sujets plaisants, sous prétexte que ce n'est pas de la peinture sérieuse, de la vraie peinture ; il faut un vrai talent, au contraire, pour amener le sourire sur les lèvres du public et même des connaisseurs, et ce sera toujours un grand mérite de savoir, en les amusant, plaire à ce qu'on appelait jadis les *honnêtes gens*.

C'est aussi une jolie petite scène, *le Médecin malade*, de M. Vibert : le médecin du temps de Molière, avec son chapeau pointu, venu apporter un remède à M. Argan, et tout à coup pris d'un malaise subit, et tombant dans un fauteuil, et s'y tordant avec la mine d'un homme que torture une souffrance atroce, la colique, ce mal qui, a dit un sage, « porte à la solitude et à la rêverie » ; et M. Argan, son bonnet à rubans se dressant sur sa tête, la main dans son pot à l'eau, tout prêt à lui en jeter à la figure, peu effrayé, d'ailleurs, l'air assez ironique et les yeux railleurs, se demande si c'est possible, si un médecin peut aussi être malade, et, frappé comme d'une soudaine lumière, doute, pour la première fois, que la médecine soit une vérité. On sait quelle physionomie M. Vibert donne à ses personnages, parfois un peu trop peignés et

léchés ; ici, ils sont charmants, la scène est comique, il est probable qu'elle a quelque fois eu lieu, et l'on peut avouer s'en être amusé.

Vous trouverez encore plusieurs petits tableaux joliment peints, représentant des scènes d'intérieur, de mœurs, même des scènes dramatiques et douloureuses : la mort de *Manon Lescaut*, par exemple, sujet qui a inspiré tant de peintres, ensevelie de ses propres mains, dans un désert du Nouveau-Monde par le chevalier des Grioux, par celui qui l'aime, avec quelles larmes, quels souvenirs, quelle douleur, en regardant pour la dernière fois cette figure charmante que va cacher la terre et qu'il abandonnera à jamais sous un linceul de sable ! Ce petit tableau, de M. Leloir, est attachant dans sa tristesse ; les regrets, la douleur du malheureux chevalier sont exprimés avec un sentiment qui vous pénètre ; on ne peut s'empêcher de le plaindre, en reconnaissant la justice du châtiment que les frappe tous deux, lui particulièrement, pour sa faiblesse honteuse, et à qui cette mort révèle peut-être la légèreté coupable et l'indignité de celle qu'il a aimée.

Une autre scène plus douce est le *Washington* visitant avec sa vieille mère le cottage où il a été élevé, par M. L. Edouard Fournier : Washington vainqueur, honoré, admiré, et, dans son attitude affectueuse, dans ses regards respectueux et tendres, reportant à sa mère tout le mérite de l'avoir formé, rendu capable d'être le libérateur de son pays. C'est un spectacle honnête, apaisant, et que vous vous rappelez, comme un jour de bonheur pour un homme qui en était digne, — ce qui n'est pas déjà si commun !

Puis, deux ou trois jolies *Noces de campagne*, l'une qui nous fait voir pour la dernière fois peut-être ces hautes et majestueuses coiffes du Poitou, que nos paysannes avaient jadis empruntées aux grandes dames du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles, qui tendent à disparaître, et qu'elles remplacent aujourd'hui par le bonnet mesquin et banal de nos femmes de chambre ; l'autre, de M. Mosler, charmante scène de Bretagne, où tout est encore conservé, les vieilles habitudes, les costumes riches et pittoresques des femmes, la noce nombreuse, le repas arrosé de multiples pichets de cidre, et les honneurs rendus à M. le curé, qui préside de droit la table de famille, et vers qui s'avancent deux petits enfants joufflus, aux yeux grands ouverts, avec leur jolie coiffure dorée, leur barette brodée et leurs jupes bariolées. Le vieux curé, doux et souriant,

leur tend la main pour soutenir leurs pas tremblants, et va faire retentir un bon gros baiser sur leurs joues rougeaudes et fraîches. Toute la noce regarde et sourit, et le spectateur est aussi charmé, à ce groupe naïf qui réunit les deux termes de la vie, l'enfance qui ignore, et la vieillesse qui se souvient.

Que d'autres tableaux de genre, ou qui ne se classent pas facilement, il faudrait citer, dans lesquels on reconnaît du talent, de l'esprit, du sentiment! *l'Adieu*, de M. Guillou, un malheureux pilote dont la barque a chaviré en pleine mer, qui s'y est accroché toute la nuit, lui et le mousse, son fils, et qui, à la lueur du jour renaissant, le voit mort, et qu'il embrasse une dernière fois, de quelle étreinte et avec quelle douleur, avant de le laisser couler et s'enfoncer dans la mer, mouvant linceul! Puis, la jolie et pimpante *Bouquetière* si délurée sous son bonnet coquet, de M. Blackstone; la *Mort d'Archimède*, de M. Vimont, bonne étude, juste de mouvement; la *Buvette de la Bourboule*, par M. A. Sirouy, si habilement représentée, où le peintre, qui est, en outre, le premier de nos lithographes, dans un sujet qui semble bien vulgaire, a su réunir tant de groupes variés et d'incidents intéressants, les enfants qui jouent, la marchande de journaux, les malades de toutes les classes, etc. On entend le bourdonnement de la foule dans cette salle profonde et claire, dont la perspective est excellente.

## VI

### LES NUDITÉS

Les nudités, il y en a plus que jamais, il semble; tout est prétexte pour en exposer. Un peintre n'a pas d'idées, et cependant, il veut faire un tableau et l'envoyer au Salon: il dessine une académie dans une attitude quelconque, il suffit d'un modèle, qui pose pendant deux ou trois semaines; le tableau est fait. Il ne s'agit plus que de trouver le titre. En voici un: *Echos*, une bande de demoiselles nues, penchées en avant, et criant. N'est-ce pas bien original! Pourquoi les échos sont-elles femmes et pourquoi sont-elles nues? Un autre, M. Collin, peint une douzaine de jeunes filles dansant en rond au bord de la mer, dans le costume de la première femme; et cette idée est si naturelle, qu'un autre artiste nous donne le même sujet, en accentuant davantage les mouvements, de manière que les danseuses ressemblent aux bacchantes de Carpeaux.

Des hommes de talent ne dédaignent pas ce moyen d'obtenir un succès : M. Bouguereau, qui n'a pourtant pas besoin d'enseigne, intitule le *Guépier* une jeune femme nue, vue de face, qu'assaillent cent amours qui lui lancent de petites flèches de papier et fort inoffensives, car elle rit, et le bon bourgeois, planté devant, aussi. M. Doucet, lui, s'est contenté de représenter une femme debout, vue du dos, mais il faut lui rendre justice, il a pris soin de noircir tellement les ombres de ses chairs, qu'il éloigne toute tentation. Quant aux demoiselles étendues toutes nues dans les prés, sur l'herbe, parmi les marguerites, on ne les compte plus ; c'est devenu une mode : la différence, c'est que les unes sont couchées sur le côté, les autres sur le dos ; mais il en est une pour laquelle l'artiste a trouvé un détail particulier : elle s'est endormie à l'ombre d'un bosquet, son violon à côté d'elle ; l'artiste a réussi à exciter l'intérêt du spectateur : « Comment cette jeune fille est-elle venue là, en pleine campagne, si légèrement vêtue, pour jouer du violon ? » Je ne vois aucun inconvénient à ce qu'on la mette à Charenton, et, ma foi, pendant un moment, le peintre aussi !

## VII

### LA PEINTURE RELIGIEUSE

Par un phénomène déjà remarqué l'année dernière, le Salon de cette année présente un assez grand nombre de toiles religieuses ; nous ne vivons, pourtant, pas à une époque où l'art religieux soit fort encouragé : l'Etat n'achète guère, je crois, de tableaux de piété. Quoi donc ! nos artistes seraient devenus si religieux ? Non, sauf quelques exceptions, ce n'est pas la piété ou le sentiment religieux qui les engage à traiter ces sujets chrétiens. C'est un sentiment purement artistique : ils trouvent, ce qui est vrai, ces sujets éminemment beaux, pittoresques, dramatiques, et la plupart, non hostiles mais indifférents, veulent tenter, une fois au moins dans leur vie, de traiter ces grands sujets qui ont inspiré les plus illustres artistes et produit tant de chefs-d'œuvre. Il ne faut donc pas se faire d'illusion, et avoir de la reconnaissance pour ces artistes, ou s'imaginer qu'ils ont été déjà éclairés de la lumière divine. Pour beaucoup, cela viendra peut-être, mais nous n'en sommes pas encore là.

Nous trouvons donc, dans le Salon, tous les sujets qu'on est le

plus habitué à rencontrer : l'*Annonciation*, la *Fuite en Égypte*, la *Prière à l'Église*, la *Mort du Christ*, etc.; toutes ces scènes prêtent au pittoresque; et la preuve que ce n'est que l'effet pittoresque que recherchent ces artistes, c'est la manière dont ils les ont conçues et représentées. Ici, on aperçoit une jeune bergère qui garde ses moutons, et un ange à quelques pas. C'est sans doute sainte Geneviève, écoutant la voix céleste qui lui donne la mission de sauver Paris. Non! c'est une *Annonciation* (M. Olivier Merson). Et les *bergers*, qui, dit l'Évangile, annoncèrent la naissance du Christ, où sont-ils? Le peintre a jugé qu'une bergère seule ferait bien mieux; les bergers ont été supprimés. Ailleurs, le *Repos en Égypte* (M. Flameng) est figuré par saint Joseph qui s'occupe de l'âne sur lequel est porté Jésus, et qui est arrêté, et une jeune dame svelte et distinguée qui, debout et accotée à un arbre, se drape dans son manteau, en le serrant coquettement sur elle, pour mieux mouler et faire sentir l'élégance de sa taille. Cette maigrelette Parisienne est la sainte Vierge. Et comment s'étonner que l'ait ainsi comprise l'artiste, quand, le lendemain, et du même pinceau, en se retournant, il peint des nymphes et des déesses pour le plafond de l'hôtel de M. X. ? Il est plus que probable qu'en passant de l'une à l'autre, de l'Olympe au *Repos en Égypte*, de Vénus et de Junon à la sainte Vierge, il n'a pas pris le temps de se recueillir et de faire une prière, comme Fra Angelico qui ne peignait qu'à genoux ses vierges qui nous ravissent et les anges du Paradis. Sa jeune et charmante Parisienne ne fait pas penser au Paradis, mais à un quartier de Paris qui en est fort éloigné.

Je ne cite que pour mémoire une autre *Fuite en Égypte*, de M. A. Laurens, où les personnages sont tellement enfouis dans leurs vêtements noirs ou gris, qu'on ne peut les distinguer et savoir ce qu'ils pensent. Cette attitude a sans doute paru au peintre d'un joli effet.

Plusieurs artistes représentent l'intérieur d'une église et la foule priant. C'est ici un euphémisme : *priant*, cela veut dire faisant semblant de prier, comme dans le tableau de M. Gay, *la Messe en Bretagne*. L'artiste a vu là l'occasion de peindre des costumes, c'est ce qui semble le plus évident. Dans le tableau de M. Dawant, *En Alsace*, il y a trois ou quatre personnes qui peut-être prient, une jeune femme, une vieille, et un ou deux hommes; le tout est égayé par une jeune fille qui montre une image à un petit garçon, pour



l'amener à elle. C'est fort gentil, mais, vraiment, ce tableau n'inspirera jamais à personne l'idée de prier. M. Bramptot a abordé plus franchement le pittoresque de son sujet : *la Première communion*. Toutes les jeunes filles, en voiles blancs, défilent, le cierge à la main. C'est charmant, élégant ; on a bonne grâce sous ces plis de mousseline qui encadrent la figure ; les jeunes filles en paraissent plus jolies ; c'est bien leur opinion : aussi, pas une, je vous l'assure, n'a l'idée de prier ; elles ont trop affaire à s'examiner avec attention, ou à jeter un regard de côté pour voir comment sont mises leurs compagnes. Les assistants n'ont aussi d'yeux que pour les observer, les admirer et leur sourire. Une vieille femme, toute seule, à genoux dans un coin, ne regarde rien, et prie réellement : elle a l'air étrangère au tableau.

Deux ou trois toiles font exception à ces scènes mondaines, *le Vœu, Tentation, Patriarches, — Tentation*, par M. Surand, n'est pas précisément un tableau religieux, mais il est inspiré par un sentiment religieux à un artiste respectueux, on doit le croire, de la Religion. Il représente un jeune prêtre poursuivi, obsédé par des idées voluptueuses, et qui, à genoux, au pied de l'autel, implore le secours de Dieu contre les folles et enivrantes images qui l'assiègent et qui sont personnifiées par de belles jeunes femmes. Ses mains fortement pressées, sa tête levée vers le ciel, la vive expression de sa physionomie témoignent de l'ardeur, de la sincérité de sa foi, et font concevoir l'espoir, la confiance, que le jeune prêtre triomphera de la tentation, grâce à la vraie, à la seule arme par laquelle on remporte la victoire, la prière.

Même sentiment, même attitude, même prière chaleureuse dans le *Vœu*, de M. G. Renault : Une jeune femme en deuil, qui sans doute invoque la Vierge, protectrice des mères, pour un enfant en péril de mort. La jeune femme est touchante par la profondeur de sa douleur et la sincérité de sa foi.

Les *Patriarches et Prophètes*, de M. Aubert, toile murale destinée à décorer une église, représentent le défilé obligé et ordinaire de personnages auxquels le peintre a donné, le plus qu'il a pu, des attitudes appropriées à leur caractère. Ce n'est pas toujours une œuvre fort intéressante, pas plus pour l'artiste que pour le spectateur. Celle-ci remplit très honorablement et avec talent les conditions quelque peu étroites imposées à l'artiste : ses patriarches ont de la simplicité, et ses prophètes de la grandeur.

Les *Patriarches et Prophètes* ne sont qu'une décoration d'un édifice religieux : la *Mater dolorosa* de M. Valadon, est une œuvre tout à fait religieuse. Le Christ est étendu par terre, après la descente de la Croix, et la Vierge, sa mère, celle dont l'admirable prose du *Stabat* a dit :

Cujus animam gementem  
 Contristatam et dolentem  
 Pertransivit gladius.

« Celle dont le glaive de douleur transperça l'âme abattue, gémissante et désolée, » s'est agenouillée près de lui, et, comme si elle pouvait lui faire sentir encore sa présence et son attouchement maternel, quoique sachant son divin fils mort, elle se penche et presse contre le sien ce visage sans vie, et de sa main soulève son bras languissant, comme pour l'approcher de son cœur. Elle ne baise pas cette tête sacrée, elle l'effleure seulement de sa joue, par un délicat mouvement qui vient du plus profond de l'âme, à la fois respectueux et tendre. Elle voit en lui son fils et un Dieu ; la tendresse l'a fait s'approcher de son fils ; le respect pour le Dieu retient l'épanchement de son amour. On plaint la mère, on admire la Vierge, on se sent incliné à prier devant ce sentiment pénétrant. C'est le tableau le plus religieux de l'Exposition.

A un autre point de vue, ne pouvant être considéré comme un tableau d'église, mais inspiré par un vrai sentiment religieux, il faut citer et mettre au premier rang *le Jeune néophyte chrétien*, de M. Maillart, toile peu importante comme dimension, mais puissante et fortement pensée, en même temps qu'elle est exécutée avec grand talent. Un jeune Romain du <sup>II</sup>e siècle, un jeune homme de seize à dix-huit ans — il porte encore au cou la bulle d'or — a entendu prêcher la doctrine du Christ, son âme droite en a été touchée, il est chrétien, et, plein de l'enthousiasme de la nouvelle foi, il ne peut se retenir, il veut faire part de la beauté, de la sublimité de la découverte qu'il a faite ; il vient d'être baptisé, il rentre dans la maison paternelle, et trouvant dans la salle de famille tous les siens réunis, aussitôt, heureux, pénétré de son bonheur, transporté par l'esprit saint qui l'anime, il se met à leur annoncer aussi le Christ, l'avenir immortel qu'il a promis, la vérité qu'il a révélée. Un crucifix de bois à la main, simplement vêtu, il ressemble à un saint Jean-Baptiste annonçant Celui qui va venir. Mais il ne prêche pas dans le désert ou à des sourds et des indiffé-

rents. Cette famille distinguée, qui tient un rang éminent à Rome, a entendu vaguement parler de la religion nouvelle ; elle ne la connaît pas, elle ne s'en fait pas une idée ; mais voilà que le fils, ce jeune homme d'un esprit si élevé, si cultivé, en qui l'on met tant d'espoir, s'est épris de cette foi inconnue, et vient l'annoncer, l'expliquer lui-même, et avec quel feu ! quelle force de démonstration ! quelle éloquence ! Et tous l'écoutent attentivement, sérieux, et l'on suit sur leurs visages leurs diverses impressions, au discours du jeune apôtre : le père, homme mûr, un sénateur peut-être, grave, et pesant les paroles du jeune homme ; une jeune femme se penchant, étonnée de cette nouveauté, pour mieux l'écouter ; une autre jeune femme, plus tendre et plus simple, émerveillée de ce qu'elle entend et déjà prise ; la mère, une vieille dame, prête à s'émouvoir ; une petite fille, un peu à l'écart, s'approchant à quelques mots qu'elle vient de saisir, curieuse de connaître ce que toute la famille écoute avec tant d'attention, d'intérêt et d'étonnement. — Tous ces personnages ont la physionomie qui leur convient, vraie, expressive, et qui vous retient à les regarder. Encore une fois, ce n'est pas un tableau de chapelle ou d'église, mais il donne une impression pieuse, il inspire des sentiments, des pensées religieuses ; il portera les croyants à remercier le grand Dieu qui s'est servi des petits et des humbles pour manifester la vérité ; il incitera les incroyants à réfléchir et à penser, et pour quelques-uns, il contribuera à les convertir. C'est une assez belle impression produite par une œuvre d'art ! Ce tableau de M. Maillart, on peut bien l'appeler un tableau religieux.

En terminant, je signalerai une petite toile où l'on peut voir avec quel esprit les ennemis de la Religion manient la plaisanterie ; elle est intitulée *Trois Frères*, l'un colonel ou général, l'autre haut administrateur, et le troisième évêque, qui dînent ensemble. Ce qu'a trouvé gentil le peintre, M. Laisement, c'est de faire raconter par le colonel une gaudriole, une *histoire de régiment*, tellement inconvenante que l'évêque se détourne indigné, aux rires éclatants et moqueurs de messieurs ses frères, le colonel et le préfet. Cela a paru fort amusant à l'artiste de mettre un pauvre évêque dans une situation embarrassante. Il n'a pas réussi à faire rire, il a simplement prouvé, ce qu'on savait, d'ailleurs, que les hauts fonctionnaires de la République sont, en général, des gens mal élevés : la République s'en accomode très bien.

## VIII

## LES PAYSAGES

Avant de passer aux paysages et aux portraits, il y aurait à mentionner je ne sais combien de *plafonds*, qui font comme un genre à part. On en trouve partout, toiles immenses, où les personnages sont renversés la tête en bas, où les colonnes tombent sur vous, où les balustres chancellent, où tout est peint en raccourci sous prétexte de donner l'illusion de la réalité, à quoi l'on ne réussit jamais. Si vous voulez vous faire une idée des sujets de ces plafonds, en voici un : Dans un ciel bleu, une grande femme fortement cambrée, tenant une corbeille de fleurs énorme ; à côté, d'autres femmes très projetées de côté, soutenant de longs et larges rubans ; plus haut, des amours jetant à poignées des fleurs jaunes ; et voilà tout : n'est-ce pas intéressant ! Mais il est un effet où tous les plafonds se ressemblent : pour les regarder, on risque de se tordre le cou et de se casser les reins.

Un des plus habiles paysagistes de notre temps, Pelouse, est mort ; on a exposé sa dernière toile, un paysage harmonieux : d'autres, des centaines, peignent presque aussi bien ce qu'ils appellent un *coin* ; il faudrait en citer vingt, trente, cinquante : M. Breton, un beau paysage d'été ; M. Guéry, un beau paysage d'automne ; M. Grignon, des avoines à faire illusion ; M. Bernier, des Pins en Bretagne ; M. de Vuillefroy, une vue du pays Basque, avec des vaches potelées ; M. Lelièvre, de grands panneaux où des bestiaux errent sur des prés à travers de grands arbres ; M. A. de Curzon, un classique, celui-là est un maître, une vue au pied du Vésuve, où une vieille tour se dresse dans un vallon poétique ; M. Darasse, un coteau, près de Naples aussi, des maisons qui escaladent les roches moussues, entremêlées d'arbres et de maisons roses avec un campanile au loin ; M. Gagliardini, l'Etang de Ber tout brûlant de la chaleur du Midi ; M. Allègre, une vue de Marseille ; M. P. Lazerges, une scène d'Algérie, une caravane, bien observée ; M. Français, un joli panorama de Clisson ; M. Galerne, la vue de Chauvigny, une pittoresque petite ville du Poitou, etc.. etc. Et les tableaux de fleurs de M. Bourgogne, de M<sup>me</sup> la baronne T. Lambert, sans compter une quantité de ruisseaux, de vallées, de prairies, de forêts, de groupes d'arbres, presque tous bons, —

disons tous ! — dont vous dites : « C'est joli ! C'est bien ! » et, qui, dans un an, dans six mois, dans un mois, se confondent dans votre souvenir.

C'est qu'il n'y a de paysage qui intéresse, dont on se souvienne, que ceux où apparaît l'homme ou les lieux qu'habite l'homme, et où se sent l'âme et la vie de l'homme ; par exemple, une ferme normande telle qu'en peint M. Defaux (*Un vieux puits*), le toit moussu, la cour toute remplie de poules, de coqs, d'oies, de canards, allant, venant, picorant, gloussant, brillant de toutes les couleurs au soleil, un petit peuple remuant, avec quelques beaux arbres bien verts, et la mer, au loin, qu'on entrevoit. Cette jolie toile vous ravit ; tout cela vit et vous fait sentir la vie. On l'a vu, et on le verra encore tous les jours, à la campagne, et on ne l'oubliera jamais.

## IX

### LES PORTRAITS

Il n'est pas nécessaire de dire que l'on rencontre, comme à l'ordinaire, de nombreux portraits, beaucoup d'insignifiants, quelques-uns remarquables à divers titres : en première ligne, le portrait en pied du *Curé de Fourmies*, l'abbé Margerin, qu'a fait connaître, qu'a illustré sa belle, héroïque et charitable conduite, le 1<sup>er</sup> mai 1891, son généreux dévouement, le sublime élan qui le fit se jeter au devant des soldats et au secours des victimes, et que M. Moreau-Deschavres nous représente tel qu'on se le figure, et qu'il doit être : simple, intelligent et bon. C'est un des tableaux les plus recherchés et regardés avec le plus de sympathie ; l'applaudissement du public le décore, ce que n'a pas su faire le gouvernement républicain. Puis, un bon portrait en profil par M. Henner, qui a bien voulu, cette fois, abandonner les teintes d'ivoire et les ombres vertes dont il couvre les corps nus de ses nymphes et de ses vierges ; il a tout uniment regardé et vu la couleur et les tons vrais de la nature, et a ainsi rendu la tête caractérisée et ferme du général de K. ; — le portrait d'un peintre du Midi, M. Gagliardini, par M. Langlois, représenté de face, en pleine lumière, presque sans ombre, et, cependant, d'un coloris si vrai, et avec tant de netteté, que la tête semble saillir de la toile ; — un portrait, par le célèbre peintre M. de Munkacsy, d'une grande dame assise dans son salon richement meublé et qui donne l'idée d'une vie large et heureuse, où l'on pourrait désirer un dessin plus serré (un des bras et la

main sont vraiment trop lâchés) et une couleur un peu moins grise; — un nouveau portrait de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, par M. Clairin, représentée de profil, étendue sur un fauteuil américain, *Rocking-Chair*, les mains alanguies et abandonnées sur les genoux, regardant devant elle avec cet air légèrement ennuyé que l'on connaît. — Mais, non ! Je me suis trompé : ce n'est pas M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt ! Le livret m'apprend que c'est M<sup>me</sup> de M. On m'excusera, tout le monde s'y est trompé. L'année dernière, M. Clairin avait mis dans un seul tableau cinq ou six dames qui ressemblaient à M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt. Aujourd'hui, il veut faire le portrait d'une dame du monde, il la transforme en Sarah Bernhardt. Il a probablement été *hypnotisé*, comme on dit aujourd'hui, par M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt.

Mais, après avoir mentionné seulement, car il y en a trop, de bons portraits exécutés avec un talent incontesté par MM. Yvon, J. Lefebvre, Dubois, Flandrin, J. P. Laurens, M<sup>lle</sup> Houssay, etc., un portrait de M. Perrot de Chezelles, par un jeune artiste M. Riant, qui donne de grandes espérances, et deux toiles remarquables de M. Gigoux, le doyen de nos artistes, qui expose depuis soixante ans ; deux portraits, surtout et avant tout, sont cherchés et observés : M. *Renan*, par M. Bonnat, et le Pape *Léon XIII*, par M. Chartran.

#### DEUX PORTRAITS

Quel contraste ! l'un, je ne dirai pas *l'ennemi* de la religion, le mot est trop noble pour le rénégat et le sophiste qui n'obtient, même des incroyants, qu'une approbation dédaigneuse, tant ils connaissent l'insuffisance de sa science, l'improbité de son style, ses artifices de langage, l'incertitude de ses idées, l'équivoque de ses principes, et qui ont applaudi, parce que c'était son vrai nom, quand, à une de ses dernières pasquinades, un spirituel railleur l'a appelé un *fumiste* (1).

Oui, un fumiste, qui se moque de tout, du public et de lui-même, de son âme, de son avenir, et de Dieu. Il n'est pas difficile de savoir qui aura le dernier mot, du grand Maître du ciel, ou de M. Renan, qui affirme qu'il se fait Dieu et qu'il est en train de le devenir !

Son portrait peint, avec un talent supérieur, par M. Bonnat, le

(1) M. F. Sarcey.

représente bien tel qu'il est et qu'on se l'imagine : gros, gras, court, débordant de matière et de graisse, le nez large et épaté, la lèvre luisante, les yeux petits, sournois, fuyants, regardant de côté, les yeux d'un homme qui sait qu'il y a une vérité, et qui craint de la rencontrer et de la voir, un teint pâle, terne, sans vie et sans veine de sang ; une figure si basse, qu'on se dit que l'âme qu'elle recouvre ne peut avoir de nobles pensées ; une figure qui repousse. Il fait songer à Satan : il n'aurait qu'à le peindre ressemblant celui qui voudrait représenter le démon.

Le portrait de *Léon XIII*, par M. Chartran, était célèbre avant l'Exposition. Tout le monde connaît la physionomie du Souverain Pontife ; elle est rendue ici avec vérité, simplicité et justesse, à la fois, fine, spirituelle, bienveillante, attachante, la physionomie d'un saint religieux et d'un penseur. M. Chartran a représenté Léon XIII assis, la figure émaciée et pâlie, pâlie par la prière, les veilles, les jeûnes, le travail, mais l'expression ferme et forte, le regard droit, les yeux grands et largement ouverts, le corps qu'on devine aminci sous le vêtement blanc, un corps affaibli, et une âme ardente qui semble vouloir en sortir. Quand on le regarde, on sent qu'on est en présence du pontife, prisonnier, mais qui possède une force plus haute que toutes les puissances de la terre, qui enseigne les souverains et leur rappelle leurs devoirs, et que les souverains écoutent respectueusement en baissant la tête. La figure du sophiste est toute matière ; le Vicair de Jésus-Christ, le Souverain Pontife, paraît tout esprit.

(A suivre.)

EUGÈNE LOUDUN.

---

# UN JEUNE EMPEREUR <sup>(1)</sup>

---

## XI

### UNE ANNÉE SANS BISMARCK (suite).

Les discours de Guillaume pendant cette année témoignèrent d'un progrès marqué dans l'art oratoire, et offrirent moins d'échantillons des idées baroques, incohérentes, qu'on avait remarquées dans ses premières harangues. A l'occasion du serment des recrues de la garnison de Berlin, le 20 novembre, il prononça une curieuse adresse théologique où il déclarait que, bien que la situation extérieure de l'empire fut assez paisible, les soldats devaient, comme tout bon allemand, prendre leur part du combat contre l'ennemi intérieur, cet ennemi qu'on ne peut vaincre sans le secours de la religion. Nul ne pouvait être bon soldat s'il n'était bon chrétien, et les recrues qui juraient fidélité à leur maître de la terre, devaient avant tout engager leur foi au souverain du ciel.

Dix jours plus tard, Guillaume fit un discours d'un tout autre genre en face de la statue du Grand Electeur, dont le 250<sup>e</sup> anniversaire de l'avènement au trône de Brandebourg tombait le 1<sup>er</sup> décembre. Nous avons déjà fait allusion à l'effet prodigieux produit par la lecture de l'histoire de son aïeul, sur l'esprit de Guillaume tandis qu'il préparait son discours. Cette harangue ne parlait plus de la loyauté due au Maître céleste, mais elle était hérissée d'éloges enthousiastes à l'adresse des Hohenzollern batailleurs, et remplie de comparaisons et d'expressions militaires. Elle contenait aussi le parallèle transparent entre Schwarzenberg et Bismarck dont nous avons parlé plus haut.

Pendant cette même semaine, l'empereur prononça un autre

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1892.



discours beaucoup plus long et d'un intérêt plus sérieux. Il avait été évidemment préparé avec le plus grand soin, et c'est sans contredit, le plus important qu'il ait jusqu'à ce jour prononcé en public. Quand Guillaume monta sur le trône, qui aurait osé supposer que, trois ans plus tard, son discours principal traiterait de l'éducation secondaire !...

Il prononça ce discours dans une conférence spéciale, convoquée par lui pour discuter sur la réforme de l'éducation en Prusse, et cette réunion comprenait, non seulement les professeurs et les spécialistes les plus distingués du royaume, mais les représentants des différents états de l'Allemagne. Une liste de ses membres présenterait au lecteur les noms de la moitié des Allemands qui se sont illustrés, de nos jours, dans la littérature et les sciences. La session s'ouvrit, à Berlin, le 4 décembre, sous la présidence de l'empereur, et — trait caractéristique de sa part — après avoir recueilli sur ce sujet les informations les plus détaillées, il se lança dans une attaque virulente contre les *gymnases*, c'est-à-dire contre tout le système des hautes écoles du pays. La conférence assemblée pour examiner la possibilité d'améliorer ce système entendit avec stupéfaction son royal président ouvrir la séance en attaquant de front tout ce qui se rattachait à cette institution en général.

On appréciera mieux l'importance de ce discours, si on se rappelle la réputation unique dont les écoles allemandes jouissent depuis longtemps aux yeux du monde entier. Les louanges de leur système remplissent des bibliothèques entières, et la succession étonnante de victoires qui rendit la lutte si inégale, pendant la guerre franco-allemande de 1870, a été attribuée, maintes fois — et cela, le plus souvent, par des écrivains français — à la supériorité des gymnases allemands plutôt qu'à celle des fusils à aiguille. Les Allemands sont justement fiers de leur merveilleuse armée mais, il y a peu de temps, ils étaient encore plus fiers de leurs écoles. Les professeurs constituent par eux-mêmes une espèce d'armée ; ils exercent une influence traditionnelle et inspirent un respect général inconnu aux pédagogues des autres nations. Il fallait donc un courage réel, même de la part d'un empereur, pour oser attaquer de sang-froid l'institution sacrée du gymnase et, chose extraordinaire, ce que ce jeune homme avait à dire était si neuf, si fort, si opportun, qu'il réussit à convaincre la plupart des barbes grises scholastiques qui l'écoutaient.

Il commença par dire que les gymnases (correspondants aux écoles latines d'Angleterre, aux académies d'Amérique) avaient rendu dans leur temps de grands services, mais qu'ils ne répondaient plus aux besoins de la nation, aux nécessités de l'époque. Il en sortait des cerveaux bourrés de science, et non des hommes virils; on y perdait, sur le latin vieilli et sur les sciences classiques en général, le temps qui devrait être attribué à l'étude de la langue et de l'histoire allemandes, étude infiniment préférable, pour un Allemand, à celle de toutes les chroniques réunies de la vieille antiquité. Ces écoles avaient-elles fait quelque chose pour combattre les folies et les chimères de la démocratie sociale? Hélas! la réponse était pire que négative, car elle révélait, non seulement l'oubli d'un devoir urgent, mais encore les progrès d'un mal sérieux. Lui-même avait traversé à Cassel tous les degrés du gymnase, il en connaissait à fond les usages et les méthodes, et il savait que plus tôt elles seraient modifiées, mieux cela vaudrait pour tout le monde.

Il est juste de reconnaître, continua Guillaume, qu'en 1864, 1866 et 1870, le travail des éducateurs prussiens s'était montré sous son jour le plus favorable. On s'était efforcé, pendant les années précédentes, d'inculquer, dans les esprits, l'idée de l'unité nationale, de faire porter des fruits à cette idée, et il faut convenir que tous ceux qui avaient, durant cette période, complété au gymnase le cours de leurs études, en sortaient, après l'examen, convaincus que l'empire d'Allemagne devait être rétabli et couronné par l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Mais, en 1871, cette méthode d'éducation cessa brusquement, malgré la nécessité plus grande d'enseigner aux jeunes Allemands combien il importait de conserver intacts l'empire et son système politique. En conséquence, certaines forces nuisibles s'étaient élevées et développées d'une manière menaçante, et le blâme devait en retomber tout entier sur les écoles.

Depuis 1870, dit encore l'empereur, l'Allemagne a été véritablement le royaume des philologues, ils ont trôné dans les gymnases, ne s'occupant qu'à farcir de science la tête de leurs élèves, sans chercher à les préparer aux nécessités, aux épreuves de la vie pratique; sans donner une pensée à l'élévation de leur caractère. Ce mal allait si loin qu'il fallait l'arrêter à tout prix. On avait, il ne l'ignorait pas, l'habitude de le considérer comme un ennemi fanatique du système des gymnases; cette accusation était fausse.

Il avait l'œil ouvert sur les mérites aussi bien que sur les défauts de ce système, mais malheureusement le nombre des derniers l'emportait, et, à ses yeux, un des plus grands était la partialité étonnante qu'on y professait pour l'étude des classiques. Il s'en remettait à ses auditeurs, comme patriotes aussi bien que comme professeurs, pour juger si la base de l'éducation publique ne devait pas être allemande, et si le but qu'on poursuivait était de former de jeunes Allemands, ou bien des Grecs et des Romains. Il fallait en finir avec cette folie, rompre courageusement avec la routine du moyen âge, et prendre la langue allemande comme base de l'éducation. Cette remarque pouvait également s'appliquer à l'histoire. Une étude approfondie de l'histoire légendaire et authentique de l'Allemagne, des connaissances géographiques et ethnographiques qui s'y rapportent, devait être exigée. Quand les jeunes gens se seraient bien familiarisés avec l'intérieur de leur propre demeure, ils pourraient aller rêver dans une académie.

« Lorsque j'étais à l'école à Cassel, dit Guillaume, le Grand-  
« Electeur, par exemple, n'était pour moi qu'un personnage nébu-  
« leux. Quant à la guerre de Sept ans, elle était en dehors du  
« cercle de mes études, et, pour moi, l'histoire finissait avec la  
« Révolution française, à la fin du siècle dernier. Les guerres de la  
« libération, si intéressantes pour les jeunes Allemands, n'étaient  
« pas même mentionnées, et c'est seulement, grâce à Dieu, aux  
« soins de mon précepteur particulier, le D<sup>r</sup> Hinzpeter, que je suis  
« heureux de voir aujourd'hui devant moi, que je dois de savoir  
« quelque chose de l'histoire contemporaine. Comment se fait-il  
« que tant de nos jeunes Allemands soient attirés hors du chemin  
« de la vertu politique ? Comment se fait-il que nous ayons parmi  
« nous tant de réformateurs, tant de cerveaux troublés ? Comment  
« se fait-il que notre gouvernement soit assailli de tant de critiques  
« tandis qu'on n'a que des louanges pour tous les autres gouver-  
« nements ? Cela vient simplement de ce que ces rénovateurs, ces  
« réformateurs professionnels, ignorent la genèse de l'Allemagne  
« moderne. On ne leur a pas appris, on apprend pas à la jeunesse  
« actuelle, à se rendre compte de la période de transition qui s'est  
« écoulée entre la Révolution française et le temps présent, et c'est  
« par cette connaissance seule qu'on peut comprendre les questions  
« actuelles. »

Les gymnases, poursuivit-il, ne devront pas altérer leurs méthodes, non seulement sur les matières enseignées, et sur la manière de les enseigner, mais ils devront aussi réduire le fardeau de temps sous lequel ils écrasent maintenant leurs élèves. Il est cruel d'obliger des enfants à demeurer si longtemps sur des livres, qu'ils n'aient plus de loisirs pour se livrer à une récréation salutaire, ou aux exercices physiques nécessaires au développement du corps. Si lui-même, pendant qu'il était à Cassel, n'avait pas eu des occasions spéciales de monter à cheval de temps en temps, de regarder un peu autour de lui, il n'aurait jamais su ce qu'était le monde. C'était cette éternelle manie de bourrer les esprits de science, qui faisait souffrir la nation d'une pléthore d'hommes soi-disant instruits, dont le nombre était devenu si grand que, ni le peuple, ni l'empire, ne pouvaient plus les supporter. Ah ! combien Bismarck disait vrai, lorsqu'il parlait de ce prolétariat d'hommes diplômés, de cette armée de candidats affamés, de ces journalistes, fruits secs des gymnases, pour la plupart, et qui maintenant formaient une classe dangereuse pour la société.

Ce discours contenait encore beaucoup d'allusions pratiques et même techniques relatives à la mauvaise ventilation, aux causes de la myopie, et d'autres détails, inutiles ici, mais qui indiquaient un profond intérêt et une vue intelligente du sujet. A la fin de la conférence, le 17 décembre, Guillaume prononça une autre adresse dont nous détacherons un paragraphe, comme péroraison de cette curieuse profession de foi impériale sur l'enseignement.

Après s'être excusé de n'avoir pas fait allusion à la religion dans ses précédentes harangues — car son désir d'entretenir l'esprit religieux et les sentiments chrétiens, était, il n'en doutait pas, aussi visible aux yeux de son peuple que la lumière du jour — il jeta cette note véritablement *fin de siècle* qui donne la clef de sa manière de voir sur la question tout entière.

« Après une longue hésitation nous nous trouvons sur le point de  
 « faire un mouvement général en avant vers le siècle nouveau. Mes  
 « ancêtres, le doigt posé sur l'artère du temps, avaient toujours un  
 « œil actif et intelligent fixé sur les promesses et les menaces de  
 « l'avenir. C'est ainsi qu'ils réussissaient à se maintenir à la tête  
 « des mouvements qu'il leur convenait d'adopter ou de diriger. Je  
 « crois que j'ai compris les impulsions, les tendances du nouvel

« esprit qui fait tressaillir le siècle expirant. Au sujet de la réforme sociale, aussi bien que dans la question si grave de l'enseignement de la jeunesse, j'ai résolu de guider, plutôt que d'entraver le travail de ces tendances... Jusqu'ici, notre ligne d'éducation historique a été des Thermopyles et de Cannes à Rosbach et Vionville ; désormais, je conduirai la jeunesse allemande de Sedan à Mantinée et aux Thermopyles, par Leuthen et Rosbach, et cette route est, à mon avis, la meilleure. »

\* \* \*

Cette déclaration produisit un effet électrique. Depuis bien des années, l'idée qu'il y avait dans le système des gymnases un côté défectueux, germait dans l'esprit populaire, mais personne n'avait le courage de définir, encore moins de dire, où était le mal. Les parents voyaient leurs fils condamnés à travailler au gymnase trente heures par semaine — sans parler des heures supplémentaires au dehors — et s'étonnaient vaguement que, de ces trente heures, dix soient données au latin ; six, au grec ; tandis que les mathématiques n'en prenaient que quatre ; la géographie et l'histoire réunies, trois seulement ; le français et l'allemand, deux chacun ; les sciences naturelles, une ou deux, et enfin que l'anglais ne trouvât aucune place. Mais bien qu'un nuage de suspicion planât sur tout le système, il jouissait toujours de l'immunité sacrée des fétiches ; on le considérait comme une chose merveilleuse, et personne ne se fut osé à aventurer une idée sceptique, pas plus dans un discours que dans un écrit. Mais, quand le jeune souverain proclama brusquement sa conviction que tout cela était stupide, vicieux, nuisible, et s'engagea hardiment à balayer toute cette routine classique et à mettre à sa place une éducation moderne, les parents allemands, pour me servir de la phrase de Herr von Brunsen, furent tout simplement enchantés.

Depuis lors, nul miracle n'a été opéré, le caractère des gymnases ne s'est pas transformé comme par magie, mais il est certain que l'empereur fera sa volonté et tiendra sa parole. Différentes mesures ont déjà été prises pour démontrer ses vues sur ce sujet, entre autres le changement du ministre de l'Instruction publique.

Le Dr von Gossler gardait le portefeuille depuis dix ans, et derrière l'affection du grand corps des professeurs, il se croyait à l'abri de toute atteinte. Lorsque, pendant l'été de 1889, le jeune

empereur lui envoya un long mémoire sur les réformes nécessaires dans les hautes écoles de Prusse, il le reçut avec respect, avec sympathie même, le déposa dans un casier, et continua à marcher dans l'ornière du passé. Guillaume n'insista pas, mais, dix-huit mois plus tard, quand il réunit la conférence du Travail, il publia en même temps le texte du *memorandum* de l'année précédente. Même alors, Gossler ne soupçonna pas le danger et fit, à l'ouverture de la session, un discours officiel plein de confiance et d'aimables lieux communs. Au jour de l'an suivant, cependant, 1<sup>er</sup> janvier 1891, un avertissement péremptoire lui vint directement du palais sous forme de présent. Ce présent était une photographie de Guillaume II, richement encadrée, et au-dessus de la signature flamboyante étaient écrits ces mots significatifs : *sic volo, sic jubeo*. On ne fut pas surpris d'apprendre, peu de temps après, la retraite de von Gossler.

Son successeur, le comte Zedlitz-Trutshler, a commencé sa carrière dans l'armée, mais ses aptitudes l'ont fait depuis longtemps attacher aux services civils. Il a siégé au Reichstag comme conservateur libre, et il a été gouverneur de la Silésie. C'est à la fois un excellent orateur, un homme de ressources et d'un tact parfait. Parmi les réformes qu'il a opérées, nous citerons celle qui oblige les étudiants des gymnases à faire connaître le nombre d'heures qu'il leur faut donner au travail en dehors de l'école, pour pouvoir suivre les cours, et cela sert de base à l'organisation des programmes mensuels, afin qu'il reste aux jeunes gens un temps suffisant pour les récréations. L'étude de l'allemand et des langues vivantes a remplacé le curriculum classique dans les trois classes inférieures des gymnases. Le comte Zedlitz est aussi chargé des affaires ecclésiastiques, et ses sympathies sont toutes pour la tolérance et une bonne entente avec le Vatican.



Le 1<sup>er</sup> janvier de la même année, Guillaume envoya aussi sa photographie à Herr von Stephan, directeur général des postes. Cette photographie portait une légende manuscrite, non moins caractéristique que la première : « L'échange réciproque des communications est la bannière sous laquelle se tient le monde à la fin du siècle présent. Les barrières qui séparaient les nations sont renversées et de nouvelles relations s'établissent entre-

« elles. » Ce sentiment, ainsi exprimé, entraînait d'importantes conséquences pour l'Allemagne et pour l'Europe entière.

Si courte qu'ait été la carrière du nouvel empire, son histoire présente déjà une *volte-face* remarquable sur les sujets économiques, et le début de ce qui promet d'être un second et non moins complet changement. Jusqu'en 1876, avec Deltrüch comme président de la chancellerie, et Camphausen comme ministre des Finances, l'Allemagne avait montré dans les relations internationales de commerce, un esprit aussi libéral que toute autre nation du continent. Mais, cette année-là, Bismarck, par une combinaison des diverses factions conservatrices qui inclinaient vers l'élévation des tarifs, inaugura une politique protectionniste qui fit tomber ces ministres, et plaça définitivement l'Allemagne dans le camp opposé. Sous la verge de Bismarck, elle s'éloigna résolument du libre-échange et se rapprocha des idées de la Russie, du Thibet et du parti républicain des États-Unis. Mais avant la chute de Bismarck, le jeune empereur avait déjà manifesté sur ce sujet des vues plus larges que son chancelier, et, durant cette première année, plusieurs mesures importantes ont déjà été prises pour amener l'Allemagne au niveau des conceptions modernes, sur l'émancipation commerciale. Un traité de commerce libéral a été signé avec l'Autriche-Hongrie, et il sera, croit-on, le précurseur d'autres traités avec des nations, maintenant soumises à de ridicules et offensants tarifs de guerre. A l'intérieur, on ne fait pas mystère des intentions ministérielles de réduire les tarifs sur les céréales et autres objets de première nécessité, et de suivre, en général, une politique réformatrice. Le Reichstag a rendu un décret, qui, mis en vigueur à partir d'août 1892, amènera, en cinq ans, l'extinction des droits sur le sucre, un des remparts de la forteresse protectionniste. On s'attend à voir attaquer aussi les droits sur les spiritueux, tandis qu'à la Chambre Haute de la Diète prussienne vient de passer un bill destiné à frayer le chemin au retour de l'impôt direct.

\* \* \*

L'inspirateur de ces réformes est le D<sup>r</sup> Miquel, dont nous avons signalé les premiers pas dans la faveur impériale pendant la crise du travail, et qui a été nommé ministre des Finances en 1890. Le D<sup>r</sup> Miquel présente un nouvel exemple de la dette que la vie publique allemande doit à l'infusion du sang huguenot, il y a deux

siècles, événement qui a joué en Prusse un rôle d'une importance aussi disproportionnée que celui des dernières forces protestantes dans la politique française. Herr Miquel a l'air d'un Français, et ses manières à la fois polies, aimables et graves, sont celles d'un homme d'état élevé sur les bords de la Seine plutôt que sur ceux du Vecht.

Ce n'est pas à proprement parler un homme nouveau. Avant l'empire, il siégeait au Parlement ; il y a quelques années, il partageait avec Bennigsen la direction du parti national libéral. Il a soixante-dix ans et aurait été ministre depuis longtemps s'il avait cru compatible avec le respect qu'il se doit à lui-même d'accepter un portefeuille sous la domination arrogante et capricieuse de Bismarck. Dans la situation incertaine où se trouve l'Allemagne, remplie, comme elle l'est, de rumeurs diverses sur les réconciliations probables, les querelles présumées, il est impossible de prévoir ce que sera l'avenir, mais, dans aucun cas, on ne peut se le représenter sans y assigner à Miquel un rôle prépondérant.

Ses qualités administratives sont de l'ordre le plus élevé, et il y joint une grande largeur de vues et une grande autorité personnelle. La confiance que lui témoigne l'empereur est le sujet de bien des commentaires, et l'opinion publique ne lui donne pas de rival dans les conseils du prince. C'est à la table de ce ministre, qu'au mois de février dernier, Guillaume aurait dit, en réponse à un long argument du baron Hardoff en faveur du bimétallisme : « Personnellement, je suis pour l'or, et quant au reste, je le laisse à Miquel. »



Avec la retraite prévue de von Maybach, ministre des Travaux publics, et des chemins de fer, von Boetticher sera le seul qui ait gardé son portefeuille depuis la mort de Guillaume I<sup>er</sup>, en mars 1888. Cette exception ne paraît pas devoir se prolonger, mais le changement qu'on ressent à Berlin dans les méthodes et l'esprit du gouvernement n'est pas seulement une affaire d'hommes nouveaux. Le poids du militarisme a été rejeté. Les généraux n'ont plus voix au chapitre dans les affaires purement civiles. Et on attribue généralement la retraite du comte Waldersee du poste de chef de l'état-major général, à ce qu'il aurait essayé d'intervenir dans la fixation et la distribution du budget de l'armée. Cinq ans auparavant, une



semblable intervention aurait paru toute naturelle. L'empereur aussi devient moins désireux d'imposer le côté martial de son éducation et de son tempérament. Après avoir semblé croire, au début, que l'Allemagne n'existait que pour soutenir l'armée, il est arrivé à voir la juste proportion des choses, et à ne donner aux questions militaires que leur part légitime de son attention. La mort de de Moltke a enlevé le dernier grand soldat qui pouvait parler avec autorité de l'armée au Reischtag et, sous ce rapport, il n'a pas laissé d'héritier.

Dans le domaine plus troublé des affaires étrangères, l'année passée sans Bismarck a été marquée par d'insensibles variations.

Un seul événement est venu, pendant cette année, troubler les relations courtoises que Caprivi entretient avec toutes les nations de la terre. Les incidents malheureux qui ont accompagné, en février 1891, la visite de l'impératrice Frédéric à Paris, sont encore trop récents pour pouvoir être rappelés ici, mais il est juste de dire qu'un épisode si orageux n'aurait certainement pas eu un dénouement si pacifique et si sensé, si Bismarck avait conservé le pouvoir. Le jeune empereur qu'on se représentait comme un brandon de discorde a su demeurer maître de lui et ne pas permettre que cet incident altérât la politique de son gouvernement. Il venait justement de sortir de ses habitudes en faisant une avance à la France, sous forme d'un gracieux message de condoléance à l'occasion de la mort de Meissonnier. Les insultes par lesquelles la populace parisienne répondit à cet acte de courtoisie, ne réussirent pas à provoquer une réplique de sa part. Et même, quand on lui représenta que l'accroissement des rigueurs pour les passe-ports d'Alsace-Lorraine était considéré comme une représaille, il donna ordre de modifier ces rigueurs.

\* \* \*

Ici se termine, pour le moment, notre étude sur le jeune empereur. La partie qui appartient à l'avenir pourra être orageuse, et souillée par le feu et le sang; peut-être sera-t-elle au contraire la paisible chronique d'une sagesse croissante, de bienfaits accomplis et de paix maintenue. Mais, quoi qu'il arrive, nous en avons vu assez pour savoir que ce sera l'histoire d'un homme réellement homme, vers lequel tout convergera, résolu dans l'action, prompt dans l'exécution, au caractère élevé, aux grandes ambitions, et

auquel le sort a départi, pour faire le bien ou le mal, des facultés qu'il n'a peut-être jamais accordées à aucun autre.

Dans un dernier chapitre, on lira peut-être avec intérêt une notice sur les qualités personnelles de Guillaume dans sa vie journalière comme homme privé, aussi bien que comme empereur.

## XII

### PORTRAIT DE GUILLAUME II. SES GOUTS, SON CARACTÈRE.

Il y a extérieurement deux Guillaume différents. Ceux qui voient l'empereur dans une cérémonie d'apparat, reçoivent l'impression d'un homme grand, au visage sévère et pensif, et d'une tournure plus distinguée qu'aucun autre souverain de l'Europe. Il se tient parfaitement droit, porte son uniforme ou son manteau de cour avec une grâce hautaine, et imprime à ses traits un masque de dignité impériale, d'énergie et de réserve, qui impressionne les spectateurs. C'est ce qu'on peut appeler sa physionomie officielle, celle avec laquelle le public est familiarisé, car il la revêt devant l'objectif du photographe aussi bien qu'aux revues, aux cérémonies officielles et même lorsqu'il traverse les rues dans sa voiture. On ne peut lui reprocher cela. Une partie importante du rôle d'un empereur est de savoir le paraître.

Mais, dans la vie privée, quand l'absence du cérémonial lui permet de se montrer lui-même, nous voyons un tout autre Guillaume. Il ne produit plus alors l'impression d'un homme de haute taille, et sa figure prend une expression douce et bienveillante, prête à s'épanouir en un sourire extrêmement séduisant. Quand il a cette expression souriante, il ressemble beaucoup à son oncle, le duc de Connaught, quoique cette ressemblance ne soit pas apparente en d'autres moments. Enfant, il avait un teint très blanc, avec des cheveux d'un blond pâle. Des années de vie militaire, au grand air, ont tanné sa peau et bruni son visage ; ses cheveux sont presque bruns, mais sa petite moustache, habituellement frisée, est d'une teinte jaune clair.

Un de nos amis, qui l'a étudié attentivement pendant toute une journée, lorsqu'il était en Russie, il y a deux ans, nous le dépeint, le matin, à la revue des troupes, raide et solennel avec une physio-

nomie si sombre et si sévère qu'on craignait de l'approcher, et que les officiers qui le voyaient pour la première fois, se disaient en plaisantant, qu'un nouveau Guillaume le Taciturne était revenu sur la terre. Mais, dans l'après-midi, au garden-party, présidé par la Czarine et restreint presque au cercle impérial, on vit apparaître Guillaume, en chapeau de paille, en élégant costume de promenade, fumant incessamment des cigarettes, riant et babillant avec chacun, aussi gaiement, aussi bruyamment que n'importe quel petit employé de commerce, jouissant de l'aubaine inaccoutumée d'une journée à la campagne.

Le trait dominant du caractère de Guillaume est une incessante et infatigable activité physique. Sous ce rapport, il est plus Anglais qu'Allemand. La tendance insulaire de ses goûts de vie en plein air est aussi très marquée. Il n'y a certainement, sur le continent, personne qui suive les détails du sport anglais avec un intérêt plus actif et plus vigilant que ne le fait Guillaume. Il monte à cheval comme un Anglais, c'est-à-dire, qu'il fait en selle, meilleure figure que la plupart des Hohenzollern, qui sont en général de mauvais cavaliers. Il a toute la passion britannique pour la mer et les questions maritimes. Dans son discours aux officiers de la flotte anglaise à Athènes, il dit que son intérêt pour leur marine datait de son enfance, lorsqu'il jouait dans l'arsenal de Portsmouth et que les impressions qu'il avait reçues de la grandeur et de la splendeur de la marine anglaise, étaient toujours demeurées vivantes dans son souvenir. Son intérêt et son orgueil pour la marine allemande sont bien connus.

Il a un goût plus anglais qu'allemand pour tous les exercices du corps. Il fait admirablement des armes, il nage, il rame, il joue aux boules avec ardeur et succès, et il prend un vif plaisir à gravir les montagnes. Aucun autre prince prussien n'a été aussi passionné pour la chasse à tir. Je ne parle pas du *Parforce jagd*, cette curieuse organisation que Frédéric-Guillaume créa dans la Forêt-Verte de Postdam. Là, des sangliers, privés de leurs défenses dès leur bas-âge, sont confinés dans le Saugarten, et, en automne, on les sort de leurs parcs pour les chasser à cheval, plaisir qui rappelle les chasses au lion du siècle de Sardanapale, dont les fresques assyriennes nous ont conservé le tableau. Guillaume est un sportman d'un ordre supérieur. Il se plaît infiniment aux chasses en forêt, les plus laborieuses et les plus difficiles, et est un tireur exceptionnel.

Ce qui rend tout ce que nous venons de dire encore plus remarquable, c'est que le bras gauche de Guillaume est en quelque sorte paralysé. Il s'est habitué à s'en servir pour tenir les rênes, quand il monte à cheval ; mais là se bornent les services qu'il en retire. Cette infirmité date de sa naissance, et est attribuée à l'ignorance ou à la maladresse d'un médecin. Le bras gauche est de quatre pouces plus court que le bras droit, la main est mal formée et les doigts sont à l'état rudimentaire. Le bras est tellement inerte qu'il est obligé de se servir de sa main droite pour soulever la gauche et la placer sur la garde de son épée. C'est de cette manière, ou dans l'intérieur de son habit, qu'il la porte toujours, quand il n'est pas à cheval. A table, il a une fourchette et un couteau réunis, qui s'emboîtent l'un dans l'autre. Il s'en sert avec une grande dextérité pour couper ses mets et pour manger, toujours avec une seule main.

Pour devenir un habile tireur dans des conditions aussi désavantageuses, il a fallu une grande patience et une grande volonté. Guillaume se sert d'un fusil anglais très léger, ayant dû renoncer à la tentative d'en faire faire, en Allemagne, un qui puisse lui convenir. Il le porte sur son épaule, la crosse en arrière et au moment convenable, par un mouvement du bras droit, il ramène son arme en avant avec une incroyable rapidité et il vise avec une infaillible sûreté.

Le mal d'oreille chronique dont il est atteint depuis de longues années, est en réalité beaucoup plus sérieux. La nature de cette affection a été jusqu'ici difficile à déterminer. Tout ce qu'on en sait positivement, c'est qu'elle augmente par le froid et l'humidité. Les médecins ne s'accordent pas sur son caractère. Guillaume lui-même, quoiqu'il en souffre parfois cruellement, ne s'en est jamais inquiété et croit simplement à une douleur locale. L'existence de ce mal a suffi, cependant, pour faire naître certaines craintes dans l'esprit de ses amis et des Allemands en général, mais il ne paraît pas qu'aucun homme de l'art l'ait jamais considéré comme dangereux.

\* \* \*

Sans aucun doute, ce pesant et pénible fardeau de la douleur a une grande part dans les dispositions nerveuses, agitées, excitables de Guillaume. On ne peut demander, à un homme souffrant

d'un mal d'oreille, un grand empire sur son humeur. Il est permis de croire aussi que son incroyable activité physique est dûe en partie à cette affection. Souvent il lui est impossible de dormir ; il a près de son chevet des crayons et des livres de notes, et il travaille jusqu'à ce qu'il ait endormi la souffrance. Quelquefois, pour se distraire, il fait lever, avant l'aurore, quelque régiment de la garnison. En tout temps, il est debout à cinq heures.

Chez lui, comme en voyage, la somme du travail de sa journée dépasse toute comparaison. Il lui est habituel de travailler quatre heures de grand matin dans son cabinet à Berlin, de prendre le train pour Postdam où il passe le reste de la matinée à inspecter des troupes ; puis de revenir à cheval avec son état-major, faisant ainsi au trot une course de plus vingt-huit kilomètres ; d'employer l'après midi aux affaires avec les ministres et les hommes d'État ; de recevoir ou de rendre les visites royales, et, enfin de dîner, là où il y a quelque discours à prononcer.

A Constantinople et dans la non moins orientale Athènes, on se rappelle encore, avec stupéfaction, l'emploi de ses journées. Debout longtemps avant que la voix endormie du muezzin appelât les fidèles à la prière du haut des minarets, il allait voir tous les sites remarquables, passait en revue les troupes du Sultan, inspectait les principaux établissements militaires, Ministère de la Guerre, Écoles militaires, Casernes d'artillerie, etc., etc., interrogeant tous ceux dont il pouvait apprendre quelque chose, visitant tous les coins et recoins avec une curiosité insatiable, prenant sur tout cela, pour l'avenir, des notes qu'il expédiait chaque jour à Berlin, enfin veillant jusqu'à ce que chacun tombât de sommeil.

Il ne pourrait, bien entendu, supporter la fatigue de cette activité continuelle s'il n'était doué de deux facultés maîtresses : une imagination et une vitalité physique prodigieuses. La force seule, avec un esprit médiocre, serait bientôt abattue et détruite par la fatigue et l'épuisement d'une telle vie. Guillaume est, au moral comme au physique, l'héritier de tout ce que les races royales d'Europe ont de meilleur à offrir. Il a la force corporelle et l'énergie des Hohenzollern, le savoir-faire et la beauté des Guelfes, la pénétration d'esprit, les tendances philosophiques des Cobourg, la disposition romantique du moyen âge de la race ascanienne, que Catherine II porta en Russie et que sa petite-fille rapporta à Weimar, levain, demi-infernal, demi-divin, qui flotte entre le génie et la démence. On pouvait attendre de toutes ces alliances le

résultat qu'elles ont produit : la personnalité la plus frappante de toute la galerie des rois contemporains.

Et quelle autre dynastie de l'Europe occidentale n'envierait à Guillaume ses cinq beaux petits garçons, robustes et brillants de santé. En les voyant, avec leurs physionomies joyeuses, leurs yeux brillants et leurs habits ordinairement usés, on ne peut s'empêcher de réfléchir au contraste qu'offre la cour de Vienne, où la grande maison rivale de Habsbourg s'éteint misérablement chez de pâles épileptiques ou d'incapables viveurs. Ces cinq beaux garçons, dont l'aîné est maintenant dans sa onzième année, sont élevés suivant les traditions spartiates des Hohenzollern. En été comme en hiver, ils se lèvent à six heures, et sont conduits à leurs tubs glacés avec une inexorable ponctualité. Généralement ils déjeûnent une demi-heure plus tard avec leur père qui ne cause qu'avec eux pendant tout le repas. Ils lui font, en entrant et en sortant, le salut militaire, et, à cet âge si tendre, une partie considérable de leur éducation porte sur des sujets guerriers. Quand ils seront assez grands pour ne plus avoir de précepteurs particuliers, ils iront, non à Cassel, mais à la grande école des cadets de Lichterfelde, à la porte de Berlin.

La prédominance de l'idée militaire qui enveloppe même ces bébés royaux est la clef du caractère de leur père. Il est soldat avant tout. Il mène une vie simple. Le service et les usages de son palais sont ceux d'un *mess* d'officiers. C'est un grand mangeur, avec une préférence marquée pour les plats de famille. Il fume une grande quantité de petits cigares hollandais à trois sous. Il parle à tous les fonctionnaires qu'il rencontre avec les formes polies et le ton bref d'un officier de service. Quand il cause avec ses amis, sa voix est douce et agréable, mais quand il prononce un discours, elle devient dure et retentissante, et il termine brusquement ses périodes. Ses rapports avec tous les Allemands, depuis les rois jusqu'aux paysans, sont ceux d'un commandant sur le champ de manœuvres. Ses goûts innés pour la pompe et la mise en scène sont naturellement teintés de militarisme. Il ne peut voir autour de lui assez d'uniformes et il inonde Berlin de spectacles militaires. On pourrait croire que les Berlinoises en sont rassasiés, mais c'est toujours avec un vif intérêt qu'ils voient défiler les troupes, et, chaque fois, ils encomrent les trottoirs comme si ce spectacle avait tout l'attrait de la nouveauté.

Dans tous les autres pays, le souverain, si c'est un homme du

monde, imprime ses goûts et ses fantaisies sur la tenue journalière de ceux qui l'entourent. Le Prince de Galles, par exemple, pendant les vingt années où il s'attribua la partie mondaine du gouvernement de sa mère, a opéré de notables changements dans le costume des hommes, changements qui ont été respectés à Melbourne, à Ottawa, à Toronto, aussi bien qu'à Londres. Mais à Berlin, c'est à peine si on a vu quelquefois le jeune empereur en habit civil. On ne peut se le représenter qu'en uniforme.



Soldat dans ses habitudes et dans ses goûts, Guillaume apporte, dans le gouvernement et la politique intérieure, les idées d'un chef d'état-major. Il faut rappeler cependant que le service universel, dans l'armée, a pour effet de familiariser les Allemands avec ce point de vue et qu'en réalité le souverain et ses sujets s'accordent mieux sur ce terrain que cela n'a lieu dans des pays plus libres en apparence.

En Allemagne, presque toutes les difficultés du gouvernement appartiennent à l'ordre social et économique. L'artisan prussien doit passer sept années à l'école et trois ans à l'armée avant de prendre sérieusement un état et de travailler pour lui. Il se marie de bonne heure, il a un nombre considérable d'enfants, et la nécessité de soutenir sa famille par un travail peu rétribué irrite son caractère. Il a une tendance de race à s'estimer beaucoup, et à critiquer les autres, et il ne rencontre que trop d'occasions de justifier son mépris enraciné pour l'aristocratie, les patrons, les riches en général, beaucoup moins généreux et moins charitables, il est vrai, en Allemagne que dans d'autres pays. Ainsi, il est particulièrement disposé à écouter les arguments et les séductions de la propagande socialiste.

La pensée de l'empereur est de prévenir, de contrebalancer cette disposition, en faisant appel à l'orgueil et aux souvenirs militaires des ouvriers. Les étrangers peuvent difficilement se rendre compte de la puissance de cet appel. En Amérique, nous voyons des milliers de jeunes Allemands qui s'expatrient pour échapper au service militaire, et nous en concluons que ce doit être une chose détestable. Pour ceux qui ne l'ont pas encore subi, peut-être ; mais pour les pauvres ouvriers allemands qui y reportent leur

pensée, ce temps de service dans l'armée leur semble la période la plus agréable de leur vie. En comparaison des luttes pénibles de leur existence indépendante, ils en viennent à regarder le temps où ils étaient nourris, habillés, instruits, logés et où ils portaient l'uniforme, avec un regret affectueux. Guillaume, guidé par ce qui me semble un instinct sûr, attache une grande importance à entretenir, à fortifier cet esprit militaire. Son désir est d'étendre sur l'édifice social une organisation semi-militaire qui fasse que tout Allemand puisse continuer à croire qu'il appartient à l'armée. Dans ce but, il encourage, dans chaque village, la fondation d'un *Landwehrbezirksverein* ou club militaire, où les vétérans et les réservistes sont invités à venir lire les journaux en fumant leur pipe et en buvant de la bière, à organiser la célébration des anniversaires, les fêtes locales de tir, et à tenir les socialistes démocrates à une distance salutaire. Ce plan réussit bien dans les petits villages, mais il n'a pas encore rendu de grands services dans les villes et les centres manufacturiers. Toutefois, on peut observer que, depuis que Guillaume s'est intéressé activement à la condition des classes inférieures de la société, et a sévèrement réprimandé les patrons et les officiers de l'armée de leur dureté envers leurs hommes, le ton des socialistes au Reichstag est devenu aussi respectueux à son égard que celui des autres membres.



Pour un homme qui descend d'une race aussi économe que les Hohenzollern et les Wettin, Guillaume est étonnamment prodigue. Il se trouvait déjà fort riche à la mort de son père, et un complaisant Reichstag a largement augmenté, peu après, le chiffre de sa liste civile. Les Allemands prévoyants secouent la tête à la pensée des dépenses énormes dans lesquelles il s'est déjà engagé. Le devis de la réparation du vieux château de Berlin avait stupéfié ces bonnes âmes, mais ce n'était qu'une goutte d'eau dans la mer. Le parc de Postdam doit être transformé, et à Berlin la vieille cathédrale située en face du Lustgarten, a été abattue pour faire place à un magnifique édifice religieux digne de la cathédrale de l'Allemagne. Tout cela entraîne des frais immenses et les Berlinoises apprennent, avec des émotions variées, que leur Opéra royal est aussi destiné à être détruit et remplacé par un monument qui rivalisera de dimension et de prix avec le Grand Opéra de Paris.



Ce dernier projet nous révèle quel est le sens artistique le plus développé chez Guillaume. Il aime passionnément le théâtre. En décorant le tragédien Ludwig Barnay, il a fait une démarche à laquelle on n'aurait pu amener aucun roi de Prusse, pas même son grand-père, malgré le goût extrême de celui-ci pour tout ce qui se rattachait au théâtre. Jusqu'à la fin de sa vie, il s'est plu dans la société des artistes, mais il avait toujours froncé le sourcil quand on lui suggérait de leur accorder des rubans ou des étoiles. L'acte de Guillaume est donc très significatif. Il est vrai que son attitude vis-à-vis de l'art dramatique est tout à fait dictatoriale, et ressemble à celle que pourrait prendre un général à l'égard des saltimbanques admis dans son camp pour amuser les soldats ; mais le drame allemand est de force à résister, et il n'en vaudra peut-être que mieux. On a raconté à Berlin les anecdotes les plus comiques sur la manière dont Guillaume surveillait personnellement, l'hiver dernier, les représentations d' « Un Nouveau Maître », de Wildenbruch ; critiquant, dirigeant les acteurs, distribuant les rôles suivant son appréciation des talents de chacun. Le fait que le nœud de la pièce était le renvoi de Schwarenberg par le Grand-Electeur explique en partie la sollicitude de l'empereur pour le succès de la représentation. Mais il est dans la nature de Guillaume d'intervenir, d'imposer sa volonté en quoi que ce soit, même pour les choses les plus futiles, quand il y prend intérêt. Cependant, le jeune empereur n'a jamais été ce qu'on appelle un esprit littéraire et, comme nous l'avons dit plus haut, les pressantes obligations de ses travaux journaliers ne lui laissent plus maintenant le temps de lire. Mais il sait se ménager quelques loisirs avec des amis intimes dont plusieurs sont des hommes à l'esprit cultivé. Il acquiert parmi eux ce que d'autres sont obligés d'aller chercher dans les livres. Il semble que la considération pour les gens instruits et pour leurs travaux s'accroisse dans son esprit. C'est une partie du phénomène de ce développement tardif que nous avons suivi depuis son trentième anniversaire. Comprimé intellectuellement et moralement par l'influence despotique du cercle des Bismarck, il a encore trouvé, lorsque ces liens ont été rompus, la force et l'énergie de dilater son esprit et son caractère avec une admirable rapidité. Un des incidents les plus remarquables de la Conférence du travail réunie à Berlin, est la distinction bienveillante dont Guillaume honora M. Jules Simon d'une manière toute spéciale, lui parlant avec intelligence de ses travaux et lui offrant un présent qu'il devait

apprécier entre tous — quelques manuscrits français des écrits de Frédéric le Grand. Il est plus que probable, qu'un an auparavant, Guillaume ne connaissant ni le nom ni les ouvrages de M. Jules Simon.

Sa sympathie marquée pour le roi érudit de Suède et son choix habituel des sombres solitudes des côtes de Norwège, pour y prendre ses vacances d'été, est une preuve intéressante de cette élévation morale progressive. La plupart des autres princes européens de son âge ou même plus âgés, n'accordent au roi Oscar que le temps strictement exigé par la politesse, et passent de préférence leurs loisirs à Monte-Carlo ou à Hambourg.

Guillaume déteste le jeu et la frivolité des villes d'eaux. A table, il boit modérément. Il n'est ni prude ni viveur, c'est un homme d'une grande moralité. Ceux qui vivent près de lui assurent qu'il est sincèrement religieux et règle sa conduite sur ses principes. Autant que ses actions ont pu éclairer cette question, elles indiquent un esprit tolérant au point de vue religieux. Vers le quatrième mois de son règne, quand le conseil supérieur de l'Eglise évangélique luthérienne chercha à faire annuler l'élection du professeur hétérodoxe, Harnack, à la chaire d'histoire et de dogme à Berlin, Guillaume rejeta énergiquement leurs protestations et confirma le choix de l'Université. A peu près à la même époque, il blâma publiquement certains exaltés qui cherchaient à lui faire approuver le mouvement anti-sémitique.

L'hiver dernier, l'empereur a donné une nouvelle preuve de tolérance. Deux jeunes gens ayant refusé le service militaire parce qu'ils appartenaient à une secte qui le réprouve, furent jugés et emprisonnés. L'empereur ordonna qu'ils fussent bien traités et, à l'expiration de leur peine, il leur fit remettre une somme d'argent qui leur permit de passer en Amérique, où ils sont aujourd'hui missionnaires.

\* \* \*

Lorsque Guillaume monta sur le trône, dans des conditions pénibles et défavorables, le monde le considérait comme un jeune homme batailleur, mal équilibré, indifférent, dont la tête serait bientôt tournée par l'enivrement de sa puissance et qui se hâterait de mettre le feu à l'Europe.

Près de quatre années de règne ont opéré en lui un grand chan-

gement, ou peut-être ont-elles plutôt mis en évidence de fortes qualités obscurcies et amoindries par des circonstances contraires ; et le monde en est arrivé, peu à peu, à changer d'opinion. Nous ne le regardons plus comme un brandon de discorde, et le temps viendra, sans doute, où nous le jugerons sous un jour tout à fait favorable.

Ce que nous pouvons, dès à présent, dire avec certitude, c'est qu'il se détache au milieu des autres souverains de l'Europe comme une personnalité vivante et sincère, comme un jeune homme plein d'imagination, doué d'une prodigieuse activité, de grands talents d'exécution, envisageant sérieusement ses devoirs et ses responsabilités, ardemment désireux de faire ce qu'il croit être le bien et, de plus en plus disposé à chercher ses inspirations aux sources de la plus haute sagesse.

HAROLD FREDÉRIC.

Traduit de l'anglais par

J. DE CLESLES.

---

UNE

# CONTROVERSE EN ALLEMAGNE

*Le Chapitre final de l'Histoire des Variations protestantes.*

---

I

FR. HETTINGER. — E. VON HARTMANN.

« Le christianisme, dit le philosophe Hartmann, est entré dans une crise mortelle ; on peut même dire plus : il est mort, il n'existe plus, et le protestantisme ne l'a pas tué, il n'a fait que l'enterrer. Tel qu'il se voit encore dans l'Église catholique, ce n'est plus qu'une momie (1). Mais l'humanité a besoin de religion, ne peut vivre sans religion, alors surtout que le mouvement socialiste fait courir à la société actuelle le plus grand danger ; et qu'en présence de l'irréligion qui monte et se répand partout comme un déluge, le temps n'est peut-être pas éloigné où toute la civilisation moderne deviendra la proie de l'ultramontanisme.

« Nous ne pouvons donc pas suivre le conseil de Strauss (2), et à la question de savoir si nous avons, si nous aurons encore une religion, répondre simplement : non. Mais nous ferons comme firent autrefois les Néoplatoniciens. Le paganisme allait périr ; alors ils essayèrent, au moyen de la philosophie, de lui infuser une vie nouvelle. Osons donc, à leur exemple, tracer les lignes fondamentales d'une religion de l'avenir, qui puisse satisfaire au besoin religieux de l'humanité d'une manière beaucoup plus complète et

(1) *Crise du christianisme* (1880), écrit destiné à continuer et à compléter d'autres travaux du même auteur : *La décomposition spontanée du christianisme et la religion de l'avenir* (1874), et *La phénoménologie de la conscience morale* (1879).

(2) *La Foi ancienne et la nouvelle*, 1873, p. 142.

plus profonde, plus vraie et plus étendue que ne le saurait faire un christianisme désormais sans âme et sans vie, une religion enfin dans laquelle l'homme, au lieu de considérer Dieu comme un être distinct de lui et non identique avec lui, trouve dans son union essentielle et son identité absolue avec Dieu, le terme le plus élevé de son existence et de sa destinée (1). »

Ainsi, d'après Hartmann, la tâche et le devoir des individus serait d'amener, d'accélérer la marche de la libération progressive de Dieu, par l'accomplissement de l'universelle fin, et l'achèvement du *processus* mondial. Car, pour ce qui est de l'individu, ou, pour mieux dire, du phénomène individuel, il s'acquitte de son devoir de coopération par la mort naturelle qui le délivre toute seule et sûrement. Quant à l'essence qui est son fond et dont il est une manifestation, elle n'a rien d'individuel, elle est quelque chose d'absolu; et ce qu'il lui faut, ce n'est pas une délivrance individuelle, mais universelle et absolue. Dieu donc ne peut pas me délivrer, car en tant que je suis une manifestation, un phénomène, je n'ai pas besoin d'être délivré; et, en tant qu'essence, je suis Dieu moi-même. Au contraire, je puis, moi, délivrer Dieu, c'est-à-dire coopérer activement au processus universel, qui doit amener sa délivrance; je suis donc fondé à dire que c'est par moi, seulement, que Dieu pourra être délivré.

Ainsi, « l'absolu est délivré de sa transcendante infélicité, par la torture immanente du processus universel; l'existence réelle, c'est l'incarnation de la divinité: le processus universel, c'est l'histoire de la passion du Dieu incarné, et en même temps la voie de la délivrance du Dieu crucifié dans sa chair (2) ». Un théologien éminent, Franz Hettinger (3) de Wurzburg, n'a pas voulu laisser passer sans réponses ces insanités philosophiques, et il a riposté par une magistrale étude sur la question religieuse au temps présent, pour orienter, dit-il, et confirmer dans leur foi ses frères, les catholiques. Il s'est proposé de jeter un coup-d'œil sur l'état présent du protestantisme moderne, surtout en Allemagne; d'exposer et de définir le caractère fondamental de la foi catholique; enfin de soumettre, à un court et rapide examen, le nouvel établissement religieux qu'on a le projet de former, pour remplacer le christianisme supposé mort et enterré.

(1) *La Crise du christianisme*, p. 110.

(2) *La Phénoménologie*, p. 870.

(3) Auteur de *l'Apologie du christianisme*, mort en février 1890.

Disons tout de suite à quelles conclusions arrive notre auteur ; nous le pouvons sans diminuer en rien l'intérêt qui s'attache à sa démonstration : 1<sup>o</sup> Ce n'est pas le christianisme qui est mort, mais seulement le protestantisme ; celui-ci est enfin arrivé au dernier terme de son évolution, l'enfant prodigue a dévoré tout ce que, en s'éloignant, il avait emporté de l'héritage paternel ; s'il ne veut périr de faim et de misère, qu'il retourne donc vite à la maison de son père. Cette partie, de beaucoup la plus étendue, peut s'intituler : Le chapitre final de l'Histoire des variations protestantes. Hettinger a continué Bossuet.

2<sup>o</sup> L'Église catholique, autorité vivante, d'institution divine, instrument de salut pour tout le genre humain et pour tous les temps, gardienne des saintes traditions, interprète des divines écritures, asile de la foi, non seulement n'est pas morte, comme le veut Hartmann, mais elle est immortelle et impérissable.

3<sup>o</sup> Quant à la religion de l'avenir, prêchée par Hartmann, en parler sérieusement n'est pas digne d'un homme sérieux ; la religion de M. de Hartmann a tout juste la valeur de celle de La Réveillère-Lepeaux, avec moins de chance encore de succès.

## II

### LE PRINCIPE FORMEL DU PROTESTANTISME

*Le principe de foi catholique : La foi vient de l'audition : fides ex auditu.*

*Le principe formel du protestantisme : La Bible seule. — Ce principe est insoutenable : marche progressive de la décomposition religieuse dans le sein de la Réforme. — Distinction entre l'idée de la manifestation extérieure dans le christianisme. — Luther, type de la contradiction insoluble entre l'autorité et la liberté. — Sa critique biblique.*

La doctrine catholique est que, si Dieu peut, dans certains cas extraordinaires et par voie d'exception, appeler tel ou tel homme à la foi et par celle-ci à la justification et à la béatitude, c'est néanmoins, dans l'ordre actuel de sa providence et selon la volonté expresse de Jésus-Christ, par le ministère et le magistère ecclésiastique, que l'homme parvient à la grâce de la foi. L'Église témoigne de la vérité révélée (1) ; elle atteste que nous n'errons

(1) Joann. XX, 21. Matth. XXVIII, 20. 1. Joann. 1, 2. 1. Cor. XV, 15. Act. Apost. III, 5 ; X, 42. Rom. X, 14. Ephes. IV, 11.

pas dans la doctrine (1), elle nous sert de règle dans les questions de foi. C'est par sa parole « que croient ceux qui l'ont entendue, où qui l'entendront, à la seule condition qu'ils l'entendent (2) ». Ainsi tous sont adressés à l'Église pour recevoir d'elle les paroles de vie, car sa parole est la parole du Christ (3). « Ainsi l'a voulu la divine providence, en ce qui concerne la religion ; tel est l'ordre formel de Dieu ; telle est la tradition de nos ancêtres, conservée jusqu'à nos jours : Troubler cet ordre et le détruire, c'est vouloir arriver à la vraie religion par une voie que Dieu réprouve, et c'est faire outrage à Dieu. Ceux qui l'entreprendraient, alors même que leur volonté ne serait pas blâmable, ne pourraient pas arriver au but où ils tendent. Car, quel que soit le génie d'un homme, si Dieu n'est pas avec lui, il ne peut que ramper dans la boue (4) ».

Cette parole du grand évêque d'Hippone s'est réalisée dans le protestantisme d'une façon terrible. A l'origine toutes les confessions protestantes étaient unanimes sur ce point : que la Bible, et la Bible seule, était la règle absolue de toutes les doctrines comme de tous les docteurs (5). Par là, disait-on, l'Église devait être ramenée à son principe essentiel en Jésus-Christ ; par là, devaient être renversées toutes ces barrières de prescriptions humaines que l'Église papale n'avait pas craint d'élever entre la divine révélation par le Christ et les croyants (6). Ainsi le principe formel de la Réforme est de suivre l'autorité de la parole de Dieu à l'exclusion de toute autorité humaine ; et son principe matériel, c'est la justification par la grâce et par la foi seule. Ces deux principes sont nés en même temps, et de fait, ils s'appellent l'un l'autre et forment ensemble la base commune sur laquelle le protestantisme repose avec toutes ses branches et ses dénominations diverses.

Ce n'est pas ici le lieu de montrer tout ce que le principe formel du protestantisme contient d'insoutenable ; les controversistes catholiques, depuis Bellarmin, l'ont fait avec une clarté et une force qui ne laissent rien à désirer : et à l'heure qu'il est, ils atten-

(1) Augustin. *De mendac.* ch. XVIII.

(2) Augustin. *Tract.* ch. IX, 1, 2, in Joann.

(3) Augustin *loc. cit.* Unde merito dictum est verbum eorum, quod est verbum fidei, per quod omnes in Christum undecumque id audierint crediderunt, vel audituri et credituri sunt.

(4) Augustin. *De Utilitate credendi* ch. x.

(5) F. C. De compend. doctrin. forma, p. 570. Artic. Smalcald, p. I, 2, 13, 15. Confess. Helvet. II. I conf. Remonstr. I. 10. Catéch. Racov. q. 31.

(6) A. Biedermann, *Christliche Dogmatik*, 1868, p. 130.

dent encore une réponse, qui ne viendra pas, par la raison qu'elle est impossible, si impossible que les protestants qui ont encore la foi, ont depuis pris parti pour les catholiques sur ce point. C'est donc une chose absolument impossible, d'établir solidement l'authenticité, l'inspiration et l'autorité de la sainte Écriture comme parole de Dieu, sans recourir au témoignage de l'Église. Impossible de fournir la preuve que les saintes Écritures se donnent pour règle unique et exclusive de la foi, et surtout qu'elles puissent être cette règle unique.

Mais alors même que tout cela serait démontré, il ne le serait pas encore, à beaucoup près, qu'elles pourraient former la règle de foi sans le secours d'aucun enseignement oral officiel. La clarté, *perspicuitas*, affirmée par les protestants, est contredite et réfutée par l'Écriture elle-même (1), sans parler des difficultés archéologiques et linguistiques; elle l'est surtout par l'histoire déjà trois fois séculaire du protestantisme. Les saints Pères voyaient déjà dans l'interprétation particulière et subjective des Écritures, la source de toutes les hérésies (2).

« Luther, dit Luthardt (3), supposa sans preuve que l'inspiration se comprenait et s'admettait d'elle-même. » Il avait conservé la croyance à la divinité de la sainte Écriture comme un héritage emporté de la maison paternelle, sans seulement prévoir qu'il serait bientôt dissipé et perdu, comme il était arrivé à l'enfant prodigue. Les réformateurs ne s'aperçurent point que leur croyance à l'infaillibilité des Écritures canoniques, croyance sucée par eux avec le lait maternel, reposait tout entière et exclusivement sur la croyance à l'infaillibilité de l'Église attestant celle de l'Écriture. La foi à l'infaillibilité de l'Écriture était infuse en eux personnellement, et comme entrée dans leur chair et dans leur sang; c'est pourquoi ils ne remarquèrent pas que protester contre l'infaillibilité de l'Église, c'était miner le sol sous l'infaillibilité de l'Écriture. Ils arrachèrent ainsi la première pierre de l'édifice chrétien sans se

(1) II. Petr. III., 16 Act. Apost. VIII. 30. Luc. XIV, 27.

(2) Augustin. in Joann. *Tract.* chap. XVIII. 1 : Neque enim natæ sunt hæreses... nisi dum scripturæ bonæ intelligantur non bene. Serm. VII. 3. Non tamen hoc sentire debemus (dans l'interprétation de l'Écriture) quod abhorret a regula fidei, a regula veritatis. Civit. Dei XVI, 26 : Ad unam catholicæ fidei concordiam revocanda sunt.

(3) *Compendium der Dogmatik*. p. 224. — Luthardt, théologien protestant, a professé dans le haut enseignement théologique à Munich, à Marbourg et à Leipzig.



douter que, par l'action du temps, tout l'édifice s'en irait pierre par pierre (1).

Le germe de la dissolution se trouvait ainsi déposé dans le sein de l'hérésie protestante. L'idée de « parole de Dieu » fut étendue à toute la sainte Écriture intégralement par Luther et par toute la Réforme, surtout dans la période de ses conquêtes et de son développement. Dans l'intérêt de l'Écriture, leur autorité unique et exclusive, les novateurs exagérèrent la notion de l'inspiration. Du moment que la parole de Dieu et l'autorité humaine sont à ce point opposées et exclusives l'une de l'autre, il faut nécessairement que toute coopération humaine soit exclue dans la composition et la confection de la sainte Écriture. On ne peut le nier, si l'on ne veut pas admettre d'enseignement officiel, administré par des hommes dans l'Église, on est porté à pousser trop loin la doctrine de l'inspiration ; peut-être même cette conséquence est-elle inévitable (2). Il y a plus, si l'Écriture doit être prise pour règle unique et exclusive de foi, il faudra que chaque mot, chaque lettre des livres saints, il faudra même que la prononciation hébraïque soit l'œuvre du Saint-Esprit (3). Les auteurs sacrés ne sont alors ainsi appelés que par un abus de langage ; ils ne sont réellement plus que les « plumes » et les « mains » du Saint-Esprit (4). Une conséquence si outrée devait nécessairement entraîner une réaction. Celle-ci, provoquée et appuyée par le fait patent des différences du style, du caractère de la langue, plus ou moins pure selon les temps, par le grand nombre des variantes qui rendaient douteuse la vraie parole de Dieu, etc., amena nécessairement la ruine et la dislocation complète du fondement, en apparence si solide, sur lequel s'élevait l'édifice de la croyance protestante.

Ainsi la ruine totale du principe formel, « la Bible seule » devait suivre fatalement le développement du protestantisme, ce n'était qu'une question de temps. La décomposition commença déjà avec Calixte (5), qui restreignit l'inspiration aux seules vérités nécessaires pour le salut, au lieu de l'attribuer, comme auparavant, à tout l'ensemble de l'Écriture, comme étant la parole de Dieu. Dès

(1) Hartmann. *La Décomposition spontanée du christianisme*, 1874, p. 9.

(2) Vilmar. *Dogmatique*, p. 106.

(3) Quenstedt, *Theolog. didact.-polem.* t. I, 80. Rothe, zur dogmatik, art. 3.

(4) C'est ce qu'exprime le Consensus Helveticus, C. 2, 3.

(5) Théologien protestant, 1586-1656.

lors l'Écriture ne fut plus règle absolue que par rapport aux faits principaux de l'histoire de la révélation du Nouveau comme de l'Ancien Testament. Bientôt, avec le temps, la règle ne s'étendit plus qu'à la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; celle-ci à son tour fut livrée, et il ne resta que la doctrine, et encore la doctrine entendue, non plus dans son expression biblique et rigoureuse, mais dans le sens large et selon son *esprit* religieux, *l'esprit* de la doctrine de Jésus. A la fin on abandonna tout, excepté pourtant la morale religieuse, ce qu'on appelait le noyau divin sous l'écorce humaine.

Les choses se passèrent de même en ce qui regarde la nature et le mode de l'inspiration : la doctrine sur ce point alla s'amointrisant de plus en plus et finit par s'évanouir entièrement. On commença par enseigner que le Saint-Esprit suggérait jusqu'aux mots, jusqu'à la lettre ; ensuite on se contenta du sens et des paroles ; bientôt on réduisit l'inspiration aux choses seules ; puis le fond même des choses ayant cessé d'être tenu pour divin, la notion de l'inspiration en vint à n'être plus qu'une excitation surnaturelle à écrire. Enfin on trouva que l'épithète de *surnaturel* était encore de trop, on la supprima, et l'inspiration intégrale du commencement, ne fut plus qu'une impulsion du sentiment religieux, né du milieu social et de l'esprit national. Les étapes de cette décadence sont comptées et marquées par les noms de théologiens protestants qui en furent les auteurs (1).

Ainsi la parole de l'homme s'était glissée malgré tout entre la parole de Dieu et le fidèle qui la reçoit, et la tâche qui incombait aux théologiens protestants était désormais celle-ci : dégager la divine vérité de ses enveloppes et superfétations humaines ; c'est-à-dire qu'il fallait d'abord chercher l'autorité à laquelle le chrétien peut et doit obéir dans sa croyance, et après l'avoir découverte, l'établir et la démontrer comme telle.

Tel était le problème de la Réforme et la condition de son développement ultérieur, il se posait ainsi : « En reconnaissant la parole de Dieu seule pour règle absolue de la foi, le protestantisme avait bien formulé son principe, mais par cela même qu'il identifiait avec cette notion dogmatique la notion historique de la sainte

(1) Pièces justificatives dans Kahnis, Luth. Dogmathik I. p. 659 ; Schleirmacher, Reden über Religion, 2<sup>e</sup> Red. Glaubenslehre § 123 ; Sack, Apologetik, p. 131 ; Rothe, Ethik, § 406. et Zur Dogmatik, 1862 ; Lange, Dogmatik, I, § 81, et surtout Henke Lineamenta institut. fid. p. 39 ; Wegscheider, Institut. p. 44 ; Strauss, Glaubenslehre, I. p. 172.

Écriture, et qu'il transportait à celle-ci tout ce qui se pouvait dire de celle-là, il est resté à mi-chemin dans l'application de son principe, et il a encore un pied sur le terrain du principe catholique d'autorité. Car on a vu se reproduire ici ce qui est une conséquence du principe catholique d'autorité : Entre Dieu et le fidèle, il a fallu encore une médiation humaine pour interpréter l'Écriture, source de la croyance et du dogme (1). D'autres (2) s'expriment sur ce sujet d'une manière encore plus nette et plus décisive. D'après eux le protestantisme, considéré dans son esprit est la distinction fondamentale de l'idée religieuse du christianisme d'avec chacune des formes historiques sous lesquelles il a pu et peut encore se produire et se manifester. La portée du principe protestant va donc beaucoup plus loin que ne le faisait supposer sa première apparition dans l'histoire ; et cette même tendance réformatrice que le protestantisme naissant éleva contre l'Église catholique, doit se renouveler aujourd'hui et demain contre toute autre forme historique qui viendrait troubler la pureté de l'idée chrétienne. C'est pourquoi aucune forme extérieure imprimée à la pensée chrétienne, par la raison qu'elle se fait dans le temps et subit la loi du temps, ne peut acquérir la valeur d'une chose divine ; le salut ne peut pas être considéré comme attaché à un dogme artificiellement fixé et déterminé. Le protestantisme a précisément pour mission de présenter l'essence vraie du christianisme, toujours plus pure, et de concevoir la religion de la rédemption, d'une manière toujours plus parfaite. Ainsi, la distinction entre l'idée et la manifestation extérieure dans le christianisme, voilà le palladium du protestantisme, voilà ce qui assure l'intégrité de sa religion et la préserve de tout trouble.

La vieille orthodoxie protestante, qui prenait l'Écriture sainte pour unique règle de foi, avec la théorie rigoureuse de l'inspiration totale, se trouvait par là rejetée bien loin ; la rupture était complète ; elle ébranla jusque dans ses fondements l'édifice de la Réforme. Une dissolution totale de ce qui restait encore de l'autorité enseignante dans l'ancien protestantisme, et de plus le renouement aux choses enseignées elles-mêmes, tel fut le résultat de cet abandon d'un principe reconnu insoutenable (3). Si nous en

(1) Biedermann. *loc. cit., sup.*, p. 132.

(2) Lipsius. *Dogmatik der evang. protest. Kirche*, 1876, p. 123.

(3) Tholuck, Rothe, Kahnis, Luthardt, c'est-à-dire les docteurs les plus en renom parmi les protestants, ont abandonné l'ancienne théorie de l'inspiration.

croions les porte-parole du protestantisme libéral, cet abandon général des vérités chrétiennes fondamentales, aussi bien que celui de la forme historique, qu'elles avaient revêtue, était tout simplement une phase que le protestantisme devait nécessairement traverser dans son développement, un point décisif à franchir pour arriver au plein épanouissement de son principe formel (1). Le protestantisme est donc une maison qui menace ruine, dans laquelle la génération présente ne peut plus habiter en sécurité. Après qu'elle sera tombée et démolie, ce qui ne peut manquer d'arriver bientôt, on nous promet une nouvelle construction plus habitable et plus solide; on y travaille dès maintenant. En attendant qu'elle s'achève, force nous est bien de nous réfugier dans des huttes provisoires, fabriquées à la hâte par la critique savante avec les débris du dogme chrétien. Il faut nous y résigner, et en retour nous verrons dans les temps à venir s'élever une citadelle, cette fois très forte, de la conscience religieuse, dans laquelle nous serons plus à l'aise que nous n'étions jadis dans les gothiques galeries de l'antique foi. Si seulement on nous donnait autre chose que des châteaux de cartes. C'est sur le résultat total du progrès dogmatique et historique que la science moderne de la foi doit se fonder pour répondre, comme il faut, aux besoins du temps présent. Et pourquoi cela? C'est que la situation dogmatique d'une époque forme l'expression scientifique correspondante aux connaissances de cette même époque (2), expression qui se trouve toujours pleinement d'accord avec les faits d'expérience religieuse comme de toute autre expérience assurée. Jamais la situation dogmatique exactement traduite n'est liée à la lettre de l'Écriture: cela équivaldrait à une identification des formes idéales bibliques avec les matières dogmatiques imprimées en elles par le sceau de l'histoire. Le rôle de la dogmatique est au contraire de comprendre et d'exprimer scientifiquement le sentiment religieux tel qu'il se produit dans l'histoire. En français, cela veut dire que les dogmes se modifient et changent avec les temps.

La théologie spéculative moderne a fait ainsi un pas en avant, et dépassé Scheiermacher et toute la théologie dite de conciliation. Elle ne veut pas seulement, comme Schleiermacher, décrire les faits de la conscience religieuse; elle ne se contente pas non plus de les exposer en un corps unique de doctrine, en les déduisant du

(1) Biedermann, *op. cit.*, p. 133.

(2) Lipsius, *op. cit.*, p. 154.

principe religieux qui les contient; mais elle entend les mettre en rapport intime avec tout l'ensemble des choses, et n'en faire qu'un seul tout dans lequel ils s'harmoniseront avec tous les faits particuliers de l'univers, pour ainsi démontrer la vérité non seulement subjective, mais objective et totale de la théorie religieuse présumée. De cette manière, on le comprend, les propositions dogmatiques subissent une transformation complète; mais ce que le dogme contient d'essentiellement religieux, n'en sortira que plus pur, et de la sorte nous comprendrons l'essence propre du christianisme d'une manière beaucoup plus approfondie et plus vraie qu'on ne le faisait dans l'âge apostolique et dans les siècles suivants (quelle prétention!). Veut-on donner satisfaction aux tendances du protestantisme et accomplir toute sa tâche, on le fait à la condition et dans la mesure que l'on réduit spéculativement à sa pure expression idéale le principe religieux chrétien, qui fait sa première entrée dans l'histoire avec la personnalité de Jésus-Christ. Ainsi parle le protestantisme libéral, cherchant à gazer du moins un peu son incrédulité réelle.

Luther, il est vrai, n'avait pas voulu cela, il ne l'avait pas même soupçonné. Mais son œuvre portait, dès le premier jour, ce germe de destruction dans son sein; et lui-même, cet homme des contrastes violents, indécis et changeant dans ses thèses, emporté dans ses antithèses, bouillant dans la polémique, vacillant dans la dogmatique, tantôt proclamant une liberté sans limites et tantôt recourant à l'autorité doctrinale la plus rigoureuse, il représente dans sa personne cette inconciliable discorde dans laquelle le protestantisme devait nécessairement périr. C'est précisément au sujet de la sainte Écriture que l'on voit éclater en lui ces oppositions violentes. Personne autant que lui ne vante l'Écriture comme étant la parole de Dieu, mais personne non plus ne la soumet autant à son appréciation subjective et privée; ce que vaut tel livre particulier, s'il est canonique ou non, c'est lui qui en décide, il a pour cela son critérium personnel. « Tout ce qui n'enseigne pas le Christ n'est point apostolique, quand même saint Pierre ou saint Paul en seraient les auteurs. Réciproquement, tout ce qui annonce le Christ serait encore apostolique, quand même cela viendrait de Judas, de Pilate, d'Anne ou d'Hérode (1). » Voilà pourquoi l'évangile selon saint Jean est pour lui l'évangile capital, unique, vrai, excellent, supérieur aux trois autres; et il en faut dire autant des

(1) Préf. de Luther à l'Ep. de saint Jacques.

épîtres de Paul et de Pierre, surtout des épîtres aux Romains, aux Galates, aux Ephésiens et de la *Prima Petri*. Voilà pourquoi, l'épître de saint Jacques, comparée à celles-là, n'est qu'une vraie épître de paille, parce qu'elle ne contient rien du tout d'évangélique (1).

D'après lui, les trois premiers évangiles avec les *Actes des apôtres* sont au premier rang du Canon de la justice par la foi, et sur la même ligne, l'évangile selon saint Jean vient avec la première épître du même apôtre les épîtres de saint Paul, moins celle aux Hébreux, puis la première, de saint Pierre, plus la seconde et la troisième de saint Jean. Dans ces écrits, Luther retrouvait, quoique avec des différences, le véritable christianisme de la justice par la foi. Mais l'épître de saint Jacques n'était pas pour lui l'œuvre d'un apôtre, parce que, disait-il, elle contredisait directement saint Paul et toute l'Écriture, en attribuant la justice aux œuvres. Ce défaut suffisait, à ses yeux, pour donner le droit de conclure que cet écrit n'était pas d'un apôtre, ni digne de figurer au premier rang. Si Luther rejetait ainsi l'épître de saint Jacques, ce n'était pas qu'il eût pour cela des raisons tirées de l'histoire, ni parce que cet écrit aurait été repoussé par la primitive Église, non, mais c'était par une raison exclusivement dogmatique; l'épître de saint Jacques contredit formellement la doctrine, enseignée par Luther, de la justification par la foi toute seule. Il est aisé de voir aussi pour quelle raison il rejetait l'Apocalypse. Le droit de discerner les livres divinement inspirés et de les proposer comme tels appartenait autrefois à l'Église seule, appuyée sur la tradition; or ici le réformateur s'arrogeait ce droit par la seule force, disait-il, de sa conscience de chrétien(2). Voilà pourquoi Luther se refusait à admettre ce livre comme prophétique et apostolique, il ne pouvait pas découvrir comment il aurait pu être inspiré par le Saint-Esprit. Il l'avouait ouvertement : « Mon esprit ne peut point s'accorder de ce livre, le Christ n'y est ni enseigné ni connu, chose qu'un apôtre doit faire avant tout, comme il est dit au premier chapitre des Actes, « vous serez mes témoins », et cette raison me suffit, je m'en tiens aux livres qui me présentent le Christ clairement et purement (3) ».

(1) Avant-Propos à l'anc. test. 1524. Cfr. G. Frank, *De Lutherismo precursoris*, 1857. p. 28 et s.

(2) Cfr. Hilgenfeld. *Introduct. histor. et crit. au Nouv. Test.* 1875, p. 176.

(3) Œuvres XIV. Préf. pag. 13, p. 151.

## III

## LA CRITIQUE BIBLIQUE MODERNE. — D.-F. STRAUSS

*Le déisme anglais et le rationalisme allemand.*

*L'hypothèse du mythe; les choses qu'elle suppose. — Ses derniers résultats.*

*La négation du christianisme.*

C'était en 1835, tout à coup de l'École de Tubingue, cette mère du protestantisme orthodoxe et pur, du sein d'une église officielle, dans laquelle des hommes comme Bengel, Storr, Flatt, Steudel avaient vécu et travaillé, un livre sortit qui produisit une commotion immense dans le monde de la théologie et du protestantisme. L'auteur de ce livre était David-Frédéric Strauss, c'était presque encore un jeune homme; mais tout ce que la critique biblique avait forgé d'armes avant lui, depuis les hommes de la théologie de transition et du rationalisme, jusqu'à l'heure où il s'était mis à écrire, il le possédait, il en était amplement muni. Partant de la pensée fondamentale de Hegel qui cherchait à concilier l'objet avec le sujet, et Spinoza avec Fichte, guidé par la notion, toujours présente à son esprit, de l'immanence de Dieu dans le monde, notion qu'il avait puisée dans l'enseignement de Hegel et rapportée de Berlin, et croyant tenir ainsi la clef qui ouvrait à l'intelligence tous les mystères du monde et de la religion, il entreprit de concevoir et d'expliquer spéculativement le christianisme; il espérait trouver le moyen de laisser tomber ce qui s'y trouvait de périssable, tout en sauvant ce qu'il y avait de durable et de permanent. De ce principe dirigeant solidement fixé, on devait partir pour entreprendre une transformation complète de l'histoire évangélique; ce qu'elle dit de Jésus de Nazareth pourrait facilement se concevoir de l'espèce humaine et lui être attribué spéculativement.

En 1839, à l'occasion du jubilé que célébrait à Heidelberg le conseiller ecclésiastique H. E. G. Paulus, une grande partie de l'Allemagne protestante, des synodes même tout entiers, avaient acclamé ce type accompli de l'exégèse rationaliste et salué en lui le maître de la Germanie, *præceptor Germaniæ*. Un plat rationalisme régnait encore alors partout dans la théologie protestante; on s'ingéniait à expliquer les miracles d'une façon toute naturelle, on faisait intervenir des causes secondes, inventées pour écarter la cause

première; on avait recours à toutes sortes de ruses d'explication et d'interprétation, pour supprimer tout le surnaturel dans la personne et la révélation de Notre-Seigneur. On se servait surtout de la méthode d'accommodation imaginée par Semler, qui prétendait que le Sauveur et les Apôtres s'étaient accommodés dans leur enseignement aux opinions erronées et aux préjugés de leurs contemporains; on rejetait par ces moyens tous les dogmes positifs du christianisme, à commencer par la divinité de Jésus-Christ, qui était encore le grand prophète de Nazareth et la plus haute personnalité qu'eût vue ce monde sublunaire, mais un pur homme et rien de plus. Les libres-penseurs anglais, auxquels Reimarus et Lessing firent écho en Allemagne par la publication des fragments de Wolfenbuttel (1774-78), professaient un naturalisme et un déisme en complète opposition avec le christianisme et l'Église; pour eux les évangélistes sont des imposteurs et tout le plan de la prétendue vie de Jésus n'a été imaginé par eux que pour arriver à la domination par le mensonge et la fraude. Le rationalisme allemand ne procéda pas ainsi. Il prétendait demeurer dans le sein de l'Église, il s'attribuait même le mérite de concilier la religion de la raison avec le protestantisme positif, et de rétablir « la pure doctrine de Jésus ».

Interprétant la mythologie hellénique, Evhémère voyait dans les dieux de la Grèce des hommes bons et bienfaisants des temps anciens, de sages législateurs et des princes justes que la postérité reconnaissante entourait de l'auréole de la divinité; ne convenait-il pas de suivre la même méthode dans l'étude de la Bible et de ne voir en Jésus-Christ autre chose qu'un homme doué d'une sagesse exceptionnelle et de qualités naturelles d'un éclat particulier, à qui la postérité reconnaissante et éblouie aurait décerné les honneurs divins? Ses œuvres, qui ont paru merveilleuses à des contemporains peu éclairés, que les évangélistes ont jugées avec l'esprit de leur temps et racontées comme des miracles et des prodiges, ne serait-il pas beaucoup plus juste et plus vrai de les considérer comme des effets de sa personnalité suréminente, de sa nature douée d'une puissance magnétique particulière, enfin d'une connaissance exceptionnelle qu'il possédait des forces physiques? A cette question, le rationalisme allemand répond oui. Dans un récit qu'il admet comme historiquement digne de foi, il distingue le fait lui-même du jugement qu'en ont porté les écrivains bibliques qui le rapportent. La tâche du critique consiste à séparer



l'une de l'autre ces deux parties intégrantes de la narration, et à dégager, des circonstances de personne et de temps, comme de son enveloppe, le noyau tout pur de l'événement qui s'est passé. Là où la narration biblique ne présente aucune circonstance à laquelle on puisse se rattacher pour expliquer comment l'événement en question a pu produire l'impression d'un fait dépassant les forces de la nature et de l'homme et qu'on doive attribuer à Dieu ; alors le critique se transporte en esprit sur le théâtre de l'événement, et là il s'efforce de compléter la narration au moyen de circonstances additionnelles explicatives, bien choisies ; il les supplée hardiment, sous prétexte que, si le narrateur ne les a pas mentionnées, c'est qu'il était préoccupé d'idées superstitieuses et qu'il croyait au surnaturel. Jésus de Nazareth devient ainsi un homme de haute sagesse, qui passa pour fils de Dieu au jugement de ses contemporains, et nous lui donnons encore cette qualité parce que nous l'entendons dans le sens moral. Il voulut mourir pour ses convictions comme avait fait Socrate : mais sa mort ne fut qu'apparente, on le crut mort lorsqu'on le détacha de la croix, il ne l'était pas complètement et il revint à la vie ; c'est ce qui fit croire à sa résurrection : et dans ce retour à la vie de celui qu'on avait cru mort, se montre l'action de la Providence divine. « Oui, nous admirons ici la marche délicate de la Providence de Dieu qui empêcha la radicale extinction du principe vital, et qui ensuite, en secret et avec la nature pour complice, sut si admirablement faire, que celui qui avait incliné sa tête et rendu le dernier soupir, pût bientôt la relever et continuer de vivre... La vie ne s'éteint pas facilement dans un corps jeune, vigoureux, parfaitement sain, et qui n'a d'ailleurs souffert aucune lésion profonde dans ses parties maîtresses : semblable à un germe qui se dessèche, à une dernière étincelle qui ne reçoit aucun aliment, elle allait certainement périr en Jésus, si la Providence, par un moyen connu d'elle seule, n'avait fait pour son favori ce que la main des hommes fait pour d'autres par un art connu... C'est ainsi qu'après avoir passé pour mort, Jésus se réveilla à la vie. Enfin, les mains étendues, il parut s'élever à leurs yeux et s'éloigna en prononçant des paroles d'adieu et une prière d'action de grâces... Voilà la résurrection et l'ascension selon Paulus. La croyance à une seconde vie et en une récompense après la mort, générale en Orient, prédisposait à croire à la résurrection.

Voilà une pièce qui paraissait finement tissée, et travaillée

certainement avec le plus grand art; le jeune Souabe y porta une main hardie et d'un seul coup la déchira violemment d'un bout à l'autre. Il est vrai que ce n'était pas chose difficile de décrier un procédé sans franchise, déloyal et faux, qui ne donnait satisfaction ni aux vrais croyants, ni aux incrédules déclarés, de découvrir tout ce qu'il contenait d'insoutenable et d'antiscientifique et enfin de le clouer au pilori. Mais après, quel parti prendre? Strauss va-t-il revenir en arrière et reprendre l'antique croyance? Mais dans les choses qui sont racontées dans l'Ancien Testament et dans le Nouveau, il y a des faits surnaturels, il y a des miracles, les admettra-t-il? Non, puisque, pour l'hégélien, le miracle est d'avance et une fois pour toutes impossible. L'admettre, ce serait introduire une solution de continuité dans la trame de la nature: le principe hégélien de « l'immanence » laisse seulement place à une action divine inhérente au monde, régulière, toujours uniforme et semblable à elle-même; admettre dans le monde une intervention divine isolée, qui créerait des exceptions et par conséquent des contradictions, c'est bon pour un esprit arriéré, pour quelqu'un dont le développement intellectuel est encore à un degré depuis longtemps dépassé. Strauss ne saurait donc aller avec les « supranaturalistes »; quant à se joindre aux rationalistes, tout le lui défend, son bon sens, sa droiture de jugement et même son bon goût.

Se tournant contre les « supranaturalistes » en même temps que contre les rationalistes, Strauss dut s'attaquer et s'attaqua, en effet, à ce qui était la base et la supposition des uns et des autres, la réalité historique des événements évangéliques. Il soumit donc ceux-ci au feu de sa critique, et le résidu de son analyse fut employé par lui comme une sorte de réflecteur dans la fantasmagorie mythique, en laquelle la vie de Jésus et les commencements du christianisme durent, en fin de compte, se résoudre et se transformer. Les évangiles ne sont pas ce que l'on a cru pendant dix-sept siècles qu'ils étaient. Ils ne sont pas de l'histoire ni naturelle, ni surnaturelle; ils ne sont que le résidu d'un travail mythologique et poétique, le résultat écrit d'une légende poétisant à l'aventure et d'une manière inconsciente. Ce n'était pas nouveau ce que Strauss disait là; son mérite, si c'en est un, a consisté à donner à l'hypothèse mythique tout son développement, à la pousser jusqu'au bout; mais il ne l'a pas inventée. On l'avait déjà essayée avant lui (1);

(1) Kuinœl, Ammon, Gabber.

seulement on ne l'avait appliquée que d'une manière incomplète. « On entraît, dit Strauss lui-même (1), dans l'histoire évangélique, par la grande porte du mythe et on en sortait de même, mais, à l'intérieur, on se contentait de cheminer par les sentiers tortueux et pénibles de l'explication naturelle. »

La critique « sans préjugés » se mit donc à l'œuvre pour interpréter l'Écriture par le mythe. Cette absence de préjugés qu'elle affichait était chose très fautive ; car en tout elle agissait poussée par un préjugé fondamental, qui était pour elle un axiome, à savoir que les miracles, n'étant pas possibles, ne sont pas non plus réels. La critique s'efforçait de démontrer que les faits évangéliques étaient inadmissibles, d'abord parce qu'ils sont invraisemblables, ensuite parce qu'ils sont impossibles, d'une impossibilité arrêtée *a priori* dans l'esprit de Strauss. Les contradictions relevées, même entre les trois premiers évangiles, dits synoptiques, et celles, plus fortes encore, qui se remarquaient entre les synoptiques et l'évangile selon saint Jean, fournissaient un second groupe de preuves contre la réalité des faits évangéliques. Enfin, il mettait sa troisième ligne en bataille, c'est-à-dire les preuves tendant à établir que nos évangiles n'auraient été écrits qu'assez tard, une trentaine d'années seulement avant la fin du II<sup>e</sup> siècle. Ils n'auraient donc pas été composés par des témoins oculaires, ni même auriculaires ; ils ne seraient donc pas sortis du cercle des disciples du Maître, tous morts déjà depuis longtemps.

Le résultat d'une telle critique fut de détruire, comme un feu dévorant, toute la sainte Écriture. Strauss essaya bien, pour faire la part du feu, de couper et de rejeter la légende, dont, suivant lui, la végétation parasite avait envahi et recouvert tout l'arbre de l'histoire véritable. Ce fut en vain : tous les efforts que tout d'abord il fit pour séparer la partie mythique de l'élément historique, afin de sauver au moins quelques matériaux pour la reconstruction d'un christianisme idéal (2), un système spéculatif revêtu de symboles, échouèrent de plus en plus, à mesure que sa critique s'enfonçait plus avant dans la négation. C'est pourquoi, sur la fin de sa vie, il en est venu à l'aveu que voici : « Jésus ne peut donc plus être pour nous un modèle, pas même comme personnage historique, en ce sens qu'il serait pour nous le type définitif de la religion parfaite, celui que l'humanité devrait prendre pour mesure

(1) *Vie de Jésus*, I, p. 48.

(2) *Vie de Jésus*, sub fine, p. 734.

de la perfection de sa vie, de préférence à tout autre parmi les grands hommes. Nous savons sur son compte trop peu de chose qui soit authentique et certain. Les évangélistes ont tant chargé son portrait d'enluminures surnaturelles, qu'il n'est plus possible de restaurer la couleur naturelle primitive. Vouloir, avec des documents comme nos évangiles, composer une biographie concordante, un portrait naturel et vrai, c'est rêver l'impossible... Ce que Jésus a été, comment il a été, ce qu'il est finalement devenu, nous ne le saurons jamais avec quelque certitude... Un être que je n'aperçois que sous des contours mobiles et flottants, qui reste indécis et obscur dans les choses essentielles, peut bien me fournir un sujet d'étude intéressant ; mais, pratiquement, il ne saurait m'être d'aucun secours dans la vie. Un être aux traits nettement accusés et déterminés, qui donne prise et auquel on puisse s'attacher, voilà le Christ qu'il faut à notre croyance. »

Un certain J. Huber, à l'occasion de ces dernières expressions, avait reproché à Strauss d'avoir varié dans ses jugements sur la personne de Jésus et sur le christianisme, et d'avoir commis une défaillance et une apostasie dans son dernier ouvrage, *L'ancienne foi et la nouvelle*.

Le polémiste vieilli riposta avec beaucoup d'aigreur : « Pour ce qui est des défaillances et des apostasies, le pétulant champion du vieux catholicisme peut le savoir par des expériences qui le touchent de très près ; elles ont d'ordinaire leurs motifs très précis et bien déterminés. Mon apostasie, à moi, pourrait avoir une cause purement occasionnelle dans ce fait, que certaines considérations, qui m'avaient autrefois empêché de tout dire, sont tombées depuis peu et ont cessé de me retenir. Mais il n'est pas question de cela... Lorsque, dans mon dernier écrit, j'ai voulu maintenir en Jésus le centre et le pivot de notre vie religieuse, je me suis senti arrêté par deux considérations : premièrement, nous savons sur son compte trop peu de choses concordantes ; en second lieu, dans ce que nous savons de lui, il se remarque un trait qui caractérise le visionnaire et l'exalté ; il est donc clair qu'il n'y a pas là d'apostasie, mais simplement un résultat tout à fait normal du développement de mes convictions scientifiques : j'ai donné libre carrière à certaines réflexions auxquelles j'avais cru d'abord pouvoir mettre un frein (1) ».

Remarquons ici, avant d'aller plus loin, que si la vie de Notre-

(1) Ouvr. cit., *Épilogue*, p. 34.

Seigneur Jésus-Christ est mystérieuse par elle-même, et comment pourrait-elle ne l'être pas, étant divine ? elle n'est nullement obscure historiquement ; c'est même parce qu'elle est absolument historique qu'elle s'est imposée comme divine à la croyance, à la foi de ceux qui en ont été témoins ; cette foi s'est ensuite transmise par voie de témoignage et de tradition aux contemporains et aux générations successives ; d'immédiate qu'elle a d'abord été, elle est ensuite devenue médiate, sans rien perdre de sa certitude. Rien de plus naturel : c'est ainsi que les choses se passent pour toute espèce de faits, pour ceux de la révélation comme pour les autres ; ils sont d'abord communiqués à quelques-uns et deviennent ensuite, grâce au témoignage, le partage de tous.

Voyons maintenant le développement qu'a pris le protestantisme, poussé par Strauss du rationalisme au mythicisme, et enfin au nihilisme. Tholuck en rend bien compte, dans ses *Entretiens sur les principales questions de foi*, il fait parler le représentant le plus moderne du progrès, qui dit ceci aux rationalistes : « Avec Luther, l'esprit humain, devenant libre, avait rompu avec l'autorité de l'Église ; il avait brisé le lien de fer qui le tenait rivé au mur, mais ses mains et ses pieds étaient encore dans les chaînes, car l'autorité de la Bible était toujours là. Alors, vous, rationalistes, vous êtes venus, vous avez élargi les chaînes qui serraient encore les mains et les pieds : vous avez montré que l'inspiration et la Bible n'étaient rien ; mais, trop pusillanimes pour rejeter loin de vous ces fers desserrés et relâchés, vous avez continué de les porter flottants et vacillants à vos mains et à vos pieds. Vous avez fort adroitement extrait par l'exégèse le noyau qui était dans la Bible, vous avez brillamment fourni la preuve qu'il n'y a pas dans la Bible trace de miracles, ni d'un Dieu en trois personnes, ni de Rédemption : quant à l'écorce, qui est la parole, vous l'avez laissé subsister comme sainte et sacrée. Vous avez eu raison de rejeter ce que vous avez rejeté, mais, tort de conserver ce que vous avez conservé. »

J.-B. JEANNIN.

---

# LES NOIRS

---

MŒURS — LÉGISLATION — CROYANCES SUPERSTITIEUSES

DES

## PEUPLADES DU HAUT-CONGO (1)

---

**Pouvoir des chefs.** — Les pouvoirs des chefs de tribu sont fort limités. La paix, la guerre, toutes les affaires ayant rapport au bien-être général, sont discutées dans des assemblées où tout le monde peut prendre la parole.

Le chef du village est responsable de tous les vols commis par ses subordonnés. C'est lui qui est pris à partie, c'est lui qui se défend, à côté du vrai coupable qui n'a pas à intervenir, c'est lui aussi qui doit payer l'amende, si le délit est établi.

Quant au vol perpétré à l'égard même des chefs, il est souvent puni de mort, ou de la réduction en esclavage du délinquant.

Parfois même, on crucifie celui-ci sur les troncs puissants des baobabs, qui foisonnent dans la région moyenne du Fleuve.

Bien que les bayanzis aient des mœurs assez... vagues, l'adultère est vengé par l'esclavage du coupable.

L'assassin, enfin, encourt la peine du talion.

Dans le Haut-Fleuve, à Loukoléla et aux Bangalas, on procède par décapitation.

Pour ce faire, un jeune arbre élancé est coupé à son pied, dépouillé de toutes ses branches, et planté profondément dans la terre. L'extrémité de la perche est ramenée au bas, en forme d'arc

(1) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> mai 1892.

de cercle, jusque près du patient. Celui-ci est assis, les jambes solidement garrottées à des pieux fixés au sol, les bras liés au corps. Une sorte d'anneau, attaché à l'extrémité de la perche, vient lui prendre le cou, qui s'étire démesurément par la tension terrible de la perche. L'exécuteur, d'un coup sec et puissant, décapite la victime. L'arbre détendu se redresse, et projette en l'air la tête sanglante du supplicié.

Plus en aval du fleuve, les tribus africaines empalent les assassins.

Il ne me revient pas où j'ai vu un de ces malheureux que les siens venaient d'empaler, en lui enfonçant dans les reins un pieu pointu dont l'extrémité sanguinolente ressortait par l'épaule.

Le piquet humain avait ensuite été dressé, et se trouvait planté dans le sol, au plein soleil du midi. Des nuages de moustiques s'acharnaient en bourdonnant sur ce visage, dont les contractions hideuses avaient quelque chose d'inferral.

Il paraît que ce condamné avait tué accidentellement un homme de la tribu. « Nous savons bien, m'a dit le chef, à qui je demandais des explications sur ce châtiment draconien, nous savons bien qu'il n'y a rien eu de volontaire de sa part. Mais si nous laissons ce malheur impuni, chacun pourra s'abandonner à ses projets de vengeance, en alléguant le même prétexte. »

Quand je revis, deux jours plus tard, cet empalé, celui-ci, presque décomposé, avait, par suite de son exposition à l'air, la peau quasi blanche.

Il arrive que la culpabilité du noir ne soit pas établie. L'instruction criminelle a dans son arsenal judiciaire trois moyens infailibles d'arriver à la vérité : L'épreuve de la kasse, que nous décrirons plus loin, l'épreuve de l'anneau, et l'épreuve du clou.

L'épreuve de l'anneau est déjà un supplice anticipé.

Un anneau de cuivre est jeté dans un vase d'huile bouillante : celui qu'on soupçonne d'un vol doit l'aller prendre avec la main. Le féticheur, un grand sec de trente-cinq à quarante ans, arrive bientôt, convert de ses gris-gris, et vêtu aux reins de longs filaments d'herbes qui lui tombent jusqu'aux talons. Dans ses cheveux est plantée une longue épingle en cuivre. Tandis qu'il se livre à ses incantations d'usage, son aide place au-dessus du feu une marmite en terre pleine d'huile d'arachides, et dès que celle-ci bout, le sorcier y jette différentes herbes qu'il a préalablement écrasées sur une pierre.

Si le patient est ami du sorcier, celui-ci lui enduit les mains, avant l'épreuve, d'une sorte de graisse, et l'anneau sortira de son bain d'huile bouillante sans accident pour celui qui l'en a retiré. Sinon, les cruelles et profondes brûlures qui en résultent pour lui témoignent aux yeux de tous de sa culpabilité évidente.

Quant à l'épreuve du clou, elle consiste à arracher, seulement à l'aide des doigts, un clou presque entièrement enfoncé dans la tête de bois d'un fétiche, qui en porte quelquefois jusqu'à mille dans sa caboche. Pour réussir dans cette épreuve, il importe de connaître la direction dans laquelle le clou a été implanté ; et cette connaissance libératrice est singulièrement facilitée, ici encore, par les cadeaux offerts au souverain interprète de la science des dieux.

Dans presque toutes les tribus du Congo, nous l'avons dit, le successeur du chef est le fils aîné de la sœur aînée du chef. A défaut d'enfants mâles de la sœur aînée, c'est l'aîné des fils de la sœur venant après l'aînée par rang d'âge qui hérite, et ainsi de suite. Si le chef n'a pas de sœurs, ou si celles-ci n'ont pas d'enfants mâles, ce sont les fils des frères qui héritent dans le même ordre que celui indiqué plus haut pour les fils des sœurs. A défaut d'enfants mâles, les frères eux-mêmes héritent des droits du chef, par rang d'âge. Enfin, à défaut complet de mâles dans la famille du défunt, les femmes héritent à leur tour. Si les sœurs d'un chef qui n'a pas de frère n'ont pas d'enfants mâles, c'est donc l'aînée des sœurs qui hérite.

C'est ainsi qu'il se fait que les chefs d'un des villages de la Matamba et d'un des villages d'Isanghila sont actuellement des femmes. Il en est de même au village N'Kassa, voisin de notre mission. Il arrive fréquemment que ces femmes-chefs se marient avec un chef agréé par la tribu et qui exerce, en leur lieu et place, les droits souverains ; mais il arrive aussi que, même mariée, la femme-chef continue à exercer ses fonctions de chef et gagne même une certaine influence sur les chefs voisins. Son mari, dans ce cas, est réduit tout au plus au rôle de prince consort.

On conçoit que les lois de l'hérédité ainsi comprises amènent souvent des enfants très jeunes aux fonctions de chef. Le parent le plus rapproché exerce alors les fonctions de régent. Il n'est cependant pas rare de voir des enfants-chefs très jeunes siéger aux assemblées. C'est ce qui se passe notamment à Sadika-Banzi, où l'un des chefs est un enfant de sept ans.



Rien de plus drôle que de le voir arriver aux palabres dans la longue redingote noire dont il a hérité de son oncle en même temps que du titre de chef. A la main, il tient un petit panier d'osier contenant ses « mocanes ». Il écoute très bien ce qu'on dit et approuve ou désapprouve, en même temps que les chefs, ses collègues, dont il répète, de sa voix enfantine, les expressions d'acquiescement ou de refus.

Une chose plus extraordinaire, c'est le choix d'un enfant pour remplir les fonctions de *capita*, c'est-à-dire de chef de caravane.

Les fonctions de *capita* sont au choix des chefs, et il semble naturel que, dans ces tribus primitives, le choix du chef se porte surtout sur le plus fort. Il s'en faut qu'il en soit toujours ainsi. Le nègre reconnaît très bien la supériorité de l'intelligence ; aussi le chef choisit-il pour son *capita*, généralement, non le plus fort, mais le plus malin, celui qui fait le mieux ses affaires. Ce sont évidemment des considérations de ce genre qui ont amené la nomination de « Boula-Matari » aux fonctions de *capita*.

Ce petit gamin de dix ans est certainement l'un des plus malins petits noirs qu'on puisse rencontrer.

Il faut le voir à l'œuvre, gourmandant ses hommes, les bousculant, leur faisant les gros yeux ou les menaçant. Il est, d'ailleurs, un des *capitas* les mieux obéis ; c'est aussi un des plus intelligents. Voici, comme exemple de l'initiative et de la décision de ce bambin, le récit d'un incident qui s'est passé l'autre jour.

Quelques zanzibarites avaient déserté de Léopoldville, prétextant que leur terme de service était expiré. Peu de jours après, Boula-Matari, avec ses hommes, ramenait l'un des déserteurs au commissaire du district, M. Liebrechts. Celui-ci lui demandant comment il avait fait pour s'emparer du Zanzibarite, le petit *capita* s'empressa de répondre :

« J'avais vu l'homme arriver dans mon village, et m'étant approché de lui, je lui ai demandé où il allait et ce qu'il faisait ici. Il me répondit qu'il ne savait où il allait et qu'il n'avait rien à faire. Je vis de suite que c'était un homme qui s'était enfui, car les hommes du gouvernement ont toujours quelque chose à faire. Et alors, continua Boula-Matari, en clignant de l'œil et en claquant des doigts, j'ai dit à mes hommes de l'empoigner. Nous l'avons lié et le voilà. »

La case royale est toujours grande, entourée de huttes qui

logent les femmes du chef, et ceinte d'une barrière de bambous qu'on ne peut franchir sans mot d'ordre.

Une sorte de ministère, fait des favoris et des courtisans de cette cour au petit pied, accompagne toujours le roi, au service duquel plusieurs enfants font office de pages. Tous les hommes assistent aux délibérations et peuvent donner librement leur avis.

Ces sortes de séances législatives, où l'ordre et les convenances règnent toujours, pour sauver un principe qui s'en va, sont interminables. On les nomme *palabres*, et elles constituent l'occupation principale et la plus chère des noirs.

L'Africain, en effet, est naturellement éloquent. Il trouve au service de sa pensée des paroles nerveuses, un accent dramatique, des gestes heureux, où concourent également son regard, les traits du visage et tout son corps.

Tandis qu'il parle, tous font silence, et écoutent respectueusement l'orateur, chacun étant assuré qu'il aura son tour de parler. Pas d'injures, ni de reparties amères, ni d'interruptions ; car il n'y a pas chez eux de partis politiques, ni conséquemment de minorités impatientes.

Hors le chef, tous les opinants parlent debouts.

J'ai souvent été frappé d'admiration pour ces hommes rudes et sauvages, lancés dans cette éloquence naturelle qui est la seule de bon aloi.

Vêtu de son pagne d'écorce, l'orateur, debout devant l'assemblée, redresse son torse puissant ; et la main appuyée sur sa lance de guerre, il commence à parler avec une lenteur calculée. Aux endroits pathétiques, il élève sa lance, qui retombe avec bruit sur le sol, tandis que tous les auditeurs répètent d'une seule voix la dernière parole proférée.

Les palabres indigènes naissent d'un rien. Le vol d'une poule met aussitôt la question de guerre sur le tapis, et donne lieu à d'interminables discussions.

La guerre elle-même, une fois déclarée, ne dure pas moins longtemps. Tout rapport cesse aussitôt entre les deux tribus belligérantes, qui font des alliances avec les chefs voisins, et se coalisent ainsi contre l'ennemi. On s'attaque souvent, on se bat avec acharnement, mais il est rare qu'il y ait mort d'homme. Les noirs se tiennent toujours hors de portée des traits. Un incident quelconque met enfin trêve aux attaques, et chacun retourne à ses champs.

Le palabre se tient à propos de tout et pour toute cause d'intérêt

public. Il se tient entre tribus différentes, comme entre blancs et noirs. On y a recours pour établir des droits, des coutumes, trancher un différend, punir un délit, un crime, bref, c'est une cour de justice, un parlement au petit pied. Cette assemblée prononce un jugement, et si elle se sépare sans se mettre d'accord, l'état de guerre est déclaré et on a recours à la force. Cela est cependant rare ; les nègres ne sont pas encore assez civilisés, même à la côte, pour mettre au frontispice de leur Code de coutume la devise européenne :

« La Force prime le Droit ».

Les nègres font des palabres à chaque instant et d'autant plus volontiers que c'est un moyen pour eux de satisfaire une de leurs passions dominantes, le bavardage, la verbosité, et que cela leur procure toujours le *mata-bisco*, rasade de tafia ou eau-de-vie distribuée par le blanc après toute conclusion d'une affaire. Le noir du Bas-Congo est pacifique de sa nature, gai, rieur, et bon enfant, mais il est rusé, chicaneur et beau parleur. Il dépasse de beaucoup la réputation qu'on a faite au Normand en France ; en Europe, à coup sûr, le nègre du Congo se ferait avocat, et sous le rapport de l'éloquence, de la facilité d'élocution, de la logique et surtout de la force des poumons, il damerait le pion à la plupart de nos disciples de Cujas.

Le palabre se tient toujours avec solennité et beaucoup de cérémonies ; on s'y astreint à des règles qui varient selon les endroits, mais qui sont toujours scrupuleusement observées. La règle fondamentale est de venir sans armes à la réunion.

« On est tenté de frapper, quand on discute un bâton à la main », disent les noirs. Une autre règle est de laisser la plus entière liberté de langage aux orateurs. « On ne tue pas avec la bouche, on ne doit pas se fâcher pour une parole », est encore une de leurs expressions.

A la côte d'Afrique et sur les rivières où le blanc s'isole dans une petite factorerie pour faire le commerce d'échange avec les noirs, la première condition pour faire de bonnes affaires, est de vivre en paix ; n'étant pas toujours soutenu par des canonnières et des soldats bientôt suivis par les douaniers, ses pires ennemis, le négociant se soumet assez volontiers aux lois et coutumes des nègres, plus équitables qu'on ne le pense généralement. Pour s'établir, il a recours aux palabres et il en tire bientôt parti pour agrandir ses

propriétés et étendre son commerce. Surgit-il un conflit, c'est par un palabre qu'il réussit à l'apaiser. C'est un procès qu'il entame, et comme la justice n'est pas aussi savamment organisée qu'en Europe, il sait d'avance qu'il ne perdra pas de temps et ne se ruinera pas en frais de procédure.

Pour fonder un palabre (selon l'expression cotière), le blanc envoie au roi du pays une mocanda ou message. Cette mocanda consiste ordinairement en une bouteille de rhum portée par un serviteur chargé d'expliquer le désir du blanc. A la réception du message, le chef convoque le conseil et discute le jour et l'endroit où se tiendra la réunion. Ces points arrêtés, il remet au messager une ficelle contenant autant de nœuds qu'il y a de jours à s'écouler jusqu'au moment de la réunion. Ce jour étant arrivé, le chef porté dans un hamac par ses esclaves, précédé du porteur du Ki-ngongue et suivi de tout son peuple, se rend en grande pompe à l'endroit où l'attend l'homme blanc, accompagné également d'une partie de ses employés et de ses serviteurs.

Le palabre se fait toujours le matin et, pour être correct, tout le monde doit être à jeun. « On discute avec plus de sang-froid et les idées sont plus claires quand on n'a rien bu » disent les noirs. La réunion se tient ordinairement en plein air, sous l'ombre d'un baobab ou d'un groupe de palmiers. Un grand cercle est tracé sur le sol et divisé en autant de sections qu'il y a de chefs présents. Leur place est indiquée hiérarchiquement par une canne plantée dans le sol, sur la circonférence. Derrière chaque chef, assis sur sa peau de léopard, attribut de la souveraineté, s'accroupissent les hommes libres et les esclaves. Les deux partis se font face, laissant libre le cercle intérieur, réservé aux orateurs qui y parlent debout.

Après qu'on s'est salué de part et d'autre et que les présentations ont été faites en déclinant les noms et les titres de chacun, un grand silence s'établit. On expose les faits et on entame les plaidoiries.

Il y a pour chaque parti un porte-parole ; ce sont les vrais avocats du débat, choisis parmi les plus éloquents et les plus retors, et mis au préalable au courant de tous les détails de l'affaire. La « bouche du blanc » ou son interprète, est ordinairement un indigène bien au fait de toutes les coutumes du pays.

Dans les factoreries, le linguister est une espèce de factotum qui a l'oreille du maître ; du bon choix de ce personnage, dépend souvent la fortune de l'établissement commercial.

Les deux avocats plaident *pro Deo*; ils ne sont pas assez civilisés non plus pour connaître les honoraires. Ils n'en plaident ni moins bien ni moins longuement pour cela, et je n'en ai jamais rencontré de bègues. Ils sont insinuants, adroits, convaincus, et ont, en parlant, des intonations et une mimique qui sont des chefs-d'œuvre d'expression. Chacun de ces orateurs tient dans sa main gauche une série de bâtonnets qui représentent tous les points du discours. A mesure qu'il produit un argument, il jette un bâtonnet devant les pieds de son adversaire. Il a plusieurs de ces marques pour les répliques. Celui qui parle n'achève jamais la fin de sa phrase, le dernier mot doit en être deviné par toute l'assemblée, qui le crie à haute voix, scandant ainsi le discours. Chez nous, nos honorables se contentent tout au plus d'opiner du bonnet. Au Congo, celui qui ne devine pas ou oublie de répéter le dernier mot est mis honteusement dehors. « Il n'écoute pas, il n'a pas le droit de s'occuper de l'affaire » ; voilà ce qui me fut répondu la première fois que je demandai la raison d'une expulsion de ce genre. Quand la discussion s'échauffe et qu'il se produit des interpellations, on suspend la séance et on engage le parti le plus excité à aller boire de l'eau. « Kounoà n'toto ! » Le parti ainsi désigné se retire, va délibérer à l'écart et revient bientôt, confus, mais calmé. Il arrive aussi que l'un des partis interrompt la discussion et va boire de l'eau quand il se sent démonté par un argument imprévu de l'adversaire. Il se retire pour chercher une réplique. La discussion reprend alors et dure jusqu'au moment où on conclut au vote. Si l'accord est établi, le jugement est prononcé. Le plus souvent la peine infligée à celui dont on a reconnu les torts est une amende. Cette amende est encore discutée. On commence toujours par demander le triple de ce qu'on espère obtenir. Une fois fixée, elle est payée séance tenante. Si le condamné est insolvable, il devient l'esclave de son créancier ; à son défaut, c'est son frère, sa sœur, ou son enfant, car la famille est solidaire de ses membres. Très souvent le chef se porte garant pour son sujet, le maître pour l'esclave, et j'ai vu payer religieusement par les héritiers une amende encourue par un chef décédé. Le verdict du palabre est donc scrupuleusement observé par les noirs. Le blanc rédige les engagements pris dans les palabres, par un contrat écrit ; il y glisse souvent une clause banale, surtout quand il s'agit de la location d'un terrain. Il profite de la non observance de cette clause pour susciter un palabre et se faire donner de nouveaux

avantages comme indemnité. Les noirs ne vendent jamais leurs terres, mais les cèdent contre une rente mensuelle qui ne cesse que par le départ de l'occupant.

\* \* \*

**Toilette.** — La toilette de la tête est l'objet de soins constants ; l'art du perruquier est poussé très loin en Afrique. Les noirs ont même inventé un meuble spécial. C'est un petit tabouret dont la partie supérieure est concave, ils y reposent la tête pour ne pas déranger leur savante coiffure pendant le repos et empêcher le contact de la poussière. Dans le Bas-Congo, les cheveux sont le plus souvent coupés courts ou rasés. Pour se raser ils savent très bien donner le fil à une lame de fer ou à la tranche d'un coquillage.

\* \* \*

**Vertus domestiques.** — Je n'ai jamais vu un mari maltraiter sa femme, et n'ai jamais assisté à des scènes de ménage. Les parents adorent leurs enfants ; les mamans ne les abandonnent que vers l'âge où ils peuvent se suffire à eux-mêmes. Avant cette époque, les enfants ne quittent pas leur mère d'un seul instant. Les enfants ne sont jamais maltraités ni frappés, pas plus que les animaux domestiques, ce qui prouve bien la douceur des mœurs. Chaque famille possède un chien. Il fait partie de la maisonnée et est chargé de la garde des moutards que la mère dépose à terre quand elle va aux champs. Les femmes sont très fières de leurs enfants. Chaque fois que je me promenais dans les environs de la station, les mamans travaillant aux champs accouraient pour me montrer leurs bébés, elles étaient très heureuses quand je faisais risette au négriillon et que je le trouvais joli ! Une croyance qui est profondément enracinée chez eux, c'est que les blancs sont des cannibales. « Qu'avez-vous fait de tous les esclaves vendus aux Portugais, me disaient-ils, nous n'en avons jamais revu aucun. » J'avais beau les rassurer, rien n'y faisait ; ils étaient convaincus que nos boîtes à conserve contenaient de la chair humaine.

Ils croient aussi que l'homme blanc habite le fond de la mer, et *Mpoutou* dans leur langue, signifie en même temps le pays des blancs et les flots agités. *Mpoutou* n'est en réalité que l'abrévia-

tion de *Poutouguès*, corruption du mot *Portugais*, les premiers blancs dont ils ont entendu parler.



**Idées religieuses, croyances et superstitions.** — Les indigènes ne semblent pas croire à la mort naturelle et je ne leur connais aucun culte, rite ou cérémonie religieuse. Ils ne font ni prières, ni invocations. Ils croient à l'existence d'un être suprême qu'ils appellent le grand *Nzambi*. On trouve chez eux beaucoup de statuette ressemblant à des idoles, et des objets qui semblent être des amulettes. Dans presque chaque village, on rencontre une case où l'on voit de grossières sculptures représentant ordinairement un homme et une femme. Les statues sont couvertes de clous, de morceaux de fer, de perles, de ficelles à nœuds, de cornes d'antilope, etc. C'est la case des *Mkissi*. Ce n'est pas un temple et ces statues ne représentent pas des divinités.

Quand un nouveau village se forme, le chef fait sculpter un mannequin qui représente l'ancêtre. Chaque fois qu'un événement important se produit, pour en conserver la mémoire, on fait une marque dans la statue, en employant différents signes de reconnaissance. Un des anciens est chargé de transmettre, au moyen de ces signes, le souvenir des faits aux descendants. Au lieu d'une idole, c'est donc plutôt un livre d'histoire, auquel ils attachent le même respect que nos édiles aux archives communales.

Ce qui a longtemps fait croire aux Européens que ces statues représentaient des divinités, c'est que les indigènes s'en servent pour découvrir les malfaiteurs. Si un délit se commet, on fait comparaître les prévenus et on leur fait mettre la main sur les *Mkissis*. Celui qui n'a pas la conscience tranquille se trouble, et finit par avouer et réparer le mal commis. Les Portugais de la côte se font ainsi remettre le produit du vol dont ils ont été victimes, en s'adressant au chef indigène et en le priant de faire « battre le fétiche » pour découvrir le voleur.

Il existe également des statuette dans les cases, et on en rencontre dans les champs. J'ai déjà expliqué la valeur qu'il faut attacher à celles qu'on voit suspendues au-dessus des portes ; celles qu'on rencontre dans les champs servent à indiquer une propriété, comme chez nous les bornes et les écriteaux. Toucher aux *Mkissis* est strictement défendu : c'est *kizile*.

Le noir, a-t-on dit, est démoralisé, inintelligent, paresseux au point d'être ennemi de tout travail, s'y refusant obstinément, parce qu'il n'a pas de besoins : « Ne faites pas fond sur lui, ajoutait-on, il ne consentira jamais à vous aider à tirer parti des richesses du sol. »

Certes, le noir a peu de besoins, en ce sens qu'il lui est extrêmement facile d'y satisfaire. La culture de quelques ares du terrain que j'ai décrit plus haut lui suffit et, du reste, ce n'est pas même lui qui les cultive ; ce sont ses femmes.

« Et cependant, dit M. Dupont, j'ai été, sur place, bien surpris du jugement qu'on portait sur ces noirs et sur leur prétendue inaptitude au travail, quand j'ai vu qu'en 1887, la région montagneuse, dont la largeur s'apprécie par les dix-sept jours de marche nécessaires pour la traverser, que la région montagneuse seule avait fourni en 1887 des porteurs pour transporter de Matadi ou de Vivi au Stanley-Pool :

« Cinq steamers, dont toutes les pièces, depuis la chaudière jusqu'à la coque et le grément, étaient portées à dos d'homme ;

« Les charges de l'expédition de Stanley se rendant au Soudan : le matériel et les marchandises des factoreries qui, ayant la clairvoyance de pressentir l'avenir du Haut-Congo, établissent en hâte de puissantes succursales au Stanley-Pool et plus haut ;

« Enfin tout le nécessaire pour le service du ravitaillement des stations de l'État et des missions dans le Haut-Congo.

« La charge du porteur est de soixante-cinq livres anglaises, soit environ trente kilogrammes. Aussi fallut-il jusqu'à cinq mille porteurs par mois, et ces porteurs sont volontaires. »

Le fait paraît surtout saillant, quand on se rappelle que Stanley n'avait pu recruter en 1880 un seul porteur indigène sur la rive sud et qu'il avait dû se servir exclusivement d'une quarantaine de Zanzibarites, amenés par lui, pour accomplir la grande pensée du roi des Belges de transporter des vapeurs sur le Haut-Congo.

Je ne mentionne pas d'autres circonstances sur le même sujet, par exemple, des chefs de village de la région d'Isanghila venant demander qu'on leur fournit le moyen de travailler comme porteurs, afin de se procurer des étoffes et autres produits de l'Europe.

Ce fait paraît tellement décisif, qu'il ne peut y avoir de doute que le nègre réponde à l'appel des blancs pour tout autre travail rémunérateur.



La raison pour laquelle les noirs, en rapport avec l'Européen, éprouvent une certaine aversion pour lui, vient évidemment en grande partie des cruautés sans nom dont l'homme civilisé s'est, jusqu'en ces dernières années, souillé à l'égard des indigènes. Des faits criants, comme celui de frapper les noirs jusqu'à ce que mort s'ensuive, ou de les ligotter sur un canot perforé et assister à leurs noyades en grappes, de la rive du fleuve, ne se produisent plus aujourd'hui. Les répressions qui se font désormais sont les seules nécessaires, légitimes et humaines. Mais jadis ! mais il y a quelques années seulement ! Aussi tiens-je à consigner ici, pour la confusion de ces blancs criminels, les notes suivantes recueillies dans le journal de route d'un voyageur, entouré, durant son séjour au Congo, de l'entière estime de tous, et qui a payé de sa vie son dévouement à la grande cause de la civilisation religieuse (1) :

12 mai 1885.

« Deux fois funeste, de nom et de chiffre, le jour d'aujourd'hui ! Ce matin, à huit heures, j'ai vu extraire de leur prison cinq Krouboys voleurs : ils sont sanglants, ils marchent à peine, ils avaient reçu la chicote, et s'en retournaient au cachot. D'autres se rendaient au supplice, escortés des nègres de la station, curieux de voir. Le linguïster était là avec une longue cravache de cuir. Il y va bien fort, puisque nos oreilles n'entendent bientôt plus les cris des victimes. Une heure après, j'entends des plaintes, et je vais voir : Ce sont deux jeunes noirs, l'un a seize ans à peine. Ils sont là, les flancs et les cuisses entr'ouverts, la peau a volé en lambeaux, la chair est à nu ; ils ne peuvent se coucher sur la terre, et se soutiennent appuyés sur les pieds et les mains. Ils font pitié. Les trois autres, hommes faits, se traînent avec peine, ils gémissent aussi ; leurs plaintes font mal, la douleur doit être cuisante. Et demain, me dit-on, ils vont en recevoir autant : on va rouvrir ces plaies hideuses, et renouveler pour la troisième fois ce martyre. Horreur ! Et ce sont là ces Blancs qui viennent, disent-ils, apporter la civilisation. J'écris le cœur soulevé, meurtri par ce spectacle ; et je dois me taire, je suis l'hôte de la station de Vivi. »

Issanghila, 25 mai.

« Je suis hélas ! témoin des coups que M. R... fait administrer à ses Zanzibarites ou autres, coupables de désertion ou d'autres

(1) M. l'abbé Guyot, noyé au Congo en 1885.

méfais, et je m'éloigne devant cette cruauté. Hier encore, après avoir fait fustiger de cent coups de bâtons deux de ces pauvres malheureux, il les a fait attacher au mât du pavillon bleu à étoile d'or. Le pavillon de la civilisation ; qu'elle dérision ! A l'aurore suivante, cent nouveaux coups ; après quoi, il laisse les victimes toute la journée, demi-nues, exposées au soleil, sans boire ni manger. Je l'atteste ! et quand est venu le soir, il a renoncé à les détacher, avec refus de les laisser boire, ni même marcher, et leur a fait passer, après cette rude journée, une nuit glaciale, dans la même position. Au matin, ils ont été détachés pour être poussés au travail, et quand l'un de ces deux malheureux a demandé à faire cuire avant son travail une pauvre banane sous la cendre, j'ai vu ce même M. R... jurer et se précipiter sur son bâton, dont il frappa avec rage le nègre roulé à terre et criant grâce. J'ai vu cela ! Que d'autres horreurs semblables j'ai vues depuis mon arrivée à cette côte de l'Ouest ! »

En général, l'indigène, surtout dans le Bas-Congo, est avant tout, et à de très rares exceptions près, un commerçant, et un commerçant de premier ordre. Tous trafiquent et ne demandent qu'à pouvoir trafiquer en paix. Actuellement, sur le haut fleuve, on rencontre d'imposantes flottilles de pirogues de commerce, naviguant sous le pavillon de l'État, transportant souvent à plusieurs centaines de kilomètres de distance l'ivoire et l'arachide ou les produits de l'industrie indigène.

Le nègre a froid, j'en ai vu grelotter plus d'une fois le matin, au réveil. La pneumonie (qui dégénère en phtisie), les rhumatismes sont les maladies les plus communes chez les noirs.

« Les maladies de l'oreille sont très rares chez les noirs, ce qui s'explique par la structure anatomique de cet organe. Le pavillon de l'oreille est, en effet, chez eux, petit et *accolé au crâne*. Le conduit auditif externe est plus large, plus droit, et moins profond que dans les races caucasiques. Le diamètre de la membrane du tympan est plus étendu : elle est dans un plan moins incliné. L'apophyse mastoïde est moins développée. La cavité pharyngienne, au contraire, est très étendue, de même que les fosses nasales. Rarement, il existe des déviations notables de la cloison qui gênent la respiration. Chez eux les boubons de cerumen sont plus rares que chez les blancs ; de même, l'otité parantaire est très rare. Les otites purulentes sont toutefois assez fréquentes chez les enfants, pas au-

tant cependant que chez nous, et elles guérissent en laissant après elle une surdité à peine sensible. Les suppurations chroniques de l'oreille moyenne sont très rares ; plus rares encore les inflammations de l'apophyse mastoïde. Aussi le catarrhe chronique de l'oreille est-il rare ; et quant aux sourds-muets, il ne s'en rencontre guère au Congo (1). »

Laissons maintenant, après cette vue d'ensemble, mon journal nous donner lui-même la connaissance intime du noir, depuis mon départ de Vivi, dernier terme actuel de la civilisation.

### III

*La marche en pays sauvage. — La peinture humaine. — Une leçon de logique. — La tente. — L'arbre à nids. — A la curée. — Les buveurs de sang. — Les mangeurs de sel. — Cataractes. — La plaine d'Issanghila.*

13 janvier.

Nous quittons Vivi de bonne heure, mes trente-cinq porteurs noirs et moi. Deux villages se succèdent avec leurs cultures variées : elles sont celles de l'Afrique orientale, sauf le Sorgho, qu'on essaie d'introduire. Les cases sont petites, mais patiemment construites de jones entrelacés. De petites tourterelles roucoulent sur les arbres et semblent nous jeter, en s'envolant au-dessus de nous, des souhaits d'heureux voyage. Le sentier est étroit ; le plus souvent, sa largeur permet juste de placer les deux pieds l'un contre l'autre. Les porteurs vont toujours à la file indienne, en sorte que si l'on faisait dans la steppe une allée large, les noirs, à leur tour, feraient dans cette route un sentier étroit par leurs passages réitérés, et la végétation luxuriante du climat aurait couvert en peu de temps le reste du travail. Quand les noirs ignorent la route à suivre, le guide qui les précède de beaucoup, sans charge, trace quelques raies au bâton ou jette quelques feuilles d'arbres et des brins d'herbe à l'entrée des divers sentiers qui ne sont pas celui à suivre ; et les porteurs, à ces indices, ne se trompent jamais, bien que parfois, en raison du poids des charges, ils soient à une et même deux lieues en arrière du guide.

Assis sur une caisse, je reçois la visite et les présents du chef.

(1) Voir aussi Dr E. Murelle, de Little Rock (Ark) — Congrès de Washington.

Je vois passer bientôt des jeunes gens et des enfants, la peau blanche par des cendres, un cercle passé à la ceinture, d'où pendent leurs pagnes faits de feuilles de palmier. Il paraît que ces noirs ont été circoncis (usage dont j'ai parlé plus haut), et qu'ils doivent rester trois mois dans la forêt. Ils y ont bâti des huttes, et reviennent chaque soir chercher au village leur nourriture pour le lendemain. La nuit, un peu d'orage. C'est au bruit du tonnerre, sous la tente, au milieu de ces pauvres noirs sauvages, que je fais ma première prière du soir, et que je prends mon premier sommeil, heureux d'avoir enfin franchi les portes qui m'avaient barré jusqu'à ce jour l'entrée de ce qui est encore le continent mystérieux !

14 janvier.

Nous arrivons à Gangila, sur la rive nord du fleuve, à 11 heures. La pluie menace. J'observe que mes porteurs se peignent en rouge, avec de l'ocre renfermée dans un linge qui forme tampon. Ils s'en mettent deux coups sur les tempes, un sur le front, deux sur la poitrine et sur les omoplates, au sommet et au milieu du bras, et aux mains, pour honorer leurs fétiches. Un autre se fait six incisions profondes sur la joue bientôt couverte de sang, qu'il étanche avec des feuilles d'arbres. A trois heures, éreintés, nous nous arrêtons à Salikambanzi, où la fièvre me quitte.

Tandis que j'achevais d'établir mon camp sur le versant boisé d'une colline, après cette marche harassante de la journée dans les montagnes, un orage foudroyant éclate avec l'instantanéité qui est le propre des régions tropicales. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées, que lentement, les pieds de ma couchette s'enfonçaient, avec méthode, dans le sol détrempé, suivi d'un jeu de bascule qui m'étala tout du long dans la boue. Mes noirs, dès les premières gouttes d'eau, avaient placés leurs légers pagnes sous la brousse, et se chauffaient philosophiquement aux ardeurs d'un grand feu de bois. L'orage passé, je voulus changer de linge : les malles étaient détrempées ; et je courus tous les risques d'une fluxion, tandis que mes noirs, ces sauvages, reprenaient leurs pagnes d'écorce parfaitement secs. La civilisation, évidemment, eut tort aujourd'hui.

La tente, en voyage, demande une grande attention. Le voyageur doit veiller lui-même, soir et matin, à ce qu'aucune pièce ne s'égare, et à ce que celles qui servent à dresser ou à abattre la tente soit mises immédiatement dans un sac. Les cordes ne servi-

ront jamais à attacher certains ballots, ou la tente elle-même, comme l'essayeront toujours les noirs. Il est bon de chercher pour la tente un lieu à ciel ouvert : sous les arbres, il pleut encore deux heures après l'orage. La tente alors reste humide toute la nuit, d'où incommodité personnelle pendant la halte, et, au départ, double charge pour le porteur mécontent. Un terrain en pente légère doit être préféré pour cet emplacement. Il est, en effet, plus vite sec, ne garde point les miasmes, et évite par là les rhumatismes et les fièvres, condiments fâcheux de tout séjour trop prolongé sur les terrains humides en Afrique.

J'ai essayé ce soir mon rifle et la justesse de son tir. Je suis très satisfait du résultat. Je tire sur une de mes poules à cinquante mètres, pour montrer à mes porteurs les ravages de la balle. Je l'atteins au centre, et il ne reste que son souvenir. Mon entourage est stupéfait, et prétend que la balle du blanc est partie avec la poule. Je suis bien certain que demain ils me montreront du gibier. Aujourd'hui aussi, j'ai obtenu de l'eau très fraîche en la puisant avec un sceau de toile que je suspendis ensuite quelque temps à une branche d'arbre. Ce moyen, très simple, est excellent. Les filtres européens ne signifient absolument rien en voyage.

15 janvier.

La pluie de la nuit a laissé sa trace sur le sentier. Les herbes en sont encore inondées, et, sur chaque plante, les perles scintillent au soleil qui se lève. Les brouillards épais montent des vallées profondes et rampent vers nous en longs nuages pesants. Je les bénis, car ils nous protègeront du soleil. Le sentier s'élargit, aux endroits où il a offert jadis plus de difficultés pour le transport des vapeurs démontés de Stanley : puis, descentes raides et pénibles, collines escarpées, ravins sans fond. Parfois d'un sommet plus élevé, la vue aperçoit le pays d'alentour. On dirait une mer où la plus effroyable des tempêtes aurait formé des vagues et des abîmes de géant, et que la main de Dieu aurait tout à coup immobilisée. Dans les villages qui sont comme des oasis, croissent palmiers, baobabs, bananiers, papayers, au milieu desquels s'ébattent des milliers d'oiseaux au plumage admirable. Mais ils n'ont pas de chant. On ne peut tout avoir. J'ai lu à leur sujet une réflexion fort juste : « On ne les voit jamais assez, on les entend toujours trop. » Combien de nos jeunes gens d'Europe ressemblent à ces oiseaux.

Dans ces villages, les habitants sont fort peu vêtus, sales, ramas-

sés, et portent aux jambes et aux bras des anneaux creux de cuivre jaune.

16 janvier.

Nous levons le camp à six heures et demie. Un cadeau au chef, une tasse de café, et nous sommes en marche. A huit heures, nous passons la Vounzi, petite rivière, que d'autres nomment « la petite Bonndi. » A neuf heures et demie, après une descente assez dure sous bois, nous nous trouvons dans le lit profond et complètement à sec de la *Bonndi*. De ce lit de rivière, sortent des milliers de rocs, pointus comme les dents de la mâchoire d'un crocodile fantastique. Des deux rives, l'ombre sévère des grands bois s'étend sur la solitude du torrent, où quelque martin-pêcheur, entièrement noir et de la grosseur du merle, vient boire aux creux de la rive. Parfois, après les grands orages, la rivière roule des eaux profondes, et le passage des caravanes chargées est alors d'une très grande difficulté. Beaucoup de traces d'antilopes et de buffles sur les bords. J'ai photographié ce coin de l'Afrique, au moment du passage de mes porteurs.

Sur la pente raide et boisée de la rive que nous venons d'atteindre, tous mes noirs sont arrêtés, et discutent vivement. Il paraît que ces braves gens veulent leur « bon à payer » pour toucher leur paie à coup sûr. Au fond, je crois que ce sont là grimaces pour gagner quelque temps de repos. Aussi leur dis-je que le temps est maintenant à la marche ; qu'à la fin de l'étape, ce sera celui de parler. Là dessus je pars, et la caravane se décide à me suivre. Nous nous arrêtons à midi, dans une clairière, au milieu des grands arbres, presque au bord de la rivière Mantamba. De très loin, nous arrivait encore, mais à peine distinct, le bruit du Congo, que nous avions aperçu un peu avant d'atteindre le *Bonndi*, avec le spectacle imposant de son cours et de ses rapides.

17 janvier.

Deux fois, nous traversons la *M'banzi*, très forte en ce moment. Bientôt, sur une colline, nous apercevons à nouveau le Congo roulant entre les monts boisés de ses rives. Sa voix de géant nous arrive à travers le pays, silencieux comme un esclave que la crainte fait taire en présence de son maître.

Soudain les cris : *mundelé ! mundelé !!* se font entendre. Je me retourne, et je vois mes hommes me montrer, avec de grands ges-

tes, deux superbes antilopes à près de quatre cents mètres de nous. Les yeux de mes porteurs lançaient véritablement des éclairs, et l'espoir de la chair fraîche leur avait fait perdre la tête. Les charges jetées à bas des épaules, çà et là, dans les herbes, à côté du sentier, ils ne me quittaient pas du regard, tandis que je m'avançais lentement dans les hautes herbes. A deux cents mètres, je m'arrêtai. Une des deux bêtes m'avait senti et tournait la tête avec inquiétude, aspirant l'air, et les oreilles dressées. Je visai lentement à l'épaule et fis feu : l'antilope fit un bond de toute sa hauteur, et tomba comme une masse. La balle l'avait atteinte au défaut de l'épaule, et traversé les poumons et le cœur. Mes noirs, comme des panthères, sont, en quelques sauts, sur la bête, qu'ils contemplent longtemps avec des exclamations de toutes sortes. Quand on en vient au dépeçage, quelques hommes, avec leurs couteaux finement aiguisés, se mettent au travail. Aussitôt que sortent les intestins, tous les noirs se jettent dessus, les prennent par poignées entre leurs mains, se les arrachent les uns aux autres comme des chiens. Bientôt j'en vois plonger leurs bras jusqu'au coude dans la bête, en retirer leurs mains pleines de foie et de sang qu'ils versent dans des bouteilles, et qu'ils boivent ensuite avec avidité. Ce spectacle hideux prit fin par suite de disputes survenues au sujet du partage. On en vint aux couteaux. Je me jette au milieu d'eux, repousse les plus furieux, et je dois déclarer que s'ils ne peuvent s'entendre, je mangerai toute la bête à moi seul. Au contraire, s'ils sont calmes, je prendrai ce qui me plaira d'abord, et leur donnerai le reste. Ma promesse, je crois, fait plus d'effet que ma menace ; ils croient le blanc capable de beaucoup de choses, mais pas encore de manger, à lui seul, une antilope grande comme un cheval. Le capitaine (chef) est chargé de faire la part de chacun. Je me réserve l'arrière train, deux morceaux superbes pesant chacun soixante-cinq livres. Tout cela prend deux heures. A midi, nous nous arrêtons pour le repas sur un plateau élevé, près du Congo, après avoir franchi la rivière *N'goulou*. Avant le départ je répands de l'eau saturée de sel sur la viande pour la conserver. Un indigène prend la bouteille salée, et la vide des quelques gouttes qui y restaient encore. Un autre ramasse soigneusement les grains de sel tombés à terre, et les mange avec délices.

Toute cette région, entre Vivi et Issanghila (rive droite), est occupée par la tribu des Binda, ayant une forte ressemblance avec les Moussorongos, dont j'ai déjà parlé, mais qui, contrairement à ceux-

ci, se livrent principalement à l'agriculture. Les nombreuses chutes qui, entre ces deux points, obstruent le Congo, empêchent les Binda de se livrer à la navigation, et le peu de pêche qui s'y fait est exécuté, de la rive, par des nasses jetées à l'eau. Les Mousorongos, qui peuvent être considérés comme les pirates du bas Congo, sont plus forts et plus courageux que les Binda, lesquels sont aussi moins nombreux et n'habitent qu'en colonies d'une vingtaine d'individus. Les récentes chasses d'esclaves les ont probablement réduits à un petit nombre et à une très grande timidité. A quatre ou cinq kilomètres au-dessus d'Isanghila, on trouve, venant du nord-ouest et rejoignant le Congo, la rivière *Ntombé*. Elle sert de frontière entre les Binda et les Basoundi.

18 janvier.

A dix heures et demie nous traversons la rivière *N'gangué* : bientôt après, le *Massania*, où nous nous arrêtons pour le repas. L'eau est laiteuse, et je constate, une fois de plus, que les eaux des rivières laissent dans la bouche un arrière goût amer assez prononcé. Les hommes sont très fatigués, et je ne le suis pas moins : un mal de tête assez violent rend ma marche pénible.

Nous passons peu après une rivière dont j'ai perdu le nom, et dont l'embouchure se trouve à quelques mètres sur notre droite. De ses rives, la vue s'étend sur le Congo, dont les vagues emportées rappellent dans leur course tumultueuse l'idée de chevaux bondissant dans une plaine d'écume.

Nous avons repris notre marche. Une montagne presque à pic, à gravir puis à descendre, a été le point le plus pénible, je pense, de notre voyage jusqu'à ce jour : puis une plaine, inondée d'un soleil de feu, nous mène jusqu'au Congo. Le sentier fait un coude, plein est, gravit une colline herbue, à droite d'un très haut pic, et bientôt Issanghila apparaît devant nous, encadré par ses bananiers, dans le concert sauvage de ses chutes.

(A suivre.)

A. MERLON.

Missionnaire apostolique.

---



## COURRIER

DU

# MONDE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

---

Le 1<sup>er</sup> mai à Paris. — Une fête originale. — Les Confetti. — Les modernes saltimbanques. — Pierre Loti à l'Académie. — Grévin, Guiraud. — Lalo et le succès du *Roi d'Ys*. — Le *Christ* au théâtre. — *Miss Helyett* et ses six cents représentations. — *Raffet et son œuvre*, par M. Armand Dayot (Imprimeries réunies). — Le carême du Pape. — *Nos amis, nos alliés*, par M. Alfred Jousselin (Ollendorff). — *Mes vingt-huit jours en Russie*, par M. Raoul Lajoie (George Maurice). — *Au delà du Rhin*, par M. Lucien Vigneron (Delhomme et Briguët). — *Un hiver en Orient*, par Mag. Dalah (Delagrave). — *Poèmes et poésies* de Nicolas Lenau, traduction de F. Descreux (Savine). — *Flammes de vie*, poésies par M. E. Fleuriot-Kerinou (Lemerre). — *Les chants du divorce*, poésies de M. Henri Ner (Ollendorff).

1

Excepté à Liège où la dynamite ne s'est pas abstenue, les appréhensions à l'approche du 1<sup>er</sup> mai, ont heureusement trompé tout le monde. Anarchistes, socialistes, communistes, blanquistes, gueudistes, possibilistes et autres, n'ont réussi, par leurs effrayantes menaces, qu'à faire le vide à Paris. Les églises seules où, en même temps que s'ouvrait le mois de Marie, se développait la procession mensuelle du Saint-Sacrement, regorgeaient de fidèles et les hommes n'y ont pas manqué, quoiqu'on dut faire sauter les églises. Le clergé, d'ailleurs, d'abord surpris par l'envahissement des interrupteurs, s'est vite repris, et loin de se laisser intimider, il a su entourer ses conférences, qui attirent une si grande foule d'hommes, d'une escouade de jeunes gens résolus à maintenir l'ordre et le silence dans la maison de Dieu. Sitôt qu'un intempérant anarchiste fait mine de bouger, on vous l'emporte comme un paquet pour le déposer proprement sur la place où, sous le regard bien-

veillant de la police, il a toute liberté de vociférer contre les curés et les jésuites.

La fête dite ouvrière s'est donc passée sans encombre. Toutefois leur journal, le *Premier Mai*, pas si méchant que cela, m'a laissé un instant rêveur. Qu'est-ce que ce chiffre cabalistique placé en évidence au titre de cette feuille d'un jour? Car, enfin 3/8 est une mesure en musique et une mesure de valse. Serait-ce qu'on prépare à la bourgeoisie une danse d'un nouveau genre? Mais non; 3/8 est tout bonnement la division des vingt-quatre heures par trois : huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisir. Or, si, par un *referendum* intelligent, l'on s'avisait de plébisciter cette singulière division, à part quelques corps de métiers, tels que les mineurs et les ouvriers des forges, ils m'est avis qu'on ne trouverait pas une majorité disposée à accepter pareille revendication.

Les explosions du boulevard Saint-Germain, de la rue de Clichy et du boulevard Magenta, n'ont du reste pas empêché Paris de se distraire jusqu'aux derniers jours d'avril. Des fêtes, il s'en est donné, et de fort belles, dans tous les quartiers. Parmi elles, il en est une qui se distingue des autres par son organisation et par l'originalité de son invitation. J'en cite le début :

« Le sieur Rondeau (le ténor), artiste en l'art de musique, convie M... à venir s'eshabir en honneste et belle compagnie au logis de maistre Ponsin, moult habile à peindre le verre, en la rue Fortuny, n° 42, le vingt-troisième jour d'avril, en l'an de l'incarnation MDCCCXCII. » Et la fête a répondu à l'invitation. Dans un coquet hôtel, une vaste salle pouvant contenir plus de six cents personnes, décorée avec le goût le plus parfait : des tableaux, des statues, des bustes, des faïences de prix, des meubles sculptés du plus beau style, des plantes rares et une scène au fond. Là « sur les dix heures après le couvre feu, plaisants seigneurs et gentils dames » ont fait « ouïr chansons, voix de ville, chants de mer et autres, avec violes et autres instruments ». Les artistes, tous de choix : une pianiste, M<sup>lle</sup> Louise Murer, qui a exécuté, avec une virtuosité inouïe, une *Étude* de Czerny, pour la main gauche; M<sup>lle</sup> Loïta, une bonne chanteuse; j'en passe pour finir par M. Rondeau lui-même qui a excité un vif enthousiasme avec la *Chanson des gars d'Irlande*, de M<sup>lle</sup> Holmès. *Les Moissonneurs*, une agréable paysannerie aux vers charmants et charmeurs de M. Joseph Denais, colorés par la ravissante musique de M. Alex. Georges, très bien rendue par M<sup>lles</sup> Mangin et Lavigne et MM. Rondeau et Seguy, clôturaient le

programme du concert. Que je n'oublie pas M. Jann-Nibor, un ancien matelot, poète, qui a récité quelques-unes de ses scènes si touchantes et si personnelles de mer, avec un élan, un accent, un sentiment dramatique qui ont aisément ému l'assistance.

Après le concert, « sur le minuïet », tout ce beau monde d'invités, en magnifiques toilettes, telles qu'il s'en voyait jadis aux Italiens, se lève, et voilà les banquettes disparaissant comme par enchantement par l'ouverture d'une trappe pour livrer la salle aux danseurs menés par un orchestre russe et aux « esbats », des jeux de *confetti* en papier qu'on s'est mis à se jeter à la figure.

Ces fameux *confetti*, qui, opérant leur entrée à Paris le jour de la Mi-Carême, jonchaient le sol au point de faire croire à la tombée d'une avalanche de neige, se verront bientôt emportés par le vent et l'abus qu'on en fait. N'ont-ils pas été jusqu'à pénétrer dans la foire au Pain-d'Épice ! Oui, à cette grande fête foraine, commençant la série de celles de la saison, pour la capitale et sa banlieue, on s'en est jeté à pleins cornets : de la bourgeoisie, ils sont descendus au populaire jusqu'à ce qu'ils s'éparpillent dans la boue.

A propos des fêtes foraines, on ne saurait s'imaginer, si on ne l'a pas vu, le luxe déployé de nos jours par les théâtres en planches. Décors splendides, costumes éblouissants, pièces à trucs, figuration nombreuse, variété du spectacle où rien ne manque pour faire illusion. Qu'ils sont loin de nous, les grelottants saltimbanques d'autrefois ! Ils se réunissent en société ; il est telle baraque montée par actions et tel entrepreneur ayant pignon sur rue.

Ainsi, les Cochery, « avantagement connus dans tous les coins de l'Europe », qui, les premiers, ont installé l'éclairage à la lumière électrique à leur théâtre, les Cochery qui, outre la composition vraiment attrayante de leur spectacle, se sont attiré la célébrité par le boniment si crânement fait par M<sup>me</sup> Cochery, costumée en marquis, les Cochery, dis-je, possèdent à Paris une immense maison où tout ce dont ils ont besoin pour leur exploitation se fabrique, aussi bien les décors que les costumes et les assises du théâtre. Ils mettent en circulation pour transporter personnel et matériel partout où besoin est, plus de vingt voitures toutes plus confortables les unes que les autres et dont on a pu voir les modèles à l'exposition de 1889.

Voilà ce que sont devenus nos saltimbanques. En même temps leurs mœurs se sont adoucies. Je tiens d'un curé d'une de nos paroisses que, en général bons chrétiens, ils méprisent les enfouis-

sements civils, font baptiser leurs enfants, les envoient au catéchisme et tiennent surtout à ne pas les laisser fréquenter les écoles sans Dieu.

## II

La mort, au début de cette année a récolté une terrible moisson parmi les hommes en vue. A l'Académie, le marin-romancier Pierre Loti a été jugé digne par les palmés de la coupole de l'Institut de prendre place au fauteuil d'Octave Feuillet. Son discours de réception sur l'idéal, le réalisme, et surtout sur lui-même, lui a attiré une réplique pleine d'esprit de M. Mézières. Il a aussi provoqué une lettre de Zola, reproduite par la presse et qui, tout en le prenant d'un ton bon garçon, l'a quelque peu houspillé. Tout cela n'aura pas de suite, parce que de plus haut que des discours académiques viendra, s'il vient jamais, le mouvement des idées vers l'idéal.

Comment en serait-il autrement ? Nous vivons entourés de réalisme. Il est partout, et loin de chercher à nous en dégoûter, on nous y plonge jusqu'aux yeux.

Qu'est-ce, en somme, que le musée Grévin, sinon du réalisme poussé à sa dernière puissance. Si ce nom sort du bout de ma plume, c'est que la mort vient de frapper Grévin, son fondateur. Habile dessinateur, il débuta au *Journal Amusant* du fameux Philippon, où il resta jusqu'au jour où, ambitionnant de doter Paris d'un musée de cire, à l'instar de celui de Mme Tussau, à Londres, il créa celui du Boulevard des Italiens. Il a dessiné aussi un grand nombre de costumes pour les pièces nouvelles. Son corps a été civilement incinéré. Que ne l'a-t-on plutôt empaillé ! il eût fait figure au milieu de celles de son musée et les deux bonnes amies à qui il a légué sa fortune, au détriment de la femme légitime, eussent pu y aller pleurer dans son gilet.

Après le dessinateur, le lendemain, la hideuse camarade enlevait subitement, à l'âge de cinquante-cinq ans, le compositeur Ernest Guiraud, membre de l'Institut. Né à la Nouvelle-Orléans, d'un père excellent musicien, Ernest Guiraud, suivit ses études au conservatoire de Paris, où il obtint successivement le prix de piano, d'harmonie et de composition. Il finit par enlever le droit au séjour à Rome et en revint pour débiter à l'Opéra-Comique avec un petit acte plein de promesses, *Sylvie*. Puis il donna quelques ballets et opéras-comiques où l'inspiration mélodique préside sans l'encombrement d'une science intempestive et fut chargé de termi-

ner *les contes d'Hoffmann*, d'Offenbach. Mais apathique — dirai-je paresseux — il ne fut pas de ceux qui font antichambre dans les directions de théâtre. Le Conservatoire se l'attacha en qualité de professeur de fugue et de contrepoint et l'Institut l'appela pour ainsi dire de lui-même pour prendre la place du regretté Léo Delibes. Brave cœur, modeste et bienveillant, à part un *Traité pratique d'instrumentation*, très apprécié des musiciens, il laisse, au total, un bien mince bagage dont, je le crains, gardera peu de bribes la postérité.

Ce n'est pas tout, hélas ! Comme si la France était trop riche en grands musiciens, la cruelle faucheuse a encore abattu l'un de ceux sur lequel le public fondait le plus d'espérance.

C'est que l'âge auquel est mort Edouard Lalo a surpris bien des gens s'imaginant que l'auteur du *Roi d'Ys* était un jeune. Et de fait il l'était réellement malgré ses soixante-deux ans. Outre que l'art et les lettres entretiennent le plus souvent chez ceux qui les courtisent une verdeur d'impressions se reflétant sur toute la personne, il est à peu près admis d'appeler *jeunes*, dans le bataillon des musiciens, tous ceux qui, serait-ce sur le tard, produisent en public une œuvre retentissante par son succès. Lalo était un de ceux-là. Né à Lille, en 1839, d'une famille d'origine espagnole, il étudia la musique en dehors des conservatoires. A Paris, il commença à sortir des rangs en entreprenant de faire connaître les derniers quatuors de Beethoven, si difficiles d'exécution. Ensuite, les concerts de musique classique lui servirent de tremplin pour se lancer dans la mêlée des symphonistes. Sa *Symphonie espagnole* surtout, lui valut un renom parmi les auditeurs toujours plus nombreux des concerts populaires du Châtelet et Lamoureux ; mais, comme on le sait, de la scène seule partent les mille trompettes de la Renommée : hors de là, l'estime des artistes et des amateurs, mais point de popularité. Aussi, cédant aux exigences du directeur de l'Opéra, Vaucorbeil, qui imposa à Lalo le stupide livret de *Namouna*, crut-il ne pas devoir refuser la tâche de composer la musique de ce ballet qui, malgré de superbes qualités de factures et d'heureuses inspirations, ne lui rapporta pas le genre de gloire tant envié. Ce ne fut qu'à l'Opéra-Comique, avec le *Roi d'Ys*, qu'il obtint enfin ce succès qui devait porter son nom aux foules. De ce moment, bien des gens crurent aux débuts d'un jeune compositeur.

Ce grand, persistant et légitime succès du *Roi d'Ys* est dû certainement en grande partie au musicien, mais pour combien le

drame n'y entre-t-il pas? Et pourtant, les deux causes, la partition excellente et la pièce, un peu tirée sur le noir, ne sont pas pour moi la cause suffisante de ces succès qui ont surpris tout le monde. Le mouvement chrétien, quoi qu'on fasse, écrive ou dise, est aujourd'hui manifeste. La foule se porte de préférence à tout ce qui lui parle d'un idéal dont les sectaires essaient de la détacher. Il y a comme un courant irrésistible qui entraîne les esprits vers les idées, les croyances, les institutions du moyen âge mieux connu et apprécié, grâce aux travaux des érudits. On cherche un point où se raccrocher, afin d'attirer à soi quelques lambeaux de ses mœurs, de ses habitudes, de ses distractions. Les associations ouvrières tendent évidemment à une reconstitution revue et corrigée des anciennes corporations si sottement détruites par la Révolution; nos poètes décadents, fouillant dans les antiques fabliaux et remontant jusqu'à Marot et Ronsart pour en tirer des mots et des expressions dont ils font un si lamentable usage, ne sont-ils pas aussi eux dans le courant? Nos peintres du plein air, avec leurs personnages aux corps aplatis contre un paysage rappelant ceux des primitifs, ne sont-ils pas de mauvais disciples des précurseurs de Raphaël? Et le grotesque Sar Péladan, lors même qu'il paraissait flanqué de son la Rochefoucault, n'en est-il pas une marque... dans le ridicule?

Le théâtre lui-même revient aux mystères et la foule s'y presse. Ce mouvement devait amener le succès du *Christ*, cette pièce, ce mystère représenté à Paris, en plein faubourg Poissonnière, au théâtre Moderne, l'ancien Alcazar où débuta Thérèse et devant une telle affluence de spectateurs, que l'on dût retarder le départ des acteurs prêts à s'en aller porter la bonne nouvelle dans les provinces, pour prolonger de quelques jours les représentations. Il est bon, toutefois, de faire des réserves quant à certaines expressions mises par le poète dans la bouche du Christ. Avec les meilleures intentions, l'auteur, M. Grandmougin, n'a pas su assez se pénétrer du caractère divin de l'Évangile. On ne fait pas dire au Christ, par exemple :

Et rendez-moi la foi, *fut-ce au prix du remords.*

Et ce vers n'est pas seul de l'espèce. Le personnage de Madeleine ressort aussi plus du roman que de la vérité évangélique. De la grande pécheresse convertie, il nous a fait je ne sais quelle comédienne ayant des aspirations religieuses plus poétiques que dévotes. Et cependant, malgré ces graves défauts pour une pièce qui affiche

la prétention de reproduire sur la scène la vie du fils de Dieu, n'est-ce pas un signe consolant de voir un auteur s'attacher à un tel sujet et le public s'y plaire ?

### III

Les succès persistants au théâtre sont assez rares pour qu'on en cherche la raison quand, par hasard, il s'en dessine un. *Miss Helyett*, qui a tenu l'affiche des Bouffes Parisiens durant près de six cents représentations de suite et qu'on a repris encore pour faire face à la chute d'*Eros*, comptera parmi les plus grands succès de cette époque. Là ce n'est point la préoccupation de l'idéal, je le reconnais, qui a attiré le public. Cependant il y a peut-être encore un peu de cela, en cherchant bien. Le sel gaulois, ce sel pétillant envers et contre tous jusque dans l'esprit du français fin de siècle, qui fait la joie et en même temps nous vaut la jalousie des nations de l'Europe, le sel gaulois se trouve répandu à poignée dans cette pièce au sujet légèrement scabreux, mais présenté avec une telle convenance par M. Maxime Boucheron, son auteur, que l'on ose à peine s'en scandaliser. C'est bien de la comédie et de la bonne. Sous la robe étriquée et les manières pudibondes de Miss Helyett, se reconnaît la ridicule demoiselle de l'Armée du Salut, et comme on aime à rire partout et principalement en France, dame ! ou en a ri et on en rit encore. De plus la pièce a toujours été montée sans qu'il soit possible d'y surprendre la moindre faiblesse, et M<sup>lle</sup> Bianca Duhamel a particulièrement su donner au personnage de Miss Helyett une physionomie si accentuée, et une telle vérité de comédie, que l'on comprend sans peine l'engouement des spectateurs pour ce vaudeville-opérette. La musique de M. Audran, avec ses mélodies faciles et expressives, n'a pas non plus été un faible appoint dans la cause déterminante du succès.

Dans notre prochain courrier, nous parlerons de *Salambô*, qui, représenté d'abord à Bruxelles, vient de faire son apparition à l'Opéra.

### IV

L'idéal peut se révéler dans la moindre des œuvres humaines, comme la grandeur de Dieu se reflète dans le plus petit de ses ouvrages. Ce n'est ni la dimension du cadre ni la matière qui a servi à composer le sujet qui en font le plus ou le moins d'import-

tance, mais la qualité de l'inspiration. Une simple lithographie, traçant parfois un sujet banal, si elle est animée d'un souffle élevé, fait naître de nobles pensées. Raffet, dont l'exposition, à la galerie Petit, a ravivé le souvenir, est un exemple frappant de ceci. Il n'est guère connu que par ses lithographies, et cependant combien méritaient moins que lui l'oubli dans lequel son nom est tombé ! On songe maintenant seulement à lui élever une statue, tandis que tant de médiocrités, tant de monstres révolutionnaires ont la leur qui déshonore le lieu où elles sont érigées.

Denis-Auguste Raffet, fils d'un ouvrier du faubourg Saint-Antoine, débuta par tourner des bâtons de chaises. Un certain Cabanel (ne pas confondre avec l'artiste mort il y a peu de temps), peintre sur porcelaine, frappé des dessins que traçait de chic le jeune homme alors âgé de dix-huit ans, se l'attacha, après lui avoir donné quelques leçons. Bientôt attiré par la vue des lithographies de Charlet, Raffet se fit recevoir dans son atelier d'où il passa à celui du baron Gros.

On peut dire de Raffet qu'il est le poète, par le crayon, de l'épopée impériale. Grognards aux terribles moustaches, types russes, autrichiens, italiens, scènes héroïques ou souvent l'esprit le plus fin souligne des traits sublimes, la campagne d'Afrique où se trouvent les princes d'Orléans, Changarnier, le siège de Rome en 1849, charges de cavalerie, tout cela respire le plus ardent patriotisme. A la galerie Petit, on restait confondu devant cette variété de sujets qui reflètent l'enthousiasme et le font partager. Je l'ai dit, c'est surtout l'épopée impériale qui l'attire, et qui l'inspire le mieux. On sent à voir avec quelle émotion son crayon trace la silhouette du grand empereur qu'il l'aimait, qu'il l'admirait et qu'il partageait le dévouement de ces braves toujours grognant, mais lui obéissant. Il y a trois chefs-d'œuvre qui, à eux seuls, immortalisent le nom de Raffet : la *Revue nocturne*, passée à minuit par l'empereur aux Champs-Élysées, avec ses dragons-fantômes, aux regards vides et ses chevaux fantastiques lançant des éclairs de leurs yeux et de leurs naseaux ; le *Réveil*, avec ce vaillant voltigeur si merveilleusement placé au milieu de la composition et qu'on entend littéralement battre le rappel à réveiller les morts qui, héroïques et ponctuels guerriers se soulèvent de leur tombe pour saluer encore une fois la vision de leur empereur adoré. Le troisième chef-d'œuvre nous montre *l'empereur regardant défiler l'armée qui passe le Niémen pour entrer en Russie*. Il y a là, comme, du reste dans



toutes les œuvres de Raffet, une pensée profonde qui excite à la réflexion. On y sent que, s'il éprouve un légitime orgueil à la vue de cette grande armée en si bon ordre, à l'air si martial marchant comme à une revue à la conquête du plus vaste empire de l'Europe, Napoléon n'est pas sans appréhender les difficultés à vaincre ; son regard, son attitude lisent, pour ainsi dire, dans l'avenir.

Pour qu'il reste un souvenir de cette exposition, sous le titre de *Raffet et son œuvre*, M. Armand Dayot, inspecteur des Beaux-Arts, a réuni cent des œuvres de Raffet, reproduites en lithographie et formant un album élégant in-4°.

Ces reproductions ne sont pas toutes égales. *Le Réveil*, *la Revue nocturne*, sont bien petites pour en donner l'impression entière. Mais tout ce qui retrace les campagnes de la Révolution et de l'Empire, la conquête de l'Algérie, les types des différentes nations, ses croquis, ses études si consciencieuses où l'on retrouve la verve avec laquelle ce grand artiste jetait ses premiers traits, tout cela est admirablement bien rendu. Cet album contribuera, j'en ai l'assurance, à populariser le nom désormais immortel de Raffet.

#### IV

Tout le monde a aujourd'hui les yeux tournés vers Léon XIII. Un pèlerin de Rome fournit de très intéressants détails sur la manière dont Sa Sainteté a passé le Carême et la Semaine-Sainte.

Si le Pape, dans un esprit de charité, a relevé pour cette année les catholiques de l'obligation du jeûne quadragésimal, il n'a pas profité, malgré ses quatre-vingt deux ans, de la faveur accordée aux fidèles.

Levé à quatre heures, Léon XIII a dit chaque matin sa messe à six heures. Avant la messe, un capucin commentait en latin, devant Sa Sainteté, l'un des versets de l'Évangile de la Passion selon Saint-Jean. Le sermon finissait chaque fois par les mots qui annoncent la mort du divin Sauveur. Léon XIII, aidé de deux prélats, venait alors s'agenouiller sur la première marche de l'autel qu'il embrassait trois fois en répétant les paroles de l'Évangile : *Et redidit spiritum*. Puis les deux prélats revêtaient le Pape de la chasuble violette, et la messe commençait.

Depuis un an, le Pape ne peut pas descendre seul les degrés de l'autel, et les deux assistants sont obligés de le soutenir sous les bras. Léon XIII prononce lentement les paroles sacrées, aussi sa messe est-elle fort longue. Elle dure trois quarts d'heure. Une

seconde messe, dite d'actions de grâces, est ensuite célébrée par un cardinal. Malgré sa fatigue, le Saint-Père reste agenouillé sur un prie-Dieu, depuis l'offertoire jusqu'après la communion. Le Pape rentre ensuite dans ses appartements particuliers.

En carême, avant de vaquer à ses nombreuses occupations, il prend du chocolat à l'eau avec une once de pain. A midi, Léon XIII fait son principal repas.

Léon XIII fait une légère collation à cinq heures et demie. Elle se compose d'une salade et d'un bol de lait dans lequel le Saint-Père trempe un peu de pain sec.

Le médecin de Léon XIII a tout fait pour l'empêcher de suivre avec tant d'austérité son carême.

« Mon bon ami, lui répondait-il, les catholiques ont tous eu l'influenza, ils doivent se soigner ; mais moi je n'ai pas eu l'influenza.

— Mais, Très Saint-Père, vous avez quatre-vingt-deux ans.

— Oh ! cette influenza-là, vous êtes impuissant à me l'enlever. »

Le jeudi saint, la cérémonie du lavement des pieds de douze pauvres de Rome est surtout fatigante. Léon XIII s'agenouille, en effet, devant ces douze mendiants et leur lave consciencieusement les pieds. Puis il sert lui-même le repas qui leur est offert dans une salle voisine de son cabinet de travail. Chaque pauvre trouve sous sa serviette un billet de cent francs. Léon XIII porte sur sa soutane un tablier. Après le déjeuner des pauvres, ce tablier est renvoyé aux Bénédictines, qui en font, pour tous les couvents de leur Ordre, les linges qui recouvrent le calice.

Le Saint-Sacrement est exposé pendant toute la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint. Le Pape reste en prière de dix heures à minuit. A minuit, un cardinal se présente et frappe douze coups sur la porte de la chapelle.

Le Vendredi-Saint, Léon XIII dit seul la messe. L'Évangile de la Passion est chanté à trois voix. Un cardinal imite la voix du peuple, l'autre celle des juges, et le Pape répond à la place du Christ sur un ton plaintif. Détail touchant : quand on fut arrivé au récit de la renonciation de saint Pierre, Léon XIII s'est caché la figure avec ses deux mains.

On peut dire que le Vendredi-Saint, la journée du Pape se passe à l'église. Il ne fait qu'un seul repas à midi. Aussi, l'année dernière, Léon XIII a eu à cinq heures une légère syncope.

Le Samedi-Saint, quand les cloches sonnent au *Gloria* de la messe, le Pape, porté sur la *sedia gestatoria*, parcourt les couloirs

du Vatican, escorté de la garde suisse, et chante sans discontinuer : *Christus resurrexit*, le Christ est ressuscité.

Quant au jour de Pâques, c'est le grand jour de Fête du Vatican.

Tous ceux qui se rencontrent pour la première fois se disent *Alleluia* et s'embrassent.

## V

Avec le carême du Pape, nous avons commencé à sortir de France ; avec quelques récentes narrations de voyages, je vais continuer le métier de touriste.

Nous voici chez *Nos amis, nos alliés*. Ces *amis* présentés par M. Alfred Jousselin, en qualité d'*alliés*, ne le sont en réalité qu'éventuellement. Ce n'est pourtant pas le désir qui manque à ce vaillant peuple danois de nous tendre la main. L'auteur qui l'a visité plus d'une fois, qui le connaît, qui sait l'ardente sympathie éprouvée en Danemark à l'égard de la France, ne semble pas avoir le moindre doute là dessus. Mais de là à une alliance effective, il y a loin, et après les blessures infligées par son terrible voisin, étroitement surveillé comme il l'est, le roi Christian IX est bien trop prudent politique pour se déclarer en pleine paix. Toujours est-il que l'étude de M. Jousselin, qui a su mêler à l'aride politique tant de jolies historiettes sur la vie intime des princes et princesses du Danemark, est attachante, attrayante et instructive à la fois.

— Du Danemark en Russie, il n'y a qu'un pas, souvent franchi par le czar. C'est plus loin de la France, il est vrai ; mais bast ! avec la vapeur c'est si vite fait. Se promenant un jour sur les boulevards, M. Raoul Lajoie s'est dit tout à coup : « tiens, si j'allais en Russie » ; et le voilà parti à travers la Belgique qu'il effleure, l'Allemagne qu'il brûle, et abordant à Varsovie par où commentent ses *Vingt-huit jours en Russie*. Et comme en écrivant son journal, il a voulu vous faire voir ce qu'il a vu, vous faire ressentir ce qu'il a ressenti, je vous affirme qu'on ne s'ennuie pas dans sa société, tant il y a d'observation, d'esprit et de gaieté dans ces pages.

On n'a jamais, du reste, autant voyagé et pour ceux qui ne le peuvent, n'est-ce pas plaisir, au coin de son feu, s'il gèle ; à l'ombre des bosquets, s'il grille ; de lire un livre de voyage bien fait ? Et on les fait bien aujourd'hui. Le proverbe : « a beau mentir qui vient de loin », n'est plus de mise. On risquerait trop, en effet, de voir se lever en face de vous, pour vous donner un cruel démenti, un monsieur ayant été aussi loin, sinon plus loin que vous.

M. l'abbé Lucien Vigneron, avec son entrain plein d'humeur, nous mène *Au delà du Rhin*, dans la Prusse rhénane, à Bade, en Bavière. Il ne s'attarde point à des détails oiseux ; les réflexions à la vue des hommes et des choses viennent d'elles-mêmes et le lecteur jurerait qu'elles sont de lui. A Bâle, il rencontre un Suisse lui déclarant que « les Français ne sont pas faits pour la République ». Parbleu, il y a longtemps qu'on s'en doutait et J.-J. Rousseau lui-même, dans son *Contrat social*, pensait de même, quand il soutenait que la république est le fait des petits états, tandis qu'aux grands convient la monarchie.

A Baden, M. Vigneron admire comment la persécution contre les catholiques n'a fait qu'en doubler, tripler, quadrupler le nombre dans ce pays de protestants intolérants, ce qui devrait bien servir de leçon aux sectaires de tous les pays. A Fribourg, c'est le goût des Allemands pour notre musique française qui l'étonne. Dans une brasserie, « un orchestre fit entendre une quantité de morceaux, tous des maîtres allemands, dont l'œuvre fut accueillie comme elle le méritait, avec une respectueuse déférence et un silencieux plaisir, voire même les productions du divin Wagner. Tout à coup l'orchestre attaque le célèbre passage de *Faust*.

Gloire immortelle de nos aïeux !

« C'était fini ! Un frémissement avait passé chez ces gros allemands tout comme dans une assemblée de Français, fière, ardente, généreuse ; l'enthousiasme fit éclater la salle en applaudissements. » Ce qui prouve combien notre génie est envahissant et quand même sympathique à tous.

A Ober Ammergau, par là finit cette intéressante excursion, M. Vigneron nous fait assister au mystère de la *Passion* dont les journaux ont publié tant de relations. Il donne de nombreux extraits de cette pièce extraordinaire de vérité naïve et empreinte du sentiment chrétien le plus épuré. Il s'émeut avec les spectateurs et émeut lui-même le lecteur. Tout cela est dit simplement sans phrases et s'il voue par exemple une grande admiration à la Bavière, pour ses mœurs patriarcales, ses usages ayant conservé les traditions chrétiennes, pour son doux climat, ses beaux paysages, il n'oublie jamais la plaie saignante au flanc de son pays. C'est pourquoi, retournant le proverbe. *Francia para vivir, Espana para morir*, et l'appliquant à la Bavière de préférence à l'Espagne, il ajoute : « seulement..., mes amis de là-bas, écoutez ! Nous ne ferons cela que lorsque vous aurez rendu ce que... vous savez. »

— En *Arménie*, au *Turkestan* et en *Mésopotamie*, nous avons franchi les frontières de l'Europe, et c'est M. le comte de Cholet, lieutenant au 76<sup>e</sup> régiment d'infanterie qui nous convie à nous joindre à sa mission. La Turquie d'Asie, c'est les croisades, c'est le nom français partout connu, aimé et respecté. C'est aussi la triste domination turque. M. de Cholet a parcouru plus de cinq mille kilomètres à travers l'empire ture et cela nous vaut un ouvrage rempli de descriptions charmantes, de faits, d'aperçus, d'anecdotes historiques anciennes et modernes. Des croisades, hélas ! il reste debout bien peu de souvenirs. Si le fanatisme musulman a fait disparaître toute trace des palais élevés par les Romains, il a aussi jeté à bas les fondations des croisés. Ainsi du côté d'Angora, plus de routes, partout des ornières où l'on risque de verser ou même de rester cent fois. Et une misère effroyable parmi les habitants des campagnes : les maisons faites de boue et de branchages, laissent pénétrer l'air de tous les côtés, et c'est pour ainsi dire partout de même. Et partout aussi, notamment en pleine Arménie, à Césarée, on a conservé l'amour de tout ce qui est français ; si l'on y rencontre toutes les races et toutes les religions de l'Orient ; les écoles, tenues par des missionnaires et des sœurs, y sont très fréquentées. Malheureusement, là comme dans le Kuddistan, « le recrutement des missionnaires, écrit M. de Cholet, pour la Turquie, est si faible maintenant chez nous, et l'Italie a su se créer vis-à-vis du saint-siège de tels privilèges, que, quoiqu'ayant officiellement, par notre ambassade de Constantinople, la direction suprême de toutes les missions d'Orient, et subvenant pour plus de moitié à leurs frais d'entretien par nos aumônes et nos secours annuels, nous sommes de plus en plus contraints, dans un grand nombre d'endroits, d'employer des religieux italiens. Or, quoique excellents missionnaires, ils sont avant tout patriotes, et, depuis quelques années surtout, inféodés à la politique crispinienne qui leur faisait parvenir des subsides considérables, ils ont souvent oublié qu'ils étaient les protégés de la France, et, sans nous combattre trop ouvertement, ils n'ont plus montré pour nos intérêts le zèle que leur position leur commande de témoigner. Dans la seule province de Diarbékir, sept établissements religieux sont occupés par des Franciscains italiens, et il serait bien désirable qu'on pût un jour ou l'autre les remplacer par nos compatriotes qui, non seulement feraient progresser davantage la religion et produiraient des élèves plus instruits, mais n'auraient pas la tentation, trop natu-

relle chez les autres, de leur enseigner l'italien à la place du français et de leur recommander leur pays au lieu du nôtre. »

Comment en peut-il être autrement avec la secte maçonnique maîtresse de la France ? M. de Cholet n'est pas le seul qui parle ainsi. Tous les voyageurs s'accordent à dire que, si nous voulons voir progresser notre influence dans ces contrées de l'Orient, il faut protéger les missions. Nos présents sectaires devraient bien se remémorer le mot de Gambetta : « la laïcisation n'est pas un objet d'exportation » ; s'il avait eu autant de bon sens que d'esprit, le défunt tribun eut compris qu'un objet qui n'est pas bon à exporter ne peut être que funeste au pays qui, le gardant, en fait usage.

Si M. de Cholet s'est vu bien accueilli presque partout, il ne faut pas croire néanmoins, qu'il n'a pas couru quelques dangers, et ce n'en fut pas un petit que celui auquel il a échappé, poursuivi qu'il a été pendant plusieurs jours par une bande de brigands du nom de Hamawan. C'est dans la Mésopotamie que l'aventure lui arriva et il a bien failli y rester. On sait quel puissant empire avait fondé et consolidé les monarques d'Ashour ; les habitants actuels du pays n'ont guère conservé de leurs ancêtres qu'un certain fond de cruauté joint à une irrémédiable paresse. Au sujet de la cruauté, je ne puis résister au désir de détacher du livre de M. de Cholet quelques traits trouvés consignés dans les archives royales découvertes dans les ruines des palais des rois.

« Après la conquête du district de Karkhi, je livrai au fil de l'épée, dit Ashournazirpal, deux cent soixante combattants, je leur coupai la tête et j'en construisis des pyramides », plus tard, au moment de s'emparer d'une ville de Mésopotamie qui s'était révoltée et dont les habitants, renonçant à se défendre, venaient vers lui en suppliants : « Pen tuai, dit-il, un sur deux..., je bâtis un mur devant les grandes portes de la ville, j'écorchai les chefs de la révolte et je recouvris ce mur avec leur peau. Quelques-uns furent murés vifs dans la maçonnerie, quelques autres empalés au long du mur ; j'en fis écorcher un grand nombre en ma présence et je revêtis le mur de leur peau. — J'assemblai leur tête en forme de couronnes et leurs cadavres transpercés en forme de guirlandes. » Quelque temps après il fait trancher les poignets à deux cents prisonniers et s'écrie : « Sur les ruines, ma figure s'épanouit ; dans l'assouvissement de mon courroux, je trouve mon contentement. » — Ne trouvez-vous pas que ces murs revêtus de peaux humaines ; avec leur couronnement de têtes, sans compter les victimes empa-

lées, feraient un beau sujet d'architecture. L'ouvrage de M. de Cholet est accompagné de nombreuses vues de monuments photographiés sur place, ce qui ajoute encore à l'intérêt du récit.

— Allons plus loin avec *Un hiver en Orient* de Mag. Dalah. M. Rousse, de l'Académie française, dans une courte préface, nous présente l'auteur de ce livre « effleuré par la main d'une femme, et où le frôlement de la plume s'entend à peine ».

On ne saurait mieux dire. Il semble en effet, en lisant cette relation attachante ornée des dessins de l'auteur que vous l'avez devant vous, vous contant ses pérégrinations, ses impressions, ses aventures. Vous êtes attaché à ses lèvres, vous entrez avec l'aimable femme dans ces vastes temples de l'antique Egypte, qui donnent une si puissante idée de ce peuple dont les monuments racontent l'histoire ; vous pénétrez dans l'enceinte mystérieuse du harem moderne où elle nous fait déjeuner à la turque, c'est-à-dire, sans fourchettes, et, ajoute-t-elle, « on ne saurait croire avec quelle adresse et quelle propreté les Turques mangent sans fourchettes. » C'est égal, les fréquentes ablutions à l'eau de rose, ne me semblent pas un soin absolument superflu.

Mais l'Egypte n'est pour Mag. Dalah qu'une traversée. Le but, c'est la Syrie, Bethléem, Jérusalem, le Saint-Sépulcre. Avec quelle respectueuse et dévote émotion la jeune femme aborde cette terre bénie ! « Dès qu'on approche de la Terre-Sainte, écrit-elle, on n'est plus un simple touriste, voyageant par curiosité ; on devient un pèlerin. Les pensées changent aussi ; elles sont plus sérieuses et plus poignantes. » Et, encore, à la vue du tombeau du Christ : « Emotion immense, s'écrie-t-elle, qui nous jette hors de nous-mêmes, nous arrache des larmes et laisse dans l'âme des traces ineffaçables.... Les genoux fléchissent malgré eux, et l'âme s'abîme dans une prière qui, à défaut de paroles, trouve des larmes pour s'exprimer. »

## VI

Mag. Dalah nous a introduits dans le vestibule de la poésie, tant sa narration se ressent du splendide Orient au ciel éternellement bleu et aux vastes horizons. *Poèmes et Poésies*, de Nicolas Lenau, traduction de V. Descreux, nous mettent dans la place. Ce n'est pas la structure du vers, ni la qualité de l'expression qui nous occupent ici, puisque ce n'est qu'une traduction. Il est, je le sais, des gens pour soutenir qu'une traduction ne peut donner l'idée du

génie de l'auteur. Je m'inscris contre pareille assertion. Une traduction, il est vrai, ne me donne pas la physionomie du vers, la finesse absolue des mots, mais elle me transmet au moins le plan de l'œuvre avec ses détails et me permet de pénétrer dans la conception de l'auteur. Ainsi, pour Lenau, ce célèbre poète autrichien qui, de 1832 à 1844, jouit, en Allemagne, d'une si grande réputation et dont la vie agitée s'est terminée par la folie.

De ce que contient le volume publié par M. Decreux, je veux retenir uniquement le poème de *Faust*, parce qu'il nous indique par comparaison, avec la nature du talent du poète, la manière dont il a tiré parti du sujet si magistralement traité par Goëthe. Le Faust de Goëthe nous montre un homme de bonne volonté, comme l'entend la Sainte Ecriture : chrétien, mais tourmenté par les passions qui lui dérobent le vrai chemin à suivre pour parvenir au bonheur éternel. Il commence par les paroles de l'Evangile de Saint-Jean : *In principio erat Verbum* pour finir absous par le pardon, après avoir passé par les remords. Le Faust de Lenau a un tout autre commencement et une toute autre fin. Ecoutez-le discutant avec son famulus Wagner en train de disséquer un cadavre. « Avec ton anatomie, lui dit-il, tu n'en sais pas plus long sur la vie qu'un mouton ; » et plus loin : « Sois heureux, mon ami, d'avoir approfondi la chose et appris que, de son vivant, ton mort mettait la nourriture dans sa bouche et la triturait avec ses dents. » Nous voici en face d'un incrédule déterminé, avide de connaître, de pénétrer l'esprit créateur, mais dominé par l'orgueil qui l'aveugle au point de l'empêcher de se soumettre, tout en le rendant l'esclave du diable quoiqu'il prétende être « fortement, intimement uni avec Dieu, de toute éternité absolument identique avec lui ».

En outre, malgré ses tirades plus pleines de superbe que de repentir, on ne surprend dans l'âme du *Faust* de Lenau que d'imperceptibles instants de remords : il éprouve un seul regret, celui-ci bien indiqué, d'avoir perdu son temps à la recherche d'un calcul insoluble pour sa raison. Mais il ne s'émeut nullement du sort de l'infortunée créature flétrie par lui. Il s'est fait un cœur de marbre, et si, comme le dit l'auteur des notes biographiques placées en tête du volume, « le *Faust* de Lenau n'était autre que Lenau lui-même avec ses grandes luttes intérieures », la mort d'un aussi triste personnage s'écroulant dans la folie, ne doit pas nous surprendre.

— *Flammes de Vie*, poésies de M. Fleuriot Kerinou, nous font



entrer dans un tout autre ordre d'idées. Ce sont des vers chrétiens, bien faits, bien pensés, richement rimés. M. Fleuriot Kerinou sait composer. Chacune de ses pièces est un petit poème bien conçu et animé des plus nobles aspirations. Je me bornerai à appeler l'attention sur *la Genèse du pain de vie*, *le Travail*, symphonie où tout chante l'alleluia éternel, et *la Veillée des aigles* qui termine le volume. Qu'il me soit permis, toutefois, de conseiller à l'auteur de ne pas livrer son vers à des images tant soit peu contestables, telles que celle-ci :

La gaité, frondaison de toute vie humaine.

Il faut une forte dose d'imagination pour en saisir le sens. Ses poésies gagneraient à en être débarrassées.

— Autre chose, quoiqu'aussi animés de l'esprit chrétien, sont *les Chants du divorce*, de M. Henri Ner. Tendresse, passion, ironie, cris de désespoir et d'espérance, c'est comme une sorte de roman poignant avec ses intermèdes, où l'auteur s'est « efforcé de donner à son œuvre une véritable unité organique et vivante. » Le divorce, c'est la douleur de l'homme séparé de celle qu'il aime. Si l'auteur donne à son héros des torts graves envers la bien-aimée, « c'est que tous nous avons des torts envers la Société ; c'est que le crime social est la résultante des égoïsmes individuels et qu'aucun de nous n'est innocent du mal qui lui est fait. » C'est donc l'œuvre d'un philosophe d'intention autant que d'un poète. Poète, il l'est par la rime riche et l'image. Seulement, je me demande anxieusement si l'imprimerie ne lui a pas joué quelque mauvais tour, par exemple quand elle lui fait commettre un vers de treize pieds comme celui-là :

Pour tromper seulement se jetât à tes genoux,

et s'il ne ferait pas mieux de se priver d'expressions tant soit peu triviales et qui déparent certaines strophes.

Je préfère, pour ne pas laisser le lecteur sur ces critiques, terminer en transcrivant *les premiers souliers de Jésus*, un charmant et simple intermède imité du poète provençal A. de Gagnaud, et qui, dans ce volume, répand comme une douce rosée de printemps :

Anne dit : « Je crois que notre petit  
Ne peut plus tenir serré dans son linge,  
Délivrons ses pieds et laissons notre ange  
Courir.... Il comprend : vois comme il sourit ! »

Dans son tablier Anne découvrit  
 Deux souliers. Marie, aussitôt, arrange  
 Le petit tout nu sur le linge. et mange  
 De baisers le pied qui s'épanouit.

Et le bon Joseph, entrant à cette heure,  
 Regarde : à la fois il sourit et pleure  
 Et baise, amoureux, les divins pieds blancs.

Hélas ! tout à coup a pâli Marie :  
 Dans les petits pieds, dans la chair qui crie,  
 Elle a vu deux trous et deux clous sanglants.

N'est-ce pas ravissant de grâce, et bien provençal ?

ROBERT NUAY.

## RAFFET ET SON ŒUVRE

par DAYOT, inspecteur des Beaux-Arts. 100 compositions.  
 1 vol. in-8°, Paris. Imprimeries Réunies 1892.

La concise, mais substantielle préface du savant inspecteur des beaux-arts, nous apprend que Raffet eut des commencements difficiles. Après une très sommaire instruction, il fut placé en apprentissage chez un tourneur en bois du faubourg Saint-Antoine. Il y demeura trois ans. Il entra ensuite dans l'atelier de Charlet, où il se lia avec Rudder et Le Blanc dont il devait immortaliser la mort au siège de Constantine, dans une belle composition. En quittant Charlet, il entra chez le baron Gros. A ce sujet, M. Dayot raconte, d'après M. A. Bry, l'anecdote suivante :

« Un jour, le baron Gros se promenant sur les quais s'arrête devant l'étalage d'un marchand d'estampes. « Combien ce Waterloo ? — Un franc. » Après l'avoir examiné : « C'est beau, c'est très beau, s'écria-t-il. De qui est ce dessein ? — C'est d'un jeune élève de M. Gros, qu'on appelle Raffet. — Vous êtes dans l'erreur, M. Gros n'a pas d'élève de ce nom. — Je vous demande bien des pardons, mais je puis vous certifier que je l'ai entendu appeler ainsi par ses camarades. — Vous n'avez pas sans doute la prétention d'être mieux renseigné que moi, je ne connais pas Raffet, et je suis le baron Gros. » Le marchand s'inclina, en répétant qu'il en était sûr.

Arrivé à son atelier, M. Gros demanda s'il y avait un nommé Raffet. « C'est moi, dit en s'avancant le futur auteur du *Réveil*. — Ah ! c'est de vous cela ? — Oui, M. le baron. — Et d'après qui avez-vous fait cette planche ? — Mais, d'après personne, répond

timidement l'élève ; j'ai lu les relations de cette grande bataille, et j'ai composé mon sujet. — Alors que venez-vous faire ici ? — Je viens apprendre ce que j'ignore. — Soyez moins modeste, mon ami, vous n'ignorez pas grand chose, et, frappant sur l'épaule du jeune homme, il ajouta : vous savez qu'en fait de batailles, je m'y connais. »

Depuis cette époque, 1830-31, jusqu'à sa mort, en 1860, Raffet ne cessa de produire.

Dans l'ouvrage si exact de M. Giacomelli, l'énumération de l'ensemble des œuvres nécessite 300 pages.

La publication que nous annonçons renferme cent dessins choisis parmi les plus remarquables productions du grand artiste. On aurait facilement doublé le nombre. Limités, nous ne pouvons les décrire. Prenez l'ouvrage : Voici les superbes lithographies représentant les héroïques Va-nu-pieds de la première République, les Commissaires empanachés de la Convention, les scènes si populaires où la verve gauloise de nos soldats s'affirme. — L'Épopée impériale se développe... *Sire, vous pouvez compter sur nous ; — Ils grognaient et le suivaient toujours ; — Attention ! — La pensée ; — Le bataillon sacré*, et les deux planches qui, à elles seules, vaudraient une statue : la *Revue nocturne* et le *Réveil*.

Portraits, depuis le soldat jusqu'au maréchal de France ; scènes humoristiques, paysages, Afrique, retraite de Constantine... *A nous le 2<sup>e</sup> léger*, enfin les beaux dessins du siège de Rome 1849, il y a bien longtemps que nous connaissons et admirons cette série incomparable.

A notre cher Juilly, nous avons pour condisciples les deux fils de Raffet, et nous vîmes plusieurs fois leur illustre père. Un de nos maîtres les plus aimés, mort l'an passé à Tours, possédait la collection du *Siège de Rome*. Admis dans son intimité, nous passions de longues heures à regarder ces types si vivants, ces soldats si fièrement campés. Nous placions le long de la muraille : *Prêts à partir pour la Ville Eternelle ; — Reconnaissance de dragons ; — Artilleurs prenant le service*, et notre jeune esprit était émerveillé...

Aussi est-ce avec une réelle émotion que nous revoions ces belles choses. Feuilletter le recueil de M. Dayot, c'est repasser cent ans de notre histoire en compagnie de l'artiste hors ligne, dont la suprême glorification réjouira tout bon Français.

# L'ÉCONOMIE POLITIQUE ET L'ÉGLISE

---

- I. *Nouveau dictionnaire d'économie politique*, publié sous la direction de M. Léon Say et de M. Joseph Chailley (Guillaumin), 2<sup>e</sup> volume. — II. *La cité chrétienne*, par M. C.-C. Charaux (Firmin Didot). — III. *La vertu morale et sociale du christianisme*, par M. le comte Guy de Brémond d'Ars (Perrin et C<sup>ie</sup>).

*Le Dictionnaire d'économie politique*, dont nous avons annoncé ici-même l'apparition, est aujourd'hui terminé. Les savants collaborateurs ont fêté, dans un banquet, la publication des derniers fascicules et, aux félicitations qui lui étaient adressées, M. Léon Say a répondu par un toast à la seconde et prochaine édition. Déjà, paraît-il, il est temps d'y songer, tant le succès a dépassé les espérances ! et nous nous réjouissons pour notre part de la faveur avec laquelle ont été accueillis ces deux volumes. C'est une preuve de l'importance que le public instruit apporte aux questions économiques. Quoique prétendent certains partis, quelque agitation factice que certains ambitieux veulent faire autour de leur nom, il est évident que de plus en plus la politique pure perd de son intérêt : on se rend compte qu'un grand pays vit d'affaires plus que de spéculations théoriques et les préoccupations sociales relèguent toutes les autres au second rang.

Il faut reconnaître que les auteurs du dictionnaire ne se sont pas laissés entraîner aux courants de l'opinion publique : dans les questions si importantes du commerce et du salaire, ils sont

demeurés fidèles aux vieilles doctrines, partisans résolus du libre échange autant qu'adversaires déterminés de toute école socialiste.

Tandis que, dans le pays et dans nos Assemblées, se dessinait le vif mouvement protectionniste qui aboutit au vote des tarifs douaniers, les auteurs du dictionnaire continuaient à défendre la doctrine de la liberté dans ce qu'elle a de plus absolu. A la vigueur de l'attaque, ils semblent avoir mesuré la véhémence de la réponse ; ils n'ont négligé aucune occasion de défendre des opinions qui leur sont chères. M. Courcelle Seneuil n'hésite pas à qualifier d'impôt injuste « celui que le législateur établit sur certains produits, afin de faire vendre plus cher les produits similaires de l'industrie indigène ». Et cette expression un peu vive d'*impôt injuste* n'est pas échappée à la plume de l'auteur ; il la commente et la justifie : « En ce cas, la loi viole la propriété rationnelle et le législateur abuse du pouvoir qui lui a été conféré pour une autre fin. Il a créé une propriété artificielle, qu'il faut respecter, parce qu'elle est légale, mais qu'on doit blâmer autant que le vol, parce qu'elle n'est pas moins injuste que tout autre détournement du bien d'autrui ». Voilà une doctrine que n'eût pas désapprouvée Proudhon ; mais je connais une école qui n'a nul souci de respecter, sous un vain prétexte de légalité, cette propriété blâmable autant que le vol, et injuste comme lui.

M. W.-G. Sumner n'est pas moins énergique dans un article qu'il a écrit sur la *liberté des échanges*. Les droits protecteurs, dit-il, sont un impôt que la ploutocratie, capitalistes, bourgeois et paysans, fait peser sur la démocratie ; celle-ci a été sacrifiée à la nation par les aristocrates, les militaires, les bureaucrates ; enfin, « ce système n'a ni racines ni fondement, ni consistance dans le plan, ni méthode, ni théorie, ni idée ».

Si l'on fallait citer tous les arguments apportés par le dictionnaire à l'appui de cette thèse, il faudrait presque le transcrire tout entier. Voici, d'ailleurs, à défaut d'autres, une raison qui m'empêche de prendre parti pour l'une ou l'autre opinion. Pendant huit mois, la Chambre d'abord, le Sénat ensuite, ont discuté le tarif des douanes. Des esprits éminents, des hommes ayant vieilli dans l'étude comme dans la pratique des affaires, sont venus tour à tour exposer leurs arguments et défendre leurs théories. Ceux que les hasards, les injustices du suffrage universel, ont écartés de la tribune, où combattait M. Méline, se sont donné libre carrière dans un

nombre infini de journaux, de revues et de brochures. Ces hommes, nul n'en doute, étaient de bonne foi et la grandeur des intérêts engagés les rendait insensibles à toute autre considération que celle du bien public. Et cependant, il ne s'agissait pas de questions abstraites et de théorie pure. Il semble au contraire que la solution du problème fût au bout d'une addition et d'une soustraction bien faite. On pouvait donc espérer qu'après ces débats solennels et contradictoires, toute obscurité serait dissipée, et que la vérité deviendrait éclatante pour tous. Or, voici le résultat. Après tant d'éclaircissements apportés, tant de discours prononcés, tant d'opinions exprimées, tant d'amendements défendus, il se trouve que cette discussion de chiffres a eu le même résultat que les discussions les plus abstraites de la métaphysique; que chacun, après huit mois d'examen, a gardé exactement sa première opinion, que personne n'a été converti; aucun député ne peut dire que de ce choc d'idées, ait jailli pour lui un éclair, et la science économique n'a pas avancé d'un pas.

Ce serait donc beaucoup de naïveté ou de prétention que de discourir encore sur ces matières. Pour moi, je ne sais quelle plus amère critique on pourrait faire de la raison humaine, quelle preuve plus forte on donnerait de sa faiblesse, et les sceptiques trouveront là un bel argument à ajouter aux syllogismes un peu vieillis, que nous avons étudiés dans nos manuels de philosophie.

Après la liberté des échanges, il n'en est pas de plus chère aux économistes que la liberté d'association. Non seulement les hommes ont reçu de la nature le droit de se concerter en vue d'un but commun, mais la civilisation, en rendant leurs besoins plus nombreux, fait de l'exercice de ce droit, une impérieuse nécessité. D'où vient que nous avons vu tant de sociétés éclore et prospérer, malgré les défiances du pouvoir et les entraves apportées à leur juste développement? Comment se fait-il que, cent ans après la confiscation des biens de mainmorte en France, nous voyions ce genre de propriété aussi développé aujourd'hui qu'autrefois? C'est la nécessité qui l'avait fait naître, c'est une nécessité plus pressante qui l'a fait rétablir. D'ailleurs, il suffit de considérer la marche de la société moderne pour voir comme, sur le grand marché du monde, la faiblesse individuelle est annihilée par la puissance des grandes compagnies : il n'est pas téméraire d'affirmer que l'État le plus prospère sera celui qui aura favorisé le plus l'association des capitaux et des intelligences.

Mais si le droit d'association est naturel à l'homme, s'il lui est nécessaire, il en résulte que le droit de posséder est aussi naturel aux associations qu'aux individus. A ceux-ci comme à celles-là, il est impossible de vivre sans posséder ; tous les arguments par lesquels on justifie le droit de propriété pour les uns, établit ce même droit pour les autres. Sans doute, les biens de mainmorte doivent être réglés par la loi, c'est là une vérité généralement admise, mais cette condition ne leur est nullement particulière ; ce serait une erreur de croire que l'État possède, sur leur constitution ou leur administration, un pouvoir d'une autre nature ou d'une autre étendue que celui qu'il exerce sur la propriété individuelle. La loi française est si rigoureuse, qu'elle a fait de ces biens de mainmorte un véritable fief de l'État. Celui-ci n'en cède la jouissance que sous des conditions sévères, qu'il détermine et modifie à son gré. C'est là un véritable abus de pouvoir.

Il est impossible, en effet, d'admettre avec M. Courcelle-Seneuil (article *Propriété*) « que tous les biens possédés par des propriétaires de raison, Etat, communes, fabriques, hôpitaux, congrégations, sociétés reconnues, etc., n'ont pas de propriétaire et sont réglés par la disposition souveraine du législateur ». Tout d'abord, je ne saisis pas comment des biens, *possédés* par des êtres même de raison, n'ont pas de propriétaire. Mais il y a là plus qu'une dispute de mots. Qu'entend-on par cette « disposition souveraine du législateur » ? Sans doute, la transmission et l'administration de ces biens doivent être soumises à des lois particulières ; sans doute, l'État peut et doit exercer sa surveillance sur ceux qui en sont les gérants responsables ; mais il ne donne pas plus aux sociétés le droit de posséder que d'exister. Tous deux découlent de la nature même des choses et des conditions physiques dans lesquelles se trouve l'humanité ; pour parler d'une façon plus précise, tous deux sont une extension du droit de chaque homme à l'existence et à l'activité.

« Il n'y'a point là de propriété, objecte encore M. Courcelle-Seneuil, puisque les individus déclarés propriétaires n'ont point d'existence concrète. Ils n'existent que par une disposition de la loi qui peut être modifiée ou abrogée, à tel point que, les propriétaires n'ayant plus d'existence, leurs biens deviendraient vacants. »

Mais cinq administrateurs d'un bien de mainmorte ont une existence tout aussi concrète que cinq frères, propriétaires d'un bien indivis. Cette propriété indivise n'existe également que par une

disposition de la loi qui peut être modifiée ou abrogée; dira-t-on pour cela que ces biens deviendraient vacants? Que telle ou telle formalité soit requise pour constater l'existence d'une société, nous l'admettons volontiers, mais cette intervention de l'État ne crée pas la société qui existe avec tous ses droits, indépendamment de cette reconnaissance : celle-ci ne doit jamais être qu'une formalité. Dire qu'en abrogeant les dispositions de la loi, « ces biens deviendraient vacants », c'est dire qu'en supprimant les contrats et les notaires, l'acquéreur d'une maison n'en serait plus propriétaire.

Si les haines irréligieuses n'avaient embrouillé cette question, on se demanderait par quel motif, sous quel prétexte, la loi refuse à deux hommes réunis ce qu'elle accorde à chacun d'eux en particulier? La prétention des juristes de régler souverainement le droit de possession, quand il s'agit de sociétés, est d'autant plus étrange, que la plupart d'entre eux regardent la propriété individuelle comme supérieure à toute convention humaine. Ils l'ont mise, en quelque sorte, au-dessus de la loi qui en garantit seulement l'usage et en détermine la possession. Loin de la regarder comme une faveur accordée par la société en vue de l'utilité commune, ils ont reconnu aux propriétaires le *jus utendi* et même le *jus abutendi*. Vous avez le droit de dissiper votre fortune comme il vous plaît, vous pouvez la consacrer à la satisfaction des jouissances les moins avouables, la loi vous protège. Tel puissant financier a transformé en un parc improductif, pour sa vanité ou son agrément, le territoire de plusieurs communes, la loi lui réserve toutes ses faveurs. Mais si vous voulez consacrer vos biens à soutenir quelque œuvre charitable, à nourrir des vieillards et des orphelins, halte-là! l'État intervient, déclare que votre intention est préjudiciable au bien public, dangereuse pour la morale, périlleuse pour le salut public et contraire à toutes les lois qui régissent un pays civilisé.

Il est un autre argument dont nos adversaires doivent aussi faire le sacrifice. Il ne leur est plus permis de dire que les propriétés de mainmorte sont des biens mal gérés et inutiles à l'État. Les hommes les moins suspects de partialité ont reconnu, au contraire, que seul ce genre de propriété est capable de rendre certains services comme l'entretien et la conservation des forêts, le dessèchement des pays marécageux, et en général « les grands et longs travaux qui sont au-dessus des forces des particuliers ». C'est le marquis de Mirabeau qui parlait ainsi, et son témoignage n'est guère



suspect. « Il est vrai, ajoute M. Hubert Valleroux, que ces biens ne servaient pas directement à entretenir des familles, mais ceux qui les occupaient, en défrichant des territoires incultes, en faisant ainsi des centres de population et des modèles de culture, en distribuant des secours, en donnant l'enseignement, en assurant le culte, rendaient aux familles des services nécessaires, qu'elles auraient dû sans cela payer avec les impôts. »

Quant aux dangers que ferait courir à la société l'extension des biens de mainmorte, il suffit de rappeler qu'en 1790 ils pouvaient représenter un capital de trois milliards, donnant, à 2 1/2 p. c., un revenu de soixante millions environ. Cette propriété est considérable sans doute, mais si on réfléchit que pour se former elle a employé treize siècles, pendant lesquels la religion exerçait sur les âmes tout son empire, on comprendra que nous ne soyons pas effrayés des dangers que ferait courir, à la France moderne, des lois plus libérales et plus équitables que celles qui nous régissent. De plus, que l'on répartisse cette somme entre les nombreuses communautés, menses épiscopales, fabriques d'église, hospices, institutions scolaires etc., qui se la partageaient, on verra que chacune de ces associations n'était pas plus riche, en moyenne, que nos grands propriétaires fonciers du XIX<sup>e</sup> siècle. Sommes-nous menacés de quelque malheur parce que le sixième du territoire français est concentré entre les mains de quelques très grands propriétaires (ceux qui possèdent plus de deux cents hectares) ? qu'un autre cinquième appartient à la grande propriété (celle qui dépasse cinquante hectares) ? Cela forme presque le tiers du territoire français, c'était à peu près l'étendue des biens de mainmorte en 1790. Il faut tenir compte aussi que la propriété foncière n'a plus aujourd'hui la même importance qu'il y a cent ans. Les valeurs mobilières ont pris un développement considérable, et, par l'importance des industries qu'elles représentent, elles intéressent peut-être davantage la fortune et le bien-être des citoyens. Combien pèseraient les biens de mainmorte d'autrefois auprès de quelques fortunes actuelles ? J'ai cité plus haut le chiffre donné par M. de Laveleye, c'est celui qui paraît se rapprocher le plus de la réalité. Trois milliards ! c'est la fortune attribuée à tel grand financier moderne, dont la famille a ainsi gagné en cent ans ce que toutes les associations réunies de l'ancienne France avaient mis treize cents ans à acquérir.

## II

J'avais particulièrement signalé dans le premier volume du dictionnaire les attaques parfois violentes contre le fonctionnarisme et l'omnipotence de l'État : partout se manifestait un sentiment très vif de la liberté individuelle et de son efficacité, lorsqu'elle n'est pas entravée par la routine tracassière de l'administration. Il ne serait pas difficile de retrouver, dans le second volume, les traces de ce même esprit, qui est d'ailleurs celui de toute l'École libérale : néanmoins ces derniers fascicules prennent une physiologie spéciale par la lutte engagée contre le socialisme. Les hasards de l'alphabet ont amené coup sur coup les articles sur la *Loi de la Rente*, la *Propriété*, le *Prêt*, la *Production*, l'*Offre et la Demande*, le *Paupérisme*, la *Participation aux bénéfices*, le *Salaire*, les *Syndicats*, et enfin trois longs articles, l'un sur le *Socialisme*, par M. d'Eichthal ; l'autre, sur le *Socialisme chrétien*, par M. Urbain Guérin ; le troisième enfin, sur le *Socialisme d'État*, par M. Ludwig Bamberger.

Sur tous ces points, la doctrine des Économistes orthodoxes, comme on les a appelés, diffère essentiellement de la doctrine socialiste.

Comme le remarque M. P. Janet, l'école socialiste ne fut d'abord qu'une branche dissidente de l'école fondée par les économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais il était facile de reconnaître, dès le principe, que les discussions de Saint-Simon et de Fourier étaient animées d'un tout autre esprit que celles de Turgot et d'Adam Smith. Branche dissidente, si l'on veut, mais assurément nourrie d'une autre sève et portant des fruits bien différents. Pour étudier les rapports du capital et du travail, les docteurs des deux écoles ne sont pas placés au même point de vue. L'économie politique, telle que l'ont faite Quesnay et J.-B. Say, porte en elle un germe fatal. Née dans un siècle matérialiste, elle a vu toutes ses conclusions faussées par cela seul qu'elle n'avait envisagé dans l'ouvrier que l'instrument de travail, sans se préoccuper de sa nature morale et de sa dignité humaine. Longtemps elle n'a voulu voir de l'homme que les besoins matériels. A force de regarder le travail comme une marchandise, elle avait oublié la personnalité du travailleur, et en s'inspirant très exactement de son esprit. Herbert Spencer a pu étudier le

riche et le pauvre comme de simples organes de production et de consommation. Le patron obéit aux mêmes principes lorsque, sans aucun souci des conditions matérielles et morales de ceux qu'il emploie, il en tire le maximum de services au minimum de prix : « Vends le bœuf et le vieux serviteur, devenus inutiles », disait le dur Caton, et ceux qui ont blâmé le paysan romain ne paraissent pas s'apercevoir que cet affreux conseil est devenu la loi du monde économique moderne.

Faut-il s'étonner que des cœurs généreux aient protesté instinctivement contre une telle sécheresse. L'école anglaise, avec cet égoïsme et cette insensibilité qui fait le fonds du tempérament national, n'avait vu dans l'ouvrier qu'une machine; les écoles socialistes y voient surtout cette âme vivante, que Dieu au jour de la création souffle sur la face de l'homme, et *inspiravit in faciem ejus spiraculum vite*. Ceci n'est pas un paradoxe, malgré les opinions violentes de certains clubs. C'est au contraire par une contradiction essentielle que les socialistes nient la spiritualité de l'âme; le matérialisme ne produira jamais que l'homme machine, comme le paganisme a produit l'homme esclave; celui qui admet entre l'homme et la bête une simple différence de degrés, sera conduit naturellement à ne voir dans les plus malheureux de ses semblables que des bêtes de charge. Seul le christianisme, en semant et en cultivant dans le cœur des hommes les idées de justice et d'égalité, a pu produire cette réaction très justifiée contre les doctrines dégradantes de l'école anglaise.

L'histoire elle-même fournit la preuve de ce que j'avance. Les écoles socialistes ont commencé par être des écoles religieuses; elles ne se sont développées que chez les peuples juifs et chrétiens. En dehors des utopies de Platon qui n'ont jamais été prises au sérieux, peut-être même par leur auteur, l'antiquité païenne n'offre pas un seul essai de socialisme. L'histoire des républiques grecque et romaine n'est qu'une lutte incessante des riches contre les pauvres, ceux-ci essayant de remplacer ceux-là, aucun ne songeant à une égalité quelconque entre les citoyens d'un même état. C'est dans le judaïsme que l'on trouve le premier essai de législation en vue de protéger les pauvres contre la concentration des richesses; Moïse est le premier qui ait essayé de prévenir l'établissement d'une aristocratie financière. Par son interdiction de prêter à intérêt aux Israélites, par l'obligation de laisser une année de repos aux esclaves et aux terres, par l'établissement de l'an de ré-

mission, le Deutéronome mérite d'être appelé le plus ancien livre socialiste. Lorsque les juifs étaient tentés d'oublier ces préceptes, des prophètes venaient leur en rappeler non seulement la lettre, mais l'esprit. Ecoutez cette protestation de Néhémie : « Nos fils, nos filles, nous-mêmes nous sommes nombreux ; nous voulons avoir du blé pour nous nourrir et nous avons dû emprunter de l'argent sur nos champs et sur nos vignes. Or notre peau vaut celle des autres, et nos enfants valent les leurs. » Ne croit-on pas reconnaître dans ces plaintes et jusque dans l'énergique trivialité de ces paroles, comme un écho de nos réunions socialistes ?

Le christianisme, à son origine, non seulement favorisa le socialisme, mais bien des fidèles allèrent jusqu'au communisme. « Ceux qui possédaient des champs et des maisons les vendaient, ils en apportaient le prix et il était distribué à chacun selon qu'il en avait besoin. » (Act. IV, 32.) Je n'insisterai pas sur les anathèmes de saint Basile et de saint Chrysostome contre les riches, mais leurs doctrines ont été reprises et coordonnées en système par bien des réformateurs du moyen âge. « Nous sommes tous frères, s'écriait Munzen en 1525, et nous n'avons qu'un père commun dans Adam ! D'où vient donc cette différence de rangs et de biens que la tyrannie a introduite entre nous et les grands ? N'avons-nous pas droit à l'égalité des biens ? La terre est un héritage commun où nous avons une part qu'on nous ravit. A la naissance de la religion, n'a-t-on pas vu les apôtres n'avoir égard qu'aux besoins de chaque fidèle dans la répartition de l'argent qu'on apportait à leurs pieds ? » Ainsi c'est toujours au nom de la religion que ces précurseurs du socialisme combattent la tyrannie de la richesse.

Dans notre siècle même, n'avons-nous pas vu deux hommes, hostiles au christianisme, Saint-Simon et Fourier, fonder en même temps que leur système une véritable religion. Leurs disciples étaient proprement des néophytes et longtemps ils sont restés soumis à l'influence de ce sentiment mystique. « Nous avons rencontré un homme qui nous a appelés à lui, nous a révélé une vie nouvelle... Nous sentons que nous sommes appelés à faire ensemble une chose glorieuse, sainte, divine. » Et en 1869, longtemps après la disparition du dernier phalanstère, Adolphe Guérout écrivait : « Ces jeunes gens, réunis sous la direction de quelques hommes plus âgés, prêchaient un nouveau christianisme. »

Que ces précautions religieuses soient devenues étrangères à la plupart des socialistes modernes, cela est trop certain ; mais ce

serait une erreur de chercher les origines de cette doctrine dans l'oubli de Dieu et l'indifférence des âmes. Historiquement et logiquement, c'est le contraire qui est vrai : Platon, dans ses rêves de communauté si célèbres, n'a pas même détruit l'esclavage qui est le véritable fruit du paganisme; la religion seule était capable d'inspirer à l'homme ce respect de la dignité humaine, sans lequel il n'y a pas de socialisme possible. Comment cette doctrine, issue d'un principe chrétien est-elle devenue l'adversaire de toute religion? ce n'est pas là un des problèmes les moins intéressants de notre époque troublée. L'histoire dira par quelles transformations, par quelles funestes influences, cette déviation se produisit. Quoi qu'il en soit, les théories des socialistes athées reposent sur une contradiction, et M. d'Eichthal l'a fort justement remarqué. « Les collectivistes modernes n'ont guère fait que répéter et étendre le programme des Saint-Simoniens. Il était mieux justifié, rentrant dans la réforme des mœurs et des sentiments que supposaient et réclamaient les Saint-Simoniens et qui devaient fournir à l'action individuelle et sociale des mobiles nouveaux, analogues à ceux des grandes sectes religieuses du passé, que comme système isolé de production et de consommation, tel que le présentent actuellement, à titre d'organisme industriel, les novateurs contemporains. »

Mais il me semble injuste de conclure, avec le même écrivain, que l'envie parait le mobile principal du socialisme, « le moyen majeur de sa puissance d'entraînement sur les masses »; que « si on enlevait à la doctrine son aiguillon empoisonné, elle perdrait beaucoup de ses adhérents et bien des socialistes ou des collectivistes d'aujourd'hui ne comprendraient plus ce qu'on leur propose. » L'argument ne porte guère : attaquer la bonne foi ou l'honorabilité de ses adversaires est toujours un vilain procédé dans la discussion. A ce reproche d'envie, les socialistes répondent par l'accusation non moins grave et aussi peu justifiée, de « féroce égoïsme ». D'ailleurs, si les deux partis en sont à compter mutuellement leurs vices et leurs défauts, la querelle menace de durer longtemps. Enfin nous savons que la source de tout progrès, c'est la dure nécessité, et les réformes sociales, inspirées par la vertu toute seule, sont en bien petit nombre dans l'histoire de notre pauvre humanité.

M. d'Eichthal n'avait pas à apprécier le caractère et les doctrines des catholiques qui ont pris en main la cause ouvrière. Ceux-là du

moins agissent avec un désintéressement et une grandeur d'âme au-dessus de tout soupçon. M. le baron de Kettler, évêque de Mayence, M. de Vogelsang, son Éminence le cardinal Manning ont touché à ces questions et leurs ouvrages ont profondément remué les esprits en Angleterre et en Allemagne. Je n'ai cité que les morts ; mais les catholiques français n'ont pas été les derniers à entrer dans cette voie. C'est le 27 novembre 1856 que M. Le Play fondait la société internationale d'économie politique, aujourd'hui plus florissante que jamais ; on sait quelle part cette société a prise au développement des œuvres ouvrières catholiques ; la question sociale est étudiée dans un grand nombre de périodiques dirigés par des catholiques ; de nombreuses sociétés se sont formées et le *socialisme chrétien* est un terme dont on peut contester l'exactitude, mais qui répond à quelque chose de bien réel et de bien vivant.

Avec une impartialité remarquable, c'est à M. Urbain Guérin que les directeurs du dictionnaire demandèrent un exposé des opinions catholiques sur l'organisation du travail et de la société. Les lecteurs de la Revue connaissent cet écrivain qui a consacré aux *œuvres* toutes les forces de son intelligence et toute l'activité d'un grand cœur. L'article qu'il a publié, à la demande de M. Léon Say, est moins une étude du socialisme chrétien, qu'un magistral exposé des doctrines évangéliques sur la société humaine et les éléments divers qui la composent. L'erreur des socialistes révolutionnaires est de croire que le régime du travail a seul amené la désorganisation qui cause parmi nous de si cruelles souffrances. Celui qui voudra examiner les choses, verra que le mal a sa source dans la constitution même de la société.

Au lieu de la fonder sur la famille, l'école économique libérale la fait reposer tout entière sur l'individu ; c'est pourquoi sous les dehors brillants d'une admirable hiérarchie administrative, on trouve une cohue d'atomes sans cohésion, sans autres rapports que ceux qui résultent des lois de la concurrence vitale. Les États ne sont plus des groupements de famille et de tribus : l'individualisme a triomphé partout, il a détruit ces liens qui, pour être parfois des contraintes, étaient le plus souvent des forces morales et protectrices.

Il faut donc reconstituer d'abord le premier groupe naturel, celui qui sert de fondement à tous les autres, c'est-à-dire la famille. La loi successorale, en cherchant l'impartialité et la justice, a renversé le foyer domestique, détruit les traditions de vertu et de

dignité dont il était le centre, et lésé gravement l'intérêt des enfants. « La réforme successorale du code civil, dit M. Urbain Guérin, s'attachera à concilier ces trois intérêts : le respect de la volonté du père, la transmission intégrale du patrimoine dans lequel s'incarnent les traditions familiales et l'intérêt des enfants qui ne doivent pas être laissés sans aide... Sans la conservation du foyer, dans lequel s'incarnent les traditions des ancêtres, qui demeure le centre commun des enfants, la famille n'est plus qu'un grain de poussière et la société tout entière subit la répercussion de cette instabilité. »

Par une conséquence fatale, l'individu affranchi des obligations de la famille l'est aussi des obligations de la propriété. Aujourd'hui, l'on parle volontiers des droits sacrés de la propriété ; l'Évangile insiste beaucoup plus sur les devoirs rigoureux du propriétaire. La transformation, survenue dans la société par le prodigieux développement de la richesse mobilière, a contribué à répandre cette idée que le riche n'avait, à l'égard de ceux qui l'entourent et le servent, que des devoirs de stricte justice. Au lieu de regarder la richesse comme un instrument plus parfait, un outil dont le propriétaire ne peut vivre qu'à condition de s'en servir, on la croit douée d'une activité propre qui se manifeste par la rente. Le malaise a atteint la propriété foncière elle-même. L'introduction du fermage, si vanté par Quesnay a permis au riche de se retirer de sa terre, l'a déchargé de toute préoccupation et a fait de lui un rentier. Cet absentéisme a déchaîné dans nos campagnes deux véritables fléaux. Le fermier n'a pu entreprendre les longs travaux, dont il n'aurait pas recueilli le fruit dans le temps toujours restreint de son fermage. En eût-il l'intention, les sommes nécessaires lui feraient défaut. Le propriétaire, de son côté, ignorant des nécessités agricoles, peu attaché à un bien qu'il connaît à peine, ne songe guère à des sacrifices qui ne sont pas compensés par une augmentation de revenus immédiate. Ainsi l'agriculture est négligée, faute de capital, elle ne donne pas à notre pays le rendement normal que ferait espérer la fertilité de notre sol. En même temps, la petite propriété que chaque génération nouvelle voit mettre à l'encan pour obéir à la loi successorale, trop souvent aussi pour payer les frais exorbitants du fisc, parfois encore vendue à vil prix à la suite de plusieurs campagnes malheureuses, la petite propriété disparaît et la famille errante va demander à la ville un pain que la terre ne peut plus lui donner.

Alors, le mal change de nature et augmente d'intensité. Par l'effet de la division du travail qui règne dans l'usine, la famille, qui n'était que désorganisée, se disperse et s'émiette. Sur le domaine paternel, il n'y avait point d'antagonisme entre le capital et le travail. La terre, bonne mère, donnait tout le bénéfice à ses enfants ; mais à l'usine, l'ouvrier comprend vite qu'il a au-dessus de lui le patron, et bientôt, il est contre lui. Il ne voit pas toujours que son intérêt est de l'aimer ; il ne voit aucun inconvénient à le haïr. A la terre il prêtait le secours de son bras ; à l'usine, son travail n'est plus qu'une marchandise dont le prix variable ne suffit pas toujours à nourrir sa famille. C'est à cet antagonisme des forces sociales, que l'école chrétienne oppose le système du patronat. M. Urbain Guérin, dont je ne fais ici que suivre le beau travail, veut que le patron, mieux instruit de ses devoirs, traite ses ouvriers suivant le vœu du concile de Trente, ainsi qu'un père traite ses enfants.

En transformant le régime du travail, on amènera la transformation de la richesse. C'est ici que la société prête le flanc aux plus vives attaques. La spéculation, les jeux de bourse, l'agiotage, les sociétés de crédit avec leurs opérations louches, presque toujours assurées de l'impunité sont « les principales causes du socialisme ». M. Urbain Guérin fait un tableau saisissant du malheur des États, que leurs emprunts continus livrent à la domination de la haute banque. « C'est dans la substitution progressive des sociétés de personnes aux sociétés de capitaux, là où elle pourra s'opérer, que se trouve le remède à la domination du capital, affaibli du reste en ce moment sous la poussée des ouvriers. » (Article cité).

Ces réformes dans la société entraînent nécessairement des réformes dans l'État. Le gouvernement n'est aujourd'hui que l'expression d'une majorité souvent faible, parfois minorité dans la nation ; il devrait être le représentant des groupes naturels formés par les citoyens. Ces groupes même devraient remplacer une administration bureaucratique qui étouffe toutes les libertés, aussi bien celle des individus que celle des associations. Ce qui devrait être représenté dans les conseils du pouvoir, ce n'est pas la majorité des individus, c'est l'ensemble des intérêts, c'est-à-dire les droits des divers groupes organisés et coordonnés qui composent la nation. M. Guérin, pour s'en tenir à l'exposé des doctrines communes à tout le groupe catholique, a réservé la part plus ou moins grande accordée à l'État dans la solution des problèmes sociaux.



Sur ce point, en effet, les avis diffèrent ; le conseil de *Jésus-Ouvrier* a, lui aussi, ses socialistes de la chaire, que refusent de suivre les libéraux du parti. Mais les principes des uns comme des autres sont les mêmes ; il n'y a de désaccord que dans la forme et l'application, et ces divergences de vues attestent la grande liberté laissée aux opinions, plutôt que leur contrariété.

En fait, à toutes les époques, l'État est intervenu en faveur du pauvre ; aucun gouvernement ne s'est tout à fait désintéressé des souffrances qui atteignent la classe la plus nombreuse et la plus intéressante de la nation. L'assistance publique, sous toutes ses formes, Hôpitaux, Hospices divers, Asiles, Caisses d'épargne, Maisons de retraite, ne fait-elle pas œuvre de socialisme ? Les impôts qui subviennent à ces nombreuses institutions ne sont-ils pas la part du malheureux, prélevée sur la fortune commune ? Dans les écoles (où l'enseignement est à peu près gratuit), la société ne distribue-t-elle pas la science à tous indistinctement ? Et beaucoup n'y trouvent-ils pas, avec la nourriture intellectuelle, le pain qui parfois leur fait défaut ? L'on pourra distinguer entre le droit à l'assistance ou à l'instruction intégrale, réclamé par les uns, et le simple fait du secours accordé par les autres. Ces subtilités ne changeront rien au fait lui-même, et je serais curieux de voir un professeur de l'École libérale, justifier l'institution d'un hôpital ou d'une caisse de secours, au nom de l'Économie politique.

Ils feront sans doute appel à l'initiative privée ; ils rappelleront les nombreuses associations d'ouvriers, sociétés de secours mutuels etc., qui se proposent de subvenir aux besoins de leurs membres, de venir à leur aide en cas de chômage, de maladie, ou enfin de leur assurer une pension dans leurs vieux jours. Mais M. Michel Lacombe (article Mutualité) ne nous laisse pas grande illusion sur le résultat des efforts privés. « L'assurance d'une retraite n'est souvent qu'une promesse, à la base de laquelle se trouvent beaucoup plus de louables intentions que de calculs ; aucune proportionnalité n'existe entre la cotisation et la retraite promise ou espérée ; l'illusion dure autant que les années de sociétariat dont l'accomplissement est requis pour donner droit à une pension ; mais l'échéance venue, les sociétés reconnaissent que la tâche est au-dessus de leurs forces. » Pour assurer la pension que les sociétés font espérer à leurs membres, ceux-ci devraient payer une prime double au moins de celles qui est ordinairement exigée ; elle serait notablement supérieure aux ressources du plus grand nombre.

## III

Si on envisage dans ses principes généraux la doctrine économique libérale, on ne peut lui refuser une haute moralité. On peut dire qu'elle a poursuivi l'application du vieux précepte : « Aide-toi, le ciel t'aidera ». Or, n'est-ce pas la nature elle-même qui, en nous donnant la liberté morale, a mis le sort de chaque homme en sa main ? Ne semble-t-il pas que le protéger, c'est l'humilier ? que confier à l'État le soin de penser, agir, vouloir pour lui, c'est se défier de son caractère de sa raison, de sa vertu ? Et quelle loi serait plus morale que celle qui fait reposer le bonheur de chacun dans l'usage judicieux de sa liberté ? C'est un principe toujours vrai que l'homme n'améliorera sa condition que par ses efforts et ses vertus : de peur d'endormir sa volonté, il ne faut pas lui faire espérer un bonheur qu'il n'aurait pas acquis à la sueur de son front. Agiter devant ses yeux le fantôme d'un ordre social qui satisferait tous ses besoins sans aucun travail de l'intelligence, sans aucune énergie de la volonté, lui montrer dans l'avenir je ne sais quel paradis terrestre dont une nouvelle organisation de la société lui ouvrirait les portes, voilà ce que promettent souvent les écoles socialistes, et on ne saurait trop le répéter, ces espérances sont vaines et ces promesses mensongères.

C'est ce que répètent à chaque page les auteurs du dictionnaire ; ils sont pénétrés de cette idée, que la liberté seule est féconde, que le travail est l'unique remède aux maux de l'humanité. Tandis que, par un penchant trop naturel à nos concitoyens, les écoles socialistes lèvent leurs yeux et leurs mains suppliantes vers l'État omnipotent, l'École économique libérale soutient que le salut est en nous-mêmes, que seuls nous pouvons être les artisans de notre félicité. On ne peut nier qu'il n'y ait là une haute et noble conception de notre destinée, et la grandeur morale de cette doctrine lui a fait des disciples nombreux. Mais, dans les choses humaines, celui qui n'envisage que le point de vue théorique, s'expose à de graves mécomptes. Voilà plus de cent ans que ces principes ont triomphé ; on peut dire que le monde moderne a été formé par l'enseignement des économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle ; mais puisque les représentants de cette école triomphent de notre prospérité matérielle, il est juste aussi qu'on leur oppose les misères et les plaies sai-

gnantes de notre société. Voilà cent ans que ces principes ont triomphé, ai-je dit. Quels en sont les résultats? Avons-nous vraiment lieu d'en être si fiers? Sans dire avec M. Renan, d'accord en cela avec M. de Mun, que la révolution a fait banqueroute, on peut dire tout au moins qu'elle n'a pas donné aux pauvres et aux déshérités de ce monde, l'appui qui leur avait été promis. On commence à le voir : elle n'a guère favorisé que l'établissement d'une aristocratie financière, pire cent fois que l'aristocratie de naissance ; et l'on a pu dire avec quelque vérité que la Révolution a été faite par le peuple au profit de la bourgeoisie. La réforme qu'on avait pu croire la plus juste et la plus utile, l'affranchissement du travail, est peut-être celle qui disparaîtra la première. Déjà les corporations ouvrières renaissent de toutes parts. L'œuvre de Turgot, le fameux édit de février 1776 est maudit : la lutte du capital et du travail devient chaque jour plus aiguë, et ce qui donne à cette réaction contre la liberté son caractère essentiel, c'est que cette opposition aux principes de la Révolution est due, en plus grande partie, à ceux qui s'en proclament volontiers les fils et les héritiers. Ce ne sont pas en effet les ennemis de la société moderne qui se sont le plus violemment déclarés contre les lois du travail ; ce ne sont pas les partisans de l'ancien régime qui ont cherché les premiers à relever les antiques corporations ; le mouvement est parti des républicains les plus avancés, de ceux qui se prétendent les seuls républicains et qui volontiers excommunient au nom de la République ceux qui ne font en réalité que continuer son œuvre et soutenir ses doctrines.

C'est en 1870 seulement que le socialisme chrétien, pour employer ce terme, a pris naissance avec l'œuvre des cercles catholiques. Depuis longtemps, l'Église avait dénoncé le grand péril social ; elle avait averti les peuples et leurs gouvernements du mal profond qui avait atteint la société moderne ; mais tandis que les sages répétaient leur axiome favori « laissez-faire, laissez-passer », des hommes d'un grand cœur se sentirent émus par la malheureuse condition faite aux ouvriers. Le christianisme qui est une loi d'amour devait se préoccuper de leur sort. Ce n'est pas, comme le disent nos adversaires, une manœuvre politique qui a rapproché l'Église des pauvres et des humbles. Le Saint-Siège n'a pas fait un essai tardif pour reprendre la direction des esprits, quand il a publié l'admirable encyclique *Rerum novarum*. Mais il est évident que celui qui représente en ce monde la loi d'amour ne pouvait

se taire devant les souffrances provoquées par l'égoïsme qui préside depuis un siècle aux rapports des riches et des pauvres, du capital et du travail.

Ainsi la théorie des anciens économistes est aujourd'hui attaquée de toutes parts. Le socialisme athée comme la charité chrétienne s'accordent pour lui reprocher la dure situation qu'elle a faite aux déshérités de ce monde ; et l'on peut prédire que l'heure de son triomphe est passée. A l'école traditionnelle de la liberté succède l'école de la solidarité.

Le mouvement se dessine de toutes parts. Les universités d'Allemagne exposent scientifiquement les nouveaux principes ; en France, M. Charles Gide introduit l'hérésie dans nos facultés de droit. Les Églises établies ou non de l'Angleterre proclament avec le Rév. Stead de Leicester que « ce n'est pas assez de vagues exhortations à l'amour, à la justice, à la charité, à la loyauté. Il faut opposer système à système et remplacer l'économie déchue de l'égoïsme, par l'économie de l'amour. » Enfin une impulsion nouvelle a été donnée aux catholiques par celui qui représente la vérité éternelle ; déjà l'on peut le prévoir : la doctrine des Quesnay, des Turgot, des J.-B. Say, qui a triomphé à la fin du dernier siècle, périra avec celui-ci. Après tant de transformations politiques, le xx<sup>e</sup> siècle inaugurerà l'ère des transformations sociales.

#### IV

Nous venons bien tard recommander aux lecteurs le charmant volume de M. Charaux, la *Cité chrétienne*, et je serais tenté de m'accuser d'ingratitude, tellement j'ai eu de plaisir à lire ces pages qui unissent tant de foi à tant de raison, tant de persuasive éloquence à tant de simplicité. L'auteur dit quelque part : « Rien ne repose de penser avec le seul entendement comme de penser avec l'âme tout entière. » La vérité pour lui n'est pas quelque chose d'abstrait, un produit du pur esprit, elle prend sous sa plume une forme concrète et presque tangible ; l'imagination lui prête ses ornements, la sensibilité y ajoute je ne sais quoi de touchant. Puisque ces facultés sont si étroitement unies en notre âme qu'on ne peut les séparer, pourquoi briser en écrivant cette heureuse harmonie ? « Quels torts pourrait faire à la vérité quelques tableaux où elle serait encadrée ? » Quel homme est assez malheureux

pour n'avoir pas aperçu, en quelque heure de sa vie, les rapports qui unissent le monde de la grâce au monde naturel ? En consultant l'histoire, en examinant la vie de ceux qui nous entourent, ne nous est-il pas arrivé souvent d'y trouver l'action d'une Providence qui dirige les événements et conduit les cœurs à son gré ?

M. Charaux n'a eu garde de faire descendre la vérité du cadre où elle s'est présentée à lui. Son livre n'est qu'une suite de récits et de dialogues ; il a pris au hasard de ses promenades, de ses conversations ; comme il s'abandonnait à tout l'imprévu d'une causerie, celle-ci prenait naturellement un tour élevé et religieux, et il ne lui restait plus qu'à la transcrire pour nous charmer.

Il ne faut donc pas chercher dans ce livre beaucoup d'unité, ou, s'il y en a, elle résulte du cours que prennent les préoccupations habituelles de l'auteur : l'influence du dogme et de la morale chrétienne sur les sociétés, la nécessité de la vertu évangélique pour la régénération des peuples, l'intime accord des préceptes de Jésus-Christ avec les aspirations et les besoins de l'âme humaine ; ce sont les sujets sur lesquels M. Charaux aime à revenir, mais gardez-vous de lui demander rien qui ressemble à un traité *ex professo* ; ne cherchez pas dans son livre des discussions savantes ou subtiles ; vous ne trouverez, je vous le répète, qu'une simple causerie, et vous serez tout surpris d'entendre parler dans un style clair et naturel des problèmes les plus difficiles et des dogmes les plus ardues comme celui de la communion des saints, (*le sommet de la cité chrétienne, la loi de l'expiation*) ou de questions toutes philosophiques (*l'espace et la matière, le plaisir et la douleur*). M. Charaux est un philosophe de l'ancienne école française, celle qui, dans l'étude du cœur humain, cherchait à exprimer clairement des idées profondes.

Ce que j'estime surtout en M. Charaux, c'est que ses convictions religieuses sont servies par une haute et droite raison. On jouit de cette ferme pensée, de cet esprit solide, et l'on sent que la foi catholique n'est pas chez lui une formule apprise, mais le résultat d'une longue et sage méditation. Sans tomber une seule fois dans l'enflure et la rhétorique, il atteint à la plus belle éloquence, celle qu'il nomme si bien l'éloquence intime, et dont il va chercher les modèles dans les entretiens du P. de Ravignan ou du P. Lacordaire. Formé à notre plus grande école littéraire, celle que M. Nisart appelait une école de précision, M. Charaux y a été rompu aux meilleures méthodes, et ce n'est pas un des moindres

avantages d'une excellente discipline intellectuelle que de donner une tournure toute moderne à d'antiques vérités. La religion est de tous les temps, elle est éternelle comme Dieu même ; il faut reconnaître pourtant que les motifs de croyance varient avec les siècles ; non pas que les raisons données par les anciens docteurs soient insuffisantes, non pas que leurs arguments soient faux, mais seulement parce qu'ils nous touchent moins. D'autres préoccupations sont venues, nous n'envisageons plus le monde au même point de vue que nos ancêtres et dans les multiples aspects de la vérité chrétienne, nous cherchons ceux qui sont en harmonie avec nos goûts et notre éducation. M. Charaux est donc un moderne, il porte en lui toutes les aspirations de notre époque.

« La cité chrétienne, visible ou cachée, mais toujours présente, acceptée comme une auxiliaire ou traitée comme une ennemie, mais toujours prête à rendre des bienfaits pour des injures, maintient par l'unité, la beauté, l'élévation de son idéal, l'unité et les grands caractères de la civilisation européenne. C'est elle qui, dans les crises prochaines et déjà commencées, apaisera les colères, dissipera les malentendus, rapprochera les classes par la fraternité et la charité chrétiennes, fera pénétrer profondément dans les âmes les sentiments sans lesquels les lois les plus sages, les règlements les plus habiles demeurent presque sans effet. Par elle, enfin, par son influence sur les cités de la terre, cesseront tôt ou tard — qu'il nous soit permis au moins de l'espérer — les guerres et les violences barbares qui déshonorent l'humanité. N'est-ce pas déjà de tous les points du monde, comme un sourd murmure, précurseur de la grande voix que feront entendre les peuples chrétiens aux dernières années de ce siècle ou à l'aurore du siècle prochain ? Il faudra bien alors que rois et parlements, oubliant leurs inimitiés et leurs haines, modérant leurs convoitises.... mais laissons à Dieu le soin de faire son œuvre, laissons le choisir son moment. »

On trouvera dans le livre de M. Charaux bien des pages d'un aussi beau style et d'une pareille élévation.

## V

Cette question des rapports de l'Église et de la Société moderne est de celles qui préoccupent vivement les esprits ; il semble que

depuis les dernières encycliques de Léon XIII, les écrivains catholiques manifestent une sympathie plus vive pour quelques réformes du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est l'heureuse influence de la religion sur la destinée des peuples et sur le progrès de l'humanité qui a inspiré à M. Guy de Brémond d'Ars un livre fort intéressant : *La vertu morale et sociale du christianisme*. Malgré le titre de l'ouvrage, il ne faut rien y chercher sur la vertu morale du christianisme ; l'auteur se borne (et c'est déjà une œuvre considérable) à nous montrer l'accord des préceptes évangéliques avec quelques-unes des aspirations de notre siècle.

Après avoir établi que le premier devoir imposé aux hommes est d'étudier le mystère de leur destinée et que la société se justifie surtout parce qu'elle « donne le moyen de se perfectionner en vue d'augmenter sa science », M. de Brémond d'Ars entre dans son sujet. Il établit, pour base de tout son système, que la société ne vit que de dévouement et de désintéressement. Un chapitre excellent est consacré à la réfutation des doctrines utilitaires selon lesquelles l'intérêt général résulterait de l'intérêt personnel bien entendu. « C'est notre sort, dit-il, que, pour parvenir à la cause des causes, il nous faille passer par l'amour des hommes, que le progrès vers la vérité suppose la société, comme la société perfectionnée suppose la sociabilité hautement et saintement entendue ; qu'ainsi donc, la connaissance et la jouissance de la lumière soient au bout de l'amour du prochain, en même temps que l'amour du prochain est stimulé par la soif de la lumière... Il est bien bon de penser que l'amour conduit à la vérité. »

Par là se trouve écartée la théorie de la lutte pour la vie « qui est le renversement de la loi de sociabilité, comme l'état de nature est le renversement de la société ». La civilisation se mesure en effet aux efforts faits en vue d'assurer le bonheur de tous et une organisation qui laisserait le faible devenir la proie du plus fort, ramènerait l'homme à l'état de nature, c'est-à-dire à l'état de la bête.

En partant de ces principes, l'auteur n'a pas de peine à prouver que la célèbre formule « liberté, égalité, fraternité » est une formule de progrès, si on l'applique dans un esprit de charité chrétienne, ou un affreux recul vers la barbarie, si on l'entend au point de vue personnel. C'est une vertu, dit-il, si par liberté on entend le souci de la liberté et de la dignité humaine, si par égalité, on veut dire le souci de l'égalité humaine ; ces deux idées appellent

naturellement celle de fraternité, mais « elles hurlent d'être rassemblées, si par liberté on entend le souci de sa liberté, si par égalité l'on veut dire le souci de n'avoir personne au-dessus de soi » et non le souci de ne rabaisser personne au-dessous de soi. « Liberté, égalité, fraternité, *tres in unum*, et leur âme est l'amour. Cette formule mériterait mieux d'être apprise à la foule que celle du *struggle for life*. »

Puisque le dévouement et le désintéressement sont pour un peuple, et particulièrement pour une démocratie, des objets de première nécessité, il ne reste plus qu'à aller puiser ces vertus à leur source la plus pure. Quel système philosophique ou religieux nous enseignera à « dompter en nous la bête, développer l'amour et mener l'humanité à ses fins », sinon la religion de l'Évangile ?

La charité chrétienne est, en effet, bien supérieure à la sociabilité du philosophe ; pour le chrétien, l'homme est revêtu d'un caractère éminent qui le rend digne d'un plus grand et plus parfait amour ; ce n'est plus seulement le prochain, c'est celui pour qui un Dieu a bien voulu s'incarner et mourir : l'auteur remarque fort justement ici contre les philosophes rationalistes, qu'il est impossible de séparer le précepte du dogme et d'accepter la morale en rejetant la croyance au mystère, car « si l'humanité n'a pas porté le Verbe en sa chair, si Dieu n'a pas versé son sang pour elle, elle est moins éminente, et moins digne d'amour. » Si à la base du précepte évangélique : aimez-vous les uns les autres, vous ne mettez pas le dogme de l'Incarnation et de la Rédemption, la morale chrétienne n'est plus qu'un beau sentiment, mais sans raison ni motif. Dès que je ne vois plus en mon prochain qu'une nature humaine semblable à la mienne, il n'est ni juste, ni raisonnable, de me sacrifier pour lui ; je dois, au contraire, me sacrifier à Dieu, dont le prochain est l'image et à son âme pour qui un Dieu a versé son sang.

C'est la même raison qui fait la supériorité de l'Église romaine sur toutes les autres et il paraît fort justement à l'auteur que la déclaration du dogme de l'infailibilité pontificale a fait de la chaire de saint Pierre un prodigieux agent de civilisation chrétienne. Les incertitudes, les doutes, les divisions même sur la vérité et la morale ne peuvent plus exister dès que la voix de Jésus-Christ s'est fait entendre à Rome.

Après avoir ainsi édifié son système et l'avoir amené jusqu'à son



couronnement qui est l'autorité du siège romain, l'auteur étudie, dans une seconde partie, les rapports du christianisme avec les sciences et avec la liberté des peuples. Sur ce terrain si glissant, M. Brémond d'Ars a montré une grande originalité et une haute indépendance d'esprit. En trouvant le transformisme sur sa route, il n'approuve pas les cris d'anathème un peu hâtifs dont une certaine partie du monde religieux a salué cette doctrine. Tout en remarquant que la preuve de ces transformations animales n'est pas faite, il montre fort bien que cette hypothèse donne de la création et de la puissance divine une idée plus haute et plus belle encore que la doctrine des créations successives. La seule chose que le chrétien ne puisse admettre, c'est que l'âme humaine (car c'est d'elle seule qu'il s'agit et non du corps) résulte du développement successif de l'instinct animal; entre l'une et l'autre il n'y a pas de différence de qualité, mais de nature, et nous nous en tenons au mot de la Bible : *Inspiravit illi spiraculum vitæ*.

Plus loin, M. Brémond d'Ars s'attaque à la théorie rationaliste qui ne veut voir en Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'un sage, un philosophe, un héritier des doctrines bouddhistes ou grecques, et il donne de la divinité du Christ, cette raison bien simple : c'est que lui-même s'est proclamé Dieu. Or, celui qui parlait ainsi était nécessairement un Dieu ou un fou : ce n'est pas une hallucination, « ce n'est pas une demi-folie que de se penser un Dieu incarné. Un homme simplement halluciné se peut imaginer à tort voyant ou prophète ; il n'est qu'un fou, capable de se prendre pour la seconde personne de la Trinité. »

Si maintenant on demande ce que la religion chrétienne a fait et peut faire pour la liberté des peuples, l'auteur répond : « elle a fait le droit, et en enseignant qu'il vient de Dieu, elle l'a mis au-dessus des attentats et de la tyrannie. Tandis que l'état irrégulier, forcé de voir en lui seul la source de tout droit, est conduit fatalement au despotisme, l'état chrétien ne peut violer le droit qu'en violant ses principes. La révolution française a fort bien fait de mettre en tête de la nouvelle constitution sa « déclaration des droits de l'homme ». C'était reconnaître quelque chose de supérieur à elle-même. Malheureusement elle comprit cette formule dans un sens irrégulier ; e'était en ruiner toute l'autorité et la valeur. L'histoire nous l'a bien montré, puisqu'il n'y eut pas de gouvernements plus tyranniques que les gouvernements issus de cette fameuse déclaration. »

La troisième partie du livre de M. Brémond d'Ars porte ce titre un peu allégorique : « Le bon et le mauvais génie de la France ».

L'auteur désigne ainsi la générosité et l'égoïsme et il étudie l'influence de ces deux penchants sur les hommes et sur la littérature. Comme le premier chapitre touche de trop près à la politique, je me défends d'en parler ; dans le second, on trouvera une suite de jugements fort curieux sur différents auteurs de notre siècle. Ceux sur Lamartine, de Vigny, Sand, Michelet, sont d'une grande pénétration.

Tel est, autant que je l'ai pu faire, l'exposé de ce livre. Il embrasse un trop vaste sujet, pour que l'on puisse formuler un jugement en quelques pages, mais il mérite d'être étudié. L'auteur a fait preuve d'une grande liberté d'esprit ; outre des considérations fort justes et une grande abondance d'idée, cet ouvrage se distingue par une belle et saine originalité. Il atteste un effort considérable pour rendre au christianisme sa part légitime dans l'expansion des idées modernes. Aucune atteinte n'est portée ni au dogme ni aux plus pures doctrines du Saint-Siège ; mais au lieu de consumer sa vie à lancer des anathèmes contre son temps, contre son pays et contre les doctrines de la révolution, M. de Brémond d'Ars loue, au nom de la religion, les principes de liberté, de justice et d'égalité qu'a proclamés cette même révolution ; il a montré qu'entendus au sens chrétien, ils sont le développement, inconscient peut-être, mais développement naturel de la morale évangélique.

FÉLICIEN BAUDION.

Je ne veux pas retarder d'un mois pour annoncer un livre que tout le monde bientôt aura lu : le *Roman d'un Royaliste*, le comte de Virieu, par M. le marquis Costa de Beauregard. (Plon.)

Parmi tant de mémoires publiés depuis quelques années sur la Révolution et l'Empire, il en est peu aussi attachants et émouvants.

Avec les papiers de la famille de Virieu, les notes, les lettres de sa fille, de lui-même, M. de Beauregard a reconstitué cette dramatique histoire, en y ajoutant des remarques, des éclaircissements et des réflexions inspirées par le sentiment le plus élevé.

C'est l'histoire d'une des plus nobles et des plus héroïques victimes de la Révolution, dans la période la plus sanglante de cette époque à jamais maudite, depuis la prise de la Bastille, le 5 octobre 1789, jusqu'à la fin du siège de Lyon, en octobre 1793.

La scène se passe tantôt à Paris et à Versailles, à l'hôtel de Rohan et au palais de Louis XIV, tantôt dans un château du Dauphiné, à Lyon et en Suisse, où s'est réfugiée la malheureuse famille, tandis que son chef, Virieu, se bat avec les valeureux Lyonnais contre l'armée de Couthon, Fouché et Collot d'Herbois. Cette histoire, où apparaissent les noms les plus connus de la Révolution, est mêlée à une sorte d'idylle, à la peinture d'un intérieur de famille dans le Dauphiné, où une femme charmante, des enfants de cinq et six ans, jouent un rôle qui nous fait sourire en frissonnant. On passe tour à tour de l'Assemblée constituante, si aveugle, si coupable, si criminelle déjà, que domine la figure puissante de Mirabeau, à la cour, où l'on gémit, où l'on s'indigne de la faiblesse, des tergiversations, des indécisions du pauvre Louis XVI ; où M<sup>me</sup> Elisabeth est représentée avec une intelligence et une énergie peu connue jusqu'ici, où sont révélés des plans, des projets qu'on ignorait. Puis, après tant de péripéties, arrive le siège de Lyon, épisode le plus important de l'ouvrage et qui le termine. Là, tout est réuni pour exciter l'horreur, la pitié, l'admiration ; pendant deux mois, l'héroïque ville se défend contre les troupes de la Convention et des tyrans qui la représentent ; tous les maux s'accumulent contre elle, famine, misère, trahison, jusqu'au jour où une poignée de braves, dont était Virieu, s'élance pour s'ouvrir un passage à travers les bataillons ennemis, et périt, frappée de tous côtés, dans un suprême et sublime combat. On est ému, indigné, touché jusqu'aux larmes par ces récits si poignants, par ces épisodes où l'épouse, les enfants, la famille séparés, fuyant, apparaissent çà et là, figures charmantes à travers les sanglantes horreurs du siège. Depuis les *Mémoires de l'Internonce*, Salamon, nuls souvenirs n'avaient donné une impression aussi douloureuse, aussi vive de la Révolution au moment de la Terreur. C'est le livre, qui après les *Mémoires* du général de Marbot, sera lu avec le plus d'intérêt, et, j'ose le dire, d'intérêt passionné.

# QUESTIONS SCIENTIFIQUES

---

- I. *Les derniers travaux des assyriologues.* — Utilité de ces travaux. Etudes assyriennes proprement dites. Documents nouveaux. Langues sans alphabet; lexique et grammaire. L'accadien est-il une langue différente de l'assyrien, ou seulement un mode différent d'écriture ?
- II. *Astronomie et assyriologie.* Concours réciproque de ces deux sciences. Tablettes planétaires des Chaldéens. Leur mode de repère. Jupiter et Mercure. Sirius. Fixations chronologiques. Tables de calcul. Connaissances avancées des anciens Babyloniens en matière d'astronomie. Sagacité des assyriologues.
- III. *De la production économique de la lumière.* Les sept couleurs du prisme. Les raies du spectre. Les trois spectres lumineux, calorifique et chimique. Dépense de chaleur inutile. Les insectes phosphorescents, produisant la lumière sans dégagement de chaleur appréciable.
- IV. *Décomposition électrolytique des corps dissous.* Solution, combinaison. Vases à parois hémiperméables. Pression osmotique. Lois relatives aux gaz, de Mariotte, de Gay-Lussac et d'Avogadro, applicables aux solutions étendues. Apparentes anomalies. L'électrolyse, les électrolytes et les ions. Dissociation des ions libres dans les dissolutions.
- V. *Production artificielle du froid,* récemment découverte par la thermodynamique. Principe des machines à glace par intervention des machines à feu. Frigorification appliquée à une foule d'industries, notamment à la conservation et au transport des viandes, au creusement et percement des puits de mine et des tunnels dans les sols inconsistants.
- VI. *Théories malthusiennes démenties par les faits.* Augmentation, en général, de la production, plus forte que l'accroissement de la population. Immense étendue sur le globe, et même en Europe, de terres désertes ne demandant qu'à être fécondées par le travail. Les faits ont tous démenti les prévisions de Malthus.
- VII. *De l'alimentation d'eau des agglomérations.* Quatre modes d'approvisionnement : dérivation d'un cours d'eau, d'un lac ou étang naturel ou artificiel ; galeries filtrantes ou d'absorption ; captation de sources à fleur de terre. Le dernier préférable à tous les autres, le troisième à éviter toutes les fois que c'est possible.
- VIII. *Un fait de transformation sinon de transformisme :* Axolotls changés en Amblystomes, ou têtards susceptibles de se reproduire à l'état larvaire.

IX. *Sauterelles et criquets* : différences entre les premiers et les seconds. Ravages causés par ceux-ci. Leurs aires d'habitat et d'expansion. Moyens de défense. Transformation en excellent engrais des criquets détruits.

## I

## LES DERNIERS TRAVAUX DES ASSYRIOLOGUES

On n'ignore pas les services considérables que l'assyriologie a rendus à l'exégèse biblique. Le déchiffrement et la lecture des inscriptions tracées en caractères cunéiformes sur tant d'antiques monuments, sur tant de stèles, de cylindres et de tablettes d'argile, découverts et mis au jour par d'infatigables chercheurs, ont ouvert des horizons tout nouveaux à l'histoire de cette vieille antiquité orientale, dont les civilisations lointaines ont incontestablement précédé les premiers et presque informes essais de nos civilisations primitives de l'occident. Bien loin de démentir ou d'atténuer la partie historique des récits de la Bible, ces découvertes ont, au contraire, fourni une confirmation éclatante de tous ceux avec lesquels elles se sont trouvées en contact. Les magifiques travaux du savant abbé Vigouroux, notamment ses lumineux écrits sur *la Bible et les découvertes modernes*, sur *les livres saints et la critique rationaliste*, fournissent un exemple de ces heureux résultats.

Toutefois, les études assyriologiques, laborieuses entre toutes, puisqu'il s'agit de découvrir la signification de signes et de symboles étranges, compris dans des inscriptions dont on ne retrouve souvent que des fragments, sont extrêmement loin d'avoir dit leur dernier mot. Elles progressent d'une manière continue, mais lente, et grâce à des labeurs, à une opiniâtreté de recherches au-dessus de tout éloge, de la part des orientalistes courageux qui se sont voués à cette tâche difficile. Si le petit nombre des résultats désormais acquis et définitifs a déjà produit les heureux effets que nous venons de signaler, on peut prévoir combien ils seront plus considérables encore, quand les travaux d'épellation, de critique, de comparaison des savants philologues, auront fixé d'une manière assurée le sens d'une multitude de textes encore incertains.

I. Dans une série d'articles parus dans la *Revue des Questions scientifiques*, livraisons d'octobre 1889, avril et juillet 1890, avril 1891, le R. P. A.-J. Delattre, qui n'est pas un des moindres parmi les doctes assyriologues, a retracé, sous ce titre : *L'Assyriologie*

depuis onze ans, l'histoire des travaux et des progrès de cette branche d'études de 1878 à 1889, et même à 1890 (1).

L'objet précis de ce travail est ce qui se rattache à la découverte et à la publication des textes, ainsi qu'aux travaux de philologie pratique. L'auteur le divise en deux parties très inégales quant à la quantité des matières.

Dans la première, qu'il intitule : « Études assyriennes proprement dites », il s'occupe toujours de l'assyrien et des travaux relatifs aux monuments de la langue sémitique commune à l'Assyrie et à la Babylonie, sauf quand il avertit qu'il s'agit de la langue accadienne ou sumérienne ; celle-ci est considérée, par la plupart des savants, comme un idiome à part qui serait la langue *primitive* de la Babylonie et de la Chaldée. Cependant M. Halévy et, après lui, MM. Guyard, Ferd. Delitzsch et Pognon, soutiennent que la prétendue langue accadienne ne serait autre chose qu'un mode, un système graphique particulier de la langue assyrienne elle-même.

La seconde partie du travail du P. Delattre, intitulée : « Études accadiennes », a précisément pour sujet la controverse à laquelle ces deux interprétations ont donné lieu entre assyriologues, suivie de l'exposé du système de M. Halévy.

II. La première partie étudie successivement les textes découverts et publiés, avec les travaux accomplis sur ces textes ; puis les travaux qui ont pour objet le système graphique et les tentatives auxquelles on s'est livré pour établir des grammaires et des lexiques des langues assyriennes.

Indiquons rapidement : les inscriptions accadiennes unilingues en caractères archaïques écrites en lignes verticales se succédant de droite à gauche, exhumées des décombres de Tell-Loh, dans la basse Babylonie, par M. de Sarzec, vice-consul de France à Bassorah ; les milliers de documents nouveaux procurés au *British Museum* par les fouilles que M. Rassam a dirigées en Assyrie, comprenant, entre autres, quatorze cents tablettes ayant fait partie de la bibliothèque d'Assubanipal ; la publication par M. Pinches, sous le contrôle de sir Henri Rawlinson, du cinquième et dernier volume des *Cuneiform Inscriptions of Western Asia*, et d'un grand nombre de pièce imprimées, qui jettent du jour sur les règnes de Salmanasar II et de Nabuchodonosor ; la publication par le P. Strass-

(1) Ce travail a été publié à part en un in-8° de 120 p. Paris, Ern-Leroux, 1891.

maier des fameux *Contrats de Warka*, rédigés les uns en assyrien, les autres en accadien, avec les noms propres écrits phonétiquement, et de divers textes commerciaux et juridiques des temps de Nabuchodonosor à Darius I<sup>er</sup>, du règne de Nabonide jusqu'à son renversement par Cyrus, enfin de Nabopolassar, qui fournissent d'importants matériaux pour l'histoire et la chronologie babylonienne.

Mentionnons encore les lettres, dépêches, textes assyriens étudiés et commentés par Samuel Alden Smith et les publications de M. P. Haupt, dont tous les documents ne sont pas, comme les précédents, exclusivement inédits. Plusieurs de ces textes impliqueraient que le sumérien et l'accadien seraient deux dialectes différents, comme on le croyait généralement jusqu'à ces derniers temps.

Nous ne pouvons pousser plus loin cette énumération. Beaucoup d'autres travaux, consacrés à expliquer les inscriptions en détail et à fournir des matériaux de plus en plus abondants à la grammaire et au dictionnaire assyrien, ne sauraient être mentionnés dans la rapide analyse d'un écrit aussi substantiel que celui du P. Delattre. On ne peut cependant omettre des noms qui tiennent autant de place dans les études orientalistes, que ceux de François Lenormant et de MM. Ménant, Sayce, Oppert, Victor Revillout, Delitzsch, F. Strassmaier. Mais à mentionner leurs travaux nous serions entraînés trop loin.

III. Plus on avance dans le déchiffrement et l'intelligence des textes, plus on éprouve le besoin de perfectionner les moyens d'investigation et d'établir une liste générale des signes cunéiformes avec indication des valeurs qu'on leur découvre chaque jour. Opérations dont on comprendra la difficulté, quand on saura que la langue d'Assur n'a pas d'alphabet. C'est que l'alphabet implique l'existence, ou plutôt le dégagement de la consonne; or, pour dégager la consonne de la syllabe qu'elle forme par son association avec une voyelle, il faut un effort d'abstraction considérable dont l'humanité n'a été capable, qu'après de longs siècles de tâtonnements, comme le fait très judicieusement observer le savant Père Delattre. En effet, la consonne absolument isolée de toute voyelle, se conçoit mais ne se prononce pas, c'est une pure abstraction; pour la prononcer, il faut nécessairement qu'elle soit précédée ou suivie d'une voyelle.

Les caractères assyriens représentent tantôt des syllabes et sont

phonétiques, tantôt des idées et sont alors idéographiques. Mais ce qui augmente la difficulté, c'est que là où, par exemple, quatre caractères nous suffisent, différemment combinés, il en faut six en écriture cunéiforme : ainsi les syllabes *ba, bi, bu, ab, ib, ub*, sont représentées par six caractères différents ; et ceux qui expriment les trois dernières servent aussi à exprimer *ap, ip, up*, tout comme les mêmes lettres expriment à la fois *az, iz, uz*, — *as, is, us*, — *ats, ils, uts*, etc.

Ainsi, d'une part, les mêmes caractères sont aptes à exprimer plusieurs syllabes différentes, mais, de plus et d'autre part, un certain nombre de syllabes peuvent être rendues chacune par plusieurs caractères indifféremment. Au milieu de toutes ces confusions, il faut encore démêler l'accadien, le sumérien de l'assyrien auquel ils se trouvent mêlés.

Quand on songe à une telle complication de difficultés inextricables, on est absolument émerveillé de la puissance de l'esprit humain qui est parvenu à deviner d'aussi colossales énigmes. On a, dès le commencement, dressé des listes des caractères retrouvés avec les valeurs qu'on leur a reconnues ; puis de nouvelles listes plus complètes ont successivement remplacé les premières. On a tracé des syllabaires, commencé des vocabulaires et enfin composé des dictionnaires. MM. Oppert, Ménant, Schrader, de Chossat, Georges Smith, Brunow, ont été les principaux artisans de cette œuvre merveilleuse ; et enfin M. Amiaud a publié, en collaboration avec le R. P. Méchineau, un *Tableau comparé des écritures babylonienne et assyrienne, archaïque et moderne, avec classement des signes d'après leur forme archaïque*.

On a fait un pas de plus. A la suite des premiers travaux des Henri Rawlinson, des De Sauley, des Hincks et des Oppert, on est parvenu à constituer définitivement la grammaire assyrienne, et le P. Strassmaier tient une place importante parmi les auteurs de ces travaux. Au prix de quels efforts, de quelles recherches, de quels prodiges d'érudition et de divination, si l'on peut ainsi dire, on le soupçonne aisément. Pour s'en rendre un compte plus exact, on n'a qu'à se reporter au très savant travail du R. P. Delattre.

IV. L'idiôme accadien ou sumérien constitue-t-il une langue à part, ou bien n'est-il qu'un système particulier d'écriture de la langue assyrienne ?



Longtemps la première de ces deux propositions eut l'assentiment unanime des assyriologues. Vers 1874, M. Halévy s'avisa de soulever l'opinion de la seconde. Une lutte épique, à coup de volumes et de brochures, s'ensuivit entre le champion de la théorie nouvelle et François Lenormant; et l'on se rappelle que le dernier, quand on rompait en visière avec ses idées, n'apportait pas précisément, dans la polémique, la douceur d'un agneau.

La galerie, c'est-à-dire les assyriologues qui ne prenaient point part à ce duel de plume, étaient, dans le principe, tous favorables à Lenormant contre M. Halévy. Pourtant celui-ci ne se tint pas pour battu, revint à la charge en 1882, puis, au congrès de Leyde, l'année suivante, et malgré l'hostilité des tenants de l'opinion adverse.

Peu à peu il recruta des adhérents comme Stanislas Guyard, M. Pognon, et l'assentiment partiel de quelques autres; puis, en 1888, M. Delitzsch se rallia au système anti-accadien, nonobstant la puissante argumentation de M. Zimmern, soutenant que l'accadien existe comme langue spéciale, M. Haupt ayant démontré qu'elle se divise en deux dialectes.

Aujourd'hui les accadistes, c'est-à-dire les partisans de l'accadien comme langue spéciale, se tiennent cois, et tout en repoussant le système anti-accadien, ne répliquent rien à l'argumentation de ses partisans. S'avoueraient-ils vaincus?

Il va sans dire d'ailleurs, ajouterons-nous avec l'auteur du savant mémoire dont nous n'avons donné qu'une analyse bien pâle et bien incomplète, « il va sans dire que les hypothèses que l'histoire, l'ethnographie et la science des religions ont édifiées sur l'accadien, reposent sur une base entièrement fragile, et qu'on s'est aussi trop hâté de trouver à cette langue problématique des affinités avec les dialectes finnois et tures, avec le copte, le chinois etc. (1) »

(1) Avant de quitter le brillant orientaliste, disons quelques mots de ce qu'il appelle *une récréation philologique*, publiée dans les *Précis historiques*, de Bruxelles. C'est la très curieuse indication des mots français qui tirent leur origine de l'arabe. Il y en a beaucoup que l'on ne soupçonnerait pas.

Qui se douterait, par exemple, que les mots *amiral*, *assassin*, *aubergine*, *avanie*, *avarie*, *brotequin*, *café*, *coton*, *dame-jeanne*, *épinard*, *jasmin*, *lilas*, *magasin*, *matelas*, *mousseline*, *sirop*, *sucre*, *tambour*, *zéro*, etc., nous viennent plus ou moins légèrement modifiés, de mots ou de dénominations arabes?

Beaucoup de noms d'étoiles, tels que par exemple : *Audéboran*, *Ataïr*, *Wéga*, *Fonathaut*, sont des noms purement arabes. Certains autres mots

## II

## ASTRONOMIE ET ASSYRIOLOGIE

Les travaux patients et les ingénieuses recherches des assyriologues, auxquels nous initiait tout à l'heure le savant P. Delattre, non seulement jettent du jour, comme nous l'avons fait remarquer, sur les données historiques de la Bible, mais éclairent bien des points de la chronologie, aidés du concours de l'astronomie ; et cette dernière science elle-même peut trouver à gagner dans les tables astronomiques et les éphémérides des anciens Chaldéens.

Deux jésuites allemands, les PP. Strassmaier et Epping ont appliqué leur connaissance des langues assyriennes à étudier les documents astronomiques des Chaldéens ; et le P. J.-D. Lucas, jésuite belge, expose les résultats auxquels ces orientalistes astronomes sont arrivés, principalement en ce qui concerne les *Ephémérides planétaires* de ces peuples de la haute antiquité (1).

Ceux des documents que le P. Lucas étudie dans son travail, sont connus sous le nom de *Tablettes planétaires*, bien qu'ils soient plutôt de véritables *Annuaire astronomiques*. Le texte en est distribué en deux parties, l'une à droite et l'autre à gauche. Sur la partie de gauche sont inscrites les prévisions relatives aux nouvelles et pleines lunes, aux *néoméniés* (2), aux éphémérides lunaires

français ont une origine mixte : *bazar*, *carquois*, *narguilé*, *orange*, viennent à la fois de l'arabe et du persan ; *chimie*, *talisman* sont de l'arabe passé par le grec pour venir jusqu'à nous ; *auberge*, *alberge*, *abricot*, viennent de l'arabe combiné avec le latin ; et sucre *candi*, bois de *santal* ou *sandal*, ont une origine à la fois arabe et hindoue.

Il va de soi que, dans la *Récréation philologique*, le passage d'une langue à une autre pour arriver au terme du voyage de chaque mot, à l'expression française, est exposé en détail. Ajoutons que ces questions philologiques, si obscures d'ordinaire, sont ici présentées en un langage coulant, facile, qui excite et soutient l'intérêt et justifie pleinement leur titre de *Récréation* (\*).

(1) *Ephémérides planétaires des Chaldéens* dans *Rev. des quest. scient.* de janvier 1892.

(2) La *Néoménie* = le premier coucher visible de la lune, après sa réapparition du soir. Le P. Lucas y comprend la date et la durée de cette apparition lunaire.

(\*) La dite *Récréation* a été tirée à part sous ce titre : *Les mots français d'origine arabe*. In-8° de 13 p. — Bruxelles, A. Vromant et C<sup>e</sup>, 1890.

autrement dit, et aux annonces des éclipses. Cette partie des documents astronomiques chaldéens a fait l'objet d'un précédent travail de l'auteur (1).

Le texte de droite, plus sobre de chiffres, contient très principalement des indications relatives aux planètes, et de plus, aux dates convenables, l'annonce des éclipses de soleil et de lune, des positions remarquables de Sirius relativement au soleil, etc.

L'auteur étudie et discute deux de ces *Tablettes planétaires*, « dont la transcription est due à l'habileté paléographique du P. Strassmaier. » Sans entrer dans le détail de cette discussion critique, indiquons-en du moins les principales conclusions.

L'astronomie vient, ici, au secours de la philologie : l'exactitude de la traduction en langue connue des caractères mystérieux composant le texte des *Tablettes* est constatée par ce fait relevé et prouvé par le P. Epping, à savoir que, « à des textes semblables entre eux et rapportés dans les *Tablettes* aux dates les plus diverses, répondent chaque fois, aux jours voulus, les mêmes phénomènes astronomiques ».

Il s'agit des planètes. Comment les Chaldéens fixaient-ils la position de ces astres sur la voûte du ciel ? Leurs textes sont muets à cet égard. Il est certain qu'ils n'employaient ni nos coordonnées équatoriales par ascension droite et déclinaison, ni les coordonnées écliptiques par longitude et latitude, ni même, comme ils le faisaient pour la lune, des coordonnées quasi horizontales. D'où la conclusion que les astronomes chaldéens rapportaient les planètes à certaines étoiles brillantes situées dans leur voisinage au moment considéré. Chacune de leurs lignes de repère devait être déterminée par deux étoiles assez brillantes, voisines de l'écliptique, et situées de telle manière que leur ligne de jonction fut à peu près normale à l'écliptique. Seulement les *Tablettes* ne renseignent que sur la principale des deux étoiles ; elles réservaient sans doute la connaissance de la seconde aux seuls initiés.

Une foule d'indications étaient données par des expressions d'une technologie du temps qu'il a fallu déchiffrer. On est parvenu ainsi à constater que les *Tablettes* renfermant des prédictions de conjonctions d'étoiles et de planètes représentées par des symboles que l'auteur indique. Parfois ce n'a pas été sans bien des tâtonnements qu'on est parvenu à la certitude de telle ou telle interpréta-

(1) *Rev. des quest. scient.* d'octobre 1890 et avril 1891.

tion. Ainsi l'expression *gut-tu*, par exemple, qui apparaissait partout et indiquait la planète remplissant dans les Tablettes le rôle le plus important, fut longtemps appliquée à la planète Jupiter. Cependant le calcul astronomique visiblement ne s'y rapportait pas. On essaya alors de l'appliquer à Mars, pour le 19 du mois de Schebat de l'an 189 (ère des Séleucides) où l'on croyait lire *gut-tu an*, *an* étant cru signifier *étoile*; et le calcul prouve que Mars avait été observable pendant toute cette année-là. Mais la philologie ne pouvait admettre que *gut-tu* signifiât Mars. On dut soumettre chacune des prédictions des Éphémérides à un calcul rigoureux; et l'on arriva ainsi à constater, devant une série de preuves décisives, que *gut-tu* se rapportait exclusivement à Mercure, cette planète presque toujours plongée dans les feux du soleil, à laquelle on ne pouvait songer, et que *an* était le nom de Mars.

Ceci est un cas, entre beaucoup d'autres, où le calcul astronomique a servi à élucider les points obscurs de la linguistique chaldéenne. On est ainsi en mesure aujourd'hui de traduire tout ce qui se rapporte aux conjonctions de planètes et d'étoiles, aux *oppositions* des premières, aux *stations* des planètes supérieures dans diverses constellations, etc. On peut actuellement déterminer l'étendue des constellations écliptiques des Tablettes et les comparer avec les nôtres; et l'on arrive à établir une identité, à quelques degrés près, entière, entre le zodiaque assyrien et le nôtre: cependant l'on n'est pas complètement fixé sur le sens exact de quelques dénominations. Ainsi *Ku*, pour le Bélier, signifierait *chien*; *pa*, pour le Sagittaire, signifierait *sceptre*; *shahû*, pour le Capricorne, signifierait *bouquetin*, etc.; significations d'ailleurs bien voisines.

Il a été dit plus haut que les *Tablettes planétaires* contenaient aussi des données relatives aux étoiles fixes. Il s'agit de Sirius. Et comment l'a-t-on constaté? Sur les tablettes des années 189 et 201 de l'ère des Séleucides, six indications, non encore traduites, se rapportaient à un même objet sidéral désigné sous la dénomination de *Kak-ban*. Or, comme tous les noms des planètes alors connues avaient été déchiffrés et appliqués, cet objet ne pouvait être qu'une étoile, et le calcul établit qu'à aucune autre étoile que Sirius ne peuvent s'appliquer les positions indiquées par les Tablettes.

Ces exemples, choisis entre beaucoup d'autres, suffiront à donner une idée des merveilles auxquelles parvient, en matière de découvertes, l'assyriologie secondée par la science des astronomes.

Comme résultats acquis, signalons, pour terminer cette rapide analyse, ceux qui se rapportent à la chronologie et ceux qui concernent l'astronomie. Les premiers consistent dans la fixation certaine du commencement des deux ères des Séleucides et des Arsacides, jusque-là douteuses. Désignant la première par les lettres E. S., la seconde par E. A. et l'ère chrétienne par E. C., on a :

$$489 \text{ E. S.} = 125 \text{ E. A.} = - 422 \text{ E. C.}$$

Autrement dit : l'an 489 de l'ère séleucidienne correspond à l'an 125 de l'ère arsacidienne, et tous deux s'identifient avec l'an 422 avant Jésus-Christ. Nous passons les détails concernant l'année luni-solaire des babyloniens, le jour civil et le jour astronomique et les divisions correspondantes.

En matière d'astronomie, les résultats obtenus par les patientes investigations des philologues sont bien faits pour provoquer l'admiration. Les *Tables de calcul* contiennent une méthode complète de calcul pour la détermination de tous les phénomènes lunaires, impliquant une connaissance remarquablement exacte des mois synodique et anomalistique moyen et du mois sidéral. Les *Tablettes planétaires* donnent d'un côté, à gauche, les éphémérides lunaires calculées d'avance pour chaque mois, avec tout le détail des circonstances les plus caractéristiques de la révolution lunaire ; de l'autre côté, à droite, les éphémérides planétaires, contenant l'annonce des conjonctions des planètes avec les étoiles zodiacales, des oppositions, stations, couchers et levers héliaques des planètes, et des oppositions des levers et couchers héliaques de Sirius, enfin la détermination des saisons astronomiques.

Il ressort de tout ce qui précède, que, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, l'astronomie babylonienne, sans aucune des ressources immenses en instruments que nous possédons aujourd'hui, était parvenu déjà à un magnifique développement et à une précision dans les calculs dont on est à bon droit confondu. Ce qui n'étonne guère moins, ce sont les prodiges de sagacité qu'ont déployés les assyriologues pour arriver à déchiffrer, traduire, ces mystérieuses inscriptions, et à reconstituer de toutes pièces la langue dans laquelle elles avaient été écrites.

## III

## DE LA PRODUCTION ÉCONOMIQUE DE LA LUMIÈRE

De l'astronomie, fut-elle chaldéenne, à l'étude de la lumière, la transition est assez naturelle, et nous dirons quelques mots de ce que la *Revue des questions scientifiques* a publié sur ce sujet par la plume d'un savant, sympathique entre tous, et que l'impitoyable mort a enlevé tout récemment (1). Laissant de côté les questions, un peu difficiles à exposer, des interférences, de la polarisation et de l'aberration stellaire, arrêtons-nous au problème, d'ailleurs non résolu jusqu'ici, de la production économique de la lumière. C'est déjà un pas important que d'avoir pu poser le problème, en constatant que si sa solution n'a pas encore été trouvée par l'homme, elle existe cependant dans la nature. Expliquons-nous.

Que les radiations calorifiques et lumineuses soient des manifestations différentes d'un seul et même principe, les ondulations de l'éther, c'est ce que personne ne conteste aujourd'hui. On n'ignore pas davantage que la lumière blanche ou totale se décompose en sept couleurs rangées dans cet ordre : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orange, rouge ou inversement, dont la collection a reçu le nom de *spectre* lumineux ; or, ce spectre est traversé par des raies dont la position, la largeur et l'aspect, varient suivant la nature du foyer dont la lumière a été décomposée. Ce n'est pas tout. Le spectre lumineux est toujours accompagné d'un spectre invisible calorifique, qui précède le rouge et d'un spectre chimique également invisible qui suit le violet. Chacun de ces deux derniers spectres est égal en étendue au spectre lumineux. Mais, tandis que la plus grande intensité lumineuse se manifeste vers le jaune, la plus grande puissance des rayons calorifiques est en deçà du rouge et la plus grande activité chimique au delà du violet, le minimum de ces deux activités coïncident précisément avec le maximum d'intensité lumineuse (2). En sorte que la même ondulation de l'éther, qui impressionne la rétine de nos yeux, chauffe en même

(1) *Études récentes sur la lumière et ses applications*, par M. PH. GILBERT, dans *Revue des quest. scient.* de juillet et octobre 1891, pp. 225 et suiv., 558 et suiv.

(2) Les rayons chimiques sont souvent appelés *ultra-violet*s, et les rayons calorifiques *infra-rouges*.

temps le thermomètre et, sur la plaque sensible, décompose le chlorure d'argent.

C'est la longueur de cette ondulation, croissante dans le sens du violet au rouge, qui détermine seule la prédominance de l'une des trois propriétés de l'oscillation éthérée.

Eh bien, ce n'est, jusqu'ici, qu'au prix d'une énorme dépense de chaleur que nous produisons artificiellement de la lumière ; en effet, avant d'obtenir le plus faible rayonnement lumineux, il nous faut préalablement mettre en branle toute la gamme des rayons calorifiques invisibles, comme si, en musique ou en acoustique, il nous fallait, pour produire un son plus ou moins aigu, monter préalablement la gamme de tous les sons inférieurs.

Il y a donc, de notre part, dans la production de la lumière artificielle, une dépense considérable de chaleur inutile ; les belles expériences d'un savant anglais, M. Langley, ont démontré que cette dépense n'est pas inférieure à 99 p. c. de l'énergie consommée. Cependant il est, dans la nature, des faits qui prouvent qu'un tel gaspillage n'est nullement nécessaire, et que la lumière peut être produite par la seule mise en œuvre des rayons lumineux, sans nul concours des rayons purement calorifiques. La preuve nous en est donnée chaque soir d'été, quand, nous promenant dans la campagne ou dans un jardin, nous voyons briller, au milieu des brins d'herbe, quelque lampyre, notre modeste *ver luisant*.

Dans les pays chauds, on voit les nuits s'éclairer des feux d'insectes beaucoup plus volumineux et qui jettent une lumière incomparablement supérieure à la faible lueur émise par nos lampyres. Aux grandes Antilles, notamment, un autre insecte phosphorescent, le *Pyrophorus noctilucus*, coléoptère qui ne mesure pas moins de trente-sept millimètres dans sa longueur sur onze millimètres de largeur, possède trois foyers de lumière dont le plus puissant à l'abdomen et les deux autres au thorax.

On a étudié le spectre de ces sources lumineuses ; on leur a comparé les spectres de la lumière solaire et de divers foyers de lumière artificielle, après en avoir affaibli l'intensité, de manière à la rendre égale à celle de la lumière de l'insecte. Qu'est-il résulté de ces expériences ? que, même à intensité lumineuse égale, les spectres du soleil ou de foyers artificiels à température élevée, débordaient toujours, tant du côté du rouge que du côté du bleu (c'est-à-dire dans la direction du violet), le spectre lumineux de l'insecte ; celui-ci restant toujours compris entre les raies où se réunissent le

maximum d'intensité lumineuse et le minimum d'activité calorifique, autrement dit entre le rouge *exclusivement* et le bleu.

Le savant anglais est allé plus loin : il est parvenu à mesurer l'infiniment faible quantité de chaleur comprise dans le spectre lumineux de l'insecte ; si faible qu'elle soit, cette quantité existe, le minimum n'allant pas jusqu'à zéro. Et il a constaté que la chaleur émise pendant une durée de dix secondes, par le plus brillant pyrophore, est égale aux SEPT MILLIONIÈMES d'une *calorie*, c'est-à-dire de la somme de chaleur nécessaire pour élever de 0° à 1° un litre d'eau distillée.

Cependant, une flamme de Bunsen, si pâle qu'elle est à peine visible, et réduite à une surface égale à celle des foyers phosphorescents de l'insecte, produit encore assez de chaleur pour faire dévier aussitôt l'aiguille du galvanomètre de 177 divisions et demie. Mais la lumière du pyrophore n'y produisait qu'une déviation de 1 quart de division.

L'habile expérimentateur est enfin parvenu à répartir une quantité de chaleur déjà si infime entre la portion qui provenait de la chaleur vitale de l'animal et celle de sa phosphorescence ; celle-ci a été trouvée la 400<sup>e</sup> partie de celle, bien faible pourtant, de la flamme de Bunsen.

Ainsi le fait est avéré : il existe dans la nature des sources de lumière, qui ne mettent en jeu qu'une quantité de chaleur presque nulle. Donc le moyen existe de produire de la lumière sans faire intervenir les rayons infra-rouges, c'est-à-dire les plus calorifiques. Quand nous l'aurons trouvé, nous économiserons 99 p. c. d'énergie vibratoire. Mais ce secret, comment le trouver et quand le trouverons-nous ?

#### IV

##### LOI DE LA DÉCOMPOSITION ÉLECTROLYTIQUE DES CORPS DISSOUS

Si peu qu'on soit familiarisé avec les notions les plus élémentaires de la chimie, on n'ignore pas la différence qui distingue la *solution* de la *combinaison*. Un morceau de sucre déposé au fond d'un verre d'eau fond peu à peu et disparaît ; mais c'est improprement que, dans le langage courant, l'on dit que le sucre ou le sel *fond* dans l'eau. L'un et l'autre *se dissout*, c'est-à-dire que ses molé-



eules se désagrègent peu à peu et se mêlent aux molécules du liquide dissolvant, sans toutefois perdre leur nature.

Au contraire, si l'on jette un morceau de zinc dans un vase rempli d'acide sulfurique, bien qu'il disparaisse comme le sucre ou le sel dans l'eau, le phénomène sera différent. Les molécules de zinc s'uniront étroitement aux molécules de l'acide sulfurique, et il résultera de cette union un corps nouveau qui ne sera ni de l'acide sulfurique ni du zinc, mais bien du sulfate de zinc.

Dans le premier cas, nous avons de l'eau sucrée ou de l'eau salée ; c'était toujours de l'eau et du sucre, de l'eau et du sel, mêlés ensemble, ou mieux du sucre ou du sel *dissous* dans de l'eau.

Dans le second cas, une fois le phénomène accompli, nous n'avons plus ni zinc, ni acide sulfurique, mais bien un sel formé de ces deux éléments, mais différent de chacun d'eux, le sulfate de zinc ; il y a eu non plus *solution* comme tout à l'heure, mais *combinaison*.

Nous avons à nous occuper ici de la *Constitution des solutions* (1), fort mal connue jusqu'à ces derniers temps, mais dans laquelle de grands pas ont été faits par suite des importantes expériences et des judicieuses inductions de deux savants étrangers : M. van 't Hoff, hollandais et M. Svante Arrhenius, suédois.

Un autre chimiste, M. Pfeffer, était parvenu, grâce à des manipulations savantes, à constituer, dans les parois de vases poreux, une membrane formant comme un second vase protégé par les parois mêmes du vase poreux et jouissant de la remarquable propriété de livrer passage au liquide dissolvant des solutions tout en arrêtant le corps dissous.

On a appelé *hémiperméables* les parois qui possèdent cette propriété.

Cette séparation, par la membrane hémiperméable, d'une solution et du dissolvant pur, développe une certaine pression. Cette pression, qui dérive d'un cas d'osmose (2), est appelée *pression osmotique* ; et il résulte des travaux de M. van 't Hoff que, lorsqu'il s'agit de solutions suffisamment étendues, suffisamment éloignées

(1) Cfr. *Rev. des quest. scient.* d'octobre 1891. Article du R. P. H. de Greef.

(2) L'*Osmose*, de ὀσμός, force, impulsion, est l'ordre de phénomènes connus sous les noms d'*endosmose* et d'*exosmose* ; il y a *endosmose* quand la pénétration à travers une paroi se fait du dehors au dedans, *exosmose* quand elle se fait du dedans au dehors.

du point de saturation, les lois de la pression osmotique présentent une grande analogie avec celles de la tension des gaz.

Sans faire intervenir ici la thèse très discutée de la théorie cinétique, rappelons les lois relatives aux gaz.

C'est d'abord la loi de Mariotte, d'après laquelle, à température égale, *les volumes des gaz sont inversement proportionnels aux pressions qu'ils supportent* : ou, ce qui revient au même, les densités des gaz varient proportionnellement à la pression. Or, il se trouve que, sous cette forme, la loi de Mariotte s'applique aussi aux solutions, en y remplaçant la *densité* par la *concentration*. On a ainsi la première loi des solutions, formulée en ces termes :

*La pression osmotique des solutions étendues varie proportionnellement à la concentration.*

La seconde loi des gaz due à Gay-Lussac, est celle-ci : Sous une pression constante, *le volume des gaz chauffés augmente proportionnellement à l'élévation de la température*. Elle s'applique également aux solutions en cette forme :

*La pression osmotique des solutions étendues varie proportionnellement à la température.*

Enfin, appliquant aux solutions l'hypothèse d'Avogadro, d'après laquelle, sous même pression et à même température, les volumes égaux de différents gaz *renferment le même nombre de molécules*, M. van't Hoff arrive à cette troisième loi des solutions :

*A pression osmotique et température égales, des volumes égaux de différentes solutions contiennent le même nombre de molécules. Et il se trouve que ce nombre est égal à celui des molécules d'un gaz renfermé dans le même volume, bien entendu à mêmes pression et température.*

Ces trois lois ne se vérifient, on l'a dit, que pour des solutions étendues. Concentrées, les solutions s'en écartent, de même que les gaz s'écartent des trois lois correspondantes, lorsqu'ils sont voisins de leur point de liquéfaction. En outre un certain nombre de faits semblaient en désaccord avec les règles théoriques. Ainsi, de même que la densité d'un grand nombre de gaz fut trouvée notablement inférieure à ce qu'elle aurait dû être d'après la théorie, il arriva que la pression osmotique de beaucoup de solutions aqueuses se trouva sensiblement plus forte que la loi ne l'indiquait.

Des recherches faites par Pebal en 1862 pour les gaz, par M. Svante Arrhenius pour les solutions aqueuses, il est résulté que ces effets, en divergence marquée avec la théorie, ne s'en écartaient

qu'en apparence. Le premier, s'appuyant sur ce principe que *la vitesse de diffusion des gaz à travers les parois poreuses est en raison inverse des racines carrées de leurs densités*, démontra que, à une certaine température, l'un des deux éléments d'un gaz composé traverse plus rapidement que l'autre les parois d'un tube poreux ; d'où il suit que les vapeurs que l'on regardait, comme appartenant au corps composé n'étaient qu'un mélange des composants.

Pour indiquer la manière dont M. Arrhenius arriva à une constatation analogue pour les solutions aqueuses, il est nécessaire d'entrer dans quelques explications préliminaires. L'*électrolyse* étant le phénomène de la décomposition de certains corps par les courants électriques, on appelle *electrolytes* les corps qui subissent cette action, pour les distinguer de ceux qui ne se décomposent pas sous l'influence du courant qui les traverse. Et lorsque l'action électrolytique a produit son effet, on désigne par l'appellation assez singulière de *ions* les produits de cette décomposition (1). Clausius explique le phénomène de l'électrolyse par ceci, que les solutions d'acides, de bases ou de sels, ne contiennent pas seulement les molécules intactes du corps composé, mais que d'autres molécules, en certain nombre, y sont dissociées en leurs éléments tels qu'ils se présentent sous l'action du courant électrique.

Partant de là, M. Arrhenius arrive à cette conclusion que *la pression osmotique attribuée aux solutions des acides, des bases et des sels, n'est pas réellement celle de ces corps, mais bien la pression d'un mélange de leurs ions*. Et même, allant plus loin que Clausius, le chimiste suédois admet, contrairement aux idées qu'on se faisait jusqu'ici des solutions, que, dans les solutions étendues, le nombre des molécules dissociées est beaucoup plus grand que celui des molécules intactes. Cette induction a été confirmée par diverses expériences d'où il résulte, d'une part, qu'il faut admettre, dans les électrolytes chargés d'électricité statique, des ions libres, la décomposition quand elle a lieu n'étant pas « l'effet d'un courant galvanique ni d'une décharge électrique, mais de l'influence » ; et, d'autre part, que toutes les solutions électrolytiques renferment des ions libres.

Cette hypothèse de M. Arrhenius se trouve vérifiée par une multitude des faits tant du domaine de la chimie que de ceux de la

(1) On distingue, dans les *ions*, l'*union* et le *kation*. Le premier est celui qui apparaît au pôle positif, le second celui qui se montre au pôle négatif.

physique et même de la physiologie. Qu'il s'agisse des propriétés des membranes hémiperméables; de l'addition des propriétés du liquide dissolvant avec les propriétés du sel dissous; de la chaleur de la neutralisation ou de l'accompagnement de l'acte de cette neutralisation par un dégagement de chaleur constant; ou de la loi de *thermoneutralité*, d'après laquelle « la double décomposition entre sels neutres par échange de leurs acides et de leurs bases se passe sans effet thermique apparent »; ou du changement de volume qui accompagne l'acte de la neutralisation; ou encore de l'abaissement du point de congélation, de la pression osmotique, de la dépression de la tension des vapeurs; on trouve, en tenant compte de la dissociation électrolytique, un parfait accord entre la théorie et les phénomènes.

On trouve même, soit cet accord, soit l'explication de faits inexplicables jusqu'alors, par l'application de la théorie de la dissociation électrolytique. Suivre le savant P. de Greef dans tout le détail de ces multiples exposés nous entraînerait beaucoup trop loin. Ce qui précède suffit à faire apprécier l'importance et la fécondité d'une telle théorie.

## V

### DE LA PRODUCTION DU FROID

Produire du froid! N'est-ce pas là une contradiction dans les termes? On ne produit pas le *moins*; à plus forte raison ne produit-on pas le *néant*. Or le froid n'est-il pas, relativement à nous, une simple diminution de chaleur? Et le froid absolu, le froid des espaces ultrasidéraux, évalué à 273° au-dessous du zéro conventionnel de nos thermomètres Réaumur et centigrade, n'est-il pas un pur néant, l'absence totale de température?

Tout cela est vrai; et quand on parle de la *production du froid*, on sacrifie aux exigences du langage courant afin de se faire comprendre, en exprimant, par un non-sens logique, une découverte pratique d'une très grande portée scientifique et industrielle: la suppression de la chaleur naturelle, dans une proportion plus ou moins forte en des points déterminés (1).

(1) *La production artificielle du froid*, conférence faite à Gand, le 29 octobre 1891, par M. Aimé Witz, à la section de la Société scientifique de Bruxelles.

Ce n'est que depuis un temps relativement récent que, après un siècle de travaux et de recherches, les physiciens et les ingénieurs sont parvenus à réaliser, soit dans les laboratoires, soit industriellement, des abaissements de température pouvant aller jusqu'à  $130^{\circ}$ ,  $135^{\circ}$  au-dessous de zéro, ce que l'on rend par les expressions : —  $130^{\circ}$ , —  $135^{\circ}$  ; en attendant qu'on puisse aller plus loin encore en tendant toujours, sans devoir y arriver jamais, au froid du chaos, à —  $273^{\circ}$ .

Si haut que l'on remonte dans les origines de l'humanité, on constate que l'homme a connu l'usage du feu, a su *faire du feu*, c'est-à-dire produire de la chaleur. Comment donc n'est-ce que de nos jours qu'il a pu provoquer et réaliser à volonté ces abaissements de température que, pour la commodité du langage, nous appelons *production du froid* ? C'est que si nous avons su, dès l'origine, échauffer un corps donné en lui cédant des calories, nous ne connaissons aucun moyen de lui en prendre, de lui soutirer directement de la chaleur.

Mais on sait aujourd'hui, par cette science nouvelle appelée *thermodynamique*, que tout travail est obtenu par une dépense de chaleur ; le travail réalisé est de la chaleur transformée, de l'énergie vibratoire convertie en énergie visible. Par conséquent tout corps qui produit du travail se refroidit proportionnellement à la quantité de travail obtenu.

Un gaz sous pression qui se détend brusquement pour reprendre son volume normal se refroidit assez pour que M. Caillelet ait pu, par ce moyen, liquéfier les gaz dits *permanents*, ceux qu'on croyait non susceptibles de liquéfaction. Les liquides, eaux, alcool, éther, chloroforme, ammoniacque, etc., pour passer à l'état de vapeur, absorbent une quantité de chaleur plus ou moins grande et amènent un abaissement de température correspondant. De même encore, le phénomène de la dissolution d'un corps soluble dans le corps dissolvant produit un résultat semblable : si l'on mêle du sel de cuisine (chlorure de sodium) avec de la neige, le sel cède, en se dissolvant, de sa chaleur à la neige, et celle-ci fond.

Qui ne connaît aujourd'hui les nombreux *mélanges réfrigérants* (1), avec lesquels on peut, au besoin, fabriquer de la glace en plein été ? En les combinant de diverses manières, on arrive à

(1) Entre autres celui qui se compose de 8 parties en poids de sulfate de soude avec 5 d'acide chlorhydrique, et qui, à la température ordinaire amène un abaissement de 17 degrés.

abaisser la température à 100° et au-dessous; l'alcool devient visqueux comme un épais sirop, les gaz permanents se liquéfient.

Etant donné le principe de la perte de la chaleur des corps par le travail qu'ils exécutent, il s'agit d'en tirer des applications sur une grande échelle, des applications pratiques et industrielles autrement dit. Or, on en est venu à construire de véritables machines à glace, et cela par une sorte d'interversion du fonctionnement des machines à feu. Par celles-ci, on dépense de la chaleur pour créer du travail; leur fonction est de faire des kilogrammètres en consommant des calories. Dans celles-là on produit du travail pour provoquer une dépense de chaleur, autrement dit un refroidissement; leur fonction est de faire de la glace en consommant des kilogrammètres.

Dans les premières, le fluide, gaz ou vapeur, véhicule des calories produites au foyer, se dilate derrière un piston qu'il pousse devant lui, se contracte ensuite par le contact d'un corps relativement froid, puis, ramené à sa température première, se dilate de nouveau, et ainsi de suite indéfiniment; les kilogrammètres sont ainsi produits.

Dans les secondes, au lieu de chauffer le fluide, on le comprime en lui enlevant au fur et à mesure la chaleur produite par cette compression, de manière à ce que sa température reste constante; puis on le laisse se détendre de manière à récupérer son volume primitif; et ainsi de suite: or, pour se détendre, après une compression sans élévation de température, le fluide a besoin de chaleur, s'il ne la trouve pas en qualité suffisante en lui-même, il l'empruntera aux corps environnants. De cette manière chaque coup de piston emporte une certaine quantité de chaleur, et l'on arrive ainsi à produire en un lieu déterminé, les froids intenses dont nous avons indiqué le degré tout à l'heure.

Sans entrer dans l'explication des divers systèmes de machines frigorifiques, à air, à gaz liquéfié, à gaz dissous, mentionnons leurs effets. Telle avec un moteur de 53 chevaux produit 1750 kilogrammes de glace en une heure; telle autre 1000 kilogrammes par 35 chevaux: on arrive à n'avoir, comme prix de revient, qu'un demi centime par kilogramme de glace.

Mais la fabrication de la glace n'est pas, à beaucoup près, le seul service que l'on demande à l'industrie frigorifique. Les usines dans lesquelles on traite de substances fermentescibles: sucreries, fromageries, magnaneries, brasseries à fermentation basse, etc., reçoivent

vent, de la production artificielle du froid, un concours considérable. La conservation des matières alimentaires n'a pas d'agent plus efficace que le froid maintenu à un certain degré; personne n'ignore aujourd'hui l'existence des navires frigorifiques pour l'importation en Europe des viandes de l'hémisphère austral: le chiffre des tonnes de bœuf et de mouton importées l'an dernier, grâce aux chambres frigorifiques installées dans des navires spéciaux, n'a pas été inférieur à 80,000, soit 80 millions de kilogrammes de viande.

Par le refroidissement à  $-18^{\circ}$  des *eaux-mères* des marais salants, c'est-à-dire du liquide concentré restant après l'évaporation ayant permis de recueillir le sel commun (chlorure de sodium Na Cl), on parvient à retirer de celles-ci du sulfate de soude, puis encore du sel, mais beaucoup plus pur que le premier, du chlorure de magnésium et de potassium et enfin du brome. Avant l'emploi des appareils frigorifiques, ces eaux étaient abandonnées comme inutiles, et les divers produits qu'elles contiennent étaient perdus.

Nous ne saurions énumérer tous les emplois industriels du froid obtenu à volonté. Citons cependant, pour finir, celui qui peut paraître le plus surprenant, et qui consiste dans le forage des puits de mines et dans le creusement des tunnels.

Dans les terrains mous, sableux, sans consistance, difficiles ou même impossibles à manier en raison des éboulements et des comblements qu'ils amènent sans cesse, l'application d'un froid intense produit, temporairement, par la congélation, un durcissement, une consistance solide, qui permet d'y effectuer sans difficulté tous les travaux nécessaires; et quand peu à peu le dégel se fait, les parois boisées des puits, la maçonnerie des tunnels, défient tous éboulements ou comblements ultérieurs.

## VI

### LES THÉORIES MALTHUSIENNES DÉMENTIES PAR LES FAITS

Science toute moderne, l'économie politique a, comme tant d'autres jeunes sciences, erré souvent dans ses principes mêmes. Mais peu à peu l'expérience, les faits sagement interprétés, font justice des erreurs, des fausses applications, et graduellement la vraie lumière se fait jour. Cette réflexion nous vient naturellement après

la lecture d'un remarquable mémoire signé Ed. Van der Smissen, et intitulé : *Les lois de Malthus* (1). L'auteur, analysant rapidement le célèbre *Essai sur le principe de la population* de l'illustre économiste anglais, en fait ressortir le vrai caractère, en même temps qu'il en montre les erreurs et en donne la réfutation.

Parti d'une thèse posée *a priori*, celle de l'accroissement de la population en proportion géométrique, parallèlement à l'accroissement des subsistances en proportion arithmétique seulement, le professeur d'Aylesbury en arrivait à cette conclusion que l'accroissement des familles devait être restreint dans la mesure voulue pour rester en rapport exact avec l'accroissement des subsistances. Et il préconisait, non pas, comme on le croit généralement, la pratique souverainement immorale et antichrétienne de la limitation volontaire du nombre des enfants dans le mariage, mais bien l'abstention du mariage même, la vie de continence absolue, tant qu'on n'avait pas acquis au préalable des moyens d'existence suffisants pour l'entretien de la famille à venir. Conseil très sage, mais d'une pratique contraire à la nature des choses et que les passions n'ont pas tardés à détourner de son véritable sens.

Mais M. Van der Smissen démontre, preuves en mains, que, surtout si l'on se place au point de vue général de l'humanité entière, et non aux points de vue restreints d'un peuple et d'une époque donnés, l'accroissement de la population facilite, active, augmente la production, et dans une proportion plus forte que cet accroissement même ; que, bien loin que le développement de la population soit subordonné à celui des subsistances, c'est, tout au contraire, de l'homme même que dépendent et la propagation de l'espèce et l'augmentation de la production des subsistances.

C'est surtout l'homme animal que Malthus envisage, lequel est bien différent de l'homme raisonnable, vivant en société et où l'exercice des facultés de reproduction s'accomplit selon les prescriptions civiles et religieuses. D'ailleurs, l'état d'humanité que vise Malthus est purement hypothétique ; c'est une humanité sans guerres, sans crimes, sans vices, sans maladies... Quand a-t-elle jamais existé, cette humanité-là ? Au reste, depuis Malthus, cette observation a été faite que des millions d'hommes civilisés vivent aujourd'hui dans une prospérité relative, là où, il n'y a pas plus d'un siècle, quelques milliers d'Indiens sauvages ne parvenaient

(1) *Rev. des Quest. scient.*, liv. d'octobre 1891.



qu'à grand peine à trouver leur nourriture. C'est que c'est par l'observation de la grande loi du travail que se résolvent les questions de la population et de leurs moyens d'existence.

L'auteur termine son très intéressant mémoire par une étude sur la production des subsistances, où il montre que tous les faits actuellement constatés donnent les démentis les plus constants aux théories malthusiennes.

Il signale l'immense étendue des terres non peuplées et cependant fertiles par elles-mêmes, en ne demandant qu'à le devenir, dans les deux Amériques, en Asie, en Australie, dans le vaste continent africain et jusque dans notre Europe occidentale, qui est cependant la région où la densité de la population est la plus forte. Et, fait bien significatif, c'est sur les points où l'accroissement de la population a été le plus rapide, que la production des subsistances s'est accrue davantage : non seulement elle n'a pas suivi une progression arithmétique, elle a même dépassé la progression géométrique, et les pays nouvellement peuplés inondent les anciens de la surabondance de leurs produits.

Au résumé, nous terminerons ce rapide aperçu, par cette grave conclusion de M. Van der Smissen :

« Augmenter le nombre des hommes, c'est pour Malthus, anticiper l'époque de l'épuisement de la nature. Les progrès que la science a faits depuis son temps viennent démentir cette dernière et désolante affirmation de sa triste philanthropie. »

## VII

### DE LA MEILLEURE ALIMENTATION D'EAU DES POPULATIONS AGGLOMÉRÉES

L'alimentation d'eau d'une grande ville est un problème qui se présente d'autant plus souvent à résoudre que la tendance de notre temps — tendance malheureuse, croyons-nous, mais dont le fait s'impose — est de faire affluer les populations vers les grands centres au détriment des campagnes.

Quoi qu'il en soit, les modes d'approvisionnements d'eau se répartissent entre les quatre suivants :

1<sup>o</sup> Faire venir l'eau, par dérivation, d'un cours d'eau ;

2° Ou bien d'un étang ou d'un lac naturel, ou créé artificiellement par une digue ou un barrage transversal à une vallée ;

3° La faire provenir de galeries *filtrantes* ou *d'absorption*, méthode facile et économique consistant à rassembler par voie de drainage les eaux des terrains humides ;

4° Enfin prendre l'eau à des sources émergeant à la surface du sol.

Quand on a le choix entre ces divers modes d'approvisionnement — car on ne l'a pas toujours, loin de là — quel est celui qu'il faut préférer, quel est celui qu'il faut proscrire ? Tel est le sujet d'une étude très complètement faite par M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, Lagasse (1).

Deux ordres de considérations sont à examiner pour la détermination de ce choix : les unes se rapportant à des faits purement scientifiques, les autres dérivant de faits scientifiques et juridiques. Les faits d'ordre purement scientifique consistent dans les quantités plus ou moins grande de microorganismes, de *microbes* de toute sorte que l'on trouve dans les eaux de ces diverses provenances. Or, tandis que les eaux des rivières ou des grands réservoirs à l'air libre contiennent des quantités de microbes, qui se chiffrent par centaines de mille par litre (2,500,000 dans l'eau de la Meuse, 60 à 80 mille dans l'eau de la Vanne), on n'en trouve que neuf mille dans les eaux de source. Les eaux obtenues par les galeries filtrantes n'abondent pas moins en germes de microorganismes, et de plus, elles reçoivent avec l'eau qu'elles recueillent un microbe spécial et essentiellement pathogène, le *Crenothrix polyspora*, dont elles sont littéralement *empoisonnées*.

Donc déjà, il y a d'excellentes raisons pour préférer l'eau des sources à l'eau des rivières et des étangs, et pour proscrire d'une manière absolue l'eau des galeries d'absorption, toutes les fois qu'il est possible de faire autrement.

Ce n'est pas tout. Il est d'impossibilité constatée de déterminer géométriquement le périmètre de la zone de terrain influencée par les galeries de filtration ; et l'on n'est pas plus heureux pour apprécier exactement la quantité d'eau soutirée par ce procédé. Or, s'il n'y a nulle difficulté de droit pour indemniser le propriétaire dans

(1) *Sur le choix du meilleur système d'alimentation d'eau*, dans *Rev. des quest. scient.*, octobre 1891.

le terrain duquel passent les galeries de captation ou absorption, il en est tout autrement en ce qui concerne les propriétés voisines, qui peuvent éprouver un très grand préjudice de l'action de ces galeries situées à proximité : de là peuvent naître des procès plus ou moins compliqués ou inextricables suivant les législations, mais toujours grandement onéreux.

Nouveau et impérieux motif de rejeter le mode d'approvisionnement d'eau par galeries d'absorption, toutes les fois qu'il est possible d'en employer un autre. Telle est la conclusion qui résulte de la constatation des faits. Ainsi se trouve condamnée l'opinion, formée *a priori*, de cet ingénieur, qui, en 1876, affirmait ceci : « Le système de prise d'eau qui consiste à la capter à son point d'émergence, c'est-à-dire à sa source, doit désormais être abandonné et faire place au système par galeries d'absorption. »

## VIII

### AXOLOTLS ET AMBLYSTOMES

#### UN FAIT DE TRANSFORMATION SINON DE TRANSFORMISME

Dans celles de nos *Questions scientifiques* qui ont paru dans la livraison de ce recueil en date du 1<sup>er</sup> septembre 1891, nous avons signalé, d'après le R. P. Hahn (1), le très curieux phénomène d'un amphibien tétrapode et caducibranche, c'est-à-dire perdant ses branchies pour respirer par des poumons en arrivant à l'âge adulte, un *Amblystome* (ἀμβλύς, émoussé, στόμα, bouche), engendré par un amphibien également tétrapode mais perennibranche, connu sous le nom indien d'*Axolotl*. Ce dernier, très commun aux environs de Mexico, où il est fort prisé des gourmets, n'avait jamais, qu'on eût su, engendré autre chose que des axolotls, tandis que dans d'autres régions du continent Nord-Américain où se rencontre fréquemment l'*Amblystome*, on n'avait pas davantage remarqué que celui-ci eut produit un autre animal que l'*Amblystome*. Mais, depuis que Duméril eût constaté, au Museum de Paris, la présence de plusieurs amblystomes parmi des jeunes, issus de quelques axolotls qui lui avaient été donnés, de nombreuses expé-

(1) « Darwinism » de M. Wallace, dans *Rev. des quest. scient.* de fin janvier 1891, par le R. P. Hahn, S. J.

riences ont été pratiquées, des observations plus sérieuses et plus suivies ont été faites dans les lacs du Mexique ; et de ces expériences et de ces observations, dont nous ne donnerons pas le détail pour ne pas allonger outre mesure le présent article, il est résulté les faits étranges que voici, développés par le très savant physiologiste R. P. Hahn (1).

De jeunes axolotls étant placés dans des réservoirs disposés de telle sorte que le fond incliné permettait à ces amphibiens de séjourner dans un milieu humide comme de la mousse mouillée, mais non plus dans l'eau, il est arrivé le plus souvent qu'ils n'ont pas tenté de quitter la partie profonde du réservoir, et que, nés axolotls, axolotls ils sont restés. Mais quand, avec des précautions infinies, et en ménageant soigneusement la transition, on obligeait de très jeunes axolotls à remplacer peu à peu leur milieu purement liquide, par un séjour en sol humide, mais à l'air libre, il est arrivé *quelquefois*, rarement mais quelquefois, que ces axolotls perdaient peu à peu leurs branchies ainsi que la membrane caudale qui leur sert de nageoire et donne à leur queue un aspect aplati dans le sens vertical, et devenaient de véritables amblystomes.

Informés de ce fait extraordinaire, les savants mexicains se sont livrés à des enquêtes, à des observations minutieuses. Il en est résulté ceci : à une certaine distance de Mexico, existe un petit lac dit de Santa Isabel, de deux mètres seulement de profondeur, contenant des axolotls, mais qui se dessèche pendant une partie de l'année, et que, au moment où ses eaux commencent à baisser, on trouve, en cherchant bien, cachés sous des pierres, des animaux que les gens du pays prenaient pour de grandes salamandres et qui n'étaient autres que des amblystomes. Des faits analogues ont été constatés dans d'autres lacs, et ont fourni cette conclusion qu'un lac à axolotls qui se dessèche soit périodiquement, soit de temps à autre, fournit des amblystomes, tandis que dans un lac qui ne dessèche jamais, les axolotls conservent leur forme aquatique.

Il semblerait, d'après tout cela, que les axolotls ne seraient que des têtards d'amblystomes, mais des têtards capables de se reproduire dans leur forme première ou larvaire, et ne prenant leur forme finale que dans certaines conditions de changement de milieu. Quoi qu'il en soit, cet exemple porterait à penser que les limites de la variabilité de l'espèce, sans être réduites à néant

(1) *Les axolotls et leur métamorphose*, loc. cit., liv. de fin janvier 1892.

comme le veulent les transformistes, se meuvent cependant dans une sphère plus large qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. Qui peut nous répondre, dit le R. P. Hahn, que nous ne verrons pas un jour les têtards de nos grenouilles jouir de la faculté de se reproduire sans atteindre l'état parfait ?

## IX

## SAUTERELLES ET CRIQUETS

Les fameuses et terribles *sauterelles* dont les bandes immenses exercent de si épouvantables ravages dans les pays chauds, notamment dans les vastes plaines de l'Afrique boréale, ne sont pas, pour les naturalistes, la vraie sauterelle, *locusta*, aux longues antennes et à l'abdomen terminé, chez la femelle, en tarière allongée en forme de sabre (oviscapte, de σκαζπηρεσις, creuser). Linné n'avait fait qu'un seul genre de la *locusta* de l'*acridium* ou criquet, mais les entomologistes venus depuis lui, les ont séparés en deux genres fort distincts. Les *criquets*, en effet, ont les antennes courtes, l'oviscapte peu saillant, quatre articles aux extrémités des pattes ou tarses, les sauterelles n'en ayant que trois.

De plus les sauterelles véritables, les locustiens, n'ont pas les intestins migrateurs des acridiens, pullulent beaucoup moins, et n'exercent point par suite, les mêmes ravages. Ce sont les criquets, plusieurs espèces de criquets, principalement l'*acridium peregrinum* (Olivier), et le criquet du Maroc, *stauronotus marocanus* (Thunberg), qui, à certaines époques, arrivent par bandes formant des nuages dont la largeur comme la longueur se mesurent par cinquante ou quatre-vingt kilomètres et l'épaisseur par plusieurs centaines de mètres (1).

Ces données sont tirées d'une étude très développée sur les *Acridiens ravageurs* (2) et leurs invasions tant en Afrique, qu'en Ara-

(1) Un de ces essaims traversant la mer Rouge dans la direction du sud-ouest au nord-est, le 25 novembre 1889, fut observé par l'équipage du paquebot *Golconde*. On peut calculer que la densité de l'essaim était de 144 criquets par pied cube, soit 3,888 par mètre, et que le nombre total de ces insectes pouvait être représenté par le chiffre 24,420 suivi de neuf zéros, autrement dit 24 trillions 420 milliards. On comprend quelle peut-être l'étendue et l'intensité des ravages exercés, quand de telles masses s'abattent sur le sol.

(2) *Rev. des quest. scient.* de fin janvier 1892.

bie, dans l'Inde et en Amérique, étude due à un savant entomologiste, le R. P. Fr. Dierckx. Nous dirons seulement quelques mots de ces insectes en ce qui concerne l'Algérie. Cette contrée est infestée tantôt par le criquet pèlerin, tantôt par le criquet du Maroc, tantôt enfin par les deux ensemble. On suppose que les espèces observées occupent d'une manière *permanente* certaines contrées favorables à leur conservation indéfinie mais restreintes ; les années où leur prolifération trop abondante, ne leur permet plus d'occuper exclusivement des districts trop peu étendus, elles déverseraient leur trop plein dans certaines régions, *régions temporaires*, où, à la vérité, elles exercent d'immenses ravages, mais où s'éteint la génération procréée par elles.

Le criquet du Maroc, qui aime surtout les roches et les terres incultes, aurait pour *région permanente*, toute la zone montagneuse du nord de l'Afrique, de l'ouest du Maroc à l'est de la Tunisie, de l'Atlantique au golfe de Gabès ; et pour *région temporaire* les Hauts-Plateaux et le Tell. Mais il est également indigène en Espagne, au sud de la Nouvelle Castille. Quant au criquet pèlerin, il occupe une aire beaucoup plus étendue ; M. Künckel d'Herculis croit qu'il a sa *région permanente* dans les terres humides et chaudes de la région des grands lacs, et sa *région temporaire* sur toute l'Afrique septentrionale, l'Arabie et la Palestine.

Jusqu'à présent on s'est défendu, comme on a pu, de ces redoutables insectes ; mais si l'on a pu atténuer, enrayer le mal dans une certaine mesure, on n'a pas encore trouvé le secret de le conjurer d'une manière complète. Peut-être cependant est-on sur la voie. Plusieurs parasites, insectes de divers ordres et champignons microscopiques font, parfois, une guerre acharnée aux acridiens, soit à l'état d'œuf ou de larve, soit à l'état parfait, « rétablissant ainsi, observe judicieusement le P. Dierckx, le juste balancement des espèces ». Or, on a fait des expériences d'où il résulte que deux moisissures du genre *Botrytis* « paraissent susceptibles, au dire de M. Brongniart, d'être utilisées pour produire l'infection des criquets d'Algérie et en diminuer notablement le nombre ». On a aussi parlé d'importer, en très grande quantité, les crapauds de France en Algérie, ces batraciens étant très friands des sauterelles de toutes sortes : mais ce moyen semble peu efficace, parce que, quelle que soit la quantité de crapauds qu'on pourrait faire vivre en Algérie, ils ne seraient jamais assez nombreux pour avaler et digérer toutes les sauterelles qui, lors des grandes invasions,

s'abattent en couches épaisses sur le sol en des étendues de nombreux kilomètres carrés.

On emploie aussi la récolte des œufs déposés en terre, à peu de profondeur, par les sinistres voyageuses. Ce moyen est fort coûteux, exigeant une très grande main-d'œuvre. En somme, ce qui paraît le plus pratique c'est, avec ce dernier mode, partout où il est possible, l'emploi des *appareils cypriotes*, ainsi nommés parce que les Anglais les ont employés les premiers dans l'île de Chypre. Des bandes de toiles sont tendues verticalement, le bord inférieur replié sur le sol et maintenu par du sable, le bord supérieur doublé d'un côté d'une bande de dix centimètres de toiles cirées. Les jeunes sauterelles, non encore en possession de leurs ailes, grimpent le long de la toile et, arrêtées par la toile cirée ou y glissant, tombent toutes à terre dans des fossés conduisant à des fosses dont les bords sont garnis de zinc formant entonnoir où on les pousse et où quelques seaux d'eau bouillante jetés dans la fosse lorsqu'elle est pleine, ont bientôt raison des criquets.

En 1888, puis en 1889, le volume de la masse d'insectes détruits a été, en chacune de ces années, de 40,000 mètres cubes et le nombre des journées de main-d'œuvre de deux millions environ. Mais le même volume représentait, en 1889, un nombre bien plus considérable d'insectes et a donné un résultat bien autrement important : c'est que, en 1889, instruit par l'expérience de l'année précédente, on a mieux organisé et dirigé la défense, et surtout on a commencé la chasse peu de jours après l'éclosion des œufs, les criquets n'étant encore pas plus gros que des mouches. Quant à cette masse énorme de cadavres d'insectes, très riches en matières alimentaires, au point que les indigènes s'en régalaient, on peut en faire, moyennant une préparation préalable, une masse homogène compacte et friable, d'une conservation indéfinie, d'un transport facile et constituant un excellent engrais (11.25 p. c. d'azote, 1.69 d'acide phosphorique, 0.40 de potasse : la perte sur l'insecte non préparé mais simplement séché, n'est que de quelques centièmes pour cent).

Faible compensation toutefois aux ravages qu'a déjà causé le terrible insecte lorsqu'on parvient à détruire sa progéniture.

JEAN D'ESTIENNE.

---

# CHRONIQUE GÉNÉRALE

---

Le danger passé, on s'étonne souvent d'avoir eu peur : C'est le sentiment qui s'est produit un peu partout depuis un mois. Y avait-il vraiment de quoi tant s'alarmer des menaces de l'anarchie et du socialisme ? Ne s'était-on pas beaucoup exagéré le péril ? La société si bien pourvue de moyens de défense, si fortement armée pour la lutte contre le désordre, est-elle autant exposée qu'elle semble l'être, à certains moments, aux entreprises de ses ennemis ? A-t-elle à craindre un sérieux assaut de la part des gens qui professent si bruyamment les doctrines de la révolution sociale ? Voilà ce que tout le monde se dit volontiers aujourd'hui, comme pour oublier les récentes alarmes et écarter les souvenirs importuns de la journée du 1<sup>er</sup> mai.

Ce 1<sup>er</sup> mai, qui s'annonçait si terrible, à en juger par les mesures extraordinaires de salut prises par tous les gouvernements européens, ce 1<sup>er</sup> mai qui devait mettre sur pied toutes les forces révolutionnaires et mettre en péril l'ordre public, s'est passé le plus paisiblement du monde. Sans les explosions de dynamite à Liège (qui ont bien quelque importance, il faut en convenir), à peine aurait-on eu à signaler çà et là quelques bagarres insignifiantes.

C'est vrai, ni à Paris, ni à Bruxelles, ni à Berlin, ni à Rome, ni à Vienne, ni à Londres, il n'y a eu de troubles. Partout l'ordre a régné à l'égal de l'ennui. Partout, la journée de chômage universel n'a été qu'une abstention générale, et la fête ouvrière s'est passée dans le silence, sans les divertissements des jours où l'on s'amuse. Cette journée, qui était un dimanche, n'a même pas eu l'animation des jours fériés ordinaires. On eut dit qu'une sorte de terreur régnait dans les capitales et les villes populeuses. Heureusement, aucune échauffourée n'a ensanglanté la fête, parce que aucune explosion de dynamite n'est



venue ajouter la désolation à la crainte, ni aggraver l'affolement des esprits.

Les gouvernements ont pu se féliciter d'une si heureuse issue. Ce serait trop qu'ils se fussent discernés, à eux-mêmes, des témoignages de satisfaction pour cette apparente accalmie.

Grâce à un immense déploiement de forces militaires, l'ordre n'a pas été troublé dans les rues, pas même à Paris. Le sang n'a pas coulé ; la guerre civile n'a pas éclaté. C'est bien ; mais « l'ordre existe-t-il davantage dans les esprits après le 1<sup>er</sup> mai ? Les haines se sont-elles tant soit peu apaisées dans les cœurs ? L'union s'est-elle faite entre les différentes classes sociales ? L'ouvrier s'est-il rapproché du patron ? » Non, et l'on peut même dire que le mal s'est manifesté avec une plus redoutable réalité dans cette journée où le calme général a été l'effet du même mot d'ordre, qui eut pu déchaîner partout la guerre.

Si l'émeute n'a pas ensanglanté la rue, la question sociale, en dépit de toutes les mesures d'ordre matériel et de tous les triomphes apparents de police, reste debout, toujours menaçante. Le problème est le même. Il reste à faire mettre en pratique, dans la société contemporaine, les règles, rappelées par le souverain pontife, qui déterminent entre l'ouvrier et le patron les droits de la justice et de la charité. Il reste à appliquer les principes de toute vérité, proclamés par Léon XIII comme les seuls efficaces, pour rétablir l'harmonie à tous les degrés de l'échelle sociale, dans les rapports des classes entre elles et les règlements d'intérêts opposés. En attendant, la lutte entre le travail et le capital, entre le désir et la jouissance, n'a rien perdu de son intensité ; elle ne fait même que s'accroître par les moyens violents mis à son service. Le socialisme gagne du terrain tous les jours dans les masses. L'anarchie s'organise et s'enhardit. Ne l'a-t-on pas vu à Paris, faire trembler la justice elle-même ? Le jury convoqué pour juger les odieux attentats de dynamite de ces derniers temps n'a pas osé punir le crime du châtement capital qu'il méritait. Les magistrats ont eu pour le coupable des égards que les innocents eux-mêmes n'obtiennent pas toujours. Bien plus, Ravachol, le violateur de sépultures, le voleur, l'assassin, Ravachol, le dynamiteur, apparaît aux yeux d'un grand nombre de stupides politiciens, non pas comme un criminel ordinaire, mais comme un homme politique, comme l'initiateur hardi de la vraie réforme sociale,

comme le plus courageux agent de la propagande par le fait : C'est le héros de l'avenir, l'apôtre des nouvelles doctrines sociales, qui doivent régénérer le monde.

Et comment Ravachol ne prendrait-il pas cette importance aux yeux des partisans de la Révolution sociale ? Est-ce qu'en France, le gouvernement lui-même ne montre pas pour les théories que représente cet apôtre de la dynamite, une faiblesse et une complaisance qui l'en rendent complice ? Aux yeux des maîtres du jour, ce n'est pas l'anarchie qui menace la société, c'est la religion ; ce n'est pas l'emploi de la dynamite qui inquiète les hommes du pouvoir, c'est l'enseignement et la défense des principes religieux, dans lesquels se trouvent cependant la meilleure sauvegarde pour la société, et le préservatif le plus efficace contre le débordement des passions et des erreurs, dont l'anarchie n'est que la conséquence. Aussi, a-t-on vu redoubler les mesures d'hostilité contre le clergé. Le gouvernement a commencé par protéger les perturbateurs des églises et par faire cesser lui-même les prédications destinées à la classe ouvrière, où il n'était question que des devoirs religieux du peuple et de la bienfaisante influence de l'Église. Puis, il s'est mis à poursuivre les évêques pour avoir rappelé aux fidèles leurs obligations de conscience comme citoyens, pour leur avoir dit qu'il ne fallait choisir dans les élections que des mandataires honnêtes, respectueux de la religion et de la morale, pour avoir exhorté les catholiques à obtenir légalement l'abolition des lois contraires à la religion, notamment de cette loi scolaire impie, qui impose à la plupart des familles du peuple la triste nécessité de laisser élever leurs enfants dans les écoles sans Dieu. Ces évêques coupables de défendre la religion, de rappeler aux électeurs leurs devoirs de conscience, d'exciter les catholiques à agir par la sauvegarde des intérêts religieux, le conseil d'État les condamne pour abus de pouvoir et le ministre des cultes leur confisque leur traitement.

C'est une nouveauté dans la persécution, que cette suppression, par mesure disciplinaire, du traitement des évêques. En peu de temps, elle a passé à l'état d'habitude administrative. Sept évêques déjà, ceux de Mende et de Nancy, l'archevêque d'Avignon et ses quatre suffragants de Montpellier, de Nîmes, de Valence, de Viviers, l'archevêque d'Aix, se sont vus privés de l'indemnité que leur doit l'État. Jusqu'alors le gouvernement

s'était borné, sans plus de droit d'ailleurs, de supprimer le traitement d'un certain nombre de desservants et de vicaires ; puis il s'est mis à supprimer celui des curés en titre et des doyens ; s'enhardissant encore, il a supprimé le traitement d'un évêque, puis de deux, mais pour quelques semaines seulement. Aujourd'hui, c'est à toute une province ecclésiastique qu'il s'en prend, et c'est pour l'année entière qu'il ôte le traitement. Le gouvernement traite les évêques comme il traitait, les années précédentes, les simples curés. C'est un grand pas en avant, une audace de plus dans la violence, Il ne s'arrêtera pas là. Et cependant personne ne saurait le nier, le traitement payé par l'Etat aux curés et aux évêques, est l'acquittement de la dette contractée par l'assemblée nationale de 1789 envers le clergé, en compensation des biens ecclésiastiques mis à la disposition de la nation. Et le Concordat a ratifié cette dette. L'Etat est lié envers le clergé au même titre qu'envers ses autres créanciers qui ont acquis, en échange de leur capital, un droit perpétuel à une rente. Et quant au pouvoir disciplinaire, en vertu duquel le ministre des cultes prétend agir à l'égard des membres du clergé, qu'il traite comme ses subordonnés, ce pouvoir n'est inscrit dans aucune loi, il est tout arbitraire. Le traitement des évêques et des curés n'est pas à la disposition du ministre, comme une rétribution facultative qui serait allouée au clergé pour le service public qu'il remplit dans l'État ; ce traitement est une portion de la dette publique, il est compris dans le budget et a, jusqu'à l'abrogation du Concordat et de la loi de 1789, le caractère d'une dépense obligatoire, d'une indemnité nécessairement due et dont il n'appartient ni au pouvoir administratif, ni au pouvoir judiciaire, de priver les ayants droit.

Et quel moment le gouvernement choisit-il pour inaugurer cette nouvelle phase de persécution contre les évêques, et de guerre au cléricisme ? Celui où le souverain pontife multiplie les témoignages d'extrême condescendance envers la République, afin de lui ôter même tout prétexte d'hostilité contre l'Eglise. Renouvelant et accentuant les conseils contenus dans sa lettre encyclique du 16 février aux évêques, au clergé et aux catholiques de France, S. S. Léon XIII vient de les exhorter plus instamment, de leur prescrire même de faire trêve aux dissentiments politiques, de cesser toute opposition au gouvernement établi, « d'accepter sans arrière-pensée, avec cette loyauté

parfaite qui convient au chrétien, le pouvoir civil dans la forme où, de fait, il existe. » Aussi bien dans l'intérêt de la patrie que dans celui de la religion, le souverain pontife allègue aux yeux des catholiques français, la nécessité de s'unir sur le terrain de la défense des grands intérêts religieux et sociaux qui priment tous les autres, et le devoir d'abandonner toutes discussions politiques, en acceptant et respectant les pouvoirs établis.

« Et la raison de cette acceptation, dit S. S. Léon XIII, c'est que le bien commun de la société l'emporte sur tout autre intérêt; car il est le principe créateur, il est l'élément conservateur de la société humaine; d'où il suit que tout vrai citoyen doit le vouloir et le procurer à tout prix. Or, de cette nécessité d'assurer le bien commun, dérive comme de sa source propre et immédiate, la nécessité d'un pouvoir civil qui, s'orientant vers le but suprême, y dirige sagement et constamment les volontés multiples des sujets, groupées en faisceau dans sa main. Lors donc que, dans une société, il existe un pouvoir constitué et mis à l'œuvre, l'intérêt commun se trouve lié à ce pouvoir, et l'on doit, pour cette raison, l'accepter tel qu'il est. C'est pour ces motifs et dans ce sens que Nous avons dit aux catholiques français : Acceptez la République, c'est-à-dire le pouvoir constitué et existant parmi vous; respectez-le; soyez-lui soumis, comme représentant le pouvoir venu de Dieu. »

Certes, le pontife régnant ne pouvait rien dire ni faire de plus en faveur de la République. Par là, il témoigne assez de ses sentiments de conciliation et de paix envers elle. Que faut-il de plus? Exigerait-on aussi qu'il oubliât les actes de cette République et qu'en prescrivant aux catholiques de l'accepter, il les exhortât aussi à accepter toutes les lois qu'elle a faites, toutes les mesures qu'elle a déjà prises contre la religion? Non, le pape ne pouvait, sans manquer à son devoir de chef suprême de l'Église, ne pas dénoncer une fois de plus, malgré ses intentions conciliantes, « le vaste complot formé pour anéantir en France le christianisme. » La lettre mémorable des cinq cardinaux français, à laquelle sa sainteté répondait, lui remettait devant les yeux la longue suite des attentats commis contre la religion. Le pape pouvait-il se taire, comme l'eussent voulu ceux qui, non contents du concours apporté par son autorité apostolique à la République, aurait trouvé bon, par surcroît, qu'il n'adressât pas un reproche, pas un blâme aux

détenteurs du pouvoir, coupables de tant de crimes envers l'Église, qu'il ne donnât pas même un encouragement « aux Français courageux, au clergé, dit la lettre pontificale, auquel on voudrait, contre la nature de sa vocation, imposer silence dans l'exercice même de son ministère, alors qu'il prêche, selon l'Évangile, la fidélité aux devoirs chrétiens et sociaux. » Mais, ajoute le saint-père, « en face de ces tendances, en face des maux qui en découlent, au grand préjudice de l'Église de France, et qui vont s'aggravant de jour en jour, notre silence nous eût rendu coupables devant Dieu et devant les hommes. Il eût semblé que nous contemplions d'un œil impassible les souffrances de nos fils, les catholiques français. On eût insinué que nous jugions dignes d'approbation, ou pour le moins de tolérance, les ruines religieuses, morales, civiles, amoncelées par la tyrannie des sectes anti-chrétiennes ».

Combien ces doléances du souverain pontife au sujet des torts si graves de la République, devraient inspirer aux partisans du régime républicain, aux maîtres du pouvoir, d'autres sentiments que ceux du mécontentement et de l'irritation, s'ils étaient animés d'un vrai désir de la pacification religieuse ! Il ne tiendrait qu'à eux de se rendre le pape tout à fait favorable, en lui ôtant tout sujet de plainte. Le pape apporte à la République la soumission (sinon l'adhésion) des catholiques ; en échange, la République ne pouvait-elle lui accorder la tolérance pour le clergé et les catholiques ?

Certes, c'est un service signalé que le chef de l'Église lui a rendu en renouvelant, d'une manière plus claire et plus formelle, dans sa lettre aux cardinaux, les instructions de l'Encyclique à la France. Après cela, toute opposition, même indirecte, au régime républicain devait cesser du côté des catholiques. La République ne devait plus trouver devant elle aucun parti de résistance, aucun groupe d'action pouvant même lui porter ombrage. La parole du pape allait faire ce que la persécution la plus violente n'eut pas fait. Sous l'inspiration du cardinal-archevêque de Paris, s'était formé le comité de l'Union de la France chrétienne, dont le but était de grouper, autour de chefs éprouvés, toutes les forces catholiques, de les organiser pour l'action, de constituer avec elles un vrai parti de résistance et de combat, capable de tenir tête aux entreprises républicaines, et de défendre, surtout sur le terrain électoral,

les intérêts religieux. Aucune préoccupation monarchique n'avait présidé à sa formation. Dans la pensée de ses fondateurs, le comité de l'Union de la France chrétienne était, avant tout, une institution de défense religieuse et sociale. On l'accusait à tort des visées politiques. Néanmoins, par plusieurs de ses membres, dont les attaches étaient monarchiques, par les tendances qu'on lui supposait, il pouvait paraître suspect à la République. S'en était trop pour qu'il survécût au dernier manifeste pontifical. Le comité s'est dissous de lui-même, comprenant qu'il ne pouvait plus exister malgré les désirs du souverain pontife.

Son arrêt de mort a été la dépêche envoyée par le cardinal secrétaire d'Etat au Congrès catholique réuni à Paris, en réponse à l'adresse du Congrès à S. S. Léon XIII. Le saint-père accueillait avec satisfaction les protestations d'absolu dévouement des catholiques français, étroitement unis pour la défense de la liberté religieuse et dans la ferme confiance qu'ils suivront, à cet effet, la conduite tracée dans les dernières lettres pontificales, en se plaçant sur le terrain constitutionnel, il leur envoyait, avec sa paternelle affection, la bénédiction apostolique. C'était là une dernière injonction du souverain pontife aux catholiques à se conformer à ses instructions, en brisant toutes les anciennes formes d'organisation, où l'on pouvait soupçonner quelque esprit de parti, en cessant de prendre pour chefs les hommes que leurs attaches aux anciens partis politiques devaient rendre suspects aux républicains. MM. Chesnelong et Keller, M. Lucien Brun, M. Buffet et les autres, ont cru que c'était l'heure pour eux de se retirer. Déjà M. de Mun et après lui M. Eugène Veuillot avaient donné l'exemple de la scission. Le comité fondé sous le patronage du vénéré cardinal de Paris n'avait plus qu'à disparaître. Il a tenu, cependant, à rappeler, avant de se dissoudre, que « l'Union de la France chrétienne s'était fondée sur un terrain de neutralité politique, pour grouper autour de la défense religieuse le concours des chrétiens et de tous les honnêtes gens, quelles que fussent leurs opinions. » Mais, ajoute la note rédigée avant la dissolution, « ce terrain de neutralité ne paraissant pas répondre aux désirs exprimés par le saint-père, le comité de l'Union, dont la défense religieuse était l'unique objet, croit remplir un devoir en se séparant ».

Il reste à espérer que la défense religieuse ne souffrira pas de la crise inévitable qui devait produire, parmi les catholiques, une évolution qui change complètement les conditions de la lutte. Car l'acceptation de la république n'est qu'une partie du programme pontifical ; l'autre consiste à lutter contre les républicains. Il s'agit, après avoir ôté à l'ennemi le prétexte d'une opposition anticonstitutionnelle des catholiques, de lui ravir le pouvoir qu'il occupe, ou tout au moins, d'attaquer plus énergiquement la législation qui lui sert à persécuter la religion. C'est une organisation nouvelle à trouver, une tactique différente à adopter.

Pour commencer, le succès n'a guère répondu dans les élections municipales du 1<sup>er</sup> et du 8 mai, à l'effort des bonnes volontés. En fait, on s'est partout conformé aux intentions de S. S. Léon XIII. Aucune opposition antirépublicaine ne s'est produite. Partout les candidats catholiques et conservateurs se sont placés sur le terrain constitutionnel. L'épreuve n'a pas été favorable, en ce sens que l'attitude nouvelle des représentants de l'opinion conservatrice n'a pas modifié les dispositions des électeurs, acquis depuis longtemps à la république. On n'a pas cru beaucoup aux nouveaux républicains. Ce qui séparait les anciens conservateurs des républicains proprement dits, a persisté. Dans les premiers, la masse a continué de voir des réactionnaires et des cléricaux. Les élections municipales n'ont pas été autres que s'il n'y avait rien eu de changé à l'ancienne tactique électorale. Peut-être même ont-elles été plus défavorables aux intérêts conservateurs et religieux ; car les anciens républicains prétendent avoir gagné dans toute la France un millier de conseils municipaux. Ils paraissent bien avoir la majorité dans les deux tiers. La situation électorale, loin d'avoir changé au profit des conservateurs par leur changement d'attitude, semble plutôt s'être affermie dans le sens de l'ancien parti républicain. Arrivera-t-on, par de nouveaux efforts, par une nouvelle organisation à de meilleurs résultats ? L'élection partielle des conseils généraux, qui aura lieu au mois d'août, permettra d'en faire l'expérience, avant que n'ait lieu la grande consultation du suffrage universel pour les élections législatives.

La politique de conciliation républicaine que S. S. Léon XIII s'est efforcé, depuis deux ans, de faire prévaloir en France et qui implique pour ce pays la reconnaissance du fait accompli, devait

soulever naturellement, dans certains esprits, l'objection de la conduite tout opposée du pape à l'égard de l'Italie. Mais d'un côté comme de l'autre, c'est l'intérêt de la religion qui est la règle de la politique pontificale. Léon XIII croit préférable, pour la religion, de réconcilier en France les catholiques avec la république; en Italie, au contraire, le bien de la religion, intimement lié à l'indépendance et à la liberté du chef de l'Eglise, l'oblige à persister dans son attitude irréconciliable à l'égard d'un pouvoir usurpateur. Avec l'Italie, il n'y a point d'accommodement possible, en dehors d'une restitution au souverain pontife, de l'autorité temporelle dont il a été dépouillé.

Pour l'Italie elle-même, il n'y aura pas, on peut le dire, de stabilité ni de tranquillité sans une reconstitution à Rome de la souveraineté pontificale. C'est la question romaine qui est le mal de l'Italie. Tous ces embarras politiques et financiers viennent de là. La crise par laquelle le royaume subalpin vient de passer, est bien plus une crise nationale qu'une crise ministérielle. L'Italie unifiée sous le sceptre de la maison de Savoie par une série d'usurpations et d'attentats qui n'ont pu établir solidement sa domination, même avec l'occupation de Rome et des Etats de l'Eglise, se débat au milieu de difficultés morales et financières qui tiennent toujours son existence en suspens. Le gouvernement en est aux expédients pour éviter une banqueroute où sombrerait inévitablement la royauté elle-même. Le dernier ministre est tombé sur une vulgaire question d'économie.

L'Italie en est à compter à 15 millions près pour son budget. La situation avait amené le roi Humbert à s'en remettre du gouvernement à M. Crispi. M. Crispi croit résoudre la question romaine en liant le sort de l'Italie à celui de l'Allemagne et de l'Autriche. L'habile homme, avec sa politique coloniale destinée à couvrir les frais de la triple alliance, n'a réussi qu'à aggraver la situation financière de l'Italie. En vain s'était-il flatté, dans son fameux discours de Turin, d'équilibrer le budget sans emprunts ni impôts nouveaux, selon la formule opportuniste française, lorsqu'il fallut tenir ces belles promesses, il se trouva fort dépourvu. Le pays et les chambres avaient conscience que la politique de M. Crispi les menait à la ruine; le premier ministre sentit lui-même le terrain parlementaire crouler sous ses pas, et il tomba tout à coup, comme s'il avait voulu lui-



même se dérober par une chute volontaire aux responsabilités de la situation.

Mais quel autre eut fait mieux que lui dans les conditions de l'Italie ? Seize mois après, le 31 janvier 1891, M. di Rudini, qui lui avait succédé, avec un programme illusoire d'économies budgétaires, succombait aux mêmes difficultés, par la retraite du Ministre de la guerre, le général Pellony, obligé, comme son prédécesseur, le général Bertote-Viale, de donner sa démission, plutôt que d'accepter des réductions impossibles sur son budget. Un nouveau ministère s'est reconstitué tant bien que mal, par l'intervention personnelle du roi, sous la présidence de M. Giolitti, un des membres du cabinet Crispi. Mais les ministères ont beau changer, c'est toujours la même fatale politique et, par conséquent, le même éventualité de banqueroute qui s'impose à eux. Avec des différences de caractère et de réforme, M. di Rudini n'a pas fait autrement que M. Crispi. Malgré son programme d'économies nouvelles, il n'en a pas moins renouvelé la triple alliance, sans même attendre l'échéance du traité et avec un empressement qui témoignait d'une inéluctable nécessité. Le ministère Giolitti n'est qu'un ministère de transition pour revenir à M. Crispi, qui est déjà représenté dans ce cabinet provisoire par ses lieutenants MM. Brin et Lacava.

On reviendra à lui, parce que l'Italie est acculée à l'alternative d'augmenter encore ses impôts, au risque d'exténuer la nation, pour subvenir à ses charges militaires, ou sortir de la triple alliance pour réaliser des économies nécessaires. D'un côté, c'est la banqueroute ; de l'autre, c'est la mort. Le plan de M. Crispi était de profiter des avantages de l'alliance avec l'Allemagne, en se faisant le provocateur d'une guerre immédiate contre la France et dans ce but, de mettre chaque jour la patience de celle-ci à l'épreuve. La France a su éviter le piège et M. Crispi est tombé en laissant son pays dans la détresse financière et morale où il se débat aujourd'hui. Et pourtant la politique de M. Crispi, qui est aussi celle du roi Humbert, s'impose dans la condition actuelle de l'Italie. Pour avoir voulu s'agrandir trop vite aux dépens d'autrui, au mépris des intérêts de la catholicité tout entière, l'Italie n'est plus maîtresse de ses destinées. Elle appartient à l'Allemagne, dont on a fait la suprême garantie de son existence. Pour vivre, elle s'est constituée sa vassale, en s'obligeant envers elle à lui donner le

même concours qu'elle attend de sa haute protection. Le rôle du roi dans les crises ministérielles où la question d'économie est en jeu, indique bien que le gouvernement italien s'est engagé vis-à-vis de la triple alliance à maintenir à des chiffres déterminés ses crédits ou ses effectifs militaires. A défaut d'une convention formelle, qui eut été une violation de l'article 5 du statut italien, il y a eu certainement de souverain à souverain des promesses verbales. Et c'est là la raison de l'insistance du roi Humbert à soutenir ses ministres de la guerre contre les ministres des finances, à patronner la politique des dépenses militaires contre celle des économies.

Mais la situation qui résulte de cette politique n'en est pas moins intolérable pour l'Italie. Elle ne peut pas se prolonger bien longtemps. La gêne devient extrême. Depuis le jour où le ministre des finances, M. Grimaldi, a reconnu que le budget ne s'équilibrait plus, le déficit n'a cessé d'augmenter. Le découvert était, il y a cinq ans, de cinquante millions ; il en faudrait aujourd'hui trois cents pour le combler. L'Italie en est arrivée au point de ne pouvoir plus ni soutenir ses charges, ni augmenter les ressources. Elle est à bout. Il faut qu'elle se relève avec la triple alliance ou qu'elle en meure. Mais alors c'est la politique de M. Crispi qui prévaut, c'est la guerre fatale. Evidemment, le voyage que le roi et la reine d'Italie doivent faire à Berlin, pendant le mois de juin, se rattache à cette situation. Il y a quatre ans qu'ils doivent rendre à l'empereur d'Allemagne sa visite. Le moment est favorable pour l'accomplissement de ce devoir de politesse et de déférence. Dans la crise que traverse l'Italie, il est nécessaire de relever le prestige monarchique, si ébranlé aux yeux des populations et de rétablir la confiance du pays dans la triple alliance. Mais le voyage du roi et de la reine à Berlin ne réussira pas à rendre populaire dans la masse de la nation une politique qui n'est que celle de la cour et du parti militaire. Cette politique, la nation le comprend, mène fatalement à la guerre. Et déjà on voit les provocations nouvelles qui partent de la Péninsule, on dirait que les journaux officieux ont reçu de nouveau le mot d'ordre de saisir tout prétexte pour aigrir les rapports de l'Italie avec la France, comme si le cabinet actuel n'avait pas d'autre mission que d'habituer les esprits à un conflit qu'il semble vouloir préparer. C'est l'ancien jeu de M. Crispi.

D'un autre côté, que signifie ce débordement d'invectives et de menaces dans les journaux d'Outre-Rhin, à propos d'un incident aussi ordinaire et aussi inoffensif que le voyage du Président de la République française à Nancy ? M. Carnot est invité à assister aux fêtes organisées par la municipalité de la ville ; fêtes de gymnastique et d'inauguration d'école de haut enseignement. N'est-il pas tout simple qu'il ait accepté l'invitation ? Mais Nancy n'est qu'à treize ou quatorze kilomètres de la frontière ; mais l'annonce de la visite du président aux patriotiques populations de l'Est a produit dans toute l'Alsace-Lorraine une profonde émotion ; mais les étudiants de la grande ville frontière ont convié à la fête les sociétés de gymnastique et les élèves des universités de France et de l'étranger à l'exception des sociétés et des écoles allemandes : n'est-ce pas une provocation et une insulte directe à l'Allemagne ? De là les faveurs de la presse officieuse allemand.

En d'autres temps, eût-on trouvé si mauvais, à Berlin, que le président de la République française se rendit à Nancy, pour une fête de gymnastique, lorsqu'il avait paru tout naturel que l'empereur Guillaume II vint à Strasbourg ? La visite du souverain allemand était-elle moins injurieuse, moins provocante que celle du président français ? Quand M. Carnot est allé, il y a deux ans, à Belfort, l'Allemagne a-t-elle vu dans ce voyage un sujet de s'alarmer et de s'offenser ? Ce sont les colères commandées de la presse berlinoise qui donnent à la visite de M. Carnot une signification qu'elle n'avait pas, qu'elle ne pouvait avoir, avec la volonté bien connue de la France de rester sur la réserve vis-à-vis de l'Allemagne, de ne faire naître aucun cas de conflit. Mais le président de la République française peut-il s'arrêter devant ce débordement d'invectives et de menaces ? Peut-il renoncer à son voyage, parce qu'il plait à Berlin de s'en offusquer ? Non, mais il saura lui conserver le caractère qui convient. On verra bien, par les paroles qu'il prononcera à Nancy, que les intentions du gouvernement sont loyales et que les fêtes auxquelles il est venu s'associer sont toutes pacifiques. La France ne veut pas plus la guerre qu'elle ne la redoute. Ce serait à elle de se plaindre de cette coïncidence, qui ne peut pas être fortuite, entre les attaques des journaux prussiens à propos des fêtes de Nancy et les provocations des feuilles officieuses d'Italie. A Berlin

comme à Rome, on veut alarmer les esprits, faire croire à l'imminence d'un danger du côté de la France, soit pour préparer l'opinion aux nouveaux sacrifices qu'exige le développement incessant des armements militaires, soit pour se donner des griefs dont on se servirait au moment voulu. Le voyage de M. Carnot à Nancy est manifestement pacifique; il n'en est probablement pas de même de la visite du roi et de la reine d'Italie à la cour de Berlin.

Du côté de l'Orient, les puissances intéressées au maintien de la paix, s'efforcent de prévenir tous les éléments d'agitation. L'Angleterre, comme les autres puissances, a désapprouvé la démarche du gouvernement bulgare à Constantinople, qui devait prévoir que jamais le sultan ne prendrait l'initiative d'une reconnaissance du prince Ferdinand, sans s'être assuré de l'assentiment des autres gouvernements; il pouvait prévoir aussi que la Porte hésiterait à irriter la Russie en demandant l'extradition des meurtriers de M. Woulkowitch, réfugiés dans cet empire. Toutefois, l'Angleterre s'est employée à décider le sultan à répondre à la note du gouvernement bulgare, en lui donnant au moins satisfaction sur la question de l'expulsion des réfugiés bulgares en Turquie. La Porte a répondu favorablement à cette dernière demande; elle promet même d'adresser à la Russie, aussitôt que la procédure contre les inculpés sera terminée, une demande d'extradition des frères Tujektchief et Schichmanoff. Quant à la reconnaissance du prince Ferdinand, la Porte déclare que le moment actuel n'est pas opportun et elle engage le gouvernement bulgare à être prudent et modéré. Sans être conforme à toutes les prétentions de M. Stambouloff et du prince de Bulgarie, cette réponse donne quelque satisfaction au gouvernement de Sofia sur le point des réfugiés bulgares. L'amour-propre national est sauf. Le cabinet anglais a réussi à persuader la Turquie qu'elle ferait bien, dans son propre intérêt, d'éloigner des hôtes aussi dangereux pour elle que pour son vassal. Le but de l'Angleterre est de prévenir une rupture entre Sofia et Constantinople, rupture qui susciterait de nouveau, en Orient, une guerre à laquelle la Russie ne resterait pas étrangère. En cela, elle sert les intérêts généraux de la paix autant que les siens.

On peut se féliciter aussi du résultat des dernières élections en Grèce. Elles sont également un gage de paix. Leur résultat

est de mettre fin au conflit personnel qui s'était élevé entre le roi et l'ancien président du conseil. Elles sont la ratification de l'espèce de coup d'Etat qui a mis fin à l'omnipotence brouillonne et aventurière de M. Delgannis. En dissolvant les Chambres où celui-ci avait la majorité, le roi Georges I s'était adressé au peuple. Les élections prouvent qu'il a eu raison de compter sur l'approbation de ses sujets et d'en appeler du parlement à la nation. Avec M. Tricoupis, la Grèce reviendra à un gouvernement plus sage et plus régulier.

Les mêmes institutions ne conviennent pas à tous les peuples. Les circonstances, les traditions, l'esprit publics établissent trop de différences d'un pays à l'autre pour que l'on puisse conclure de l'exemple de celui-ci à la convenance de celui-là. Ce qui est bon pour la Grèce peut ne l'être pas pour la Belgique. La grosse question de la revision de la Constitution belge est entrée dans une phase décisive et l'on voit par les divergences d'opinions qu'elle suscite combien il est difficile de décider *a priori* ce qui convient ou ce qui ne convient pas à un pays. En principe, la revision de plusieurs des principaux articles de la constitution est voté par les Chambres ; il reste à voir ce que sera la décision de l'assemblée constituante chargée de l'œuvre revisionniste. Un des points les plus controversés est précisément celui dit appel du roi à la nation, *referendum royal*, introduit dans le programme de revision par le gouvernement sur les instances personnelles du roi Léopold II. Malgré l'autorité d'hommes considérables comme MM. Lammens, Vandennepeereboom, de Volder, de Burlet, de Becker, la majorité du pays ne semble pas favorable à cette innovation. A en juger par l'attitude des journaux, par les vœux émis dans les réunions de cercles et d'associations, le peuple belge n'est pas disposé à augmenter les pouvoirs du roi, ni les attributions du gouvernement. Il n'a déjà que trop de centralisation et de réglementation. Ses instincts traditionnels le portant plutôt à faire revivre les vieilles libertés et franchises locales, provinciales et corporatives. Pour beaucoup d'hommes politiques, le *referendum* surtout, qui équivaut au droit de *veto* des anciennes monarchies, paraît incompatible avec le gouvernement libre.

D'un autre côté, les esprits sages ne repoussent pas moins l'importation du suffrage universel, réclamée par le socialisme. La Belgique a vécu jusqu'ici du régime censitaire, auquel il suffi-

rait d'apporter quelques modifications pour en faire un régime sincèrement représentatif des éléments et des intérêts stables de la nation. Convient-il de lui substituer le suffrage universel avec son caractère démocratique si opposé à l'institution monarchique? Convient-il de recommencer pour la Belgique l'expérience de ce mode désordonné de votation qui aboutit à soumettre le gouvernement général du pays et l'administration locale aux décisions de la multitude, et qui trop souvent conduit aux révolutions? M. Woeste semble représenter l'opinion dominante parmi les catholiques et les conservateurs, lorsqu'il dit, dans la conclusion d'un article de la *Revue générale* sur ces questions du *referendum* et du suffrage universel, qui passionnent en ce moment l'opinion belge : « Repoussons le suffrage universel, dont les leçons venues de l'étranger, comme l'hostilité de la grande majorité des Belges, déconseillent l'adoption dans notre pays; la représentation proportionnelle, qui peut, envisagée dans son principe, faire entrevoir certains avantages mais qui, en pratique, n'a pas trouvé sa formule et qui provoque de vives répugnances dans une quantité d'arrondissements catholiques; le *referendum*, dont la nation a justement peur, parce qu'il sonnerait le glas du gouvernement libre; le service personnel qui n'est pas demandé par les classes laborieuses et qui compromettrait les intérêts généraux. » Si les conseils du prudent homme d'Etat prévalent dans l'esprit du plus grand nombre des catholiques, ils seront la règle de la revision de la constitution, car le succès du parti catholique aux élections provinciales de ce mois, est d'un bon augure pour les élections du 14 juin où aura lieu le renouvellement intégral des deux Chambres.

Si la Belgique veut rester en monarchie, elle fera bien de se défier surtout du suffrage universel, qui serait l'acheminement le plus sûr à la république. L'exemple de la France n'est que trop contagieux et le voisinage de la Belgique avec cette nation doit être une raison de plus pour elle de se garder des imitations. Ne voit-elle pas combien l'Espagne, malgré les Pyrénées, est travaillée depuis quelque temps du désir de marcher dans les voies de la France? Il y a maintenant un parti républicain espagnol, nombreux, actif, influent. C'est à lui et à toute l'Espagne que s'adresse le manifeste récent de M. Ruiz Zowilla. En présence de la situation qu'a faite à l'Espagne la

monarchie restaurée, le hardi agitateur se prononce hautement pour le rétablissement de la République. Son programme comporte d'ailleurs un ensemble de réformes sociales qui résulteraient, selon lui, de l'institution républicaine. Le manifeste promet la paix avec l'Église catholique, il affirme la solidarité de l'Espagne avec le Portugal, et proclamé l'union de la Péninsule dans une fédération républicaine ; il atteste enfin la sympathie de sa nouvelle Espagne pour la France de la République.

On voit poindre là le rêve d'avenir qui sollicite déjà tant d'esprits, en leur faisant entrevoir une confédération des États de race latine dans l'alliance républicaine. Peut-être, en effet, est-ce là la destinée de la France, de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie ; peut-être les prévisions doivent-elles se tourner de ce côté, comme on pouvait le croire par l'insistance à pousser les catholiques à accepter l'institution républicaine. Mais en attendant la réalisation de ces vues lointaines, chaque pays doit pourvoir pour le mieux, dans le présent, à ses intérêts et il ne semble pas que la Belgique, non plus que l'Espagne, aurait intérêt en ce moment à quitter la monarchie pour la République.

ARTHUR LOTH.

---

*Le Gérant :* JOSEPH REGNART.

---

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES<sup>(1)</sup>

## A

Anarchie (l') et le péril social, par  
J. **Hairdet**. . . . . 381

## B

**Balleyguier** (Delphin). Chronique  
musicale. . . . . 161

**Baudion** (Félicien). L'économie  
politique et l'Église . . . 502

**Bellaigue** (L. de). Denise, la  
fiancée du Juif. Roman (*fin*) 148

## C

Catholicisme (le) et le Progrès, par  
M. **Zablet**. . . . . 26, 212

Chronique générale, par Arthur  
**Loth**. . . . . 174, 364, 554

Chronique musicale, par Delphin  
**Balleyguier**. . . . . 161

Chronique scientifique, par le Dr **Ti-  
son**. . . . . 349

**Colclough** (J.-A. Geo.). L'ensei-  
gnement catholique en Irlande  
(*fin*) . . . . . 127

Contrat (le) de travail (2<sup>e</sup> étude),  
par Ed. **Vandersmissen**. 86

Controverse (une) en Allemagne,  
par J.-B. **Jeannin**. . . . 446

Courrier du monde littéraire et  
artistique, par Robert **Nuay**. 483

## D

Dans le Midi, par Eugène **Loudun**.  
. . . . . 5, 193

Denise, la fiancée du Juif, Roman  
(*fin*) par L. de **Bellaigue** 148

## E

Économie politique (l') et l'Église,  
par Félicien **Baudion**. . . 502

Enseignement (l') catholique en Ir-  
lande (*fin*), par J.-A. Geo. **Col-  
clough**. . . . . 127

**Estienne** (Jean d'). Les natura-  
listes et l'animalité. . . . 254

**Estienne** (Jean d'). Questions  
scientifiques. . . . . 526

## G

**Geoffroy** (Aug.). L'institutrice  
contemporaine . . . . . 70

**Guérin** (Urbain). Le mouvement  
social. . . . . 274

## H

**Hairdet** (J.). L'anarchie et le  
péril social . . . . . 381

**Harold** (Frédéric). Un jeune em-  
pereur (*fin*) . . . . . 112, 235, 426

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en **égyptiennes** : les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles ; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères *italiques* ; les chiffres indiquent les pages.



**I**

Institutrice (l') contemporaine, par  
Aug. **Geoffroy** . . . . . 70

**J**

**Jeannin** (J.-B.). Une controverse  
en Allemagne . . . . . 446  
Jeune empereur (un) (*fin*), par **Har-**  
**old** Frédéric . . . . . 112, 235, 426

**L**

Livres (les) récents d'histoire, par  
Léonce **de la Rallaye**, . . . . . 317  
**Loth** (Arthur). Chronique géné-  
rale . . . . . 174, 364, 554  
**Loudun** (Eugène). Dans le Midi.  
. . . . . 5, 193  
**Loudun** (Eugène). Le salon de  
1892 . . . . . 405

**M**

**Merlon** (A.). Les noirs. — Mœurs,  
législation, croyances. 296, 464  
Mouvement (le) social, par Ur-  
bain **Guérin** . . . . . 274

**N**

Naturalistes (les) et l'animalité,  
par Jean d'**Estienne** . . . . . 254  
**Nemours-Godré** (L.). Parnell.  
Grandeur et décadence d'un  
grand homme (*fin*) . . . . . 48  
Noirs (les). Mœurs, Législations,  
Croyances, par A. **Merlon**  
. . . . . 296, 464

**Nuay** (Robert). Courrier du  
monde littéraire et artistique  
. . . . . 483

**P**

Parnell. Grandeur et décadence  
d'un grand homme (*fin*), par  
L. **Nemours-Godré** . . . . . 48

**Q**

Questions scientifiques par Jean  
d'**Estienne** . . . . . 526

**R**

**Rallaye** (Léonce de la). Les Livres  
récents d'histoire . . . . . 317  
**Rochay** (J. de). Les Romans nou-  
veaux . . . . . 333  
Romans (les) nouveaux, par J. de  
**Rochay** . . . . . 333

**S**

Salon de 1892 (le), par E. **Loudun**  
. . . . . 405

**T**

**Tison** (Dr). Chronique scientifique.  
. . . . . 542

**V**

**Vandersmissen** (Ed.). Le contrat  
de travail (2<sup>e</sup> étude) . . . . . 86

**Z**

**Zabet** (M.). Le catholicisme et le  
progrès . . . . . 26, 212

E. PLON, NOURRIT & C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS  
RUE GARANCIÈRE, 8 ET 10, PARIS.

---

VIENNENT DE PARAÎTRE :

## SOUVENIRS DU GÉNÉRAL JARRAS

CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DU RHIN (1870)

*publiés par M<sup>me</sup> JARRAS.*

Un volume in-8°, avec une carte. Prix . . . . . 7 fr. 50

---

# LE CAPITAL

LA SPÉCULATION ET LA FINANCE

AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Par **CLAUDIO JANNET**

Professeur d'Économie politique à l'Institut catholique de Paris.

Un volume in-8°. Prix . . . . . 8 fr.

---

# HISTOIRE DES PAPES

DEPUIS LA FIN DU MOYEN AGE

OUVRAGE ÉCRIT D'APRÈS UN GRAND NOMBRE DE DOCUMENTS INÉDITS

EXTRAITS DES ARCHIVES SECRÈTES DU VATICAN ET AUTRES

Par le **D<sup>r</sup> Louis PASTOR**

Professeur à l'Université d'Innsbrück.

TRADUIT DE L'ALLEMAND PAR **FURCY RAYNAUD**

TOMES III ET IV

Deux volumes in-8° . . . . . 15 fr.

---

# MAZARIN ET COLBERT

Par le Comte **G.-J. DE COSNAC**

Deux volumes in-8°. Prix . . . . . 15 fr.

ARMAND COLIN & C<sup>ie</sup>, éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris.

---

VIENT DE PARAÎTRE

Le Tome II de

# L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

Par le Docteur **FUNK**

Professeur d'histoire à la Faculté de Théologie de Tubingue, traduite de l'allemand par M. l'abbé HEMMER, licencié en théologie de l'Institut catholique de Paris, avec une préface de M. l'abbé DUCHESNE, membre de l'Institut, professeur à l'Institut catholique de Paris.

1 vol. in-18 jésus, broché . . . . . 4 fr.  
L'ouvrage complet : 2 forts vol. in-18 jésus, brochés . . . . . 8 fr.

L'ouvrage du docteur Funk, déjà populaire parmi les catholiques d'Allemagne, est un manuel contenant une exposition *sommaire*, mais complète, de toute l'*histoire de l'Église*.

Il s'adresse aux élèves des séminaires, aux jeunes prêtres ; il sera pour ceux mêmes qui possèdent des ouvrages plus étendus un utile répertoire, commode à consulter et dégageant bien les grandes lignes.

---

## EXCURSIONS ARCHÉOLOGIQUES EN GRÈCE

*Mycène — Délos — Athènes — Olympie — Éleusis — Épidaure  
Dodone — Tyrinthe — Tanagra*

Avec 8 plans, par M. **Ch. DIEHL**, professeur à la faculté des lettres de Nancy.

1 vol. in-18 jésus, broché (2<sup>e</sup> édition). . . . . 4 fr.

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE (PRIX MONTYON).

---

## HISTOIRE DE FRANCE

CONTENANT 37 CARTES

251 GRAVURES, DES QUESTIONNAIRES, TABLEAUX SYNOPTIQUES

Par M. l'abbé **GODEFRGY**

Professeur au petit séminaire de l'Abbaye-Blanche, à Mortain.

1 vol. in-18 jésus de 600 pages, broché, 4 fr.; cartonné, 4 fr. 50.

---

CARTE MURALE

DE LA

## PALESTINE ET DES PAYS D'ORIENT

POUR L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DU PEUPLE HÉBREU

Par M. **P. VIDAL DE LA BLACHE**

Sous-directeur et maître de conférences à l'École normale supérieure.

Carte murale (double face, sur carton) . . . . . 6 fr. 50  
Notice géographique. 1 vol. in-18 jésus cartonné. . . . . » 40

# LES CHATEAUX DE MON ENFANCE

(Auvergne et Bourbonnais)

Par le comte **Henri D'IDEVILLE**

Magnifique volume grand in-8° de 266 pages, caractères elzéviens, lettres ornées, fleurons. etc., accompagné de deux eaux-fortes sur chine. Imprimé à 500 exemplaires par JOURAUST. — Broché, 40 fr. — Relié, dos chagrin, plats toile, tranche dorée, 44 fr.

## LE LIVRE D'HEURES DES JEUNES GENS

Par le P. **Charles CLAIRE**, auteur de *Pierre Olivaint*

Joli vol. in-32, avec encadrem. et têtes de chapitre, d'après les dessins du P. Morisseau.

Broché . . . . .	4 fr.	Relié chagrin poli, gardes chromo, tranche dorée . . . . .	42 fr.
Relié basane, quadrillé souple, tranche rouge . . . . .	6 fr.	Relié chagrin poli, gardes soie, tran- che dorée . . . . .	45 fr.
Relié veau souple, tranche dorée . . . . .	40 fr.	Relié maroquin poli du Levant, gar- des chromo, tranche dorée . . . . .	20 fr.
Relié chagrin souple, tranche rouge ou dorée . . . . .	40 fr.	Relié maroquin poli du Levant, gardes soie, tranche dorée . . . . .	25 fr.

## EUCOLOGE DES JEUNES PERSONNES

Par un Père de la Compagnie de Jésus

Prières usuelles de chaque jour. Exercices pour la confession et la communion. Sept méthodes pour entendre la messe. Évangiles et Vêpres de l'année. Salut, motets, hymnes, méditations, dévotions, prières, directions du la vie, litanies diverses.

UN JOLI VOLUME IN-18.

CARACTÈRES ELZÉVIRIENS AVEC ENCADREMENTS ROUGES.

Broché . . . . .	4 fr.	Relié chagrin poli, gardes soie, tran- che dorée. . . . .	45 fr.
Relié basane quadrillée souple, tranche rouge . . . . .	6 fr.	Relié maroquin poli du Levant, gardes chromo, tranche dorée. . . . .	20 fr.
Relié chagrin souple, tranche rouge ou dorée . . . . .	40 fr.	Relié maroquin poli du Levant, gardes soie, tranche dorée. . . . .	25 fr.
Relié chagrin poli, gardes chromo, tranche dorée . . . . .	42 fr.		

**Le même ouvrage, un joli volume in-32**

ÉDITION SANS ENCADREMENTS, BROCHÉ : **2 fr. 50**

Relié basane souple, tranche rouge ou dorée . . . . .	4 fr.	Relié chagrin souple, tranche rouge ou dorée . . . . .	7 fr.
--	-------	---	-------

Librairie Victor PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LÉON GAUTIER

# ÉCRIN DU MOYEN AGE

## RECUEILS DE PRIÈRES

Composées d'après les manuscrits du moyen âge, avec encadrements spéciaux

Trois volumes in-32 se composant des ouvrages suivants

**CHOIX DE PRIÈRES**

POUR TOUTES LES SITUATIONS DE LA VIE  
Composées d'après les mss. du IX<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s.

**PRIÈRES A LA VIERGE**

D'après les manuscrits du moyen âge,  
les liturgies, les Pères de l'Église, etc.

**LE LIVRE DE TOUS CEUX QUI SOUFFRENT**

CHOIX DE PRIÈRES D'APRÈS LES MANUSCRITS DU MOYEN AGE

### PRIX DE LA COLLECTION

Les 3 volumes, brochés . . . . .	12 fr.	Chag. plein poli, tr. dor., gardes chr.	35 fr.
Chagrin ou veau souple, tr. dorée .	30 fr.	Maroq. plein, tr. dorée, gardes soie .	60 fr.
<i>Un charmant écrin spécial, garni de soie, 3 compartiments, se vend séparément 8 fr.</i>			

### CHAQUE VOLUME SE VEND SÉPARÉMENT

Broché. . . . .	4 fr.	Relié chag. poli, tranche dorée . .	12 fr.
Relié chag. ou veau souple, tr. dorée.	10 fr.	Relié maroq., tr. dor., gardes soie .	20 fr.

### LA PREMIÈRE COMMUNION ILLUSTRÉE

Par M<sup>me</sup> LÉON GAUTIER

Un volume in-32, orné d'encadrements  
par Giacomelli et Ciappori.

Broché, 4 fr. — Cart. toile riche . .	6 fr.
Relié chag. ou veau plein, tr. dor.	10 fr.
Relié chagrin poli, tranche dorée . .	12 fr.
Relié maroquin, tranche dorée . . .	20 fr.

Le P. H. KINANE P. P.

### MARIE IMMACULÉE MÈRE DE DIEU

Ouvrage honoré de quinze approbations

4 VOL. IN-16 DE 400 PAGES

Illustré d'une photographie et de deux  
chromos, texte rouge et noir. — Br., 4 fr.

#### RELIURES

Chagrin poli, gardes chromo . . . .	12 fr.
— gardes soie . . . . .	15 fr.
Maroquin, gardes chromo . . . . .	20 fr.
— gardes soie . . . . .	25 fr.

### INVOCATION MIRACULEUSE DES SAINTS

DANS LES MALADIES ET LES BESOINS  
PARTICULIERS,

Par M<sup>me</sup> la Baronne d'AVOUT  
(née de la TOUR DU BREUIL)

Un vol. in-16, cadre rouge, lettres ornées.  
Br. 2 fr. 50. — Cart. toile noire, tr. rouges.  
3 fr. 50. — Monton quadrillé, tr. rouge, 5 fr.  
— Chag. 1<sup>er</sup> choix, tr. rouge ou dor. 8 fr.

LES

### CONTES DES ANGES

PAR

LE R. P. W. FABER

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Par LERIDA GEOFFROY

1 vol in 16 raisin, sur papier teinté, enca-  
drement violet, lettres ornées, culs-de-lampe.  
Broché . . . . . 4 fr.  
Cartonnage toile, plaques spéciales,  
tranche dorée . . . . . 5 fr.

Ernest THORIN, éditeur, rue de Médecis, 7, à Paris.

VIENT DE PARAÎTRE :

# LA VIE PRIVÉE DES ROMAINS

par Joachim MARQUARDT

Traduit sur la deuxième édition allemande avec l'autorisation  
de l'éditeur allemand

par M. Victor HENRY

Docteur en droit, chargé de cours à la Sorbonne, lauréat de l'Institut

**TOME PREMIER**

Un volume grand in-8° raisin, avec deux lithographies et douze bois. . 10 fr.

N. B. — Ce volume forme le tome XIV du *Manuel des Antiquités Romaines* de MOMMSEN et MARQUARDT.

Le *Manuel des Antiquités Romaines*, traduit de l'allemand sous la direction de M. Gustave HUMBERT, professeur honoraire à la Faculté de droit de Toulouse, premier président de la Cour des Comptes, formera 15 tomes, en 16 beaux vol. grand in 8° raisin ainsi divisés :

TOMES I A VII (en 8 vol.)

**LE DROIT PUBLIC ROMAIN**, par M. Th. MOMMSEN, traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur allemand, par Paul-Frédéric GIRARD, professeur agrégé de droit romain à la Faculté de droit de Paris. 7 t. en 8 vol.

PREMIÈRE PARTIE : **La Magistrature**, 2 volumes.

DEUXIÈME PARTIE : **Les différentes Magistratures**, 3 volumes.

TROISIÈME PARTIE : **Le Peuple et le Sénat**, 2 tomes en 3 volumes.

TOMES VIII A XIII

**L'ADMINISTRATION ROMAINE**, par J. MARQUARDT, traduite de l'allemand avec autorisation de l'auteur et de l'éditeur allemand, par MM. A. WEISS, P. LOUIS-LUCAS, A. VIGIÉ, BRISSAUD.

PREMIÈRE PARTIE : **L'Organisation de l'Empire romain**, traduite en français par MM. A. WEISS, professeur agrégé à la Faculté de droit de Paris, et P. LOUIS-LUCAS, professeur agrégé à la Faculté de droit de Dijon. 2 vol.

DEUXIÈME PARTIE : **L'Organisation financière**, traduite en français par M. Albert VIGIÉ, doyen de la Faculté de droit de Montpellier, lauréat de l'Institut de France. 1 vol. — **L'Organisation militaire**, traduite en français, par M. BRISSAUD, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. 1 vol.

TROISIÈME PARTIE : **Le Culte**, traduit en français par M. BRISSAUD, professeur à la Faculté de droit de Toulouse. 2 vol.

TOMES XIV ET XV

**LA VIE PRIVÉE DES ROMAINS**, par J. MARQUARDT, traduite de l'allemand en français, avec l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur allemand, par M. Victor HENRY, chargé de cours à la Sorbonne. 2 vol.

ETAT ACTUEL DE LA PUBLICATION (mai 1892).

EN VENTE ;

Tome I. — **Le Droit public romain** (*La Magistrature*). T. I. 10 fr.

Tomes VI, 1 — VI, 2 — VII. **Le Droit public romain** (*Le Peuple et le Sénat*). 10 fr.

T. VI, 1 — VI, 2 — VII, 3 vol. Chaque vol. 10 fr.

Tomes VIII — IX. — **L'Administration romaine** (*L'Organisation de l'Empire romain*). 2 vol. 25 fr.

Chaque volume se vend séparément : T. I. 10 fr.

T. II. 15 fr.

Tome X. — **L'Administration romaine** (*L'Organisation financière*). 10 fr.

Tome XI. — **L'Administration romaine** (*L'Organisation militaire*). 10 fr.

Tomes XII — XIII — **L'Administration romaine** (*Le Culte*), 2 volumes. Chaque volume. 10 fr.

Tome XIV. — **La Vie privée des Romains**, T. I. 10 fr.

SOUS PRESSE

Tome II. — **Le Droit public romain** (*La Magistrature*). T. II et III.

Tome XV. — **La Vie privée des Romains**, t. II.











REVUE du Monde Catholique.  
April-June.

1892  
v.110.

